This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE CIVILE ET RELIGIEUSE

DE LA

CITÉ DE NICE

ET DU

département des Alpes-Maritimes.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRONIQUE DE PROVENCE.

Histoire Civile et Religieuse

DE LA

CITÉ DE NICE

ET DU

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES,

PAR

l'Abbé E. Tisserand,

Membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes pour les travaux historiques.

. . . . . Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non his, utere mecum.

Hor. Ep. livre I. 6.

PREMIER VOLUME.

NICE,

LIBRAIRIES VISCONTI ET DELBECCHI,

et chez les principaux libraires de la Provence.

1862.

Digitized by Google

C
C186
.T62
V.1

NICE. — IMPRIMERIE CAISSON ET COMPAGNIE.

Digitized by Google

682785-129

PRÉFACE.

Cette monographie provençale n'est qu'une partie d'autres travaux projetés. L'auteur, en publiant l'histoire des Alpes-Maritimes, ne prétend rien ôter au mérite des savantes publications qui ont déjà paru tant sur Nice que sur les Alpes-Maritimes. Il a voulu seulement, par un récit rapide et sans apprêt, unir comme dans un seul et même tableau l'histoire des deux rives du Var qui n'auraient dû jamais être séparées. Il a puisé dans les archives des communes et de la Préfecture autant qu'il l'a pu, dans les manuscrits de Scalliero, Bonifassy, Fighière, Arnaud; dans Bouche, Papon, Guichenon, Joffredy, Barralis, Alliez, Durante, Rossi, Toselly, Rendu, Risso, Fodéré, Raymondi, Pierre Louvet. — Il a mis à profit les histoires manuscrites de Tende, de Grasse et d'Antibes. Il a pris pour guide dans les invasions sarrazines le savant M. Reinaud. — Il n'a repoussé la collaboration de personne, et il eût été heureux de pouvoir, comme en certaines villes de France, être aidé dans son travail. — Maintenant l'ouvrage est achevé, et il le livre à la publicité, tout prêt à recevoir les observations et les critiques des lecteurs; heureux aussi, si, non content d'exciter au goût des recherches historiques dans une contrée si féconde en évènements, il obtient, comme pour l'histoire de Vence, les adhésions des érudits et des hommes qui se livrent à ce genre d'étude. — Ce livre n'est pas écrit, il l'avoue, pour charmer simplement les loisirs: il y a beaucoup de noms et de faits. Que ce soit, à l'image de ces colonnes où sont

Digitized by Google

burinés les noms des citoyens dévoués, un témoignage de reconnaissance rendu à la mémoire de nos ancêtres. D'ailleurs chacun est satisfait de rencontrer dans une monographie les noms de ses pères et de son pays. — Nous avons adopté le style coupé, comme celui qui convient le mieux à ce genre d'écrit. Il faut dire beaucoup en peu de mots ; une histoire particulière ne se compose que de bribes prises à droite et à gauche. — S'il y a beaucoup pour l'église, on se rappellera que nos pères étaient avant tout religieux ; et le peuple avec son clergé, ses abbayes, ses confréries, formait comme une grande association monastique.

L'ordre que nous avons suivi n'est autre que de faire marcher ensemble tous les faits civils et religieux, comme ayant une connexion nécessaire. Les monographies ne s'expliquant que par l'histoire générale, il a fallu s'étendre souvent au delà du bassin du Var. — Les vieilles légendes sont respectées, parce que le lecteur qui peut facilement démêler la fiction, y trouvera un charme de plus.

L'auteur, comme vous pourrez en juger, s'est proposé tout uniment de montrer, dans ce petit coin de la France, la marche progressive de la société; les luttes diverses des citoyens et les travaux de nos aïeux pour fonder la législation et les constitutions modernes ; l'action bienfaisante et civilisatrice de l'Église. Il dédie son livre à tous ses honorables collaborateurs des diverses sociétés dont il est membre, au clergé, à la magistrature et à l'armée.

La savante statistique de M. Roux le dispense de s'étendre sur la géographie des Alpes-Maritimes.

Le département des Alpes-Maritimes, peuplé de 194,578 habitants, tire son nom de la chaîne de montagnes qui l'enveloppent. — Le Var, grossi de la Tinée, de la Vésubie et de l'Esteron, est son principal cours d'eau. — La Siagne, le Loup, la Cagne, la Brague, le Paillon et la Roya forment six autres bassins secondaires. — Il y a cinq routes impériales, dix départementales, dix-sept chemins vicinaux ; un chemin de fer, huit fils télégraphiques, trois arrondissements, vingt-cinq cantons et cent quarante-six communes. — Les villes les plus peuplées sont : Nice, 48,273 habi-

Digitized by Google

tants ; Grasse, 12,005; Cannes, 7,357; Antibes, 6,829; Menton, 5,000; Sospel, 4,000 ; Saorge , 3356 ; Villefranche , 3,000 ; Breil, Vence et Saorge, 2,700; Cagnes et Lantosque , 2,400; Vallauris, 2,310.

La Principauté de Monaco est enclavée dans le département.

La rive droite du Var dépend de l'évêché de Fréjus, et la rive gauche forme l'évêché de Nice avec partie de Vintimille. Avant quatre-vingt-neuf, il y avait cinq évêchés dans ce département: Grasse , Glandèves, Nice, Vence et Vintimille.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA CITÉ DE NICE

et le

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES.

Histoire civile et religieuse.

PREMIÈRE PARTIE.

Depuis les temps anciens jusqu'à l'annexion de la Provence à la couronne de France (1487).

CHAPITRE PREMIER.

Les temps anciens jusqu'à Octave Auguste.

Sommaire: — Les Celtes; — les Ligures; — mœurs pastorales; — Hercule; — les Phéniciens; — peuplades-liguriennes; — les Phocéens à Marseille; — la fête de la déesse Flora; — première ligue des Salyens et des Ligures avec les Romains; — fondation de Nice; — Rome et Marseille; — bataille du Var; — bataille d'Egitna; — soumission des Décéates; — Aix; — révolte de Cotugnat et siége de Vence; — les deux triumvirats; — Octave-Auguste.

Les ténèbres couvrent l'origine de nos pays. Longtemps les Alpes-Maritimes, bouleversées par le déluge, ne furent que vastes forêts et rocs solitaires, avec leurs nombreux torrents et leurs animaux sauvages. Peu ou point d'habitants jusqu'aux émigrations des Galls.

Quand la Bible nous montre le berceau du monde ancien, pourquoi chercher ailleurs que dans les saintes lettres les fondateurs et les pères des nations? Gomer, fils de Japhet, fut la tige des Galls ou Celtes, qui s'étendirent des bords de la mer Caspienne à la Germanie, et fournirent, vers le milieu du XX^e^ siècle, des colonies à la Gaule et à l'Espagne. Celles-ci s'établirent sur les

Digitized by Google

bords de la Méditerranée, où elles prirent, — vers le Pô, le nom d'Insubriens (hommes forts);— sur les rivages de la mer, d'Ibères (riverains); — dans les Alpes-Maritimes, de Ligures (montagnards).

Ceux qui prétendent que Phaëton (1), dont la chute dans l'Eridan a été chantée par les poètes anciens, donna son nom à la Ligurie de son fils Ligur, ont embelli de fictions notre histoire, et c'est sans doute en adoptant ce récit mythologique que dans les siècles derniers l'illustre peintre Carlone ornait le château de Cagnes de sa magnifique fresque du Phaëton.

Nos Ligures du Var, à cause de leur longue chevelure, s'appelèrent aussi Capillati ou Comati. Ces peuples pasteurs furent d'abord en très-petit nombre. Se livrer aux exercices de la chasse, de la pêche et aux soins des troupeaux, aller d'un lieu à l'autre comme les anciens patriarches, pour trouver de meilleurs pâturages, telle fut la vie des premiers peuples, vie simple, uniforme, hospitalière, sans apprêts, comme sans événements saillants. Nourriture, vêtements, demeure, exercices et fêtes, tout était exempt du luxe raffiné de la civilisation. Des discussions ne s'élevaient qu'au sujet des troupeaux; c'est ce qui forçait souvent les familles à émigrer, ainsi que Loth nous en offre un exemple.

Le plus ancien de la tribu était roi ou pontife, et sa houlette un peu plus grande ou mieux façonnée devint le signe de son autorité. De là, le sceptre, la crosse, le bâton du viguier ou du maréchal, attributs du commandement; de là, les premiers princes furent appelés rois-pasteurs ou pasteurs des peuples.

Aussi est-ce à la vie pastorale que l'on a emprunté les images et les comparaisons les plus gracieuses. Le Fils de Dieu lui-même a pris le titre de pasteur et l'a donné à ses prêtres; son Église est un bercail; Jésus s'appelle l'Agneau de Dieu immolé pour nous, le véritable Agneau Pascal.

Les peuplades Liguriennes vivaient par familles ou par tribus isolées, sans agglomération de maisons, les unes dans les bois,

(1) *Caton dans ses origines.* — Joffredy, etc.

Digitized by Google

d'autres sous de misérables huttes ou sous les rochers. — On recherchait de préférence les sources ou le bord des rivières. Comme on avait de bonne heure reconnu l'excellence des pâturages des montagnes et des herbes aromatisées qui poussent dans les fentes des rocs ou sur les pentes arides, on y menait les troupeaux après la fonte des neiges, et l'hiver on descendait dans les vallées. Ce départ régulier des bergers, qui a lieu chaque année vers la Toussaint, date de la plus haute antiquité. Au retour qui se faisait au commencement de mai, on réglait la nouvelle délimitation des territoires ou des quartiers. Ne serait-ce pas l'origine des premiers champs de mai ou de mars, nos plaids ou parlements? Certains pays ont gardé les noms celtiques de *Clans* (assemblée), *Land*-tosque, Utelle (Ur-tell), Ci-gal.

Chose extraordinaire! si vous parcourez les montagnes des Alpes-Maritimes, vous y trouvez partout des vestiges de ces temps reculés. Il est curieux d'étudier la manière de vivre, les costumes, le langage. Rien d'antique comme ces danses caractéristiques, ces jeux simples et naïfs, ces chants ou rondeaux, et au printemps ces mais ornés de guirlandes. Il n'y a pas jusqu'aux actes notariés qui se rédigeaient ou se signaient sur les bords d'une rivière, *in âula* (dans une cour), *in plâtea*, *sub oliveto*, *in horto*, *ante portam ecclesiæ*, *ant curiæ*, où ne se manifeste la coutume de se réunir en plein vent. — Toute la commune, sous le nom de conseil général, se rassemblait sur la place publique et délibérait tumultueusement. On voit encore à Vence, place du *Peyra*, la *pierre* sur laquelle se faisaient les actes publics, les enchères, etc., avant 1789.

Les seigneurs eux-mêmes, jusqu'à la grande révolution, ont conservé quelque chose des mœurs pastorales. — Ils comptaient leurs richesses et dotaient leurs filles par trentaines de moutons. Que d'anciennes bergeries ou mas abandonnées aujourd'hui sur nos montagnes!

Les croyances primitives de nos Ligures des Alpes-Maritimes ont dû se ressentir de leur vie paisible. Aussi rencontre-t-on moins que dans le Nord de ces pierres druidiques, théâtres d'horribles sacrifices.

Digitized by Google

Les familles se multiplient; d'autres colonies arrivent de l'Asie; les relations s'étendent.

Le génie inventif de l'homme, la soif de l'inconnu, le besoin d'activité, la recherche des aventures extraordinaires ont été dans tous les temps le mobile des grandes entreprises. — L'envie avait armé le bras de Caïn contre Abel; la guerre est dans le monde parce qu'elle est dans notre cœur. La mythologie embellissant le combat des Anges, a introduit la guerre parmi les dieux du paganisme; et de la tour de Babel, elle a fait la lutte des géants contre le ciel. Le Nemrod chasseur, fondateur de Babylone, qui force Assur à bâtir Ninive pour se garantir de ses invasions, nous explique les premières forteresses. — Nos Alpes, étrangères à ces luttes, vivaient paisiblement de leurs troupeaux, quand, au XIV^e^ siècle avant J.-C., la première expédition maritime couvrit de ses navires les flots de la Méditerranée. L'un des héros des Argonautes (1), Hercule armé de sa massue et suivi d'audacieux compagnons, se met à courir nos pays et à les délivrer d'une foule de monstres. Ayant reçu l'ordre d'Eurysthée d'aller cueillir les pommes d'or des Hespérides, il s'adressa aux nymphes du Pô qui le renvoyèrent à Nérée. Le vigoureux Alcide surprit le dieu de la mer pendant son sommeil et le força de lui ouvrir les voiles de l'avenir (1330). Hercule, d'après ses conseils, frêta des vaisseaux, passa en Mauritanie en côtoyant nos contrées, tua le dragon, et c'est en revenant avec le fruit précieux qu'il délivra la plaine de Crau *(Campus Herculeus)*, des géants Albion et Bergion. Pendant que sa flotte allait sur le littoral, ses compagnons parcouraient la terre ferme, en chassant devant eux de grands troupeaux de bœufs, fruits de leurs conquêtes. On se reposa dans la rade de Villefranche. Cependant les Ligures s'étaient réunis, la première fois pour s'opposer à la marche du héros Thébain. Le fils d'Alcide à qui rien ne résistait, remporta une victoire complète. Un de ses capitaines nommé Braüs battit les Vibères dans le champ d'Herc, près Sospel,

(1) Diodore de Sicile, Denis d'Halicarnasse, Ammien Marcellin, Eschile, Virgile, Lucain, Petronius — (voir Joffredy pour les citations, ch. xv). Silius Italicus décrit en beaux vers les Alpes Maritimes.

Digitized by Google

et donna son nom au col de Braüs, tandis que Monœcus, autre chef Héraclide, éleva une citadelle à Hercule sous le nom d'Hercule-Monaco. La rade de Villefranche garda le nom de Port-Hercule.

Ce serait renverser toute la tradition que de rejeter la présence d'Hercule dans nos contrées, puisque les monuments corroborent le récit des anciens historiens.

Hercule personnifie le génie des conquêtes; — Agenore le Phénicien, celui du commerce. Les Phéniciens, ces hardis navigateurs, maîtres des îles de la Méditerranée, sont les premiers qui échangent les produits de l'Orient contre ceux de l'Occident. Ils vont le long des terres, entrent dans les embouchures des fleuves qu'ils rencontrent, et établissent leurs colonies jusqu'au centre de la Gaule. C'est en suivant le cours du Rhône et de la Saône qu'ils fondèrent Alise, dont le nom rappelle Isis, la fille d'Agénore. Melun dans son île sur la Seine s'appelait Isis avec un temple de ce nom où s'élève aujourd'hui l'antique collégiale Royale de N. D.; comme dans nos parages, Ese, l'antique Avisio. Le culte d'Œsus et d'Œsa a précédé celui de Mars et de Cibèle, ou Maia, la mère des dieux. La tradition rapporte que Jéüs, fils d'Oliban de Bérite, serait le père des Béretins de la Penne. Ce quartier du comté de Nice a encore des noms tout phéniciens. C'est la vallée de Chainan ou Caïnan, ce sont les quartiers de Manassès, Uriel et Salmon, le mont Adan. — Cigalle, appelée auparavant Alasia, est un souvenir d'Alise (villa d'Isis).

Nos montagnes, grâce aux Phéniciens, commencent à se couvrir de vignes et d'oliviers, et le beau climat de la Provence étale la luxuriante végétation de la Grèce et de l'Asie. — Les fugitifs de Grèce, les Pélages et les Hellènes viennent mêler leur sang aux Phéniciens et aux Ligures. Cimiés (Cemenilium) ne serait qu'une nouvelle Ilion bâtie au pied des monts Céménos (1).

Nous sortons des temps héroïques pour entrer dans le domaine de l'histoire. Quoique les arts et les lettres soient en honneur jus-

(1) Joffredy (*Nicœa Civitas*).

Digitized by Google

que dans le sud de l'Italie, appelée Grande Grèce, les Ligures gardent leur fière barbarie. Enfants des rocs et des montagnes, ils conservent cette dureté et cette âpreté, qu'aujourd'hui même ils semblent n'avoir pas tout-à-fait dépouillées. Écoutez Pline, Diodore de Sicile, Strabon, Florus, etc. Nous les traduisons ici:

(1) « Les Ligures sont durs, laborieux et sobres; ils ne vivent que de laitage et du fruit de leurs troupeaux. Les femmes y partagent tous les travaux de leurs maris. Ils sont infatigables à la guerre. Remuants par caractère, ils n'ont pas de cavalerie à cause des escarpements du pays et du manque de fourrage. Il se servent de petits boucliers à la manière des Grecs; leurs javelots sont en bois de houx et empoisonnés avec le suc laiteux du capefiguier. Ils sont très-habiles tireurs d'arc, et dès leur bas âge exercés à cet art. — On sait que les habitants des îles Baléares mettaient le repas de leurs enfants sur un point quelconque, et qu'ils ne le leur donnaient que gagné au tir de l'arc. — Ils ne leur faut presque rien pour se nourrir. Comme ils habitent un sol âpre, stérile, rocailleux et couvert de bois, ils récoltent peu de fruits et de blé. Tandis que les uns sont à la chasse et soignent les troupeaux, d'autres fendent les rochers et extraient les pierres dont ils font des murs de soutènement. C'est là-dessus qu'ils ramassent quelque terre végétale pour la cultiver. Ils n'obtiennent quelque récolte qu'à force de bras, de ce terrain où l'on ne peut piocher sans rencontrer la roche vive. La frugalité de leur vie, jointe à cet exercice pénible et continuel, les rend secs, maigres, nerveux, mais robustes. L'habitude qu'ils ont de marcher dans ces collines pierreuses, les rend agiles à la course. Comme tous les montagnards, ils sont braves et jaloux de leur liberté. Peu s'abritent sous des maisons, ils couchent presque sur la terre nue. Ils ternissent malheureusement ces belles qualités par le vol, le mensonge et la mauvaise foi. »

Les Ligures formaient trois confédérations: Salyens, Alpins et Transalpins (2).

(1) Florus. Livre 3, ch. 2. — Voir Joffredy — Bouche — Papon, etc.
(2) Voir Papon, Bouche, Durante et Joffredy.

Digitized by Google

Les *Salyens* se divisaient en peuplades du littoral et peuplades de l'intérieur, — entre le Rhône, le Var et la Durance, avec vingt-cinq peuplades.

Les *Alpins* formaient la même division entre le Var et la Macra, avec vingt-deux peuplades.

La chaîne des Alpes-Maritimes les enveloppait au Nord, à l'Ouest et à l'Est. — Nous n'avons pas à nous occuper ici des Transalpins.

Le département actuel des Alpes-Maritimes renfermait environ dix-huit peuplades.

Nos *Salyens* du littoral étaient les *Oxybiens* de Cannes, les *Décéates* d'Antibes et de Cagnes, les *Quariates* d'Andon, les *Ligaunes* de Grasse, les *Triullates* de Glandèves, les *Bérétins* de la Penne. Nos Alpins étaient les *Oratelles* d'Utelle, les *Védiantiens* de Cimiés, les *Gallites* de Gilletes, les *Eubriens* de Lantosque, les *Ectines* du Puget, les *Némentures* de Clans, les *Vélaunes* du Beuil, les *Eguitures* de Sospel, les *Rotumbiens* de Menton, les *Vibères* et les *Esubiens* de la Vésubie et les *Intémiliens*.

Tels sont ces redoutables hommes qui pendant des siècles vont faire trembler Marseille et Rome elle-même.

Ils avaient eu le temps de se multiplier pendant dix siècles de tranquillité. — Leurs coutumes s'étaient mélangées de celles des nouvelles colonies venues d'autres régions. On voyait près de Vence les Corsegolins dont le nom atteste des habitants de la Corse (*Corsarum-incolœ*); — à Lantosque, des fugitifs Toscans ou étrangers; — à Draguignan, les Druides élevaient leurs autels ou dolmens, dont on voit encore des restes aujourd'hui.

Nous arrivons presque au berceau de Rome. — C'était à l'époque du règne de Tarquin l'ancien, et au moment où les villes grecques de l'Asie mineure disputaient aux Phéniciens l'empire de la Méditerranée, un chef Phocéen (1) nommé Euxène ou Protis, que les uns disent fugitif, les autres banni de sa patrie, aborda, en 600, sur les côtes des Ségorégiens avec ses compagnons, et de-

(1) Justin, l. 43 — Athénée, l. 13 — Papon, Bouche, etc... *Histoire des Gaulois*, par A. Thierry.

Digitized by Google

manda un asile. Seranus, le roi de ce peuple Salyen, était en fête et il avait convié à un festin tous les prétendants à la main de sa fille Gyptis. Euxène fut des invités. Il plut à la jeune fille qui lui présenta la coupe, l'épousa, et lui apporta en dot le territoire rocailleux et escarpé sur lequel il bâtit Marseille au bord de la mer. Il appela bientôt à lui de nombreux compagnons et ceignit la nouvelle ville de remparts, avec une citadelle consacrée à Minerve et des temples hors des murs en l'honneur de Diane Ephésienne et d'Apollon Delphien. La Pythonisse Aristaque qui lui avait annoncé ses futures destinées, fut prêtresse du sanctuaire d'Apollon.

Avec les dieux de la Grèce et leurs fêtes voluptueuses, les Marseillais importèrent sur le sol celtique les arts et la civilisation de leur patrie. Les Salyens, comme tous les peuples barbares, repoussèrent ces nouveautés, bien que grâce aux Grecs, ils apprirent à greffer leurs arbres, à cultiver leurs vignes, leurs terres et à se grouper dans les villes murées. — Mais ils voyaient d'un œil d'envie, sinon de mépris, ces nouveaux-venus, et de la jalousie vont naître les perfidies et les guerres à outrance.

Comanus avait succédé à Seranus. Un chef d'une autre peuplade se présenta devant lui et lui dit: « Une chienne était prête à mettre bas, elle demanda avec instance au berger un endroit où elle pût déposer ses petits. Celui-ci, touché de compassion, le lui accorda; mais quand la chienne eut mis bas et que les petits furent devenus grands, elle se fortifia si bien, qu'aidée d'eux, il n'y eut plus moyen de les faire déloger. » — Comanus comprit l'apologue et forma le complot de tout exterminer. C'était à l'époque des fêtes de la déesse Flora. Les Salyens envoyèrent à cette solennité l'élite de la jeunesse. Ils cachèrent un grand nombre de guerriers tout armés dans des paniers d'osier, recouverts de branches d'arbre et de fleurs, et les conduisirent dans des charriots à Marseille. La foule des Ligures suivit. Une parente de Comanus, fiancée à un jeune Phocéen, découvrit toute la conspiration aux chefs Marseillais. Quand les conjurés eurent franchi les portes de la ville, on cerna les charriots. 7,000 Liguriens furent massacrés avec leur roi, et depuis, à chaque solennité, les Marseillais firent fermer leurs portes et mirent des sentinelles.

Digitized by Google

Cette terrible exécution eut un grand retentissement chez toutes les peuplades, et un frémissement se fit entendre des bords de la Macra jusqu'au pied des Pyrénées. Marseille triomphait.

La ruine de Phocée par Harpagus, lieutenant de Cyrus, amena encore une partie des fugitifs à Marseille : ce qui accrut de nouveau la puissance de la colonie Grecque (536). — Au bout de cent ans, elle couvrait déjà le littoral de ses stations maritimes, depuis les Empories en Espagne jusqu'à Hyères. — C'était Astromela près de la Crau, Délos, Ponthieu, les Incaries à l'ouest de Marseille; et à l'est Cithariste, Maire, Mines, Ceirache, Carsici, Pomponio (Poquerolle), Alconis (Cavalaire), Herculea-Cucuba, Athenopolis (Golfe de Sambracie ou Grimaud). — D'autres Phocéens s'étaient établis en Corse et en Italie. Les Romains se lièrent bien vite d'amitié avec eux et leur ouvrirent le port d'Ostie. C'est en partie avec l'or des Marseillais que le capitole fut racheté aux Gaulois (390) (1). — Cependant un chef Salyen nommé Caramande, mettant à profit les invasions des Gaulois, était parvenu à former une nouvelle Ligue de tous les Ligures. « Ne voyez-vous pas que bientôt nous serons anéantis; d'un côté les Romains, de l'autre les Grecs menacent notre indépendance. — Pourquoi rester asservis et payer un honteux tribut? Ne sommes-nous pas plus forts et plus nombreux. » Il faisait aussi appel à leur religion. Ses discours, fortifiés par ceux des Druides, enflammaient l'ardeur belliqueuse des chefs ou des députés. — A sa voix, une armée puissante envahit le territoire des Marseillais. Il en était venu de tous côtés, comme les torrents en un jour d'orage roulent le long des sentiers escarpés de nos montagnes (2). Caramande, après la fatigue d'une longue marche, s'était endormi quelques instants au milieu des siens, quand tout-à-coup il vit devant lui une femme aux traits majestueux, ayant un arc à la main, et vêtue d'une tunique. « Gardez-vous, lui dit-elle, gardez-vous bien de cette guerre... elle serait votre ruine. Je protége Marseille. » Puis elle disparut.— Le chef salyen réveillé, et tout bouleversé de ce songe, appelle ses confidents, et leur fait part de ce qu'il a vu et entendu.

(1) Tite Live — livre 5 — ch. 34. (2) Dion-Cassius.

Digitized by Google

Ceux-ci lui disent que ce pouvait bien être la principale déesse des Marseillais... Caramande, pour s'en assurer, se rend au temple de Diane hors des murs, et ayant reconnu dans la statue les traits de la déesse qui lui avait apparu, il se hâta de l'apaiser par un riche collier d'or et des sacrifices, fit la paix avec les Marseillais, congédia son armée, et envoya des députés jusqu'à Ephèse pour offrir des dons à l'autel vénéré (1).

C'était en 375.— Les Ligures acceptèrent la condition que semblait leur faire une puissance supérieure.— Marseille continua de grandir. Son commerce amenait dans son sein les richesses des nations; mais sous sa forte administration aristocratique, elle se gardait du luxe qui énerve. Son conseil général, formé de six cents hommes des plus apparents, décidait la paix ou la guerre, faisait les lois qu'on écrivait sur des tables exposées en public. Un sénat de quinze membres élus par le conseil, rendait la justice (2). Les arts et les lettres étaient déjà en honneur. De hardis navigateurs, comme Pythéas et Euthymènes, s'avançaient jusqu'à Thulé (Islande), ou au-delà du Sénégal.—Dans leurs voyages d'exploration sur la Méditerranée, ils étudiaient toutes les positions qui pouvaient offrir quelque avantage à leur commerce,— ou quelque abri contre le mauvais temps.

De la pointe de la Napoule au cap de Saint-Hospice, il est un vaste golfe, formant d'autres golfes secondaires, magnifique et luxuriant bassin dominé par les hautes montagnes des Alpes qui, d'échelon en échelon, comme un amphithéâtre, descendent à la plaine de Cannes, où est le golfe Juan; — à la plaine d'Antibes, où est le golfe d'Antibes; — à la plaine de Nice, avec sa baie des Anges. Enfin, aux deux extrémités, à droite et à gauche, s'élèvent les massifs de l'Estérel et du col de Tende, ayant à leurs pieds et auprès de leurs anfractuosités, à droite et à gauche, les belles rades de la Napoule et de Villefranche ou Port-Hercule. Ces beaux sites n'échappèrent pas aux Grecs-Marseillais. Ils essayèrent de s'établir d'abord à la pointe de la Garoupe, où il n'y avait que quelques cabanes de pêcheurs Décéates. — A l'autre extrémité, en

(1) Thierry (*Histoire des Gaulois*). (2) Papon, 1er vol., pag. 505.

Digitized by Google

face de la pointe d'Antibes, ils convoitèrent entre les embouchures du Paillon, ce rocher détaché ou cap, appelé aujourd'hui Château de Nice.

Ce que voyant, les Ligures des bords du Var, Salyens et Alpins accoururent en armes dans la plaine du Var pour repousser les envahisseurs: Védiantiens de Cimiés, Nérusiens de Vence, Décéates, Oxybiens, Ligaunes, les vingt peuplades de ces quartiers furent complètement battues, et les Phocéens, maîtres de ces parages, créèrent la ville de Nice, Nicopolis (ville de la victoire) en mémoire de cette bataille décisive. — La station de la pointe de la Garoupe s'appella Antiboul ou Antipolis (ville en face de Nice) et fut consacrée à Neptune et à Diane. Ces deux forteresses continrent les Ligures de la montagne et assurèrent aux Marseillais la libre possession de la belle rade de Port-Hercule (368 à 300). Marseille est reine de la Méditerranée. — Pour prouver de quelle considération jouissait dans l'univers la cité phocéenne, nous ajouterons qu'Alexandre-le-Grand reçut avec honneur ses députés.

Rome maintenant lui tend les mains, et ces deux républiques se liguent contre leurs ennemis communs, les Carthaginois et les Ligures.

La prise de Régulus, deux naufrages, la défaite de Drapane, engagèrent les Romains à faire une alliance offensive et défensive avec les Marseillais : car les Alpins et les Salyens, profitant des nouvelles incursions des Gaulois, et de la première guerre punique (264-242), menacèrent d'une ruine complète les colonies phocéennes. — Trois fois, Décéates, Oxybiens, Védiantiens, Ingaunes, Eubriates, Nérusiens, se jetèrent sur les colonies de Nice et d'Antibes; trois fois ils furent repoussés dans leurs bois et dans leurs montagnes; ils éprouvèrent même une défaite complète en 1234.

Écoutons Florus (1):« Les Ligures qui habitent au pied des Alpes maritimes, entre le Var et la Macra, cachés dans leurs rochers et leurs forêts, nous donnèrent plus de peine à les trouver qu'à les vaincre. — Des bois immenses couvraient alors presque toutes nos

(1) Joffredy et Bouche.

Digitized by Google

montagnes aujourd'hui dénudées. — Cette nation rude, sauvage et légère à la course, se croyant assez protégée par les lieux mêmes qu'elle occupe, s'adonnait plus au vol qu'à la guerre. — Aussi, fut-elle la première, au-delà des Alpes, à ressentir la vigueur de nos armes, après que, par ses insultes et ses attaques, elle eut donné lieu à notre fidèle alliée et très-aimée cité de Marseille de se plaindre d'elle. — Jamais guerre, ajoute Polybe, ne surprit plus les Romains, tant à cause de l'obstination de ces peuplades, que du courage de nos troupes et de l'horreur des combats, bien qu'elle ait été inutile, les Ligures écoutant leur furie plutôt que la raison. »

Annibal paraît. La deuxième guerre punique éclate (202-201). Dès que Publius Cornelius Scipion eut nouvelle des Marseillais qu'Annibal franchissait les Pyrénées, il partit d'Ostie avec soixante navires, relâcha à Port-Hercule et alla débarquer à la plaine de Foz, tandis que son collègue Simpronius cingla vers l'Espagne avec une autre flotte de soixante-cinq bâtiments. Mais trois jours de retard donnèrent à l'armée carthaginoise le temps de pénétrer dans les Gaules, de passer le Rhône à Orange et de s'engager bientôt après dans les Alpes. Nos Ligures se hâtèrent de grossir les troupes d'Annibal. Publius Scipion, de son côté, dut retourner à Gênes, d'où il se posta dans les plaines de Turin. — On sait les défaites terribles du peuple-roi. Cependant, la victoire de Zama ayant ramené Mars du côté des Romains et ruiné Carthage, ils firent sentir aux alliés d'Annibal le poids de leur terrible vengeance. Les Gaulois cisalpins furent exterminés, et surtout les Boiens. Lucius Bœbius, préteur, franchit le premier le col de Tende, pour châtier les Alpins et les Salyens des bords du Var. Il était chargé de faire rentrer dans le devoir tous les Ligures qui inquiétaient les colonies marseillaises de Nice et d'Antibes, et d'opérer sa jonction avec Caton, vainqueur des Ibères aux Empories.

Nos Ligures avaient appris à se retrancher derrière d'énormes blocs de pierres posées, sans ciment, les unes sur les autres. Cimiés voulut résister ; elle fut ruinée et ses huttes livrées aux flammes... Nice reçut la légion libératrice, qui continua bientôt sa marche du côté du Var. Intémiliens, Védiantiens, Ectines et au-

Digitized by Google

tres, fuyant, s'étaient retirés du côté de Vence, la plus forte place d'armes des Salyens des bords du Var (1). Bœbius voulant aller les chercher jusque dans leurs repaires, franchit le fleuve au gué de Gattières, et il campa sur la rive droite, pour se reposer des fatigues de la marche et prendre de nouvelles forces, avant de s'engager dans ces montagnes escarpées.

La nuit était sombre, et un orage s'amoncelait sur les hauteurs qui dominent les vallées du Var et de l'Estéron. Tout à coup, au milieu des grondements du tonnerre, sans qu'on s'y attendît le moins du monde, Nérusiens, Gallites, Oxybiens, Décéates et Ligaunes, Bérites et Egnitures, Vélaunes et Trullates, fugitifs de Cimiés, habitants des vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya, se précipitent, comme une avalanche, en hurlant et frappant sur leurs boucliers d'airain. La légion romaine et son chef, surpris, furent massacrés jusqu'au dernier (189).

Le sénat, à cette nouvelle, frémit de douleur et d'indignation, et chargea le consul Manius d'aller venger la république. Il fut vaincu.— On se demande quelquefois comment il se fait que Nice et Antibes aient eu tant de peine à se développer. — Il est bien facile de comprendre que les Ligures, victorieux, ruinèrent tout ce qu'avaient déjà fondé les Marseillais dans nos parages.

Tous les Grecs se trouvaient dans le plus grand péril. Marseille envoya des députés à Rome. La république était elle-même très-occupée. La Grèce se mourait; la même année, 182, voyait expirer Philopemen en Messinie, Annibal en Bithynie, Scipion à Rome. Philippe de Macédonie, appelait, jusque dans les Gaules, les peuples à se soulever. Paul-Émile, assiégé dans son camp par les Cisalpins, ne s'en tirait que par un combat douteux. Il fallait pourtant que le sénat agît promptement en faveur de sa fidèle alliée. Antibes et Nice étaient au pouvoir des Ligures. Le soulèvement des Alpes avait pris des proportions énormes depuis surtout que la Gaule cisalpine avait été déclarée province romaine (163). Caius Flaminius, Popilius Lénas et Lucius Pupius furent désignés par la république pour se rendre à Nice et à Antibes, et

(1) Dion Cassius.

Digitized by Google

accompagnés des ambassadeurs phocéens, ils abordèrent à Egitna (Cannes) en 155.— Les Ligures s'étaient portés en foule sur ce point, et ils couvraient le littoral. Ils sommèrent Flaminius de s'éloigner; mais celui-ci n'ayant pas l'air de les comprendre, ni de les écouter, continua d'opérer le débarquement. On en vint à un engagement : il y perdit tous ses effets; deux de ses esclaves furent tués, lui-même blessé, et obligé de rentrer sur ses navires. C'est à grand' peine, en coupant les câbles et en abandonnant les ancres, qu'il se sauva à Marseille, où les soins les plus empressés lui furent prodigués.

L'année suivante, Quintus Opimius, consul, partit de Rome à marches forcées, pour combattre les Décéates et les Oxybiens, maîtres d'Antibes et de Nice. Ayant délivré Nice, il plaça son camp le long du fleuve Apros (le Loup), et y attendit les Ligures qu'il savait rassemblés et prêts à combattre (1).

Il commença par délivrer Antibes, et se rendit de là à Egitua où Flaminius avait reçu cette insulte. Il prit la ville d'assaut, en réduisit les habitants en esclavage, et envoya à Rome, chargés de chaînes, les auteurs de l'outrage. Cela fait, il s'avança vers l'ennemi, du côté de Cagnes (Onèpe). Les Oxybiens comprenant qu'ils n'avaient à espérer aucun quartier, se laissent entraîner par une rage aveugle et fondent impétueusement sur les Romains, sans attendre les Décéates, qui venaient se joindre à eux au nombre de quatre mille. Le consul, ainsi attaqué brusquement, fut d'abord étonné et inquiet de l'audace furieuse des barbares; mais, en homme expérimenté et intelligent, il augura favorablement de l'issue du combat. Il fit donc sortir ses troupes du camp, les harangua et les lança au pas de course sur l'ennemi. Au premier choc, qui fut rapide, il rompit soudain le front de bataille des Oxybiens, en tua un certain nombre, et mit le reste en fuite.

Cependant, les Décéates, après avoir réuni leurs forces, arrivent pour partager les dangers des Oxybiens. Ils trouvent tout exterminé, rallient les fuyards, et attaquent bientôt les Romains avec

(1) M. Allisé — *Histoire des îles de Lerins.*

Digitized by Google

un élan incroyable ; mais, vaincus dans ce combat, ils se soumettent sans retard, eux et leur cité, à la loi du vainqueur. Le consul, après cette bataille du golfe Juan, donna aux Marseillais la plus grande partie du territoire conquis. Antibes se trouva agrandie, comme Nice venait de l'être. Il força les Ligures à se retirer à une lieue environ des côtes, et à livrer aux Marseillais des ôtages qui devaient être renouvelés à des époques fixes ; il enleva les armes aux peuplades qui avaient combattu contre lui, et, distribuant ses troupes dans les bourgs, il passa le quartier d'hiver dans la contrée. Ainsi, cette campagne fut entreprise et terminée avec une grande célérité.— Les généraux romains continuèrent ensuite de fouiller les buissons et les ravins, enlevant les bestiaux et quelquefois même les hommes pour les vendre aux marchés de Crémone, de Mantoue et de Plaisance, ôtant les armes jusqu'à ce qu'il ne restât tout au plus que le fer pour cultiver les champs. Ces malheureux, au désespoir, brûlèrent eux-mêmes leurs maisons et tout ce qui était à eux et, contents d'affamer leur envahisseur, ils préférèrent mourir au milieu des flammes plutôt que de se soumettre. — Lorsque, plus tard, l'armée des Impériaux envahira nos montagnes, ces fils des Ligures, toujours les mêmes, y feront aussi une solitude à l'ennemi. — Ils dépêchèrent Cimbil au sénat pour demander merci. Celui-ci n'obtint que de vagues promesses. Quand l'Espagne fut entièrement conquise, que Carthage fut détruite, la Grèce subjuguée, que Rome compta neuf provinces ajoutées à son empire, avec des préteurs munis de pleins pouvoirs pour les gouverner, que Marseille, succédant aux Phéniciens, aux Rhodiens et aux Carthaginois, se trouvait la reine des mers, que depuis le temple de Dianium en Catalogne, jusqu'à Monaco, elle jouissait paisiblement de ses conquêtes sous l'égide de Minerve et la protection du Capitole, et qu'elle s'appelait l'Athènes Moderne, les Salyens osèrent pourtant encore ourdir un immense complot et menacer de nouveau la république grecque de Marseille. Les discordes intestines de Rome paraissaient très-favorables à ce mouvement insurrectionnel (126). Fulvius Flaccus, ce fougueux ami des Grecs, accourt contre les Saluviens et les Vocontiens, qu'il fut deux ans à soumettre. —

Digitized by Google

A peine fut-il parti, que le chef Teutomale ranima la lutte. Cette fois, le proconsul Caius Sextius Calvinus les harcela si bien par des attaques continuelles, qu'il força Teutomale à s'enfuir chez les Allobroges. Marseille reçut encore de Rome les terres des vaincus, jusqu'à une distance de trois lieues sur le littoral. Caius Sextius garda pour Rome le territoire d'Aix, où il assit la première colonie romaine sous le nom d'Aquæ Sextiæ (Aix), qu'il consacra à Minerve (124). Les Ligures n'eurent plus le droit de s'établir qu'à une certaine distance de la mer. Les Romains, à mesure qu'ils s'avancèrent dans le pays, continuèrent à occuper les points les plus appropriés à leur défense, et à y fonder des stations, postes, camps retranchés, châteaux d'où viennent les bastides, castra, castellum, qui étaient presque toutes consacrées au dieu de la guerre.

Cependant Teutomale, qui s'était réfugié chez les Allobroges, excitait ce peuple à prendre en main la cause de la Gaule menacée. « Voyez, s'écriait-il, ils finiront par tout envahir. »

Régnait alors sur les belliqueux Arvernes un roi puissant nommé Bituit, dont l'opulence était fabuleuse. Il montait, dit-on, un char d'argent massif. — Il écouta les propositions des Allobroges, tandis que les Eduens, jaloux de la prépondérance des Arvernes, se mirent sous la protection des Romains, d'après le conseil des Marseillais. — Ainsi, les Marseillais avaient livré le Midi aux Romains, les Eduens leur ouvrirent la Celtique, et les Rémois, plus tard, la Belgique.

Le sénat se hâta de conclure, avec les Eduens, le traité de Bibracte (122), par lequel ils obtinrent, comme Marseille, le titre d'alliés et amis du peuple romain. Le consul Domitius Ahénobardus battit les Allobroges à Vénasque. Bituit attendait à son tour, près du Rhône, avec ses deux cent mille hommes. Plusieurs milliers de dogues, qu'on laissait à jeun, afin de les rendre plus féroces, hurlaient dans les intervalles des lignes gauloises. Monté sur son char d'argent, le chef Arverne s'écriait: « Les voilà donc, ces Romains; il n'y a pas là un repas de mes chiens. » — Vaincu, il fut mené à Rome et traîné sur son char, au milieu des huées de la populace. — L'année suivante, Quintus

Digitized by Google

Fabius Maxime, au confluent de l'Isère, tailla encore en pièces l'armée allobroge; et tout le pays compris entre l'Isère, le Rhin et la Méditerranée, reçut le titre de Province consulaire, d'où la Provence (122). Un proconsul y fut envoyé chaque année. — Elle s'appela aussi Braccata, à cause du costume des habitants, pour la distinguer de la Gaule Cisalpine qui, ayant adopté la toge romaine, se nommait *Togata*. — L'arc de triomphe d'Orange fut élevé en mémoire de ces victoires. Narbo-Martius passa le Rhône en 118, et fonda, chez les Tectosages, la colonie de Narbonne, sentinelle de Rome dans les Gaules. Un préteur ou proconsul gouvernait la Provence en 118.

Les Marseillais continuaient à garder leur autonomie et leurs villes sur tout le littoral. Antibes et Nice avaient à peu près le même gouvernement que la métropole. Un chef, nommé *Episcopos*, y résidait; l'administration civile était confiée à un conseil, comme à Marseille, d'où l'on tirait les administrateurs. La noblesse était composée des chefs militaires et, plus tard, de tous les propriétaires; un corps de prud'hommes représentait les artisans. Les agriculteurs s'appelaient *sartori*. Chaque année, on nommait un pouvoir exécutif et judiciaire. — Les dieux de la Grèce et de Rome avaient envahi tout le littoral de leurs sanctuaires. Le temple d'Hercule, à Monaco, était toujours en grande renommée. A Antibes, on adorait Neptune; à Grasse et à Saorge, Jupiter Ammon; sur la plage, où sera Fréjus, Apollon; à Cimiés, comme à Riez, Apollon; Mars et Cibèle, à Vence et à Riez: Cibèle était aussi la grande divinité de Pennes et de Narbonne. Diane avait son autel à Cimiés, Vénus à Arluc (Ara luci), et à Cagnes, ancienne Onepe, ou Isclos Veneris.

Rome ne voyait pourtant pas sans envie la république marseillaise, florissant au milieu de ses nouvelles conquêtes; et, en fondant Aix et Narbonne, elle avait déjà ses vues. — Une nouvelle invasion et ses discordes intérieures suspendront ses projets.

Quand les Cimbres et les Teutons firent irruption, ils trouvèrent partout déjà le peuple-roi comme une barrière; ils se jetèrent sur la Gaule en 107, battirent les légions sur le lac Léman et à Orange, et franchirent les Pyrénées, pour aller ravager l'Espagne;

Digitized by Google

le sénat trouva dans le génie de Marius un libérateur. Les Teutons furent mis en pièces à Aix, en 102, et les Cimbres à Verceil, en 101. — Suivent les proscriptions, les pirateries, les rivalités de Marius et de Sylla, les guerres des gladiateurs, et la terrible conjuration de Catilina, dont les feux avaient enveloppé la Gaule elle-même.

Les Allobroges, d'abord fidèles au sénat, ayant espéré que leurs révélations leur attireraient quelque marque de reconnaissance et quelque adoucissement dans les impôts et dans les vexations dont les accablaient les questeurs et les agents de Rome, s'étaient aperçus qu'il n'y avait rien à attendre de la république déchirée par les factions. C'est pourquoi Cotugnat, homme puissant en richesses et en habileté, souffla dans l'esprit des siens une nouvelle ardeur pour recouvrer leur liberté. — Le feu de la guerre, comme un vaste incendie, courut des vallées aux montagnes et, en quelques semaines, toutes les peuplades comprises entre l'Isère, le Rhône et le Var, étaient sur pied (60).

Le préteur Promptinus envoya immédiatement dans notre bassin de Nice et d'Antibes son lieutenant Manlius Lentinus, qui mit garnison à Antibes et à Nice, et monta faire le siége de Vence (1), où les Alpins, insurgés, s'étaient fortement retranchés. La petite cité nérusienne ne se rendit qu'après une vigoureuse résistance aux aigles invincibles. — Mais quelques jours après, tous les habitants des villages environnants, aidés des peuplades voisines, Gallites, Ligaunes, Oxybiens, Décéates, se jetèrent sur la ville et parvinrent à débusquer Lentinus, qui s'en vengea par une dévastation complète du territoire. L'avantage n'en resta pas moins aux Ligures, et les Romains n'osèrent pénétrer plus avant dans la montagne. Cotugnat ayant eu nouvelle par un émissaire du soulèvement des Alpins, essaya, en remontant la Durance et le Verdon, d'opérer sa jonction avec eux, et déjà il s'était mis en marche, quand Promptinus, aidé des troupes fraîches qu'il venait de recevoir de Rome, lui barra le passage. La défaite des Allobroges amena la soumission complète de la Provence, qui s'affaissa dans ce dernier effort (61).

(1) Dion Cassius.

Digitized by Google

Tout fut fini chez nous. Rome comprit d'ailleurs que pour régner sur les montagnards des Alpes maritimes, il fallait suivre sa politique ordinaire vis-à-vis des vaincus qu'elle redoutait. L'autorité romaine, sous la main habile des Césars, va être à la fois si douce et si forte, qu'on n'entendra plus parler de révoltes sur les bords du Var. On commença par créer les grandes voies romaines. On fit des routes de communication qui, en donnant aux armées le moyen de pénétrer dans les montagnes, portèrent partout les armes, en même temps que la civilisation romaine, tout en laissant aux peuplades liguriennes leur autonomie.

César trouva nos pays tout à fait pacifiés, quand il fit la conquête des Gaules (58-49). Fréjus (Forum Julii) s'éleva sous ses ordres pour être l'arsenal maritime de la Provence, avec une enceinte qui devait contenir quatre-vingt mille habitants; Cimiés, trente mille. — Horreum, près de Grasse, la Napoule, au pied de l'Estérel, devinrent des cités toutes romaines. On construisit la voie Julienne. C'est même en partie sur les bords du Var que César se recruta pour marcher sur Pompée (49). D'ailleurs, les Ligures embrassèrent d'autant plus volontiers le parti du vainqueur des Gaules, que les Marseillais tenaient pour Pompée. La rivalité et la haine n'avaient jamais pu être déposées. — A cause de cet attachement pour César, Cimiés, Vence et les antiques cités liguriennes, reçurent de lui, en reconnaissance, faveurs, affection, confirmation de leurs anciens priviléges; ce que leur continua Octave-Auguste. — Après la victoire de Pharsales, Jules-César accourt châtier Marseille révoltée. Soixante mille hommes inondèrent les plaines du Var et d'Antibes. Il ordonna, en descendant de l'Estérel, de hâter les travaux de l'arsenal maritime de Fréjus, et d'y amener la mer dans un port magnifique. Il laissa, aux Marseillais vaincus, pour s'en faire des amis plutôt que des ennemis, il leur laissa, contre toute espérance, leurs droits et leurs juridictions. Nice ne fut plus rien à côté de Cimiés, qui fut décorée du titre de cité et de capitale des Alpes maritimes. Une légion avec un préfet militaire y résida et envoya des détachements aux nombreuses stations militaires de la Gaude, de Coursegoules, de Vence, du

Digitized by Google

Pont du Loup, d'Oppio, du Bar, du Puget, de Saorge, de Monaco.

Les factions se réveillent à la mort violente de César. Les flottes d'Octave et d'Antoine croisent sur les côtes. Lorsqu'Antoine eut été vaincu à Modène, il y avait dans l'armée un grand nombre de Salyens et d'Alpins. Le rendez-vous général se fit encore entre le Var et le Paillon. Lépide, qui avait le gouvernement de la Gaule, était uni avec Antoine par les liens de la parenté. Plancus, nommé consul en 42, désertant le parti d'Antoine, prit en mains la cause d'Octave. Brutus s'avançait vers les Alpes maritimes ; Plancus avait pénétré dans le Dauphiné pour mettre, disait-il, ce brigand entre deux feux. Lépide s'étant rapproché d'Antoine, campait avec quarante-huit mille hommes au pont d'Argent, près Vidauban. Lucius Antoine, frère de Marc, franchit le premier l'Estérel avec l'avant-garde. — Plancus Plotius, frère du consul, fut envoyé vers Fréjus avec quatre légions. Lépide, gagné par Plancus, opère tout à coup un mouvement vers Aups. Aussitôt Antoine charge un certain Juventius Laterensis de courir vers Lépide; Octave accepte aussi ses propositions. On se rapproche, on forme le second triumvirat, et Plancus ne sauve sa vie qu'en sacrifiant la tête de son frère. Chaque triumvir cimente par le sang d'illustres victimes, cette nouvelle alliance..... Cent quarante sénateurs furent immolés, et la voix de Cicéron fut étouffée dans ces horribles proscriptions.

L'amitié entre les méchants est de courte durée. Après une lutte acharnée, la bataille d'Actium assura l'empire à Octave Auguste. Sa flotte fut ramenée triomphante à Fréjus, et l'empire fut fondé l'an 30 avant J.-C.

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

D'Octave Auguste à Néron.

Sommaire : — Auguste à Narbonne ; — révolte des Gaulois ; — assemblée de Lyon ; — Cottius ; — Tibère ; — Claude ; — Néron ; — monuments romains ; — voie romaine ; — inscriptions ; — division et gouvernement.

Auguste comprit ce qu'il avait à attendre de la Gaule, s'il pouvait se l'attacher. Il voulut à cet effet se rendre en personne à l'assemblée de Narbonne, où se trouvèrent réunis tous les députés des peuplades. Là, par ses manières affables et ses libéralités, il se concilia l'esprit de tous ; il accorda le droit de cité à nombre de villes, maintint les anciennes libertés, accorda de nouveaux priviléges, fit réparer les routes et entre autres la voie Julienne. Il divisa la Gaule en quatre régions subdivisées en dix-sept provinces et en cités ou districts. Notre province fut appelée Alpes-Maritimes, avec Cimiés pour préfecture ; chaque préfet eut une légion sous ses ordres. Il y eut un décurion à Vence et des lieutenants au Puget et à Saorge. — Antibes et Nice restaient toujours marseillaises.

Les préfets pour les provinces, et les décurions pour les cités, à l'exemple d'Auguste, réunissaient chacun dans leur circonscription les trois pouvoirs, militaire, politique et religieux, comme le prouve évidemment l'inscription de Vence où Véludius est nommé décurion, prêtre et magistrat. Les municipes ou cités continuaient à se gouverner d'après leurs coutumes, ayant leurs assemblées générales où elles votaient les impôts et les subsides demandés pour l'empire, se jugeant par leurs propres juges et exerçant, par des chefs élus par eux, la police municipale. — Ceux qui ont pré-

Digitized by Google

tendu que la Provence n'avait rien gardé du gouvernement celtique et du municipe romain, auraient dû examiner attentivement l'origine de nos libertés communales. — Quand les cités revendiqueront au XI^e^ siècle leurs priviléges, elles s'appuieront constamment sur l'ancien droit romain, et les villes modernes n'obtiendront de faveurs qu'en rapport avec celles des vieilles cités romaines. — Cependant les Druides qui, depuis Auguste, voyaient crouler leur puissance et démêlaient sous ces larges concessions l'habile politique de l'empereur, ourdirent une vaste conspiration. « C'en est fait de votre indépendance, s'écrièrent-ils? Rome vous tient dans ses serres, elle vous impose ses chefs et ses prêtres; elle vous bâtit des monuments, pour leur servir de forteresses; elle anéantira jusqu'aux noms de vos peuplades, et elle vous enchaînera, comme elle enferme ses dieux dans des murailles. O Ligures, ne voyez-vous pas que vous ne vous appartenez plus?.. Où sont vos dieux? Vous-mêmes, vos troupeaux, vos époux, vos fils, votre sang, tout est maintenant aux Romains... » Ces discours trouvèrent de l'écho dans les montagnes; déjà d'un bout de la Gaule à l'autre, le cratère allait éclater, quand Drusus, fils adoptif d'Auguste, fut aussitôt envoyé à Lyon. Pour connaître les tribus fidèles, il se hâta de convoquer une nouvelle assemblée générale. — Chaque peuplade, soit terreur, soit dévouement, s'empressa d'envoyer ses représentants et protesta, séance tenante, de son amour pour Octave-Auguste et pour la république; et comme témoignage de cet acte solennel, elle vota un temple au divin empereur. Arles, Narbonne, Marseille se hâtèrent d'imiter les Lyonnais. Les députés, de retour dans leurs villes, amenèrent leurs concitoyens à élever des temples, des statues, des pierres dédicatoires au bon génie de l'empereur, *Numini Cæsaris*, *Divo Augusto Imperatori*. Nombre de villes prirent le nom d'Auguste.

Nos Alpes-Maritimes avaient déjà commencé à s'agiter, et c'est en souvenir de leur soumission pleine et entière, que fut construite, sur les hauteurs qui dominent Monaco et Villefranche (Port-Hercule), cette tour dont Pline nous a laissé la description, et qui a donné son nom à la Turbie (*Turris in via ou Tropæum*). Cette belle tour était couverte de bas-reliefs, de faisceaux d'armes sur

Digitized by Google

marbre blanc. Deux portes latérales au nord et au midi donnaient accès dans l'intérieur. Au-dessus s'élevait la statue colossale de l'empereur, vainqueur des Alpes-Liguriennes. On y lisait :

IMP CAES. DIVI F. AVGVST
PONT MAX IMP XIII TRIB POT X VII
S. P. Q. R.
QVOD EIVS DVCTV AVSPICIISQVE
GENTES ALPINAE OMNESQVAE A MARI
SVPERO AD INFERVM PERTINEBANT
SVB IMPERIVM PR REDACTAE SVNT
TRIVMPILINI CAMVNI VENNONETES
ISARCI BREVNI NAVNES FOCVNATES
VINDELICORVM GENTES QVATVOR,
CONSVANETES VIRVCINATES LICATES CATENATES
ABISVNTES RVGVSCI SVANETES
CALVCONES BRIXENTES LEPONTII VIBERI
NANTVANTES SEDVNI
VERAGRI SALASSI CENTRONES MEDVLLI
VCELLI CATVRIGES BRIGIANI
SOGIONTII EBRODVNTII NEMALVNI
EDENATES ESVBIANI VEAMINI GALLITAE
TRIVLLATI ECTINI VERGVNNI
EGNITVRI NEMENTVRI ORATELLI
NERVSII VELAVNI SVETRI
NON SVNT ADIECTAE COTTIANAE CIVITATES XII
QVAE NON FVERVNT HOSTILES ITEM ATTRIBVTAE
MVNICIPIIS LEGE POMPEIA. (1)

Il n'est pas parlé des Oxibiens et des Décéates dont presque tout le territoire avait été donné aux Marseillais depuis le traité de *Cannes*. Les Védiantiens de Cimiés étaient déjà soumis. Les Marseillais eux-mêmes s'empressèrent d'élever des monuments à Octave-Auguste. C'est pendant qu'ils employaient des hommes de nos pays à extraire des pierres de l'Estérel, et à tailler des colonnes de granit, que Vence en obtint pour son temple de Mars. — L'inscription qui porte *donum Massiliensium civitati Vinciensi*, ne laisse aucun doute à ce sujet. Octave-Auguste assigna même certains revenus à l'entretien de ce sanctuaire.

(1) Pline, liv. III, chap. 20.

Digitized by Google

Le règne d'Auguste s'acheva l'an XIV de J.-C. pour faire place à celui de Tibère (14-37). Quoique Tibère soit un type de cruauté, il fit pourtant chérir son administration dans les provinces. Toutes les villes Marseillaises furent déclarées indépendantes par un de ses édits; mais Nice n'ayant pas voulu se séparer de Marseille, laissa toutes les faveurs impériales à Antibes et fut éclipsée par Cimiés, au pouvoir de Rome. Bouche prétend que l'île Planasia, où Tibère fit mettre à mort Agrippa, petit-fils d'Auguste et fils de Germanieus, ne serait autre que l'île de Lérins. Quelque temps après, un certain Clément, affranchi d'Agrippa, s'enfuit secrètement de l'île Planasia dans l'Étrurie, et entreprit de se faire passer pour Agrippa. Là, ayant fait croître sa barbe et ses cheveux comme son maître, il pénétra dans Rome avec une troupe de séditieux; Tibère usa de ruse; un certain Salluste, soudoyé par l'empereur, s'insinua si bien dans l'affection du faux Agrippa, qu'il s'empara de sa personne et le conduisit pendant une nuit dans le palais impérial: « Comment as-tu osé te faire Agrippa? lui cria Tibère. » — « Du même droit que tu t'es fait toi-même César » (1). — Sous Caligula, la ville de Fréjus, féconde en hommes renommés, et qui avait déjà donné le jour au célèbre Roscius, au poète Gallus, au sénateur Grœcinus, philosophe tant célébré par Sénèque, et l'une des victimes de l'empereur, au littérateur V. Paulinus, mettait le comble à son illustration, en devenant la patrie de Julius Agricola, beau-père de Tacite. Sa mère, Julie Porcilla, habitait souvent Cimiés, où elle avait une maison de campagne.

Claude (41-54) successeur de Caligula, côtoya nos rivages avec la flotte qui le transporta à Marseille, pour son expédition de la Grande-Bretagne. Une tempête le força de relâcher aux îles d'Hyères. — Néron apparaît en 51 (2). — Cottius venait de mourir en léguant ses états à l'empire. Cette partie des Alpes fut réunie à la province des Alpes-Maritimes, avec Chorges et Cimiés pour villes principales. Afin d'identifier ces nouvelles peuplades aux mœurs et à la législation des Romains, Néron accorda ou con-

(1) Tacite, 1er livre des Annales. — Suétone, ch. 4.
(2) Suétone et Tacite. — Bouche, 478.

Digitized by Google

firma aux habitants des Alpes-Maritimes le droit de citoyen latin. — Ces peuples reconnaissants lui érigèrent des statues. Aussi lit-on à Chorges cette inscription: « A Néron, pieux prince, invincible Auguste, Annius Rufinus, préfet ou procurateur des Alpes-Maritimes, dévoué à sa divinité et à sa majesté. » — Nous savons sous Néron quel était le préfet de Cimiés, il se nommait Claudius Paternus et commandait la 22me légion. Son fils Cassius Paternus était décurion de Vence. Lucius Valerianus aussi décurion de Vence après Cassius, avait épousé Vibia Paterna; sa femme Vibia a laissé des traces nombreuses de sa présence sur les bords du Var. Un tombeau à Gattières renferme les cendres des Vibius, et un autre à Cagnes celles de Vibia Melpomène. La 22me légion avait un détachement au Pont-du-Loup, où Cossia Chrysis, femme d'une piété incomparable, élève un monument funèbre à C. Julius Flavianus, chef de cornette dans la 22me légion.

C'est sous Néron que Marseille revendiqua Antibes et Nice, comme étant de sa juridiction. Antibes préférant être romaine, fut assimilée aux villes italiennes, mais Nice resta marseillaise. — D'ailleurs Antibes, plus ancienne que Nice et autrefois capitale des Décéates, avait toujours été en rivalité avec cette ville plus moderne, ce qui explique la double acception d'Antipolis.

Les inscriptions romaines, les monnaies, les ossuaires, les ruines des vieux castels qui jonchent la terre, nous rappellent à chaque pas la grande Rome.

C'est Cimiés qui dans son silence et dans le recueillement de son abbaye, nous montre sur son sol bouleversé, dominé aujourd'hui par la croix et par l'église Sainte-Marie, l'ancien prétoire que le peuple croit visité par des génies, le cirque avec son enceinte, ses arcades et ses petites pierres carrées que vingt invasions n'ont pu anéantir, ses temples de Diane et d'Apollon, ses thermes, ses aqueducs, ses tombes de marbre. Nous aurions tout un musée des seules antiquités de Cimiés, si l'on n'eût pas disséminé toutes ses richesses historiques. Les consuls de Nice ont donné, en 1625, ce qu'ils en avaient au musée de Turin; le prince de Monaco en faisait une collection; les étrangers en ont emporté tout ce qu'ils ont pu. Les PP. de Cimiés, en reconstruisant leur église Notre-Dame, ont

Digitized by Google

découvert tombes, lampes sépulcrales, monnaies. — Sulzer, en 1776, a trouvé sur le Haut-Gairaud l'empreinte du coq avec le caducée de Minerve. M. de Nieubourg découvrit bagues, colliers, boucles d'oreille, statuettes ou dieux domestiques en bronze, en or, en argent; chaînes d'or, moulins à bras, instruments de labourage, sculptures, tombes en marbre. — Nombre d'inscriptions nous font vivre avec les préfets de Cimiés et des Alpes-Maritimes. Nous croyons voir se dresser devant nous ces chefs de cohorte, ces décurions, les duumvirs, le vieux sénat (Ordo), les trois colléges, les riches patriciens; ce sont des mères éplorées, de jeunes filles, des enfants très-chéris, des épouses très-fidèles, de valeureux soldats, qui nous rappellent ce vers des Géorgiques:

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

Rien comme Cimiés ne parle au cœur méditatif. Ces riches habitations modernes, semées sur les ruines d'une cité qui comptait trente mille habitants dans son enceinte, ces croix, ces chapelles qui, sur les débris des divinités fabuleuses, semblent intercéder pour les mânes des Romains, n'est-ce pas une belle et touchante élégie?

Parcourons toute la campagne, la propriété du comte Garin, le jardin des Pères, St-Pons, Gairaud, St-Barthélemy; — visitons Tourrettes avec son ex-voto aux dames Védiantiennes, Aspremont, Châteauneuf ou Ville-Vieille, Falicon, Drap, Villefranche, Eze, Laghet, la Turbie, Monaco, le cap St-Martin, partout est Rome ancienne; — Au Puget-Théniers est l'inscription de Publius Niger; à l'Escarène, à Saorge, près du Mont-Jove, avec son temple de Jupiter; au champ d'Or de Peille, pays formé par une colonie venue du Mont-Pelion, dans le temps des factions de Rome; à Appi, près Sospel, tout est romain. — Faut-il nommer chaque pays? Contes (*Castrum de Computis*) où les administrateurs venaient rendre leurs comptes; Roccanière de Lucéram où l'on a trouvé des pièces de Néron; Utelle avec son ossuaire au quartier de St-Jean, Camp-Aul près Lantosque, Cri-bella de Breil, Roquebillère et ses eaux thermales, Bendejun, temple de la *bonne déesse Junon*, St-Sau-

Digitized by Google

veur où l'on a trouvé cette agrafe avec l'inscription AMMIA; le quartier Calcaria de Roubion; Amène ancienne Abusium, Dalluis fondé par le centurion Caius Allius dont le tombeau est à Apt, Gillette, Cigalle, antique Alassia des Phéniciens, Glanum ou Glandèves, Cigalle avec ses pièces de Vespasien et ses tombeaux, Briançonnet, Bairols, Mas, Bonson, Aiglun; les lieux les plus escarpés avaient leurs postes romains.

Passons le Var. — Les gués les plus fréquentés, les mamelons les mieux exposés étaient occupés, comme le prouvent Grimond de St-Laurent-du-Var, les Gaudes, Gattières, Carros, le Puget-Treize-Dames, Cagnes avec son Isclos Veneris, et son nom antique d'Onepia, le Pont-du-Loup et le Loubet, ancienne Oxybitum. —Villeneuve, Opio, le Bar, Caussols, Coursegoules, Cipières, Séranon, nous ont laissé des souvenirs de Rome.

Vence, cette vieille cité Nérusienne, a rangé autour de sa cathédrale, antique sanctuaire de Mars et de Cybèle, ses inscriptions aux empereurs, ses colonnes marseillaises taillées dans l'Estérel, son ex-voto au Mars-Vintium. Rien de plus curieux que l'inscription trouvée à Coursegoules. — St-Vallier montre la tombe d'une jeune fille d'un général romain. — Et Antibes? que de ruines et d'inscriptions! — Près de l'église se dressent encore deux tours romaines; on lit au pied de l'une d'elles AMCFTAEXTES. — Cette ville était consacrée à Neptune et à Vénus; les inscriptions grecques y sont mêlées aux latines; elle eut, quand elle se fut donnée à Rome, sénat, flamines, cirque, aqueducs; ses fabriques aux Blanqueries, ses salines au quartier St-Roch, ses saumures de thon en firent réellement la rivale de Nice. — On voit encore sur la route de Vence à Antibes, dans la propriété de Vaugremont, les restes d'un trophée. On a trouvé en creusant le port d'Antibes, en 1660, candelabres, lacrymoires, lampes, médailles des douze Césars, tombes de marbre.

Parlons de Grasse (Grassari, marche ou étape militaire) avec son temple de Jupiter Ammon, Auribeau (Horreum belli, grenier des Romains), Mougins (Mons-Ægitna), Cannes, ancien castrum *marcellinum* ou *francum;* le quartier de Cordula à Valauris, Biot, la Napoule, antique Epulia, ou *navalis polis*, avec son Mars

Digitized by Google

Olloubio, peut-être celui que ce dieu possédait au Pont-du-Loup. Mandelieu (Mantolocus); Arluc (Ara luci) avec son bois sacré et son sanctuaire de Vénus, les îles de Lérins remplies de vieilles ruines et d'inscriptions, Avignonet (Ave-Dionea) comme Avignon, parceque les marins y saluaient Vénus en passant; tels sont les vestiges que le bassin du Var offre encore à notre curiosité de l'antique domination des Césars.

Où s'élèvent plus tard des abbayes, des chapelles à la Sainte-Vierge, à St-Martin, à St-Pierre, à St-Jean, c'étaient autrefois des temples à Vénus, à Diane, au dieu Mars, à Mercure, à Apollon. — Presque toutes les stations, Veilles, etc., étaient consacrées au Dieu de la guerre.

Nous suivons avec les pierres milliaires découvertes dans ces derniers temps, la grande voie romaine de Rome à Arles, appelée voie Aurélienne ou chemin Romain (1). Il est à remarquer qu'elle s'éloignait souvent des côtes, et traçait de grands circuits dans la montagne, pour se garantir des pirates, ou pour dépister la flotte ennemie. Les lieux de ravitaillement étaient aussi placés à l'écart et dans des endroits retirés, c'est ce qui nous explique l'Horreum Belli à Auribeau.

La voie Aurélienne, commencée sous le consul Aurélius Cotta l'an 75 avant J.-C., n'aboutit d'abord qu'à Pise; Marcus Emilius Scaurus la continua jusquà Savone, et Jules-César jusqu'à Arles. C'est pourquoi elle prend indifféremment le nom d'Aurélienne, Emilienne ou Julienne. — Il devait bien y avoir antérieurement des chemins, surtout dans la partie qui appartenait aux colonies grecques de Marseille; mais c'est aux Romains que revient l'honneur des véritables routes, dont la construction nous étonne encore dans les pays où elles se sont conservées. — La voie Emilienne suivait, de Ventimille à Menton, à-peu-près la route actuelle. De Menton, elle tournait le cap Martin (poste romain consacré à Mars) et arrivait au quartier des Veilles, nom qu'il porte encore aujourd'hui.

(1) Nous nous sommes servis, pour les inscriptions, des ouvrages de MM. Risso, Joffredo, Scalliero, Arnaud, Alliés, etc.

Digitized by Google

On a trouvé là ces inscriptions que M. le comte de Cessolles a fait transporter au palais de Monaco:

IVL CÆSAR
AVGVSTVS IMP
TRIBVNITIA
POTESTATE
DCI

—

IMP ANTONIVS
PIVS FELIX
AVG PONI
CVRAVIT
DCI

—

Voici les trois inscriptions qu'on a découvertes sur le territoire de Monaco:

IMP CÆSAR
AVGVSTVS
TRIBVNIT
POTESTAT
DCIII

IMPCÆS
AVG IMP
POTESTATE III
DCIV

—

IMP CÆSAR DIVI
TRATANI PARTHICIF
DIVI NERVÆ TRAIA
NVS HADRIANVS AVG
PONT MAXTRIB POT III
COS III VIAM IVLIAM
AVGA FLVMINE TREB
IN QVÆ VESTVSTATE
INTERCEDEBAT SVA
PECVNIA RESTITVIT

(Elle est à la Bibliothèque).

—

En quittant la Turbie et en suivant le quartier de Simbola, vers Laghet, on a découvert les inscriptions suivantes, en pierres milliaires:

IMPCÆS
ANTONIVS
PIVS FELAVG
PONI CVRAVIT
DCVI

—

IMP CÆ
AVG BTPX
TRIBVNICIA
POTESTATE
DCVII

—

Même inscription qu'au n° 5. . . . . .
DCVI

—

Même inscription qu'au n° 5, au quartier de Darquie
DCVIII

—

I OS

V I

—

VL

Au quartier de Darquie.

Ce sont des fragments de pierres milliaires.

—

La voie romaine arrivait à Cimiés par le quartier de St-Pons, descendait par St-Barthélemy, St-Étienne, et longeait les côteaux jusqu'à St-Antonin pour traverser le Var, en face de l'église ac-

Digitized by Google

tuelle de St-Laurent; là, il devait y avoir un pont romain. Les pierres milliaires découvertes ne se reconnaissent plus qu'à la Gabelle (territoire de Valauris):

A Valauris:	A N.-Dame de l'Estérel:	Au Cap Roux:
TIB CÆSAR	NERO CLA	. . . . .
DIVI AVG FAVG	DIVI CLAV	. . . . .
PONT MAXIM	GERMANIC	IBVNIT
TRIB POT XXXII	NTI CÆSARISPRO	POTESTATE
VIAM REFECIT	NEP DIVI AUG AB NEP	
(à la Gabelle).	CÆSAVG	VIII
	GERMANICCVS PONT	
—	MAX TRIB POT IIII MPIV	—
	COS III P P RESTITVIT	
	—	

Des embranchements ou chemins muletiers allaient desservir les vallées de la Vésubie, de la Tinée et du Var. — On leur a donné le nom de voies royales jusqu'en 1789. — Une route longeait les deux rives du Var. D'autres chemins se détachaient sur Vence, Grasse, Coursegoule, Gréolières et les Basses-Alpes. On suit à-peu-près encore toutes ces anciennes routes de la montagne.

Les grands de Rome et les impératrices appréciaient aussi déjà le délicieux climat de Nice. Néron y envoya Poppée de triste mémoire.

Les habitants de Cimiés dédièrent à l'impératrice Salonine, femme de Gallien, l'inscription suivante:

A Cimiés:	A St-Étienne (Nice):
CORNELIÆ SALONINÆ	
SANCTISSIMÆ AVG	IMP CÆS FLAVIO
CONIVG GALLIENI	VALERIO CONSTANTINO
IVNIORIS AVG ORDO	AVG F CONSTANTINI PII
CEMENEL CVRANT	AVGVSTI FILIO
AVRELIO IANVARIOVR	
V F	—
—	

A St-Étienne:	A Cagnes:	A Valauris:
IMP CÆSARI DIV	. . . . .	IMP CÆS
	OTI DIVICO	FL VAL
—	NSTANTINI	CONSTAN
	AVG PI	TINOPP
	—	—

Digitized by Google

Vence est surtout riche en inscriptions aux empereurs:

IMP CAESARI
DIVI ANTONINI
FIL DIVI SEVERI
NEPOTI
M AVRELIO ANTO
NINO PIO FEL
AVG TRIB. PONT III
COS. III PP.

—

PVB CORNELIO
LICINIO VALE
RIANO NOBILIS
SIMO CAESARI
PRINCIPI IVVEN
TVTIS NEPOTI
ET FILIO DD
NN VALERIA
NI ET GALLENI
AVGG ORDO
VINTIENTIVM

—

IMP CAES
M ANTONIO
GORDIANO PIO FEL
AVG PONT MAX
TRIB POT II PPCOS
CIVITAS VINTDEVO
TA NVMINI MA
IESTATIQVE EIVS

—

IMP CAES
C MESSIO QVIN
TO TRAIANO DEC
IO PIO FELINVIC
TO AVG PMTPIB
POT III COS II PP
CIVIT VINT

—

IMP CAES

—

Dallage de la cathédrale en 1858.

—

Formons enfin de tout ce que nous avons recueilli dans les divers auteurs, comme un nécrologue des anciens Romains des Alpes-Maritimes:

PETRONIAE VERAE MATRI
PIISSIMAE FILIVS VERVS
V F

—

(Cimiés).

MARIANELLA

(Ancienne propriété Gubernatis).

—

TI IVLIO TI IVLII FR MI
DVPLI CO I NAVT
LIB FAVSTO PATRONVS

(Id.)

—

PANES M
SA RIF DAL
MATA E AVES
H B M (Id.)

—

SEX CASSIO L F
CAM ALB PRIAMVS I
F D S

(Id.)

—

AVRELIO DEM
ENCIONIS IBR
ODIONIOCO O
SERE BONI
H R D (Id.)

—

L NONIO QVADRATO COI
NAVT S MVMMIUS Q MANILIVS
ET CAI VENIVS RVFVS

(Id.)

—

D S
IVSTINA
VIVA
SIBI POSVIT

(Près du cirque).

—

M BAEBIO PA
TERNI FIL
CLAVO VRSO
BAEBIA PAVLINA
FRATRI OPTIMO

(Trouvée en 1654).

—

D VESVCCIVS
CELER
CENTONDIS
V S

(Id.)

—

HERCVLI
LAPIDAR
ALMANI
CENSES

(Abb. de Cimiés).

—

ALBICCIAE Q F
PAVLLINAE
ALBICCIA VSIONI
FILIA GALLA

(Chemin St-Laurent).

—

Digitized by Google

C VALERIO MATERNI
HEREDES
DIGNO MERENTI
(Trouvée en 1654).

—

AN IV
ALBI COLAAGA
TELEMERIS
MERENTISSIME
(Chemin St-Silvestre).

SPARTAC PATERNAE VXORI
RARISS CVIS IN VITA TANTA
OBSEQVIA FVER VT DIGNEMĖ
MORIA EIVS ESSET REMVNERA
DA VERDVCC MATERNVS
OBLITVS MEDIOCRITATIS
SVAE VT NOMEN EIVS AETERNA
LECTIONE CELEBRARETVR H
MONIMENTVM INSTITVIT
(St-Barthélémy).

VALERIAE MA
TERNAE
EX TESTAMENT
ELVIAE PATER
IVAE FIL
ALBICCIA MA
TERNA HERES
LDDD
(Trouvée en 1654).

—

QVADRATVS
MVTVMBAL F
COH GAET
PSILM MILSSER
H ET (Cimiés).

—

DM
SEX SVLPICCIO CO
SABINO VEXILLA
COHOR III. LF HISCR
GRATIANI II
L T H M H S
(St-Barthélémy).

—

SEXTO CASSIO LF
CAMALB PRIAMVS
F D S

—

CLEMENTILLAE
QVE VIXIT AXVMVDV
VERA MATER FIL PIIS
PMOECIA VERA MATRI
POSVERVNT
(Cimiés).

—

L SERVILIO F L ROGAT
L SERVILIVS TVIENES ET
L SERVILIVS ABASCANT
ET SERVILIA LLIB LAIS
OPTIMO PATRONO
SVA VOLVNTATE
FECERVNT
(Ancien jardin du Gouvernement).

—

L MILLINO
L MILLINVS
HERAGO
RAS
FRATER
(Église St-Sauveur).

✻

SELANIO M F
(Cimiés).

—

M IVLIVS MARTIALIS
T IVLIAE PIIS MANIBVS
(Cimiés).

—

T AVRELIO DE MENCELONIS
FRODIONIO CO I NO TERIDONE
HERFD I T (Cimiés).

—

M M A

FLAVIAE BASSILLAE CONIVG CARISSIM
DOM ROMA MIRAE ERGA MARITVM AMORIS
ACQVE CASTITATIS FÆMINAE QVAE VIXIT
AN XXXV M III DIE XII AVRELIVS
RHODISMANVS AVG LIB COMMEM. ALP
MART ET AVRELIA ROMVLA FILIA
IMPATIENTISSIM. DOLOR EIVS ADFLICTI
ATQVE DESOLATI CARISSIM ACMER F E
E S A DED L (St-Pons).

—

FLAVIO VERINI FILIO
Q SABINO DECVRIONI
II VIRO SALINCIV SVA
II VIRO FOROIVL FLAM
PROVIN ALP MAR OPT
PATR FABERNARI
SALINIENS ES POSV
ERVNT CVRANTIBUS
MATV MANSVETO
ET ALBVCI
IMP COMMODO
III ET ANTISTITIO
BVRRHO C OSS
(PP. de Cimiés).

—

Digitized by Google

MAN GEMINO
INGVO
VII VIR ET GE
GEMINA FILIA
PATRI PIIS ET
ALBICIA MATERNA
MARITO INCOMP
(Cimiés).

—

MEMORIAE SANCTISSIMAE
C SVBRII SECVNDI
PRIMATIS ET PATRONI PROVINCIAE
PIETATIS ELOQVENTIAE MORUM
MAGISTRI
SVBRIVS SEVERIANVS FRATER
IMMATVRA MORTE EIVS DECEPTVS
(St-Pons).

—

XXXX ANNIS VIXIT
BIS DVO IVNGANTVR QVOS MENSES QVATTVOR AVGENT
..... MORTIQVE DIES FELIX SI LONGIOR AETAS
MANSISSET QVAM DVRA SIBI FORTVNA NEGAVIT
O MISEROS HOMINES VIVVNT QVI VIVERE NOLVNT
VIVERE QVI DEBENT FATO MORIVNTVR ACERBO
(St-Pons).

—

C MARIVS CIMOGIO
MIL COH III LIG HSE
(Vigne des Carolins).

—

D M
ALBICII LICINI ET
ANTONI LIBERALIS
(Vigne des Carolins)

—

APPOLLONIO
DIONYSIO
MIL COH NAV
TIC H
(Cimiés).

—

INTEGRITATE
BENE MERITA
Q DOMITIO Q F
NO II VIRO AMP
BIS ET COLLEG
CIVIT CEMENEL
CVIVS PVBLICA
TIONIBVS ET
I.....I VIRIS EP
COLLEGIIS TRIBVS
ET DE POPVLO
OMNI CLEVM
L DDD
(Cimiés).

—

DM
C MANTI PATERNI IC
ACBVTIA NERONI I
EIVS ERG ADFLICTION
MARITO INCOMP FEC
CVM QVO VIXIX AX
(Cimiés.)

—

. . GALENVS
. . EVTICHI
. . VIR AVG
DOMITIANAE AELIVS VX
ORI MERENT. . .
(Cimiés).

—

C VALERIAE CANDIDAE IMMATVRA
MORTE SVB VALERIVS VIATOR ET
SECVNDINA NEPOTILLAE FILIAE
EXOPTATISSI FECERVNT
(St-Pons)

—

MEMORIAE CATTIAE EVCARPIAE
CONIVGIS OPTIMAE
C MVLTE IVS SECVNDINVS MARITO
(Couvent de Cimiés).

—

IVCINIVS RVBTANII PODI
MIL COH LEG
(Vigne des Carolins).

—

MATVCCIA PATERNAE
IMMATVRA MORTE SVBTRACTAE
Q VIXIT ANN XXV MV
EXPAGO LI
L MATVCCIVS CARINVS ET
AELIA MATERNA PARENTES
(St-Pons).

—

QVIRINO LAVREO
CEMENEL DECVRIO
EQVO PVB
AEBVSIA LAVREA MATER
DD.
(St-Pons).

—

Digitized by Google

L PETREIO M
PETREI DOMES
ICI F Q VIR
II V EPVL M
EIVS FILIVS
IC IC
(Cimiés).

—

SEXTILIUS
MONTANIFER
NIG MIL COH LIG
NIGRI COMAN
SEXTVL OPTA
TVS POSVIT
OB MERITA EIVS
(Cimiés).

—

POELIO
SEVERINO
VT PRAES
OPTIMO
ORDO CEM
PATRONO
(St-Pons).

—

. . . . . .
TRI PIISSIMO POSVIT OB CVIVS
DEDICATIONEN DECVRIO. . . . ET VIR
AVG VETERANIS IONCIALB SPORTV
LAS XII DIVISIT ITEM COLLEGIIS XI
ET RECVMBENTIBVS PANEM ET VINVM
PRAEBVIT ET OLEVM POPVLO VIRISAC
MVLIERIBVS PROMISCVE DEDIT
LDDD (A Cimiés, 1658).

—

SEXTO IVLIO MONTANI FI
MIL COH LIG
SEXTILIVS OPTATVS
P OB ME
(Vigne des Carolins).

—

CAIVS IVLIVS MARTIANVS
TI IVLIAE PIIS....
PATER (Cimiés).

—

MAXIMVS VEL
OCT I MIL COH
LIGVR VIVVS
FECIT SIBI
(Cimiés).

—

VALERIO MA
TERNO HEREDES
DIGNO MERENTI
(St-Barthélémy).

—

L SVCIO VELOCI
F MIL CORNICVL
COH LIG MAXIMVS
FRATER FECIT
(Cimiés).

—

SALLONIAE HILLARIAE
SALLONIVS ACHILLAEVS I....I V
ORTA PARTHENOPE FILIA
DVLCISSIM.....
(Cimiés).

—

C ANTOSIO VELOCI
C ANTOSIO M F VERO
ANTOSIA CF PO ITA
PARENTIBVS ET FRA...
(Cimiés).

—

IOVI OM
CAETERISQVE DIIS
DEABVSQVE IMMOR
TIBCL DEMETRIVS
NICOME PROC AVG NN
ITEM CC EPISCOPSEOS
(Vigne du sieur Galéan).

—

VIPPIA CLEMENTILLA MATER
COMINAE MARCIAE FILIAE PIEN
TISSIMAE QVAE IMMATVRA MORTE
SECESSIT VIX AN XIV M III D V
MERENTISSIN CO TVM
FRATRES FECERVNT
(Cimiés).

—

MARIVS RVFVS
C TICIN ET MIL
COH MONTANORVM
PRIM STIPEND
XXV H S EST

—

VALERIO MATERNI H
HAEREDES DIGNO MERE
TI (cimiés).

TITVS IVLIVS
CONDOLLI F
CAPATIVS MILCOH
MONT PRISTIP
XXX H SE

TITVS IVLIVS
CRI GALLO TIT
LIVISBV GALO
H F (cimiés).

C MEMMIO MACRINO
Q IIV MASSIL Q HVPEQVIT
VM PRAEFECTO
PRO II VIRO Q Q
AGONOTETAE
EPISCOPO
NICIENSIVM
AMICI
(A l'Évêché).

Digitized by Google

LAPID M H
VALERIANA ALPINA
IVLIO VALERI... SILV
FRATR SVO CAR ET
PIENTISSIMO
VIX AN XVIII M VII D XXII
(Cimiés).

. . . A ALICONI TRIB
. . . ALBINTIMILIENS
. . RAEFILIO MAEMILIO
. . EMILIO PROCLO F
RBARO NIENSI
IMA CONIVGIBVS
BI VIVA FECIT
(Église Ste-Marie à Villefranche).

A Gorbie,
près de l'ancien temple de
Diane, on lit:
TERTVLLINO
E V
. . . . . .
— VLLINVS

—

M AVRELIO MASCVLO V F
OB EXIMIAM PRAESIDATVS EIVS
INTEGRITATEM ET EGREGIAM ADOMNES
HOMINES MANSVETVDINEM ET VRGENTIS ANNONAE
SINCERAM PRAEBITIONEM AC MVNIFICENTIAM
ET QVOD AQVAE VSVM VETVSTATE LAPSVM
REQVISITVM AC REPERTVM SAECVLI FELICITATEM
CVRSVI PRISTINO REDDIDERIT COLLEC III
QVIBVS EX SCC PEST PATRONO DIGNISS
(Cimiés).

—

HIC REQVIES CII BONAE MEMORIAE
✣ SPECTABILIS ✗ EXPECTATVS Q VIXIT ✗
ANNVS L M VII ✗ CVIVS DP ✗ EST SVB ✗
DIE VIII KAL IVNII DN LEONE IVNIRE
VS SS
(Cimiés).

AVRELI
CHRISTIANE FIDEL
ET AVRELIO ETRV
FL SECONDINVS VX
ET FIL INFELICIS F
(Cimiés).

—

IVNIAE M F TERTVLLAE
L COELIVS NICANDER
(Monaco).

M COELIO LF FAB CRESCENTIO
AEDIL VIRO IVNIA M F
TERTVLLA MATER
(Monaco).

—

P L E EMILIO PATERNO FILIO
PIENTIS PARENTES INFELICISSIM
(Monaco).

EMILIA FILIAE
EMILIA MATER
OSSVARIVM FECIT
(Monaco).

—

MONTANVS VOCONTIVS
COH LIG MISSICVS VF
(Monaco).

IVNNI GOGNATI
ECOMIAC FECERVNT (Falicon)

—

DES. EX TESTAM
LAEMILIVS DANIVO
CRISPVS IBZAEA
COSCONIVS GALLVS
MILES
(à la Turbie).

IV IIV
CI VOL
RVSTICVS VIR
IV ISMI
I COTT AFR
H SE (Laghet).

MANILIA CF ET MAN
ILIAE EMINIO PATERNO
CONIVGI SVO BENEMER
MEMORIAE FECIT Q VIX
AN XXXVIII M XII D XXV
(Falicon).

Digitized by Google

ONISIVS MAT
M AE ONTONIVS
P
IOP HS

(Tourrette).

—

...ABRY... PATERNA Q FABRVM AVE
R FREQVENTIAM INCOMMORTVO XXX
REL FIL VERVS AN... MENVI Q MORI
I MVLVS MEN VID XIII ABRVPAT
FILIO POSVIT

(St-Michel de Barbalate).

—

EGQ MONI
CVNTINO
VIC CVN
P

(Escarène).

—

C VIPPIO VIP
PIAT E BERON
TERTIA VIPPIA
VIPPI F FRATRI
H EXT

(Col Rével).

—

MARCIA VERINA
METTIAE F FVSCI
NAE MATRI PI
PIENTISSIM
POSVIT

(Tourrette de Nice).

—

MOECCIAE
PATERNAE
Q ALBVC PV
DENTIANNAE
FIL VIVAE
FECIT I

(Tourrette de Nice).

—

VIPPIA CLEMENTILLA MATER
COMINIAE MARCIAE FILIAE PIEN
TISSIMAE QVAE IMMATVRA MORTE
DECEPTA VIX ANN XIIII M VII D V
MERENTISSIMA ET CO
TVM FRATRES FECERVNT

(St-Michel de Barbalate).

—

L' VIATIVS' MACRINVS
ET AEMILIA' PEPOS I' A' SIBI' ET
L' VIATIO' MACRINO' FILIO'
BVRCIAE' MV' F' SECVNDAE
AEMILIAE' MF MARCELLAE
VIVI FECERVNT

(Falicon).

—

MATRONIS
VEDIANTIBVS
PENISTALIVS PF
CL PATERNVS
CEMENELLENSIS
OPTIO AD ORDINEM
— LEG XXX F
PRIMIGENIAE
PIAE FIDELISSIM

(Tourrette).

—

N VATILIO I V E ALPINO ALD
VATILIAE N V E VEOMONAE
L'ATILIO N V CVPITO
CATILIO N V F ALPINO
MATILIO N V P PRISCO
ATILIAE N V F POSILIAE
ATILIAE N V F SECVNDAE
LICINIAE C F CVPITA NEF
T F I

(A Saorge),
sur les débris de l'ancien temple de Mars.

—

Q ALBICCIO
PVDENTI
Q ALBICCI
VS PVDENTI
ANVS PA
TRI DVLCIS
MF
—
M SATIR
IVR

(A la Turbie).

—

Q ENIBONDIVS
MONTANVS EX
LEG III ITALICAL
ORDINATVS EX EQ
ROM AB DOMIN
IMP MAR ANTONI
NO AVG ARAMPOSV
IT DEO ALBINIO
L M

(Châteauneuf et ville vieille).

—

CANTESIO VELOCI
CANTESIAE ME
CORNELIO LVCIO
ANTESIO VERO
ANETIA CF POL
PARENTIB ET FRAT
—
F F

(Id.)

—

Q ENIBONDIVS
MONTANVS EX
LEG III ITALIC
ORDINATVS EX
EQVO ROMADDO
MINO IMP MAR
ANTONINO
ARAMPOSVIT DEO
OREVARO L

(Id.)

—

Digitized by Google

M MEMVNIO NF . . . . . VEDIANTIORVM
P VPITO DEC II VIR M . . . HERMES VOT LIB RED
MNTERRELAM CIVIT . . . SPES DIT L VAL VELOX
MNL NEMNIVS NIOSE CIVIOM . . . . MIL LEG X IIII
PATRI PP . . . . . RVT VICT R X
(Tourrette de Nice). (St-Laurent du Var) CLA EPE TINI
(Tourrette de Nice).

—

C IVLIVS SENECA SIBI ET SVIS
IMPERATORI PATRI TVRPENECIS
IVLIO OPTATO LVCIO IVLIO MARCELLO
C...ATO FRATRIBVS ET PULCHRAE VXORI
CAEPR IVLIAE CF MATERNAE
I MENSIBVS (Cagnes).

M DOMITIO ZOZIMO
DOMITI
PRIMOGENIVS
SOTER FELIX
PATRI PIISSIMO
(La Dorade).

—

DEO
MARTI IEVSO
DRINO PACBERETI
NI DE SVO SIBI
FECERVNT
(A la Penne).

C IVLIO FLAVIO CORNICVLARIO
LEG XXII PP FP STIPENDIORVM
XVII QVI VIXIT ANN XXV M XII D XXV
COCCIAE CHRVSIS CONIVX F
INCOMPARABILIS PIETATIS
(Pont du Loup).

PVB NIGER
CENTVRIO
IV LEG
VIV. SIBIFECIT
(Puget-Théniers).

—

BLAENIAE FRONTINELLAE CARISSIMAE PIEN
TISSIMAE DVLCISSIMAEQ AVL. P. ENIVS FRONTINVS
FIL. PAPIRIAE LVCILIANVS DEC ORECTENVS II VIR
FLAMEN ET VALERIA MATERNA FILIA ENIVS AVLINVS
FRATR SORORI AMANTISS ET SIBI POSTERIS ET SVIS VVFF
(Vence).

—

C T A M C
III N CC A I
(Cigalle).
—
. . . . . .
ALBANI
CAMIA II
. . . . . .
(Id.)

CVO . . . .
MILES LI . .
RICI PLA . .
BRICIV . . .
CIVS VE. . .
CL NEPIV . .
C VIBIVS . .
NIO FACERE .
(Châteauneuf de Nice).

IVON
FAVENT
INVENISTRI
(Vence).
—
ISM CL
IAQVAEDVC
(Vence).

M M
VIBIAE MELPOMENAE
(Cagnes).
—
IVLIO EVGENIO
IVLIVS CLEMENS
ALVMNO PIENTIS
SIMO FECIT
(Vence)

—

PAELIO PAMPHILO CALPVRNIA
PAMPHILE PATRI MERENT
ISSIMO POSVIT. AD QVOD OPVS
CONFEC. IVVENIVS NEMESI
ORVM IMPENDIVM DEDIT
(Les Némésis, Vence,).

IDAEAE MAIAE
VALERIA MARCIANA VALE
RIA CARMOSINE ET CASSIVS
PATERNVS SACERDOS TAV
RIBOLIVM SVO SVMPTV CELEBR
(Le Tauribole, Vence).

—

Digitized by Google

D. O.
IVCVNDILLA
MATER FILIO
ONESIPHORO
PIENT. VIVA
FEC. V. A. XXV
(Vence).

—

M LIVIVS LICOSTRATVS
LIVIO ONESIMO PATRI ET
LIVIA NICE LIVIO ONESIMO
MARITO ET LIVIO HERME
PATRONO VIVI FECERVNT
SIBI POSTERISQ SVIS
(Vence).

—

D M
MARTI VINCIO
M RVFINVS I···I VIR
SALINENSIS ET IN
COLA CEMENEL
EX VOTO
(Vence).

—

FINIS AGRI
CVRANTE AC
IVLIO HON
ORATO
PP PRAESID
ALP
(Vence).

—

MASSILIENS
DEDICANTE

PROCVRANTE
AVG EX
MARITIM
(Colonnes des Marseillais).
(Id.)

—

QVINTI FPA
TRI E MATPI
PIISSIMAE
GRAECINNA
E F MARCI
NA EXTR
IDDD
(Id.)

—

D. O.
MAECIA
MAECIANI FIL
VALERIA
VIVA SIBI FECIT

(Id.)

—

Q VIBIO SECVNDINO Q VIXIT
AN XII M VI D VIII Q VIBIVSQ VIR
SALIN CAPITO FILIO SVPRAMODVM
AETATIS PIENTISSIMO SIBI
POSTERISQ SVIS VIVVS FECIT
(A Gattières),

—

D M
LVCIVS GRATIVS EVTICHES
DOMVM AETERNAM SIBI
VIVVS CVRAVIT NE HEREDEM
ROGARET
(Vence).

—

FLAMINIVS MVCILIVS
CREMONIVS SVAE
VXORI BENE ME
RENTI FECIT
(A la Gaude).

—

ENNIA FVSCINA
VIBI SIBI
FECIT
(Vence).

—

D M
ET MEMORIAE
DVLCISSIMAE
G SECVNDINI
GRATIANI
SABINVS
NEPOTI
CARISSIMO
(Vence).

—

IVLIVS MARCIA
NVS AVRELIE SA
BINELLE CONIVGI
MERENTISSIME
FEC ET MAXIMIA
QVINTINA VIVIA
CORNELIES SABIN
ELLES SVE PIEN
TISSIME S... FEC
(Id).

—

T FLAVIO TL HILARIONI
PECVL COLL FABRI V LVSTRO XV
VNGVENTO AD IVR FRAG LVSTRO XVI
MAG QVINQ COLL FABRVM TIGNARIORVM
LVSTRO XVII HONORATET LVSTRO XVIII
CENSOR BIS AD MAGNA CREANDIS LVSTRO XIX
ET EXIVDEX INTER ELECTOS XXI AB OR
DINE LVSTRO XX.
(A Cipières).

—

L VALERIVS
FRONTINVS IV
VINICCIO MARI
NO FVSCINO
(Au Broc).

—

. . . ALVCOT . . .
AVA XX
. . . ALB V C (Oppio).

—

Digitized by Google

MITIS SVAE DOMI PIA EXPI
OMVTIO MANILIAE VELL
VSQ VRITVR SOCIAQ SEVERI
NI PATRIMA MATRIMAQVE
BENE MER FECIT IN MEMORIAM
ELH FEC
(Carros).

M ENNIO MARCIAN
OET MANILIAE MA
RCIANAE VIVENTI M
ENNIVS QVADRA
TVS ET ENNIA MARCI
ANA PARENTIBVS CARIS
POSVERVNT TROB (Carros).

—

L VALERIO P
ATERNO L
VALERIVS
VELOX LF DO
MITIA PAVLA PAR
ENS OPTIMO FILIO
(Carros).

LVCILLAE IVNNAE PIENTISSIMAE
ETL VIBBIO MARCELLO CAETE
RISQVE SVIS FECIT (Biot).

—

CLAVDIA TI F PRISCA VIRO OPTIMO
ET FLAVIA T PRISCILLA
PATRI OPTIMO (Cipières).

V F
CALBVCCIVS
EVVARISTVS
SIBI
T FECIT
(Villeneuve-Loubet).

—

LATTIVS VERVS SIBI ETLATTIO PATRI
ET LATTIO PVT PATRA
TESTAMENTO FIERI IVSSIT
(Antibes).

. . . . . .
. . BR . . M
. . BR . . P.
(Briançonnet).

—

PRO SALVTE
MIVLLIGVR
PROC AVG
AGATHOCLES
(Iles de Lerins, à Ste-Marguerite)

. . . . . .
. . VIC IT A MEIIA
MASSAE FILIA
MARTI OLLOVBO
V S L M
(A a Napoule).

QVADRATIAE SEXTINAE
VAL MARCELLA MATER
QVAE VIXIT AN XXXI
ET SIBI VIVA FECIT
(Au Bar).

—

D M
VENVS VICTORIAM
BENE MERENTI
(Antibes).

DIVI MANIO ATTICI FILIO
PATRI DIVI ANTONINI PRIN
DIVI TRATANI
(A l'église St-Sébastien, Antibes).

—

. . . . . .
IRNAE MVLTI
. . IVMNAE ET SI
VIVI F
(Vallauris).

. . . . . .
. . LIVS PATE
. . BI POSTERIS
. . CERVNT
(Vallauris).

BALBIAE
LUCILLA
(Vallauris).

. . . . . .
. . . VAL
SATVRNINI
SATVRNINI
(Au quart. St-Basile, Mougins)

—

D M
TEL VA
LERIO
T ILAREITI
O ETTIL MO
DERATVS PPF
(Mougins).

AVRELIAE LVCILIAE Q MATICIVS
ALBVCIANVS VXORIBENE DESE MERITAE
(Antibes).

—

QVI AMELIVS CELER CALVISIONE TVCIA
VXORI OPTIMAE ET VALL PIS MATER
(Antibes).

Digitized by Google

IVLIAE MARTIAE . . . NE VIBIVS LVCINIANVS ET NVMINIELLA LVCIANA HAEREDES
(Antibes).

—

COLLEGIO VTRICLA C IVL CATVLINVS DON POS
(Antibes).

—

O M
PVERI SEPTENTRIONIS
ANNORVM XII QVI ANTI
POLI IN THEATRO BIDVO
PLACVIT ET SALTAVIT
(Antibes).

—

SECVNDINO EQVO PVBLICO
(Antibes).

—

VIATORAVDI SILICET INTVS VENI
TABVLA ESTAENAEA QVAE TE CVNCTA
PERDOCET (Antibes).
(Présentée au St-Père en 1538).

—

P MANSVETA
SIBI ET CRLCS
L F C
(Antibes).

—

D M
QVIAMELIVS CELER CALVESIAE
TYCHAE VXORI OPTIMAE ET YAE
ELPIS MATER

—

L ALBVTIO COEVIANO ALBITIA CHRYSIS MATER
ET D POSTERISQVE EIVS VIVA FECIT
(Antibes).

—

NEPTVNO VERATIA MONTANA
DEXIDERIVS FEROX SIBI ET SVIS
(Antibes)

—

REIVS ARISTEIVS PRIMITI
VVS ARISTIAE PHILETENI PA
TRONAE BENE MERENTIS
SIMAE ET REIVS HERMES
VXORI MERENTISSIMAE
(Portée à Aix).

—

IVLIVS FLAMANIVS DECVRIONIS
FILIVS DOMOCATINAE EXORTVS
CIVIS SICILIAE INCOLA ANTIPOLITANVS
SIBI ET POSTERIS
(Id)

—

SEX IVL CA ARCHIC
(Antibes).

—

D M
IVLIO VALERIO
IVL PRIMVS FILIOMP
(Id.)

—

IVLIAE VICTORINAE
VAL CORNELIANVS
ET ABICELLA SECVN
DINA NVRVS FECERVNT
(Id.)

—

ARISTIAE VT . . .
CHIA SIBI VIVA
FECIT
(Id.)

—

AEMCFTA EX TESTAMENTO
(Id).

—

D M
DOMITIO MACARIO MACIVS RI
CILIVS ET DOMITIA FELICISSIMA
ALVMNO PIENTISSIMO
(Id.)

—

COLLEGIO ANTIPOLITANORVM
(Id).

—

M MOLTELIO CF VOLT SECVN
DINO FLAMINI II VIRO ANTIPOLI
HAEREDES EX TESTAMENTO
(Antibes).

—

IVLIAE MARTIAE NEVIBIVS
LVCIANVS ET MARIANELLA
LVCIANA HEREDES
(Antibes).

—

Digitized by Google

1. ΥΠΕΤΗCCΟΤΗΡ
ΜΙΟΥΑΙΟΥΑΙΡΥΟC
ΕΠΙΤΡΟΠΑΚΑΙC
ΑΓΑΘΟΚΛΗC
ΑΟΥΑΟC
ΓΥΧΑΠΕΠΑΝΙ

(Ierins).

5. ΑΝΤΙΠΟΛΙΣ ΚΑΙ ΟΙΠΟΑΙΤΑΙ ΟΙΓΕ
ΝΙΚΟΙΜΟΝ ΚΑΙ ΜΑΥΤΟΝΙΚΑΙΟΥΕ
..Α.ΑΡΙΟΝ ΚΑΙ..

(Antibes)

6.

7. Aigle Romain (Vence)

8. CEL ARI OL ISN LISSI AISE ECA VMP CIT

à la Gaude (Bastide)

9. Armes Tourelles de Vice.

2.

IVLIAE MELIANA LIBERTAE NIALLYSE VXORI MERENTISSIMAE VIVVS FECIT

IVLIVS FLAVIANVS DECVRIONIS FILIVS PROVINCIA INSULA ANTIPOLITANUS SIBI ET

à Antibes.

3.

INCOLASVM SENES HICTERRAE PERAGRATORVM
CIS BELLORVM CVS MERICANP
AC NATO NTC FXI
S RISV ICVOD IVIXIMVS HOCEST

à Antibes)

4.

DOM
PVC IBERTEN
TPIONIS AR.EU
QVIANTIOGLL
IN THEATRO SIOVO
PLACVIT ET SALTAVIT

à Antibes.

10.

SEXSVUCI
VSIRONIO
IRONIGNCI
RAIVCILUIC
CROTUCETI
D V P

Coursegoules (Autre-ville).

Cirque d'Antibes.

11.

Monument de la Turbie.

14.

12.

IMP. CONSTANTINVS AVG

SOLI INVICTO COMITI

Médailles trouvées à Vence

13.

à Antibes

Cirque de Cimiés

15.

Lith. P. Devin Nice.

N.B. Voici ne donnons ici qu'une partie des Antiquités du Département, ce devrait être l'objet d'une publication à part.

Digitized by Google

Digitized by Google

Division des Alpes-Maritimes. — L'Empire Romain, l'an 27 avant J.-C., fut divisé en quatre provinces: Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise et Belgique, formant soixante cités. — Antonin fit six provinces; Dioclétien, douze; Valentinien, quatorze; Gratien, dix-sept, et cent-vingt cités. Embrun devint alors capitale des Alpes-Maritimes, avec Cimiés pour préfecture militaire. — Ces provinces formèrent le diocèse des Gaules, ayant un préfet-général résidant à Trèves, et un vicaire ou lieutenant, à Arles. — Chaque province eut un président (præses); quatre trésoriers ou préfets résidant à Lyon, à Arles, Nîmes et Trêves percevaient les impôts. Six commandants militaires ou ducs se partageaient l'armée des Gaules.—Théodose-le-Grand forma deux empires; chaque empire eut deux préfectures; chaque préfecture plusieurs diocèses; le diocèse des Gaules renfermait dix-sept provinces, parmi lesquelles était celle de nos Alpes-Maritimes.

Quand Strabon, du temps de César, créait la science géographique, et qu'il englobait nos pays dans l'Italie, en tirant sa ligne du mont Viso à l'embouchure du Var, il oubliait trop que ni la Ligurie, ni le versant occidental des Alpes-Maritimes ne firent jamais partie de l'Italie.— Les Romains ont toujours appelé notre versant Gaule Transalpine, Narbonnaise ou Provence.

Les Romains cherchaient de préférence les fleuves pour limites naturelles; mais ce goût ne constitue pas une loi. — D'ailleurs, de même que les Pyrénées séparent l'Espagne de la Gaule, les Alpes de l'Allemagne, les Alpes-Maritimes séparent la Provence de l'Italie.

Strabon adoptait d'autant plus facilement le Var, que la puissance romaine avait été arrêtée au Var par les peuplades Celto-Liguriennes. — Là aussi se trouvait, il est vrai, la limite entre les Védiantiens de Cimiés et les Nérusiens de Vence, entre les Phocéens d'Antibes et ceux de Nice. — Cimiés était cité romaine, lorsque les peuplades d'au-delà du Var n'avaient pas encore fait leur soumission, puisque le trophée de la Turbie ne fut élévé, l'an 13 avant J.-C., qu'en mémoire de ce grand évènement. — Disons enfin qu'en aucun temps l'Italie ne dépassa jamais les Alpes-Maritimes; si l'on établit plus tard des limites entre les pays

Digitized by Google

conquis, on s'arrêta à la Turbie et non au Var. — Le Var n'est ni frontière naturelle, encore moins politique. Sous les Romains ce ne fut tout au plus qu'une limite administrative, comme celle de nos départements. Quand plus tard on l'a revendiquée, ce n'a été que pour essayer de nous asservir. — Lorsque l'on veut connaître quelles étaient chez nous les anciennes divisions des cités, ou districts des Romains, on les retrouve dans les diocèses des Alpes-Maritimes, chaque cité ayant droit à un évêque d'après le premier concile de Nicée. — Les diocèses de Vintimille, de Nice, de Glandèves, de Vence et d'Antibes, offrent donc les anciennes circonscriptions des divisions administratives de Rome et même des vieilles peuplades Gauloises les plus considérables. Le diocèse de Vintimille s'étendait entre la Roya et la Nervia; celui de Nice entre le Bas-Var et la Roya; celui de Glandèves entre le Haut-Var et la Vésubie; celui de Vence entre le Var et le Loup. — Du Loup à la Siagne, c'était le diocèse d'Antibes. — C'est ce qui forma autant de comtés sous Pepin-le-Bref.

Remarquez que le territoire des Phocéens d'Antibes s'étendit jusqu'au Var, lorsque par le traité de 156, les Romains vainqueurs des Décéates et des Oxibiens, obligèrent les Ligures de se retirer du côté de la montagne, à quatre stades de la mer, et d'abandonner le littoral aux Marseillais d'Antibes et de Nice, depuis la Siagne jusqu'à la Turbie, se réservant pour eux-mêmes ce qu'ils pouvaient conquérir plus avant dans les terres. — Les Nérusiens de Vence y perdirent la partie de leur territoire qui longeait la mer, et qu'ils recouvreront, quand, au v^me^ siècle, sera créé l'évêché d'Antibes démembré de Fréjus.

Administration politique. — Les Phocéens de Nice et d'Antibes conservèrent d'âge en âge quelque chose de leurs coutumes; ils gardèrent longtemps leur langue. Nous avons déjà décrit plus haut la forme du gouvernement municipal de Marseille. Mais les Ligures oubliant peu à peu leurs anciennes libertés, à force d'être décimés par les Romains, finirent par se façonner aux institutions romaines, et par se mélanger avec les colonies étrangères. — Chaque cité eut son ordo; Cimiés posséda trois colléges. — Chaque ordre ou collége se composait d'un conseil de dix ci-

Digitized by Google

toyens choisis, ou administrateurs. Rome était représentée dans la cité, par un décurion, à la fois, comme l'empereur, chef civil, religieux et militaire. A la tête de la municipalité étaient les duumvirs ou consuls, représentant les deux classes de citoyens libres. Un défenseur élu par l'assemblée était chargé de soutenir les intérêts du peuple contre les empiétements des gouverneurs. — Remparts, police, vivres, routes, excepté les grandes voies stratégiques, étaient du ressort de la municipalité. — Les villes maritimes s'étendant plus loin eurent des attributions plus considérables. De toutes ces libertés naquit le droit coutumier de chaque pays, surtout celui de s'administrer et d'être jugé par ses juges. — L'ordre suprême (*summus ordo*) créa la noblesse de chaque cité, espèce de noblesse patricienne. — Aux patriciens se joignit l'aristocratie militaire. Puis venaient l'ordre du peuple, ou de ceux qui possédaient au moins vingt-cinq arpents de terre; enfin la plèbe, composée des citoyens inférieurs et des artisans. Les esclaves n'étaient comptés pour rien. Ils étaient colons tributaires, affranchis, ou esclaves proprement dits.

Les propriétaires payaient seuls les impôts. Les duumvirs étaient responsables aux yeux de Rome.

Les impôts consistaient en redevances sur les fourrages, les grains, les bêtes, la gabelle, les cotisations par arpent, les mutations de propriété, etc., la capitation établie vers la fin du second siècle. La gabelle de nos pays était si considérable que le nom de Saliens avait été donné à nos Ligures, à cause de leurs nombreuses salines. — Le cros de Cagnes et la plaine d'Antibes, les plaines de Cannes et de la Napoule devaient être des salines considérables.

La religion de Rome était devenue aussi celle des Alpes-Maritimes. Tous les dieux de la Grèce et de Rome, Jupiter, Neptune, Apollon, Mars, Cybèle, Diane, Vénus, y avaient leurs sanctuaires et leurs fêtes.

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME.

La vraie Foi et les Empereurs jusqu'aux invasions des Barbares. (41-403)

Sommaire : — La colonie miraculeuse; — S. Trophime, S. Barnabé; — Néron; — S. Celse et S. Nazaire; — bataille d'Antibes; — Pertinax; — S. Bassus; — S. Pons; — Salonine et Valérien; — Dioclétien, S. Vincent et S. Oronce; — Sainte Dévote; — Constantin le Grand; — Évêchés des Alpes-Maritimes; — S. Honorat et Lérins.

Le souffle divin pousse la barque légère. Partie de Joppé sans voiles et sans mâts, elle glisse sur les flots, côtoie l'île de Rhodes, les Sporades fertiles en écueils, la voluptueuse Cythère, l'opulente Trinacrie, longe le golfe Ligustique de la Méditerranée et aborde miraculeusement à la Camargue. Que porte-t-elle dans ses flancs? Une tradition respectable nous dit que l'an 62 de J.-C., les Juifs, persécuteurs des fidèles, jetèrent dans une nacelle sans gouvernail Marie Jacobé, Marie Salomé et Sara, leur servante; Marie Madeleine et Marthe, Marcelle et Lazare le ressuscité, Cidoine l'aveuglé-né, Maximin, Ruf, Cléone et Joseph d'Arimathie.

C'était, sous les Césars, un mode expéditif de se délivrer des condamnés. — Néron qui l'employa envers sa propre mère, l'enseignera aux terroristes de 93.— Dieu se chargea de sauver les siens, et là où ils abordèrent s'élève encore aujourd'hui le bourg avec l'église des Trois-Maries. S. Lazare évangélisa les Marseillais; S. Maximin et S. Cidoine, les Aixois; S. Ruf, les Avignonais; S. Cléone, les Toulonnais; Ste Marthe délivra Tarascon d'un horrible dragon et Ste Madeleine se retira à la Sainte-Baume. Nice prétend qu'elle vécut quelques temps dans la vallée du Magnan.

Telle est la légende dite des Trois-Maries; elle a fait l'objet de nombreuses dissertations qui ne rentrent pas dans le but que nous nous sommes proposé (1).

(1) Histoire de Sainte Marie Madeleine, par le R. P. Gavoty, dominicain.

Digitized by Google

Les Alpes-Maritimes avaient déjà entendu parler de Jésus-Christ. S. Trophime, envoyé par S. Pierre en Provence, y fonda l'église d'Arles. S. Trophime est en vénération à Oppio et à Bouyon; S. Paul visita la Provence quand il installa, à Narbonne, Paul Sergius, son disciple.

Vers l'an 50, les Alpes-Maritimes furent encore évangélisées par S. Barnabé, apôtre de Milan. Un hameau de Coursegoules porte le nom de S. Barnabé. Mais le véritable missionnaire des bords du Var c'est S. Nazaire.

Néron irrité des progrès de l'église naissante, alors que son palais même était rempli de Chrétiens, alluma le premier le feu des persécutions. — Or, parmi les fugitifs de Rome était Nazaire, fils d'un israélite et d'une mère chrétienne; il avait été baptisé par S. Lin. Quand il sortait de la ville de Milan, sa mère qui venait de mourir, s'offrit tout-à-coup devant lui: « Mon fils, lui dit-elle, allez dans les Gaules, le Seigneur vous y attend. » — Nazaire poursuivit sa route jusqu'à Cimiés, où une riche dame nommée Marianella le recueillit. A la voix de l'homme de Dieu, tout ce qui avait le cœur droit à Cimiés et à Nice, embrassa la vraie foi, tellement que Dinomède, femme du préfet Dinovate, inclina elle-même vers l'Évangile. Cependant les ordres de Rome pressaient partout l'exécution de l'édit de Néron, et Dinovate, sous peine d'être dénoncé, se mit en devoir d'arrêter Nazaire. — Marianella cacha le saint. — Cette pieuse mère avait un fils nommé Celse, ange de piété et de candeur. « Mon fils, lui disait-elle devant Nazaire, voilà votre père. » Puis, s'adressant à l'apôtre: « Celse vous est acquis pour toujours; soyez son père, et qu'il ne vous quitte plus, afin qu'il aille au ciel avec vous. » — Et Celse: « Je ne vous quitterai plus, je serai martyr avec vous. » Quel maître! quel disciple! — On menaçait des plus terribles peines ceux qui récélaient Nazaire; c'est pourquoi celui-ci finit par se livrer lui-même, et Celse ne voulut pas l'abandonner. — Il se montre près de lui quand Dinovate demande à Nazaire: « Quel est ton nom? — Nazaire. — Ton pays? — Je suis citoyen romain ». — Se tournant vers le jeune Celse: « Et toi, dit le préfet, qu'es-tu venu faire ici? — Je suis chrétien. » Le préfet étonné, se fâche

Digitized by Google

par degrés, puis piqué au vif de ce qu'il appelle entêtement, lançant tour à tour des regards courroucés sur Nazaire et sur Celse, comme il ne pouvait frapper de verges un citoyen romain, il ordonna au bourreau de saisir le jeune enfant. — « Frappe, disait Celse, frappe encore, mais le vrai Dieu que je sers te jugera».

Le persécuteur et le bourreau vaincus par cette patience héroïque, qu'ils comparaient à celle des anciens Spartiates, envoyèrent les deux confesseurs de la foi en prison. — Nous voyons encore à Cimiés, dans le jardin des RR. Pères, le palais prétorien, qui reçut les prémices du sang chrétien dans les Alpes-Maritimes. — Rentré chez lui, Dinovate céda aux prières de sa femme, et accorda la vie à Nazaire, pourvu que celui-ci quittât le pays à l'instant même. — Celse voulut le suivre. Nos deux fugitifs arrivèrent à Vintimille, où Cornélius les saisit à son tour et les mit à la question.—Le capitaine des gardes s'étant rendu dans leur prison les trouva en prières, au milieu de rayons lumineux, ce qui le frappa d'admiration. — Cornélius pour s'en débarrasser les fit partir pour Rome. — Leur réputation les précéda dans la grande ville. Aussi dès leur arrivée Néron demanda-t-il à les voir. Mais sur ces entrefaites, ayant reçu une blessure à la chasse, il s'écria dans un mouvement de colère : « J'ai les dieux contre moi, parce qu'on épargne Celse et Nazaire.» A ces mots, Calobe, préfet des gardes, court à la prison et amène à Néron les deux victimes. Leur visage brille comme deux astres lumineux. Néron effrayé, ordonne qu'on les livre sur une barque à la merci des flots.—Ce qui fut exécuté.— La nacelle illuminée de l'éclat des deux saints, descend à Ostie, au milieu d'un peuple émerveillé qui borde les rives; elle avance en pleine mer, chavire en vue de Gênes, et nos deux saints marchent sur les flots. De Gênes, ils retournent à Milan. C'est là qu'Anobius commanda au capitaine Aspasius de leur trancher la tête (19 juin 68), huit jours avant S. Gervais et S. Protais. S. Paulin chantera plus tard le martyre de S. Celse et de S. Nazaire. S. Ambroise retrouvera leurs saintes reliques, dont toutes les grandes villes demanderont quelques précieuses parcelles. Nice n'en aura qu'au milieu du VII^e^ siècle (1).

(1) Pierre de Natalibus. — Joffredi. — Scalliero.

Digitized by Google

Le crime ne réussit jamais. — Le premier empereur persécuteur devient bientôt un objet d'horreur pour ses propres favoris.

La Provence, associée à la révolte de Vindex, accepta Galba (68). Othon, tout fumant du sang de Galba (janvier 69), eut à se défendre lui-même contre Vitellius. Cécinna et Valens se mettent aussitôt en marche du fond de la Gaule vers les Alpes. — Les Othoniens s'avancent par la voie Aurélienne, pendant que la flotte côtoie le rivage. — Marius Maturus, préfet de Cimiés, qui était entré dans la ligue de Vitellius, s'unit avec le préfet de Vintimille. Cette dernière ville est saccagée. Une bataille s'engage à Breil (*Prælium*), dans le quartier appelé encore aujourd'hui Cri-bella. — Menton est occupé par les Othoniens qui lui donnent le nom de l'empereur (*In memoriam Othonis*). L'armée victorieuse poursuit sa marche envahissante, tellement que Marius Maturus bat en retraite au-delà du Var, abandonnant Cimiés et Nice aux Impériaux.

Valens, averti par le préfet de Cimiés, avait détaché la cavalerie de Tongres, quatre compagnies et deux cohortes de Tongres avec Julius Classicus, pour porter secours à nos pays. — Une forte garnison fut laissée à Fréjus. Les Vitelliens occupèrent bientôt Antibes et établirent leur camp dans la vaste plaine de la Brague; Marius Maturus gardait tous les pays depuis Agrimont (St-Laurent-du-Var) jusqu'au Loup.

L'armée othonienne, maîtresse de Limone (Menton), la Turbie, Monaco, Cimiés et Nice, massacra tout ce qui était soupçonné du parti de Vitellius. Julie Procilla, mère d'Agricola, alors retirée dans sa maison du Var, fut impitoyablement égorgée. Marius Maturus opéra sa retraite en bon ordre au-delà du Loup. L'armée de Classicus comptait alors douze compagnies de cavalerie, l'élite de l'infanterie, une cohorte des Alpes-Maritimes ou de Montani et cinq cents Pannoniens volontaires. — Les Othoniens s'étant avancés vers les montagnes y postèrent les milices des paysans, renforcées de quelques cohortes de la légion de la marine. — Les cohortes Prétoriennes s'étendirent de là au rivage, les vaisseaux tournant la proue vers l'ennemi.

Leurs adversaires, inférieurs en infanterie, postèrent les pay-

Digitized by Google

sans sur les collines, et le reste des fantassins se tint serré derrière la cavalerie. — Mais les troupes de Trèves, sans attendre le signal, allèrent donner inconsidérément sur les Prétoriens qui les reçurent de front, et ils furent en même temps assaillis par les paysans, habiles frondeurs.

Mêlés à la troupe, ces gens couraient aussi bravement qu'eux à la victoire, ajoute Tacite (1). D'ailleurs la flotte othonienne tirait en queue sur les Vitelliens qui, cernés de toute part, eussent été taillés en pièces, si la nuit survenant n'eût arrêté la poursuite. Classicus, sans perdre courage et aidé d'un nouveau renfort venu d'au-delà de l'Estérel, attaqua à l'improviste les Othoniens qui se reposaient sur leurs avantages de la veille. Après le massacre des gardes et des sentinelles, il mit l'épouvante jusque dans la flotte. Toutefois les Othoniens, la première frayeur passée, se rallièrent sur une colline et repoussèrent les Vitelliens, en faisant un tel carnage que les chefs des deux cohortes Tongriennes, malgré une lutte acharnée, tombèrent percés de traits. Ceux des Othoniens qui se laissèrent trop emporter dans la poursuite, furent à leur tour taillés en pièces. La victoire coûta cher au vainqueur. Puis, comme si les partis fussent tombés d'accord de ne se plus faire aucun mal, les Vitelliens retournèrent vers Antibes, place alors très-importante. Les Othoniens repassèrent le Var, et ne s'arrêtèrent plus qu'à Albenga. Un trophée près d'Antibes (sur la route de Vence) rappelle encore cette grande bataille. — La cavalerie des Vitelliens, conduite par Sillanus, avait déjà ouvert l'Italie et transporté le théâtre de la guerre sur le Pô. — Classicus, fortifié de tous les hommes qu'il leva dans notre bassin du Var, passa le col de Tende et alla rejoindre Cecinna et Valens pour battre les Othoniens à Bédriac. Othon se donna la mort. Vitellius, qui venait à petites journées, fut rencontré à Lyon par Classicus et Valens qui allèrent l'y chercher.

Cet ignoble empereur eut, la même année, Vespasien pour compétiteur, et dans les Gaules, Valérius Paulinus de Fréjus, préfet de Narbonne, leva en sa faveur l'étendard de la révolte.

(1) Tacite, livre 3, c. VI. — M. Alliés, histoire de Lérins.

Digitized by Google

Le préfet de Cimiés resta fidèle à Fabius Valens et à Vitellius. Ce qui nous met de nouveau en proie à la guerre civile, entre Marius Maturus, à Cimiés, et Paulinus qui a transporté son quartier général à Fréjus, sa patrie dévouée.

Valens, suivi d'une troupe d'eunuques et de concubines, au lieu de prévenir la révolte de Cecinna, ne songeait qu'à s'amuser ou à délibérer. —Vitellius, à Rome, mangeait. La défaite des Vitelliens à Crémone réveilla pourtant Valens; il courut à Pise, s'embarqua pour la Gaule qu'il croyait encore fidèle, et arrivé à Port-Hercule (Villefranche), il trouva à sa rencontre le préfet de Cimiés. Malgré l'avis de Marius Maturus, qui lui annonçait la défection des Gaules, malgré la désertion de quelques troupes qui l'avaient suivi, il navigue avec une dizaine d'hommes, aborde aux îles d'Hyères où il est pris et livré à V. Paulinus. Conduit à Rome, il fut décapité par Vespasien en 69.

Que d'événements chez nous en quelques mois! — Nous retrouvons le calme sous les Flaviens (70-96), et sous les Antonins (98-180). Nos villes se couvrent de monuments, et le nombre de pièces que l'on a trouvées sur notre sol à l'effigie des empereurs de cette période est incalculable: — Vespasien (69); Titus (79); Domitien (81); Nerva (96); Trajan (98); Hadrien (117); Antonin le Pieux, les délices des Romains (138); Marc-Aurèle (161-180).

La persécution de Domitien nous épargna. La voie Julienne est réparée sous Hadrien et sous Marc-Aurèle, comme le prouvent nos pierres milliaires. Ce sage et vaillant empereur, parcourant en personne les provinces, fit chérir son administration. C'est pourquoi chaque ville s'empressa de voter aux Antonins des statues et des pierres dédicatoires.

Combien il est triste pourtant que Marc-Aurèle ait persécuté les Chrétiens, quoiqu'il reconnut leur innocence! Le miracle de la légion fulminante suspendit cette quatrième persécution. Commode, fils de Marc-Aurèle, reçut le prix de ses forfaits (192).

Lorsque nous parcourons les sites enchanteurs de la Turbie, d'où la vue s'étend sur le luxuriant bassin de Monaco et du Var, nous nous rappelons que dans ces parages un jeune berger à l'âme méditative rêva les Grecs et les Romains et s'éleva par de-

Digitized by Google

grés jusqu'à l'espoir de l'empire du monde. Helvius Pertinax, ainsi nommé à cause de la tenacité de son caractère, était fils d'un charbonnier de la Turbie. A force de travail, il finit par apprendre si bien le grec et le latin que son père le laissa partir pour Rome. Marc-Aurèle le discerna, le prit en amitié et se l'attacha. Pertinax laissant la rhétorique pour les armes, devint centurion, chef d'une cohorte syrienne, sénateur, consul, préfet de Rome, et entrant dans la conspiration contre Commode, il fut élu empereur. Son règne qui ne dura que trois mois, lui a laissé la réputation d'un prince juste, assidu aux affaires, frugal, doux sans faiblesse, grand sans orgueil. — Il n'oublia pas le pays qui l'avait vu naître. La Turbie et Monaco lui doivent des travaux de défense dont on voit encore les vestiges aujourd'hui. — Pertinax fut pourtant massacré par les Prétoriens, et après ce forfait, ô honte éternelle! Rome n'eut plus qu'à mettre l'empire à l'encan.

Pertinax inaugure les empereurs militaires, qui seront suivis des empereurs syriens (193-235), et de l'anarchie militaire (235-268). L'un d'eux dira à ses fils: « J'ai été tout et tout n'est rien. » Le fils de Septime-Sévère, assassin de son frère, sera surnommé bête féroce, Caracalla (212). On vit en 235 jusqu'à trente Césars à la fois. Il semble que ces empereurs s'efforcent de se rendre légitimes aux yeux des peuples, en mettant leur épée sanglante sous la garde du Dieu Mars. — On lit à Vence, sur un piédestal: « Caracalla, pieux, heureux, bon, auguste, tribun, souverain pontife, trois fois consul, père de la patrie. »

Gordien III (238-244) mérita mieux la statue que lui vota encore la cité de Vence toute dévouée à sa puissance divine et à sa majesté. — C'est ainsi que les princes de la terre recommandent leur autorité aux yeux des peuples, en s'appuyant sur la religion.

On trouve quantité de monnaies à l'effigie du féroce, Maximin qui avait l'appétit et la force d'un taureau sauvage; des Gordien, et surtout de Gordien III, et des deux Philippe.

L'Église, pendant ce temps là, croissait dans le champ des martyrs. Lorsque Maximin décréta la sixième persécution (235), S. Dalmas et son disciple Saturnin, envoyaient, en visitant les

Digitized by Google

Alpes, S. Bassus pour premier évêque de Nice. — A Rome, grandissait en même temps le futur successeur de Bassus.— Malchus, sénateur romain, et Julie sa femme, tous deux idôlâtres, étaient des premières familles de la ville éternelle. Julie devant bientôt devenir mère, s'était rendue au Capitole pour consulter l'oracle : — « Celui que tu portes dans ton sein abattra les statues des dieux,» lui cria le devin d'une voix terrible, et à plusieurs reprises. — L'illustre dame sortit tout effarée, et quand elle fut chez elle, elle raconta à son mari ce qui lui était arrivé. — L'enfant naquit et fut nommé Pons. La mère voulait s'en délivrer. « Gardons-nous bien d'un tel crime, repartit Malchus ; s'il détruit les temples des dieux, c'est aux dieux et non à nous de l'en punir. » Pons obtint donc de vivre. Il était beau et gracieux à ravir. Sa mère mourut quand il eut atteint sa dixième année. — Un jour qu'il se rendait, comme de coutume, aux écoles publiques, il entendit chanter dans une maison de chrétiens, et y entra par curiosité. Il prêta l'oreille. On en était à ce verset: « *Deus noster in cœlo...; simulacra gentium argentum et aurum.*» Ces hymnes sacrées, cette assemblée vénérable et recueillie, ce vieillard auguste qui présidait au milieu des prêtres, impressionnèrent si vivement son esprit qu'il s'écria : « Dieu, dont ils chantent les louanges, fais-toi connaître à moi !» Le lendemain, il fit part de ce qu'il avait vu à son jeune condisciple Valérien, et l'entraîna avec lui dans l'église. Touché jusqu'aux larmes, Pons, après l'office divin, voulut parler au vieillard lui-même. — Pontian l'aperçut menant avec lui Valérien : « Laissez-les venir, dit-il ; le Divin Maître n'a-t-il pas dit que le ciel est pour cet âge? » Pons s'approchant, se jeta aux genoux du Pontife « Expliquez-moi, s'écria-t-il, ce que je vous entends chanter si souvent: *Deus noster in cœlo....*» Pontian lui parla de Dieu, de la vanité des idoles, et des principaux mystères de notre foi. — Pons pleurait, pleurait... Valérien mêlait ses larmes aux siennes. Avez-vous encore vos parents, demanda Pontian au jeune Pons? — Je n'ai plus de mère, répondit-il, mais mon père existe encore. — Est-il chrétien? — Hélas ! non. — Pontian les bénit. Les deux jeunes enfants revinrent se faire instruire et reçurent le baptême. — Rentré chez-lui, Pons, rempli d'un feu tout céleste, ne put

Digitized by Google

s'empêcher, en courant dans les bras de son père, de lui découvrir sa belle âme. « Quels bons maîtres je viens d'entendre! Quelle bonne leçon! — Qu'as-tu donc appris, lui dit Malchus? » — Le jeune néophyte lui parla à son tour du vrai Dieu avec une telle élévation de sentiment, que le vieux sénateur en fut ravi lui-même. « Mais où as-tu entendu cette doctrine? — Venez avec moi, répartit Pons, venez et je vous le montrerai. » L'heureux père suivit son jeune guide et il reçut la vie de celui à qui il l'avait donnée. — Toute la maison de Malchus se fit baptiser. — Pons avait 18 ans quand il perdit son père. Il hérita de ses dignités. Alexandre Sévère qui l'aimait, pressé d'exécuter les édits contre les Chrétiens, se contenta de l'envoyer en Sardaigne, d'où notre saint revint à Rome sous le règne pacifique de Gordien III. Il fut nommé préfet. Il profita de son influence pour étendre le règne de J.-C. et pour favoriser le zèle du Pape S. Fabien. Les jeux séculaires de 247 arrivèrent. Plus l'idolâtrie faiblissait, plus le sénat s'évertuait à la soutenir par la magnificence des spectacles et des sacrifices. On mit aux prises dans l'arène plus de deux mille gladiateurs et de deux cents animaux, parmi lesquels on remarquait trente-deux éléphants, soixante-dix lions, dix ours, un rhinocéros, dix léopards, quarante chevaux sauvages. Philippe alors empereur, rappelant à Pons les édits de Rome, lui demanda pourquoi lui, préfet, n'assistait pas aux jeux séculaires. — Le saint répondit: « Auguste empereur, vous tenez votre puissance du ciel, pourquoi voulez-vous que j'adore un mortel? Courbez plutôt comme moi le genou devant le Tout-Puissant ». — Son éloquence, fortifiée de la haute dignité qu'exerçait l'orateur chrétien, ébranla Philippe et son fils. Tous deux se firent instruire, baptiser, et prirent la fuite devant la colère des sénateurs.

Dèce (octobre 249) s'éleva sur les corps sanglants de ces deux premiers empereurs chrétiens, et jura d'exterminer la religion de la croix. Pons avait fui à Nice.

Parmi les victimes de cette grande persécution, furent S. Pontian, S. Babylas d'Antioche, S. Alexandre de Jérusalem, et en Sicile, Ste Réparate, aujourd'hui patronne de la cathédrale de Nice.

La grande peste de quinze ans (250-265), le commencement

Digitized by Google

des invasions des Barbares sur le Danube, la révolte des Perses, tels sont les fléaux qui se mêlent aux tortures déchirantes des enfants de Dieu. L'épée des Goths frappa Dèce (nov. 251).

Vence pourtant érigea une statue à ce *très-pieux* et *heureux* empereur, épithètes ironiques des Euménides et des Philopator, ou basses adulations.

La persécution continue après Dèce. Sous Émilien qui succède à Gallus, Pérennius était préfet de Cimiés. Il mande à son tribunal Bassus, évêque de Nice. — Irrité de la fermeté du saint, il le fait étendre sur le chevalet: « Appliquez, dit-il au bourreau, appliquez sur son corps les lames ardentes, frappez-le à coups de bâton, déchirez-le avec des ongles de fer, chargez-le aussi du bois de son sacrifice. » Et S. Bassus, pas un mot de plaintes (1).— Il fut condamné enfin à être brûlé vif. Comme il passait devant le temple d'Apollon, on lui offrit encore le feu et l'encens: « Je ne sacrifie qu'au vrai Dieu. » — On le plaça sur le bûcher, mais la flamme se formant en arc lumineux l'épargna. — « Sacrifiez, cria encore Pérennius. » — « Sacrifiez, vociférait le peuple. » — Le préfet dans sa fureur, fit forger deux longs clous qu'on enfonça par l'extrémité de chaque pied pour sortir par la tête. Ainsi mourut S. Bassus (5 décembre 253). Quels étaient ces hommes qui s'acharnaient ainsi contre l'innocence! — Joffredy parle encore d'autres martyrs de Nice. S. Tryphon, en mourant, convertit Respicius, qui reçut le coup de la mort près de lui.

S. Pons, alors à Nice, succéda à S. Bassus. — Il n'était bruit dans toute la contrée que de son éloquence et des prodiges de conversion qu'il opérait. Sans doute il vivait sous un autre nom.

Une persécution violente éclata en 261. — Il semble qu'avec elle toutes les calamités s'abattent sur l'empire. Valérien s'était associé le jeune efféminé Gallien, et il avait pour ministre le magicien Macrin, aussi horrible au physique qu'au moral. C'est à leurs sollicitations qu'il attaqua le christianisme. Marius Claudius était préfet de Cimiés, avec Ananius pour lieutenant ou assesseur. Ces magistrats étaient enfin parvenus à découvrir le nouvel apôtre de

(1) P. de Natalibus. — Joffredi. — Scalliero.

Digitized by Google

Nice et de Cimiés, et l'ayant fait venir devant eux: « Tu es Pons, lui dit Marius, celui-là même qui a déja jeté le trouble dans Rome? — Je ne jette le trouble nulle part, et je ne suis pas un séditieux. — Nos princes Valérien et Gallien, qui connaissent ton illustre naissance, m'ont chargé de te déclarer, qu'ils étaient prêts à te rendre leurs bonnes grâces, si tu sacrifiais au génie de l'empire. — Moi, sacrifier aux dieux, mais je suis chrétien ! — Prends-garde à toi, s'écria le préfet; » et il l'envoya en prison. — Marius en référa aussitôt à Rome en ces termes: « Très-pieux et invincibles empereurs, toujours augustes, Valérien et Gallien, princes, nous, vos serviteurs, au commencement de notre magistrature, nous avons trouvé à l'entrée des Gaules, Pons, qui depuis longtemps troublait la ville de Rome, et qui renversait les temples des dieux, fuyant et méprisant vos édits. Comme il est retenu dans le palais sénatorial, nous attendons que vous ayez pris une résolution à son sujet. »

Valérien répondit que s'il refusait de se soumettre aux lois, on en fit une prompte et bonne justice. Les deux magistrats de Cimiés rivalisèrent de zèle à qui se montrerait le plus cruel, et ayant étalé les instruments de supplice, ils commencèrent par étendre S. Pons sur le chevalet qui se rompit. Ils le menèrent à l'amphithéâtre pour l'exposer aux taureaux et aux lions, lesquels se traînant à ses pieds le caressèrent. — Le peuple stupéfait et émerveillé, criait: « Le dieu de Pons est vraiment Dieu!..» On éleva un bûcher, et le miracle de S. Bassus se renouvela.—Claude et Ananius, exaspérés comme tous les tyrans, attribuaient ces prodiges à la magie. Ils se mirent à changer de tactique; ils employèrent flatteries, promesses, caresses; menacèrent de nouveau, commandèrent, et furieux de ne rien obtenir du héros chrétien, ils le condamnèrent à mort.... En arrivant près du temple d'Apollon: « Sacrifiez, lui dirent-ils une dernière fois. » — « Toutes les puissances de ce monde passent comme ces nuages qui couvrent en ce moment les montagnes, reprit S. Pons, en montrant les collines d'Aspremont enveloppées dans les brouillards du mois de mai; le moindre vent dissipera ces nuages. — Mais la gloire que je souhaite ne peut m'être ravie; elle est éternelle. Je livre mon corps pour J.-C.,

Digitized by Google

afin de garder mon âme sans tache. Quant à vous qui me persécutez, craignez la justice de Dieu. » « Il menace, dit Claudius. » « Tuez-le, tuez-le, s'écrièrent Juifs et Payens.»— La rage des juges trahissait leur défaite. — Ils donnèrent l'ordre de le décapiter sur le rocher qui domine le Paillon. — Une foule immense couvrait la colline où s'élève aujourd'hui l'abbaye de S. Pons; le lit du Paillon roulait en ce moment à pleins bords; et quand la tête du saint tomba, elle bondit dans le fleuve. — La légende rapporte que tout-à-coup enveloppée d'une céleste auréole et précédée de deux torches lumineuses, elle alla ainsi sur les eaux jusqu'à Collobrières, où recueillie, elle fut donnée plus tard à S. Victor de Marseille. — Valérien, l'ami et le disciple de S. Pons, qui était caché au milieu du peuple, ensevelit le corps de S. Pons, et raconta son martyre. — Marius Claudius mourut d'un ulcère, Ananius perdit la vue, et l'histoire a livré à la postérité la fin tragique de Valérien et de Gallien. — S. Pons, devenu célèbre dans toute l'Église, a des autels et des pays même qui portent son nom; son abbaye existe encore de nos jours. Vence, Coursegoules, Marseille, Toulon, Aix, Embrun, Colmar, Castellane, Fréjus, Riés, Glandèves, Digne, Grasse, Barrème, etc., honorent, comme Nice et Cimiés, le saint évêque martyr. Et quand nous voyons encore aujourd'hui ces lieux sanctifiés par ce sang précieux, l'amphithéâtre, le palais, la chapelle sur son rocher; quand dans un jour de solennité s'avance dans la cathédrale de Nice, à la suite de ses vingt-quatre chanoines, le successeur de Bassus et de Pons, quand enfin nous entendons chanter: « *Deus noster in cœlo*, notre Dieu est au ciel; il a fait tout ce qu'il a voulu; les idoles des nations sont l'or et l'argent, » ne nous sentons-nous pas l'âme saisie d'un sentiment indicible, sous l'influence sacrée de cette divine Religion qui embrasse tous les siècles, qui glorifie les justes et punit les méchants, qui toujours attaquée et toujours victorieuse, apparaît toujours aussi belle et aussi forte qu'à son berceau?— Sang des saints martyrs, vivifié par celui du Calvaire, fécondez le sol de Nice et de Cimiés, et faites-en germer des justes!...

Quel règne plus calamiteux! Proscriptions, peste, tremblements de terre, inondation, dévastation des Barbares d'orient et d'occi-

Digitized by Google

dent; Germains et Sarmates sur le Danube, Francs sur le Rhin, Goths en Thrace, Parthes en Arménie et en Syrie. — Gallien, guidé par le vaillant Posthumius, ne put empêcher les Francs de traverser la Gaule et d'aller, douze ans durant, saccager l'Espagne. Ajoutez à ce fléau un luxe effréné et la dissolution des empereurs. « Qu'avons-nous pour dîner? Quels divertissements a-t-on préparés? Quelle pièce jouera-t-on? Combien de couples de gladiateurs? » Telles étaient les graves questions de ces maîtres du monde. — Lorsqu'on annonça à Gallien la perte de l'Egypte: « Ne pouvons-nous pas vivre sans lin?» — Celle de la Gaule: « Rome périra-t-elle sans les casaques d'Arras?» — Les dévastations de l'Asie: « On se baigne sans sel de nître.» — Il perdit, à Cologne, son fils assassiné de la main de Posthumius; et il tomba lui-même sous le glaive (20 mars 268), pendant que les trente tyrans s'élevaient dans l'empire. — La famille de Gallien fut précipitée de la roche tarpéienne. — Mais le nom de saint Pons et sa chapelle sur son roc, sont bénis dans tous les âges.

Les empereurs se succèdent. L'un d'eux, nommé Probus (279-282), jeta les fondements de Tende (*Tentorium*), où il fit un camp retranché. — Dioclétien, fondateur de l'empire absolu, occupe le trône avec Galère, et Maximien avec Constance-Chlore (285-312). Nos pays furent couverts des légions romaines conduites par Maximien, quand il vint dans les Gaules pour combattre la révolte des paysans ou Bagaudes.

Dioclétien, cédant aux sollicitations de ses associés, ordonna la dernière persécution générale (303). Il érigea, même dans Rome, un monument au christianisme anéanti. Soudain, d'un bout du monde à l'autre, soldats et bourreaux se déchaînent; pendant dix ans la place manque dans les prisons, et l'on envoie en masse les victimes au supplice. Tortures, hache, croix, tenailles, grils ardents, chaudières d'huile bouillante, torches, bateaux à soupape, bûchers, rien ne manque à cette battue universelle. Le père livre ses fils, le serviteur ses maîtres; le prince frappe ses plus fidèles sujets, et la férocité se complaît jusque dans le meurtre des jeunes filles, des mères et de leurs petits enfants. — On peut ici

Digitized by Google

citer ces vers de Virgile; et cette persécution, comme une peste, ne frappe pas des animaux, mais des hommes:

. . . . . Nec singula
Corpora corripiunt, sed tota æstiva repente
Spemque gregemque simul cunctaque ab origine gentem.

Le martyre de S. Pons fut d'un fâcheux effet dans nos pays. On envoya pour préfet Aurélius Januarius. L'impératrice Cornélie Salonine se hâta de venir elle-même à Cimiés avec son jeune fils Cornélius Licinius Valérien, qui faisait ses premières armes sous Posthumius, gouverneur des Gaules. — L'ordre Vençois (*Ordo Vintiensis*) érigea une statue à ce jeune prince: Cornélius Licinius Valérien, noble César, prince de la jeunesse, petit-fils et fils de Valérien et de Gallien, augustes.

Cimiés fit de même pour Cornélie Salonine, très-sainte, auguste épouse de Gallien.

La terre entière, dit Lactance, fut inondée de sang. Une légion, avec son chef S. Maurice, reçut la couronne du martyre (217-303). S. Victor de Marseille avait été mis à mort le 21 juillet. Deux frères, Vincent et Oronce de Cimiés, qui étaient alors à Rosas, près de Tarragone, en Espagne, produisaient d'admirables conversions. Le préfet Ruffin ayant appris qu'ils vivaient retirés sur une colline, alla les y trouver avec ses gardes: — « Eh quoi! ne savez-vous pas, leur dit-il, que j'ai mission d'arrêter les chrétiens? Pourtant j'userai d'indulgence envers vous, si vous sacrifiez aux dieux de l'empire.» — « Vous voulez donc, infortuné Ruffin, que nous adorions du bois et de la pierre! Nous adorons un Dieu pur esprit qui nous a promis un royaume éternel.» — « Je comprends que je parle à des insensés. Sacrifiez ou mourez.» — « Faites ce que vous avez à faire.» — Aussitôt ils s'agenouillent, prient, tendent la tête et reçoivent le coup de la mort. — Le saint lévite Victorin, chez qui ils vivaient ordinairement, recueillit leurs corps saints et, quittant le pays, les porta à Embrun.

La vague amenait dans le même temps à Monaco une autre relique (304). Une jeune fille de Nice, renommée par sa naissance autant que par ses rares vertus, avait été conduite en Corse, pour échapper, sans doute, au fer de la persécution. Elle vivait chez

Digitized by Google

le sénateur Euticius, comme autrefois sainte Cécile, chantant et méditant la loi du Seigneur. Arriva à cette époque en Corse un nouveau gouverneur nommé Barbara, homme féroce et grand ennemi des Chrétiens. — Ayant entendu parler de Dévote, il la demanda à Euticius qui paya de sa vie son refus. — Dévote fut découverte. — « Laisse ton Dieu crucifié, lui dit Barbara, et adore le génie de l'empereur. » — « A Dieu ne plaise, j'appartiens à Jésus, reprit Dévote. » Le préfet la fit traîner sur des pierres aigües, la mit à la question, et la jeune vierge se sentant mourir disait doucement: « Seigneur, c'est pour vous que je souffre, recevez mon esprit. » — Et une voix se fit entendre: « Ma fille, ta prière est exaucée. » — Une blanche colombe, ajoute la légende, s'échappa de sa bouche, au moment où elle rendait son âme à Dieu. — Un ange apparut la nuit à deux prêtres des Alpes-Maritimes qui, réfugiés aussi en Corse, vivaient cachés dans des cavernes. — Ils se nommaient Bénorate et Apollinaire. — D'après l'ordre du ciel, ils allèrent chercher le corps de sainte Dévote, et l'apportant au rivage, ils s'entendirent avec un batelier nommé Gratien, pour l'emporter loin de cette île. — Ils déposèrent dans la barque le précieux corps qu'ils couvrirent de roses et de toute espèce de fleurs ordoriférantes, et mirent à la voile (1). Gratien, fatigué de ramer, confia la nacelle à Bénarate, et pendant qu'il sommeillait, il entendit une voix qui lui dit: « Gratien, lève-toi; ma colombe marchera devant toi; tu suivras son vol, et tu t'arrêteras où elle s'arrêtera. » — En effet la colombe apparut, et Gratien l'ayant suivie, aborda aux Gaumates, au pied de Monaco, là où s'élevait une petite chapelle dédiée à S. Georges. Depuis on célèbre, chaque année, la fête de sainte Dévote, 27 janvier. — On lisait dans le martyrologe de Vence, au 27 janvier: *Natalis Devotæ Virginis et Martyris de Corsica. Requiescit corpus ejus in portu Monachi, in valle Gaumatis.*

Dioclétien abdiqua en 305; Constantin, fils de Constance Chlore, apparut enfin avec la croix pour étendard, et, ô prodige! il alla la poser sur le capitole. Par l'édit de Milan, en 313, le christianisme

(1) Joffredy, Scalliero, Pierre de Natalibus, etc...

Digitized by Google

fut proclamé religion de l'état. Le Pape reçut, à titre perpétuel et irrévocable, le palais de Latran ; tous les biens et priviléges des temples payens passèrent à l'Église.— De là, les sanctuaires des divinités, conservés pour la plupart, furent purifiés, consacrés et dédiés à la Sainte Vierge et aux Saints.— De là, date l'origine des biens de l'Église, francs d'impôts et de servitudes.

Tous les pays ne se convertirent pas au christianisme; et si l'idolâtrie, réfugiée surtout dans les campagnes, y garda longtemps encore ses fêtes et ses superstitions, nous sentons pourtant déjà l'action puissante de cette bienfaisante religion dans tout le monde romain. — Nos populations avaient acclamé avec joie le nom de Constantin, puisqu'il nous reste à Antibes l'inscription:

IMP CAES. CONSTANTINO.

C'était un hommage rendu à celui qui reçut le titre de fondateur de la tranquillité publique. — Commencent aussi maintenant ces grandes assemblées appelées Conciles, où, assistés de l'Esprit-Saint, les pasteurs anathématisent l'erreur. Constantin comprenant que les deux autorités doivent se fondre en une seule, comme l'âme unie au corps, prend en main la cause de la vérité contre l'hérésie d'Arius. Le Concile de Nicée où il siége en dessous des Pontifes, formule son admirable symbole, règle la discipline et circonscrit aux cités le droit d'avoir des siéges épiscopaux. — Nous ne savons rien de positif sur l'origine de nos évêques des Alpes-Maritimes; tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'Arles étendait alors sa juridiction sur notre province.

Constantin-le-Grand mourut en 337. En partageant son empire entre ses trois fils, il y introduisit de funestes divisions. — Constantin II, à qui Cagnes érigea une pierre votive, mourut dans l'embuscade d'Aquilée. Constant fut tué par Magnance dans les Pyrénées (350), et Constance, seul maître, persécuta les Orthodoxes. Notre contrée, pendant son règne, épuisée par les gens de guerre, les levées de troupes et les impôts, ne fait plus que languir. Constance, le persécuteur de S. Athanase d'Alexandrie, meurt dans les défilés du Mont-Taurus (3 novembre 361). — Julien qui avait épousé Hélène, fille de Constantin-le-Grand, accourt de Lutèce; et

Digitized by Google

une partie de ses légions traverse nos Alpes, qui l'acclament auguste empereur. — Ce prince, dont S. Basile et S. Grégoire de Naziance, étudiant avec lui aux écoles d'Athènes, avaient démêlé le caractère, se mit par un travers d'esprit inconcevable à rétablir les idoles. Dieu l'arrêta dans ses projets apostats. Jovien, chrétien fervent, lui succéda en 363, mais pour être enlevé trop tôt au bonheur des Romains (17 février 364). La famille Valentinienne inaugure son règne par Valentinien I, fils d'un obscur Pannonien, lequel s'associa Valens son frère. — En 357, règnent Valentinien I et Gratien, à qui l'on doit le choix de Théodose.

Théodose porte le nom de Trajan-Chrétien.

Que de grands noms se lèvent, avec ce grand règne, dans l'Église de Dieu : S. Ambroise, à Milan; S. Martin, à Tours; S. Basile, S. Grégoire et S. Chrysostome, en Orient. Presque toutes nos cités ont désormais un évêque. — C'est Anthémius, à Embrun, métropole de Dignes, Senés, Glandèves, Salines, Castellane, Chorges, Vence, Nice ou Cimiés. — Aix, nouvelle métropole de la seconde Narbonnaise, avait pour suffragants : Riés, Sisteron, Gap, Apt et Fréjus. Sans doute les premiers évêques des Alpes-Maritimes étaient tirés de Verceil où S. Eusèbe avait uni la vie monastique à la vie cléricale, et fondé une pépinière d'ouvriers évangéliques. En 374, Acceptus, élu par le peuple et le clergé, puis S. Quillinus, se montrent à Fréjus; Amance, à Nice; Andinus, à Vence. Antibes n'a pas encore d'évêque, et son territoire qui s'étend jusqu'au Var, dépend de Fréjus et de la métropole d'Aix.

Tous ces évêqués s'inspirent du génie de S. Ambroise. Amance est près de lui au Concile d'Aquilée (382) pour flétrir l'arianisme, et plus tard, en 390, au Concile de Milan, S. Eusèbe, évêque de Vence, successeur de S. Andinus, assiste au premier Concile de Valence. — Nous pouvons admirer déjà dans les plus petits évêchés cette succession et cette marche régulière qui se perpétuent de siècle en siècle dans l'Église. Les plus petits diocèses tiennent leurs synodes; ils délèguent aux Conciles Provinciaux, et les Conciles Provinciaux aux Conciles Généraux, où toutes les branches, unies au siége de Rome, vont puiser cette sève spirituelle qui féconde le grand arbre de l'Église. De là cette fusion des cœurs, cet

Digitized by Google

exercice actif de la charité, cette unité de discipline et de foi, désespoir et ruine des hérésies. — Une autre source de vie pour la cité de Dieu, dont le IVe siècle nous offre les prémices, c'est celle de la vie érémitique. — Il paraît que Vintimille, tout près de nous, fut la patrie du patriarche des Anachorètes. En 254, vivait à Vintimille Gilletta, fille du gouverneur de cette cité. Un négociant d'Egypte nommé Berta, qui commerçait dans nos parages, l'obtint pour épouse et mit au monde Antoine. Le jeune enfant reçut une brillante éducation à Alexandrie. Orphelin à 21 ans, riche, considéré, il renonça à tout pour s'enfoncer dans les déserts de la Thébaïde, et peupla le monde de saints moines qui, dans des corps mortels, menaient la vie des anges. — Les lieux les plus abrupts se peuplèrent de religieux, se défrichèrent. — Il y en eut bientôt partout, en Palestine, en Grèce, en Asie mineure. Nous allons aussi avoir les nôtres. — S. Léonce, frère de S. Castor d'Apt, avait été promu au siége de Fréjus. Tous deux étaient intimement liés avec Honorat et Vénance, fils d'un riche sénateur de Fréjus, ou de quelque autre ville de Provence. — Ils s'étaient sans doute connus aux écoles de Marseille, d'Arles ou de Fréjus. — Honorat et Vénance, désabusés des erreurs du paganisme, se firent chrétiens, et déjà s'aimant de la plus vive affection, ils se sentirent dès lors attirés par une sympathie nouvelle et plus puissante encore que les liens de la chair. — Afin d'échapper aux séductions du siècle et aux obstacles que leurs parents opposaient à leur foi, ils s'embarquèrent à Marseille, vers 390, pour la Grèce, avec S. Capraise, leur pieux et sage directeur spirituel. — Il arriva que peu de temps après, tandis qu'ils se trouvaient à Modon, Vénance rendit son âme au Seigneur, et Honorat, devenu inconsolable, ne sentit plus qu'un vide affreux autour de lui. — Tout lui rappelait son frère. Elevés ensemble, ils ne s'étaient jamais quittés; conseils, prières, exercices, tout était commun. La nature parla si fort que la santé d'Honorat dépérissait, et il dut, obéissant à S. Capraise, revenir à Fréjus auprès de S. Léonce. Il se fixa d'abord en vue de la mer, dans un des quartiers les plus reculés de l'Estérel, sur les rochers du Cap-Roux. — Il vécut là sous une grotte qui s'appelle encore la Sainte-Baume. Comme on accourut vers lui de tous les alentours, il jeta les yeux sur les îles de Lérins.

Digitized by Google

Au milieu de l'agitation universelle, dirons-nous avec M. Alliés, c'étaient les lieux que choisissaient de préférence en occident les âme d'élite. S. Martin avait fondé un monastère dans une île près de Lyon ; S. Fabiole assistait de ses aumônes les moines nombreux des îles Stœchades. « Ceux qui veulent se dérober aux attraits du « siècle, écrivait S. Ambroise quelque temps avant la fondation de « Lérins, cherchent à se cacher au monde, et se retirent dans les « îles, pour y pratiquer une exacte tempérance, et y éviter les dan- « gers de cette vie présente. La mer est pour eux comme un voile « et un asile secret de leur vertu ; elle leur donne le moyen de « conserver une parfaite retenue, en leur offrant une retraite, où « tout est grave et sérieux. C'est pour eux un port assuré, où ils « goûtent toute la paix qui est possible sur la terre, et où le bruit « du siècle et des folles joies ne vient pas retentir. Les fidèles et les « âmes consacrées à Dieu y éprouvent une ardeur toujours nou- « velle pour la piété. Un merveilleux concert du bruit des flots « et du chant des psaumes les anime. Pendant que ces îles, douce- « ment battues par les vagues, font un agréable murmure, les de- « meures des solitaires retentissent de saints cantiques ».

Il y a là comme une description de ce qui va se passer à Lérins.

Qu'on fasse un tableau poétique des villas des Romains, des digues qu'ils opposaient à la mer ; que poètes et littérateurs composent des idylles, ou qu'ils parlent du charme de la solitude, des fontaines de marbre, des viviers, des jardins dessinés avec art, des vases de Corinthe, des statues ; que les riches de Cimiés, d'Antibes et de Fréjus boivent dans des coupes de pierres précieuses, et que couronnés de roses, ils mangent, mollement couchés, les mets les plus exquis, ils ont à Lérins un spectacle qui étonne leur sensualité, et ils vont demander maintenant aux moines de Lérins un bonheur qu'ils n'ont pu obtenir au milieu des délices sensuels.

Ces deux îles, avec l'îlot de St-Ferréol, avaient été fortifiées et habitées quelque temps par les Romains ; puis abandonnées, elles n'étaient plus que le repaire des pirates ou de serpents malfaisants.

Léro, terrible corsaire, leur avait donné son nom. De là, la plus grande s'appelait Léro et l'autre Lérina. — Quand S. Honorat eut

Digitized by Google

fait part à S. Léonce de son projet de se retirer dans ces îles, celui-ci essaya d'abord de l'en dissuader. Mais le saint fondateur ayant insisté par ce texte de l'Écriture : « Vous marcherez sur l'aspic et le basilic et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon » force fut de le laisser aller (403). Il cingla donc vers l'île désirée, et quand il eut touché terre, il dit à S. Capraise : « *Hœc requies mea, quoniam habitabo in ea,* » puis s'armant du signe de la croix, il frappa de mort tous les reptiles ; et monté sur un palmier, longtemps vénéré, il appela les flots de la mer sur l'île entière, qui se trouva délivrée. — En peu de temps, les îles furent peuplées de saints. Honorat leur composa une règle tirée de celles de S. Pacôme, de S. Basile et de S. Grégoire. — La plupart des religieux vivaient en cénobites. Les plus parfaits avaient chacun une cellule séparée, comme dans la Thébaïde. — Quelques-uns continuèrent de résider au Cap-Roux. — Les uns défrichaient, d'autres étudiaient et méditaient ; d'autres encore aidaient les évêques dans le ministère évangélique. — C'est dans une de ses courses apostoliques que S. Honorat, par la force du signe de la croix, renversa, dit la légende, la statue qui dominait le trophée de la Turbie. Les prodiges les plus étonnants accompagnèrent la fondation de la fameuse abbaye. Comme à la prière de Moyse, Dieu fit jaillir, par S. Honorat, une source d'eau douce que l'on nomme encore *puits de S. Honorat.* Ces eaux, dit S. Hilaire, que les âges précédents n'avaient pas obtenues, coulent en abondance, et leur bienfait rappelle deux miracles de l'Ancien Testament ; car elles jaillissent du rocher, et sortent du milieu de l'amertume des mers (1). Un fermier de l'île qui y descendit, a observé que l'eau y arrive par quatre points différents, formant les quatre extrémités de la croix. La contrée entière se ressentit bientôt des vertus de Lérins. — Les belles intelligences s'y donnent rendez-vous ; les riches familles y conduisent leurs enfants. Tout ce qui va en Italie ou en revient navigue vers l'île des saints. Les grands touchés de Dieu commencent à leur céder une partie de leurs biens, et des paroisses entières sont confiées à leur direction spirituelle. — Les pères élè-

(1) M. Alliés.

Digitized by Google

vent des églises, appellent des colons et ravivent des pays abandonnés. Dans la grande île, S. Honorat ouvrit aussi une abbaye pour les femmes, dont il confia la direction à sa sœur. Comme Ste Marguerite ne pouvait se rendre à Lérins, parce que la règle en interdisait l'entrée aux personnes du sexe, elle pria un jour son frère de venir la voir plus souvent. « Ma sœur, lui répondit le saint, nous ne nous verrons que lorsque les cerisiers seront en fleurs ». Marguerite, toute triste, pleura beaucoup, pria le Seigneur et obtint que le cerisier fleurît tous les mois. — Honorat, à ce signe de la volonté du Seigneur, vint chaque mois, lorsque le cerisier était en fleur, visiter son heureuse sœur. — Touchante légende! pourquoi ne la raconterions-nous pas? Tout, dans ces âges de foi, est empreint d'un suave parfum d'antiquité et d'une mystérieuse simplicité; tout, comme au berceau du monde, est plein de sève et de vigueur.

« O bon Jésus, s'écrie S. Eucher, quelle assemblée, quelle « réunion de saints j'ai vue dans cette île! vases précieux, ils em- « baumaient de leurs suaves parfums; la bonne odeur de leur vie « se répandait en tous lieux. Combien de hautes montagnes « cette terre si plane élève vers les cieux, dira Sidonie Apolli- « naire! — Tu es petite et plane, ajoutera S. Césaire, et pour- « tant tu as poussé d'innombrables montagnes ». — Là, vous voyez Capraise, le patriarche de ce nouveau Cénacle; Hilaire d'Arles, que S. Honorat a conquis à la grâce et qu'il élève maintenant près de lui; Maxime et Fauste de Riés; Jacques de Tarentaise; Valère et Valérien de Cimiés; Vincent de Saintes; Vincent de Lérins; Ausile de Fréjus; Loup de Troyes; Salvien de Marseille; Eucher de Lyon, avec ses fils Saloine et Véran; Patrice, apôtre de l'Irlande. — Cassien vint y passer un an, avant de fonder S. Victor de Marseille. — Tous ces saints ne forment qu'un cœur et qu'une âme; chacun rivalise à qui sera le plus obéissant, le plus humble, le plus mortifié; chacun tient les yeux fixés sur S. Honorat, et cherche à lui plaire, en le prenant pour modèle. S'il est joyeux, les fronts sont resplendissants de joie; est-il triste, tous sont attristés. — Et quels admirables discours! Quels sujets il traite devant eux avec son éloquence entraînante, à cette époque de

Digitized by Google

l'agonie de l'empire romain ! — Théodose-le-Grand n'est plus ; les Barbares rompent leurs digues. S. Honorat, ouvrant les voiles de l'avenir, affermissait dans la piété ses disciples fervents. — Il leur montrait l'immense moisson qui s'ouvrait devant eux, des âmes à sauver, des palmes à cueillir. Il leur racontait la conversion de S. Augustin et ses magnifiques travaux, garantissait leur foi contre les erreurs et les nouvelles doctrines, les échauffant des ardeurs et des éclairs de son brillant génie. — O spectacle digne du paradis ! saints cantiques ! travaux merveilleux ! — La barque porte et rapporte ces saints ouvriers, et S. Honorat leur demande compte de leur pêche et de leur butin. Ile admirable ! terre sainte de nos Alpes-Maritimes ! *Lérinam Complector* je l'embrasse, elle qui dans le naufrage du monde reçut dans son sein tant de pauvres malheureux sur le point d'être submergés. Lorsque le peuple-roi boit à la coupe de la colère divine, n'est-elle pas un asile aux âmes d'élite, un refuge aux petits comme aux grands, l'arche sainte de salut, où se conservent les saintes traditions et les chefs-d'œuvre de l'antiquité, où enfin, sous les maîtres les plus capables, se forme une jeunesse distinguée ?

Lérins vaut mieux que toutes les réponses à ces détracteurs du clergé, des moines et de l'éducation donnée par les ordres religieux. Dans ses ruines d'aujourd'hui, elle nous parle encore des miracles de civilisation et de conversion qu'elle a opérés dans nos montagnes. — Les pays les mieux bâtis et les plus heureux des alentours étaient sous la juridiction seigneuriale des abbés de Lérins.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

Invasions des Barbares jusqu'aux Sarrazins.

(403-700).

Sommaire: — État de l'empire; — invasions;— S. Eucher; — S. Valère de Nice; S. Hermentaire, premier évêque d'Antibes; — S. Véran de Vence; — affaire d'Auxane de Nice; — Enric et ses persécutions; — les Bourguignons; — encore les Saints de Lérins; — Alboin et S. Hospice; martyre de S. Ayoul; — Clotaire III.

Honorius règne sur l'empire d'occident; Arcadius sur celui d'orient: la séparation est consommée; les Barbares accourent. Écoutons les douloureux accents de S. Jérôme: « Le vaisseau de la république est brisé; des nations féroces ont envahi la Gaule en nombre incalculable. Toute l'étendue du pays entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin, est ravagé par ces essaims: Quades, Vandales, Sarmates, Alains, Gépides, Hérules, Saxons, Bourguignons, Suèves, Allemands, Goths, et même, ô république infortunée! Pannoniens. — Les cités que le glaive épargne sont menacées par la famine. Je ne puis, sans pleurer, parler de Toulouse à qui son saint évêque avait jusqu'à présent servi de rempart... » « Et nous cherchons la cause de tant de calamités. Est-ce que ce ne sont pas nos abominations, répond Salvien, le Jérémie de son siècle, qui nous attirent ces châtiments, et qui nous frappent comme d'un esprit de vertige? Nos crimes nous ont tellement aveuglés que nous oublions le péril même. On prévoit la captivité, la mort, et on ne la craint pas. Les Barbares sont devant la place, sans qu'on y prenne garde, tant le péché nous a rendus stupides. Personne ne veut périr et personne ne cherche à ne pas périr. On reste dans l'inaction d'une folle sécurité. Chacun ne songe qu'à oublier ses maux dans l'ivrognerie et l'intempérance. Ainsi s'accomplit cette parole du Seigneur: Un assoupissement envoyé d'en haut s'est emparé d'eux. — Trois calamités, dit-il aux habitants de Trèves, ne vous ont pas corrigés. Quoi! vous demandez encore

Digitized by Google

des jeux? mais où les représenterez-vous? sur les bûchers, sur les ossements, sur le sang fumant de vos concitoyens égorgés? Quel endroit de la ville ne vous offre pas ce lugubre spectacle? O malheureuse cité! je ne suis pas surpris de ce que tu as souffert. Tu périras encore une fois. »

Et faisant un retour sur le passé « hélas, dit-il, qu'est devenue notre beauté d'autrefois, alors que tous ne formaient qu'un cœur et qu'une âme, et que personne ne s'attribuait ce qu'il possédait? Nous sommes étonnés qu'étant si corrompus, nous soyons si misérables. Les Barbares sont moins vicieux que nous. Parmi les Goths, qui ont envahi l'Italie, il n'y a d'impurs que les Romains, et parmi les Vandales d'Afrique, les Romains ne le sont pas. Ces Barbares, par leur discipline et leur continence, rendent chastes la Gaule et l'Afrique. Ah! rougissons de notre conduite. Ce n'est ni notre faiblesse, ni la force de nos ennemis qui leur a donné la victoire; ce sont nos vices; oui, nos vices seuls nous ont vaincus. Les prêtres eux-mêmes et les cénobites, ô honte! changent d'habit et non de mœurs. — On dirait qu'ils font pénitence de leur pénitence et qu'ils ne cherchent qu'à étendre leur possession terrestre. Et même, que prétendez-vous, ô vous qui voulez envahir l'héritage de vos voisins, serez-vous les seuls sur la terre? » Il reproche aux Chrétiens mêmes leur soif des spectacles et des plaisirs des sens; il attaque cette sensualité qui déjà s'introduit effrontément jusque dans le sanctuaire. — Et S. Prosper dira à son tour, en jetant les regards sur ce déluge de maux. « Si l'Océan eût inondé toutes les Gaules, il y eut fait moins de ravages. Temples renversés, vases sacrés, vierges et veuves souillés, solitaires égorgés dans leurs grottes, évêques et pasteurs flagellés, enchaînés, torturés, brûlés vifs, tels sont les châtiments pour les péchés du peuple et des prêtres, pour ces hérésies qui déchirent l'Église, plus horriblement que les dix persécutions générales; pour les infamies de cette vieille Rome, encore attachée à ses saturnales et à ses infâmes mystères; pour ces marchés simoniaques et ces brigues des choses saintes. On convoite les évêchés comme le consulat..... Certains princes récompensent par les bénéfices ecclésiastiques d'indignes favoris qui approuvent leurs désordres et leurs vices, et

Digitized by Google

usurpant le droit des fidèles, ils nomment eux-mêmes à ces dignités, afin de réunir en leurs mains tous les pouvoirs. »

Les Visigoths, sous la conduite d'Alaric, furent les premiers, en 400, à se précipiter sur Rome et sur l'Italie, tandis que Suèves, Bourguignons, Alains, Goths, Gépides et Vandales s'élançaient des Alpes au nombre de plusieurs centaines de mille sur la Gaule.

Nice fut renversée de fond en comble en 405, et réduite à quelques cabanes de pêcheurs. Quelle ne fut pas la désolation de notre bassin tout entier! — L'histoire se tait sur S. Honorat et sur son abbaye naissante. Les autres villes en furent quittes, sans doute, pour une forte contribution. Le torrent s'écoula. L'empereur Honorius, coupable de la mort de son brave général Stilicon, n'avait pu arracher la paix d'Alaric, après trois invasions, qu'en lui abandonnant la Provence et l'Espagne. — Ataulfe, successeur et beau-frère d'Alaric, obtint même la main de Placidie, sœur d'Honorius. Il promettait, en même temps, d'arracher la Gaule aux usurpateurs Constantin, Géronce et Jovin. Constantin résidait à Arles. — Vaincu, il fut envoyé à Ravenne et décapité. — Les évêques d'Arles et d'Aix, qui avaient usurpé ces siéges à la faveur de Constantin, furent déposés et envoyés en Palestine. — Ataulfe, pour s'être rendu maître de Jovin, obtint en récompense l'épouse désirée. Attale chanta l'épithalame. — La Provence profitait de cet instant de répit pour tenir des conciles. — C'est au Concile d'Arles (414) qu'Innocent, diacre, et Agapite, exorciste de Nice, furent chargés de représenter l'état déplorable de leur Église. « Nice, disent-ils, est réduite à quelques malheureux sans asile, qui manquent de tout secours spirituel ». —Vence, plus heureuse dans ses montagnes, possédait ses évêques. Iuvinius avait succédé à Eusèbe, et à Iuvinius, Arcadius. Dans le même temps aussi, Cassien, qui avait été élevé sur le berceau même où Jésus prit sa naissance temporelle, après avoir visité la Thébaïde et lié amitié à Constantinople avec S. Jean Chrysostôme, vivait à Lérins auprès de S. Honorat, pour faire voile (414) vers Marseille et y fonder le monastère de S. Victor. L'année suivante, la mort violente d'Ataulfe par le barbare Géveric mit sur le trône des Visigoths Vallia, qui renvoya Placidie à Honorius et fit sa paix avec lui. La Provence retourna à l'empire et les Visigoths s'arrêtèrent à la rive droite du Rhône, avec Toulouse pour capitale.

Digitized by Google

Pendant ces quelques années de calme, les abbayes de Lérins et de St-Victor prirent un prodigieux développement. — Il était parlé surtout de S. Honorat. Beaucoup d'Églises fatiguées de scandales tournaient les yeux vers lui pour lui demander des évêques. — L'évêque d'Aix était soupçonné du meurtre de son prédécesseur; Arles avait été usurpée par un certain Patrocle. Ce siége, élevé par le pape Zozime au-dessus des sept provinces du midi, ajoutait, il est vrai, à l'importance de la Rome des Gaules; mais de cette nouvelle suprématie surgissaient mille contestations entre les métropolitains des provinces secondaires. — L'évêque de Marseille ayant obtenu du Concile de Turin le titre de métropolitain, ne voulait pas reconnaître la juridiction de celui d'Embrun. De là des conflits. Les évêques consacrés par l'évêque de Marseille furent excommuniés par celui d'Arles. — Autre source de calamités: le Pélagianisme serpentait dans les Gaules; l'évêque de Valence en était fortement soupçonné, et le pape Zozime, en 418, chargea Patrocle d'Arles, Hilaire de Narbonne, Léonce de Fréjus et Castor d'Apt d'examiner la doctrine de cet évêque... Consolons-nous par d'autres exemples; entrons à Lérins. Il y avait, en ce temps-là, un riche sénateur de Lyon, nommé Eucher, issu des saints martyrs Epipode et Alexandre; il avait pour femme une sainte nommée Galle, pour enfants deux fils, Saloine et Véran, et deux filles, Tulle et Consorce. Fatigué des embarras du siècle, après s'être essayé à la vie contemplative, soit près de Vienne, soit à Montmart, il s'achemina, vers 422, à Lérins avec sa famille, et se donna, lui et ses enfants, à S. Honorat; il vécut d'abord à la Ste-Baume; Ste Galle, fixée à Avignonet avec ses deux filles, ne le voyait plus que pour lui porter quelques vivres. On prétend que cette sainte femme vécut à Notre-Dame-de-l'Estérel; Ste Tulle, à la petite rade de Théoule, et Ste Consorce, à St-Étienne-de-Mandelieu, à qui elle laissa tous ses biens pour y fonder un hôpital, destiné à loger les voyageurs et les pélerins. — Certains historiens pensent au contraire, que Ste Tulle, avec ses deux filles, se consacra au Seigneur dans sa retraite de Montmart, en Dauphiné, près de la Durance.

Quant à S. Eucher, il quitta la Ste-Baume pour vivre en reclus dans la petite île de St-Ferréol. Cette existence lui donnait un tel

Digitized by Google

repos d'esprit, qu'il ne se lassait plus d'en célébrer les charmes ineffables; et s'élançant vers les demeures éternelles, à l'aspect de ce beau ciel bleu, de cette verdure luxuriante, de cette mer d'azur et des rares exemples qu'il avait devant lui, il écrivait à son cousin Valère son hymne de la vie érémitique. — Nous voudrions ici le transcrire tout entier, comme nous l'avons dans la chronique de Barralis: « Ceux qui sont unis par les liens du sang, dit-il, le sont encore plus par les liens de l'amitié... Les préceptes de la philosophie que vous avez étudiés n'ont servi qu'à vous montrer la vérité en J.-C.» — Et il part de là pour s'écrier: « Ici où je suis, tous devraient se réfugier contre les tempêtes du siècle; c'est le port le plus assuré, et le véritable repos, où l'on a, pour se fixer au rivage, l'ancre de la croix ».—Valère, touché par cette lettre éloquente, accourut à Lérins.

S. Honorat y appela de même S. Hilaire, et ne pouvant l'attirer par ses lettres, il alla le chercher à Arles même: «Vous savez, lui dit-il, combien je vous aime; vous voyez qu'après avoir fui ce lieu là depuis tant d'années, je n'y suis venu, tout cassé par la vieillesse, que pour vous, ô cher ami! Pensez au ciel; laissez ces biens frivoles et passagers. » — S. Hilaire, comme autrefois Augustin, était captivé par la vaine gloire. — S. Honorat priait le Seigneur.., et enfin victorieux il entraînait, en 424, son disciple chéri à Lérins.

Le mérite d'un saint tel qu'Honorat ne pouvait être circonscrit à son île. *Vox populi, vox Dei*; il fut élu à l'unanimité par les Arlésiens pour leur siége épiscopal, après l'assassinat de leur évêque, en 426. — Malgré ses supplications et ses larmes, il suivit les députés: « Rien ne sera changé, lui disait-on..; vous continuerez à veiller sur vos enfants de Lérins ».—« *Necessitas incumbit*... C'est votre volonté, ô mon Dieu! s'écria S. Honorat.» — Qui retracera ces adieux attendrissants! — Il trouvait dans sa séparation avec le vénérable Capraise toutes les angoisses d'une autre séparation dont l'avertissaient les cheveux blancs du vieillard; et pourtant S. Honorat mourra le premier.—S. Maxime fut élu abbé de Lérins. — Arles eut dans l'abbaye de Montemajor une succursale du fameux monastère, et Hilaire suivit à Arles son maître chéri.

Digitized by Google

Le mouvement des Églises vers l'île sainte était donné. — Le clergé de Troyes y envoya chercher S. Loup en 427. — S. Hilaire, désigné du doigt par S. Honorat mourant (14 janvier 429), avait fui à Lérins, et, quand les députés d'Arles y arrivèrent, il avait gagné le rivage pour se sauver à Moustier, puis à Allemagne, où, dit la légende, une blanche colombe vint se reposer sur sa tête sans qu'il pût l'en chasser. — Une voix céleste lui ordonna d'obéir. Il accepta le redoutable ministère.

L'Église, dont la mission est de guerroyer, était en butte aux discussions ardues de la grâce et du péché originel, nées du Pélagianisme. — Tous les docteurs veillaient à la pureté de la doctrine. Combattue de tous côtés : par S. Augustin, en Afrique; par S. Vincent de Lérins et les autres P.P. de l'abbaye, dans le midi; par S. Loup et S. Germain, dans le nord de la Gaule et de la Grande-Bretagne, l'erreur nouvelle finissait par céder; mais deux savants laïques de Marseille, Hilaire et Prosper, en étudiant les écrits divers contre les Pélagiens, s'aperçurent que quelques auteurs tombaient dans une autre erreur qui prit le nom de sémi-pélagianisme, et ils la dénoncèrent à l'opinion publique. Nombre de prêtres et de religieux, soit de St-Victor, soit de Lérins, soutinrent leur opinion en s'appuyant sur S. Augustin, qu'ils avaient mal interprété. A ce sujet, Hilaire et Prosper s'étant rendus à Rome, y furent accueillis avec bonté par le pape Célestin, et emportèrent de lui une lettre pour Vénérius, de Marseille; Léonce, de Fréjus; Arcadius, de Vence; et Seleucius, d'Apt, dans laquelle il s'exprimait en ces termes : « Nos chers fils Prosper et Hilaire, qui sont auprès de nous, et dont le zèle pour la cause de Dieu est digne d'éloges, nous ont représenté qu'il y a dans votre province certains prêtres-brouillons qui troublent la paix dans l'Église, en agitant des questions indiscrètes, et en prêchant opiniâtrement contre la vérité. C'est à vous que nous imputons ces désordres, avec d'autant plus de raison que vous leur laissez la liberté de disputer. Quel espoir de bien peut-il y avoir, si ces prêtres parlent, pendant que les maîtres se taisent? Je crains bien qu'un tel silence ne ressemble à de la connivence; si l'erreur déplaisait, on ferait connaître la vérité. Réprimez donc ces hommes; que la nouveauté cesse de porter atteinte à l'ancienne doctrine.

Digitized by Google

Que ces prêtres, si toutefois ils le sont, apprennent qu'ils doivent vous être soumis, et qu'ils sachent qu'au lieu d'enseigner mal, ils feraient mieux d'apprendre. — Et vous, que faites-vous dans vos Églises, si ceux-là s'arrogent la principale autorité? » Cette lettre finit par une apologie de S. Augustin et par l'énoncé de la doctrine de l'Eglise sur la grâce, sur le péché originel, la nécessité des bonnes œuvres et sur les mérites des saints. Telle était l'autorité du Saint-Siége dans l'Église. On fit ensuite un examen sérieux des écrits de Cassien, dont on signala quelques propositions erronées. — Le saint abbé venait de mourir en 430. On ne peut l'accuser d'erreur volontaire. Lui, pas plus que les religieux de St-Victor et de Lérins, quoique certains historiens ecclésiastiques l'aient avancé, n'ont été entachés d'hérésie. Il y a loin de propositions erronées sur des points encore controversés et non définis, à l'hérésie déclarée. — Les ennemis du Saint-Siége voudraient presque accuser les saints de Lérins pour flétrir l'Église de Dieu. Les Honorat, les Eucher, les Hilaire, les Vincent de Lérins sont assez connus par la pureté de leur doctrine. C'est à Vincent de Lérins qu'on doit, en 434, le célèbre critérium de la foi, qui bat en brèche les hérésies : « Il faut s'en tenir à ce qui est cru dans l'Église en tout lieu, en tout temps et universellement. L'Écriture Sainte doit être expliquée selon la tradition de l'Église. Chacun la commente selon ses vues ; Novatien autrement que Sabellius, Donat qu'Arius, Pélage que Nestorius ; il est donc nécessaire d'une autorité qui est l'Église. Les nouveautés n'ont couvert l'empire que de crimes et d'attentats ; et n'ont toujours abouti qu'à revenir à l'antique usage. Les hérétiques vous accablent de textes de l'Écriture, pour séduire les âmes et pour se donner l'air de la vérité. Ils font les plus belles promesses, ne parlant que de Dieu, de la grâce et du Saint-Esprit. »

Et S. Eucher, quelles pages sublimes d'attachement à l'Église et au Saint-Siége il adressa à ses fils Saloine et Véran, et à son disciple Valère ! — Le mérite de l'illustre sénateur connu déjà à Lyon, l'appela à ce siége en 433. Il fallut que, comme Honorat, il embrassât ses chers enfants et partît. Maxime fut nommé la même année, évêque de Riés. On avait voulu lui donner le siége de Fréjus après la mort de S. Léonce ; mais il s'était si bien caché dans les

Digitized by Google

bois que l'on ne put le découvrir; de guerre lasse, les Fréjusiens s'étaient choisi Théodore, abbé des îles d'Hyères. Maxime, retourné à Lérins, n'échappa pas aux envoyés de Riés, qui le trouvèrent dans sa retraite et l'emmenèrent avec eux. Fauste, son successeur comme abbé de Lérins, et plus tard comme évêque de Riés, dit de Maxime, qu'il avait la douceur de Pierre dans le cœur et la sévérité de Paul sur le visage; mais il n'était à personne aussi sévère qu'à lui-même. Nous le voyons, en **434**, à Lérins, près de S. Capraise expirant. Là sont présents: S. Hilaire, d'Arles; S. Fauste, S. Maxime, S. Théodore, de Fréjus; S. Valère, Véran, Saloine. Ce saint patriarche qui vivait la vie des anges, ignoré des hommes, et ne conversant qu'avec Dieu, mourut en bénissant ses disciples éplorés (1er juin **434**). C'est dans cette circonstance que S. Hilaire, par respect pour l'abbé de Lérins, voulut qu'il fut assis entre les deux évêques Maxime et Théodore.

Nous pauvres humains, qui parlons de nos titres et de nos priviléges, nous sommes bien petits devant ces admirables figures des moines de Lérins. Tout ici est grand, parce que tout est humble; tout commande le respect, parce que tout est soumis, riche dans la pauvreté, heureux dans l'abnégation, libre dans ce dépouillement volontaire, vivant dans la mort qui leur ouvre les vastes horizons de l'éternelle patrie. Les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance qui clouent à la croix du Christ leur chair et leur concupiscence, dégagent leurs sens et leur esprit de la matière, en les élevant vers Dieu.

Après s'être retrempés dans la ferveur de leur saint asile et avoir recueilli l'âme de leur saint patriarche, nos évêques retournèrent dans leurs diocèses.—Nous les voyons réunis, en 439, au Concile de Riés.

L'archevêque d'Embrun étant mort en 439, Hermentaire avait été sacré par deux évêques sans l'autorisation de Saint Hilaire. — La faction des laïques soutint l'élection contre l'archevêque d'Arles. — Le Concile de Riés fut appelé à se prononcer. On y voyait, sous la présidence de S. Hilaire, Nectaire, de Digne; Maxime, de Riés; Théodore, de Fréjus; Valère, de Nice, etc... Il n'est pas parlé de l'évêque de Vence, parce que c'était sans doute un des pré-

Digitized by Google

lats consécrateurs. — Les deux évêques furent déchus du droit de sacrer des évêques, d'après un des canons du Concile de Turin. S. Hermentaire fut déposé; mais en considération de son mérite, de sa rare piété et de son repentir, il eut la permission d'exercer à la campagne ou dans quelque autre église, en dehors des Alpes-Maritimes, si toutefois un évêque voulait l'employer. Théodore de Fréjus emmena avec lui S. Hermentaire à Lérins.

Le Paganisme avait encore beaucoup de sectateurs dans les campagnes, et les fêtes payennes s'y célébraient avec un grand concours de peuple. Griminium adorait même le serpent des Phéniciens. S. Hermentaire fut envoyé par l'évêque de Fréjus dans ces quartiers, d'autant plus qu'un énorme dragon infestait depuis longtemps le pays.

Il tourna tous les cœurs vers le vrai Dieu, et se dirigea ensuite en procession dans le champ du dragon. Le monstre tenait la gueule béante... Notre saint y jeta une boule de résine, et plongeant aussitôt son bâton pastoral, il étouffa le monstre. Le tableau de la chapelle représente le fait ainsi narré.

Des historiens voient dans ces légendes, comme dans celles de la tarasque et des serpents de Lérins, la figure de l'antique dragon ou du culte du démon aboli par l'Évangile. — Quoi qu'il en soit, S. Hermentaire est devenu le patron du pays, et Griminium a pris depuis, le nom de Draguignan.

S. Théodore, de Fréjus, plein de vénération pour le saint prélat, non seulement l'associa à ses travaux, mais lui abandonna une partie de son diocèse.

Antibes, décorée du titre de cité, réclamait depuis longtemps un évêque, d'autant plus que l'Estérel l'isolait trop de Fréjus. — S. Théodore se réserva pourtant les îles de Lérins, et le nouvel évêché s'étendit depuis le Cap-Roux jusqu'au Loup. Une convention fut sans doute passée entre les évêques, pour ajouter au diocèse de Vence la partie du littoral compris entre le Loup et le Var. Antibes resta suffragant d'Aix, et la rive gauche du Loup limita la province des Alpes-Maritimes à l'est.

S. Valère, évêque de Nice, à l'exemple de S. Hermentaire, employait tout son zèle à guérir les maux causés, en 405, par les Bar-

Digitized by Google

bares. Il trouvait de puissants auxiliaires dans ses frères de Lérins. — Alors, comme aujourd'hui, l'Église mettait sa confiance dans la Ste Vierge; car depuis le quatrième Concile général (431), les Orthodoxes la prenaient partout pour leur patronne. C'est à Marie que les diocèses d'Antibes, de Vence, de Glandèves, de Cimiés, de Nice, de Fréjus sont dédiés; tant cette dévotion, née sur le berceau de Jésus, est populaire! Il était juste qu'à la place des déesses Cybèle ou Maia, Vénus, Diane, on honorât la nouvelle Ève, mère du genre humain et mère de Dieu.

L'évêque de Nice, S. Valère, nous a laissé une vingtaine d'homélies pleines d'onction et de simplicité. Elles traitent du carême, de la voie étroite, du martyre des Macchabées, de la gloire de Dieu et autres sujets. Ce saint prélat assista à beaucoup de Conciles du midi, soit à Arles, soit à Orange.

C'est dans ces assemblées du v^e^ et du vi^e^ siècle que les évêques établissent ces sages réglements de discipline ecclésiastique, sauvegarde de la société au milieu de la dissolution de l'empire.

Assez d'historiens ont célébré le rôle du clergé à cette époque, pour que nous n'ayons pas à en parler ici. Il domine la société, parce qu'il en est le plus ferme soutien; et les cités offrent aux évêques le titre de défenseurs, que seuls, ils sont dignes de porter. Quelle n'était pas l'influence de ces prélats éminents: S. Léonce, dans Fréjus; S. Honorat et son successeur dans Arles! — S. Hilaire, d'Arles, jouissait de tout le bien qu'il opérait dans le midi, quand il eut certaines contestations au sujet de la suprématie. Étant allé rendre compte à Rome de son affaire, il y reçut un blâme de S. Léon, et depuis il ne fit plus que traîner une vie languissante. Il mourut en 446. — Les juridictions étaient encore mal définies, à cause des priviléges que tel ou tel siége se faisait concéder.

Nos églises des Alpes-Maritimes se trouvaient vraiment favorisées de Dieu. Vence, veuve de son évêque en 446, par la mort d'Arcadius s'adressa à Lérins. Brillait alors de l'éclat de toutes les vertus le second fils de S. Eucher, Véran. Saloine avait été envoyé à Genève, d'autres disent à Vienne. Ces deux disciples de S. Honorat, comme nous l'avons vu, avaient reçu à Lérins toute leur éducation, et ils en avaient si bien profité, que S. Hilaire disait, dans une

Digitized by Google

lettre à S. Eucher, qui les ayant eus pour élèves, il désirait les avoir pour disciples. Le père, tout heureux de leurs progrès, avait composé pour eux deux opuscules, appropriés à la trempe de leur caractère. Il dédia à Véran, plus adonné à la vie contemplative, les *Formules de l'Intelligence Spirituelle*, et à Saloine, plus livré à la science, les *Questions du Nouveau et du Vieux Testament* (1). L'année même de la mort de S. Augustin, à Hippone (430), Saloine et Véran avaient pris l'habit de Lérins; et en 446, Véran, sacré le 10 octobre par S. Maxime, de Riés, faisait son entrée dans sa petite ville épiscopale.

La première circonstance où il soit parlé de S. Véran, c'est en 451.

Le Concile d'Arles avait eu à se prononcer sur l'élection d'un évêque de Vaison. S. Léon-le-Grand ayant écrit à ce sujet aux évêques du midi, tous, dans leur réponse au Saint-Siège, avaient exprimé leur déclaration de foi, qui est l'un des plus beaux monuments de la suprématie du Saint-Siège. Parmi les évêques nous lisons: Ingénue, d'Embrun; Constantin, de Gap; Valère, de Cimiés; Ours, de Sénés; Nectaire, de Digne; Constance, d'Uzés; Maxime, de Riés; Asclépius, d'Apt; Théodore, de Fréjus.—Chrysopius, de Sistéron, et Fraternus, premier évêque de Glandèves, se trouvent au Concile d'Arles. Mais les deux fils de S. Eucher, Saloine, de Vienne, et Véran, de Vence, ainsi que Cérétius, aussi évêque, n'ayant pu s'y rendre, écrivirent une lettre particulière au souverain Pontife... Ils le félicitent de la joie qu'a causée à l'univers sa lettre à Flavien, de Constantinople, si bien, disent-ils, que l'on proclame, avec raison, que la primauté du Siége Apostolique a été placée dans le lieu d'où émanent les oracles de l'Esprit Divin. Ils envoient à S. Léon une copie de sa propre lettre encyclique, afin qu'il veuille bien la lire lui-même et la corriger de sa main, si quelque faute de copiste avait pu s'y glisser. — Nous apprenons de cet écrit avec quelle avidité prêtres et laïques lisaient ces saintes pages, comme émanées de la bouche même de Jésus-Christ. —

(1) *Chronique* de Barralis — ces deux ouvrages y sont *in extenso* — 2ᵉ vol., pag. 1ʳᵉ.

Digitized by Google

S. Véran signe: *Veranus cultor vestri apostolatus beatitudinem vestram saluto et ut pro me oretis peto.*

Il était besoin de tels hommes au milieu des ruines qui s'amoncelaient sur le trône des Césars et dans tout l'empire. Gensériс persécutait les églises d'Afrique et couvrait la Méditerranée de ses barques. La Gaule était sous l'impression des ravages d'Attila. C'était pourtant S. Loup qui avait sauvé Troyes ; Ste Geneviève, Paris; St-Aignan, Orléans, et le Pape, Rome. Les bandes des Huns ne vinrent pas jusqu'en Provence.

Valentinien III, sourd à la voix du Seigneur, se plongeait dans le crime et le désordre, tuait Aétius, le bouclier de l'empire, outrageait l'épouse du sénateur Maxime, et tombait sous le poignard du mari vengeur (16 mars 455). La veuve de Valentinien, forcée d'épouser l'assassin de son mari, appelle à Rome Gensériс. Ce n'étaient donc que crimes sur crimes, désastres, calamités. Chacun s'attendait à de plus grands et plus terribles châtiments: « Je suis homme, écrivait Salvien à Saloine et à Véran; j'ignore les desseins de Dieu, et je n'ose les sonder... mais Dieu agit. »

L'abbaye de Lérins vit quelque petit nuage s'élever même, au milieu de ses paisibles retraites. S. Théodore, évêque de Fréjus, qui avait gardé, comme nous l'avons dit, le monastère de St-Honorat sous sa juridiction, alla jusqu'à lancer l'interdit sur l'abbé S. Fauste. Le Saint-Siége chargea les évêques de Cimiés et de Riés, Valère et Maxime, de se porter comme arbitres. L'affaire fut soumise au Concile d'Arles, assemblé dans le sanctuaire de l'Église. Fauste fut réhabilité; mais S. Théodore fut confirmé, comme l'avait été S. Léonce, dans le droit d'ordonner les prêtres et les clercs, et de conférer le St-Chrême. L'abbé ne pouvait admettre des ecclésiastiques dans l'abbaye sans l'approbation de l'ordinaire. Quant aux moines ordonnés, ils restaient soumis à l'abbé. Ce réglement servit de modèle à tous les priviléges accordés par les évêques aux autres monastères.

La renommée de Lérins s'étendait jusque dans les îles Britanniques. Paris, Sens, Troyes, Châlons, Lyon avaient des moines de Lérins. S. Domitien fonda le monastère de Bebron (S. Rambert); S. Jean de Réomay, qui s'était retiré à Lérins, fut rappelé dans le

Digitized by Google

diocèse de Langres pour y gouverner son abbaye, où il mourut âgé de cent vingt ans.

S. Eucher racontait à ses chers Lyonnais ce qu'il avait vu à Lérins, et il en était lui-même le plus bel éloge. L'illustre prélat, après avoir fait venir ses fils Saloine et Véran, et les avoir bénis; couronna sa belle vie en 456.

Le catalogue des évêques de Lyon nomme S. Véran après S. Eucher. Peut-être l'évêque de Vence administra-t-il quelque temps cette église; peut-être voulut-on simplement noter que S. Eucher avait deux fils, évêques et saints; il est certain pourtant que Véran n'abandonna pas son petit évêché qui suffit à sa gloire. On ne quittait pas si vite un siége épiscopal dans ces premiers temps: c'était presque un hymen indissoluble.

Une autre perte bien sensible pour Lérins, ce fut celle de S. Maxime de Riés (460). Celui, dit Fauste, son successeur, qui rendait la vie aux morts de son vivant, conserva la même puissance dans son tombeau.

Des saints succédaient aux saints et toujours venant de Lérins.

S. Anselme fut abbé du monastère de St-Honorat, de 461 à 489.

S. Valère, de Nice, parent de S. Eucher, avait aussi rendu son âme à Dieu (461); Auxane, de Nice, son successeur, apparaît comme arbitre avec S. Fauste, de Riés, dans l'affaire de l'évêché de Narbonne usurpé par un certain Hermés.

Nous voyons le nom d'Hermés sur un grand nombre d'inscriptions de Cimiés, d'Antibes et de St-Laurent-du-Var. Cet évêque de Narbonne ne partait-il pas de nos pays? Ce qui me porte à le croire, c'est qu'alors Guigues, gouverneur de Nice, était fils du gouverneur de Narbonne. On voyait encore à Nice, avec Guigues, un nommé Rainald, avec le titre de prince, chargé de garder la tour Bellanda. Nous savons aussi qu'à cette époque, au territoire de Camas (Campus Martis), s'élevait la grande église dédiée à S. Étienne. Nice avait repris de l'importance.

Auxane usa de son influence pour pacifier le diocèse de Narbonne. — A peine eût-il terminé, qu'un autre conflit éclata entre S. Mamert, de Vienne, et S. Léonce, d'Arles. Le premier avait ordonné l'évêque de Die. S. Léonce s'en plaignit au souverain Pontife. Le

Digitized by Google

pape S. Hilaire nomma l'évêque de Vence pour arbitre, et notre S. Véran, entre ces deux grands saints, décida, en s'appuyant sur le Concile de Nicée, que le droit primatial d'Arles n'abolissait pas celui de chaque métropolitain dans sa province; que S. Mamert avait donc consacré licitement l'évêque de Die. La sentence fut maintenue (464). — Deux ans après, Auxane parut lui-même en accusé. Comme Nice avait pris de l'extension, et que Cimiés était une cité, il avait obtenu, étant évêque de ces deux villes, le droit de nommer un évêque à Cimiés. C'était sans doute à l'époque de son voyage à Rome pour l'affaire de Narbonne. Le métropolitain d'Embrun, Ingénue, porta sa plainte au souverain Pontife. La décision sur cette affaire fut soumise à l'arbitrage de S. Véran, de Vence; de S. Victorin, d'Antibes, et de S. Léonce II, de Fréjus. « Mon intention, écrivait le Pape S. Hilaire, est qu'on ne déroge en rien aux anciens priviléges. La grandeur du saint ministère ne consiste pas dans une grande étendue de terre, mais dans une grande acquisition d'âmes. »

Auxane fit valoir devant les arbitres la lettre du Pape Innocent II. Mais Véran démontra que Nice, plus nouvelle, n'avait toujours eu que le titre de castellum; qu'elle était trop près de Cimiés pour qu'il y eut deux évêchés; que Nice ne pouvait être métropole de Cimiés; que Cimiés était cité et bien plus ancienne, et qu'enfin celle-ci avait toujours ressorti d'Embrun. La question était tranchée.

D'autres évènements vont mettre plus en relief la sainteté de nos évêques, et de S. Véran en particulier. Euric, le fléau des Orthodoxes, s'était élevé sur le cadavre de son frère Théodoric. D'effrayants pronostics, présages de terribles catastrophes, tremblements de terre, incendies, bruits étranges, famines, pluies torrentielles, débordements désolent la Gaule. C'est en vue de ces maux, que S. Mamert, pour apaiser le ciel, institua dans son diocèse les trois jours des Rogations avant la fête de l'Ascension, prières adoptées bientôt par l'Église entière. Grégoire, de Tours, et Sidoine Apollinaire nous ont raconté les principaux évènements de cette époque désastreuse. Ce dernier, de l'une des familles les plus illustres de Lyon, gendre de l'empereur Avitus (455), le suivit à Rome, où il fut comblé d'honneurs. Majorien, successeur d'Avitus, le nomma

Digitized by Google

patrice romain, et Clermont le réclama pour évêque. Intimement lié avec les moines de Lérins, il s'arrêtait souvent à l'abbaye, lorsqu'il allait et venait en Italie. S. Véran et S. Saloine lui étaient surtout bien chers: « Je sais, leur écrivait-il, combien la charge que vous avez prise vous lie au sol; mais tâchez, du moins, de choisir un moment favorable pour venir me voir à Viturme, de telle sorte que si vous ne le pouvez tous deux ensemble, l'un vienne après l'autre. L'amitié qui nous unit, les mêmes sentiments que nous professons me font souhaiter, toutes les fois que je vais à Viturme (près Vienne), que vous y fussiez tous deux comme autrefois. » Mais nos évêques ont plus que jamais à veiller sur leurs troupeaux.

Euric, profitant des troubles de l'empire, ambitionnait les Gaules. Il avait pris Narbonne, s'avançait jusqu'à la Loire, d'où Ecdice, beau-frère de Sidoine Apollinaire, le repoussa. Comme il trouvait dans les Orthodoxes le plus grand obstacle à ses projets, et qu'il était Arien, il se fit persécuteur, et pour en finir plus vite, il appela à son aide les Vandales de Genséric.

Dans cette extrémité, l'archevêque d'Arles avait convoqué un concile en 465. Deuthère, successeur d'Auxane, évêque de Nice, s'étant embarqué pour s'y rendre, fut obligé de relâcher à Toulon à cause du mauvais temps. Les Vandales qui croisaient dans les environs, se jetèrent inopinément sur cette ville pendant que tous les fidèles étaient à l'office, et courant aussitôt à l'église, massacrèrent tout, évêques, prêtres et fidèles. Deuthère fut du nombre des martyrs (5 novembre 473). Peu de temps après, Euric, aidé des Vandales, se mit en marche sur Fréjus, où S. Léonce reçut à son tour la courone du martyre. S. Valère, d'Antibes, subit le même sort. Il n'est rien dit de l'abbaye de Lérins. L'évêque de Vence, S. Véran, plein d'une force surnaturelle, rapporte la tradition, imitant S. Léon, sortit de sa ville épiscopale avec son clergé et s'avança jusqu'au territoire de Cagnes au-devant de ces tigres altérés de sang. La douce majesté du prélat frappa le tyran d'un tel respect, que sa fureur s'écoula à ses pieds. L'église de Vence fut sauvée. Un monastère du nom de St-Véran s'élevera dans ces parages, auprès du pont du Loup. On ne parle ni de Nice, ni de Cimiés. Les deux pays furent épargnés, ou se défendirent bien.

Digitized by Google

Julius Népos, empereur, ayant appris les dévastations des Visigoths, chargea Léonce, d'Arles; Fauste, de Riés; Grec, de Marseille, et Basile, d'Aix, de faire des propositions de paix à Euric. Il lui envoya même S. Epiphane, évêque de Pavie, qui réussit dans son ambassade, mais en lui abandonnant la Provence jusqu'à la Turbie. S. Epiphane à son retour demeura quelques jours à Lérins, gouverné alors par S. Anselme. Euric avait promis de ne plus persécuter les Orthodoxes. C'était une des conditions du traité. L'archevêque d'Arles convoqua immédiatement un concile pour anathématiser les erreurs du Pélagien Lucide. S. Fauste, de Riés, amena Lucide à se rétracter, et composa, à la prière des Pères, son *Traite de la Grâce et du Libre-Arbitre*. L'illustre évêque de Riés était un modèle de toutes les vertus: il ne buvait jamais de vin, ne se nourrissait que de légumes; ses jeûnes et ses austérités étaient continuels. Plein de charité, on le vit quelquefois charger les morts sur ses épaules et les porter jusqu'au bûcher, car on brûlait encore les corps dans beaucoup de pays. Il prêchait lui-même des degrés de l'autel, et son peuple l'écoutait debout. Il mourut presque centenaire. S. Véran présentait le même spectacle aux habitants de Vence.

Le trône de Rome s'écroule. Odoacre (476) en fait descendre Romulus Augustulus et fonde le royaume d'Italie. Euric régnait toujours sur les Visigoths. Il acheva sa vie en 448, et son fils Alaric II, effrayé de la puissance des Francs, se montra favorable aux Orthodoxes. Il trouva bientôt un puissant auxiliaire. Théodoric, roi des Ostrogoths, envoyé par l'empereur d'Orient contre Odoacre, fonda à son profit le second royaume d'Italie et se débarassa de son rival en 493. — S. Véran, de Vence, venait de mourir (10 mai 492), pleuré de son peuple et des Pères de Lérins. Son corps fut déposé dans le riche sarcophage sculpté que l'on peut voir encore aujourd'hui, et sur lequel on offrit, selon l'usage, le sacrifice de la messe. Prosper, moine de Lérins, lui succéda.

Le cri d'alarme retentissait dans toutes les Alpes. On apprenait que les Bourguignons, pour s'agrandir de tout le Piémont et des Alpes jusqu'au Rhône, s'étaient élancés dans les plaines du Pô et avaient emmené les principaux habitants prisonniers. — Cimiés et Nice

Digitized by Google

cette fois ne furent pas épargnées. Le torrent des Barbares saccagea tout le bassin du Var, et le pays leur parut si agréable qu'ils ne voulaient plus le quitter. Ce que voyant, Théodoric envoya à Gondebaud le vieillard vénérable S. Epiphane, de Pavie, et Victor, évêque de Turin. Arrivé à Lyon, Epiphane se présenta devant le roi bourguignon, et avec une sainte liberté : « Le roi Théodoric, dit-il, m'a chargé de racheter les prisonniers. Rendez-les lui sans exiger de rançon. L'argent que vous aurez méprisé, vous enrichira plus que si vous le receviez, car Jésus-Christ vous en tiendra compte... Écoutez les justes plaintes des Italiens, vos fidèles alliés. Si l'Italie pouvait parler, elle vous dirait: Grand roi, vous avez pris souvent les armes pour ma défense; vous avez soutenu ceux que vous tenez aujourd'hui dans les fers. Quand vous êtes venu, personne ne vous redoutait, et chacun s'est livré à vous. Les dames que vous avez traînées à votre suite pensaient que vous vouliez les venger; les vierges n'ont défendu leur pudeur qu'en se réfugiant vers vous. Les laboureurs disaient à vos soldats qui les enchaînaient: N'êtes-vous pas Bourguignons? ne vous avons-nous pas payé le tribut?— O prince, rendez tant de malheureux à leur patrie qui implore pour eux votre clémence. Le maître de l'Italie vous offre sa fille pour votre fils comme gage d'une alliance entre vous et lui. Que la délivrance des prisonniers soit le présent de nôces du mari à son épouse ».—« Vous parlez de la paix, repartit Gondebaud, mais vous ignorez le droit de la guerre. La loi des combattants est que tout ce qui n'est pas permis le devient alors. Si votre roi veut la paix, il me trouvera fidèle. Pour vous, retournez, j'ai besoin de délibérer sur ce qui convient au bien de mon âme et de mon royaume. Je vous le ferai savoir ». Gondebaud rendit six mille prisonniers de guerre. On n'exigea de rançon que pour ceux qui avaient été pris les armes à la main.

Le gaulois Ennodius, successeur de S. Epiphane, a laissé le récit de cette ambassade; il composa aussi, à la prière de l'abbé S. Léonce, la *Vie de S. Antoine de Lérins*.

L'île St-Honorat continuait d'être la pépinière des saints et des évêques. Sous S. Porcaire I, vivait S. Antoine. Ce saint religieux, né sur les rives du Danube, n'avait que huit ans quand il fut

Digitized by Google

adopté par S. Sion, apôtre de son pays. L'arrivée des Barbares en Pannonie le contraignit à passer les Alpes, et il se fit moine de Lérins. Rien n'égala ses austérités et son humilité.

Près de lui brillait déjà du plus vif éclat le génie de S. Césaire. Né à Châlons-sur-Saône, Césaire n'avait encore que sept ans qu'il se dépouillait de ses habits pour les pauvres, et, remarqué par son évêque, il était envoyé à Lérins pour y être élevé. S. Anselme, prédécesseur de S. Porcaire, alors abbé, lui donna la charge de cellerier, et il s'en acquitta si bien que certains religieux un peu moins parfaits s'ameutèrent contre lui et le firent révoquer.

A cause de ses mortifications et de ses études, Césaire fut envoyé à Arles pour y refaire sa santé. C'est là que s'étant fait connaître, il fut à trente-trois ans appelé à remplacer S. Eone, décédé en 500. Alaric plia sous l'ascendant de son mérite; Clovis, en venant combattre les Visigoths, lui donna toutes les marques de la vénération dont il était digne; le souverain Pontife Simmaque lui accorda le pallium, permit à ses diacres de porter la dalmatique comme à Rome, et rendit à son église les droits concédés autrefois par les papes Zozime et saint Léon.

S. Césaire se montre au milieu de circonstances bien difficiles, et il triomphe de tout.

La bataille de Vouillé, en 507, ayant laissé le royaume des Visigoths aux mains d'un jeune enfant, Théodoric, tuteur et vengeur de son petit fils Amalaric, inonda de 80 mille hommes le bassin du Var, obligea Clovis à battre en retraite, et après avoir gardé pour lui la Provence, avec Gimellus comme gouverneur, il retourna dans ses états. L'archevêque d'Arles, quoique tenu en méfiance par les Ariens qui voulaient le faire passer pour l'allié de Clovis, déjoua toutes les conspirations et convoqua un grand nombre de conciles. Il trouva de puissants auxiliaires dans S. Avite, de Vienne; Catulin, d'Embrun; l'éloquent S. Cyprien, de Toulon; dans les moines de Lérins. — La célèbre abbaye dirigée, en 511, par Léonce, successeur de S. Porcaire, puis par Euchérius, Honoré (517), Abbon (530-550), donnait à Valence S. Apollinaire; à Lyon, S. Just; à Carpentras, S. Syffroy; tandis que dans le monastère, S. Jean et S. Eligius répandaient la bonne odeur de leurs vertus.

Digitized by Google

Antibes possédait pour évêque Agrœce qui assista, en 506, au Concile d'Arles et à celui d'Agde, en 524. Il paraît qu'il fut déposé pour n'avoir pas voulu se rendre au Concile de Carpentras, ayant concouru à une ordination irrégulière.

Euthère, successeur d'Agrœce, assista aux Conciles d'Orléans, en 529 et 541. A ce quatrième Concile d'Orléans se trouvaient aussi Deuthère, de Vence, et Claude, de Glandèves.

C'est ainsi que nos évêques entreprenaient de longs et pénibles voyages. En 549, ils répondent tous à l'appel de Childebert. Assistaient au Concile d'Orléans: Magnus, de Nice; Eusèbe, d'Antibes; Basile, de Glandèves, et Deuthère, de Vence. Il s'agissait de l'entière extirpation de l'idolâtrie. Les paysans adoraient encore leur dieu Priape dans les jardins, les dieux Thermes, les Pénates ou les Lares du foyer. Les Jovines de Grasse et les fêtes de Vénus à Arluc continuaient d'attirer un grand concours de peuple. Les grandes solennités de Pâque et de Noël étaient profanées par des chants, des débauches et des bouffonneries. Pendant l'hiver, comme il se pratique encore dans nos villages, des gens déguisés couraient de maison en maison, la veille des dimanches et des fêtes. Le roi Frane lança un édit sévère contre ces désordres, et les Pères du concile portèrent des peines ecclésiastiques contre ceux qui se permettaient des actes si peu en rapport avec la religion.

Nous pouvons présumer qu'à la suite de ces ordonnances, les anciens sanctuaires des divinités payennes furent dédiés aux saints avec lesquels ils avaient le plus d'analogie; de là les temples de Mars furent consacrés à S. Martin; ceux de Mercure, portier du ciel, à S. Pierre; ceux de Jupiter (Jovis), à S. Georges; ceux des déesses, à la Très-Sainte Vierge.

La Provence appartenait maintenant au roi des Francs; Amalaric, par ses persécutions contre Clotilde la jeune, sa femme, ayant attiré sur ses états les armes de Childebert I, frère de Clotilde, avait péri dans la bataille (531). Sous Theudès, successeur d'Amalaric, toute la Narbonnaise fut conquise par les Francs. Les Ostrogoths, en Italie, tendaient leurs mains suppliantes vers les Bourguignons pour les défendre contre les généraux de Justinien, Mundus et Bélisaire. Nous sommes encore à l'une des époques les plus calami-

Digitized by Google

teuses. Quels troubles et quelle confusion ! Après la mort de Clotaire (561) commencent, chez les Francs, les horribles rivalités de Brunehaut et de Frédégonde; Narsès a chassé les Ostrogoths de l'Italie et fondé l'exarchat de Ravenne, pour livrer le nord de la péninsule aux Lombards (568). Et nous, dans notre petit bassin du Var, que devenions-nous? L'Église, sous cet âge de fer et de violence, se débattait entre des seigneurs ambitieux et de sacriléges spoliateurs. Riés avait perdu, avec Contumeliosus son évêque, les belles traditions des Maxime et des Fauste. Les siéges d'Embrun et de Gap étaient occupés par deux hommes qui n'avaient d'évêque que le nom. Salonius et Sagittaire, au mépris de toutes les lois ecclésiastiques, allaient à la chasse en grand appareil, revêtaient l'armure militaire en temps de guerre, levaient des troupes et combattaient à leur tête. — On se battait jusque dans le sanctuaire pour briguer les bénéfices et les emplois ecclésiastiques. Tout était devenu vénal et simoniaque. — « Le Seigneur est irrité, criait un saint ermite, il va châtier la Gaule. La vie qu'on mène est celle des payens. Il n'y a plus personne qui cherche à connaître Dieu ou à calmer son indignation. Chacun ne pense qu'à amasser et à piller. On refuse même au Seigneur la dîme de ses biens. Ni hospitalité, ni charité; les pauvres meurent de faim. Aussi, voici les Lombards, ils vont venir, ils détruiront sept villes. Pour vous qui m'écoutez, hâtez-vous de fuir; les Lombards vont venir. »

Tel était le langage de S. Hospice. Ce saint homme, d'une riche famille de Nice, s'était, à l'exemple des anciens solitaires de l'orient, retiré à la pointe d'Olivula, et vivait là en reclus dans une vieille tour romaine. Les navires d'Alexandrie lui apportaient des racines d'Égypte. Il ne se nourrissait que de pain noir et de dattes, et se ceignait les reins d'une chaîne de fer, par dessus laquelle il portait un cilice. Ses miracles attiraient vers lui beaucoup de pélerins et sa conduite lui avait fait de nombreux disciples (1).

Déjà les Lombards essayaient d'envahir la Bourgogne et la Provence. Amatus et Mummolus les repoussèrent. Mais en 578, Amon Alboin, différent du roi lombard, appelle à son aide les Saxons,

(1) S. Grégoire de Tours, l. 6, ch. 7. — Barralis (89). — Joffrédy.

Digitized by Google

saccage la haute Provence, Sistéron, Digne, Riés, Glandèves, pendant que les bandes de Zaban et de Rhodanus envahissaient le Dauphiné, et inonde bientôt de ses guerriers les diocèses de Nice et de Vence. On était au mois de juin. Ces impitoyables dévastateurs coupaient le blé à demi-mûr pour en nourrir leurs chevaux; ils pillaient, massacraient sans distinction d'âge ni de sexe, de sacré ni de profane, et quand ils avaient pris le plus précieux, ils incendiaient villes et villages. Tout ce qui rappelait la puissance romaine fut effacé du sol. Monument de la Turbie, forteresses, remparts, palais et cirques de Cimiés et d'Antibes, pont du Var furent anéantis pour jamais. Une bande de furibonds ayant ruiné Olivula ou Port-Hercule, courut jusqu'à la tour de St-Hospice.

Le saint ermite avait réuni ses disciples: « Retirez-vous, leur dit-il ». — Nous ne pouvons vous laisser seuls, répartirent les solitaires. — « Ils me tourmenteront, mais ils ne me tueront pas, reprit S. Hospice. Quant à vous, ils vous mettront à mort. Seulement murez ma porte et les fenêtres, la plus haute exceptée. »

Les Lombards se figurant qu'il y avait quelque trésor caché, se mirent en devoir d'abattre la tour; S. Hospice se montra à la petite fenêtre. Les barbares vociféraient, et montant à l'escalade, découvrirent la toiture. Quand ils plongèrent dans l'intérieur, surpris et presque effrayés d'apercevoir un homme chargé de chaînes: « Il faut, se dirent-ils, que ce soit quelque grand criminel. » «Oui, répondit S. Hospice, vous ne vous trompez pas.» —Un des lombards levait son arme pour lui fendre la tête; mais son bras resta sec et raide sans qu'il pût l'abaisser. A ce prodige, le bourreau se fit suppliant, et guéri par les prières de S. Hospice, il se convertit et ne quitta plus l'ermitage; deux officiers suivirent cet exemple. Les autres qui méprisèrent les conseils du saint moururent misérablement.

Cependant les hordes lombardes poussaient leurs ravages dans la montagne, et les habitants effrayés, gagnant les rocs inaccessibles, s'y fortifiaient. — Ceux de Vence, dit la tradition, se retranchèrent, avec leur évêque Deuthère, sur la cime d'un rocher, d'où ils virent leur ville embrasée. Ils placèrent cette forteresse sous le patronnage de S. Laurent. Depuis ce temps, on y va chaque année en pro-

Digitized by Google

cession pour la fête de l'Ascension, et l'on fait trois fois le tour des ruines et du cimetière, en chantant les litanies de S. Laurent. Il ne s'agit pas ici de St-Laurent-du-Var. — Gap, Embrun, Avignon, Arles, Fréjus, Cimiés et Glandèves sont les sept villes désignées par S. Hospice. Alboin ayant atteint Marseille, apprit que les autres bandes étaient anéanties à Valence et à Grenoble, et que Mummolus accourait à sa rencontre. Il se hâta de battre en retraite, en semant son butin le long du chemin, et acheva de couper tous les ponts en repassant le Var. La médiation de Sigebert arrêta leur entière extermination; ce prince fit même épouser au roi des Lombards sa sœur Clodosinde. Lorsque le danger fut passé, les fugitifs essayèrent de relever leurs ruines. Aux évêques revient encore la gloire d'avoir soulagé et consolé tant d'infortunes; nous voyons Austrade à Nice, Promotus à Glandèves, Optatus ou Désiré à Antibes et Deuthère à Vence. S. Virgile gouvernait Lérins.

Cimiés n'était plus qu'une ombre d'elle-même. S. Hospice, nouveau Jérémie, attirait à lui toute la contrée. Un diacre d'Angers se rendant à Rome, et ayant dans sa compagnie un sourd-muet, s'arrêta à l'ermitage de St-Hospice. Le sourd-muet recouvra la parole et l'ouïe. « Je cherchais Paul, je cherchais Pierre, s'écria le diacre, et j'ai trouvé ici l'un et l'autre. » — « Ne parlez pas ainsi, lui dit S. Hospice; ce n'est pas moi qui guéris; mais c'est Dieu qui d'un mot a fait le monde de rien. » S. Grégoire de Tours raconte aussi une autre guérison miraculeuse d'un aveugle-né, appelé Dominique. Le roi Gontran, lui-même, malade, lui dut sa guérison. Le saint thaumaturge ayant eu connaissance du terme de sa vie, fit prévenir l'abbé du monastère qu'il avait fondé, et lui déclara que dans trois jours il ne serait plus. « Faites ouvrir la porte de la tour, et envoyez promptement chercher l'évêque de Nice. » Quand on pénétra dans son réduit, un certain Crescens voyant les vers qui rongeaient déjà le corps du saint étendu sur la terre: « Mon père, dit-il, comment pouvez-vous supporter de telles souffrances?» — «C'est pour Dieu que je souffre, répartit S. Hospice.» Il se fit ôter sa chaîne, s'agenouilla, pria, reçut les derniers sacrements et mourut entre les bras d'Austrade, en disant: « Béni soit le nom du Seigneur! » (21 mai 580). L'évêque de Nice le fit en-

Digitized by Google

terrer à Ste-Marie de Nice. Son corps était devenu d'une netteté parfaite, et la poussière même de son tombeau opérait des prodiges. Le peuple y accourut en foule dans la peste de 589.

Pour consoler encore notre contrée, Dieu nous accorda vers ce temps un digne confesseur de la foi. Fronyme de Bourges fut désigné par Childebert pour occuper le siége de Vienne en 589. Ce prélat était évêque d'Agde, quand Ingonde, fille de Sigebert, épousa Herménégild, fils aîné du roi des Visigoths, Léovigild. Fronyme engagea la princesse, lors de son passage, à tenir ferme dans sa religion, et Ingonde profita si bien de ses conseils qu'elle gagna son époux à Jésus-Christ. Le roi exaspéré chercha tous les moyens de perdre Fronyme, et n'ayant pu y parvenir, il envoya un sicaire pour le poignarder. Mais le pieux évêque, averti en secret, se retira sur le territoire des Francs. Tous les évêques le reçurent avec honneur et le firent nommer à Vence, après le décès de Deuthère. Ce petit évêché fixait d'autant plus les regards de la chrétienté, qu'il n'était bruit partout que des miracles opérés pendant la peste de 589, par l'intercession de S. Véran. Nous ne savons pas combien de temps Fronyme siégea à Vence. Son successeur, Aurélien, qui apparaît en 644, donnerait à l'épiscopat de Fronyme une durée de cinquante-six années. Il est présumable qu'il y a une lacune dans la succession des évêques, comme il arrivait fréquemment dans cet âge de désordre, de spoliation et de continuelle alarme.

Les Lombards ayant envahi une seconde fois les Alpes-Maritimes, Clotaire I ne put qu'avec beaucoup de peine leur faire accepter, en 613, le Col de Tende et la Turbie pour frontières. — L'année 618 fut vraiment calamiteuse. Peste, inondation, disette décidèrent les Niçois à fonder le premier hôpital du Lazaret. S. Colomban envoya pour cette œuvre l'un de ses disciples nommé Ganton. A ces fléaux se joignirent un tremblement de terre et des éboulements qui anéantirent des pays entiers; d'où certains quartiers gardèrent les noms de Conques et de Robions (ruine). En même temps que se fondait l'hôpital de St-Lazare à Nice, S. Colomban établit, sans doute, aussi celui de Tende. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 700, Jean, premier évêque connu de Vintimille, consacra l'église de St-Lazare de Tende.

Digitized by Google

Le clergé a une mission de charité. Partout où se montre un danger, une souffrance, il apparaît pour porter secours. Aux passages difficiles des montagnes, aux gués des fleuves, des religieux veillent déjà sur les voyageurs et sur les pélerins, comme le prouvent l'hôpital de Mandelieu et celui de Tende. Les abbayes étaient les véritables hôtelleries du moyen-âge.

Nice, dans les calamités du VI^e^ et du VII^e^ siècle, se trouvait réduite à la plus grande pauvreté. Les terres de la montagne étaient en friche, les pays presque déserts, ce qui accroissait la misère publique; d'autant plus que le sol n'a jamais fourni assez de blé, même dans les années d'abondance. Tout notre littoral, sans le commerce maritime, est privé des premières ressources de la vie. —Où tendre les mains? L'autorité était sans nerf, et les gouverneurs envoyés par les rois Francs, au lieu de venir en aide au peuple, extorquaient, soit au clergé, soit aux citoyens, le peu qui leur restait. Les barbares et sanglants exemples donnés par les chefs aux leudes et aux seigneurs inférieurs portaient partout l'esprit de révolte. Au milieu de cette confusion générale de princes armés les uns contre les autres, le bassin du Var ne savait plus s'il était bourguignon, austrasien, neustrien ou lombard. — C'est pourquoi Nice et sans doute Antibes, en désespoir de cause, entrèrent dans la ligue génoise, et s'associèrent en 617, par un pacte fédéral, avec toutes les villes du golfe Ligustique, contre les rois de Lombardie. C'était, au reste, leur droit, il fallait bien vivre; car selon l'antique municipe, chaque ville formait comme une sorte de république, s'administrant et pourvoyant elle-même à sa défense, à sa subsistance.

Il n'y avait que l'abbaye de Lérins qui jetât encore quelque éclat.

S. Virgile appelé au siége d'Arles (588), y avait été remplacé par S. Étienne, puis par S. Jean de Riés, et vers 600, par S. Bonose ou Conon. Ce saint abbé prenait possession, lorsqu'arriva l'un des ministres de Théodebert d'Austrasie, Arnoul, aïeul de Pépin de Landin; las des crimes de la monarchie, il demandait aux fils de S. Honorat de l'admettre dans leur famille. Bientôt les habitants de Metz l'envoyèrent réclamer pour leur évêque. A cette nouvelle Arnoul s'enfuit. — Le Mas, Courmès et la Colle le possé-

Digitized by Google

dèrent toutes un certain temps. Un jour, rapporte l'histoire locale, S. Arnoul, épuisé de lassitude, aperçut les barres du Loup; il s'y enfonça, et ce lieu sauvage le déroba à toutes les recherches, pendant un certain temps. On vénère, depuis, la fontaine où il but, la pierre sur laquelle il s'assit et la baume qui l'abrita. Les religieux l'ayant enfin retrouvé, le livrèrent aux députés de Metz. Il fut, avec S. Eloi et S. Ouen, l'un des sages conseillers de Dagobert.— Nazaire, successeur de S. Conon, en 610, donna un saint de plus à la famille de S. Honorat. Il fonda le monastère d'Arluc non loin de l'hôpital de St-Étienne, à Mandelieu.—Racontons, avec M. Alliez, la vieille légende: « Le gestes dit qu'au temps antique, par un grand enchanteur riche, fut fait un autel dans le bocage, sur un tertre près de la Siagne et de la mer; par un pont on y passait l'eau, où les gens adoraient le bouc en la plaine au-dessous d'Auribelle (1). Arluc on nommait le Castel. Cloaster était appelé celui qui avait sacré l'autel, où apparaissaient diableries de sortiléges et de folies diverses, et l'autel était grand et beau. A la suite d'un prodige par lequel Dieu sauva un jeune homme imprudent qui avait visité Arluc, S. Nazaire envoya sur les lieux pour abattre le grand bois épais. On n'y laissa ni pin, ni sureau, et on y mit en pièces l'autel, puis on y fit venir des dames qui voulaient servir Dieu. Hélène, princesse de Riés, y construisit un monastère. Ste Maxime de Grasse se sanctifia aussi dans la nouvelle abbaye dépendante de Lérins. »

S. Nazaire mourut en 641; S. Maximin I, puis Eucher lui succédèrent. Sous ce dernier abbé, le plus grand relâchement se glissa parmi les religieux.

Le malaise était général. Sans doute des vertus éminentes ont toujours fait contrepoids aux fautes des hommes iniques. On aime à voir près de Clovis I, Ste Clotilde; de Clotaire, Ste Radegonde; de Clovis II, Ste Bathilde; d'Ebroïn, S. Léger. Mais Dieu permet aussi que pour éprouver ses élus, la force brutale l'emporte assez souvent sur la douceur angélique. Les saintes reines s'envolent sous les ombrages de Chelles et de Tours; S. Ar-

(1) Histoire des Iles de Lérins (M. Alliez).

Digitized by Google

noul fuit dans les Vosges, et S. Léger tombe sous le poignard d'Ebroïn. Dans cet âge de violence inouie, Lérins va avoir son drame le plus abominable.

Les religieux de Lérins, d'après l'ordre du Souverain Pontife, travaillèrent à se réformer. — C'était vers l'année 660. — On fut d'avis d'envoyer à Orléans chercher S. Ayoul ou Aigulphe, abbé de St-Aignan, qui jouissait d'un grand crédit auprès de Clovis I. Ce saint personnage était d'autant plus connu dans le Midi que nos évêques avaient pu le voir au dernier Concile de Châlons-sur-Saône, auquel nous trouvons Aurélien, évêque de Vence (644) et Déocarius d'Antibes. S. Ayoul consentit à réformer Lérins. Il venait au martyre. Il donna aux religieuses d'Arluc sainte Angarisme de Blois pour abbesse. Les moines de St-Honorat ne goûtèrent pas les nouvelles institutions. S. Ouen de Rouen passant à Lérins en se rendant à Rome, s'aperçut des embûches cachées que l'on dressait à S. Ayoul, et l'en avertit en particulier. Mais les saints ont plus souvent la simplicité de la colombe que la prudence du serpent. Deux moines licencieux et pleins d'audace, Columbus et Arcadius, gagnèrent à leur parti un grand nombre de religieux. S. Ayoul chassa Arcadius. Columbus cacha mieux son jeu. Cependant Arcadius persuada à un seigneur nommé Mommole de s'emparer de Lérins; que non content d'acquérir de grands domaines, il y trouverait d'immenses trésors. — Le nouveau Judas se fait chef d'armée, dirige les soldats que lui fournit Mommole, et après en avoir donné avis à Columbus, passe de nuit à Lérins. Columbus lui ouvrit les portes de l'abbaye, et ces deux scélérats, aidés des soldats et des séditieux, s'emparèrent de S. Ayoul et des frères les plus fervents, les jetèrent dans une barque et les conduisirent eux-mêmes dans une île déserte entre la Corse et la Sardaigne; on croit que c'est l'île Capraria. O horreur! ils leur coupèrent la langue et leur crevèrent les yeux, puis cinglèrent vers l'Asie mineure. Deux ans après, ils revinrent chercher leurs prisonniers, et les ayant menés dans l'île Amatis, ils les massacrèrent (3 septembre 676). Mais reconnaissez le doigt de Dieu: un seul, Bricon, échappa, trouva une barque sur le rivage et rama vers Lérins. Rien n'avait été connu au couvent sur le sort de S. Ayoul et

Digitized by Google

de ses compagnons. A l'aspect de Bricon, les religieux frémirent. Comme il ne pouvait parler, on lui fit écrire tout ce qui s'était passé, et l'on en donna avis à l'autorité ecclésiastique et aux officiers du roi. Un cri d'horreur retentit dans toutes les Gaules. — Clovis I pleura S. Ayoul, et n'eut point de relâche qu'il n'eût fait saisir les deux monstres, Columbus et Arcadius. Ils expièrent dans les supplices leur parricide. Les moines de Lérins manifestèrent le plus grand repentir et envoyèrent chercher les corps des saints martyrs. Quand ces reliques sacrées furent déposées sur le rivage, à la vue d'un peuple immense, des religieux et des religieuses d'Arluc, des sanglots déchirants éclatèrent; Ste Angarisme fit approcher du corps de saint Ayoul une religieuse aveugle nommée Glauconia, et portant vers ses yeux le bras du martyr, elle obtint le miracle. Aussitôt, dans l'élan de son enthousiasme, Ste Angarisme s'adressant à l'abbé Rigomer, demanda pour Arluc le corps de S. Ayoul: « Dieu, dit-elle, a manifesté clairement sa volonté. Ceux qui n'ont pas su défendre le saint pendant sa vie, sauraient-ils le conserver après sa mort? » L'abbesse se contenta du bras de S. Ayoul et l'emporta à Arluc. Le culte du martyr s'étendit dans toute la chrétienté, et Provins a encore aujourd'hui sa principale église élevée en son honneur. L'abbaye se purifia dans les larmes et dans les pénitences. S. Amand, en 690, comptait jusqu'à trois mille sept cent moines sous sa juridiction. S. Agricole fut choisi parmi eux pour le siége d'Avignon. Un riche seigneur d'Auvergne, S. Calmès, à son retour de Rome, en emmena un certain nombre pour fonder, dans le Vélay, l'abbaye de St-Chiaffre, tandis que lui-même se retira dans son monastère de Mauzac. —S. Sylvain, puis S. Porcaire le martyr, succédèrent à S. Amand. — Quant aux évènements politiques, l'obscurité la plus profonde enveloppe notre bassin du Var durant la décadence des rois Mérovingiens.

Sous Clotaire III, fils aîné de Clovis I, roi de Neustrie et de Bourgogne (656-670), Grimoald, duc lombard de Frioul et de Bénévent, que l'on ne peut confondre avec le fils de Pépin-le-Vieux, s'empara, en 662, de la couronne de Lombardie et menaça nos pays. Le roi Franc, repoussant l'invasion, fit reconnaître les anciennes limites de la Turbie (665). C'est tout ce que nous

Digitized by Google

avons recueilli parmi les ruines de l'empire Mérovingien qui s'amoncellent. On sent un état de violence, d'oppression et de perturbation générale dans nos Alpes-Maritimes. Plus d'évêques à Antibes, à Glandèves, à Nice, à Vence. La misère est profonde, le patrimoine de l'Église usurpé ou insuffisant, le sol en friche faute de colons.

Voici les Sarrazins, autre fléau de Dieu.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME.

Les Maures en Provence (688 - 976).

Sommaire: — Plus d'évêques; — prise de Narbonne; — les cinq cents martyrs de Lérins; — le moine Ebbon, bataille de Poitiers; — Maurontе; — les premiers comtes; — Odil, comte de Nice; — Hugues Grimoald d'Antibes. — Charlemagne; — S. Siagrius; — S. Pons, la Dorade; — comtes de Vintimille; — comtes de Gênes (Adhémar); — le petit Fraxinet; — le moine Boron; — expulsion des Sarrazins; — restauration de la Provence.

Pour peu que l'on observe attentivement la lacune que nous offre dans leurs catalogues la succession des évêques d'Antibes, de Glandèves, de Nice, de Vence et de Vintimille, on aperçoit une grande révolution dans nos Alpes-Maritimes. De 688 à 777, il n'y a plus d'évêques. Dira-t-on seulement que des laïques avaient usurpé les biens de l'Église; qu'à cause de la misère du temps, personne n'acceptait plus le ministère épiscopal? Il y a une autre cause. Durant les luttes déplorables qui agitent l'empire d'orient, et les malheurs publics de l'occident, s'est levée une nouvelle nation qui a des projets grands comme le monde. « Les royaumes de ce monde se sont présentés devant moi, dit Mahomet, en parlant le langage des prophètes, et mes yeux ont franchi la distance de l'orient à l'occident. Tout ce que j'ai vu fera partie de la domination de mon peuple.» Du sein de l'Arabie, les enfants du désert courbèrent sous leur joug les peuples de l'Asie, diminuèrent de moitié l'empire romain de Constantinople, s'emparèrent de l'Afrique où ils prirent le nom de Maures et de Sarrazins, couvrirent de leurs barques légères, à la manière des anciens Vandales, toute la Méditerranée, et se posèrent sur les îles d'où ils menacèrent l'Italie et la Provence. Propager leur culte par les armes, et conquérir le monde, tel était leur but, leur mission. Soumis à une obéissance aveugle, ils ne craignaient rien, et ils avaient surtout en horreur le nom chrétien, qu'ils avaient juré d'anéantir. L'Italie tremblait. En 711 ils occupaient l'Espagne, et de là ils con-

Digitized by Google

voitaient le royaume des Francs.— Seuls sur nos rivages, presque abandonnés des derniers rois Mérovingiens incapables de soutenir leur propre couronne, nous n'avions rien à espérer des rois Lombards, dont nous abhorrions le joug; rien des ducs d'Aquitaine, qui tantôt pactisaient avec ces infidèles, tantôt tournaient les yeux vers les rois Francs, comme issus du sang de Clovis. Les seigneurs des bourgs et des cités, profitant de l'anarchie, avaient usurpé tous les bénéfices ecclésiastiques et dominaient, sans contrôle, avec une brutalité sauvage. Leur inique conduite en faisait presque des renégats, et sous le poids de l'excommunication, ils appelaient à leur aide les Sarrazins.

La sainte Église gémissait. Ce qui contribua à augmenter les alarmes, ce fut la prise de Narbonne en 721. Les Maures mirent tout à feu et à sang dans le Languedoc. Les célèbres abbayes de Jumels, près Béziers; de St-Bausile, près Nîmes; de St-Gilles-lès-Arles, de Psalmodie à Aigues-Mortes furent renversées de fond en comble. Les moines avaient à peine le temps de se sauver avec leurs saintes reliques: La Provence retentit des sanglots de tant de fugitifs cherchant un asile, et Lérins en reçut, sans doute, un grand nombre.

On apprit en 726, ô douleur! que Nîmes et Carcassone avaient ouvert leurs portes, que ces exterminateurs ne faisaient aucun quartier, qu'ils emportaient avec eux or, argent, armes, chevaux, hommes et femmes pour captifs, et qu'en épuisant ainsi le pays, ils fortifiaient leur empire. Ils allaient de ruine en ruine jusqu'à Clermont, mettaient à mort l'abbé de St-Chiaffre, envahissaient la Bourgogne et s'avançaient jusqu'à Sens où S. Ebbon les arrêtait. Eudes d'Aquitaine laissait passer le torrent. Charles Martel, maire du palais, avait besoin d'affermir sa puissance, et il ne pouvait répondre que ces mots aux seigneurs qui venaient implorer son appui: « Laissez faire.... Ils sont au moment de leur plus grande audace. Quand leurs mains seront pleines et que la division aura pénétré dans leurs rangs, nous irons à eux et nous en viendrons sans peine à bout. »

L'an 730, le gouvernement de l'Espagne fut déféré à l'émir Ald-Abrahman (Abdérame), homme sévère et juste; il était chéri des

Digitized by Google

troupes et vénéré de tous les Mahométans, parce qu'il avait eu l'avantage de vivre dans l'intimité avec l'un des fils d'Omar. Abdérame, impatient de venger les échecs partiels essuyés les années précédentes par ses armées en France, voulut subjuguer toute cette contrée, et une fois cet obstacle surmonté, il espérait joindre l'Italie, l'Allemagne et l'empire Grec aux autres conquêtes déjà si vastes. Comme l'enthousiasme religieux, dit M. Rainaud, était encore dans toute sa force, que d'ailleurs l'Espagne et le midi de le France, par la douceur du climat et la fertilité du sol, offraient les habitations les plus attrayantes, il arrivait continuellement des guerriers et des aventuriers de tous les pays, particulièrement des chaînes de l'Atlas et des déserts de l'Afrique et de l'Arabie. A mesure que ces hommes arrivaient, on les façonnait au maniement des armes. D'autres couraient les mers en pirates.— Notre littoral peut voir déjà aller et venir impunément les barques sarrazines. Les habitants, retranchés derrière leurs murailles, sont dans un continuel effroi. L'abbaye de Lérins n'a que ses larmes et ses prières qu'elle offre au ciel.

Les religieux se trouvaient à cette époque sous la direction d'un saint abbé nommé Porcaire. On ne parlait que d'un miracle opéré par son entremise en faveur de Cibeline, fille de Raybaud, seigneur d'Antibes (1). Cette jeune fille, renommée par sa beauté, était pourtant atteinte de la lèpre; le mal gagnait. Son père priait Dieu avec ferveur, quand il vit tout-à-coup S. Honorat lui apparaître, en lui disant: « Donne-moi ta fille pour épouse, donne-moi ta fille. » Trois fois il eut la même vision, et il finit par conduire Cibeline à S. Porcaire. « Voulez-vous, dit l'abbé à la jeune lépreuse, pour l'amour de Dieu et par dévotion pour S. Honorat, garder la chasteté et prendre le voile à Arluc! » « Hélas! hélas! répondit Cibeline, malheur à moi! je confesse ma faute. Oui, j'avais dans mon enfance voué à Dieu ma virginité; j'ai trahi le Seigneur en acceptant la main de l'époux que j'ai perdu et que je pleure, et c'est pourquoi j'ai été frappée par le Seigneur. » Porcaire fit mettre les reliques de S. Honorat dans une eau très-pure et or-

(1) M. Alliés — Hist. de Lérins.

Digitized by Google

donna à Cibeline de se laver le corps dans cette eau. Elle recouvra la santé et fit ses vœux dans le monastère d'Arluc. — Les religieux de Lérins redoublaient de zèle et de ferveur à l'approche des maux dont ils étaient menacés. — « Le bras du Seigneur est levé, disait S. Porcaire; cette race abominable est la verge de Dieu pour nous punir de nos péchés et du martyre de S. Ayoul. Elle va fondre sur nous comme sur une proie. Soyons prêts. Partout où elle s'abat, le pays est égalé au sol, les forteresses sont rasées, le bercail du Seigneur est anéanti. Choisissez, vous êtes libres de fuir ou d'être martyrs.» — « Nous serons martyrs, répondaient les cinq cents religieux.» — «Vous avez entendu de la bouche même de quelques-uns de nos frères, ce qu'ils ont fait dans la Narbonnaise. » — « Nous serons martyrs, répétaient encore toutes les voix à la fois.» — S. Porcaire envoya les novices, au nombre de trente-six, en Italie, ainsi que seize enfants élevés auprès d'eux; il cacha les saintes reliques dans un lieu sûr, et attendit avec ses cinq cents religieux. Il apprenait que ces barbares avaient massacré les religieuses de Saint-Cyr; que toutes, Ste Eusébie à leur tête, s'étaient mutilé le visage pour échapper à la brutalité de leurs ennemis; que les Musulmans, en quittant Marseille, avaient dévasté l'abbaye des îles d'Hyères, saccagé la ville de Fréjus, qu'ils approchaient. — Le 20 août 730, ils débarquèrent à l'île St-Honorat. S. Porcaire tenant en mains la croix, exhorte ses disciples au martyre. Tous étaient là, excepté Eleuthère et Colomb, qui ne se sentant pas la force d'affronter la mort, s'étaient cachés dans un antre. Les Sarrazins les entourent, les enchaînent, les mettent à la torture pour découvrir des trésors qui n'existaient pas; et enfin en haine de Jésus-Christ, ils les égorgent sans pitié, S. Porcaire à leur tête. Ils n'en gardèrent que quatre des plus beaux pour les vendre comme esclaves. Colomb, dans sa retraite, ayant eu honte de sa pusillanimité, en sortit, et courut recevoir aussi la palme du martyre.

Les Sarrazins, ivres de sang, remontèrent sur leurs barques. Ils n'osèrent rien tenter sur Nice, sur Antibes, ni trop s'avancer dans les terres; ils se contentèrent de saccager les plaines du littoral, et retournant sur leurs pas, ils relâchèrent dans la baie

Digitized by Google

d'Agay, au pied de l'Estérel. Là, pendant qu'ils exploraient le quartier ou qu'ils se reposaient et partageaient leur butin, ils oublièrent leurs quatre captifs. Ceux-ci s'enfoncèrent dans l'épaisseur du bois, gagnèrent Arluc, et quand ils furent bien assurés de l'éloignement des Maures, ils rentrèrent à l'île St-Honorat, et avec Eleuthère ensevelirent les corps des saints martyrs; puis envoyèrent chercher les novices en Italie. Eleuthère fut élu abbé.

Cet horrible massacre mit en émoi tout le bassin du Var. On pressentit tout ce qu'on avait à attendre de ces conquérants acharnés, si jamais ils mettaient le pied sur le continent. Les moines de Lérins, maîtres de la plupart des paroisses, suppléaient au clergé séculier; et aujourd'hui les fidèles manquaient de presque tout secours religieux. En outre, il paraît que les Maures firent une invasion en 731, et qu'ils saccagèrent la campagne de Cimiés. Une troupe s'avançant même jusqu'à Tende, s'établit dans les Alpes. C'est pourquoi dans cette extrémité les habitants de Nice, d'Antibes et de Vence envoyèrent des députés à Charles-Martel pour qu'il les secourût. Le duc Franc leur dépêcha le moine Ebbon, dont la parole éloquente, en excitant ces infortunés à la pénitence, les enflamma à former une ligue contre Islam. Les discordes entre les familles s'apaisèrent, la foi se ranima dans les cœurs; une foule de guerriers s'enrôlèrent sous la bannière de la croix, aux discours du saint prédicateur: « La victoire est écrite dans le ciel, ne craignez rien. » C'était une annonce des croisades.

Abdérame était prêt et franchissait les Pyrénées au printemps de 732. Arrivé jusqu'à Poitiers, il se disposait à piller la riche abbaye de St-Martin de Tours, quand on signala les troupes du *Marteau* des Sarrazins. L'Europe chrétienne fut sauvée par la bataille de Poitiers (octobre 732). Eudes d'Aquitaine arriva, avec nos guerriers du midi, assez à temps pour précipiter la déroute jusque sous les murs de Narbonne. Un nouveau gouverneur, Abdelméleck, remplaça Abdérame tué à Poitiers. Malgré cette grande victoire, le midi craignait de terribles représailles.

Depuis la chute des Goths, la Septimanie et la Provence étaient privées d'un gouvernement régulier. Chaque ville se gardait elle-même. Quelques ambitieux avaient profité des circonstances pour

Digitized by Google

se créer des principautés, qu'ils gouvernaient sous le titre de ducs ou de comtes, et ils étaient parvenus, par leurs richesses ou par leur influence, à s'emparer de l'administration des villes, des bénéfices et des siéges épiscopaux dont ils trafiquaient comme d'une chose profane. Les dignités ecclésiastiques se trouvaient sécularisées ou entre les mains de clercs indignes. Les églises de Lyon et de Vienne, s'écrie Addon, sont sans évêques depuis que des laïques en ont usurpé les titres. En vain les papes réclamaient.— Charles-Martel contribua peut-être à accréditer cette spoliation sacrilége, soit en confirmant dans leurs terres les comtes et les seigneurs qui l'avaient secondé, soit en donnant de nouveaux bénéfices ecclésiastiques à titre de précaires à ses capitaines les plus dévoués. Puis, sur les réclamations du Saint-Siége, il lança un édit par lequel il ordonnait aux séculiers de rendre les biens usurpés. Mais ces injustes détenteurs, au lieu d'obéir, tendirent les mains aux Sarrazins, et de ce nombre fut un nommé Mauronte. Ce gouverneur, bysantin d'origine, nommé par Charles-Martel duc de Marseille et comte d'Avignon, s'était fait comme le chef de la Provence, et il étendait son empire entre l'Isère, le Rhône et les Alpes. Ce n'était pas assez pour son ambition. Mettant à profit l'antipathie des seigneurs du midi pour Charles-Martel et pour le nord, ce renégat, traître à son Dieu et à ses serments, se ligua avec Yousouf, gouverneur sarrazin de Narbonne (734), et tandis que celui-ci s'avançait avec ses troupes jusqu'à Valence, lui-même soumettait les Basses-Alpes, entre le bassin du Var et le Piémont. Charles-Martel envoya aussitôt des ambassadeurs au roi des lombards Luitprand, pour qu'ensemble ils avisassent aux moyens d'arrêter cette nouvelle invasion des Maures, non moins menaçante que celle de 732. Childebrand, frère de Charles-Martel, réussit à cerner l'armée d'Yousouf dans Avignon, et Luitprand à repousser les envahisseurs du Piémont. Les Maures pris entre les armées alliées abandonnèrent Avignon. Charles-Martel accourant à son tour, gagna la victoire de Narbonne sur Yousouf, et rasa toutes les fortifications des places du Languedoc pour lui ôter tout moyen de s'établir solidement. Mauronte, retranché dans Marseille, ne fut pas atteint. Il profita de ce que Charles-Martel avait été rappelé dans

Digitized by Google

le nord, pour renouer ses rapports avec les Sarrazins. Ce qu'ayant su, Charles reparut de nouveau avec son frère en 739, et poursuivit Mauronte dans les bois de la Garde-Freinet où il s'était réfugié. Il fit fouiller inutilement tout ce repaire sans pouvoir saisir ce terrible duc. Que devint-il? L'histoire se tait. Ce qui est constant, c'est que la Provence entière reconnut l'autorité des Francs; et Charles-Martel étant mort en 741, son fils Pépin-le-Bref continua son œuvre dans le midi, avec d'autant plus de facilité, que les divisions les plus grandes s'étaient glissées entre les chefs sarrazins. Devenu roi des Francs en 752, à l'époque où Abdérame, premier calife d'Espagne, était acclamé par ses nouveaux sujets, Pépin fit reconnaître son autorité à Nîmes, Agde, Béziers, Maguelonne (Melgueil près Montpellier); il prit Narbonne, malgré le secours qu'envoya Abdérame; il continua de donner, à titre de fief, à des comtes particuliers, chaque circonscription diocésaine: de là, les comtes de Marseille, de Fréjus et de Nice. Un des neveux de Charles-Martel, Thibaud, fils de Grimoald, qui l'avait admirablement secondé dans ces expéditions contre les Maures, devint, avec le comté d'Antibes, la tige des Grimaldi (759). Les cités et les villes qui avaient beaucoup souffert reçurent de nombreux priviléges et des franchises, dont elles ont toujours, depuis lors, revendiqué le droit. Nice, outre le comte Odil, obtint, comme Arles, Marseille et Avignon, trois syndics pour son administration civile, et un podestat pour l'administration judiciaire. Elle garda son ancien municipe, élisant son conseil et ses magistrats, rendant la justice, votant les impôts par corps de cité et non par capitation, ne relevant d'aucun seigneur particulier, et ne pouvant être aliénée du domaine royal. Les trois syndics représentaient les trois classes de citoyens: les nobles, les marchands et les artisans. En-dessous des artisans et des paysans propriétaires, étaient les serfs ou colons, les esclaves du corps et de la glèbe.

L'œuvre la plus difficile, ce fut de rétablir le clergé dans ses biens usurpés.

Pépin-le-Bref, grand à côté de son illustre fils Charlemagne, comprenant que l'église était comme l'âme de l'état, employa toute sa puissance à créer le pouvoir temporel du Saint-Siége. Il reçut

Digitized by Google

sa couronne du pape, et lui offrit en récompense son épée. Les fidèles Chrétiens sont rassurés, les Mahométans renoncent pour un temps à leurs invasions; des seigneurs tout dévoués se montrent dans nos contrées naguère désolées, comme les Grimaldi d'Antibes, et Odil, premier comte de Nice. L'Italie entière faisant défection aux rois lombards, se tourne vers le nouveau roi des Francs.

Le génie le plus beau du moyen-âge fut grand, parce qu'il fut très-chrétien. La religion domine tous les actes de Charlemagne; ses assemblées rendent tout leur lustre aux conciles, qui sont de véritables conciles nationaux; il fait de l'indépendance du Saint-Siége son œuvre de prédilection. Jamais il ne sépare l'Église de la politique. Il ne perd rien de sa majesté, ni de sa puissance, en restant le fils soumis de l'Église; et incliné devant le ministre de Jésus-Christ, il ne s'en relève que plus grand devant Dieu et devant les hommes. Aussi sa valeureuse épée brise la forte trempe du cimeterre, délivre l'Italie, étend le règne du Christ en Allemagne, restaure l'empire d'occident, va chercher chez eux les Maures d'Espagne; il met à ses pieds les ambassadeurs du calife de Bagdad, le plus renommé de son siècle. Tels sont les immenses bienfaits du grand monarque du nouvel empire. La vie, comme dans un corps vigoureux, s'étend jusqu'aux parties les plus éloignées, et il n'y a pas jusqu'à nos Alpes-Maritimes qui ne bénissent le nom de Charlemagne.

Depuis la prise de Narbonne par Pépin, les Pyrénées et les Alpes-Maritimes étaient regardées comme les frontières naturelles de la France. Abdérame renfermé dans ses états d'Espagne ne songeait qu'à soumettre les émirs qui refusaient de le reconnaître. Dès l'année 759, un an après l'occupation de Narbonne par les Francs, l'émir de Barcelonne, appelé Soliman, s'était mis en relation avec Pépin. De son côté, le roi Franc avait envoyé des députés au calife de Bagdad qui, comme on le sait, ne voyait dans l'ommyade Abdérame qu'un usurpateur; et ceux-là étaient revenus au bout de trois ans accompagnés des ambassadeurs du calife; les uns et les autres débarquèrent à Marseille.

Pépin avait donc appris aux Mahométans à redouter le nom chrétien. Charlemagne suivit la même ligne de conduite, et fit re-

Digitized by Google

chercher son alliance par le calife de Bagdad. Celui d'Espagne, pour ne pas indisposer ses sujets chrétiens, leur accorda le libre exercice de leur religion, leur laissant des évêques à Cordoue et à Séville. Il n'y avait que les provinces frontières qui n'en eussent pas. Charlemagne se déclara leur protecteur naturel contre les Mahométans, comme il se montrait le défenseur de la papauté contre la tyrannie des rois lombards. Il plaça les Chrétiens de la Catalogne sous la juridiction de l'archevêque de Narbonne, et ceux d'Aragon sous celle de l'archevêque d'Auch. Sur ces entrefaites, deux émirs sarrazins des bords de l'Ebre se trouvant en guerre avec le calife de Cordoue, se rendirent, en 777, à Paderborn auprès de Charlemagne pour implorer son appui. Le monarque Franc promit d'y aller en personne. Arracher une partie de l'Espagne au joug des Sarrazins, c'était pour lui une mission divine.

Mais des affaires plus pressantes l'appelaient en Italie. Il commença par voler au secours du Saint-Père. Pour reconnaître de ses propres yeux l'état de son empire et préparer les esprits du midi à la guerre contre les Sarrazins, il suivit la route du littoral, et arriva à Antibes, où il confirma à son parent Hugues de Grimaldi, fils de Thibaud, la donation faite par Pépin. Aribert était évêque d'Antibes. Lérins reprit son ancien lustre. Vintimille eut aussi un évêque du nom de Mildo. Lieutaud siégeait à Vence, et aux prières de cet évêque, Charlemagne dota richemênt le monastère St-Véran et l'église de Notre-Dame-la-Dorée ou la Dorade, au Pont-du-Loup. Rien n'égalait sa dévotion envers la très-Sainte-Vierge: le nombre des églises qu'il éleva en l'honneur de Notre-Dame est incalculable. Il savait, en outre, que le clergé ne pouvait se recruter que dans les abbayes, et que pour instruire ou évangéliser les peuples, il fallait créer une pépinière de maîtres et de prédicateurs, joignant la sainteté à la science.

Arrivé à Nice, il y trouva S. Siagre, l'un de ses parents. La chronique prétend que Siagre était fils de Carloman et de Théodora, sœur de Didier, roi des Lombards; qu'après la mort de Carloman il se réfugia, avec sa mère et son frère aîné Pépin d'Italie, à la cour de son aïeul maternel; qu'après la déposition de Didier, il prit l'habit religieux à Lérins, d'où il fut appelé au siége de Nice en 775.

Digitized by Google

Toute la contrée ne parlait que des miracles opérés par S. Siagre. Un jeune homme de Nice étant tombé de cheval, ne donnait plus aucun signe de vie. Aux cris de la foule, le saint évêque accourt et ne consultant que sa foi, fait le signe de la croix sur l'enfant et le rend vivant à sa mère attendrie (1). Une autre mère enhardie par ce miracle lui apporta un jour son jeune enfant mort. Siagre levant les yeux au ciel, le bénit et obtint la même faveur.

Charlemagne combla d'honneurs l'illustre thaumaturge, dota richement son église Sainte-Marie, créa pour lui le couvent de St-Pons, et le nomma comte de Cimiés et abbé de St-Pons. Depuis lors, l'abbé de St-Pons fut crossé, mitré. Il devait être noble, ainsi que ses religieux.

Ce n'est pas tout. Odon de Vintimille, vaillant capitaine, fut élu comte de Nice et gouverneur de la tour Bellanda (Belle terre). Il créa don Guerra de Vintimille, père d'Odon, marquis des Alpes-Maritimes, avec le titre de lieutenant du roi et un territoire s'étendant au-delà de Coni. Il lui adjoignit Richard-Miro pour capitaine. Il renouvela en faveur de Nice les priviléges octroyés par son père; et quand il eut muni de braves défenseurs toute notre contrée, il continua sa route au milieu des bénédictions du peuple. Arrivé à Gênes, dont il releva les ruines, il y nomma pour comte l'un de ses parents, Giraud Adhémar, sieur de Monteil, qui venait de chasser les Maures de la Corse (2). C'est le plus ancien titre de cette illustre famille des Adhémar qui existe encore aujourd'hui. Une année après, nous voyons à la suite de Charlemagne, en Espagne, parmi les paladins, le comte Odon de Nice, avec ses hommes des Alpes-Maritimes: Roland, Richard-Miro et Armand de Bellanda, tous de Nice. La désastreuse retraite de Roncevaux et les révoltes des Saxons qui rappelèrent Charlemagne en Germanie, ranimèrent un instant l'audace des Sarrazins, et leurs corsaires se mirent à menacer encore nos rivages. — Nos comtes, depuis Marseille jusqu'à Gênes, montrèrent une contenance si résolue que l'invasion fut repoussée de partout. Lorsque Charlemagne reparut

(1) Joffredi — P. D. Natalibus — Scalliero.
(2) Papiers de M. le marquis d'Adhémar de Lautagnac.

Digitized by Google

à Nice, il en félicita Hugues de Grimaldi et don Guerra, et ajouta aux anciennes faveurs de nouveaux priviléges. Nice fut exemptée de toutes charges de guerre. L'empereur logea à l'abbaye de St-Pons, comme il conste par une charte datée de là, en 800, en faveur du brave Richard-Miro, capitaine du comté de Vintimille. Il pria sur le tombeau de S. Siagre, célèbre en miracles. Le saint évêque était mort depuis 787. Jean I lui avait succédé. Le nom de Jean est parmi les signataires du Concile de Narbonne (791), avec ceux d'Aribert, évêque d'Antibes, et de Raimbaud de Digne.— Les grandeurs de ce monde, comme les astres, ont leur déclin. Le corps de Charlemagne avait été déposé, en 814, dans son sépulcre d'Aix-la-Chapelle, et son âme est au ciel. Heureux s'il eût avec son empire légué son génie à Louis-le-Débonnaire, à qui on comparera plus tard Charles-le-Bon de Savoie. La faiblesse de Louis causa, comme à la chûte de l'empire d'Alexandre, un déchirement et un démembrement effroyables.

Les Maures, même sur la fin du grand règne, 806, 808, 813, avaient repris leurs courses dévastatrices. Les Normands se montraient jusque dans ces parages. Partout désordre et confusion.

Richard-Miro, successeur d'Odon au comté de Nice, défendit pourtant le Château avec un tel courage que les Maures levèrent le siége.

Pour qui jette les yeux sur la position qu'occupait Nice sur son rocher, il en reconnaîtra sans peine l'avantage. Néanmoins toute la campagne fut ravagée et la marine détruite. Cimiés qui avait essayé de se reconstruire, fut pour jamais anéantie. Le monastère de Lérins et Antibes durent, sans doute, leur salut au courage des Grimaldi; car nous lisons qu'Hildébon, évêque d'Antibes, fait, en 828, une donation à Lérins. Après Hildébon, plus d'évêque à Antibes. Les moines de Lérins fondèrent encore, en 846, le prieuré de Notre-Dame-des-Verges, à Sospel. —Vence continue d'avoir ses évêques. De 848 à 877, Valdine succède à Lieutaud. En 877, Aribert, archevêque d'Embrun, ayant voulu imposer aux Vençois un nommé Vitfride sans le consentement du peuple et du clergé, la cité de Vence en référa au pape Jean VIII. L'affaire fut portée au Concile de Troyes. Vitfride déposé, eut pour rempla-

Digitized by Google

çant Elie que nous voyons, en 888, au couronnement de Boson I, roi d'Arles et comte de Provence, beau-frère de Charles-le-Chauve et gendre de l'empereur Louis II.

Pendant les déchirements de l'empire Carlovingien, lorsque le titre impérial passait de la France à l'Italie et de l'Italie à l'Allemagne, la Provence échut d'abord à Charles-le-Chauve en 836, par le traité de Kiersy, puis à Lothaire, roi d'Italie, par celui de Verdun en 843, avec la Bourgogne, le Vivarais, la Savoie, en un mot, tous les pays compris entre le Rhin et l'Escaut, la Meuse et le Rhin, le Rhône et la Saône. — En 863, Charles III, fils de Lothaire, eut la Provence. Étant mort sans enfants, il la légua à ses deux frères. En 875, Charles-le-Chauve réussit à s'emparer de la couronne impériale, et fut couronné à Rome le jour de Noël (875), par le pape Jean VIII. Rappelé en Italie par les invasions sarrazines en 877, il périt au pied du Mont-Cenis le 6 octobre.

Les comtes et les seigneurs particuliers s'autorisaient de ces perturbations continuelles pour se rendre de nouveau indépendants, et quand ils ne se trouvaient pas assez forts, ils associaient les Sarrazins à leurs querelles. Il ne se passait presque plus d'années que les Maures ne se jetassent sur quelque partie du littoral. Depuis 846, de Marseille à Gênes, partout ruines de couvents, d'églises et de bourgades. Fréjus n'étalait plus que des décombres de monuments. A Gênes, pour se défendre, les prêtres et les religieux coururent aux armes. Telle était la rage des Musulmans, que tout Chrétien qui ne pouvait se racheter au poids de l'or était impitoyablement massacré. Un grand nombre finit par gagner les montagnes, abandonnant ses propriétés. D'autres furent assez lâches pour trahir leur foi et pour devenir les guides des féroces ennemis de la croix. A la fin, les lieux les plus célèbres et naguère les plus florissants convertis en désert, disparurent sous les ronces et les épines. Telles furent la Dorade, les abbayes de Lérins et de St-Pons. En 859, Tende, Sospel et Nice furent mises à feu et à sang. Les mêmes horreurs furent commises en 880.

Avec Boson I (880-889), la Provence parut retrouver un peu de calme. Passano de Grimaldi confirmé dans ses possessions, défendait encore Antibes. A sa mort, Louis l'Aveugle, fils de Boson,

Digitized by Google

sous la tutelle d'Hermangarde, reçut à Valence le serment des seigneurs. On y vit Albert de Gréolières, Théodulphe, abbé de St-Pons, et Hugues, comte des Alpes-Maritimes.

Ce ne fut qu'un rayon de soleil dans un ciel sombre. Voici de nouvelles calamités.

Vingt pirates partis d'Espagne en 889, furent poussés par la tempête dans le golfe de Sambracie, et y débarquèrent sans être aperçus. Il n'y avait là que solitudes, sombres forêts. Autour de ce bras de mer, dit M. Reinaud (1), s'étendait au loin un bois qui subsiste encore en partie et qui était si épais que les hommes les plus hardis pouvaient à peine y pénétrer. C'est là qu'autrefois Mauronte s'était réfugié. On donne encore à ces forêts le nom de Maures. Vers le nord s'élève une chaîne de montagnes qui, montant d'échelle en échelle, domine une grande partie de la Basse-Provence, et le fertile bassin de l'Argens avec ses affluents. Nos vingt Sarrazins envahirent pendant la nuit le village le plus rapproché de la côte, et ayant massacré les habitants, ils gagnèrent les hauteurs. Lorsque leurs regards s'étendirent d'un côté vers la mer, de l'autre vers les Alpes, ils comprirent tout de suite la facilité qu'un tel emplacement devait leur offrir pour un établissement fixe. La mer leur ouvrait son sein pour recevoir les secours dont ils avaient besoin; la terre leur livrait passage dans des contrées riches, sans défense, et qui n'avaient pas été encore pillées. L'immense forêt qui couvrait les sommets et le golfe leur assurait une route impénétrable dans les forteresses qu'ils bâtiraient au-dessus des rocs à pic. — Nous avions là tout simplement une bande de brigands de la pire espèce.

Ces pirates firent appel à d'autres compagnons qui parcouraient ces parages; ils envoyèrent demander des secours en Espagne et en Afrique. Ils se mirent à l'œuvre en même temps, et en peu d'années les hauteurs furent couvertes de forts et de châteaux, dont le principal s'appela Fraxinet, à cause des frênes de la forêt. Depuis ils nommèrent Fraxinet toutes les forteresses qu'ils construisirent

(1) *Histoire des Sarrazins*, Paris, Librairie Orientale de V• Dondey-Dupré, rue Vivienne, 2.

Digitized by Google

dans le midi, comme le petit Fraxinet de S. Hospice, Frassino de Salluces, Frassinelli, Frassini, Frassinetto.

Lorsque les travaux furent achevés, ils commencèrent à faire des courses dans le voisinage. Les Maures n'eurent garde d'abord de s'éloigner du centre de leurs forces; mais bientôt certains seigneurs firent alliance avec eux. Ils les aidèrent à abattre les hommes puissants; puis se débarrassant de ceux qui les avaient appelés, ils se déclarèrent les maîtres du pays. En peu de temps, presque toute la Provence jusqu'à l'Estérel se trouva exposée à leurs ravages.

Telle était la terreur qu'ils inspiraient, que suivant l'expression d'un contemporain, on voyait se vérifier en eux ce mot de l'Alcoran copié de la Bible: «Un en mettra mille en fuite, et deux, dix mille.»

Boson bataillait en Italie contre Bérenger, roi de Lombardie. Fait prisonnier par son rival, il fut condamné à perdre la vue et renvoyé dans sa Provence, où il lui fut impossible de s'occuper du soin de ses sujets.

Les Normands saccageaient le cœur de la France; les Hongrois s'élançaient de l'Allemagne jusque dans l'Italie et dans les Alpes; les Sarrazins du Fraxinet, en 891, franchissaient l'Estérel, et soumettaient tout le bassin du Var, depuis la Napoule jusqu'à Vintimille. Joseph (ou Pépin) (1) était alors évêque de Nice. On prétend qu'un moine, nommé Bobon ou Boron, tenant la croix d'une main et de l'autre animant les fidèles Niçois, entraîna les habitants à la guerre sainte. Il leur fit même bâtir un fort sur la hauteur qui porta depuis son nom, et brava de là les incursions sarrazines. Les Vençois en firent autant sur le rocher dit aujourd'hui des Pénitents Blancs. Les Maures se vengèrent sur St-Pons, qu'ils abattirent; de là ils occupèrent Port-Hercule ou Olivula, se postèrent à la pointe de St-Hospice ou petit Fraxinet, à Ese, à Monaco, à la Turbie, et sur toutes les hauteurs où se trouvent Castellar et Ste-Agnès. Pas un village qu'ils n'envahirent et qu'ils ne fortifièrent à leur manière. Ces murailles à petites pierres carrées, ces portes ogivales à Carros, au Broc, à Vence; la tour hexagone de Ville-

(1) Pépin (Pipinus) est synonime de Joseph, ou diminutif.

Digitized by Google

neuve, les villages de Tourrettes-lès-Vence, de Tourrettes-lès-Nice, Gourdon, sont évidemment sarrazins. Nous avons encore le bois des Maures à Courmettes, la Maure à la Gaude, le quartier des Maures à Grasse et au Broc ; celui de Sarrazin à Nice. Que de souvenirs de leur occupation! La danse mauresque avec ses figures et ses mille gambades, au son du galoubet, du tambourin ou du petit tambour; ces noms si fréquents de Morel, More, Maurel ; ces expressions et ces noms de pays comme Giliar (Gillettes), Colomar, Azoar ou Auvarre, Isoard, Castellar, des villages entiers au type sarrazin; une des galeries des mines de Tende porte le nom de Sarrazine, et l'on y a trouvé, rapporte M. Juge, une hache mauresque.

Rien ne résista à leur marche victorieuse. En 906, ils avaient parcouru les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, le Mont-Cénis, et saccagé l'abbaye de Novalèse dans la vallée de Suse. Les moines eurent à peine le temps de gagner Turin avec leur bibliothèque et leurs objets sacrés. Les envahisseurs n'ayant plus trouvé que deux religieux dans le couvent, les chargèrent de coups, incendièrent les églises et ruinèrent le village. En vain, les habitants hors d'état de résister, se cachèrent dans les montagnes, entre Suse et Briançon, où s'élevait le monastère de St-Laurent d'Oulx ; les Sarrazins les y poursuivirent et tuèrent un si grand nombre de Chrétiens que ce lieu est encore appelé le Champ des Martyrs.

Ce n'était pas qu'en certains endroits on ne se réunît pour les repousser. Quelques Sarrazins prisonniers ayant été conduits à Turin, parvinrent une nuit à briser leurs chaînes, mirent le feu au couvent St-André dans lequel ils étaient enfermés, et une grande partie de la ville faillit devenir la proie des flammes. Bientôt les communications entre la France et l'Italie furent complètement interceptées. En 911, un archevêque de Narbonne, que des intérêts pressants appelaient à Rome, ne put se mettre en route à cause des Sarrazins. Si l'on tombait entre leurs mains au passage des Alpes, on risquait d'être cruellement mis à mort, ou l'on ne se délivrait qu'au prix d'une forte rançon. Le Piémont et le Montferrat tombèrent en proie aux vainqueurs.

A quoi servait qu'on essayât des lieux élevés de leur donner la

Digitized by Google

chasse? Comme on agissait sans concert, on était presque toujours victime de son courage. Les ruines dont s'entouraient ces nouveaux vandales leur donnaient un gage certain de sécurité. Marseille eut sa principale église détruite ; l'archevêque d'Aix, Odolrius, s'enfuit à Reims. Toulon n'était plus qu'un amas de pierres renversées; Fréjus pleurait abimée dans sa vaste enceinte de palais qui jonchaient le sol. O spectacle navrant! A Embrun les Sarrazins mirent à mort l'archevêque S. Benoit, l'évêque de Maurienne et une foule d'infortunés qui s'étaient réfugiés dans ces montagnes. Un acte très-ancien signale auprès d'Embrun trois tours fortifiées, comme à Tourrettes-les-Vence, d'où les Maures dominaient tous les environs. S. Libéral, successeur de S. Benoit, se retira à Brives-la-Gaillarde; S. Mayeul, qui avait des biens à Valensoles, dans les Basses-Alpes, alla en Bourgogne auprès d'un de ses parents, en attendant qu'il fût abbé de Cluny. Les forêts les plus reculées, les montagnes les plus escarpées n'étaient plus un abri sûr, à moins qu'on ne se courbât sous l'Islamisme. Ces barbares forcèrent même les femmes du pays à les épouser, de sorte qu'ils perpétuaient leur race abhorrée. Le commerce était presque nul. — Une seconde invasion hongroise, qui franchit alors les Alpes, traversa le Dauphiné, la Provence et le Languedoc, mit le comble à la terreur générale, et chacun se demandait si le monde n'était pas sur le penchant de sa ruine. Le bruit circulait qu'avec le dixième siècle les temps allaient finir.

Louis Boson l'Aveugle, obligé de résider à Vienne, mourait en 928, ne laissant d'Edvège d'Angleterre qu'un fils, Charles Constantin, à qui on ne donna que le duché de Vienne, sous la suzeraineté de Rodolphe I, roi de la Bourgogne Transjurane.—Hugues, ministre de Louis, et fils de Thibaud d'Arles et de Berthe, seconde femme d'Adalbert, marquis de Toscane et d'Ivrée, issue du sang de Charlemagne, prit le titre de comte de Provence. Ardent, adroit, brave et dissimulé, il convoita l'Italie. Il s'était signalé, avec Rodolphe I, contre les Hongrois. Ce Rodolphe, successeur, depuis 921, de Béranger, roi d'Italie, déplut bientôt aux Italiens. Berthe, mère de Hugues de Provence, Lambert et Gui, ses frères utérins, Hermangarde, sa sœur, veuve d'Adalbert d'Ivrée, femme

Digitized by Google

artificieuse et intrigante, ménagèrent les voies au comte de Provence. Celui-ci aborda à Pise où l'archevêque de Milan vint le recevoir. Il reçut en public, à Milan, la couronne de fer: le pape Jean X rechercha aussitôt son alliance. Gui, marquis de Toscane, et Marosie, sa femme, qui habitaient au château St-Ange, jaloux de l'élévation de Hugues, soudoyèrent des sicaires qui égorgèrent Jean X, et donnèrent la tiare à leur fils sous le nom de Jean XI.

Une autre révolution s'était opérée chez les Francs. Raoul de Bourgogne était roi. Hugues, craignant de perdre la Provence, avait traité avec lui en 928. On donna le duché de Vienne à Eudes, comte de Vermand, et le comté d'Arles à Boson, fils de Raoul, sous la suzeraineté de Hugues. — Ce prince ayant ainsi réglé ses affaires en Provence, retourna en Italie, où après avoir déjoué à Pavie un complot contre sa vie, mis à mort Lambert, son frère, et cédé la Toscane à un autre de ses frères du nom de Boson, il épousa Marosie, veuve de Gui, son frère, appela de Provence tous ses amis au grand mécontentement des Italiens, répudia Marosie pour prendre Berthe, veuve de Rodolphe I, et fiança son fils Lothaire avec Adélaïde, fille de ce même Rodolphe. — Hugues eut une si nombreuse famille que presque tous les seigneurs de nos pays lui furent alliés. De lui sont sortis les Raimbaud d'Orange. — Berthe, nièce de Hugues, épousa Boson I, fils de Raimbaud d'Orange, dont une branche se fixa dans le comté de Nice, et s'unit avec les Miro de Nice. — Bertillon, neveu de Hugues et père d'Ingelbert, sera la tige des seigneurs de Callian et des Balb de Glandèves et du Puget-Théniers. — Guido de Vintimille, comte impérial de Vintimille et de Lausanne, marquis des Alpes-Maritimes, avait pour frère Antoine, aussi marquis des Alpes-Maritimes. Il était allié avec Bonose, comte de Savoie. Tous trois avaient pour mère Éléonore. Bermond, marquis de Montferrat; Bérenger, comte de Valence, étaient neveux du marquis des Alpes-Maritimes. Guido avait pour fils Conrad, comte de Vintimille, Otton, marquis des Alpes-Maritimes, et Roland, comte de Lausanne.

D'une seconde femme, noble demoiselle de Ferrare, Gui mit au monde Obert de Vintimille.

Les Grimaldi de Gênes revendiquaient toujours la seigneurie

Digitized by Google

d'Antibes. Grimaldi de Grimaldi avait deux vaillants fils, Gui et Gibelin.

C'est à la sollicitation de ces princes que Hugues consentit à chasser les Sarrazins de la Provence. — Gênes venait d'être une fois de plus saccagée. Hugues demanda à l'empereur de Constantinople une flotte et le feu grégeois. En 942, la flotte jeta l'ancre dans le golfe de St-Tropez. Tous les Sarrazins abandonnant leurs positions s'étaient retranchés au Fraxinet. L'armée de Hugues eut son rendez-vous à Draguignan. On y voyait Guido de Vintimille et ses deux fils, Bertillon, prince de Callian, Boson, prince d'Orange, Grimaldi de Monaco, Mirò de Nice.

Bientôt le Fraxinet fut investi par mer et par terre. Les Maures étaient aux abois, quand Hugues ayant appris soudain que son rival Bérenger était accouru du fond de l'Allemagne en Italie, accueillit les parlementaires sarrazins, traita avec eux, renvoya la flotte grecque et congédia son armée frémissante d'indignation. Il laissa aux barbares leurs forteresses à la seule condition qu'établis aussi sur le haut du St-Bernard, et sur les principaux sommets des Alpes, ils couperaient à son rival les passages de l'Italie.

« Voilà une étrange manière de défendre ses états, s'écrie l'historien Luitprand, en l'apostrophant. Hérode pour n'être pas privé d'un royaume terrestre ne craignait pas de faire tuer un grand nombre d'innocents. Et toi, pour arriver au même but, tu délivres des hommes criminels et dignes de mort! Sans doute tu ignores quelle fut la colère du Seigneur contre le roi d'Israël Achab, qui épargna la vie du roi syrien Bénadab.»« Puisque tu as laissé vivre un homme que j'avais condamné à perdre la vie, lui dit le Seigneur, ton âme paiera pour son âme, et ton peuple pour son peuple. » Luitprand se tournant ensuite vers le St-Bernard: « Tu laisses périr, dit-il, les hommes les plus pieux et tu offres un abri aux scélérats appelés du nom de Maures, misérable! Tu ne rougis pas de prêter ton ombre à des gens qui répandent le sang humain et qui ne vivent que de brigandage! Puisses-tu être consumé par la foudre ou brisé en mille pièces, et plongé dans l'éternel chaos! »

Hugues reçut le prix de sa lâche trahison. Déconsidéré, exécré

Digitized by Google

de son armée, expulsé de l'Italie, il se retira dans un cloître de cette Provence qu'il n'avait pas voulu sauver.

Les Maures ne connurent plus de bornes à leur tyrannie, et ils se crurent pour toujours si bien établis dans nos contrées, qu'ils se mirent à bâtir, à cultiver, à exploiter.

Quelques seigneurs fidèles s'étaient placés sous le patronage d'Othon-le-Grand (936-973). — En 951, devenu roi de Lombardie, par son mariage avec Adélaïde, il étendit sa domination jusqu'à la Turbie. Boson II, fils de Boson I, avait succédé au comte d'Arles et de Provence en 948. Grâce au traité d'Othon avec le calife de Cordoue, on recouvra quelque tranquillité. Gui de Vintimille, en 958, cède à l'abbé de St-Honorat, Albert Alberoï, la principauté de Sabourg, à l'est de Vintimille, et l'église de St-Michel.

Le couronnement d'Othon comme empereur fit encore plus trembler le Croissant (962). Ce prince essaya par les Hongrois d'exterminer les Sarrazins; il les débusqua du St-Bernard et du diocèse de Glandèves. Il reçut l'hommage d'Abdérame, comte de Vintimille, dont le petit état s'étendait jusqu'à la vallée de Vermigna où se bâtit Coni. Il donna à Grimaldi de Grimaldi, qui l'avait secondé contre ses ennemis, la forteresse de Monaco.—Antibes possédait alors un évêque nommé Umbert, suffragant d'Aix. — A l'avènement de Guillaume, comte de Provence, fils de Boson II, Othon avait résolu de l'aider à exterminer les Sarrazins dans le midi (968). Déjà il faisait de grands préparatifs quand il mourut en 973, laissant pour fils et successeur Othon II (973-983).

Ce n'était plus qu'un cri d'indignation générale contre l'odieuse domination des Maures.

S. Mayeul, se rendant à Rome par les montagnes du Piémont, avait été saisi et horriblement tourmenté par ces barbares. — A cette nouvelle, un gentilhomme nommé Beuvon, de Sisteron, appela autour de lui tous les habitants de la contrée, et délivra son pays; Guillaume de Castellane en fit autant à Gap. Les vainqueurs se réservèrent la moitié de Gap et des terres pour se rembourser de leurs dépenses et abandonnèrent le reste à l'évêque et aux églises. Le Dauphiné étant libre, la Provence ne pouvait tarder à l'être.

Digitized by Google

Guillaume de Provence, chéri de ses sujets à cause de sa piété et de son amour pour la patrie, n'eut qu'à parler pour réunir une grande armée. Ce fut une sorte de croisade. Beuvon, comte de Sisteron; Guillaume de Castellane; Raimbaud d'Orange, Grimaldi et ses deux fils, Guido et Gibelin; Ingelbert et Bernard-Lambert, seigneurs de Callian; Conrad de Vintimille, fils de Gui; Miro I, capitaine de Nice; Atanulfe, seigneur de Fréjus; Rodoard d'Antibes et une foule de seigneurs avec leurs hommes accoururent près de Guillaume. — L'étendard de la croix flottait au-dessus des casques d'airain et de cette forêt de piques. Un premier engagement eut lieu à Tourtour, où s'élève encore une tour en mémoire de cette première victoire des Chrétiens. En vain, les barbares retranchés à Fraxinet défiaient tous les courages. Les héros chrétiens voulant vaincre ou mourir, et comprenant, eux aussi, que le ciel était le prix du combat, affrontèrent tous les obstacles. A la fin, les Maures, pressés de toute part, sortirent de leur fort pendant la nuit pour gagner les pics les plus escarpés. Gibelin de Grimaldi, l'épée d'une main et de l'autre le drapeau, gravit les pentes du Mont-Maure sous une grêle de traits et de pierres, et parvint, avec sa généreuse troupe, à planter au-dessus son étendard. Poursuivis vigoureusement, les Sarrazins furent tués et faits prisonniers. Le massacre fut horrible. Ceux qui occupaient certains villages eurent la vie sauve après soumission complète, et se fondirent peu à peu dans la population. Ceux qui furent faits prisonniers furent employés comme esclaves à rebâtir les villes, les églises, à cultiver les champs. La prise du château de Fraxinet eut lieu en 975, vers la Pentecôte. — Le butin qui fut considérable se partagea entre les guerriers; et le pays limitrophe de la victoire devint la récompense du brave Gibelin de Grimaldi qui donna son nom au golfe de Sambracie et au pays (Grimaud). Chaque année, aux fêtes de la Pentecôte, Riés célébrait cette délivrance par des combats simulés, vestige des réjouissances qui se sont faites bien longtemps en Provence. — Le frère de Gibelin fut confirmé dans sa possession de Monaco. Il parvint, avec l'aide de Miro de Nice, à chasser les Maures de Mont-Boron, du Col de Frassius près de Castellar, du Maurignon près de Moulinet et de la Turbie. Tende fut arrachée

Digitized by Google

aussi de leurs mains. Refugiés dans le dernier asile de St-Hospice, ils finirent par se jeter dans des barques et gagner le large. Une seule tour resta de leur forteresse à la pointe de St-Hospice.

Il fallait récompenser tous les seigneurs. Ceux-ci pleins d'admiration pour Guillaume, lui prêtèrent de nouveau le serment de fidélité. Le comte leur donna ou confirma leurs fiefs. Raimbaud Léger le Roux, des comtes d'Orange, reçut à titre de récompense le comté de Vence et de Cagnes; — Rodoard, la principauté d'Antibes. — Miro, comte de Nice, eut pour épouse Odille de Provence, fille de Guillaume. — Fouques Odon, prince de Callian, épousa Hermangarde, autre fille de Guillaume. Se montrent alors les premiers Villeneuve, seigneur de Villeneuve-Loubet; les Aymonet de Malvans-lès-Vence; les de Flotte d'Andon, les Richier d'Ese, les Blacas de Carros.

Les évêques apparaissent; Arnoul à Vence, Bernard à Antibes, Frodonius à Nice, et Guy, abbé de S. Chiaffre, à Glandèves.

Comme tous les anciens titres avaient été anéantis depuis une si longue et si désastreuse occupation, il fallait refaire le grand livre ou cadastre, limiter les territoires des communes et des particuliers, reconnaître les biens ecclésiastiques, monastiques, seigneuriaux, particuliers et communaux. Les terres délaissées ou confisquées retournèrent au domaine de Provence. Dans certains endroits une foule de gens se présentèrent pour occuper les terres vacantes. Guillaume accourut d'Arles pour en faire une part égale entre lès églises, les seigneurs et les bourgeois. La manque de bras fit appeler des colons sur les terres; ce qui donna naissance à une sorte de fermage ou de vassalité propre au midi.

Lérins se rétablit, et par bulle du pape Bénoît VII, en 979, l'abbaye fut réunie, ainsi que celle d'Arluc, au monastère de Cluni, sous la direction de l'illustre S. Mayeul.

Tout rentre dans un ordre nouveau sous l'énergique et sage administration de Guillaume; certains centres de population se montrent tout-à-coup auprès d'autres pays délaissés; c'est Grasse, sur sa riche et fertile colline; Albarnum (le Bar), nom tout sarrazin; Tourrettes-lès-Vence; Gourdon, perché sur son roc comme un nid d'aigle; S. Paul sur son riant mamelon, Sospel dans sa vallée

Digitized by Google

fertile, Roquebrune, Menton, St-Étienne, Guillaume, dont le nom atteste le fondateur; et parmi les communes abandonnées, nommons le Puget-St-Laurent, Roquefort, le Loubet, Oppio, l'Olive du Broc, Olivula, les Malvans, etc. Guillaume I mourut plein de gloire en 992, laissant son héritage à son fils Guillaume II, sous la tutelle de son frère Berthold I. Othon II, empereur d'Allemagne, était mort en 983 et son fils Othon III ne sera empereur qu'en 996.

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME.

Le Régime Féodal et la Commune.

(1000-1208).

Sommaire: — Peur de l'an mille; — donations aux églises et aux couvents; — St-Pons; — Lérins; — la Dorade; — St-Victor; — Raimbaud d'Orange à Nice et à Vence; — croisades; — Adhémar; — Nice et Grasse en rapport avec Gênes et avec Pise; — comtes de Provence (première race); — comtes de Provence (Catalans); — S. Lambert de Vence; — Templiers; — traité de Nice; — confréries; — troubles de Grasse; — traité de Grasse avec Gênes.

Restait après les Maures la peur de l'an mille, qu'augmentaient les horreurs de la peste. Les grands tournaient, comme dans tous les dangers, leurs regards vers le ciel d'où vient tout secours, et se détachant des biens de ce monde, qu'ils craignaient de perdre, ils en cédaient une partie aux églises et aux monastères, pour obtenir des prières. Les uns fondaient des bénéfices ecclésiastiques pour leurs enfants qu'ils destinaient au clergé; les autres se donnaient eux, leur famille et leurs biens aux abbayes. Rois, empereurs, seigneurs, offrent l'exemple de ces libéralités. Qu'on ne dise pas qu'il y avait calcul de la part du clergé, exploitation de la peur générale. Tel était l'esprit du siècle. L'élan une fois donné, les mêmes actes de munificence se continuent dans les âges suivants.

La société dans le midi, après l'invasion sarrazine, avait besoin de se reconstituer. Elle le fut par les moines et par le clergé. De là ces témoignages de gratitude. — D'ailleurs en donnant, on avait en vue Dieu lui-même et ses saints. Une de ces pièces authentiques, qui ressemble à toutes les autres, nous en dira plus qu'une longue dissertation. C'est celle de noble Miro, comte de Nice, et d'Odille de Provence, sa femme (samedi 5 décembre 999).

« L'autorité de l'Église commande et la loi romaine veut que

Digitized by Google

celui qui transmet son bien à un autre le fasse sur parchemin, afin que le laps du temps ne puisse prescrire contre la lettre écrite. C'est pourquoi, moi Miro et Odille, comptant sur la miséricorde de Dieu et l'éternelle rémunération de Jésus-Christ, craignant en outre le jugement de Dieu, et voulant mériter d'entendre cette parole que prononcera le souverain juge: *Venez les bénis de mon père, j'ai eu faim, etc.*; voulant de plus que S. Pierre, qui a le pouvoir de lier et de délier, nous délivre de tout lien de péché; guidés par l'amour et par la crainte de Dieu, nous donnons au Seigneur Dieu et au saint monastère qui a été consacré en l'honneur de S. Pons par le prince Charles, roi de France, patron des Romains, dans le comté de Nice, près du lieu appelé Cimiés, sur le fleuve Paillon (Paglion), nous donnons au dit monastère et aux moines qui y servent Dieu nuit et jour, la quatrième partie de la villa Roc-Saint-André avec toutes ses dépendances, terres, champs, bois, vignes, prés, pâturages, arbres fruitiers ou non, moulins, eaux, rigoles, et tout ce qui peut nous appartenir dans ledit lieu, ladite villa se trouvant sous le vieux château de *Rével;* et ce, pour qu'ils le possèdent à présent et dans l'avenir, eux et leurs successeurs; et qu'ils se plaisent à prier et supplier Dieu pour nos âmes, pour les Orthodoxes, pour ceux qui craignent le Seigneur et qui feront les mêmes donations que nous.— *Sous Raoul, roi des Francs. — Fait dans le château de la justice,* en présence du seigneur évêque Frodonius; ont signé Miro, Odille, leurs fils Miro, Pons, Bernard, Aldebert Miro avec Rainald, prêtre et religieux; Lambert, prêtre; Sauveur, lévite; Bermond, prêtre; Pons, Ingilbert et Jean (1).

Bernard, devenu évêque de Nice (1004), ratifia cette donation sur la place de Notre-Dame-de-Cimiés. — La comtesse Odille ajoutera Revest aux libéralités de son mari. Le comte de Provence, Rotbaud, frère d'Odille; la comtesse Ingarde, Guillaume de Nice et Bonfils seront présents à cet acte.

Pons, promu à son tour au siége de Nice, donna à l'église cathédrale Ste-Marie de Nice la terre de Font-Chaude, en présence

(1) Joffredy.

Digitized by Google

de Durand, évêque de Vence (1027). C'était à l'époque où la comtesse Odille, sa mère, convolait à un nouvel hymen, en épousant Léger Raimbaud d'Orange surnommé le Roux, élu par le comte de Provence gouverneur du comté de Nice et de Vence. Il fut le premier seigneur de Vence, Cagnes et *Gréolières*. Trois fils naquirent de cette union, Raimbaud II de *Nice*, Pierre de *Vence* et Rostang de *Gréolières*.

Raimbaud II restera à Nice, où il recueillera l'héritage des enfants du premier lit; Pierre, plus tard, évêque de Sisteron, gardera le titre de comte de Vence, et Rostang commencera la famille de Gréolières.

Ces trois *frères* donneront à la cathédrale de Nice les églises Ste-Marie d'Olivula (Villefranche), Ste-Marie de Beaulieu et St-Jean, près de St-Hospice. Ils enrichiront aussi les abbayes de St-Pons et de la Dorade, ainsi que l'église de Vence (1032-1037).

Sous *Bernard Miro* (1004-1018) et sous *Pons Miro*, son frère (1018-1027), évêques de Nice, apparaissent au chapitre messires Adalfrède, Bonfils, Bertrand, Signérius, Dodo, Pierre Guimbert, Valdebert, Agace, Rainaud, Bermond, Boson, Vital et Saraman.

Gaufrédus (1027-1030), successeur de Pons, signe avec Pons de Vaison, dame Asturge, et Bénoît, abbé de Cluse, une donation de Bertrand de Folcarquier à St-Michel de Cluse en Piémont.

Pons II (1030-1032) cède à l'abbaye de St-Pons: Ste-Marie de Ville-Vieille (Châteauneuf), Bendéjun, Sassa-Francaria, sous le règne de Raoul ou Rodolphe, *roi des Allemands*.

André I (1032-1037) souscrit, en 1032, aux donations de Raimbaud de Nice et de Rostang de Gréolières.

Nitard I (1037-1050) ratifie avec ses chanoines les donations de Rostang de Gréolières à l'église de Nice. On voit parmi les signataires Cébalde, Durand et Lambert frères, Wuilelme, Boniface, fils de Léotard de Mont-Olive; Raimbaud de Pal, Pierre de Vence et Pons.

André II (1050-1064) assiste à l'acte d'annexion de la Dorade à l'abbaye de Lérins.

Raimond Raimbaud (1061-1075) avec un zèle pieux réglemente tout son diocèse. Par ses soins les seigneurs du Puget, en

Digitized by Google

présence de Martin, prêtre, et de Martin Rostang, font des dons à Notre-Dame-de-Thierry (1004). — (1006) Pierre et Milon Lagite, son frère, avec sa famille, donnent, à Notre-Dame-de-Clans, ce qu'ils ont dans l'*évêché* de Cimiés et dans le comté de la Tinée, la moitié des terres et des vignes des quartiers Gordes et Fabro, près du pré Arnaud, et le défens appelé l'Autel. Ils donnent, en outre, deux hommes avec tout ce qui est à eux et toutes leurs servitudes. Ils y ajoutent les dîmes du Puget, et la moitié de Marie (3 janvier 1066). L'année suivante, l'évêque de Nice recouvre de Rostang Rainald et d'Alaïse, sa femme, les dîmes de Venançon, Rimplas, St-Dalmas du Valdeblore, Pedaste, Andobie, Roure, Falcarias, Isola, St-Étienne-de-la-Tinée ou des Monts, l'église de St-Dalmas-le-Sauvage. Apparaissent comme témoins, les chanoines Guillaume, Rotbald, Saraman, Jean Allio.

Pierre, évêque de Vaison, fils de Raimbaud II d'Orange et d'Amance de Puget, cède, en 1073, à Dieu, à N. S. Jésus-Christ, à la Sainte-Mère Marie toujours Vierge et à l'église de Nice, l'héritage paternel, c'est-à-dire, le château de Drap avec ce qui lui appartient. « Si quelqu'un, si moi-même, si l'un de mes héritiers ou tout autre ose vous troubler dans cette donation, que la colère de Dieu tombe sur lui; qu'il soit excommunié et interdit. Nous le séparons de l'église et nous lui interdisons la porte de la maison de Dieu; qu'il s'en aille avec le traître Judas et que ses mauvais affidés ou conseillers soient précipités dans les enfers avec Béelzébuds, prince des démons. » — Aux calendes de mai.

L'évêque de Nice, depuis ce temps là, porte le titre de comte de Drap. Raimond-Raimond, en reconnaissance, offre au donateur deux belles chapes et une crosse épiscopale. — Signent: Léger Rostang, Bertramme, Francus, Ugo de Coaraze, Amic, Isoard, Aldebert, Rodulphe, Pons, chanoine de Vaison.

Bernus, successeur de Raimond (1075-1078), participe aux libéralités du comte de Provence.

Archimbaud (1078-1108), donnant lui-même l'exemple de la charité, se dépouille de ce qu'il possède pour St-Pons. Il fait savoir que lui, très-humble évêque, par la grâce de Dieu, de l'église de la Sainte-Mère de Dieu Vierge Marie, de Nice, cède à

Digitized by Google

St-Pons et à son abbé Ebrard, pour la salut de son âme et par le consentement de ses chanoines, l'église de Port-Olive et les fosses d'Asturge. — Les fils du comte Raimbaud II d'Orange et de Rostang de Gréolières, son frère, avec Pons de Vence, évêque de Sisteron, donnent à St-Pons la villa de Matos, la moitié de Colomars, Ste-Marie *Allagauda* et sa villa, St-Blaise, Ste-Marie de Lévens, St-Pierre de l'Escarène, St-Martin, Ste-Marie de Lucéram, Ste-Marie de Gordolon, l'église St-Simeon d'Ungram, la Mense d'Oire, Ste Dévote de Monaco, St-Laurent d'Ese, Ste-Réparate de Nice, Ste-Marie de Cimiés, St-Michel de Barbalate, Ste-Thécle sur Drap, Ste-Marguerite. — Ajoutons à ces fiefs ou prieurés St-Michel de Barbalate de Tourrettes-lès-Nice, Ste-Marie de Falicon, Ste-Marie de Ville-Vieille, de Beaulieu, d'Aspremont, de Lévens, de Gattières, d'Annot, St-Martin de la Roquette, de Berre, de Sales; Ste-Hélène de Contes, St-Valentin de Berre, S. Nicolas de Sospel, St-Pierre d'Olive, St-Hermentaire de Fréjus, St-Jacques, St-Blaise de Vérelle, bourg St-Pons, bourg du Mas; ce qui formait une trentaine d'églises pour cette riche abbaye fondée par Charlemagne (1).

L'évêque Archimbaud obtint, l'année de la donation de Raimbaud II, les dîmes de Lévens, la Roquette, Villars et Mérindolle d'Èse. Laugier Rostang de Gréolières et Hermengarde, sa femme, y consentaient de grand cœur. Il consacra l'église Ste-Marie de Monaco, bâtie avec une partie du monument de la Turbie, et mourut en 1108.

L'église d'Antibes, Lérins nous offrent le même spectacle. Nous ne voyons que donations ou restitutions. Les seigneurs comtes d'Antibes montrent le même zèle pour la maison de Dieu.

Bernard I (999-1026), évêque d'Antibes, reconnut le siége d'Arles pour métropole, et apparut en l'an 1000, à l'élection de Jean, abbé de St-Pons.

Aldebert I, successeur de Bernard (1026-1056), était fils de Jausseràm ou Jauceran (Giauseran), comte d'Antibes et de Bieldis des comtes de Fréjus; il travailla à reconstituer son église dévastée

(1) Joffredy; — Bonifassi.

Digitized by Google

si longtemps par les Sarrazins. Tous les yeux étaient fixés sur l'antique abbaye de Lérins. — En 1003, les Maures, qui ne cessèrent pas si tôt leurs incursions, s'étaient encore jetés sur le monastère et en avaient emmené les religieux en captivité. *S. Odilon* de Cluny, successeur de *S. Mayeul*, accourut pour raviver ces ruines (1015), et à sa voix éloquente, fidèles et seigneurs vinrent en aide à l'abbaye de St-Honorat.

Truaud, fils du comte de Fréjus, Atanulphe de Quiqueran et sa femme Amalsunde, cédèrent à St-Honorat et à St-Odilon tout ce qu'ils possédaient dans la diocèse de Fréjus. — Truaud était beau-frère de Jauceram d'Antibes par Bélieldis, sa sœur.

Nous avons vu plus haut que Rodoard, prince d'Antibes, laissa trois enfants: Jauceram, Guillaume-Gruëtta, vaillant chevalier, et Oda. Jauceram, époux de Bélieldis, de Fréjus, eut deux fils, *Guillaume* qui épousa Fida, *Aldebert-Lombard* qui fut père de Geoffroy Lombard et d'une fille mariée avec Aldebert de Roquefort. Désabusé du monde, Gruëtta entra à Lérins. Son neveu *Aldebert* étant devenu veuf fit de même, et fut promu, en 1023, à l'évêché d'Antibes. Il céda à Lérins St-Michel d'Antibes, Ste-Marie et St-Nicolas de Cannes; ratifia la donation de Pierrefeu et de Vallauris faite par son frère Guillaume à la même abbaye (1038).

Une nouvelle invasion des Sarrazins, en 1056, ayant plongé une fois de plus l'abbaye dans la misère, Guillaume et Fida cédèrent à Dieu, à la Sainte-Vierge, à St-Honorat et à l'abbé de Lérins Aldebert I, leur franc-alleu et le château de Mougins, dont ils avaient distrait une partie en faveur de leur familier Bernard.

L'évêque de Riés, Bertrand, restitua le riche prieuré de Moustiers.

Tandis que *Geoffroy* d'Antibes, neveu d'Aldebert et fils de Guillaume et de Fida, occupait le siége épiscopal d'Antibes (1056-1086), Raimbaud, son frère aîné, lui abandonnait tous ses droits sur cette ville, prenait le premier le titre de seigneur de Grasse que ses descendants ont toujours gardé depuis. — Cette ville grandissant en richesse et en population, avait toutes les prédilections des comtes de Provence et des descendants de Rodoard. Sa belle et fertile campagne et sa position la faisaient préférer à Antibes

Digitized by Google

plus exposée aux courses des pirates. Pourtant hâtons-nous de dire que les descendants de Rodoard n'eurent jamais aucune juridiction sur cette nouvelle cité.

Les vaillants fils de Tancrède, établis en Sicile (1016-1059), faisaient à cette époque la chasse aux Maures sur toute la Méditerranée. Ferdinand I de Castille soumettait au tribut les états de Séville, de Badajos et de Sarragosse. — C'est dans ces circonstances que l'illustre abbé de St-Victor de Marseille, S. Isarne ou Isoard, peut être originaire de Glandèves, devançant S. Jean de Matha, non moins cher à nos Alpes-Maritimes, s'arma d'un courage héroïque pour aller délivrer les Chrétiens et les religieux détenus par les Sarrazins. Grand nombre d'Antibois, de Niçois et de moines gémissaient sous le joug des Maures. S. Isarne envoya partout ses religieux quêter pour la rançon des captifs, et lui-même se rendant auprès du calife de Cordoue, obtint la délivrance des prisonniers. Cet acte de dévouement, couronné d'un plein succès, enthousiasma tout le midi. Seigneurs, évêques, fidèles s'empressèrent de multiplier leurs offrandes à l'abbaye de St-Victor.

Les richesses de ce monastère s'accrurent tellement, qu'en 1060, S. Isarne élevait une magnifique église. Le pape Bénoît IX, vingt-trois évêques, une foule d'abbés, de prêtres et de religieux, quatre princes et les seigneurs, voulurent relever par leur présence la solennité de cette dédicace. On y remarquait nos évêques de Nice, d'Antibes et de Vence. — Les seigneurs Léger et Raimbaud s'empressèrent aussitôt (1040) de donner à St-Victor Notre-Dame-des-Crottons ou des Grottes, au territoire des Malvans-lès-Vence. — Le 15 octobre, l'évêque Durand abandonnait aussi les droits qu'il avait sur Notre-Dame-des-Crottons. Lambert et Astrude, avec leurs fils Guillaume Fulco, Guillaume-le-Jeune et Ugo, firent de même en 1043. «Comme le Seigneur a dit: "Donnez et il vous sera donné; il vous sera mesuré de même que vous aurez mesuré aux autres," nous donnons, pour le bien de nos âmes, Notre-Dame-des-Crottons, située au territoire du Malvans, entre Vence et Tourrettes, à Dieu, à St-Victor et à ses religieux qui servent le Seigneur sous l'abbé Isarne.— Amic a signé, Pierre et Hugue ont signé, Amat, prêtre; Pons et Ruffin, Adalard, Adelbert, Antoine

Digitized by Google

et Jean ont signé.» — Par d'autres actes ces seigneurs abandonnèrent encore une propriété appelée Braciaria-Ventia qu'ils tenaient de leur père Lambert et de dame Darnaveicla; puis la terre de Laxas, au Pas-du-Malvans. Le seigneur de Gréolières nommé Étienne et ses frères Guillaume et Ingelran cèdent à St-Victor Ste-Marie de Gréolières, l'église de Majone et St-Pierre de Toreng (Toredana). Cette famille de Gréolières était une branche des comtes de Vence, Raimbaud d'Orange. Déjà en 1037, les seigneurs Amic et Lambert (1), avec Guillaume, leur fidèle ministre, et Adalaïse son épouse, avaient donné à St-Victor l'église St-Étienne de Gattières; — en 1040, Bérenger et Gerberge sa femme, les Salètes de Saraman, au comté de Vence, sur les bords du Var et sur le territoire de ladite cité de Vence. L'acte se fait dans la ville d'Avignon. En tête des signataires on lit: Rostang, Bérenger, Pierre de Sisteron. Signent Umbert, Wido, Brocart et Bonfils. — Miro et Léotgarde sa femme donnent une mense qui se trouve à la Gaude ou Trigance, héritage d'Amalfrède. En 1041, Amic et sa femme Hincvara et leurs fils Pierre, Guillaume Bertramme, Hugues, Miro, confirment le legs de la Gaude à St-Victor. On voit là Étienne, prêtre; Rostang de Gourdon, Eudes, Bonfils, Pons, prêtre; Léger de Nice, Lambert, frère d'Amic; Foulque et Guillaume, ses fils; Guillaume de Gattières, Pierre de Cagnes, Isnard Malvicini, Aito et Itérius.

En 1045, Raimbaud et Adalaïse, sa femme, donnent à St-Victor ce qu'ils ont à Cagnes, aux Sales et au quartier de Nice appelé Consonaves. — En 1075, Miro, vicomte de Sisteron, et Raimbaud, son frère, cèdent à St-Victor l'église St-Martin de Contes; l'acte se fait à Cimiés devant l'église Ste-Marie. Pierre de Vence, évêque de Sisteron, donne à la même abbaye la villa d'Orbasach, dans le comté de Nice. Guillaume de Grasse et Fida donnent Clausonne à St-Victor (1042) et, en 1058, l'église Ste-Marie de Mougins. — Ce valeureux seigneur appelé *Miles Militum* sur les actes, signe avec Amalrigue, Pons Marini, Raymond, Grurinus et Gontard. Il donne aussi à Lérins le reste de ses biens, et entre autres Mandelieu et la

(1) Cartulaire de S. Victor. — Archives de Vence.

Digitized by Google

Napoule (Epulia). L'évêque d'Antibes, Geoffroy, fit don lui-même, à St-Honorat, de l'église Ste-Marie de Grasse, sous la condition expresse qu'on laisserait le portrait de S. Honorat au maître-autel (1078). Lérins finit par posséder plus de soixante à quatre-vingts fiefs dans dix-sept diocèses différents.—En 1077, l'abbé Laugier ou Léger transigeait avec Conrad, comte de Vintimille, et fondait à Vintimille le riche prieuré de St-Michel. Thomas de Vintimille occupait alors le siége épiscopal. La donation de St-Michel date de 1041. «*Quapropter nos germani fratres et comites Ventimilienses, videlicet Othon et Conradus una cum matre nostra Adalais et comtessa Armellina donamus monasterium Sancti Michaelis cum omnibus ad se pertinentibus abbati Aldeberto ejusque sucessoribus cum omnibus monachis in monastero Lirinensi servientibus, ut habeant et possideant perpetualiter et quicqued facere voluerint in eorum velle et arbitrium.*

Otton et Conrad II, frères avec Donadella, femme d'Otton et fille du marquis *Adelbert* ou *Albert*, donna encore à Lérins des moulins près de St-Michel, sur la Roya *(justa fluvium Rodogiæ)* 1077; et la même année ils transigèrent avec l'abbé Laugier de St-Honorat dans le cloître de St-Michel de Vintimille, et ils se firent des donations mutuelles. L'abbé Laugier renonce à tout ce qu'il possède dans les marches d'Albenga. Là se trouvent Joffrede Férocs, prieur de St-Michel; Guillaume Bertrand, prieur de Savoie; Bertrand, prieur de Carnolèse; Raymond, sacristain de Lérins. — L'an 1082 (avril), Conrad, frère d'Otton et sa femme Odille, fille de Laugier, cède à Lérins l'église St-Martin (vallée de Carnolèse). — Certains généalogistes font venir les comtes de Vintimille de Bérenger II, roi d'Italie. Pour nous, adoptant le sentiment le plus probable, nous croyons que Gui de Vintimille ou Guido Guerra eut parmi ses descendants Aléram, lequel ayant épousé Adalaïs, fille du marquis d'Ivrée, reçut en dot de sa femme tout ce que ce marquis possédait dans les Alpes-Maritimes. — Conrad I naquit de cet hymen (990). — Les fils de Conrad I furent *Otton I*, comte de Vintimille, *Conrad II* et *Hélène*.

Otton I (1041) épousa Donadella, fille du marquis Albert ou Adelbert, et Conrad II épousa Armilline.

Digitized by Google

D'Otton I naquit Obert I, père de Raimond, de Philippe et d'Obert II, comte de Vintimille, qui le premier porta le titre de seigneur de Tende, et combattit contre les Gênois, 1140. Obert II eut de Guillemitte *Guillaume* de Vintimille, père d'Obert III, et *Henri*; père de Philippe de Maro et aïeul d'Henri II, comte d'Isola, tige des Vintimille de Sicile.

Conrad II, second fils de Conrad I, eut d'Armelline Thomas, évêque de Vintimille, et Conrad III qui épousa Odille, fille du comte Laugier des comtes de Nice et de Vence, d'où Guido Guerra et Otton II. Guido Guerra II maria sa fille unique à un Grimaldi. — Otton II mettra au monde Guillaume I, podestat de Vintimille en 1221, et Emmanuel tué en 1256. Tous deux formeront branche.

Guillaume I donna le jour à Pierre Balb, seigneur de Tende, d'où Guillaume Pierre, époux d'Irène Lascaris (1261). Deux fils naîtront de Guillaume Pierre, *Jean Lascaris* et Otton Lascaris, évêque de Vintimille; Emmanuel, fils d'Otton II, donnera le jour à Georges et à Boniface, tige des seigneurs de la Verdière et Montpézat (1).

(1041) *Gancelle-Gantelme*, évêque de Fréjus, céda à l'abbé de Lérins la dîme de St-Martin de Malaville (territoire de Mandelieu). Noble dame Œlia et ses fils Aldebert, Bertrand et Ugo se rappelant ce texte de l'Écriture: *Donnez et tout sera purifié*, enrichissent l'abbaye du hameau des Baumettes qu'ils tenaient d'Isimbert. — Brillent parmi les signataires illustres, princes ou comtes de Callian, Fouques Dodo, fils de Dodo; Guillaume et Rodolphe, Pons, chanoine; Raimond, Brictius, Atnorius, Guillaume. — Fouques Dodo, marié avec Adalaïse, avait cinq fils, Bertrand, Pons, Rainoard, Aldebert et Raimond, qui ajouteront aux libéralités de leurs parents. Ainsi Dodo donne, en 1094, à Lérins Ste-Marie de Roquebrune et la mense de Pons-Truaud (Vallauris); Dodo avait son château à Roquebrune près Fréjus. Il en portait le nom et avait pour femme Tauridie. Ses fils s'appellent Fulco, Guigon et Adalbert, religieux de Lérins.

(1) *Histoire de Vintimille* de M. Rossi; — P. Louvet; — Joffredi.

Digitized by Google

Tumidie légua à Adalbert II, abbé de Lérins, sa terre de Barjemont.

Telles sont les innombrables donations que les comtes de Nice, de Vintimille, de Fréjus, de Callian, de Vence et d'Antibes firent aux abbayes et aux églises dans le XI^e^ siècle. Il n'y a pas jusqu'au petit diocèse de Vence qui n'eût aussi son monastère. — Léger Raimond d'Orange, comme nous l'avons vu, était comte de Vence et de Cagnes, et époux, en secondes noces, d'Odille de Provence. Vence, après la mort d'Arnoul, avait élu évêque Durand, abbé de St-Eusèbe d'Apt (ordre de S. Benoît). Comme le champ du Seigneur était en friche, et qu'il manquait d'ouvriers, il s'adjoignit pour grand vicaire un moine de son abbaye, Pons, homme apostolique, qui trouva les habitants du diocèse de Vence si grossiers et si ignorants de toute religion, qu'il regarda le bien comme impossible, à moins que l'on ne créât dans le diocèse une pepinière de missionnaires et de saints religieux. Le comte Raimbaud s'empressa de lui remettre l'ancien monastère de la Dorade ou de St-Véran au Pont-du-Loup. Le pieux abbé, la cognée à la main, débarrassa les vieilles ruines des broussailles qui les couvraient, et mit à jour les murailles des chapelles St-Pierre, St-Jean-Baptiste et St-Véran qui étaient encore debout. Vis-à-vis et de l'autre côté du chemin s'élevait le château de Cassine avec sa chapelle St-André. On est bientôt à l'œuvre, et don Constantin, d'illustre famille, devient le premier abbé du monastère St-Véran. On fonde aussi le prieuré du Canadel (territoire de la Colle-St-Paul), grâce à la donation de Pierre et d'Hermangarde sa femme. Dom Clari Adelbert régit le prieuré de Notre-Dame-du-Canadel, sous le titre de la Visitation. En 1032, le comte Raimbaud d'Orange et Odille, par leur dernier et valable testament, remirent aux églises de Vence et de la Dorade tout ce qu'ils possédaient dans le territoire de Vence et de Cagnes. Des seigneurs voisins que nous avons déjà nommés, Amic, Séranam et Bonfante, sa femme; Obert et Guillaume frères firent aussi des legs pieux, et les seigneurs Raimbaud et Lambert, fils de Laugier Raimbaud, comte de Vence, stipulèrent qu'ils exemptaient la Dorade, comme l'avait fait Charlemagne, de toute redevance ecclésiastique ou civile, et

Digitized by Google

de toute espèce de servitude, et cela à titre perpétuel. — Pierre et Hermangarde, dans l'acte de cession des vignobles de la Cagne et du Pont-de-Malvans, menacent de la colère de Dieu et du sort de Dathan et d'Abiron quiconque troublera les religieux dans leur possession: « Qu'il soit enseveli tout vivant dans les enfers et que ni évêque, ni prêtre ne l'absolve (1016). »

En 1030, don Constantin étant mort, Pons prit la direction de la Dorade.... C'est lui qui reçut, en 1032, la donation du comte de Vence, en présence des nobles seigneurs, de Pons Morosius, de Broccard avec sa femme et ses enfants, Ricald, Bonnet, Odile, Pons Albert, Isnard, Guillaume, Accelana, femme de Raimbaud; Aycard, Alifant, Bermond, André, évêque de Nice.

Guido et sa femme Blésimonde donnent à la Dorade (décembre 1032), ainsi que leurs enfants Obert et Guillaume, leurs possessions de Toudon et de Revest dans le diocèse de Glandèves. (1033) Lambert et Astrude avec leurs fils Fulco et Guillelme, Lambert et Amic frères, Raimbaud et Rostang frères; Pierre, évêque de Sisteron; Aldebert d'Antibes, André de Nice, sont présents à cet acte. — En 1336, Amic abandonna à St-Véran le lieu de Cagnes appelé *Isclos Veneris*.

Enfin, pour assurer à cette abbaye prospérité et discipline, l'abbé Pons, du consentement de l'évêque de Vence, l'unit à Lérins en 1050. « Au nom de Jésus-Christ, moi Pons, abbé du monastère St-Véran, avec l'agrément de tous mes religieux et de messire Durand, évêque de Vence et de tous ses chanoines, et de Raimbaud, Lambert et Amic frères et seigneurs, je donne à Dieu, à Ste Marie sa mère et à S. Honorat du monastère de Lérins et à son abbé Aldebert et à tous ses moines, le monastère de St-Véran dont je suis abbé, qui est situé dans un village de Vence, je le donne en considération des éminentes vertus pratiquées à Lérins, afin que le monastère de St-Véran ne dégénère pas de sa première ferveur.» — Signent l'évêque de Vence, Durand; Aldebert, évêque d'Antibes; André, évêque de Nice; Raimbaud, Lambert et Amic, Brocard, Lotgier, Faycade, Raimbaud de St-Laurent, Lambert. En 1055, 8 août, le pieux abbé, avant de passer de la terre au ciel, renouvela cet acte en présence de l'évêque de Vence. L'abbé de Lérins

Digitized by Google

envoya prendre possession le moine Guillaume Truaud en 1062. L'évêque de Vence garda des droits considérables sur la Dorade. — Lérins, en 1062, possédait des biens dans dix-sept évêchés; dans les diocèses de Nice: Ste-Marie et St-Jean du Villars, Ste-Marie de Baïrols, Ste-Marie de Thiery, Ste-Marie de Thoët.

— Dans le diocèse de Vintimille: la principauté de Sabourg près de Vintimille, avec le droit de battre monnaie; St-Michel de Vintimille, Ste-Marie de Saorge, etc., etc.

— Dans le diocèse de Glandèves: St-Maxime, Ste-Marie et St-Martin du Puget, St-Honoré *de Rippis*, Ste-Marie, St-Pons et St-Martin de Briançon, Ste-Marie et St-Saturnin de la Roquette, St-Jean de Roya, St-Jean d'Isola, Ste-Marie des Ferres, etc.

— Dans le diocèse de Vence: abbaye de St-Véran ou de la Dorade.

— Dans le diocèse d'Antibes: les îles, Vallauris, Cannes, Arluc, Mougins, avec les églises St-Jacques, Ste-Marie et St-Martin-Roquette, Pégomas, St-Nicolas d'Antibes, St-Honoré et Ste-Marguerite de Grasse, Ste-Marie et St-Martin de Vallauris, St-Martin de Revest, St-Pierre de Roquefort, St-Ambroise de Gordon, St-Florent de Canaux.

— Dans le diocèse de Fréjus: Ste-Marie et St-Pierre d'Avignonet, etc., etc.... Ils avaient des biens dans les diocèses suivant: Aix, Arles, Avignon, Clermont, Riés, Vaison, Senés, Albenga, Gênes, Viterbe, etc., etc. Ce qui faisait en tout près de quatre-vingt prieurés, fiefs ou chapelles. — La principauté de Sabourg donnait un titre de plus à l'abbé et nous avons dit qu'elle lui conférait le droit de battre monnaie; les pièces porteront d'un côté le titre de S. Benoît et de l'autre les armes de Lérins; la couronne sera celle des souverains; on lira autour: *decus et ornamentum ecclesiæ, monasterium Lerinense, Princ. Sepul. C. Cass.* (Congrégation du Mont-Cassin), avec cette marque, *sub umbra sedi.* — Ce ne sera qu'en 1666 que l'abbé Césaire Bareillon fera battre monnaie à Sabourg. Le conseil d'état le défendra par arrêt du 1er juillet 1686 (1).

(1) Lérins sera réuni au Mont-Cassus de 1515 à 1759. (Voir Papon, — *T. II, page* 598.

Digitized by Google

L'église de Glandèves dédiée, comme toutes celles du bassin du Var, à Notre-Dame, sous le titre de Sainte-Marie-de-la-Chaise (de Séeds), se reconstituait aussi sous l'épiscopat de *Gui*, abbé de St-Chiaffre (975-1020). — *Pons I* (1020) — *Pons II* (1058) qui se retira à St-Victor de Marseille en 1058, en lui abandonnant les biens qu'il tenait de son père à Toreng, à Alons et à Castellane; *Pierre I* (1076), qui accompagna à la croisade le comte Raimond de St-Gilles en 1096: tels sont les évêques de Glandèves au XI^e^ siècle. Nombre d'églises de ce diocèse appartenaient à Lérins, à St-Pons et à d'autres monastères. — La famille des Balb du Puget n'oublia pas pourtant son église dans ses libéralités. Hugues de Callian, qui en était seigneur, avait pour bisaïeul Hugues de Provence, et pour aïeul Bertillon, neveu de Hugues. Hugues de Callian, fils d'Ingelbert, avait un frère nommé Isoard ou Isnard de St-Auban, marié avec Odille de Sisteron, d'où sont issus Balb, Adelbert, Rostang et Miron. Tel est la tige des Balb du Puget-Théniers, des Balb du Beuil et des seigneurs de St-Alban ou Auban. — Les enfants de Hugues de Callian furent Hugues Dodo, Fulco et Dodo. Nous nous plaisons à citer les noms de ces familles à leur origine. Outre qu'elles ont bien mérité de la religion et de la société, elles trouveront ici leur généalogie. — Pour ceux qui ne verront dans ces donations que le côté matériel ou qu'une nomenclature, nous leur ferons observer qu'il y a l'élan de la reconnaissance, une aspiration vers une vie meilleure, une grande vénération pour ces moines qui évangélisaient, consolaient, séchaient les pleurs, dissipaient l'ignorance, ramenaient des âmes égarées par les Sarrazins, et délivraient les prisonniers. — La loi romaine du majorat n'offrait aussi pour refuge aux plus jeunes enfants de famille que l'état ecclésiastique ou religieux; ce qui rendait plus chers encore à la société le clergé et l'état monastique. On plaçait ou l'on faisait élever ses enfants dans les abbayes, véritables colléges de cette époque. On créait des bénéfices ou des prieurés pour ceux que l'on voulait doter. Enfin, le besoin de se ménager des prières après la mort ouvrait une autre source de richesses pour l'Église. On désirait que sa cendre reposât à l'ombre des autels ou des monastères.

Digitized by Google

La religion était l'âme de la société, et comme on ornait un peu moins la terre, on vivait plus près du ciel. Les noms les plus illustres s'honoraient du sacerdoce et de l'état monastique. Comment n'auraient-ils pas aimé et favorisé, eux croyants, ces asiles et ces sanctuaires où ils avaient leurs enfants? La raison a fait justice depuis longtemps des diatribes lancées contre les ordres religieux, contre le clergé, contre le moyen-âge; et malgré l'esprit qui souffle encore, on a compris que s'il n'y avait pas de ces saintes retraites pour ceux qui sont las du bruit du siècle, il faudrait en créer. Autres temps, autres mœurs. Raisonner du moyen-âge comme du nôtre, c'est un anachronisme. Sans nier nos progrès, ni regretter le moyen-âge, on pourrait désirer quelque chose de nos mœurs antiques et chevaleresques, de la foi simple et naïve de nos pères, de leur religion franche et loyale. Pourquoi calomnier ou dénigrer nos aïeux qui ont fondé si laborieusement les institutions d'où est sortie la société moderne? Littérateurs, poétes, artistes cherchent sans cesse à s'inspirer de cette époque, qui est comme notre cycle homérique. Clovis et Ste Clotilde, Charles-Martel et Charlemagne, S. Grégoire, les croisades, la chevalerie, Innocent IV, S. Bernard, Lérins, ce sont des noms pleins de gloire et de vitalité.

Écoutons le monarque français parler lui-même. Huges Capet disait en mourant à son fils Robert-le-Pieux: « Cher fils, je t'adjure, au nom de la sainte et indivisible Trinité, de ne pas livrer ton âme aux conseils des flatteurs; que leurs louanges intéressées ne t'engagent point à leur octroyer ces abbayes que je laisse en ta puissance. Garde-toi, surtout, soit par légèreté, soit par colère, d'enlever ou de distraire quelque chose du bien des couvents, et veille à ne jamais attirer sur toi le courroux de leur chef, comme du grand Saint Benoît. »

Les gens irréligieux oublient-ils que ces moines, tant protégés par les princes, ont été les restaurateurs de la société du x^e^ siècle? Qu'ils lisent seulement leurs noms: Alcuin, Enghilbert, Eginhard, Thégan, Loup de Ferrières, Eric d'Auxerre, Hincmar, Odilon de Cluni si cher à Lérins, Gerbert, le précepteur de Robert-le-Pieux et d'Otton III; Abbon, Fulbert, et qu'ils décrient les ordres religieux! Lettres, sciences, arts, ils cultivaient et conservaient tout

Digitized by Google

dans leur arche sainte. Une partie des moines était occupée à copier, à étudier, à composer des ouvrages immortels; d'autres à prêcher. Il n'est donc pas étonnant que les cités épiscopales, pour la plupart, choisissent parmi eux leurs évêques; il n'est pas étonnant que les comtes de Provence et les autres seigneurs cédassent à l'impulsion générale, surtout après les désastres des Maures, et qu'ils régénérassent le midi par les moines. — Bénissons enfin la Providence qui, à côté de la puissance des comtes et des barons, a placé une puissance libre et indépendante, comme celle des moines et de l'église, digues infranchissables contre ces mille petits seigneurs. Devant les châteaux, l'abbaye et le palais épiscopal sont d'autres forteresses, où se réfugient les opprimés et les affligés; dans les abbayes et dans les évêchés, sont les écoles de la jeunesse. — La féodalité enveloppe désormais la Provence entière comme tout le reste de l'Europe.

Les seigneurs récompensés par Guillaume se montrèrent reconnaissants à leur tour envers les hommes qui leur avaient rendu quelque service, en leur concédant une partie de leur franc-alleu à titre de fief (terre d'un fidèle, d'un féal); et de subdivisions en subdivisions se forma ce vaste système, où l'empire, selon l'expression de Châteaubriand, était l'axe autour duquel tournait la sphère compliquée de l'état, composée d'une infinité d'autres cercles. — Le sire ou seigneur qui n'avait pas assez pour partager ses domaines, vivait au centre de sa seigneurie dans un château fort, d'où il dominait ses serfs et ses vassaux.

La féodalité entraînait le serment de foi et hommage à son suzerain. On se mettait à genoux, les deux mains entre celles du seigneur qui inféodait la terre, et la tête nue on lui promettait d'être son *homme* et de défendre ses biens et son honneur. — Le même engagement était répété par serment sur les Saints Évangiles et sur le Missel, pour que cette foi liât la conscience, comme l'hommage avait lié l'honneur.

Il passa en principe, que pour recevoir un fief ou bénéfice il fallait d'abord être le vassal du donataire. Tout fief tombé en déshérence par défaut d'héritier direct revenait au suzerain.

Le comte de Provence, sous la suzeraineté de l'empereur, était

Digitized by Google

pourtant comme un roi dans son état. Quelque privilége ou concession qu'il fit, il se réservait le haut-domaine ou les droits régaliens. Les droits des seigneurs, outre l'hommage, étaient l'albergue ou le logement pour lui et pour sa suite; les cavalcades ou chevauchés, c'est-à-dire, tant d'hommes de pied ou de cheval; les questes ou droits sur chaque feu ou sur chaque propriété, les dîmes sur les grains, fruits, fours, moulins, troupeaux, droits de lignage dans les bois, de parcours pour les troupeaux, irrigations; les amendes, confiscations, condamnations, ventes, successions, contrats. On prélevait ordinairement le quatorzième sur les blés; tant d'animaux sur la trentaine, etc., etc.... Le seigneur de Cagnes avait le droit de quarantième sur tout ce qui embarquait ou débarquait depuis l'embouchure du Var jusqu'au Loup.

Parmi les droits féodaux était encore celui de *latte* simple et de *latte* triple. On appelait *latte* la taxe imposée au débiteur en retard. Si le débiteur niait la dette, la latte était triplée. On payait neuf deniers par florins pour la latte simple, et vingt-sept pour la latte triple. Les droits prélevés sur les marchandises aux jours de foires et de marché, se nommaient *leydes*; l'impôt sur les ventes, achats, mutations de propriété, avaient le nom de *lods* ou trézains (prélèvement du treizième). Tout seigneur, dans le pays qui lui était soumis, établissait son juge ou bailly, son tabellion ou notaire.

La commune, au milieu de ce réseau de seigneurs, eut pourtant sa petite part de liberté, et le clergé ne fut pas étranger à la lui conserver. Les communes, en Provence, dirons-nous avec le savant M. Louis Rostan, ne furent pas précisément des concessions royales; elles ne devaient pas non plus leur origine à l'insurrection populaire. Une tradition immémoriale était la base de leur existence qu'accrurent et développèrent les comtes de Provence (1). — Il est incontestable que la misère courba d'abord tous les fronts sous la loi du plus fort. La bourgeoisie ne pouvait plus rien, puisqu'elle avait tout perdu. Certaines terres étaient tout-à-fait dépeuplées. L'ignorance la plus profonde fut aussi le résultat des invasions; mais bientôt le peuple alla aux écoles des monastères

1) M. L. Rostan, (*Cart. de St-Maximin.*)

Digitized by Google

et du clergé, et il en sortit des gens instruits qui éclairèrent leurs concitoyens. Certains étudièrent le droit, d'autres prirent le goût du commerce. Le pays de difficile culture, ne produisant pas de quoi subvenir aux besoins de la vie, nos villes maritimes, véritables nourricières de la contrée, se mirent en relation avec les villes du littoral. Nice suivit le mouvement de Gênes et de Marseille. D'ailleurs les anciennes cités, telles que Nice, Antibes, Vintimille, Vence n'oublièrent jamais leurs priviléges municipaux. Elles avaient eu dans tous les temps la libre élection de leurs magistrats et de leur conseil délibérant, l'intendance des vivres, la regarderie, la police, la garde des cités, du port, des remparts. Dix conseillers régissaient les affaires courantes, avec un trésorier et le bailly seigneurial. Trois estimateurs, appelés *boni viri*, *boni homines*, choisis par le conseil, réglaient ce qui avait rapport aux limites, à la basse police, aux rues, etc., sans recourir au juge. — Trois peseurs veillaient au poids du pain, à la mesure du vin, à la nature des denrées; des campii, à la garde de la campagne, etc. — Toute cette juridiction municipale entraînait avec soi une sorte de code ou coutumier, et par conséquent un tribunal de justice. Cependant avec le régime nouveau, le bailly, représentant de la puissance royale, se glisse peu à peu dans l'administration. Rien ne peut plus se faire sans son autorisation. C'est lui qui assemble le conseil et le préside. Si dans certaines villes on établit des magistrats municipaux, ceux-ci ne peuvent agir que par le contrôle du bailly, et ils s'appelleront syndics (*sindici* jugeant avec un autre) et non consuls, titre qui renfermait une idée trop indépendante.

Aussitôt après l'expulsion des Sarrazins, il n'y eut d'abord, dans les communes les plus importantes, que deux ordres, le clergé et la noblesse ou l'aristocratie; tant les autres classes avaient souffert. Le gouvernement du XI^e^ siècle fut donc essentiellement aristocratique, sous la domination des évêques et des comtes. Nice, Antibes et les autres villes nous montrent ces deux pouvoirs rivaux, comme en Italie, les empereurs d'Allemagne, Henri III et Henri IV, luttant contre le Saint-Siége. L'aristocratie étant née de l'hérédité des fiefs, les nombreux descendants des comtes particuliers s'étaient partagé leurs domaines et leurs ju-

Digitized by Google

ridictions. Les Rodoard d'Antibes et les Raimbaud de Nice et de Vence essaient d'élever sur les siéges épiscopaux leurs parents ou leurs amis, afin d'être maîtres absolus; mais c'est surtout à Nice que la lutte offre le même aspect que dans les cités d'Arles, de Gênes et de Marseille. On avait pris exemple sur le comte Guillaume I, qui par une sage politique avait cherché à s'attacher tous les seigneurs du bassin du Var, en leur donnant ses filles. — Guillaume II et Rotbaud passèrent rapidement. Guillaume III, fils de Rotbaud, commença à s'appeler comte d'Arles et de Provence, par la grâce de Dieu; ses fils, Geoffroy I et Bertrand, se déclarèrent indépendants des empereurs d'Allemagne (1032). Geoffroy I (1054) laissa ses états à ses neveux, Guillaume IV, Bertrand II et Geoffroy, et l'un d'eux prit le nom de comte de Nice. Cette ville remuante y gagna de grands priviléges, entre autres celui d'avoir, pour la gouverner, un podestat (potestas), espèce de dictateur et de juge suprême. — Bertrand II, en 1063, resta seul maître de toute la Provence.

Les exemples scandaleux que donnaient au monde catholique les empereurs d'Allemagne et certains rois portaient leurs déplorables fruits. La simonie ajoutée à l'immoralité, la déposition des pontifes, l'investiture des bénéfices ecclésiastiques par des princes séculiers, la guerre sacrilége avaient profondément altéré la discipline et gangrené la société. Les mers et les terres étaient infestées de brigands; les chemins n'étaient plus sûrs; assassins et voleurs se battaient jusqu'aux pieds des autels de Rome et sur les tombeaux des saints pour s'emparer des offrandes. Un siége, un bénéfice était-il vacant, que la brigue s'exerçait effrontément. « Le monde, s'écrie Pierre Damien, n'est plus qu'un gouffre d'envie et d'impudicité. »

Mais Dieu, qui veille sur son Église, suscita de Cluny, de cette abbaye si chère à Lérins, un moine dont l'âme fortement trempée courba les empereurs et les rois sous sa triple croix. En vain, sera-t-il abreuvé de chagrins et traîné par les cheveux pendant la nuit de Noël, 1075; en vain, mourra-t-il en exil *pour avoir aimé la justice et haï l'iniquité* (21 mai 1085). Son œuvre ne mourra pas avec lui. La papauté triomphe. L'autorité est partout replacée

Digitized by Google

sur son piédestal et substituée à la force brutale; la conscience et la religion, à la vénalité. Sous l'action vivifiante de la papauté, les cœurs attendris se brisent, et ces hommes bardés de fer vont expier leurs crimes sur le tombeau du Christ.... Libres de leurs iniquités, ils courent délivrer leurs frères, et chercher chez eux ces terribles Maures qui, deux siècles durant, ont dévasté l'occident. Onze ans après, Grégoire VII, le pape Urbain II et Pierre l'ermite, par ces mots: «*Dieu le veut,*» envoient la chrétienté à Jérusalem.

Grâce à notre dévouement envers l'église, à la piété de nos seigneurs, nos contrées se ressentirent moins qu'ailleurs des luttes du sacerdoce avec l'empire. Étiennette, qui gouverna après son fils Bertrand II, fidèle au Saint-Siége, reçut en grande pompe le pape Urbain II à sa cour (1095). La Provence envoya aussi ses hommes à la première croisade, sous la conduite de Raimond de St-Gilles, comte de Toulouse. On voyait près de lui l'évêque de Glandèves, Pierre I; les trois Villeneuve, qui portaient pour armoiries une villa d'argent sur un lac d'azur; Guillaume et Fulco de Grasse, fils de Raimbaud I, comte d'Antibes; Adhémar de Monteil, évêque du Puy; Raimond d'Orange, Pierre Castellane, etc. Le midi contribua aussi merveilleusement à la fondation des ordres chevaleresques. C'est Girard Tunc, des Martigues, qui créa, en 1099, les chevaliers de St-Jean; Hugues de Paganis et Geoffroy d'Adhémar, qui établirent l'ordre des Templiers. Cette illustre famille d'Adhémar (Azémar, Aimar), dont il existe encore deux branches aujourd'hui, descendait de Giraud, seigneur de Monteil, créé comte de Gênes par Charlemagne. Ils étaient issus d'un prince sarrazin converti à la foi. Charlemagne, peut-être parrain de Giraud, ou Pépin-le-Bref, lui donna la terre de Monteil (Montélimar). Vers la fin du x^e^ siècle, Giraud d'Adhémar II était prince d'Orange; son fils Raimbaud lui succéda; puis Bertrand (1062), d'où Raimbaud, qui alla à la première croisade. Giraud III, son fils, ne laissa qu'une fille, Tiburge, mariée avec Guillaume de Montpellier. — Une autre version est que Lambert Adhémar, coseigneur de Monteil, et seigneur de la Garde-Adhémar, épousa Tiburge de Montpellier, fille de Bertrand des Baux et de Tiburge, comtesse d'Orange et

Digitized by Google

sœur de Guillaume d'Orange; de ce mariage naquirent: 1° Hugues, seigneur de Monteil, branche aînée des de Grignan, qui léguera, en 1498, son nom et ses armes à Gaspard de Castellane; 2° Lambert, seigneur de Clausaye, père de nombreux fils, dont le quatrième sera Pierre Adhémar, seigneur de Cronsac et de Lantagnac (1).

Une branche d'Adhémar vivra aussi, dès le XII[e] siècle, dans le comté de Nice, près des Raimbaud d'Orange, comtes de Vence et de Cagnes. — En 1136, nous verrons Ugo Adhémar au chapitre de Nice.

Parmi les intrépides défenseurs de la foi brillent encore les comtes Catalans, d'autant plus estimés du Saint-Siége et de toute la chrétienté, qu'ils faisaient une guerre à outrance contre les Sarrazins, et sur terre et sur mer. Les Pisans et les Génois, dont la marine était formidable, avaient envoyé jusqu'à trois cents vaisseaux à Raimond Bérenger pour les débusquer des îles Baléares, leur principal nid. Des comtes Catalans allait sortir la seconde race des comtes de Provence. — Raimond I de Catalogne avait épousé Almodie, fille de Guillaume I de Provence laquelle avait laissé de grands biens aux moines de Lérins.

D'Almodie et de Raimond I naquit Raimond II, lequel épousa Douce, fille aînée de Gilbert, gendre d'Étiennette; de là ses prétentions légitimes à l'héritage de Provence; mais d'autres rivaux vont surgir de toute part.

D'Emma, fille de Rotbaud, mariée avec le comte de Toulouse; d'Adélaïde, autre fille d'Étiennette, mariée avec Ermengard d'Urgel, comte de Forcalquier; d'Étiennette II, fille de Gilbert et de Gerburge, et sœur de Douce, sortirent autant de prétendants: comtes de Forcalquier, comtes de Toulouse, comtes des Baux et comtes Catalans. Tant que Gilbert vécut, ces seigneurs s'aidèrent mutuellement; le seigneur des Baux conduisit même sept vaisseaux à la prise des îles Baléares; sa mort déchira la Provence unie.

Le comte de Barcelone était une puissance. Le pape Pascal II l'avait félicité, le clergé lui était entièrement dévoué, la chevalerie

(1) Papiers de la famille d'Adhémar de Lantagnac.

Digitized by Google

qui se créait, le regardait comme son protecteur. — De ses deux fils, Raimond-le-Vieux qu'épousa Pétronille, unique héritière d'Aragon, abdiqua sa couronne et se retira dans la commanderie de Barcelone. Son fils aîné Alphonse d'Aragon, illustre dans vingt-neuf combats, légua tout ce qu'il avait aux chevaleries du Temple et de St-Jean. Son frère, Raimond le jeune, héritier de la Provence, réclama son comté contre tous les autres prétendants. Telle est la guerre malheureuse qui va enflammer le midi. Chaque parti, chaque seigneur se range vers le compétiteur de son choix, et transporte chez nous les déchirements de l'Italie. Le clergé est pour les comtes Catalans; l'aristocratie pour les comtes de Toulouse et de Forcalquier; le pape pour les premiers; les empereurs pour les autres.

Nice, à cause de son beau ciel, de sa position inexpugnable, de son riche territoire et de son commerce, jouit toujours d'une grande considération, et les familles les plus puissantes de la Provence recherchèrent son séjour. En 1109, noble Guillaume d'Orange, marié avec Guillemette Caïs, était consul, juge-mage ou podestat de Nice. C'est le premier consul dont il soit fait mention. On lui adjoignit trois consuls niçois, nommés Raimbaud, Laugieri et Guillaume Assalit (1). Voilà déjà les ordres ou classes de citoyens dans la cité de Nice. — Les comtes de Forcalquier, dont Nice ressortissait, avaient, sans doute, accordé ces priviléges en 1108. C'est un progrès dans les libertés communales. La municipalité, au lieu de siéger dans le cloître de la cathédrale, se réunit dans le château comtal. — Grasse avait obtenu ou conquis aussi le même gouvernement sous les Raimbaud, seigneurs d'Antibes et de Grasse, et les Mison, dévoués aux comtes de Forcalquier et de Toulouse.

Le siége de Nice avait été occupé depuis Archimbaud (1078-1100) par S. Anselme (1100-1108), dont on célèbre la fête le 18 novembre, jour de sa mort. Il avait été moine, abbé de St-Pons, puis évêque de Nice. Son successeur, Isnard de Glandèves, allié aux comtes de Forcalquier, et peut-être leur parent, jouissait d'une telle considération qu'il fut nommé tuteur du jeune comte Guillaume, fils d'Ermengaud d'Urgel. En présence des évêques de Senez, Glandèves, Vence (1108), il donna une règle à son chapitre.

(1) *Revue de Nice* (1er mai 1862), M. Abel.

Digitized by Google

Une nouvelle révolution dans l'empire mettait encore tous les partis aux prises. L'empereur Henri V remplissait de sang et de ruines les états du Saint-Siége. Les villes italiennes divisées en deux camps se battaient dans leurs murs, et déjà les fugitifs de Gênes et de la Rivière accouraient à Nice. Cette ville reçut les Caïs, les Bermond, les Badat, les Grimaldi, toutes familles dévouées au Saint-Siége. La faction victorieuse de Gênes, irritée contre Nice, s'était avancée jusqu'à la Turbie. Les archives de Tende nous ont conservé le traité conclu au sujet des limites entre les Génois, le comte Conrad II de Vintimille et les consuls de Tende, Albert Boëro, Paul Rabis. On y voit les Escalone, les Corvési et les Maurini de Tende. Gênes, dont les flottes couraient les mers, après sa victoire sur le parti du Saint-Siége, envoyait aussi ses députés, Guillaume Vento et Ansaldi Doria, jusqu'auprès de Guillaume Roger, roi de Sicile, pour lui intimer l'ordre de chasser de ses possessions Catalans, Provençaux et Français.

Nice se sentait envahie. L'héritage du comte de Provence, Gilbert, laissé vacant en 1112, était disputé par le comte de St-Gilles qui en avait pris le titre et par Raimond Bérenger de Barcelone; mais le parti du comte Catalan, soutenu par les fugitifs gênois, par les Pisans et par l'évêque qui tenait la suprématie sous le titre de podestat, triomphait dans nos parages, malgré l'aristocratie qui cherchait à remuer le peuple.

Nous possédons encore une lettre des Pisans à l'évêque de Nice (1115): « Au vénérable évêque de Nice, par la Grâce de Dieu, est-il dit, et aux hommes de bien et sages de la même ville, aux premiers et aux seconds, l'archevêque, les consuls, les vicomtes et l'université de Pise, salut et amitié fraternelle. — Nous avons fait tout notre possible pour conserver votre amitié qui nous est si chère et que nous voulons rendre stable pour toujours. Nous regrettons vivement le butin que nos galères ont fait à vos gens. Sachez bien que nous réparerons le dommage aussitôt que les coupables seront de retour à Pise. Nous voulons que vos hommes viennent chez nous comme bons amis et comme voisins, de même que s'ils allaient chez eux. Nous les traiterons comme nos propres concitoyens. Faites de même pour ceux qui vous porteront cette lettre. »

Digitized by Google

Cet écrit nous prouve la considération dont Nice jouissait parmi les cités les plus florissantes et l'étendue de son commerce. Les classes y sont bien marquées: *majores et minores*, *viri boni*.

Isoard était évêque de Nice (1110-1115); il avait succédé à Isnard de Glandèves, si favorable au parti impérial et au comte de Forcalquier. — Pierre I, en 1115, inaugurera son long et glorieux épiscopat de trente-cinq ans. S'appuyant sur le Saint-Siége et favorable aux comtes Catalans de Provence, il luttera avec avantage, avec son parti, contre les indépendants. Il commença par obtenir du pape Pascal II (1115) une bulle qui lui confirmait le droit de régler et d'administrer son église de Nice, l'abbaye de St-Pons, Ste-Marie de Clans et de Peille, le château de Drap. « Quiconque, dit le Bref pontifical, osera toucher au droit que vous avez sur les offrandes des fidèles, et sur les dons qui proviennent de la libéralité des princes et des fidèles, qu'il soit, après un troisième avertissement, excommunié; que celui, au contraire, qui sera soumis à ces constitutions reçoive la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ. » — Depuis la nouvelle constitution de 1108, le parti aristocratique de Nice, à l'exemple des autres princes séculiers, voulait s'ingérer dans le gouvernement de l'Église, soumettre les affaires ecclésiastiques à son tribunal séculier, et se soustraire aux juges et aux tribunaux du clergé. Arnaud de Brescia trouvait partout des adeptes. Mais l'excommunication des comtes de Forcalquier et de Toulouse vint merveilleusement en aide au parti Catalan. Aussi, quand Raimond Bérenger, en 1116, arriva dans nos pays, se rendant au delà des monts auprès du Souverain-Pontife, il fut, au plus grand déplaisir des Raimbaud de Nice, fêté et comblé d'honneurs par leurs adversaires. Dans son escorte brillante apparaissaient les évêques de Fréjus et d'Antibes. L'abbaye de Lérins reçut confirmation de ses priviléges. L'évêque de Nice s'avança au devant de lui pour le complimenter, et la population le fêta, au grand mécontentement de la faction opposée.

En 1123 le comte de Toulouse fit une nouvelle levée de boucliers; mais sa défaite d'Orange (1125) l'amena à traiter le 16 septembre. Le comté de Forcalquier fut limité aux diocèses d'Apt, de Sisteron, avec partie de Gap et d'Embrun. Le comte de

Digitized by Google

Toulouse garda le pays compris entre l'Isère et la Durance, avec le titre de marquis de Provence. La principauté d'Orange s'y trouva enclavée. Raimond Bérenger garda la Provence proprement dite, et profitant du moment où Gênes se rattachait au Saint-Siége, il conclut une convention avec cette république, et fixa les limites de la Provence à la Turbie.

L'Empereur d'Allemagne, irrité contre Raimond Bérenger, attira de nouveau vers lui les comtes de Forcalquier et de Toulouse, et fit nommer à Rome un anti-pape (1130). Innocent II, réfugié en France, réunit autour de lui Français, Espagnols, Provençaux, Génois et Pisans. — La mort de Raimond Bérenger (1131), opère un changement soudain en Provence. Le comte de Montpellier, époux de Tiburge d'Orange; Alphonse Jourdain, comte de Toulouse; Raimond des Baux, Guillaume de Forcalquier, revendiquent la Provence. Tout est en feu.—Des deux fils de Raimond—Bérenger, Raimond l'aîné garde l'Aragon, Ramond le jeune a la Provence. Il faisait le siége de Melgueil, quand une flèche tirée d'une galère génoise le renversa mort (1145). Il ne laissait qu'un jeune fils sous la tutelle du roi d'Aragon. Celui-ci, vaillant guerrier, et soutenu par le clergé, fut reconnu de la plupart des seigneurs. Près de lui apparaissent Boniface de Castellane, Bertrand de Mison, de Grasse, Guillaume de Corbons, Peyre Gilli, Fouques de Signe, Hugues de Montauroux, etc. Bertrand de Mison était le frère d'Isnard d'Entrevènes, de Rostang et de Raimond d'Agout, tous quatre fils de Pierre d'Agout. Nommons aussi Guérin de Trans, Hugues d'Oraison, Guillaume de Simiane, Arnaud de Flotte, Pierre de Malvans, Giraud Amic, Pierre de Pontevés, Hugues de Reillane, parent des Raimbaud de Grasse. — Le seigneur des Baux vaincu, fit ses soumissions en 1148.

Nice avait sa révolution. L'aristocratie, opposée aux seigneurs catalans, faisait sa guerre au clergé, mais elle avait, pour lui tenir tête, un évêque plein de piété et de courage. Il faut dire que l'église de Nice, pour se mettre à l'abri des agitations d'une aristocratie remuante, et pour conserver l'esprit de discipline et de piété, s'était mise sous la règle des Augustins.

Déjà en 1108, Isnard de Glandèves; Pierre, évêque de Senez;

Digitized by Google

Pierre d'Opio, évêque de Vence ; Umbert de Glandèves ; Guillaume, prieur de St-Jacques de Nice, s'étaient réunis comme dans une sorte de concile. « Désolé et touché de la crainte de Dieu, avait dit l'évêque de Nice, de ce que le clergé ne fait pas un bon usage des biens de l'Église, je veux que les chanoines de Ste-Marie de Nice mettent leurs biens en commun et qu'ils vivent sous la règle de S. Augustin. » — L'évêque Pierre fit plus encore. Outre les nouvelles lettres qu'il reçut du pape Honorius II en 1129, il affilia, huit ans après (1137), d'après les conseils de Raimond Bérenger, son chapitre à celui de Melgueil (Montpellier), et statua que les évêques de Nice seraient choisis parmi les frères réguliers de S. Augustin. Le pape Innocent II confirma l'ordonnance par lettres datées de Pise, et prit le chapitre avec l'Église sous sa protection spéciale. C'était l'année même où le Souverain-Pontife avait conclu la paix avec Roger, roi des Deux-Siciles.

Les moines de St-Pons, pensant que par ce nouvel arrangement ils étaient affranchis de l'évêque de Nice ou que leurs anciens priviléges étaient attaqués, prétendirent ne plus relever, comme par le passé, d'un évêque pris dans un autre ordre religieux. Pierre s'adressa au Saint-Siége. Lucius III, devenu pape, continuait l'œuvre du pape Calixte II, qui au Concile de Latran (1122), s'était plaint vivement des empiétements des ordres religieux sur les attributions du clergé : « La gloire des chanoines et des clercs est obscurcie, avait-il dit, depuis que les religieux oublient les désirs célestes, recherchent les droits des évêques avec une ambition insatiable, au lieu de se contenter de vivre en paix, selon les intentions de S. Bernard. Il ne leur reste plus que de nous ôter l'anneau et la crosse, et de nous soumettre à leur ordination. Ils possèdent les églises, les terres, les châteaux, les dîmes, les oblations des vivants et des morts. » Le pape Lucius, ayant donc pris connaissance des justes réclamations de Pierre de Nice, déclara que l'abbaye de St-Pons, depuis S. Siagre, ayant toujours été sous la juridiction de l'évêque de Nice, lui resterait soumise pour le spirituel ; que les abbés et les desservants des paroisses seraient à la confirmation de l'évêque ; que les religieux auraient la libre administration de leur temporel. — Rome avait parlé et pourtant les moines de St-Pons

Digitized by Google

ne se tinrent pas pour battus. Ils prétendirent, malgré le pape, relever de l'archevêque d'Embrun, et firent confirmer l'élection de leur nouvel abbé par le métropolitain. Pierre I déclara l'élection nulle, et lança l'interdit sur le monastère. Guillaume d'Embrun, au grand scandale des fidèles, osa à son tour excommunier l'évêque de Nice. Le pape irrité: « Quoi! au mépris du Saint-Siége, écrivit-il à l'archevêque, vous avez osé déposer un évêque innocent et lui retirer l'anneau? Est-ce que votre devoir n'est pas de faire observer la justice? » — Il lui enjoint de s'abstenir de tout exercice juridictionnel sur l'abbaye de St-Pons. « Nous vous donnons jusqu'à Ste-Luce pour que vous ayez à venir vous disculper devant nous. Vous amènerez avec vous l'abbé que vous avez élu. — Donné à Viterbe, 5 des calendes de mai 1144. » — Lucius étant mort, l'affaire reprit. Le pape Eugène écrivit à son tour aux moines de St-Pons une lettre de réprimande, et s'adressant à l'évêque de Nice: « Voilà ce que nous vous écrivons, afin que la malice des méchants ne s'avise plus de méconnaître le droit et la justice. La controverse qui s'est élevée entre vous et notre vénérable frère Guillaume, archevêque d'Embrun, au sujet de l'abbaye de St-Pons, a été mise sous nos yeux, au milieu de nos travaux incessants, et a été agitée devant nous. Nous l'avons examinée et fait examiner par d'habiles jurisconsultes; nous avons écouté les témoins des deux partis, pesé les raisons, lu les pièces authentiques et nous vous constituons les possesseurs légitimes dudit monastère; nous interdisons toute espèce de droit à l'archevêque d'Embrun. Si au bout de vingt jours après la Toussaint, ledit archevêque n'a pas fait quelque opposition, il n'y a plus lieu pour lui de réclamer. Donné à Viterbe, 1144. » *Causa finita est.*

L'église d'Antibes n'avait pas moins à faire avec Lérins; mais ici, c'était à l'abbaye qu'était dévolue une sorte de primauté.

L'église d'Antibes, sous Pons I (1084-1089), s'était trouvée tellement amoindrie, que l'évêque refusait de confirmer les donations faites à Lérins par ses prédécesseurs. Pour terminer la lutte, Aldebert II (1089-1110), fils de Guillaume Jauceran, comte d'Antibes et frère de Geoffroy, son prédécesseur au siége d'Antibes, avait fini par réunir à la fois les titres d'évêque et d'abbé de Lérins. C'est

Digitized by Google

lui qui poussa avec le plus d'activité les travaux de la tour St-Honorat, commencés déjà sous Pons I, vaste forteresse contre les Sarrazins et contre les corsaires, dont les comtes de Provence et les papes eux-mêmes encourageaient l'exécution. Il fit bâtir en même temps le château de Cannes, et en 1088, 4 octobre, il consacra les églises Notre-Dame-de-Piété, Ste-Croix et St-Honorat. Il nomma enfin pour abbé, en 1102, Pons-Fortis, qui obtint du pape Pascal II, autrefois moine de Cluny, confirmation des priviléges et donations de la célèbre abbaye. Pierre de Vence et l'archevêque de Milan, Grosselan, furent témoins à cet acte en 1109. L'évêque d'Antibes eut la douleur, sur la fin de sa vie, de voir son œuvre presque détruite par une nouvelle invasion. Les Sarrazins se jetèrent sur le monastère en 1108. C'était le jour de la Pentecôte; soudain, pendant l'office, ces farouches corsaires entrèrent dans le monastère, pillant, saccageant. Ils mirent le feu à l'église. Les fils de St-Honorat, pressés contre l'autel qu'ils embrassaient, n'eurent la vie sauve qu'en donnant des ôtages et une forte somme d'argent.

Aldebert mourut regretté en 1109. On lisait sur son tombeau, au pied de l'autel :

Hunc populi plorant, monachi tristantur et orant.

Pons-Fortis le suivit de près devant Dieu. Aldebert III Emménon, qui avait pris le saint habit avec son fils et trois de ses frères, tous chevaliers, fut promu à la charge d'abbé, en même temps que Mainfroy était élu évêque d'Antibes (1109). Les Grimaldi de Monaco, tout puissants à Gênes, protégeaient constamment le Saint-Siége contre les empereurs. Des fils de Guy Grimaldi ou Guido, Luc et Guido, avec Théobald, leur oncle, étaient cardinaux; Charles, évêque de Sisteron; Umbert de Fréjus. Leur frère Mainfroy est donc élu évêque d'Antibes; les Antibois, excités par les Raimbaud de Grasse, crurent que les Grimaldi, en vertu de leur ancien droit, voulaient revendiquer Antibes comme fief de Gênes; c'est pourquoi ils refusèrent leur nouvel évêque. Le pape chargea l'évêque de Gênes de cette affaire; deux fois il écrivit aux Antibois qui consentirent enfin à le recevoir, mais après une transaction. —

Digitized by Google

Mainfroy tenant à vivre en bonne union avec Pierre, abbé de Lérins, lui abandonna toutes ses prétentions sur Arluc et sur St-Pierre d'Ulmo (ou Vilmo de Roquefort), en acquérant tous les droits d'Avignonet, de la Napoule, de Mandelieu et de Ste-Marie de Pégomas.

Pierre de Lérins était en si grande vénération auprès des évêques, que Martin de Vintimille et Imbert de Glandèves firent de nouvelles donations à son abbaye. Il mourut en 1115. Fulco, fils de l'abbé Aldebert Emménon, fut élu à sa place. Son avènement devint le signal de grandes contestations avec certains seigneurs, si bien que le pape Célestin chargea l'évêque d'Antibes de le protéger. Sous *Pierre II* (1120), successeur de Fulco, le chevalier Truaud, seigneur de St-Tropez, se jeta sur les biens que les religieux de Lérins possédaient dans ce pays et maltraita les moines Aldebert et Raimond. Ce qu'ayant su, le pape enjoignit à l'évêque de Fréjus d'expulser le coupable seigneur. Protecteur déclaré de St-Honorat, il accorda trois années d'indulgence à tous ceux qui travailleraient à la tour ou qui y feraient travailler, trois mois durant. — Sous l'abbé *Garin*, ordre fut donné aussi par le pape aux évêques d'Antibes, de Fréjus, de Nice et de Riés (1126) de restituer à l'abbaye de St-Honorat tout ce qu'elle possédait avant les invasions sarrazines. Le chapitre de Riés se hâta de rendre Moustiers. Assistèrent à cet acte: Mainfroy d'Antibes, Pierre d'Esparron et autre Pierre, moine de Lérins. Le comte de Provence donna en même temps à St-Honorat Auribeau et Biot (1126); mais Mainfroy qui avait des droits sur Auribeau protesta, pendant que Fouques et Guillaumes des comtes d'Antibes et Pierre Mison refusaient à l'abbé de Lérins les dîmes de Vallauris et autres terres. Il fallut que le comte de Provence, en présence de tous les évêques des environs, dans l'assemblée de Lérins, se mêlât lui-même de cette affaire. Il chargea les seigneurs Guillaume de Grasse, Geoffroy de Reillane et le seigneur de Briançon de protéger les moines contre toute usurpation, agression et violence. Pierre Mison, en 1130, finit par ne plus inquiéter les religieux au sujet de Vallauris. Les mêmes seigneurs se portèrent encore médiateurs entre Mainfroy d'Antibes et l'abbé Fulco II, et firent restituer St-Césaire (1134) à

Digitized by Google

l'abbaye. En 1137 (septembre), Lambert de St-Paul et Geoffroy, son frère, cèdent à l'église d'Antibes la partie d'Avignonet qu'ils tenaient de leur aïeul Lambert Barbéta. On voit à l'acte Raimond de St-Paul, Pierre de Cagnes, Pierre de Mison, Laugier de Pennafort, Guarvanus, prévôt de Vence. En 1134, Nielle de Pierrefeu donne à l'évêque d'Antibes Mandelieu et Epulie (1). — Sous l'épiscopat de Geoffroy II, successeur de Mainfroy-Grimaldi (1140-1146), noble dame Fida, mère des seigneurs Audibert et Hugues d'Esclapon, donne à la mense épiscopale d'Antibes sa terre de la Motte, 1142. L'abbé de Lérins, Hugo, transigeait de son côté avec l'évêque de Vintimille, et plus tard avec les consuls d'Albenga (1144-1146).

Nous arrivons à l'épiscopat de Pierre I (1146). Celui de Pierre de Nice jetait tout son éclat; son clergé et son chapitre, modèles de piété, opéraient dans tout le diocèse le plus grand bien, et encourageaient de pieuses fondations. C'est alors (1135) que Raimond Ausanne établit à Nice l'hôpital des pauvres. Tout le chapitre du digne évêque est témoin à cet acte: Jean Dodo, Pierre Lotier, Pierre Michel, Raimond Hugolin, Étienne et Milon Badat, Bernard, gendre de Milon; Raimond Boso. La donation se fait à Notre Seigneur, à la glorieuse Vierge Marie, à l'évêque, au chapitre, à l'hôpital des pauvres. Pierre de Nice appose son anneau sur l'acte contre les portes de la cathédrale. Guillaume Ermenild et G. de St-Martin font aussi une offrande.— Une autre œuvre dont s'occupait encore l'illustre évêque, de concert avec le Saint-Siége et le comte Raimond Bérenger, c'était l'érection des commanderies des Templiers et des Hospitaliers de St-Jean.

Nice, Pennafort, près de St-Auban, et tous les quartiers des environs qui portent encore le nom de St-Jean, se couvraient de frères Hospitaliers.

Les Templiers, qui comptèrent bientôt jusqu'à neuf mille commanderies divisées en neuf provinces et ne relevant que du grand-maître et du pape, étaient encore bien plus nombreux. — Ils eurent presque tous les postes dédiés autrefois à Mars par les Romains, et depuis consacrés à S. Martin et à S. Michel.

(1) Arch. de la Préfecture (*Clergé de Grasse*).

Digitized by Google

Sentinelles échelonnées sur les hauteurs, les commanderies surveillaient le littoral et s'avertissaient par des feux. Au signal convenu, tous les chevaliers accouraient en armes sur le rivage. On se prend aujourd'hui, au milieu de ces monuments délabrés, à aimer ces temps reculés où la religion animait le désert et les rochers! Qui avait défriché ces montagnes abruptes! La Croix, St-Dalmas, St-Martin d'Entraunes, Sospel, le Broc, St-Étienne, la Gaude, Gattières, St-Martin de Vence, le Castellas de Roquefort, Biot, Grasse, Villefranche et Nice surtout étaient, dès 1137, d'importants établissements, comme le témoignent les ruines que nous en voyons. On aperçoit encore sur leurs monuments la croix unie à l'étoile et au croissant. Beaucoup de riches particuliers s'enrôlèrent dans ces saintes milices; les comtes de Provence, les évêques mêmes contribuèrent à leur fondation. Dès l'année 1129, la commanderie de Nice se construisait. En 1135, l'évêque de Nice céda des biens considérables à cet ordre, et le chevalier Arnald fut envoyé de Rome pour prendre possession de la nouvelle commanderie; Pierre de Nice lui abandonna, en 1144, les revenus de l'église de Gastes ou Gattières.

Le saint prélat jouissait de ses bienfaits, et employait ses richesses à doter son chapitre d'un terrain pour élever le cloître, afin, dit-il, que les chanoines pussent se livrer plus paisiblement à leur travaux et aux exercices de piété. Il assigna à ce monument le revenu de l'église de Châteauneuf de Ville-Vieille. Le terrain était compris entre Ste-Marie, la cour de l'évêché, St-Jean et St-Paul. Là sont témoins G. Emmenald, P. Michaelis, Lotier, Jean Dodo, Ugo d'Adhémar, R. Hugolin, Rolland, Étienne, R. Laugier, R. de Bolène, G. Rolland, Fulco Nicolas, R. Boso, Guillaume Badat, Milon et Fulco Badat, Guillaume Raimbaud, Pons Gisserni, P. et Guillaume Ricard, Renaud Séréna, F. Hugolin, P. Raimbert, P. Garnier, etc. — Quelques années avant sa mort, il reçut plusieurs donations et, entre autres, celles du chanoine Gaufredo et d'un certain chevalier nommé Gérard qui, partant pour la Terre-Sainte, confiait au chapitre Jean, son fils, avec la moitié de ses biens, s'il se faisait chanoine.

Certain historien a trouvé cet acte extraordinaire, et l'a com-

Digitized by Google

menté à sa manière, comme si la volonté du père, en destinant son enfant à l'état ecclésiastique, n'avait pas toujours été subordonnée à la volonté de Dieu. Comment l'église, pleine de sagesse, aurait-elle accepté autrement une telle donation ?

Pierre I quitta la vie en 1151, et eut pour successeur Arnaud, chanoine d'Orange, lequel inaugura son épiscopat par un acte dont nous tenons à faire ici le récit. Il s'agit d'une restitution solennelle à l'église.

Bermond Girald ou Giraud avait, durant sa vie, refusé les dîmes à l'église de Nice. Sa femme Alisende et ses enfants, touchés de Dieu, voulurent réparer cette faute, et se faire relever de la sentence d'excommunication. On choisit le jour de la fête de S. Pierre-ès-Liens. En effet, le 1er août 1151, en présence de tout le clergé, du peuple, l'évêque officiant pontificalement, la noble dame et ses fils, Aubert et Raimbaud, s'avancèrent au pied de l'autel, et agenouillés, la main étendue sur les quatre évangiles, ils renoncèrent à tous les biens en litige, et promirent restitution. — Arnaud confirma tous les statuts de ses prédécesseurs. Il reçut en 1154, devant la porte de la cathédrale, le serment de fidélité de Pierre de Gréolières et la donation que fit ce seigneur à l'hôpital. C'était l'œuvre qu'avait amenée à bien le saint évêque de Vence, et le seul acte public où le nom de S. Lambert soit mentionné.

Il est temps de parler de ce digne pontife. Le petit évêché de Vence a été illustre entre tous les autres, et vraiment chéri du ciel. Pierre d'Opio, successeur de Durand, avait préparé les voies à S. Lambert. C'est Pierre qui en 1083, reconnaissant envers le monastère de Lérins « *où, dit-il, j'ai été élevé* (elegantissime), *sous une règle pleine de sagesse* (sub regulari solertia),» abandonna tous les droits qu'il conservait encore sur le monastère de St-Véran. Il mourut en 1114; le peuple de Vence jeta les yeux sur ce qu'il y avait de mieux à Lérins et l'obtint.

Lambert était né à Bauduen en 1084, de la noble famille de Pelloquin. Sa mère fut sacrifiée pour qu'il vécût. Dès que le petit saint eut atteint sa douxième année, son père se hâta de le confier au célèbre abbé Adalbert II. Il avança bien vite en piété, en science; sa délicatesse de conscience et sa sensibilité étaient telles, qu'un

Digitized by Google

jour en scrutant les replis de son âme pour y trouver quelque tache légère s'il était possible, il pensa à ce qu'on lui avait raconté de sa naissance et se crut coupable de la mort de sa mère. Il en conçut une tristesse mortelle, et il se mit à redoubler ses prières et ses austérités ; son directeur spirituel eut toutes les peines du monde à le consoler. Humble, mortifié, ami de la vie contemplative, il aurait enfoui ses trésors à Lérins, quand, en 1114, le peuple de Vence vint le chercher pour son évêque. Il fut sacré par Guillaume, archevêque d'Embrun, assisté des évêques de Nice et d'Antibes. Sa présence, dit le chanoine Jacques Barcillon qui a écrit sa vie, fut pour Vence ce qu'est le printemps aux fleurs et aux fruits. Il sembla accepter l'épiscopat à la condition d'y pouvoir continuer ses exercices spirituels de la règle des Bénédictins.

Le territoire de Vence appartenait à cette époque à trois familles principales les Raimbaud d'Orange, les Aymonet de Malvans, les de Flotte de Castellane et d'Andon. Le chapitre, par la cession d'Odille de Provence et du comte Raimbaud, possédait le quart de la juridiction temporelle. Le comte de Provence conservait le haut domaine. Les chanoines vivaient sous une règle commune qui était sans doute celle de Lérins. Tous logeaient avec l'évêque et mangeaient à sa table, la bourse était commune, ce qui offrit le moyen à notre saint de vivre en communauté comme dans sa chère abbaye. Aussi mettant en pratique le texte sacré : *Omnis gloria filiæ regis ab intus*, il mérita l'éloge de ce prince de l'antiquité : «Heureux les princes dont on n'a rien à raconter !» Que les croisades agitent le monde, que les évêques se rendent à St-Gilles, auprès du pape Gélase ; que le comte Bérenger mette tout en mouvement quand il se rend au delà des monts, S. Lambert reste à son poste, visite ses vingt paroisses, garantit son peuple des erreurs de Pierre de Bruys, avant-coureurs de celles des Vaudois ; il prie, jeûne presque tous les jours, mortifie sa chair, ne prend jamais aucun aliment avant d'avoir récité les cent cinquante psaumes de David. Très-austère pour lui-même, il est d'un admirable douceur pour tous, tellement que sa bonté est restée en proverbe. — Dieu se chargea pourtant, disent tous les auteurs de sa vie, de l'avertir qu'il modérât ses abstinences. C'était un vendredi saint ; S. Lambert, épuisé des

Digitized by Google

fatigues du carême et de son apostolat, ne voulut prendre en ce jour qu'un peu de pain et d'eau. Comme vers quatre heures du soir il était à table au milieu de son clergé, et que selon l'usage des Bénédictins, il avait fait le signe de la croix sur sa coupe, avant de boire, il s'aperçut que c'était du vin. Trois fois il envoya chercher de l'eau au puits que l'on vénère encore à Vence, trois fois il renouvela le même prodige. Convaincu lui-même, il dit en souriant à tous ses prêtres émerveillés: « Voyez la puissance du signe de la croix. » — « Beaucoup de personnes, ajoute un contemporain, ont bu de ce vin et l'ont trouvé excellent, et moi-même j'en ai bu. » (1)

Le bruit des miracles opérés par S. Lambert attirait à Vence un grand concours de monde, même de son vivant. Une femme de Nice, aveugle, ayant pu être conduite jusqu'à lui (1139), saisit la main du saint prélat, quand celui-ci lui présentait l'anneau, la porta à ses yeux et recouvra la vue (2). La seule excursion qu'il se permit quelquefois, c'était d'aller à l'abbaye de St-Honorat. Nous le trouvons au *Port de Cannes* en 1152. Encore est-ce pour une œuvre de charité. Il amène le noble Léger de Gréolières, son diocésain, à se réconcilier avec l'évêque de Nice, et à signer une transaction. Pierre d'Antibes s'était adjoint à lui comme témoin. Deux ans après il fut atteint d'une fièvre ardente qui l'obligea de garder le lit. Le mal ne laissant plus d'espoir, ses chanoines qui le regardaient déjà comme un saint, se hâtèrent de lui faire construire dans la cathédrale une tombe digne de lui. L'illustre malade entendit de la tourelle où il se trouvait le bruit des marteaux, et ayant appris ce qu'on faisait, il voulut descendre bénir lui-même son sépulcre. En vain lui objecta-t-on son état de faiblesse, on dut céder. Après ce dernier acte, après une dernière prière devant le tombeau de S. Véran, au milieu de l'attendrissement général, il fut reporté à sa chambre, mit ordre à ses affaires, donna le peu qu'il possédait à son église et aux pauvres, et ne s'occupa plus que de son éternité. Près de son lit de mort étaient accourus les évêques Arnaud de Nice et Geoffroy d'Antibes. Comme le saint

1) *Vie de St-Lambert*, manuscrite (arch. de Vence). — (2) Idem. — Joffrédy.

Digitized by Google

prélat baissait de plus en plus : « Comment vous trouvez-vous? » — « Bien, répondit-il, et j'espère voir bientôt le Seigneur dans la terre des vivants. » — Puis, il expira doucement. Touchante et dernière entrevue que celle de ces trois pontifes! A peine eut-il rendu le dernier soupir, que tout le peuple accourut pleurant, invoquant. De Nice et d'Antibes c'était une procession dans les détours de ces sentiers escarpés. Il fallut empêcher le trouble pendant ses obsèques (28 mai 1154). Le septième jour, les prêtres offrirent le Saint-Sacrifice sur son tombeau. Nombre de miracles s'opérèrent, tellement qu'on fut obligé de fermer les portes, le soir, à cause de l'encombrement des pélerins. L'année suivante, il sortit du pied de l'autel une source miraculeuse, comme du tombeau de S. Bénoît. Un gentilhomme se mouilla les yeux de cette eau et fut guéri. Une femme nommée Suzanne en garda et en procura à beaucoup de malades qui en ressentirent les effets salutaires. — Ne pas croire à ces prodiges, c'est méconnaître la foi de tout un peuple, chez lequel la vénération pour son saint patron est aussi vivace aujourd'hui qu'au premier jour. Jamais, ni en temps de guerre, ni en temps de peste, il n'a invoqué en vain S. Lambert. Nice même lui éleva une chapelle en vue du Port. Bauduen, sa patrie, qui lui doit des reliques de S. Véran, l'a toujours invoqué. Ce saint prélat avait soixante-dix ans. Il était grand, d'un visage agréable et plein d'une majestueuse douceur. Son épitaphe qu'on lit encore, témoigne de ses vertus.

L'évêque de Nice se sentit animé d'un nouveau zèle en revenant au milieu de ses ouailles. Mais il est malheureux que le parti aristocratique se mit de nouveau en mouvement. De mauvaises passions soufflaient dans la société, et la révolte était partout.

Les Niçois avaient profité de la guerre du seigneur des Baux pour s'agiter. Le clergé était attaqué. Quand le comte de Provence eut amené en 1150 le seigneur des Baux avec ses quatre fils à lui prêter le serment, et qu'il se sentit assez fort pour se mettre en marche vers nos pays, il arriva à Nice (4 avril 1153), et en présence de Pierre, évêque d'Antibes; de Rostang de Tarascon, d'Arnaud de Lercio, de Pierre Cabanes, juge de Contes; de Bertrand d'Ilonse et du chanoine Laugier, il dépouilla les consuls et le po-

Digitized by Google

destat de Nice de leurs dignités, et investit l'évêque de la pleine et entière juridiction. — « Au nom du Seigneur, roi éternel, moi Raimond Bérenger, comte de Barcelone par la grâce de Dieu, duc de Tortose, marquis de Provence et prince d'Aragon, à tous ceux qui liront cet écrit ou qui l'entendront, paix perpétuelle. En présence de celui qui sauve le monde, par qui règnent les rois et les princes rendant la justice, voulant honorer, défendre, amplifier les églises placées sous notre soumission, selon la puissance qui nous a été donnée par Dieu, qu'il soit connu à tous présents et à venir, qu'Arnaud, évêque de l'église de Nice, étant venu vers nous pour mettre son église sous notre protection, nous a demandé de la défendre contre l'attaque des hommes injustes; nous statuons que le chapitre de l'église Ste-Marie et ses chanoines, et la maison épiscopale vivent et vivront libres et paisibles dans le service de Dieu, sans qu'aucune puissance, ni conseil ne puissent les inquiéter, ni les molester, ni les opprimer; nous lui accordons d'être juge de tous les différends et affaires du clergé et des hommes qui habitent les terres possédées par ladite église, soit clercs, soit laïques, quelle que soit la nature du délit, sans que personne puisse porter atteinte à ce droit; que s'il y a quelque controverse entre séculier et ecclésiastique, nous ordonnons qu'elle soit décidée par deux ou trois arbitres au choix des deux partis. Il est absurde et inique qu'un évêque et ses clercs soient traînés sans défense à la cour du conseil. Nous laissons les biens du clergé libres de tout impôt, albergue, exactions et autres charges. — Fait à Nice, 3 avril 1153. » — Grimaldi, sieur d'Antibes, fut nommé podestat de Nice.

Embarrassé de sa victoire, l'évêque se trouva vis-à-vis de ses ennemis devenus, après le départ du comte, plus insolents qu'auparavant. Rien n'est plus triste entre adversaires que d'habiter dans les mêmes murs, et de se coudoyer à chaque pas. Les Raimbaud, juges et consuls de Nice, chefs de la faction indépendante, et ligués probablement avec les seigneurs des Baux, ayant repris le consulat aux élections de 1157, levèrent de nouveau le drapeau de l'insurrection. Leur faction ameutée se jeta sur les biens du clergé, pillant, saccageant, incendiant; les portes des églises furent bri-

Digitized by Google

sées, les saints lieux profanés, les granges renversées. L'évêque voulait élever une chapelle sur la voie publique nommée Séleya; les consuls refusèrent. L'évêque lança l'excommunication; la cour du comte de Provence menaça. On se jeta sur le château que le comte avait à Nice et l'on se mit à en démolir les retranchements. Ce fut inutilement que l'évêque de Nice fit confirmer les lettres de Raimond Bérenger par le pape Adrien (1158); on en appela au concile. L'archevêque d'Embrun, au nom du concile et du Saint-Siége, employa auprès de la commune les prières, le menaces, les censures ecclésiastiques. Raimond, illustre et pieux évêque de Vence, autre Raimond, évêque d'Antibes, furent chargés de proposer une transaction, qu'acceptèrent enfin les consuls. Étant donc allés à Nice, ils s'adjoignirent l'évêque de Glandèves, Benoît, abbé de St-Pons; maître Durand, chanoine prébendé de Ste-Réparate. On vit à cette transaction, qui était une véritable réparation, les chanoines Amédée, Pierre Autricus, G. Saraman, Laugier de St-Étienne; c'était Pierre du Toronet, le moine Bertrand, Raimond, prieur de St-Pons; Raimond Laugier, chanoine sacristain de l'église de Nice; Daubret, moine du prieuré de St-Réparate; Pierre de Lantosque, prêtre religieux de St-Pons; Guillaume d'Andon, chanoine de Vence; Guillaume, prêtre de Cannes; les consuls de Grasse, Malavicini et Raimond Ripert, Raimbaud, juge de Nice; Guillaume Ricard, Fouques Hugolin, Guillaume d'Ese, Bertrand Albaud, Guigon, Mainier, Rostang Badat, Pierre Badat, Pierre Lambert, Guillaume Martin, Pierre Caïs, Bertrand Aondi, Trinquier de Malvans (Malvinis), Pons, sous-diacre, fils de Milon de Porta. — Quelle assemblée!....

Il fut stipulé que toutes les donations et chartes accordées à l'église et au chapitre de Nice étaient ratifiées. L'église de Nice fut maintenue dans ses droits sur les églises de la cité, sur la perception des dîmes du territoire de Nice, sur la quatrième partie du pain et du vin, et des obits appartenant à l'évêque, sur les offrandes faites aux églises de Nice, sur la troisième partie de l'or et de l'argent; les cierges offerts aux messes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte; prémices, draps, étoffes, legs, revenus, droits funéraires, baux, fermages, hôpital, palmier, excepté la partie au-

Digitized by Google

dessus et au-dessous de la maison épiscopale; les églises de St-Tropez, de St-Martin, de Ste-Marguerite, de St-Étienne de l'Olive, de Ste-Marie de l'Olive, de Ste-Marie de Monaco, de Ste-Marie de Ville-Vieille, de Châteauneuf; la moitié de l'argent des synodes, les droits mortuaires des dites églises, les dîmes et les revenus; les églises de Levens, Coaraze, la Roque, Thoët, Contes, Berre, Lucéram, Ongram supérieur, la Turbie, Èse, etc. Il fut convenu que l'évêque venant au chapitre serait admis au réfectoire, ou que s'il voulait vivre à son à-part, il recevrait les mêts et les ustensiles nécessaires; que si l'évêque allait à Rome ou auprès du pape, le chapitre paierait la dépense, ainsi que celle du prêtre qui l'accompagnerait; que si le nonce ou le pape venait au chapitre, les frais seraient payés par le chapitre; que si c'était l'archevêque d'Embrun, le chapitre paierait la moitié.

Pour répondre à la lettre pressante de l'archevêque d'Embrun aux citoyens de Nice, qu'il conjurait de revenir à de meilleurs sentiments et de traiter la Sainte Eglise comme leur mère, les nouveaux consuls, Fouques Badat, Pierre Richard, Pierre Aldebrandi et Guillaume Ruffi, acceptèrent la transaction suivante:

« Nous, consuls de Nice, Fouques Badat, Pierre Richard, Pierre Aldebrandi, Guillaume Ruffi, en réparation des nombreuses et graves injustices que les consuls Raimbaud, juge, et P. Raimbaud ont faites contre Dieu et contre l'Église de Nice, notre mère, nous rétractons toutes nos mauvaises coutumes, exactions, violences, vexations dont nous nous sommes rendus coupables, tant contre la mense épiscopale que contre le chapitre, et nous promettons qu'il ne sera plus rien fait de pareil au sujet du logement du comte ou de la clôture de la cité. En vertu de quoi, l'évêque nous remet toutes nos offenses de bris des portes, violation des églises ou des maisons, pillage des granges ou des biens; et afin d'obtenir pleinement le pardon du Seigneur, nous voulons que l'évêque élève librement la crypte qu'il désirait construire sur la voie publique, et que si quelqu'un s'y oppose, nous promettons de soutenir l'évêque de tout notre pouvoir. Nous accordons de plus soixante-dix sols, monnaie de Gênes, pour cette œuvre. Fait cette paix et accord dans l'église Ste-Réparate, aux ides d'août, sous

Digitized by Google

Louis VII, par la médiation de Raimond, évêque de Vence, de maître Durand et d'Arnaud de Nice, et ce avec le baiser de paix de vérité et de foi que se sont donné les personnes prénommées, en présence de Raimond, évêque d'Antibes. »

Cette pièce authentique nous apprend des détails curieux: qu'à cette époque se construisaient à Nice le premier château et les murs d'enceinte; qu'il y avait maintenant quatre consuls représentant les quatre classes de citoyens; que le premier consul était juge ou podestat; qu'enfin la Provence se considérait sous la suzeraineté de Louis VII, roi de France, et non sous celle de l'empereur d'Allemagne. — C'est pourquoi Frédéric Barberousse continuait à entretenir une espèce de fermentation dans la Provence et dans le haut comté de Nice en donnant l'investiture aux principaux seigneurs, et en accordant des libertés communales à condition qu'on ne relèverait que de lui.

Les fils du seigneur des Baux, après la mort de Raimond, leur père, prêtèrent l'oreille aux propositions de l'empereur d'Allemagne, et la guerre se ralluma en 1155. Hugues des Baux, héritier de la principauté d'Orange, reçut l'investiture de l'empereur et se fit même adjuger le titre de comte de Provence. Giraud de Simiane, Guillaume et Rostang de Sabran, Bernard Pelet, seigneur de Melgueil, interposèrent leur médiation entre Hugues des Baux et le comte Catalan. Les hostilités furent terribles de 1156 à 1161. La sécheresse de 1158 s'ajouta aux désastres de la guerre. Enfin, la ruine de la forteresse des Baux, en 1161, réduisit le seigneur rebelle à se soumettre au comte Bérenger. Celui-ci voulant déjouer les intrigues que pourraient ourdir encore contre lui les seigneurs de Provence, négocia en habile politique le mariage de son neveu, le comte de Provence, avec Richilde, fille de Frédéric I. L'empereur charmé de cette proposition et flatté d'avoir enfin le comte de Provence pour vassal, révoqua l'inféodation donnée à Hugues des Baux, et accorda à Raimond Bérenger, outre la Provence, la moitié d'Avignon, Arles et le comté de Forcalquier. Une des clauses du traité fut que le comte de Provence reconnût le pape Victor au lieu d'Alexandre (1162). Le comte de Barcelone, qui par sa femme Pétronille venait d'hériter du royaume d'Aragon, se mit

Digitized by Google

en marche avec une escorte magnifique vers Turin. Il avait avec lui Geoffroy, évêque d'Avignon, les Simiane, les d'Agout et une suite élégante et nombreuse. Tous les seigneurs qui avaient pactisé avec la révolte se trouvèrent atterrés. De ce nombre était, chez nous, Raimond de Villeneuve qui y perdit tous ses fiefs. Nice obtint dans ce voyage des chartes de priviléges. L'hôpital d'Agrimont, fondé récemment au Pont-du-Var pour offrir un asile aux pélerins et aux voyageurs, reçut de nouvelles faveurs. Rien n'égala l'enthousiasme et les fêtes de nos populations. Vers les derniers jours de juillet on commença à gravir les monts. Arrivé à St-Dalmas, près Coni, Raimond Bérenger tomba malade et mourut. Ce fut à Turin que le comte de Provence prêta le serment de fidélité à l'empereur, s'engageant à lui payer annuellement quinze marcs d'or à titre de redevance, et à ce prix il épousa Richilde.

L'Empereur triomphait partout. Les Grimaldi de Gênes, eux-mêmes, depuis que l'anti-pape Victor II avait été reconnu au concile de Pavie (1160), adhéraient aux édits de Frédéric. Le pape Alexandre III protestait. La France et l'Angleterre se soumirent à ses lois. Les horribles vengeances de l'empereur sur Milan détachèrent bientôt tous les fidèles catholiques de son parti et le comte de Provence lui-même. Alexandre (1164) devint le chef des Guelfes, et la première ligue lombarde organisée amena l'orgueilleux empereur au pied du pontife persécuté.

L'évêque de Nice, Arnaud, soutenu par les comtes de Vintimille et par les Génois, gouvernait tranquillement son église. En 1166 il achetait, au prix de trente sous d'or génois, le château de Drap. L'évêque de Vence et de Glandèves, Raimond et Isoard, assistaient à cet acte. On voyait Bertrand Aucelli et Pierre Vivian, consuls de Drap; Raimond Serena, Guillaume Travaque, G. Riquier, Fouques Badat, consuls de Nice; Laugier, prévôt de Glandèves, et Rolland, chapelain des prêtres de Glandèves.

Vintimille offrait les mêmes factions que Nice. La suite de ses évêques nous donne, depuis Mildon, Aldégran (940), Gioiso (962), Penteio (976), Barthélemy (1000), Thomas de Vintimille, Martin qui établit les Bénédictins à Saorge en 1092; Alérius et Cornélius, de 1146 à 1160.

Digitized by Google

Les évêques et les comtes de Vintimille s'appuyaient d'autant plus sur les Grimaldi et les comtes de Provence, que Vintimille avait un fort parti dévoué aux Gibelins de Gênes. Les Génois avaient même accordé en 1147, à la commune de Vintimille, une charte de priviléges. *Quod honorifice in exercitu Almaria et Tortuosa sese habuerant.* — Nous lisons en 1149 les premiers consuls de Vintimille, Guillaume Bursa, Obert Trintamora, Raimond Doira, Ugo Curti. Ils envoient leurs représentants à la diète de Romaglia (1158) (1).

Les évêques de nos contrées, dévoués au pape Alexandre III, avaient contre eux les adhérents à la politique envahissante de Frédéric. Nous sommes à l'époque de la première ligue lombarde ou guelfe.

La donation de Gui ou Guido de Vintimille à l'évêque Arnaud nous prouve le mérite et la haute influence de ce prélat de Nice. Il domine tous ses adversaires.

Pour l'amour qu'il porte à l'évêque de Nice, Guido lui cède (1164) tous ses droits sur le pays de Drap, au prix de cinq cents sous de Gênes, avec promesse de faire ratifier l'acte, soit à Gênes, soit à Fréjus, par le comte de Provence. Il s'engage à défendre ledit évêque et son église; il lui donne pour ôtage ou caution Raymond de Braüs (Bravo), Olivier de Grasse, Pierre Forcane de Sospel, Feraud de Bendéjun, Conrad, Ruffi, P. Fabri, Fouque Richetti et sa femme, Étienne Clérici et ses fils, Bonfils, Bertina, Anfossi Véronique; les hommes de Roquebrune, Raimond Revel, Jean Autique, P. Novello, P. Agnelli, J. Guigliani; les hommes de Podio, Rainaud, Guillelme Stachi, Martin, Bonici, P. Aubert, J. Austadi, G. Ascher; les hommes de Pina, etc.

L'épouse du comte de Vintimille, noble dame de Ferrare, par acte du 6 juin 1164, dimanche à trois heures, confirme la cession de son mari en présence du noble comte et de Pierre de Revel. Raimond, chanoine sacristain, et Guillaume de Breil, prêtre, reçoivent le serment de la noble dame *in Podio*. L'acte avait été transcrit dans le cloître Ste-Marie de Nice, par devant les chanoines,

(1) *Histoire de Vintimille*, par M. Rossi (livre 4•).

Digitized by Google

les consuls et les bourgeois, sous le règne de *Frédéric*, empereur très-impie d'Allemagne.

Il est donc clair que le parti Guelfe a le dessus dans nos contrées; mais à la mort de l'évêque Arnaud, les Gibelins de Nice nomment des consuls favorables à leur parti. L'évêque Raimond Laugier, sacristain de l'église de Nice, qui remplace Arnaud, ne peut conjurer l'orage. Sur ces entrefaites, le comte de Provence ayant convoqué (1165) tous ses sujets à l'hommage dans son château de Tarascon, ne vit pas arriver les consuls de Nice. Ceux-ci interpellés, après avoir répondu qu'ils n'étaient pas soumis à l'hommage, se montrèrent disposés à résister les armes à la main, et demandèrent aussitôt secours aux Pisans. Les Guelfes dominaient alors dans Gênes. Nice devait se sentir bien forte pour résister à un prince vaillant et renommé comme Raimond Bérenger. En effet, sa population s'était singulièrement accrue. Elle formait déjà deux villes entre la mer et le Paillon, la supérieure et l'inférieure, avec deux murs d'enceinte. Pise et Gênes venaient de se rencontrer sur le Rhône, à la foire de Beaucaire, et les Génois n'avaient dû leur salut qu'à la protection de Raimond Bérenger. Nice faisait cause commune avec Pise. Le comte de Provence était à Grasse en janvier 1166; il demanda le secours des Grimaldi de Gênes et de Monaco, et leva une armée pour s'avancer au delà du Var. « Nous faisons connaître à tous, dit-il, que pour réprimer par un juste châtiment la rébellion de nos sujets de la ville de Nice (villæ Niciæ), et afin de sauvegarder notre vie, nous donnons le commandement et confions notre armée à notre illustre ami Grimaldi de Grimaldi, amiral de Gênes, renommé dans la paix et dans la guerre, et le nommons préfet général de nos troupes dans la présente expédition contre nos sujets rebelles de Nice, lui associant pour lieutenant Guiraud de Simiane, notre fidèle ministre, l'an du Seigneur 1166». — En mars, l'armée campait à Mouans; l'embarquement avait lieu simultanément à la Napoule, au golfe Juan et à Antibes. — Les Niçois hâtaient leurs travaux de défense, encouragés par les Pisans dont les navires couvraient le rivage. L'évêque Raimond les engage inutilement à faire leur soumission. Ils veulent s'ensevelir sous leurs ruines, et font une résistance opi-

Digitized by Google

niâtre, tellement que Raimond Bérenger s'avance lui-même devant les murs pour exciter le courage des assaillants. Cependant l'évêque, devant la nécessité présente, court implorer la clémence du comte, mais il est rudement repoussé. Déjà Raimond Bérenger déclare qu'il va livrer la ville au pillage; il fait sonner la trompette (1), lorsqu'il est atteint par un coup de flèche. On ne relève plus qu'un cadavre. L'armée assiégeante se débande, se sauve en désordre au delà du Var et laisse Nice stupéfaite de sa victoire.

Le comte mourait à trente ans sans enfant. Alphonse d'Aragon devint l'héritier. Richilde, sa veuve, se hâta d'épouser le comte de Toulouse qui prit le titre de comte souverain de Provence, et eut pour lui toute la faction impériale. La guerre embrasa toute la Provence. — Les Génois aident le roi d'Aragon. Les Pisans sont battus par l'amiral génois, Ogier de Vinto, à la hauteur d'Antibes (1170), pendant que le roi Alphonse, avec une courageuse persévérance, et habitué à cette guerre de montagnes, conquiert, l'un après l'autre, les forts et les châteaux, et se fait reconnaître dans l'Assemblée des États, à Aix. Seuls le comte de Forcalquier et le dauphin de Viennois ne déposèrent pas les armes. Nice toujours serrée de près par les Guelfes génois postés à Villefranche et à Monaco, surveillait dans ses propres murs la faction opposée soutenue par l'évêque, qui demandait même au Saint-Siége (1174) à ce que son évêché, distrait d'Embrun, fût rattaché à la métropole de Gênes nouvellement créée. Les Grimaldi, tout puissants à Gênes, avaient deux des leurs cardinaux. Grimaldi, leur frère, était amiral de Gênes et seigneur de Monaco et de Grimaud. Les autres Grimaldi avaient les évêchés de Fréjus, d'Antibes et l'abbaye de Lérins. Les Génois, qui régnaient en souverains jusqu'aux portes de Nice, venaient d'élever aussi à Mont-Olive, près de l'église St-Jean, une commanderie de Templiers. Ils se croyaient si solidement établis dans le comté de Vintimille, qu'ils avaient enfin donné à ce siége un évêque dont il était privé depuis 1160. Il se nommait Étienne. Les Gibelins de Nice avaient donc tout sujet de trembler.

En effet, au mois de juin de l'année 1176, le roi d'Aragon, aidé des

(1) *Revue de Nice* (1er mai 1862), M. Abel.

Digitized by Google

Grimaldi, parut sur les bords du Var. Il menait avec lui ses frères, Sanche et Raimond Bérenger; Arnaud de Villeneuve, réconcilié avec son parti; le sieur Blacas d'Alluis, Arnaud de Palara, Guillaume d'Alcara, Boniface de Castellane, autre Blacas de Sisteron et Pierre son frère, Porcelet d'Arles, Raimond de Cambord, Bérenger de Ste-Eugénie, Guillaume d'Ese, Rodrigue de Callian et Raimond de Grasse. Les consuls Pierre Riquier et Bertrand Badat s'étaient retranchés fortement en attendant les secours de Pise. — Parmi les braves défenseurs de la cité, on voyait les Raimbaud, Fouque Astingue, P. Raibaudi, Guillemite, G. Ricardi, Pierre Badat, G. Milon, P. Niger, F. Raibaud, Alde Brandis, G. Adalguer, Bérenger Assalite, B. Doriac, G. Raginaud, Gantelme de Cambas-Longa. — L'armée aragonaise suivit l'ancienne voie romaine de Carras et de St-Augustin, et cerna bientôt la ville du côté du Paillon, tandis que la flotte tenait éloignés les navires de Pise. La résistance parut bientôt impossible, le peuple murmurait, les vivres manquaient. Il fallut se livrer à la merci du vainqueur, et lui envoyer des députés. Le roi d'Aragon, en homme habile, comprenant qu'on subjugue par la clémence, oublia son ressentiment pour faire, contre toute espérance, les concessions les plus larges aux Niçois. Le 8 juin, tous ceux que nous avons nommés plus haut, et de plus Roger, prieur des Hospitaliers de St-Jean; Pierre du Broc, Raimond de Malaussène, Élie et Amic frères, hospitaliers; Hugues Gioffredi, commandeur des Templiers, se rendirent au camp du Var, et signèrent le traité suivant:

« Au nom de Dieu, faisons connaître à tous, que nous Alphonse, roi d'Aragon, par la grâce de Dieu, comte de Barcelone et marquis de Provence, avec nos frères Raimond Bérenger et Sanche, d'après l'avis de notre cour, de bonne foi et sans fraude, nous accordons et rendons la paix et notre bon vouloir plein et entier, avec rémission de toute peine civile et criminelle aux consuls et à tous les citoyens de Nice présents et à venir; nous leur accordons et confirmons le consulat avec toutes ses justices et sentences, tant des causes criminelles, que pécuniaires et civiles; le pouvoir perpétuel d'élire leurs consuls et magistrats; nous leur confirmons les coutumes, us, priviléges qu'ils ont eus et qu'ils auront; en même

Digitized by Google

temps ceux que possède ou peut posséder ladite université ou quelqu'un des citoyens de ladite ville de Nice. Pour ce, nous accceptons d'eux vingt-cinq mille sous melgoliens; ils donneront deux mille sous de la même monnaie à nous et à nos successeurs pour droit d'albergue. Ils donneront cent hommes tout équipés quand nous ferons des cavalcades depuis le Var jusqu'à la Siagne, et cinquante seulement de la Siagne au Rhône. Mais pendant les dix années qui suivent, jusqu'à ce que la paix soit bien établie, ils ne seront tenus de donner des hommes ni ici, ni là, et ils ne devront que les cavalcades ordinaires de l'évêque de Nice. Nous leur accordons ces priviléges sauf notre droit et celui de nos successeurs. En foi de quoi, le seigneur roi baisa sur la bouche les deux consuls de Nice, Pierre Riquier et Bertrand Badat, ce qui était la plus haute marque de considération et d'amitié. Suivent tous les noms des signataires. »

Jugez combien fut grande l'allégresse générale! — De 1176 à 1181, Raimond Bérenger, frère d'Alphonse, gouverna la Provence; puis de 1181 à 1185, ce fut Sanche, jusqu'à ce que Alphonse-le-Jeune, second fils du roi d'Aragon, fût en état de gouverner par lui-même.

L'Empereur Frédéric battu à Légnano (1176) par les Guelfes, avait traversé de nouveau les Alpes (1177). Son armée, en passant à Tende pour se rendre à Pavie, réduisit le pays à la plus profonde misère. Les habitants demandèrent en vain une indemnité. Guido et Otton de Vintimille se joignirent aux réclamations de leurs sujets. Aussitôt ces pauvres gens s'organisant en milice, se ruèrent sur les bagages des impériaux et se mirent à les piller. L'attaque eut lieu dans les gorges de Saorge, près de St-Dalmas. L'empereur s'en vengea en faisant mettre le feu à la bourgade, et on ne le calma qu'en fournissant à ses troupes une certaine quantité de vin.

Ces pays continuèrent à vivre sous le domaine impérial, puis qu'en 1185, au sujet de certaines divisions entre les habitants de Tende et de Briga, l'empereur nomma lui-même des arbitres. Il s'agissait d'une terre située entre le chemin de Cavraluna, le col de Ciresco, le marais de Madelburge et de Gordiola.. Les juges de l'empereur sont le comte Gaverdi, Conrad, Belegerie

Digitized by Google

et Robald. *Dum autem campiones in campo prœliarent talem transactionem inter se fecerunt, quod totam predictam terram per medium dividerent.* Une nouvelle discussion s'engagea et l'affaire fut définitivement réglée à Tridovie (octobre). Les arbitres furent Guido et Otton de Vintimille, Robert de Garcesco et Obert de Guasc, qui divisèrent par moitié; les témoins furent Joffredi de Lucéram, Pierre de Sapeda, Jean Michaëlis et A. Agaza. Une autre convention (1198) nous offre une ligue entre Tende et Roccavia contre les habitants de Limon qui cherchaient à s'affranchir de Tende. Les habitants de Tende, en reconnaissance de l'appui que leur prêta le seigneur de Roccavia, lui abandonnèrent la partie du col de Cornio qui regarde Limon. C'est là que s'éleva Coni. Comparurent C. Taxo, P. de Sapeda, Antelme, Robald, Mainfred de Druda, Rodulphe, Gandulphe, Hugues, etc. Tous portent la dénomination de *domini* (10 juillet 1198). Leur nombre est très-considérable. Les habitants de Tende reçoivent aussi le nom de bons hommes, ce qui répond aux bourgeois allemands (bestmane, rickmane, gutemane), et chez nous aux notables.

Il n'est pas hors de propos de remarquer ici que la vallée de Sture avait été inféodée en 1197 en faveur du marquis de Montferrat, Boniface. Dans cet acte était compris le fief de Roccavia (1). La querelle était définitivement engagée, en 1184, entre Otton, frère de Guido, comte de Vintimille, et ses sujets. Ceux-ci, en vertu de leur titre de cité et de leurs priviléges, ne voulaient nullement reconnaître le droit des seigneurs comtes. Les consuls Roderic Borea et Gandolfe Cassolo s'emparèrent de Roquebrune (septembre 1184). La femme du comte de Vintimille avait pris la fuite. Ste-Agnès résista davantage. Henri, fils d'Otton, qui la défendait, se réfugia à Dolcéacqua où le suivirent les Vintimilliens. On traita, le 8 septembre 1185, *salva fidelitate et mandato D. Frederici imperatoris.*

Un grand nombre de transactions et de chartes de liberté datent de la fin du XII^e^ siècle. Communes, églises, abbayes, seigneuries, cherchent à obtenir ou à faire régler leurs priviléges. Nous assis-

(1) *Histoire de Tende* — (2) *Histoire de Vintimille.*

Digitized by Google

tons aussi à la naissance des ligues hanséatiques. — Bertrand du Broc, prieur des Hospitaliers du Broc; Pons de Roquebrune et Guillaume d'Alvernègue obtinrent, des vicomtes de Marseille, une charte par laquelle les chevaliers de St-Jean étaient exemptés de toute espèce de paiement pour aller et venir en Terre-Sainte, dans les ports de Marseille et du vicomté.

Les Hospitaliers du Broc, de leur côté, accordaient, en 1180, aux moines de Lérins et à tous leurs vassaux soit de Cannes, soit d'autres pays, de passer le Var gratuitement — *fluvium qui vocatur Varus in omni tempore sine precio transeant.*

Les chevaliers de l'*Olive du Broc* sont Gaufredus, Malvicinus, Raimundus et Rostagnus (*milites de Olivo*).

Fait à Cannes (*apud mare de Canoïs*).

Les Templiers étaient à l'apogée de leur gloire. Ils se trouvaient seigneurs souverains dans les pays qu'ils avaient créés, et pour y attirer des habitants, ils leur accordaient de larges libertés, comme le prouve la charte par laquelle ils donnent aux habitants de St-Martin-d'Entraunes, en 1187, le droit d'élire leurs consuls et de s'administrer par eux-mêmes, moyennant le paiement des redevances féodales. Toutes les communes soumises aux abbayes ou aux évêchés eurent une large part à cet élan de liberté qu'imprima le traité de Nice. Les communes les plus favorisées par Raimond Bérenger : furent Peille, décorée du titre de cité en 1176; St-Vallier qui, en 1181 (1), obtint de Sanche la haute, moyenne et basse justice; Guillaume qui jouissait de mille faveurs; St-Auban qui s'administrait avec trois consuls, comme la ville de Grasse; Cannes qui avait obtenu aussi de l'abbé de Lérins ses trois consuls. — Grasse un peu froissée des avantages accordés à Nice, ne se croyait pas inférieure à sa rivale. Elle renfermait dans son sein une population active et intelligente, dont le commerce était florissant. Ses tanneries et ses huiles étaient déjà renommées, et elle commerçait avec les républiques italiennes. Gênes et Pise, d'ailleurs, se glissaient partout.

Alphonse-le-Jeune étant venu à Nice (2), le 7 novembre 1188,

(1) Archives de St-Vallier (voir l'inventaire à la Préfecture).

(2) Archives de la commune de Nice (Bonifassy).

Digitized by Google

pour renouveler le traité de 1176, avait pris son logement dans la magnifique commanderie des Templiers. Là se montrèrent Raimond II, évêque d'Antibes; Barral, vicomte de Marseille; Bertrand de Baucio, Blacas d'Alluis, Artaud Dallon, Ponś d'Everie, B. de Sportilla, Otton, comte de Vintimille; Augier de Vence, Lanfranc Pipini ou Puypin (Joseph), Jacques de Cario, Pons, évêque de Nice; Fulco, prévôt du chapitre; P. Mercanti de Carros et les consuls de Nice. Les Grassois n'y paraissent pas. Pactisaient-ils avec les comtes de Forcalquier toujours remuants et Gibelins? En 1179 ils avaient traité avec Pise, par l'entremise de leurs trois consuls et de Fouques, évêque d'Antibes. La convention fut jurée dans l'église Ste-Marie de Podio, sur les Saints-Évangiles, pour vingt-six ans. — « Au nom de la Sainte et indivisible Trinité, est-il dit, nous écrivons l'acte suivant, afin qu'il ne puisse échapper de la mémoire: Nous, consuls de la ville de Grasse, anciens et nouveaux, nous faisons avec les consuls et la cité de Pise et tous les Pisans paix et accord pour nous, notre avoir, la terre et l'eau, et pour les consuls de Pise et tous les hommes de leur district, nous engageant réciproquement à nous protéger, défendre et secourir, soit naufragés, soit sains et saufs, et cela de tout notre pouvoir. Si l'on nous attaque dans nos possessions, nous promettons qu'il en sera fait justice dans l'espace de quarante jours, à dater du jour de la réclamation; s'il s'agit des biens, nous en ferons justice selon les coutumes et moyens de la ville de Grasse, dans l'espace de quarante jours, à moins qu'il n'y ait besoin de quelque délai pour les enquêtes, formalités, témoins, procédures, pièces justificatives, etc. Nous promettons aussi que si le roi d'Aragon, ou le comte de Provence, ou son bailly, ou son représentant porte offense aux Pisans, nous aiderons autant que nous pourrons les consuls de Pise. » — Les autres clauses ont trait aux différents marchés entre les commerçants. Les Grassois déclarent n'avoir rien à rendre aux Pisans sur les quatre cents livres que leur doit le roi d'Aragon et qu'ils ne répondent point des autres offenses ou affaires présentes ou à venir qui concernent le roi d'Aragon. Signent: l'évêque d'Antibes Fouques, Hugues Ripert, Sicard de Tourrettes, Guillaume Longi, Guillaume Aimini, F. Bonfils, Pierre de Clarémont, Isnard

Digitized by Google

Garcin, G. Joannes; *Pierre Galéas, Giauseran Roland, Raimond Grajole, Barreria*, consuls de Grasse par la grâce de Dieu. Malevicin, Raimond, Raimond Garcin, consuls futurs par la grâce de Dieu.

Rien de plus vrai que d'après la teneur de ce traité, Grasse s'était constituée en véritable ville indépendante, comme Nice en 1165; qu'elle avait, outre ses consuls, ses coutumes, ses constitutions, ses juges élus par elle; qu'elle se regardait comme affranchie des rois ou comtes Aragonnais; qu'elle formait une ligue offensive et défensive avec Pise. Elle se trouvait tout naturellement en hostilité ouverte avec Gênes, ennemie implacable de Pise, en se proclamant Gibeline. Il y avait une réaction contre le parti des Grimaldi.

Les derniers évêques d'Antibes avaient été aragonais; c'était *Pierre I* (1146-1158) qui avait réglé, en 1155, tous les biens de son église, obtenu un bref du Saint-Siége, transigé enfin avec Bertrand de Grasse pour le Cannet (mars 1155).

C'était *Raimond de Grimaldi* (1158-1166), ami des comtes Aragonais et de la ligue Lombarde, avec ses parents de Gênes. Il avait jusqu'en 1164 dirigé avec plein pouvoir toutes les affaires de son diocèse. Il se nommait seigneur de Sartoux, Biot, le Bar, Rouret, Clarémont, Pégomas, Grasse, le Loubet, la Gaude, Ste-Marie de Caloin et de Caulache à Roquefort, Châteauneuf-d'Opio, Magagnosc, St-Pierre de l'Hôpital et de St-Césaire. La grande influence dont jouissait sa famille l'avait fait choisir comme arbitre entre l'évêque de Nice et les consuls en 1159; entre les religieux de St-Sauveur et le chapitre de Marseille (1163). Bertrand I suivit la même conduite que son prédécesseur (1166-1179). Nous avons encore les lettres-patentes de Raimond Bérenger (en janvier 1166), par lesquelles il lui confirme tous ses priviléges. Fait à Grasse sur le pont qui est entre la tour et la chapelle St-Thomas (1).—Mais la faction aristocratique de Nice, s'appuyant sur l'empereur et sur les Gibelins, commença à lui faire un mauvais parti. Bertrand de Grasse fut pourtant obligé de transiger avec lui pour les fiefs d'Opio et de Mougins (1174).

(1) Archives de la Préfecture. — Clergé de Grasse, 257.

Digitized by Google

Fouques, moine de St-Victor de Marseille, successeur de Bertrand I, comprit qu'il devait avant tout se concilier les esprits. Par une sage politique il conserva l'amitié des Grassois, en signant avec eux la convention de Pise; il ne perdit pas la faveur des comtes de Provence, puisque Raimond Bérenger, en avril 1178, jugea en sa faveur dans une transaction avec Raimond de Grasse. Il le confirma dans tous ses droits sur Mouans, Opio, Antibes, Avignonet et Mandelieu, Auribeau, St-Vallier, St-Césaire, Caussols, Gourdon avec son prieuré de St-Vincent, le Bar, Biot et Sartoux, « *pro redemptione anime mee, et parentum meorum.* » — Il est lui-même présent, et signe avec l'évêque de Fréjus, B. Vermund Gantelme, P. Audibert, Causidicus, le sieur du Bar, G. Dodo, H. d'Esclapons, Gigo Mouto, G. Garda, les quatre consuls de Grasse: Barrière, Gasans, Rolandi, Gayols et autres...., Malvicinus, Ripert.

L'hérésie des Vaudois propageait ses feux incendiaires dans tout le midi. Fulco assiste au concile de Latran en 1179. De retour dans son diocèse, il obtient du comte de Provence le droit d'albergue sur Antibes (1181), rachète, en 1185, l'abbaye de St-Victor des mains des Juifs usuriers, et meurt entre les bras de ses frères de Marseille en 1185. Les religieux reconnaissants fondèrent pour son âme un service solennel; le cellerier avait ordre, en ce jour, de donner un extra aux religieux.

Guillaume, successeur de Fulco, approuve la plus ancienne confrérie dont il soit fait mention dans nos pays (1186). Cette date se rapporte parfaitement à l'origine de la confrérie du *Chaperon blanc*. Les habitants des villes et des campagnes se formaient en congrégation, sous le patronage de la Sainte Vierge, pour repousser les Brabançons, Cotereaux et Vaudois qui infestaient la France entière. C'était, à l'image des ordres de chevalerie, une milice armée. Tous portaient un chaperon de toile blanche, et sur la poitrine une petite image de la Sainte Vierge. On semble voir déjà nos nombreuses confréries de pénitents. En effet, Saint Jean-de-Matha croissait en grâce et en sagesse dans les Alpes-Maritimes (1161). De Faucon, sa patrie, il se rendit à Paris, où ayant entendu parler de l'ermite S. Félix de Valois qui

Digitized by Google

vivait à Cerfroi, près de Meaux, il fonda avec lui l'ordre de la Rédemption des captifs, sous le patronage de la Sainte-Trinité et de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Ces religieux prirent le nom de Trinitaires et de Mathurins, et à leur ordre s'affilia la confrérie laïque des pénitents blancs; comme plus tard celle des pénitents bleus, aux Pères de la Merci; des pénitents noirs aux Franciscains de l'Observance, sous le titre de S. J-B. décollé, parce qu'ils assistaient les condamnés; des gris, sous le titre du Saint Nom de Jésus; du Rosaire, sous celui de Notre-Dame-des-Dominicains; des Carméliens, sous celui de Notre-Dame-du-Scapulaire et du Mont-Carmel; la confrérie de Sainte-Croix tirera son origine des Flagellants (1).

Les croisades avaient rendu la société toute militaire. On n'entendait plus parler qu'enrôlements, faits d'armes; ici pour courir aux lieux saints, là pour repousser Vaudois et Brabançons. Il n'était pas de pays qui, ne s'enfermant dans ses murailles, ne s'organisât en milice. La guerre était sur mer et sur terre. Les papes recommandaient aux consuls et au peuple de Grasse de venir en aide aux moines de Lérins contre les Sarrazins et contre tout autre agresseur. — Les abbés de ce monastère qui apparaissent dans cette période se nomment Raimond I (1146), Raimond II (1150). Boson de Grimaldi (1151), dont le pape Adrien recommande la défense aux consuls de Grasse. Le pape accorde à l'abbaye, entre autres priviléges, celui de sépulture. Toute famille avait droit de se faire ensevelir à Lérins.

Raimond III (1162) reçoit du roi Alphonse une charte confirmative de ses priviléges. Geoffroy I (1170) lui succède. Augier (1182) limite le territoire de Ste-Marie de Vallauris. Raimond IV de Moustiers (1182) et Audibert (1183) précèdent Rostang I (1188-1201), contemporain de Raimond II, évêque d'Antibes. L'un et l'autre obtiennent de Clément III des brefs confirmatifs de leurs priviléges. Les consuls de Grasse sont invités de nouveau à protéger l'abbaye, et en 1189 le prieuré de St-Honorat de Grasse est encore assuré aux moines de Lérins.

La célèbre croisade de Richard-Cœur-de-Lion, de Frédéric Bar-

(1) Ouvrage de M. Sardou de Marseille, sur les pénitents.

Digitized by Google

berousse et de Philippe Auguste se mettait en marche sous le glorieux pontificat de Clément III. L'empereur d'Allemagne, moins heureux qu'Alexandre, ayant trouvé la mort dans le Cidnus (1190), laissait le trône à son fils Henry VI le Cruel. Les factions se réveillèrent plus terribles en Italie et dans tout le midi. Les Grimaldi, alors tout puissants, suivirent l'impulsion du Souverain-Pontife, et se tournèrent du côté du nouvel empereur.

Grimaldi de Grimaldi, amiral de Gênes, venait de mourir. Son fils aîné, Obert, lui succéda. Remarquez qu'en ce temps Humbert, frère de Grimaldi, occupait le siége de Fréjus; Pierre celui de Vence; Raimond de Grimaldi était évêque d'Antibes; Isnard de Grimaldi, évêque de Glandèves, et Frédéric, généralissime des troupes pontificales.

Le comte de Provence, et avec lui le clergé, voyant avec peine cette alliance de l'aristocratie génoise avec Henri VI, se détacha des Grimaldi.

L'agitation devint générale: horrible hérésie des Vaudois et des Albigeois, troubles de l'Italie, Guelfes et Gibelins, rivalité de Pise et de Gênes, factions des évêques et de l'aristocratie; opposition du parti avancé contre Alphonse-le-Jeune, alors que ce prince faisait partout reconnaître son autorité, et qu'il inscrivait (1191) dans le dénombrement de ses états: « la *cité de Nice* posée à la tête de la Provence, sur un rocher au-dessus de la mer, appelée autrefois Bellanda, avec tout son évêché, Mont-Olive, Èse, la Turbie, Monaco, Peille, Lucéram, Thoët, etc... — la *cité d'Antibes* et tout son évêché, avec la Garde, Biot, Roquefort, Rouret, Albarne ou le Bar, la ville de Grasse, St-Pancrace, etc...—La *cité de Glandèves* avec tous ses pays... — La *cité de Vence*, dont il venait d'acquérir tous les droits sur Béatrix de Vence, femme du seigneur d'Esparron; » les empiétements de Gênes sur le littoral, où Obert de Grimaldi construisait à Monaco une forteresse imposante, sous le protectorat de l'empereur d'Allemagne, Henri VI (1190); la lutte introduite jusque dans l'abbaye de Lérins, puisque le Souverain-Pontife, en 1191, chargeait l'archevêque d'Arles d'informer sur toutes les divisions et de travailler à une réforme: « Chassez, dit-il, les moines récalcitrants et appelez des moines de Citeaux,

Digitized by Google

si ceux qui s'y trouvent ne suffisent pas. » Tel est le tableau de la fin du XII^e^ siècle.

Génois et Pisans se disputaient la suprématie dans nos pays. Cependant le parti Gibelin, profitant du moment où les principaux de la république de Gênes se trouvaient à la croisade, ameuta le peuple contre les Grimaldi et les Fieschi, et se donna un juge ou podestat, espèce de tribun chargé de défendre ses droits. Le premier fut Obert Olivari (1191), étranger à la ville de Gênes ; peut-être était-il de notre bassin du Var. C'en est fait des Grimaldi.

Le comte de Provence qui venait, comme nous l'avons vu, de faire reconnaître partout son autorité, et qui voyait sans doute avec peine qu'Obert Grimaldi eût fait ses soumissions à l'empereur, se détacha aussi de cette famille. Il y a chez nous une véritable révolution contre les Grimaldi. C'est à la sollicitation d'Alphonse que le chapitre et le clergé de Vence obligèrent Pierre de Grimaldi, leur évêque, à se démettre de tous les biens de leur église, et à les confier au prévôt, pour ne plus vivre en communauté avec lui (1192). Cette affaire de Vence coïncide avec celle de Grasse. L'évêque d'Antibes, Raimond Grimaldi, était lui-même aux prises avec l'abbaye de Lérins au sujet du prieuré St-Honoré de Grasse. Le Saint-Siége, malgré les réclamations de Raimond, en avait confirmé la possession à l'abbaye de Lérins et autorisé la consécration de l'église (1192). Or, une nuit de 1194, pendant que les religieux chantaient matines, une bande d'hommes masqués envahit tout-à-coup la chapelle et se précipita en armes sur les moines qui fuirent en toute hâte. Le sanctuaire fut profané, la pierre d'autel brisée en morceaux, l'église saccagée. Après ce sacrilége attentat, les furibonds prirent la fuite sans qu'on pût savoir qui ils étaient, ni d'où ils venaient. Le pape Célestin III ordonna aux évêques de Fréjus et de Vence de dresser une enquête, de réconcilier l'église et de déposer l'évêque d'Antibes soupçonné, s'il était reconnu coupable. On ne put rien prouver. Ce fait nous explique une fois de plus quelle était l'humeur farouche de cet âge de fer, où un mot des grands pris à la lettre faisait tomber S. Thomas Becket au pied des autels. — Les querelles entre l'église de Nice et le monastère de St-Pons n'occupaient pas moins la cour de Rome. Pierre II,

Digitized by Google

évêque de Nice, successeur de Raimond Laugier, trouva l'abbaye de St-Pons et les églises dans un tel état de décadence, que le pape Lucius III, par une lettre datée de Vellétry, 4 des calendes de février 1184, lui recommanda d'en relever les ruines. « A peine, dit-il, reste-t-il quelque vestige de l'ancienne discipline, et les quelques moines qui s'y rencontrent encore ont-ils de quoi subsister? » L'évêque de Nice intimement lié avec celui de Vence, mit en mouvement les Grimaldi tout puissants à Rome, et il se plaignit à son tour de ce que les moines de St-Pons lui refusaient l'entrée du monastère et qu'ils usurpaient son autorité spirituelle. Le pape chargea l'évêque de Vence de s'occuper de cette affaire, et comme il fut prouvé que les moines de St-Pons étaient en faute, ordre leur fut intimé de renoncer à leurs mauvaises coutumes et de se soumettre (1). « Notre vénérable frère, l'évêque de Vence, est chargé, dit-il, de juger cette affaire, et vous vous soumettrez à la sentence qu'il portera contre vous. » Les religieux, en présence des consuls de Nice: Pierre Ricard, Guido Ricard, Fulco Bernard et de beaucoup d'autres notables, acceptèrent l'acte par lequel l'évêque de Nice était reconnu, comme par le passé, chef spirituel dudit monastère de St-Pons. A lui le droit de bénir, de corriger (*tam in capite quam in membris*), de prononcer les sentences ecclésiastiques dans le monastère et dans ses églises, d'établir des prêtres et de les surveiller, d'interdire et d'excommunier l'abbé et même les moines, que l'abbé le veuille ou ne le veuille pas. Les religieux promirent enfin de remettre les clefs du monastère à l'évêque en réparation des injures qu'ils lui avaient faites. Sont témoins: Falcosius, Boniface, Rostang, G. Raimbaud, Bertrand de Conca, G. Bompar, Bertrand Badat, Milon et Fouques frères, R., prévôt, de Marseille. — Fait au chapitre de St-Pons. — Les moines remboursèrent à l'évêque les frais pour le voyage de Rome.

Le clergé chez nous, comme le pape en Italie, contenait l'aristocratie remuante et Gibeline, et défendait les comtes de Provence constamment fidèles à la papauté. Alphonse et les Génois avaient intérêt à se soutenir mutuellement. Olivari s'empressa de l'avoir

(1) Joffredy.

Digitized by Google

pour allié. — Raimond de Grimaldi étant venu à mourir, Olivari trouva Antibes et Grasse si bien disposées, qu'il fit nommer à ce siége Guillaume Olivari, peut-être son fils, et fit avec Grasse la convention suivante:

« 15 juin 1198, au nom du Seigneur, amen. Pour vingt-neuf ans, nous Génois, nous protégerons et guiderons les hommes de Grasse et leurs biens selon tout notre pouvoir, sauf nos droits, et nous ne leur imposerons aucun nouvel usage; nous abolirons ce qui pourrait être nouveau. Nous abandonnons entièrement les *lods* que les Génois ont sur les hommes de Grasse, et si quelque autorité ou personne qui ne soit pas de Grasse ou de sa campagne offense les Génois sans que quelque Grassois y prenne part, nous ne ferons aux Grassois aucun tort ni aucune injustice. Quand des hommes de Grasse viendront à nous se plaindre de bonne foi, nous leur ferons justice dans l'espace de quarante jours. Albert de Médalle, podestat de Gênes, a fait la présente convention avec le consentement et la volonté du sénat, et l'a jurée. — Juin 1198. »

La convention de Grasse avec Gênes offre les mêmes termes, il y a de plus cette clause: « Nous ne donnerons ni notre amitié, ni notre secours aux Pisans; bien plus, nous les attaquerons comme nos propres ennemis; nous n'irons plus négocier à Pise ni dans son district tant que durera la guerre entre eux et les Génois. — Fait en assemblée générale (*in publico parlamento*). »

Le comte de Provence adhéra à ce traité où nous remarquons la grande considération dont jouissait déjà cette commune commerçante de Grasse. Le nom de l'évêque Olivari se retrouve dans un acte de 1199, par lequel il accorde à Guillaume, abbé de Ste-Marie-des-Prats (Valbonne), la permission de construire une église à Sartoux.

Dans ce même temps Vintimille était aux prises avec Gênes (1196). Assaillie par mer et par terre, cette place importante alors, et richement habitée, avait fini par capituler. Les Génois exigèrent qu'ils abattissent leurs forteresses et qu'ils donnassent quatre cents livres. L'évêque Guido était présent à cet acte (8 décembre 1198). Il fallait que les villes voisines fussent bien acharnées contre la malheureuse cité, puisque nous lisons: « *guerram contra Vinti-*

Digitized by Google

milienses faciemus nec mercatus eis dabimus, nec dari faciemus aut consentiemus. » Les Vintimiliens repoussant ce traité avaient repris les hostilités. En 1200, le podestat de Gênes, Robaudino de Malinprese, marche contre eux ; Vintimille fait appel au comte de Provence. En effet, en novembre, le comte Alphonse se trouvait dans nos pays. Il confirmait dans la ville de Grasse, à Olivari, en présence de Giraud de Villeneuve, bailli d'Antibes, tous les droits que cet évêque avait sur cette ville.

Il semble que l'on voit poindre sous l'administration d'Alphonse l'aurore de ce beau règne de Raimond Bérenger le Grand (1208).

La politique du pape Innocent III (1199-1215) triomphe dans toute l'Europe chrétienne, et ceux qui ont travaillé pour l'indépendance de l'église et des peuples reçoivent le prix de leurs sacrifices. Les comtes Aragonais de Provence sont de ce nombre.

Digitized by Google

CHAPITRE SEPTIÈME.

(1208 - 1343).

Depuis Raimond le Grand jusqu'à la reine Jeanne.

Sommaire: — Raimond Bérenger le Grand; — ses ministres, Guillaume de Cotignac et Romée de Villeneuve; — Vaudois; — Dominicains et Franciscains; — soumission de Grasse; — siége et soumission de Nice; — statuts de Fréjus; — translation du siége épiscopal d'Antibes à Grasse; — testament et mort de Romée de Villeneuve, premier seigneur de Vence; — famille d'Anjou, Charles I; — Comtes de Vintimille; — Lascaris de Tende; — Vicedominis de Châteauneuf-d'Opio; — attaque de la Commanderie de Biot; — gloire de Nice; — Grimaldi de Monaco; — Communes; — Grimaldi de Beuil; — abolition des Templiers; — Robert d'Anjou; — St-Laurent-du-Var; — Barcillon et de Cormis.

La mort d'Alphonse-le-Jeune laissait la Provence avec un jeune enfant de dix ans sous la tutelle de Garsende de Forcalquier, sa mère, et de Pierre, roi d'Aragon, frère du comte défunt (1208). Celui-ci fit élever son neveu à Barcelone et parcourut la Provence pour le faire reconnaître. En 1210 il arriva à Nice, et en présence de l'évêque Henri, de Gilbert, abbé de St-Pons, des consuls et des notables, il renouvela le traité de 1176. Mais à peine fut-il parti que de Brignolles à Draguignan, de Marseille à Arles la révolte éclata. Nice et Grasse s'y jetèrent tête baissée, et les Gibelins eurent le dessous.

Les incursions des Génois se mêlaient aux troubles des Albigeois dans le midi. Guelfes et Gibelins déchiraient l'Italie sous Innocent III, tuteur de Frédéric II, et défenseur de ce prince contre Otton de Brunswick. Les Albigeois, qu'on peut appeler les pères du protestantisme, avaient leur principal foyer à Alby. En vain le pape employa les prédications de St-Dominique pour les ramener; en vain il les menaça des foudres de l'excommunication, ces terribles sectaires assassinèrent le légat du Saint-Siége, Pierre de Castelnau, et couvrirent le midi de sang et de ruines. Simon de Montfort, qui s'était illustré dans la dernière croisade, fut chargé

Digitized by Google

de les combattre (1208). Il en fit un massacre à Béziers (1209), s'empara de Carcassone et battit leur chef, Raimond VI, comte de Toulouse, à Muret (1213). Pierre d'Aragon, allié de Raimond, y périt. Le concile de Montpellier adjugea au vainqueur les états du comte de Toulouse et de son fils, excommuniés (1215). Le Saint-Siége sortait encore triomphant de la lutte. L'empereur Otton, vaincu à Bouvines par Philippe Auguste (1214), laissait Frédéric II, fils d'Henri VI et roi des Deux-Siciles, jouir en paix de son titre d'empereur.

Nice, dominée par le parti Pisan, faisait avec Arles et Marseille une guerre acharnée aux Génois. Elle avait battu, en 1212, une de leurs flotilles. Pierre Lambert, capitaine des galères de Nice, leur captura, en 1213, un bâtiment à la pointe de St-Hospice, et l'amena dans le port aux acclamations du peuple. Le doge réclama par l'intermédiaire de Bertrand, évêque d'Antibes, successeur d'Olivari. Ce fut inutile. Les Génois essayèrent d'aborder de nuit sur la plage de Nice, mais un bateau-pêcheur qui était au large signala à temps le danger. Ils intriguèrent de nouveau de concert avec l'évêque d'Antibes. Sans doute, l'évêque de Nice l'avait chargé de son diocèse pendant qu'il était au concile de Latran, où l'on anathématisait Manichéens, Vaudois et Albigeois (1215). Il fut donc convenu avec le premier consul, Miro Badat, que l'on ouvrirait les portes aux Génois. Obert Spinola et Jérôme Marchesi, députés de la république, négocièrent cette convention secrète. Le jour fut fixé au 1er juillet. Mais soit remords, soit ambition, Miro Badat, au moment convenu, dévoila le complot, comme s'il y eût été étranger, se fit proclamer le libérateur de la patrie, et organisa le gouvernement consulaire, rejetant même les comtes de Provence (*rejectis etiam comitibus Provinciæ*). Il contracta aussitôt une nouvelle alliance défensive et offensive avec Pise.

Frédéric II se montrait alors tout dévoué à l'église et prenait la croix pour la sixième croisade (1216). Honorius III venait de le couronner empereur. Vintimille, Grasse et Antibes suivirent le mouvement de Nice. Las d'une si longue tutelle et impatient de rendre la paix à ses états, le jeune comte de Provence s'échappa de Barcelone et accourut à Aix (1216), où la plupart des seigneurs

Digitized by Google

le fêtèrent et lui prêtèrent le serment de fidélité. Pourtant Grasse et Nice n'envoyèrent pas leurs députés. Raimond Bérenger faisant apprécier, dès son début, les rares qualités dont le ciel l'avait doué, trouva bientôt des hommes dignes de lui. Les bons princes font les bons ministres. A leur tête brille Guillaume de Cotignac, surnommé le Grand, fils de Marc Rhéza, qu'il nomma son lieutenant-général ; il apparaît déjà en 1217, dans un acte de concession que fait le comte à la ville de Forcalquier.

Les finances de Provence étaient dans le plus déplorable état ; il n'y avait plus ni ordre, ni justice ; les officiers du fisc, ou ne pouvaient plus obtenir les redevances, ou dilapidaient les deniers publics. Les troubles des Albigeois jetaient tous les pays en de continuelles alarmes, suspendaient les travaux et occasionnaient la misère et la disette.

Or, dit la légende, il arriva qu'en ce temps-là un pauvre pélerin ou Romieu passant par Aix pour s'en aller visiter l'église de St-Jacques de Gallice s'arresta en la *court* de Raimond Bérenger, lequel trouva dans Romieu beaucoup de dextérité, d'esprit et de rare prudence, et lui donna le gouvernement de sa maison et l'intendance de ses finances. En quoi ledit Romieu s'employa si vertueusement qu'en peu de temps il fit son maître hors de dettes et usures dont il estait auparavant rongé, et iceluy fust si bien advancé en finances qu'il y eut moyen de colloquer en mariage ses quatre filles avec les plus grands monarques de l'Europe. Est vray que ledit Romieu estant ennuyé par les plus grands de la court dudit comte fust contraint à rendre compte de son administration, fust trouvé innocent, et quoique pressé par son maître, quitta son service et dit en s'en allant : « Pauvre je suis venu, pauvre je m'en retourne » et oncque ne sut jamais ni quel il estait, ni où il s'en alla.

On s'est toujours plu à entourer les grands hommes de merveilleux.

Romée de Villeneuve, du nom de Raimond, était fils du bailli d'Antibes, Giraud I, seigneur des Arcs et de Trans, et de dame Astruge de Balb-Rostagni, sœur de Guillaume-Rostang, dernier seigneur du Beuil.

Certains auteurs font venir d'Espagne les Villeneuve avec les

Digitized by Google

premiers comtes Catalans; d'autres leur donnent une origine toute provençale et leur assignent pour fief Villeneuve-Loubet, sur le Loup. Ce dernier sentiment est d'autant plus probable que les Villeneuve d'Espagne se disaient issus de Giraud de Villeneuve.

Au XIIe siècle, après l'extinction d'une première famille de Villeneuve qui se signala dans la première croisade et qui eut pour armoiries une villa d'azur entourée d'un fleuve d'argent, apparaît *Renaud de Villeneuve*; puis *Raimond*, appelé Dapifer, maître-d'hôtel du comte, qui pour avoir suivi le parti d'Étiennette des Baux eut ses fiefs confisqués (1144); son fils *Giraud I* (1174) fut bailly d'Antibes (1200), et en 1204, seigneur des Arcs, Trans, La Motte, Esclans, etc. C'est de lui que sont sortis les trois branches de Villeneuve: *Villeneuve des Arcs* ou *Trans, Villeneuve-Esclapon de Tourrettes-Fayence* et *Villeneuve-Vence*. — *Giraud II*, fils aîné de Giraud I et d'Astruge, fut confirmé dans ses fiefs par Raimond Bérenger le Grand; le cadet forma la branche d'Espagne; Romée, sans apanage, s'éleva par son mérite à la charge de bailli du comte de Provence et mérita le titre de Grand.

Le comte de Provence, aidé de ces deux ministres, Guillaume de Cotignac et de Romée, à la fois guerriers, politiques, administrateurs et fidèles catholiques, commença par délivrer le pays des Vaudois. Le concile de Latran avait enjoint aux seigneurs, sous peine d'excommunication, de s'engager par serment à expulser ces sacriléges dévastateurs de leurs domaines. Comme l'ignorance est la source de toutes les erreurs, ordre avait été donné en même temps aux métropolitains de tenir leurs synodes, et aux évêques de prêcher en personne, et d'établir dans leurs diocèses des maîtres capables pour l'instruction des clercs et du peuple. Raimond Bérenger, soumis au Saint-Siége, aida les évêques contre les Albigeois et établit partout des Dominicains et des Franciscains; le clergé, en retour, travailla de tous ses efforts à lui concilier ses sujets.

Depuis la défaite de Muret, les bandes errantes des Albigeois couraient le pays. Le comte leur donna vingt-quatre heures pour quitter la Provence; puis il les traqua partout. La Gaude, l'un de leurs repaires, fut incendiée. Ils se réfugièrent du côté de Sospel.

Digitized by Google

Les lieux les plus escarpés, les vallées du Dauphiné, des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes, les montagnes du Piémont leur servirent de refuge impénétrable; c'est là qu'ils se perpétuèrent jusqu'à la réforme, sourds aux prédications des saints missionnaires, comme aux menaces des souverains. Peut-être en ce temps-là, l'assassin de l'évêque de Glandèves était-il Vaudois. Un nommé Salvagni, au mépris de l'hospitalité, osa, pendant qu'il prenait son repas avec l'évêque Pierre de Glandèves, lui plonger son épée dans le cœur. Honorius excommunia l'assassin, confisqua ses biens et déclara interdits tous les pays qui lui donneraient asile.

L'hérésie des Vaudois avait causé un mal incalculable à la religion; mais la Providence, comme nous l'avons vu, suscita dans les siècles les plus calamiteux des secours puissants à son église. Pendant que l'œuvre de S. Jean de Matha produisait les fruits de sa charité, les Dominicains et les Franciscains ranimaient la foi dans les cœurs par leurs ardentes prédications. Raimond Bérengér puisa tout de suite à ces sources sacrées. Il fit donner les évêchés d'Antibes et de Vence à des Dominicains d'Aix. Bertrand d'Aix dirigea son diocèse d'une main ferme, et amena les seigneurs de Grasse à lui céder tous leurs droits sur Antibes (1216). Raimond de Vence (1217) régla un différend entre les Hospitaliers-Augustins de St-Laurent-du-Var et les habitants de Cagnes.

Le comte de Provence était heureux du dévouement que lui manifestaient les évêques. Il se fit un nouvel allié du côté des Alpes en épousant Béatrix de Savoie, fille du comte Thomas.

Sur ces entrefaites, les habitants du bas-comté de Vintimille implorèrent son secours contre les Génois.

Depuis 1191 le parti gibelin dominait dans Gênes. Le doge avait envoyé à Monaco Guillaume Zerbino et Otto Guaracio, consuls; Navelone d'Albérico, Trinquier et Alda, notables, avec Arnaud de Plaisance et Albert de Crémone, chargés, au nom de l'empereur, de donner aux premiers l'investiture de cette place. — Le 6 juin 1215, Oggier Pains, Fulco de Castillon et autres abordèrent de Gênes sur deux galères et jetèrent, le 10 du même mois, les fondements du château. Ils ne quittèrent le pays qu'après avoir terminé quatre tours et le mur d'enceinte. Frédéric II confirma la

Digitized by Google

donation de Monaco aux Génois, à condition que cette forteresse serait du parti gibelin, ainsi que Gênes.

Les pays voisins, comme Sospel et Vintimille, tenaient pour les Guelfes et pour Raimond Bérenger, tandis que le haut-comté de Vintimille, Tende, Briga, acceptaient le joug des empereurs. Les habitants de St-Rémo, irrités contre les Vintimiliens, saccagèrent tout le bas-comté et le pays de Sospel. Ces malheureux, placés entre deux feux, implorèrent d'abord les armes du comte de Provence, puis des Pisans.

Nice, en présence de l'armée de Raimond Bérenger, déposa un instant ses idées d'indépendance. Grasse donna des subsides. Chaque commune protesta de sa fidélité. Guillaume et Pierre Balb de Vintimille abandonnant tous leurs droits sur le bas-comté de Vintimille, ne gardèrent plus que Tende, Briga, Limon, Saorge, Breil, Pigna, Castellar, Rochette et Bugnaco. Raimond Bérenger forma une viguerie de Vintimille et mit un baillage à Sospel. — D'après les conseils de ses sages ministres, il plaça partout des hommes intègres et fidèles. Chaque chef-lieu de comté ou vicomté eut un viguier, à la fois chef civil et militaire. Comme aux anciens décurions romains, on lui donna pour signe attributif le petit bâton d'ivoire. Nice et Grasse formèrent deux vigueries; le viguier résidant à Nice avait sous sa juridiction les baillages de Villeneuve-Loubet, de Vence et du Puget. Celui de Grasse, commandait aux baillages d'Antibes, de Roquesteron et de Mougins. Romée, avec le titre de sénéchal ou de grand bailly, présidait à toute la justice, et jugeait en dernier ressort: cette division plaçait au baillage les tribunaux de première instance ou en premier ressort, de deuxième instance au chef-lieu de viguerie, et enfin de cassation à Aix, chef-lieu de la Provence.

Les communes de Grasse et de Nice, à l'exemple d'Arles et de Marseille, n'acceptèrent pas ce nouvel ordre de choses. Elles ne savaient plus vers qui tendre les bras. Une bulle que l'empereur Frédéric II avait fait publier jusqu'en Provence, abolissait en même temps les communes et le consulat électif. — « Il est arrivé à notre connaissance, dit-il, que les universités de certaines villes ou cités se constituant elles-mêmes en comices, s'arrogent le

Digitized by Google

droit d'avoir des constitutions, des juges ou podestats, des consuls et autres magistrats particuliers à leur volonté, ce qui est une détestable coutume. Comme plusieurs de ces pays s'appuient sur le consentement qu'ils ont reçu des comtes de Provence et de Forcalquier, et qu'il est contre toute justice que lesdits pays se soustraient au serment de fidélité qu'ils nous doivent, nous révoquons tous ces consulats et priviléges octroyés par les comtes de Provence. »

Cet édit rallumait jusque dans nos contrées les factions des Guelfes et des Gibelins. Les uns tenaient pour l'empereur, les autres pour Raimond Bérenger. Le comte de Provence, après avoir repris Vintimille aux Génois en 1220, y nomma Guillaume de Vintimille comme podestat. Les Génois accoururent, et livrèrent une bataille sanglante sur mer. La place aux abois envoya des suppliants. C'étaient Raimond Giudici ou Juge, Raimond Priore, Ottobon Maroso, Guillaume Soanèse, G. Intraversato et Pierre Carlo. Les Génois accordèrent la vie sauve à tous les habitants, ainsi qu'au comte de Vintimille et à ses fils, en se réservant le droit de construire les forts d'Appi et de St-Paul ; ils donnèrent la place au capitaine Sorleo Pipe avec deux cents hommes de troupes. En 1226 les Vintimiliens se plaignirent de la tyrannie de Gênes auprès de l'empereur. Les hostilités durèrent jusqu'en 1250, époque à laquelle ils obtinrent de Gênes la charte de liberté par laquelle cette ville s'est régie depuis. —A Grasse, les Sicardi et les Esclapons se battirent dans les rues et les élections de la St-André furent des plus orageuses, si bien que l'évêque lança l'excommunication contre les séditieux.

Terrible année que celle de 1226 !

Le comte de Provence, avec son fidèle Romée, aidait les troupes du roi de France à prendre Avignon, ce repaire des Albigeois. En Italie, la seconde ligue lombarde se formait contre l'empereur Frédéric II, qui trois fois excommunié par Grégoire IX, finit par aller à la cinquième croisade; Nice ne voulait reconnaître aucun maître. Les Sicardi, gibelins de Grasse, avaient été vaincus, les biens d'Hugues Sicardi pillés, et lui-même forcé de fuir. Raimond Bérenger arriva dans cette ville au milieu des cris d'allégresse du parti guelfe.

Digitized by Google

Le conseil général se réunit sur la place du *Podium*, devant l'église Ste-Marie, déjà canoniale. Là se montrent le sieur Blacas (Blacassi), Boniface de Castellane, Guillaume de Signe, le seigneur d'Evena, Fouques de Pontevés, Féraud de Thoramène, Anselme, Bertrand Mison, Audibert d'Esclapons, Bertrand du Puget-Théniers, Guillaume de Gardane, Raynier, Ricard de Signe, Bertrand de Grasse, Guillaume d'Entrevènes, Guillaume Raimond de Malignan (Marignan), Mathieu d'Espérel, Bertrand de Taradeau, Aicard de Caillan, Guillaume de Soliès, Bertrand de Moustiers, Joffred de Briançon, Hugues des Prats, Pierre de Lantosque, Audibert de Clans, Guillaume, Pierre et Mathieu de Caillans, Dodo de Ramatuelle, Baptistin d'Esparron, Audibert de Fos, Guillaume de Châteauneuf, Raimond de Nans, Raimond et Bertrand de Soliès, Guillaume de la Condamine, Charles du Broc, Anfossi de Roubion, Grallon, Gaufred de Briançon, Pierre de la Coste, Philippe de St-Benoît, Hugues de Precados, Guillaume Rostang d'Anot, Laugier d'Ilonse, le sieur de Malvans, Aicard de Vidauban, Raimond, prévôt de Fréjus; Romée de Villeneuve, Hugues, Guillaume, Bertrand, notaire du comte de Provence.

Il s'agit ici d'un acte bien solennel! Quelle imposante réunion! Les consuls de Grasse, anciens et modernes, se nomment Malvicinus, Guillaume Squirpa, Raimond André, Pierre Converti, Raimond de la Roque et Gayols.

« Les consuls de Grasse, est-il dit, d'après le consentement de l'université de la ville de Grasse (villæ Grassæ), ayant reçu l'absolution de l'excommunication dont ils avaient été frappés, résignent, cèdent et abandonnent, en présence de Raimond Bérenger, en parlement public, toutes les juridictions, consulat, immunités, libertés, donations, concessions, priviléges, confirmations des dites juridictions..., lui remettant en même temps les instruments ou pièces mêmes, pour qu'ils soient anéantis, voulant et entendant qu'ils soient de nulle valeur, lesdits consuls renonçant à toute juridiction civile et ecclésiastique. Ils ont accordé au seigneur-comte que les droits de justice, droits bannaux seront perçus selon l'ancienne coutume, sauf le droit des hommes de Grasse, lesquels droits bannaux sont de douze deniers pour le jour et de cinq

Digitized by Google

pour la nuit ; les droits de justice, trois sous par livre, savoir : six deniers pour la partie gagnante et deux sous et demi pour la partie perdante. Les bans pour le gros bétail sont de quatre deniers par tête et de deux pour le menu bétail. Lesdits consuls accordent au seigneur-comte la seigneurie du Podium avec ses dépendances et la tour de la fontaine, de telle sorte qu'elles ne puissent être données à Hugues Sicard et aux siens dans aucun temps. Ils ont accordé que les statuts, conventions contre les comtes de Provence soient cassés, et que les autres qui ne sont en opposition ni au comte, ni à la cour, soient confirmés par le conseil des *hommes probes* de Grasse. La communauté de Grasse s'engage à payer au seigneur-comte les cavalcades à huit lieues à la ronde, de plus cent hommes de pied ou dix gens d'armes avec chevaux armés, selon son bon plaisir, jusqu'au Rhône. Elle accorde audit comte le pouvoir de bâtir, à ses dépens, dans la ville de Grasse où il voudra ; et quand il construira des aires ou des maisons, il choisira pour l'acquisition deux ou trois hommes probes de Grasse, ne pouvant bâtir avant d'avoir satisfait celui de qui il achètera ; de même, ils ont convenu avec ledit seigneur-comte que Hugues Sicardi, Guillaume Constantin et Bertrand Martin seront rétablis dans leurs biens, et y vivront en sécurité, ledit comte s'engageant à réparer le dommage que leur a causé le peuple de Grasse.

En reconnaissance de quoi, ledit comte de Grasse donne, accorde, cède, à titre perpétuel, aux consuls et à la cité de Grasse leurs immunités et libertés ; il rétablit la paix entre Grasse et l'évêque d'Antibes, entre le prieur et l'évêque, entre les gens d'Antibes et le bailly Jean de Laude. De même il accorde aux consuls que les hommes de Grasse, Hugues d'Esclapons, ses gens, le coadjuteur de Grasse et les siens aient paix perpétuelle au sujet de tous les méfaits, rancunes, injustices faites ou commises pour le fait de Grasse jusqu'à ce jour ; que les gens de Hugues d'Esclapons pourront habiter leurs maisons. De même ledit comte accorde à la ville de Grasse l'immunité pure et la liberté, excepté les cavalcades susdites et les douze deniers de droits régaliens pour chaque feu de Grasse, à titre d'albergue ; que ledit seigneur comte ne pourra prélever ou laisser prélever nulles tailles, exactions,

Digitized by Google

impôts, excepté les *quatre cas féodaux;* le voyage du comte chez l'empereur ou bien le mariage de sa fille, de sa sœur, de lui-même; la réception d'un de ses fils parmi les chevaliers; l'achat d'une terre qui vaille plus de soixante-dix sous raimondis; dans ces trois cas il ne pourra exiger plus de quarante marcs d'argent; — que toutes ces clauses s'étendent à ses héritiers et à leurs successeurs.—Fait à Grasse, sur le perron, devant l'église Ste-Marie.

Raimond Bérenger laissa les Grassois, l'année suivante 1227, renouveler leur traité de commerce avec Gênes, mais sous la clause spéciale qu'il n'y eût rien contre son gouvernement et contre lui. Restait la ville de Nice qui bravait, sur son rocher, toutes les remontrances de Raimond Bérenger. Le parti indépendant ne voulait ni bailli, ni cour royale, et prétendait ne relever exclusivement que des empereurs. Les Badat, les Barralis et les Richier en étaient les plus intrépides champions; et malgré les amis puissants que Romée de Villeneuve et les Génois possédaient dans cette cité, les Gibelins y étaient les plus puissants. Il fallait se décider à employer la force. C'était l'année même qui terminait la guerre des Albigeois dans le midi (1229) par le traité de Meaux.

Nice s'étendait en amphithéâtre le long du Paillon, et couvrait le rocher jusqu'à la place St-Dominique. Ce rocher lui servait de rempart depuis la porte Limpia jusqu'à la porte Païrolière. Ses hautes murailles, comme toutes nos villes du midi, l'enfermaient du côté du Paillon jusqu'à la place des Phocéens. La cour royale, la chapelle St-Lambert et la Léproserie longeaient le Port qui s'étendait de la pointe du Paillon au rocher du Château. Le Limpia formait une autre petite rade déjà fréquentée. Dix à douze mille habitants vivaient dans cette enceinte. Miron Badat, chef de la ligue, se croyait capable de résister avec le secours des galères de Pise, dont les poupes dorées bordaient la mer. — Pierre Caïs, Bertrand Sardina, avec l'évêque, essayèrent de faire entendre aux Badat que toute résistance était inutile; qu'on s'exposait aux plus grands malheurs; qu'on devait plutôt imiter l'exemple des Grassois; que le comte avait fait ses preuves en générosité et en clémence.

Ces sages raisons prévalurent tellement dans le conseil, que Miron

Digitized by Google

Badat se jeta dans une galère de Pise et s'enfuit. La ville ouvrit ses portes au vainqueur, et maître d'imposer la loi, celui-ci la fit la plus douce possible. C'était tout simplement le traité de 1176 remis en vigueur. La seule clause fut que les consuls se soumettraient à l'hommage et qu'ils poursuivraient les chefs de la révolte. Nice eut désormais un gouverneur, 9 novembre 1229.

Raimond Bérenger pendant quelques temps continua de résider tantôt à Nice, tantôt à Villeneuve ou à Grasse, tandis que Romée faisait construire sous ses yeux le Château ou Donjon. Le comte ne savait comment témoigner sa reconnaissance envers son cher sénéchal, à qui il devait ces glorieux résultats de la soûmission de Brignolles, de Draguignan, de Grasse et de Nice. Il lui donna le fief de Villeneuve ; le nomma gouverneur du comté et du château de Nice, comte de Vence, seigneur de Villeneuve (berceau de ses ancêtres) de la Garde, Loubet, etc.

« Voulant, dit l'acte de donation, nous montrer reconnaissant, nous donnons à notre cher Romée tout ce que Jean Richard possède dans la ville de Nice et sur son territoire ; tout ce que Raimond de Flotte avait à Andon ; tout ce que Guillaume d'Esparron possède dans la ville de Vence au nom de Béatrix de Vence, son épouse, et ce que le seigneur Monet de Malvans y possède, lui promettant d'en faire nous-mêmes l'achat et le paiement à la St-Jean-Baptiste prochaine. Nous lui donnons tout ce que l'abbaye de St-Victor possède à Seillans ; de plus la tour et la maison de la porte d'Aix à Grasse, avec ce qui appartient au seigneur de Grasse. » — Romée prêta foi et hommage au comte pour ces fiefs (7 février 1230) en présence de Robert Icard de Berre, de Pierre Gaufrédi, d'Isnard Mars et de Bertrand de Comps.

L'évêque de Vence, Guillaume Ribotti, eut une large part aux libéralités du comte et fut confirmé dans tous les priviléges de son église. Raimond Bérenger créa une fondation pour tout prêtre qui venant au saint synode y prierait pour lui. Il n'est pas une commune qui ne se ressentît de sa munificence. — Guillaumes, Utelle, Breil, Sigalle, Séranon, le Broc, St-Paul, Tourrettes, St-Vallier, etc...., et tous les pays soumis à sa juridiction obtinrent de lui nombre de priviléges. Les ordres religieux ne furent pas non plus

Digitized by Google

oubliés. Il institua, aidé de Romée de Villeneuve, des couvents de St-Dominique et de St-François à Nice et à Grasse, comme il l'avait fait à Aix, à Brignolles et à Draguignan.

Il envoya dans le Haut-Var des commissaires pour y chercher l'emplacement d'une ville où s'échangeraient les produits des bergers avec ceux d'Embrun et du marquisat de Salluces. Étienne Grandi de Nice, Guillaume Eleuthère du Puget, Denis Rostang de Faucon firent un rapport favorable à ce sujet, et des colons catalans y bâtirent la ville de Barcelonette, ainsi appelée en mémoire de son origine catalane. Elle fut décorée par Raimond Bérenger du titre de comté, avec de belles franchises et des libertés communales (1231). Il y autorisa conseil communal, foires, marchés, manufactures de drap, etc... Cette ville toute dévouée aux comtes de Provence, garda ce passage des Alpes et tint en respect les peuplades remuantes de St-Étienne, d'Utelle, St-Dalmas et de tous les fiefs des Balb du Puget et des puissants seigneurs de Glandèves.

Raimond-le-Grand avait rogné un peu les ailes à la commune de Nice, et pourtant elle se plut à bénir le nom du comte de Provence et de son grand sénéchal. Sous un bon prince les sujets sont heureux.

En 1232, Raimond Bérenger récompensa à son tour son lieutenant, Guillaume de Cotignac, en lui cédant tous ses droits sur cette seigneurie (3 janvier).

Ce ne fut plus qu'une fête continuelle, au milieu de sa magnifique escorte de seigneurs, et dans sa cour du *gué saber*. Les troubadours y chantèrent librement, lui disant même de châtier l'insolence des Arlésiens, la révolte des Marseillais, l'ambition des Aixois, les abominations des Avignonais hérétiques, les moqueurs de Digne, les barbares de Nice, l'avarice et la mauvaise foi des Gavots, la fainéantise des Martigaux, et tous ces petits seigneurs de Provence, les riches qui mangent les pauvres et les nobles qui vexent les paysans. »

Romée continuait d'une main ferme et habile à augmenter le domaine comtal. Pour recouvrer les Martigues de Raimond Porcelet, il cède en 1232, 22 novembre, à l'évêque d'Antibes, tous ses droits,

Digitized by Google

même de la gabelle, en ne se réservant, comme il l'avait fait à Vence pour Romée, que le haut domaine et les cavalcades, moyennant le prix de trente-cinq mille sous raimondis. — La réputation des comtes de Provence est si brillante, que sa fille Marguerite devient en 1234 l'épouse de S. Louis. Quelques années après, Éléonore sera unie à Henri III d'Angleterre, Sanche au roi de Navarre, en attendant que Béatrix épouse le comte d'Anjou, frère de S. Louis. Pendant que sa fille aînée faisait les délices du nord, Raimond Bérenger, tout à ses états, décorait Sisteron de beaux priviléges, confirmait ceux de St-Victor de Marseille; cédait, en 1235, tout ce qu'il avait dans la ville de Riés à Bertrand d'Esparron, et donnait ses célèbres statuts qui sont comme le droit coutumier du midi au moyen-âge, mélange de celui des Romains et des peuples conquérants. « Le comte a droit contre tout assassin en quelque lieu que le crime ait été commis; il a droit contre tout voleur à main armée dans les villes, contre les voleurs de grand chemin, spoliateurs, violateurs des églises et maisons religieuses, malfaiteurs; droit de juger toutes les causes criminelles provenant de fait et cause des personnes placées sous sa juridiction, qu'elles appartiennent à un même bourg ou à des localités différentes. Barons, chevaliers et leurs hommes sont obligés de fournir au seigneur-comte les cavalcades ou chevauchées à leurs frais, d'accompagner le comte dans le pays qu'il désigne, et de faire la guerre contre ceux qui l'auront offensé. Si le comte marche contre une ville ou château, on lui fournira, en plus des cavalcades, sept fantassins par six feux six lieues à la ronde. La chevauchée durera quarante jours. Le comte une fois soldé de l'albergue ne peut plus rien exiger pour son gîte, à moins que ce ne soit à ses frais. Les quatre cas des questes sont aussi mentionnés. Selon les constitutions impériales, le seigneur-comte, ou baron, ou chevalier, ne peut accorder le consulat aux communes. Aussi le titre de consul est-il changé en celui de syndic, parce que celui-ci administre sous la surveillance du bailli ou viguier. Le seigneur-comte a la moitié des troupeaux qui descendent de la montagne pour paître. Personne ne peut prélever de tribut pour pacages, herbages, pâture de brebis (1).

(1) *Histoire de Cotignac.* — Archives de Nice (commune).

Digitized by Google

Les chevaliers sont libres de tout impôt eux et leurs fils. — Tout adultère étant excommunié paiera l'amende, et s'il ne paye, il sera sous huit jours chassé du pays.

S'il s'élève quelque controverse sur les présents statuts, elle sera vidée par Bertrand, évêque de Fréjus, Romée de Villeneuve, Guillaume de Cotignac et R. Laugier. Les cavalcades de chaque pays étaient réglées dans l'ordre suivant: Antibes, quinze hommes; Puget, trois; Péone, quatre; Beuil, un; Mont-Olive, un; Lucéram, six; Vence, deux soldats et un cavalier; Rouret-Sartoux, un; St-Auban, un soldat avec un cheval d'armes; Andon et Gréolières, id.; Séranon, un soldat et un cheval non armé; Torenc et Gréolières-Hautes, id.; la Gaude, id.; Cipières et Caussols, id; Avignonnet et le Malvans, id.; Cabris et St-Pancrace, id.; Cagnes et Villeneuve, id; Gattières, id.; Châteauneuf-lès-Nice, id.; les Frères et Fleix, id.; la Turbie, id.; Contes, six soldals armés; Tourrettes, Aspremont et St-Blaise, comme St-Auban; Bouyon, id; l'Olive et le Broc, id.; St-Césaire, id.; le Puget-Très-Dames, trois fantassins; Peille, dix soldats armés; Drap, deux soldats; St-Paul, deux cavaliers et quatre fantassins armés; la Baume de St-Jeannet, un fantassin armé et un non armé; le Tignet ou Anténhac, un demi soldat ou dix livres raimondis, etc.

Le quartier de Carras, où se trouve encore l'endroit appelé cavalcades, et le pays de Carros sur le Var, tirent leur dénomination du rendez-vous des anciennes chevauchées. Un char ou *carrocium*, traîné par des bœufs, portait un arbre, au-dessus duquel flottait un voile blanc marqué d'une croix rouge; c'était le *standard* allemand qu'avaient adopté les croisés en 1188. — Huit gens d'armes, huit trompettes et un prêtre escortaient le *carrocium*, et dans la mêlée il servait de point de ralliement. Le rendez-vous des cavalcades du comté de Nice avait donc lieu à Carras, et celles du Haut-Var à Carros. Carras se trouve, en effet, sur l'ancienne route ou voie romaine que l'on suit encore jusqu'au Var (1).

Nice craignant que les statuts de Fréjus ne compromissent ses libertés, obtint de nouvelles lettres confirmatrices de son traité de 1176.

(1) *Revue de Nice* (n° du 15 mars 1862).

Digitized by Google

Tout l'honneur de ces constitutions revient aux quatre personnages qui, non contents de les avoir rédigées, étaient chargés de les expliquer.

La commune avait sa large part de libertés. Les villes comme Nice et Grasse conservaient leurs priviléges, syndics, conseil communal élu par les citoyens; liberté dans leurs délibérations, répartitions des impôts, droit de s'imposer, garde des remparts. Les redevances n'étaient plus arbitraires, mais fixes; le service militaire se trouvait organisé tant pour le nombre d'hommes que pour le nombre de jours; la commune se rangeait en corporation sous la bannière de son patron; elle avait son hôtel-de-ville, son sceau, son beffroi, ses statuts municipaux qu'elle jurait de défendre.

A quelques rares changements près, la Provence vivra sous ce régime, né du municipe romain, jusqu'en 1789.

Ce serait le lieu d'examiner ici et de traduire les constitutions municipales de Nice, si M. Datta n'en avait pas fait un volume spécial qui est entre les mains de tout le monde. Nous y remarquons, entre autres, que l'offensé n'a pas le droit de se venger, même sur l'étranger, mais qu'il doit avoir recours au juge. Les cent cinquante articles ont trait aux débiteurs, aux *campii*, aux entrées et aux sorties; aux contrats, ventes, obligations, aux biens des mineurs, aux testaments, aux dots. La femme ne peut rien exiger de l'héritage de plus que sa dot.

Tout étranger qui a offensé un citoyen de Nice ne pourra rentrer sur le territoire à moins d'avoir réparé l'injure. — Le meurtre, suivant le droit barbare, admet encore une compensation. Par étranger, les Niçois entendaient tout ce qui était en deçà de Vintimille et de Grasse. A Vintimille, au contraire, tout homicide était jeté vivant dans la fosse du mort et condamné à mourir là. A Nice on coupait le poing à celui qui cherchait avec l'arc ou le baliste à blesser quelqu'un de la cité de Nice, et il devait payer dix livres d'amende. Si le coup portait, c'était quinze livres, ou le poing coupé; si la mort s'en suivait, on distinguait entre le noble et le roturier, etc.

Pour traîner quelqu'un par les cheveux, il y avait dix sous

Digitized by Google

d'amende. — Tout est curieux et intéressant dans ce glorieux monument de l'antique jurisprudence des Niçois.

C'est au reste le siècle des assises de S. Louis, de la rédaction des coutumes et des lois. La société ne va plus au hasard, elle n'est plus soumise au caprice, ni à la force. Avec la loi écrite, naît la jurisprudence; légistes, notaires, hommes de droit, avocats surgissent en foule pour servir d'intermédiaires entre les partis, pour rédiger les actes, les contrats, les transactions. Sous l'action incessante du génie de Romée, rien n'est plus laissé à l'arbitraire. Il semble être partout où il y a une contestation et quelque acte important à décider. C'est lui qui, durant le séjour du comte à Brignolles (9 janvier 1235), amène les religieux de la Celle à transiger avec Raimond-Bérenger. Il échange avec Raimbaud de Grasse, Guillaume, abbé de Lérins, et Gui d'Ampus, oncle de Bertrand, les fiefs des environs de Grasse possédés par cette maison, contre le Bar, Gourdon et quelques autres terres, au prix de quinze mille livres raimondis. Isnard, fils de Raimbaud, prendra le premier le titre de seigneur du Bar. Pendant que Romée fait élever la tour de Draguignan, il amène (10 avril 1237) la riche collégiale de Barjols à remettre au comte de Provence, en échange des droits d'albergue, la ville et le château. Marseille, qui faisait sa révolution comme autrefois Nice et Grasse, finit cette année par prêter le serment de fidélité; et en 1238, le noble sénéchal siégeait tout heureux près de son maître aux états d'Aix (24 avril). On y voyait les archevêques d'Arles, d'Embrun, les évêques de Toulon, d'Antibes, de Fréjus, etc....

Le 20 juin, le comte faisait son testament à Sisteron. Il ordonnait, pour payer ses dettes, de vendre les rentes qu'il retirait de Nice, de St-Auban, de Séranon, du château d'Albaron à la Camargue et autres terres. Romée et Guillaume de Cotignac sont ses gadiateurs; Béatrix de Savoie, sa femme, est son héritière; le conseil de famille est formé des évêques d'Aix, de Riés et de Fréjus.

Pour se conformer aux volontés du seigneur-comte, Romée vend (3 juillet 1238) à Mainfroy, évêque de Nice, tous les droits seigneuriaux du fief de Drap: « Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit connu de tous, tant présents que

Digitized by Google

futurs, que moi, Romée de Villeneuve, vicaire et bailli dans ce lieu et dans le comté de Provence, je vends, au nom du seigneur-comte, transmets et cède à l'évêque de Nice et à ses successeurs tous les droits que le seigneur-comte a ou peut avoir sur le château de Drap et sur les hommes dudit pays, et même sur l'albergue, les cavalcades, les questes et spécialement les quatre cas qui doivent s'acquitter dans le baillage de Fréjus. Fait à Nice, sous les portiques du palais, en présence de Bertrand d'Aix, Albert, P. Tadée, Pons Dardane, B. Gaieri, R. Calige, chanoines de Nice; N. de Tournefort, Pierre d'Ese, Isoard de Baratrige, G. Cabrée, prieur de Peille; Salmon, jurisconsulte, et Bertrand de Comps, notaire du comte.» — Raimond Bérenger était à Pavie à cette époque, auprès du Souverain-Pontife, et approuvait cette vente (juillet 1238).

Il avait confirmé la même année, à la sollicitation de Romée, à son neveu Arnaud de Villeneuve, fils de Giraud II, les donations faites à celui-ci en 1201, c'est-à-dire les Arcs, Trans, la Motte, Esclans, etc.., en présence de l'évêque et du prévôt de Fréjus, à Aix.

La soumission d'Arles vint encore ajouter à la gloire de l'illustre sénéchal. L'empereur d'Allemagne, irrité, menaça; il investit Raimond-le-Jeune de Toulouse du comté de Forcalquier, et permit au prince d'Orange, seigneur des Baux, de prendre le titre de roi d'Arles. La paix se fit bien vite (1240). Une disette terrible désolait à cette époque la Provence. L'hiver avait été très-rude, au point qu'à Nice même le vin gela dans les outres; plus d'oliviers, et la misère partout. Romée se multiplia dans ces temps malheureux. Il négocia un traité de commerce avec les Génois pour fournir du blé à la Provence, 1241, fait dans la chapelle des comtes, à Aix. Il fut convenu, sans parler de Frédéric II, que les Génois défendraient la Provence et ses droits, qu'ils n'attaqueraient aucun pays depuis le Rhône jusqu'à Monaco, limite du comté de Provence. Raimond Bérenger s'engageait à agir de même envers Gênes. Guillaume Aicard représenta la ville de Nice dans ce traité, lequel fut négocié à Aix par Lanfranc Malocelli et Lanfranc Cigalle. — Nice, pendant cette disette, a gardé le nom de Jean Badat, fils de Miron, qui employa sa fortune à fonder un hôpital pour les infirmes et les vieil-

Digitized by Google

lards, et à frêter des navires pour Gênes, afin d'approvisionner le pays. — C'est sur quarante galères de Gênes que les évêques du midi s'étaient embarqués à Nice pour se rendre au concile de Latran (1240).

Quand le corps est sain, la vie se répand jusqu'aux extrêmités. Pourtant Romée de Villeneuve, malgré sa sagesse et sa fidélité, fut en proie aux calomnies de ses envieux. Raimond Bérenger lui ayant demandé ses comptes découvrit son innocence, lui délivra une quittance en bonne forme et le combla d'éloges.

Villeneuve, son fief de prédilection, offrait l'image d'une cour princière. En habile homme d'état, il ne dédaignait pas, à l'exemple des Cincinnatus, d'y encourager la culture des terres, et nous savons par son testament qu'il y occupait des esclaves sarrazins.

St-Paul, qu'il chérissait, lui doit l'acquisition du territoire de Roquefort (1er mai 1241).

Il ne dut pas être étranger non plus à la translation du siége d'Antibes à Grasse.

Antibes, dont la juridiction était disputée, partie par les seigneurs de Grasse, partie par les évêques, n'avait plus d'attrait pour ces derniers. D'ailleurs les courses des Génois, les invasions des pirates, les exhalaisons qui provenaient des salines abandonnées durant les chaleurs de l'été, la rendaient inférieure à Grasse bien exposée, plus peuplée et mieux défendue. La tradition rapporte aussi que les Antibois noyèrent leur évêque. A-t-on joué sur le mot *negare* qui en patois signifie noyer et refuser tout à la fois? Auraient-ils simplement fermé la porte à leur seigneur-évêque? Le père Cresp nous dit qu'en 1231, Pons de Grasse-Cabris, évêque d'Antibes, fut assassiné par les habitants.

Romée de Villeneuve s'était empressé de faire nommer à cet évêché Bertrand de Fos, dominicain d'Aix. Le nouvel évêque se trouvant mal à l'aise dans cette ville, médita de transférer son siége épiscopal à Grasse. Son clergé, d'ailleurs, en hostilité ouverte avec lui, ne voulut pas accepter une réforme, et quand la nécessité en fut reconnue, le chapitre se croyant presque indépendant de l'évêque, ne s'entendit plus sur les moyens. Il fallut que Bertrand en référât au Saint-Siége; et il fut décidé au concile

Digitized by Google

d'Embrun que l'archevêque élu comme arbitre donnerait lui-même les statuts; il eut plein pouvoir de réformer, corriger, statuer et ordonner tant sur le chapitre que sur les membres.— Fait à Antibes, en présence de l'évêque de Glandèves, Pierre I; de Martin, moine; Guillerme Romani, maître Umbert, Hugues de Marculphe, chanoine d'Embrun; Girard, chapelain d'Embrun; messire Dosol, sacristain de Fréjus; Henri, prieur; R. Ch., sacristain; R. de Bisoto, R. de Aduno, Jordane, P. Assalite, B. Ardoinus. Le notaire R. Alberti fait l'acte (5 décembre 1239, veille de St-Nicolas).

L'archevêque d'Embrun, dans l'assemblée de Senez (1er septembre 1242), rédigea les nouveaux statuts. « Le prieur du cha-« pitre prendra le nom de prévôt. Le chapitre se composera de « neuf chanoines, trois prêtres, trois diacres et trois sous-diacres. « Pour avoir voix délibérative au chapitre, il faudra être dans les « ordres; six chanoines résideront à Antibes et trois à Grasse. Le « chapitre prêtera le serment d'obéissance à l'évêque; chaque « église aura un vicaire perpétuel; chaque chanoine conservera « la juridiction sur les hommes de ses prébendes. L'évêque payera « la dime pour ses nouvelles acquisitions. » — Sont présents les chanoines de l'église d'Antibes, M. de Soleillas, Jordane, M. Ardouinus, etc. On y voit aussi des chanoines de Digne. Là sont les évêques de Senez, de Gap, de Glandèves.

Le comte de Provence ratifia ce qui avait été réglé le 29 septembre.

Deux lots furent formés de toutes les prébendes dont l'évêque d'Antibes eut le choix. Il garda Antibes.

La cour d'Aix ratifia cet arrangement le 8 octobre (1).

Comme les Antibois avec le parti du prévôt marquaient mauvais vouloir contre l'évêque, celui-ci, de guerre lasse, alla trouver le pape à Gênes (août 1243) et obtint la bulle de translation de son évêché à Grasse (14 des calendes d'août).

L'archevêque d'Embrun fut chargé par le Souverain-Pontife d'aider Bertrand de toute son autorité et de faire exécuter la bulle. Les Grassois montrèrent la plus vive allégresse. Ils imitèrent pour

(1) Archives de la préfecture (église de Grasse), nos 365, 366, 399, 408.

Digitized by Google

cette réception l'entrée de Notre-Seigneur dans Jérusalem. Les chemins furent jonchés de fleurs et de feuillage; les enfants criaient hosanna, les ordres religieux et les confréries chantaient le bénédictus; tout le peuple agitait des rameaux d'olivier. L'évêque et les chanoines étaient montés sur des ânes.

L'année suivante (6 décembre, fête de S. Nicolas) l'évêque de Grasse mit les nouveaux statuts en vigueur.

In nomine eterni Dei piissimi, amen. — On nomme des curés perpétuels au Loubet, à Auribeau, etc.., on établit six bénéficiers dont deux prêtres, deux diacres et deux sous-diacres; deux curés à Grasse. L'encensement est ainsi réglé: l'évêque et le prévôt sont encensés trois fois; les autres chanoines, deux; les autres prêtres une fois et chacun en particulier. — Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le règlement concernant le repas. Le dimanche, le mardi et le jeudi, on servira au réfectoire du bœuf ou du porc, *veruçinæ* vel *bovinæ*, de telle manière que l'on donne pour deux chanoines *ancha* vel *rastellus animalis* et deux poissons.

Le lundi, de la viande rôtie (*carnes assatiæ*); le soir, du fromage (*caseus*).

Le mercredi et le samedi, matin et soir, du fromage ou du poisson, et l'un et l'autre si c'est possible. *Caseus ponatur cum piscibus.*

Le vendredi, des poissons et un œuf à la coque, ou deux œufs à la coque, s'il n'y a pas de poisson — *vel duo coquinæ si pisces non reperiuntur.*

On fait de même pour les jours de jeûne, des vigiles, pendant la carême et l'avent.

L'historien de Vintimille, M. Rossi, en traitant le même sujet fait remarquer que les chanoines de Blèves, de toute antiquité, avaient sept plats les jours gras: bons chapons, agneau, chevreau, porc salé avec des herbes autour, omelette d'œuf et de fromage, chair rôtie, *mascarpas* et lait. — On donnait les jours maigres: truite avec bonne piperata (poivrade), ou brochet en sauce, tanche rôtie, fèves à l'huile, œufs mêlés avec *malioca veteri*, bon pain et bon vin.

L'évêque Bertrand, et Henri, évêque de Sisteron, prieur de

Digitized by Google

Grasse; Olivier, chanoine sacristain, et Pierre de Soleillas, chanoine, signent les nouveaux statuts. — Sont encore présents: Gallerii, préchantre de Riés, messire vice Domini, chapelain du prévôt, Pierre Laurent. — Guillaume de Coste, notaire royal, rédige les statuts par ordre du juge V. Carbonelli.

Après le repas, le lecteur disait le *De profundis* avec trois oraisons, *Deus qui inter apostolos*, *Deus veniæ largitor et Deus cujus miseratione*.

Bertrand se trouva en 1245 au concile de Lyon près du pape Innocent IV, de qui il reçut de nouvelles bulles en faveur de son église. A son retour, il établit six bénéficiers, deux curés, deux diacres et deux sous-diacres, un crucigère et six enfants de chœur.

Il régla le vestiaire pour chaque chanoine à seize setiers de froment et à seize d'orge, celui des bénéficiers à huit. L'église d'Antibes eut deux prêtres, deux diacres et deux clercs payés par l'évêque et par le chapitre.

Bertrand suivit, à ce que l'on pense, S. Louis à la croisade, et en rapporta des reliques de S. Pierre d'Alexandrie. Il mourut à Grasse le 15 décembre 1246. Henri, prévôt du chapitre, occupait le siége de Sisteron.

Raimond de Villeneuve, dominicain, qui avait souvent prêché à Grasse, fut promu au siége de cette ville. — Il inaugura son épiscopat par une transaction avec Geoffroy de Grasse, commandeur des Templiers de *Nice*, *Grasse* et *Biot* (district d'Aix). L'évêque de Vence, Guillaume, et Rostang de Rostang de Scopis, grand commandeur de la province d'Aix, sont choisis pour arbitres (3 janvier 1246). L'acte se passe à Antibes, dans le palais curial de l'église Ste-Marie, sous le portique.

La vie de Raimond-le-Grand s'était achevée. Il avait reçu du pape Innocent IV la rose d'or au concile de Lyon, digne hommage rendu à sa piété et à son règne glorieux. — Dans ce concile Frédéric II, au contraire, avait été déclaré dépossédé de la couronne impériale, et abhorré de ses sujets, il s'était retiré dans son royaume de Sicile. — De retour à Aix, le comte de Provence y mourut pieusement le 19 août 1245.

Romée de Villeneuve, après avoir fait prêter le serment pour Béa-

Digitized by Google

trix (13 septembre 1245), se hâta d'exécuter les dernières volontés du défunt, vendit pour payer ses dettes le château de Nice à la commune; Besaudun et l'Olive du Broc à l'évêque de Vence, Guillaume Ribotti; maria l'unique héritière de Provence à Charles d'Anjou, frère de S. Louis, déjoua encore ses envieux, et abandonna sa charge à Amalric de Tiercio.

On n'entendit plus parler de lui à la cour. Retiré à Villeneuve ou aux Arcs, chez son neveu Arnaud, il vécut au milieu de sa famille. Sa maison se composait d'Asturge de Balb, sa mère; de Douce, sa femme, et de trois enfants: Paulet, qu'il avait marié avec Eicarde de Castellane; Pierre, qu'il faisait élever à Nice par Raimond, prieur des Dominicains, et Béatrix, qui épousera le seigneur des Baux. — Arnaud, seigneur des Arcs, et Hugues Raimond, tige des Villeneuve-Tourrettes-Fayence, tous deux fils de Giraud, étaient ses neveux. Les deux filles d'Arnaud avaient épousé Hugolins de Signe et Guillaume de Vidauban. L'évêque de Grasse, Raimond, était, à ce que l'on croit, un membre de la famille de Villeneuve. Romée avait pour intendant Raimond de Cagnes et pour écuyers Raimond de Saint-Auban et Bertrand de la Garde. Il affectionnait singulièrement les Dominicains et les Franciscains, à l'établissement desquels il contribua soit à Grasse, soit à Nice. Il aimait surtout les premiers, et à l'exemple des autres seigneurs, il était sans doute affilié à leur ordre. — Saisi aux Arcs d'une fièvre violente qui ne laissa bientôt plus d'espoir, il appela son notaire, Hugues Mercadier, et lui dicta ses dernières volontés, (15 février 1250), en présence de l'évêque de Riés, de l'un de ses chanoines, Raimond de Fayence, et de Bertrand de Besaudun, chanoine de Fréjus.

Ce testament est une belle et glorieuse page d'honneur, de délicatesse et de loyale restitution. Il répond mieux que toutes les dissertations à ses détracteurs. On voit que pour le bien de l'état il n'a rien eu à lui. Personne n'y est oublié. Tous ses créanciers sont nommés: Sicard des Arcs, Pierre Adhémar, Raimond André, Guillaume Grasse, Me Paris qui a payé pour lui soixante sous raimondis à Melchior de Montferrat; l'épouse de Borgondion, Hugues Gaufredus, Boniface de Figanière, Pierre Guillaume, Rai-

Digitized by Google

mond Rufus, notaire; Pons Rufus de Draguignan, Raimond Guillaume, chevalier (miles), pour l'achat du terrain où il éleva la tour du comte, à Draguignan; Lovète, B. Mernégli, héritiers de Raimond Alberti; les fils de Jean Tenerarii et Roncini, Jacques Mortari des Arcs, Eimeric de Malignans, Isnard Calvinus de Grasse, Vivianus de Grasse, Thibaud des Arcs, la femme de Raibaud de Grasse, Sicard de Barjemont, Guillaume Elziarius. — Il nomme encore de la cité de Nice: Pitoricatus, Rostang Astinc, Raimond de Marseille, Milon Jubando, Guillaume Romand, Paul Piperi, Bertrand Eicard, Rostang, médecin; Denis Sardina, Caïs, Guigon, Raybaud Jérôme, Isnard de Châteauneuf, Laugier de Carros, Rostang d'Ese, Cucurbite, Guillaume Cavalieri d'Avignonet, P. Sufrendus d'Antibes, Roland de Fréjus et Pierre Vivaldus, Bernard Agecérius, Pierre d'Aups, P. Rufinus de Gréolières, Cordegille de Romolles, Raimond, viguier de Grasse qui demeure avec Hugon de Forcalquier, Laugier de Fayence.

Il exige qu'on vende tous ses fiefs, en commençant par celui qui lui était le plus cher, sa terre de Villeneuve. Chaque chanoine de Vence aura deux cents livres tournois, ainsi que l'évêque. On restituera à cette église ses droits sur Vence, Coursegoules, Cipières et le Malvans. Il dote richement la vicairerie de Villeneuve-Loubet, prébende du chapitre de Vence. Il fait des legs aux églises du Toronet, de Pignans, de Meyronaye, de St-Dalmas, de Fréjus, de Ste-Marie de Nice. On vendra les esclaves sarrazins de Villeneuve, en émancipant toutefois G. Jean qu'il affectionne beaucoup. On rendra à sa femme sa dot; il lui fait en outre une pension viagère. — On reconnaît ici la loi romaine : la femme ne recueillait rien de l'héritage; tout se bornait pour elle à reprendre sa dot et à recevoir, si le mari y consentait, une pension viagère. — Il laisse à Paulet, son fils aîné et son héritier universel, Alligance (la Gaude), St-Jeannet et le Castellet pour tout apanage (*et hiis contentus sit*). Il désire que Pierre se fasse dominicain. Il confie Béatrix à sa mère Asturge en attendant qu'elle soit placée dans un couvent. Il n'oublie pas ses fidèles écuyers et tous ceux qui lui ont rendu quelque service. Il recommande qu'on conserve avec soin, à Villeneuve, ses titres et ses papiers, et qu'on en donne la clef au

Digitized by Google

prieur des Dominicains. Raymond, évêque de Grasse, et Pierre de Cumeraco, chanoine de Fréjus, sont ses gadiateurs. Il lègue encore un calice et une somme d'argent aux Dominicains de Nice pour le repos de son âme, et c'est dans leur église qu'il veut être enterré (1). Il mourut peu de temps après, l'année même où l'ex-empereur Frédéric II expirait à Palerme. Le corps de Romée de Villeneuve fut porté à l'église des Dominicains de Nice.

Cet ordre, encore naissant dans cette ville, avait reçu de Jordan Richier et de Lanfranc, citoyens de Nice, quatre sestères de terre au lieu de Seleya, entre cette rue et la Léproserie, pour y bâtir le monastère. L'acte fut passé à Gênes, le 14 avril 1243, avec frère Raimond Laurent, prieur d'Avignon, en présence de Jacques Modétia, prieur des Dominicains de Gênes.

Lorsque le pape Innocent IV était à Lyon, il avait autorisé aussi les Franciscains à s'établir à Nice (1245). Augier Badat, riche niçois, leur donna l'espace compris entre le moulin du pont (le Pont-Vieux) et le bual des moulins. Frère Guillaume, au nom de Raimond Ricard, reçut la donation transcrite par le notaire Pierre d'Auxane (1250). On pense que S. François d'Assises vint lui-même installer les religieux dans ce nouveau monastère (2). Les Dominicains vivaient à Grasse, depuis 1236, hors des murs; les Franciscains les y avaient suivis de près (3).

Le pape Innocent IV étant à Lyon reçut tous les chefs d'ordre de nos contrées, et leur accorda, ainsi qu'aux évêques, des bulles confirmatives de leurs priviléges. Les monastères de St-Pons, l'hôpital d'Agrimont ou de St-Laurent-du-Var, régi par un commandeur et des religieux Augustins, le monastère de Lérins furent comblés de grâces et de priviléges. Le Pontife voulut à son retour descendre à Nice pour voir de ses yeux tout le bien qui se faisait dans cette grande et belle ville. L'évêque Mainfroy, le chapitre avec ses vingt chanoines, Bénédictins de St-Pons et de Ste-Réparate, Dominicains, Franciscains, Templiers, Hospitaliers de St-Jean, clergé, confréries, consuls, bourgeois, paroisses des en-

(1) Collection de Dupuy. — Archives de Grasse. — Notaire de Vence.

(2) Joffredy, Scalliero, Bonifassy. — (3) Le P. Cresp.

Digitized by Google

virons accourus avec leurs bannières, peuple immense fêtèrent avec allégresse le successeur de S. Pierre. Il logea à l'évêché. Pendant son séjour il visita toutes les églises, concilia tous les différends et s'embarqua, le 18 septembre 1250, à Port-Olive (Villefranche), sur la flotte de l'amiral génois, Ansaldo Spinola.

Raimond de Villeneuve, évêque de Grasse; Guillaume Ribotti de Vence, Pons de Glandèves, Aycard de Tourves, abbé de Lérins; Bertolote, abbé de St-Pons, ne manquèrent pas d'accourir auprès de leur père commun et de le remercier des grâces qu'il leur avait accordées à Lyon. Ces priviléges se ressemblent presque tous. Il est permis à ces monastères de recevoir les clercs et les laïques libres ou absous, fuyant le siècle sans qu'on puisse les inquiéter. Si un interdit général est lancé, les religieux peuvent, après avoir fermé leurs portes et éloigné les interdits, célébrer leur office, mais sans cloches, ni chant (1).

La bulle du 17 mars 1248, en faveur de l'hôpital de St-Laurent-du-Var, lui confirmait le droit d'acquérir de nouveaux biens, de jouir de ceux qu'il possédait par la munificence des rois ou des princes et par les offrandes des fidèles; d'être seigneur d'Agrimont et de l'hôpital du Var avec leurs dépendances: prés, vignes, terres, bois, usages, maisons, moulins, chemins, etc..., et cela sans tailles, ni redevances. Le droit de sépulture pour toute personne non excommuniée est accordé audit hôpital, sauf celui des églises où l'on prend le corps. Les religieux élisent leur commandeur. « Que personne n'ose voler, incendier, répandre le sang, prendre quelqu'un témérairement, tuer ou exercer quelque violence dans le cloître dudit hôpital. » La bulle menace des plus terribles malédictions celui qui osera attenter aux priviléges des religieux; qu'il soit, nouveau Judas, privé du corps et du sang de Jésus-Christ et livré à la vengeance divine. Les évêques donneront le Saint-Chrême, consacreront les autels et ordonneront leurs clercs sans rétribution. Lesdits religieux ne pourront ériger d'église ou d'autel sans la permission de l'ordinaire.

L'abbé de Lérins obtint dans le même temps la permission de châtier les moines récalcitrants (1245).

(1) (St-Pons, 1247), voir Joffrédy.

Digitized by Google

Charles d'Anjou (1245-1285) et Béatrix de Provence inauguraient leur règne en Provence en marchant sur les traces de leur illustre prédécesseur. Ils accordaient ou confirmaient les anciennes concessions. Par acte passé à la chapelle St-Lambert de Nice (1246), noble homme Salmon, juge et viguier de Nice, remit aux consuls de cette ville les lettres-patentes de Charles d'Anjou, par lesquelles celui-ci renouvelait la convention de 1176. Les seigneurs Rostang et Faraud furent, après le serment de fidélité, investis des fiefs d'Eze et de la Turbie, et nommés châtelains de ces deux forteresses, avec défense aux Monagastes d'y posséder des terres. Charles d'Anjou partit quelque temps après pour la croisade. — En 1247 il accorda aux confédérés d'Utelle, qui commençaient à se mettre à la solde des partis belligérants, une charte de liberté, et parmi leurs priviléges, celui de porter un couteau, signe de bourgeosie, pourvu qu'ils ne combattissent jamais contre lui.

La révolte éclatait en Provence sur tous les points à la fois. — L'empereur Frédéric, au mois de mai 1249, quittant la Pouille, s'était avancé avec des forces considérables jusqu'à Turin; il avait le projet de se rendre à Lyon pour y plaider sa cause en personne. S. Louis, accompagné de ses frères, arma tout aussitôt, quand la révolte de Parme suspendit la marche de l'envahisseur. Après la mort de Frédéric, Guillaume de Hollande fut élu roi des Romains (1250) par le pape. Celui-ci dut étendre son influence jusque dans nos contrées, et exciter le seigneur de Baux à la révolte avec le clergé, puisque nous lisons que l'évêque d'Antibes, en 1250, étant aux prises avec les Antibois qui lui refusaient l'hommage, en appela au roi des Romains et au Souverain-Pontife, et qu'il obtint de Guillaume des lettres-patentes par lesquelles il était confirmé dans tous ses biens et possessions, même sur le palais épiscopal d'Antibes. Il agissait sous l'inspiration de son grand-vicaire, Guillaume de Vicedominis, originaire de Plaisance, co-seigneur de Châteauneuf d'Opio et chapelain d'Innocent IV. Cet illustre personnage, après avoir été marié et avoir eu un fils du nom de Grégoire, reçut les ordres sacrés et succéda en 1251 à Otton, prévôt de l'église de Grasse. Neveu par sa mère du pape Grégoire IX, il sera, en 1257, archevêque d'Aix, cardinal, évêque

Digitized by Google

de Palestrino en 1272 et pape d'un jour (6 septembre 1276). Son fils Grégoire qui lui succèdera à Grasse, le remplacera aussi, en 1272, à l'archevêché d'Aix.

Vintimille n'était pas sans importance. De riches familles qui avaient acquis leur fortune par le commerce maritime, plutôt que de rester unies, se divisèrent aussi en Guelfes et en Gibelins. Les Curli, avec leurs armoiries à bande d'azur et à lignes d'or, tenaient la tête du parti Gibelin; ils avaient pour eux les Bonabelli, les Gensani, les Priori, les Intravesati, les Morosi, les Guersini et les Saonensi. Les Guelfes étaient représentés par les Giudici dont les armoiries étalaient un aigle noir sur fond rouge, par les Bulféri, les Balbi, les Speroni, les Bellovave et les Galiani.

Les évêques avaient fort à faire au milieu de ces haines acharnées. Le chapitre composé de huit chanoines, pour échapper à toutes ces divisions, vivait sous la règle de S. Augustin, comme celui de Nice. Le pape Lucius, par sa bulle de 1182, avait lui-même confirmé les statuts de cette église. On y remarque les noms des anciennes églises: Ste-Marie de Vintimille, Ste-Marguerite de Roquebrune, Ste-Marie de Carnolèse (Menton), St-Nicolas de la mer et St-Martin (Cap), Poggio-Pino (Puypin près Menton, vallée *di Carei*); les Lattes près Vintimille (Latté), Agerbol ou Aggeaux (Aggel, montagne située entre les confins de la Turbie, de Peille et de Roquebrune), etc.

Étienne de Milan était alors évêque; prélat exemplaire, il passa sa vie dans l'exercice de la charité. Son influence ramena la paix entre les habitants de Tende et de Briga, et entre ceux de Saorge et de Tende. Son successeur, Guido, intervint comme arbitre entre l'abbé de Lérins et la paroisse de Saorge (1215); Guillaume de Vintimille qui vint après, fondateur du couvent de St-François à Vintimille, a laissé un nom vénéré. Il mourut en 1232.

A peine a-t-il rendu le dernier soupir, que chaque parti élit son évêque. Les uns nomment frère Dérive, les autres Nicolas Lercari, chanoine de Gênes. L'archevêque de Milan, choisi pour arbitre, décide en faveur de Dérive. L'affaire est portée à Rome, et Grégoire IX, mal informé, accepte Lercari. Ce fut un malheur. Ce prélat simoniaque, usurier, dissolu, attira sur son

Digitized by Google

peuple la colère du ciel (1231-1245). Le Souverain-Pontife informé de ses scandales, chargea le podestat et le comte de Vintimille de faire une enquête (1238), et le pieux évêque de Nice l'amena, ne 1241, à se rendre à Lyon où, enfin, repentant, il obtint l'absolution (juillet 1244). Il eut un successeur (1245) dans Jacques le dominicain que le Souverain-Pontife exhorta à ne pas imiter la conduite de Nicolas (*si dici potest Vintimiliensis Episcopus*). Il vécut jusqu'en 1250, époque à laquelle Azon Visconti occupa ce siége (1250-1260).

La lutte entre les Curli et les Giudici éclate en 1250. Un traité venait d'être conclu avec Gênes, par lequel cette ville obtenait sa pleine et entière liberté (1250). Nice elle-même était en grande insurrection et refusait les contributions à Charles d'Anjou.

Ce prince, à la nouvelle des troubles de Provence, ne tarda pas de revenir dans ses états; Arles, Marseille, Nice et Grasse s'étaient révoltées à la fois; mais l'effet que produisit sa présence fut telle, que Nice envoya immédiatement à Aix Pierre Ricard et Antoine Badat faire leur soumission. Marseille résista jusqu'en 1251.

Dès qu'il se fut assuré de la pacification de la Provence, il jeta les yeux du côté des Alpes-Maritimes pour arrêter les envahissements de Gênes. C'est pourquoi il commença à traiter avec Guillaume de Vintimille, comte-souverain de ce pays. Menton et Puypin (Podium Pinum) appartenaient, depuis 1240, à Guillaume Vento, noble génois, qui les avait acquis du seigneur de Vintimille. Vento avait parmi ses droits celui de battre monnaie, et il venait d'établir un hôtel des monnaies à Menton. Les moines de Lérins, seigneurs de Sabourg, près d'Apricale, jouissaient du même privilége.

Le comte d'Anjou possédait par Raimond Bérenger une sorte de protectorat sur le bas-comté de Vintimille. Nous avons vu qu'en 1215 Sospel et Saorge s'étaient réunies à la Provence. En 1251, il commença par acquérir un fief entre Oneille et Albenga du nom d'Andore, pour avoir un pied sur la rivière de Gênes. Le comte de Vintimille lui abandonna le pays de Coni en 1252. Guillaume III devint tout à fait seigneur Provençal.... De ses quatre fils, Emmanuel, l'aîné, par son mariage avec Sibylle de Signes, commença

Digitized by Google

la branche des seigneurs d'Ollioules; le second, Guillaume IV, resta comte de Vintimille; Nicolas, comte de Tende; et Henri fut la tige des Génas et des Vintimille de Sicile. Charles d'Anjou, après avoir fait sa paix avec Gênes, en 1254, acheta enfin la souveraineté des Marches de Vintimille, à la condition que les comtes de Vintimille auraient dans leurs fiefs des juges d'appellation (1257). Guillaume de Vintimille abandonna donc Gorbie, Tende, Briga, Castellar, Saorge, St-Agnès, Castillon, la vallée de Lantosque, les droits qu'il avait sur Roquebrune et sur Monaco. Le comte d'Anjou lui donna ce qu'il tenait de Jean de Glandèves, et de plus cinq mille livres tournois.

On conserve encore dans les archives l'acte de cession de Saorge, (en présence de Jacques Caïs, amiral, du comte d'Anjou, devant la porte de l'église Ste-Marie, *in cœmeterio*). Charles d'Anjou créa Sospel chef-lieu de viguerie, et la combla, ainsi que Castillon, de beaux priviléges. Cette ville devint, du côté du Col de Tende, ce qu'était Grasse vers l'Estérel, et tout convergeait vers Nice, centre d'action de tout le bassin du Var.

Sospel devait fournir trente hommes pour les cavalcades, et ne pas aller au-delà du Var, de la Taggia, du Col des Fenêtres et du Col de Cornio.

Tous ces pays prêtèrent hommage en 1258. Gênes, alarmée, réclama. Il y avait un besoin général de tranquillité. L'évêque de Vintimille amena les deux factions de sa cité à s'embrasser solennellement dans l'église cathédrale aux cris de *pace, pace* (5 janvier 1259). Puis il régla son église (13 mai 1260), en présence de messires Rainald, prévôt; Nicolas, archidiacre; Otto, sacristain; Ugo Melaginus, Guillaume Malée, Jacques d'Oneille, chanoine. Gênes même consentit à s'entendre avec le comte de Provence et lui envoya, le 22 juillet 1262, des députés à Aix, où en présence des archevêques d'Aix et de Tours, de l'évêque de Fréjus et du comte de Vintimille, il fut convenu que Gênes garderait le protectorat de Monaco et de Roquebrune; que Menton et Puypin resteraient aux Vento de Gênes, et qu'il y aurait la paix entre le comte de Provence et les Génois. Les députés génois étaient Fieschi, Bovarillo Grimadi, Marchesino.

Digitized by Google

Les Balb du Puget-Théniers durent aussi condescendre aux désirs de Charles d'Anjou, et abandonner leurs fiefs. Guillaume du Puget donna Puget, Auvarre, St-Benoît, Massoins, Puy-Michel. — Auvarre devint une forteresse considérable dans laquelle le comte de Provence mit garnison (1). Les trois fils de Guillaume de St-Auban ou du Puget, Guillaume III de St-Auban, Bertrand du Puget, célèbre troubadour, et Emmanuel du Puget, baron d'Auvarre, servirent avec dévouement la famille d'Anjou.

Les Grimaldi de Monaco, alliés aux Vintimille par le mariage d'Otton de Grimaldi avec la fille de Gui, comprirent qu'il était de leur intérêt de s'attacher aussi à la fortune de Charles d'Anjou. C'est pourquoi François de Grimaldi, seigneur de Monaco, obtint pour son fils Dévote l'évêché de Grasse (1260). Les Grimaldi étaient redevenus tout puissants dans Gênes depuis le traité d'Aix. Menton et Roquebrune appartenaient aux Guelfes ; quant au comte d'Anjou, il gardait Sospel, Briga et Castillon en toute propriété.

Le nom de Charles était si grand que les villes du Piémont, se soustrayant au protectorat de Mainfroy et des princes allemands, se donnèrent au comte de Provence. Les habitants de Mondovi, de Limon, d'Alba, de Chierasco, etc., lui prêtèrent le serment de fidélité et reconnurent ses lois. Le pape le nomma vicaire du saint empire, ce qui lui concilia tout le parti guelfe, et le 6 février 1265, Clément IV le nomma roi de Sicile.

L'expédition de Naples mit en évidence les ressources dont la ville de Nice disposait depuis l'avènement de Charles d'Anjou. Cette cité florissante, à l'aide de ses priviléges, considérait avec une sorte d'orgueil son imposante forteresse, son port St-Lambert avec ses deux môles, ses chantiers de construction et son arsenal maritime. Le riche armateur Jacques Caïs, qui venait de conduire en Palestine les chevaliers de St-Jean, avait le titre d'amiral du comté, et l'armateur Guillaume Olivarius, qui avec ses deux vaisseaux voyageait en Orient, celui de lieutenant. Guillaume Richier et Jean, son fils, pour leurs services, avaient été investis du fief de Lévens; Bonfils, de celui de la Roquette, et Pellegrini, anobli.

(1) Pierre Louvet.

Digitized by Google

Quand le 15 mai, Béatrix, heureuse de devenir reine comme ses sœurs, et Charles d'Anjou, s'embarquèrent à Marseille pour Naples, Caïs et Olivarius montaient une flotte de trente-six vaisseaux de Provence avec les fidèles Niçois. On remarquait dans le nombre des seigneurs : Louis de Savoie, parent de Béatrix, tout dévoué alors à la France; Pierre de Châteauneuf-lès-Nice, troubadour; Bertrand du Puget, qui ne devra qu'à ses chants d'être délivré à son retour des mains des brigands; Guillaume du Puget, grand sénéchal, frère de Bertrand; Henri de Vintimille; Pierre de Villeneuve, sire de Vence, fils de Romée; Isnard de Grasse du Bar, etc. Luchette Grimaldi, seigneur de Monaco et doge de Gênes, donna des subsides.

Malgré les Pisans, malgré les Gibelins de Gênes, Doria, Spinola et autres, malgré la tempête, la flotte aborda à l'embouchure du Tibre, et l'armée de terre, passant par le Montferrat, inonda les plaines de la Lombardie. Une fois maître de Naples, Charles récompensa de nouveau Grimaldi en lui abandonnant Vintimille, à condition qu'il lui transporterait des vivres; mais le parti gibelin triompha sur toute la rivière de Gênes. Doria se jeta dans Vintimille, Spinola dans Monaco, et les Grimaldi s'enfuirent avec les autres Guelfes dans la ville de Nice. Le double attentat de Charles d'Anjou aliéna, contre ce nouveau roi de Naples, toute l'Italie et l'Europe entière. Il essaya de dominer par la terreur, ce qui contribua à lui aliéner les cœurs.

S. Louis appelait les princes et les fidèles à la croisade. Aussitôt Charles d'Anjou se rangea sous les drapeaux de son frère, et emmena avec lui toute sa valeureuse chevalerie qui l'avait aidé dans la conquête de Naples. On nomme parmi eux Pierre de Villeneuve-Vence, Isnard de Grasse, le brave Hélion de Villeneuve. — Trans, grand-maître de Rhodes; les de Cormis qui y gagnèrent leurs brillantes armoiries en défendant, nouveaux Coclès, un pont contre les Sarrazins, et sans doute Raimond de Grasse, commandeur des Hospitaliers dans la principauté d'Orange.

Rien ne navre plus l'âme que cette dernière croisade. Charles d'Anjou revint tristement à Naples, où l'attendaient les députés de Théodore-Lascaris, qui venaient lui demander secours contre

Digitized by Google

les Paléologue, usurpateurs du trône de Constantinople. Ce prince les renvoya au concile de Lyon, qui ne décida rien en leur faveur. Or, Guillaume-Pierre de Vintimille, seigneur de Tende, avait épousé (1261) Irène Lascaris, fille de Théodore II Lascaris, d'où les Vintimille de Tende prirent le nom et les armes des Lascaris entrelacées avec les leurs. Irrités contre Charles d'Anjou, les Lascaris se tournant du côté des Gibelins, devinrent ses ennemis déclarés. Obert Spinola et Obert Doria, vainqueurs des guelfes Grimaldi et Fieschi en 1270, trouvèrent dans les comtes de Tende d'ardents auxiliaires. Guillaume Pierre Lascaris accorda d'abord les libertés les plus amples aux habitants de Tende, ne se réservant pour lui-même sur ce pays qu'une autorité héréditaire, sous la suzeraineté de l'empereur Rodolphe de Habsbourg (1273). Les Gibelins de Gênes se tournèrent de même vers le nouvel empereur.

Tout fut en feu dans la viguerie de Vintimille.

Le pape avait lancé l'excommunication contre les Gibelins, et le roi Charles d'Anjou, craignant que la révolte de Gênes ne jetât le trouble dans ses autres possessions de l'Italie et de la Provence, ordonnna à son grand sénéchal d'occuper tous les pays de la rivière du ponent. Guillaume Vento, seigneur de Menton, dévoué à Charles d'Anjou et son vassal pour Castillon, aida le grand sénéchal Jean de Burlaz de tout son pouvoir. Bava, pour avoir cédé Roquebrune, fut mis à mort; après la reprise de cette place, le grand sénéchal occupa Penna, puis Vintimille. Les Giudici y rentrèrent triomphants et mirent sur les murs cette inscription: « *Familia Curlorum prœpotens Guelforum prœsidio Entimelio expulsa.* » (Mai 1273).

Pourtant le triomphe des Guelfes à Vintimille ne dura pas longtemps. Les Spinola recouvrèrent cette place en 1274, mais ils ne purent débusquer le seigneur de Menton (1). Les vaillantes milices de Nice, de Grasse et de Sospel contribuèrent puissamment à cette expédition. Le grand sénéchal fit garder les principaux forts de la Vésubie, de la Tinée et de la Roya. Il augmenta la garnison du château d'Auvare, et pour mieux surveiller les menées du comte

(1) *Hist. de Vintimille*, livre 3, page 121 et 122.

Digitized by Google

de Tende, il amena Guillaume du Puget à céder définitivement ses fiefs au comte de Provence, en échange du Muy.

Le prince de Salerne, nommé par son père lieutenant en Provence, reçut cette donation à Draguignan (1276).— Le pape Innocent V avait cette même année décidé les Doria et les Spinola de Gênes à faire leur paix avec Charles d'Anjou.

Cependant, pressé par les sollicitations du cardinal de Brie et de Philippe-le-Hardi, Charles, ayant d'ailleurs besoin de se fortifier dans son royaume des Deux-Siciles, consentit à reconnaître la suzeraineté de l'empereur d'Allemagne, et comme gage de cette alliance, il accepta pour son fils la main de Clémence de Habsbourg. La soumission du comte de Provence à l'empereur amena à ses pieds les Lascaris. Emmanuel du Puget, frère de Guillaume, fut rétabli dans les fiefs du Puget et Auvare en récompense de ses services (1281). Cette alliance avec l'empereur mécontenta les Guelfes. Arriva, le 29 mars 1282, le massacre des Vêpres-Siciliennes, œuvre de Michel Paléologue et de Pierre III d'Aragon, époux de Constance, fille de Mainfroy. Le guerre entre le roi d'Aragon et Charles d'Anjou fut un moment éloignée par la proposition de ce duel célèbre qui devait avoir lieu entre les deux rois, à Bordeaux. On avait choisi cent chevaliers comme témoins de chaque côté. Nous avions, entre autres, Pierre de Villeneuve-Vence, Raimond de Cormis, Reforciat de Castellane, Guillaume de Sausses, Simon de Belvédère, Guillaume Etendard, etc. Le roi d'Aragon ne s'y étant pas trouvé, la guerre éclata. A son fils prisonnier à Messine, Charles d'Anjou écrivit: plût à Dieu que tu fusses mort!—Le peuple vociférait: mort Anjou! vive Roger de Loria. — La reine Constance voulait venger la mort de son frère Conradin, quand on vint lui dire que le prince de Salerne était content de mourir un vendredi, jour où Notre-Seigneur avait donné sa vie pour nous: « Eh bien, repartit cette reine, puisqu'il veut ressembler à Jésus-Christ mourant, moi je veux imiter Jésus-Christ pardonnant. Je lui fais grâce de la vie. »

La révolte court de Naples sur tout le littoral. Les Lascaris de Tende se jettent sur Saorge; le sénéchal Raimond de Requistons prend et perd tour à tour Menton. Le seigneur Guillaume Vento est obligé de se retirer à Nice, où il devient pensionnaire de Charles

Digitized by Google

d'Anjou. Le grand sénéchal reprit Saorge, la démantela, lui ôta tous ses priviléges, et la donna à garder à Jean Cordouan. L'infortuné Charles d'Anjou, pendant que son sénéchal guerroyait pour lui dans le comté de Vintimille, s'adressait à tous les princes pour obtenir la délivrance de son fils, quand il fut atteint, à Poggio, d'une fièvre qui l'emporta (7 janvier 1285).

Philippe-le-Hardi voulut prendre la régence du comte de Provence; mais les états de Sisteron (14 mai 1286) protestèrent contre toute usurpation. Nice y envoya Antoine Roquemaure et Jacques Bourrillon. Raimond Riquier était premier consul. Ces états députèrent au pape, au roi d'Angleterre, pour prier le roi d'Aragon de délivrer Charles II. La mort frappa coup sur coup le roi de France, le roi d'Angleterre, le pape Honorius IV. Enfin, par la convention d'Oloron (1288) et au prix de dix mille marcs d'argent, Alphonse d'Aragon ouvrit les portes à Charles-le-Boiteux, en gardant toutefois ses trois fils, St-Louis, Robert et Charles de Duras, pour ôtages. Les Lascaris toujours en pleine révolte dans le comté de Tende et dans celui de Vintimille, avaient amené des forces de leurs terres de Maro et de Prela. Raimond de Requistons, avec les milices de Nice et de Sospel, soumit le bas comté, et avec celles de Barcelonette, il réduisit Henri, Jean et Obert de Vintimille, qui avaient soulevé tous les pays jusqu'à Coni, à signer enfin la paix à Saorge.

Nos évêques semblent prendre peu de part à tout ce mouvement politique. Raimond de Grasse, mort en 1251, avait eu pour successeur Pons, prévôt de Pignans (1251-1260). Les Antibois refusèrent de reconnaître l'évêque de Grasse pour leur seigneur. Il fallut que l'archevêque d'Embrun, au nom du Saint-Siége, se rendît en personne dans ces parages (1255). On assigna Nice pour le lieu de réunion. Pierre occupait le siége de Vence. La transaction ou plutôt la sentence arbitrale donnait pleine satisfaction à Pons. Guillaume de Lynaurio, notaire de l'archevêque, rédigea l'acte en présence de messires Guillaume de Torenq, Ray de Riés, Raimond de Montmélian, moine de St-Egidius; Jean de Seds, chapelain de Glandèves; Étienne de Briançon, prêtre; Hugues de St-Paul, Guillaume Costa, chanoines de Vence; G. de Vicedominis, prévôt de Grasse; Guillaume Lombard, chanoine-sacristain. — Le pré-

Digitized by Google

chantre Egidius, Guillaume de Grasse et Guillaume de St-Michel n'y parurent pas. La transaction fut annulée.

Pons mourut en 1259 après avoir consacré l'église des Augustins de Grasse (extra-muros). L'épiscopat de Dévote Grimaldi n'eut qu'une durée de quatre ans (1260-1264). Guillaume de Grasse-Cabris, d'abord chanoine de Grasse, élu évêque, essaya, comme descendant de Rodoard, de se faire reconnaître pour seigneur par les habitants d'Antibes, mais ceux-ci, excités par Raimond de Grasse du Bar, fermèrent les portes de la ville à l'évêque. Le Saint-Siége excommunia le seigneur du Bar, et la cour d'Aix le condamna à céder ses droits sur Antibes à Guillaume-Cabris. Le pape, en 1264, confirma par une bulle tous les priviléges des évêques sur Antibes, le Loubet, et autres seigneuries. Certaines discussions pour les limites entre Opio et Châteauneuf s'étaient élevés de seigneur à seigneur depuis 1252. L'évêque de Grasse avait Opio, et les Vicedominis, Châteauneuf. Le pré du seigneur de Vidauban faisait le principal objet de la querelle. Raimond Bricius, juge de Grasse, Pierre Plamardi et Pierre Aicard, ayant prononcé le 17 septembre 1252, Guillaume-Cabris en appela au sénéchal Guillaume Standard, lequel nomma Bertrand Sardine, juge de Nice, et Jean, chaptal de Grasse (octobre 1269), pour prononcer définitivement entre les procureurs Boniface Peytrellus et le syndic de Châteauneuf, d'une part, Bertrand Lambert, procureur de l'évêque de Grasse et Fouques, syndic d'Opio, de l'autre. L'acte se passa dans la maison de Jacques Vinolle, juge de Nice, en présence de Raimond Calveria, prévôt; Jacques de Gréolières, jurisconsulte; Bertrand de Châteauneuf, chanoine de Nice; messire Antoine, chanoine d'Aix; Guillaume Alziari, jurisconsulte; messire Oricini, moine; G. Peilloni, clavaire de Nice; Ambroise, notaire; Gaufredi, Squirpa, messire Pierre Comestor, grand vicaire de Grasse; Jean de Cruce, clavaire de Grasse; Nicolas Bernard, Aubert, notaire; P. Arnulphi, P. Ferragile, Hugo et Antoine Pioinerii. — Guillaume-Cabris montra un rare dévouement pour Charles d'Anjou. Ce prince l'en félicite dans les lettres-patentes qu'il lui délivre en mai 1270, à Viterbe (1).

(1) Archives de la Préfecture (Église de Grasse), n° 214.

Digitized by Google

« Tout en reconnaissant les secours et subsides que nous avons « reçus, tant sur mer que sur terre, du révérend père Guillaume, « évêque de Grasse, quand il n'y était nullement tenu, nous lui « donnons ces lettres-patentes, afin qu'il soit connu que ces dons « ne préjudicient en rien aux droits, franchises, priviléges et im- « munités de ladite église. »

Ce prélat accorda l'église St-Pierre d'Antibes à l'abbaye de Valauris (13 mai 1273); il permit, en 1274, aux Dominicains de s'établir intra-muros, et il mourut en 1277. Guillaume Vento, fils du seigneur de Menton retiré à Nice, lui succéda. C'est à lui que l'église d'Antibes est redevable de remarquables ordonnances ou statuts. Tout y est réglé avec une admirable sagesse (1) (1278). Il institua dans son diocèse la procession des saintes reliques aux Rogations (1279); régla l'assistance à l'office épiscopal, le cérémonial du Saint Viatique, le livre des pointes pour les manquements des clercs et des chanoines.

Charles II lui confirma tous ses priviléges. Le successeur de Guillaume Vento fut un napolitain. Pons d'Accussia (1281-1287) acheta d'Otton de Thoard, pour cinq mille sous, la partie de son domaine d'Antibes.

L'abbaye de Lérins ne jette plus que peu d'éclat. Les abbés qui se succèdent se nomment Rostang II (1201-1202); Guillaume de Gourdon (1202-1212); Guillaume d'Esclapon, renommé en piété et en science (1212-1219); Giraud, sous qui la noble dame Aycelana fonda l'abbaye de Valauris et s'y fit religieuse bénédictine, sous la juridiction de Lérins (1219-1231); Raimond d'Aseros (1231-1240); Albert III (1240-1244); Aymar de Tourves, à qui le pape ordonna de punir les moines coupables (1244-1256); Bernard Aiglerius de Lyon, savant, qui devint abbé du Mont-Cassin, évêque et enfin cardinal (1256-1259); Nicolas (1259-1271); Pierre de St-Paul-lès-Vence, qu'aimait singulièrement Bernard Aiglerius (1271-1295).

Glandèves nous offre durant cette période deux évêques: Pierre III, qui prêta serment au comte de Provence, le 25 avril

(1) Archives de la Préfecture (Église de Grasse), n° 231.

Digitized by Google

1238, et Bertrand, qui en 1290 assista au concile d'Embrun. — Les évêques de Vence ont un peu plus de célébrité. C'est Guillaume Ribotti qui, le 5 décembre 1247, ajoute encore à ses fiefs de Bésaudun et du Broc celui de Gattières. Guillaume Moustier, seigneur d'Entrevènes, lui vend tous ses droits en présence d'Amblar, évêque de Digne, et d'un grand nombre de personnages. Le cessionnaire jure sur les Saints Évangiles, et l'évêque la main posée sur son cœur. Pierre Arnaud, notaire de Vence, rédige cet acte. Guillaume Ribotti se retira à l'abbaye de St-Victor de Marseille, où l'on voyait encore son tombeau avant 1789. Pierre III (1247-1270), son successeur, aumônier de Charles d'Anjou, transigea pour Coursegoules avec Paul de Villeneuve, fils aîné de Romée de Villeneuve (1263). — Guillaume III de Sisteron siége de 1270 à 1290. Charles d'Anjou lui confirme ses fiefs de l'Olive du Broc, Bouyon, Besaudun, Gattières et Vence.

Tous les tenanciers du seigneur-évêque prêtent, en 1278, le serment dans leur église respective; ceux de Gattières s'avancent l'un après l'autre, hommes et femmes, les mains jointes, et fléchissant le genou, promettent de défendre leur seigneur en touchant les Saints-Évangiles. Raimond Martin, prêtre; les chanoines Raimond de St-Paul, Pierre Radegonde, chanoine, procureur de l'évêque, assistent à ces solennités; Jacques Radegonde, notaire de Vence, rédige l'acte à la porte de l'église St-Nicolas.

Pierre Bermond, moine; Jean, sacristain de Vence, et les chanoines précédents font de même au Broc, le 8 novembre. Rebaud Fumas du Broc jure au nom de tous les sujets dudit seigneur-évêque Guillaume Oliveti.

A Nice, succédèrent à Mainfroy (1261-1262) Pierre-le-Bon, dont le nom rappelle les vertus (1261-1262); Jean II (1262-1291), qui renouvela l'union de son église avec celle de Melgueil (Montpellier) (1).

Charles II (1285-1309). — Nice sous le nouveau règne gagnait en prospérité et en gloire. Ce prince, d'un grand talent administratif, plus doux et plus réfléchi que son père, captivait tous les

(1) Archives de la Préfecture. (Clergé de Vence).

Digitized by Google

cœurs des Provençaux. — Aux états de 1289, il reçut l'hommage des communes et des seigneurs. Bertrand Richier et Pons-Caïs y représentèrent la cité de Nice. Ce prince étant à Allos en 1289, reçut les députés de Grasse, auxquels il confirma leurs priviléges; le 14 septembre, il accorda des lettres-patentes de liberté à la ville du Puget. Nos pays tardaient de le voir. Le 4 avril 1290, il arriva à Nice escorté d'un grand nombre de seigneurs richement équipés. La commune lui vota un don gratuit de mille écus d'or pour faire la guerre aux *rebelles* et *impies* Aragonais. Elle lui équipa à ses frais deux navires, et lui donna cent onces d'or. Charles, au comble de la joie, renouvela toutes les lettres de franchise et de liberté en faveur de Nice. Sospel obtint de nouvelles grâces. Coni et Chierasco lui envoyèrent leurs députés et leur offrande; Saorge rentra en faveur. Contes eut ses nouveaux statuts ; et le 25 avril, le départ de sa cour eut lieu au milieu des acclamations du peuple. Cependant les officiers du fisc royal furent assez maladroits pour mécontenter les habitants, et voulurent, contre les priviléges, lever des impôts, exiger des contributions pour les troupes..... Les soldats se mirent à ravager la campagne. Les lamentations des fidèles Niçois étant parvenues aux oreilles du prince, ordre arriva immédiatement de réparer tous ces dommages. Le grand sénéchal se rendit au Puget pour se rendre compte par lui-même de l'état des affaires. — En 1290, les députés de Nice reçurent encore le privilége d'élire librement leur conseil et leurs consuls. C'était un échange de mutuels services de la part des sujets et de leur roi. La commune offrit pour la guerre de Naples un nouveau don de mille livres couronne (1292). Sospel suivit le même mouvement. Charles II étant à Nice le 12 novembre, ne tarit pas d'éloges envers sa chère cité. Les Sospellitins eurent le privilége de tirer leur sel de Nice moyennant douze deniers la mesure (1293). Cette ville de Nice lui était si agréable qu'il y venait presque chaque année... Il y passa, en 1294, les fêtes du carnaval. Il y fit rédiger les statuts remarquables pour la Provence ; il permit aux citoyens de Nice de porter les arbalètes de chasse. L'élan général de tous les Provençaux était si grand, qu'Alphonse d'Aragon se décida à traiter (20 décembre 1294), et reçut presque la loi du roi de

Digitized by Google

Naples, comte de Provence. — Son fils aîné, Charles Martel, en épousant l'unique héritière de Ladislas, devint roi de Hongrie. Sa fille Marguerite, mariée avec Charles de Valois, reçut en dot le Maine et l'Anjou, et Charles-le-Boiteux obtint, au retour de Philippe-le-Bel, la moitié d'Avignon et le comté, l'autre moitié appartenant au pape. Par le traité avec Alphonse d'Aragon, Blanche d'Anjou épousa le roi d'Aragon, et Robert, Yolande d'Aragon. Frédéric d'Aragon, qui seul avait fait opposition au traité de son frère, fut réduit lui-même à accepter la main d'Eléonore d'Anjou.

C'est au milieu, dit-on, de ces mariages et de ces négociations que Charles construisit Villefranche (1295-1296) sur les ruines de l'ancien Olivetta. Le grand sénéchal Hugues de Vicinis fut chargé de cette entreprise avec Hugues de St-Amand, viguier de Nice. — On vit une foule d'ouvriers se mettre à l'œuvre; les habitants de Mont-Olive abandonnèrent leurs antiques maisons pour se grouper dans la nouvelle enceinte créée comme par enchantement. Afin de la rendre plus florissante, il la nomma *Villefranche* et lui accorda des priviléges multipliés. L'un des priviléges des habitants fut de pouvoir se défendre à main armée contre toute agression. C'est pourquoi ils portaient un couteau à la ceinture.

Bientôt cette belle rade se couvrit de navires, à la grande surprise des Génois jaloux, et surtout du parti gibelin.

Nice, peuplée de deux mille vingt-quatre feux, y gagna pour son port les mêmes avantages.

Les Gibelins de Gênes forçaient encore les Guelfes, en 1296, de se retirer à Nice; et de Monaco qu'ils avaient surprise, ils menaçaient tous nos pays, et sur terre et sur mer. — Le lieutenant de Charles d'Anjou reconstruisit les forts de la Turbie, repoussa l'ennemi et bloqua Spinola dans Monaco (1297). Un traité termina cette guerre d'escarmouches, si préjudiciable au commerce; les Génois gardèrent Menton, Roquebrune, à la condition que les Grimaldi rentreraient dans Gênes (1300). Charles d'Anjou acheta, en 1303, des Grimaldi tout ce qu'ils possédaient tant à Monaco, qu'à Eze et à la Turbie, et le céda, comme gage du traité de 1300, à Nicolas Spinola moyennant cent onces d'or.

Raynier ou René de Grimaldi reçut, sans doute, en compensa-

Digitized by Google

tion les fiefs de Villeneuve et de Cagnes. La rentrée de cette puissante famille dans Gênes raviva les rivalités, si bien qu'en l'année 1305 les Guelfes eurent l'avantage.—Opicino Spinola, réfugié à son tour dans sa forteresse de Monaco, appelle à lui tous les Gibelins de la rivière. Robert d'Anjou, lieutenant du roi en Provence, ferme les abords de Monaco, et s'empare de Roquebrune et de Menton. — Pendant ce temps là, François Grimaldi II, surnommé avec raison Malizia, qui était avec Robert à Nice, pendant que ses frères, Raynier et Barthélemy, gouvernaient, l'un dans Gênes et l'autre dans la Calabre, ourdit une trame qu'il mena à bonne fin. C'était pendant la nuit de Noël de 1306. Tous les Monagastes, après les réjouissances de la veille, assistaient à l'office; la sentinelle se faisait négligemment parce qu'on savait que chacun fêtait partout. Or, vers minuit, un moine franciscain se présente à la porte de la ville; la sentinelle avertit le chef du poste; il donne les clefs et introduit François Grimaldi déguisé en religieux. Celui-ci se jette sur la sentinelle, l'égorge, appelle à lui ses nombreux complices et parcourt la ville. Grande fut la rumeur. Les Gibelins n'eurent que le temps de fuir.

Depuis ce temps, les Grimaldi ont ajouté à leurs armoiries deux moines qui tiennent l'épée haute d'une main et l'écusson de l'autre. La faction des Grimaldi avait pour elle tous les Niçois, d'autant plus que François était marié avec Béatrix de Caïs.

Charles d'Anjou apprit avec joie cet évènement. De Naples à Marseille ses navires allaient et venaient librement. L'état, comme la religion, jouissait des bienfaits de sa puissante administration, et Robert, son fils, qu'il avait mis au gouvernement de la Provence et du Piémont, se formait si bien à son école qu'il recevait le surnom de *sage*. Les bonnes villes chérissaient leurs princes; la noblesse, qui rivalisait de luxe et d'urbanité, s'empressait autour de lui. Ami des arts, il donnait au midi l'une de ses plus belles églises gothiques. C'est à Charles d'Anjou, n'étant encore que prince de Salerne, que nous devons St-Maximin. Ce beau monument fut élevé en 1281, à l'occasion de l'invention des reliques de Ste-Madeleine. Une foule d'évêques et de seigneurs assistèrent à cette solennité. La garde de ce corps sacré fut confiée aux Dominicains.

Digitized by Google

— Aix doit à Charles (1287) la chapelle et le couvent de Nazareth, sous le titre de St-Barthélemy, comme témoignage de sa reconnaissance envers Dieu après sa délivrance de la captivité. Il n'est pas d'ordre religieux qui n'ait eu part à ses libéralités. Il confirma, en 1303, aux Hospitaliers de St-Laurent leurs franchises et leurs priviléges.

S'il perdit son jeune fils Louis de Toulouse ou de Brignolles (19 août 1299), c'est un saint de plus qu'il envoya au ciel. En 1303, par le mariage de sa dernière fille Béatrix avec Mainfroy, marquis de Suse, il recevait l'hommage de ce seigneur pour les fiefs de Cintal, Val de Sture, Fossan et Coni, et il prenait le titre de comte de Piémont, pour lequel il nommait un sénéchal de plus... Robert portait le titre de vice-roi.

L'amour que l'on portait à Charles et à Robert d'Anjou était si grand, que chaque commune aurait voulu vivre sous sa juridiction immédiate. Les pays plus asservis considéraient avec un œil d'envie la prospérité des grandes villes ou des fiefs royaux.

Les habitants du Bar ne pouvaient aller s'établir où ils voulaient; ils n'avaient ni syndics, ni maison commune. Ils devaient à leur seigneur, outre les redevances, la corvée, la hure des sangliers, l'épaule des cerfs, etc.... Ces conditions avaient été consenties, il est vrai, par leurs pères, mais elles devenaient pesantes avec le progrès et contrastaient avec les chartes octroyées par les princes à leur sujets. Tourrettes-lès-Vence, tout près du Bar, jouissait déjà de plus de priviléges que le Bar, parce qu'elle appartenait à Charles d'Anjou. Les fiefs soumis aux évêques et aux monastères, comme Antibes et Cannes, vivaient sous un régime plus libéral. Cannes et Antibes avaient leur libre administration avec trois ou quatre consuls, comme Grasse et Nice. Que ce fait suffise de réponse à ceux qui reprochent à l'église d'être tyrannique.

Quant aux petits seigneurs, rois dans leurs domaines, ils avaient besoin du commandement; il fallait briller à la cour, lutter de magnificence avec leurs rivaux, doter leurs filles, entretenir leurs serviteurs, augmenter l'apanage de leur fils aîné. On mettait sa gloire à bâtir le plus beau château, dont la grandeur et l'élévation dominaient même la maison de Dieu. Voyez encore ces habitations

Digitized by Google

seigneuriales sur leurs mamelons. Et toute cette opulence qui la payait? On ne se demandait pas: « Mes sujets sont-ils les plus heureux?» Le clergé n'avait pas besoin de tout ce prestige; et la religion, qui prêche l'aumône, l'abnégation, l'humilité, tempérait le commandement et faisait un devoir de mettre en pratique ce qu'on était chargé de prêcher.

Les princes et les rois, plus opulents et plus grands, agissaient aussi plus grandement. D'autres communes étaient balottées entre plusieurs seigneurs rivaux, comme Vence qui appartenait partie aux Villeneuve, partie aux évêques. Le tiers-état ou la bourgeoisie, formé aux écoles du clergé, avait étudié; et montrant ses créneaux et son vieux titre de cité buriné sur ses pierres romaines, réclamait aussi sa part de liberté. De là des conflits. — Lorsqu'en 1333, les maîtres nationaux viendront reconnaître les droits royaux, Vence et autres pays voudront ne relever pour tout que du roi.

Les évêques de Vence bataillaient avec les Villeneuve.

Nous avons vu que Romée de Villeneuve, par son testament, avait expressément ordonné de vendre ses fiefs, Villeneuve même, pour payer ses dettes. Le fief de Villeneuve fut, en effet, vendu en 1251. La famille n'en garda plus que le nom, sans aucun droit sur ce pays. Paul de Villeneuve prit le titre de seigneur de la Gaude, et Pierre, celui de Vence. La volonté de Romée était aussi que l'église de Vence recouvrât toutes ses juridictions sur cette ville et sur les autres terres qui lui avaient appartenu. Cette restitution n'avait pas été faite. Paul de Villeneuve avait déjà transigé avec l'évêque Pierre de Vence pour Coursegoules en 1263, et avec les habitants de la Gaude et de St-Jeannet pour le grand bois (1288). A sa mort, qui arriva vers 1307, à Naples, ses fils, Boniface et Romée de Villeneuve, héritèrent de la Gaude. Romée se rendit célèbre comme jurisconsulte, à cause du jugement plein de sagesse qu'il rendit entre les seigneurs de Tarascon et les citoyens, d'où il garda le surnom de jurisconsulte de Tarascon. Il mourut sans postérité.

Pierre Romée survécut à Paul, son frère; il se maria deux fois (1),

(1) Bertrand d'Aigunes laissa une fille, Adélaïse, mariée avec Raimond de Villeneuve-Trans, viguier de Marseille (1318). Uranie, sœur de Raimond et fille d'Arnaud II, était mariée avec Truand de Villeneuve-Vence.

Digitized by Google

de sa première femme, Alasie d'Aigunes, il eut Bertrand d'Aigunes, Arnaud et Giraud; et de Béatrix d'Esclapons, Truand, Paul, le chanoine de Vence, et François de Gréolières. Tous ces seigneurs vont se liguer contre l'évêque Guillaume de Sisteron, qui lancera contre eux l'excommunication.

Pierre IV Malirat, avignonais, religieux dominicain, devenu évêque de Vence (1290), renouvela les peines et les censures portées par son prédécesseur (1291), et le 20 août 1293, il se fit remettre par Raimond Étienne une copie du testament authentique de Romée, révisée par le jurisconsulte Thomas Jallacte de Salerne, et poursuivit son affaire devant la cour d'Aix.

Pierre de Villeneuve, comprenant que sa cause était mauvaise, se soumit. Par deux actes successifs, il reconnut que les sentences portées contre lui par les évêques de Vence étaient justes et méritées, et le 19 novembre 1293, par l'entremise du notaire Raimond Aicard, en présence des chanoines Giraud Cucurbite, Guillaume de Sault et Pierre Dalmas, il rendit à l'évêque, à titre perpétuel et inaliénable, le quart des juridictions et droits temporels qu'il retenait sur Vence, Coursegoules, Courmes, Torrenq, St-Laurent de la Bastide, soit de son aïeule Asturge, soit de Romée, son père, ou ceux que tenait de lui Bertrand d'Aigunes, son fils aîné. « Je le fais, ajoute-t-il, tant pour le salut de mon âme, que pour la réparation des injustices causées à l'église, tant par moi que par mes prédécesseurs et les régisseurs de mes domaines; je le fais en reconnaissance des services que mon père et moi avons reçus des évêques de Vence.

Le chapitre avait aussi un quart de cette temporelle.

Boniface de Villeneuve, seigneur de la Gaude, ne manque pas de s'y trouver.

Les discussions continuèrent pourtant encore; le seigneur de Vence voulut exiger les cavalcades des gens soumis à l'évêque; noble seigneur Burgondio de Roquefeuille, chevalier (miles), viguier de Nice, déclara (1297) que l'évêque et ses sujets n'étaient nullement tenus à payer les cavalcades à Pierre Romée. Celui-ci en appela par devant le sénéchal d'Aix. — Les Vençois, soumis à l'évêque, réunis devant le palais épiscopal, donnèrent leur procu-

Digitized by Google

ration aux procureurs-syndics André Regidi de Lauduno, François Constantin, notaire d'Avignon; Arnaud Déodat de Toulouse, Pons Dalmas de Cédina, pour les défendre contre Bertrand d'Aigunes et Pierre Romée ou Ris (décembre 1300). Jean Sardine et Raybaud Ambert, notaire, rédigent l'acte sur la place du palais épiscopal. Sont témoins Pierre Aurelli et Pierre Garbine, prêtres; Gui de Malvans, Fouques Maynier de Gattières. Le 22 février 1301, le grand sénéchal Reynaud de Lercio prononça en faveur de l'évêque.

Celui-ci venait, en 1300, de transiger pour Notre-Dame-des-Crottons avec le prieur Amelinus de Villeneuve, en présence de Jean Galéan, prévôt; François de Sisteron et Jean Dalmas, chanoines. Les témoins se nomment Palmère, Adémar de Vence, Pons Dalmas de Cedina d'Avignon et Boniface Grassi, prieur du Broc. — Pierre Romée ne se tenait pas pour battu. Il renouvela encore sa petite guerre contre l'évêque de Vence. Enfin, le 17 octobre 1308, Pierre Romée fut condamné à payer trois cents livres d'amende au seigneur-évêque, et défense à lui de troubler le clergé dans ses juridictions temporelles. La sentence arbitrale fut rendue à Aix, dans la maison du chevalier Berenguier (*monachi*). Étaient présents Pierre et Boniface de Villeneuve, Bertrand d'Aigunes, Pierre, évêque de Vence; Pons Blacas, seigneur de Carros; Raimond de Villeneuve, seigneur de Montferrat; Guillaume Ferrero, dominicain; Raimond de Lauduno, Pierre Giraud de Fréjus, Pierre-Pierrefeu de St-Césaire, Lambert de St-Paul (1).

L'église de Nice était si paisible! Hugo (1291-1300) qui la gouvernait, avait pour grand-vicaire Bernard Chabaud de Tourrettes, qui par son mérite lui succédera.

Les Chabaud ou Chiabaudi de Tourrettes-lès-Nice étaient des bonnes familles du comté de Nice. Ils avaient rendu de tels services à la maison d'Anjou, qu'en 1282 Paul Chabaud se nommait seigneur de Tourrettes, Aspremont, Coarase, Eze et Villefranche. Pierre et Raimond Chabaud, en 1279, avaient transigé avec Guillaume de Berre, abbé de St-Pons, pour les limites d'Aspremont,

(1) Archives de la Préfecture (clergé de Vence), n° 353.

Digitized by Google

Bernard Chabaud, évêque de Nice, eut pour successeur, en 1301, Nitard ou Nicard II, de Nice même (1).

L'épiscopat de Pons d'Arcussia, évêque d'Antibes, s'achevait par un évènement qui fit sensation dans toute la contrée. — Le bailli d'Antibes, P. Hugues, ayant à se plaindre des Templiers de Biot, arma les plus déterminés de la ville, et pendant la nuit du 9 mai 1286 (*saltu meditativo*, dit la procédure), tous, portant des balistes (*cum balestis super quadrelo positis*) et d'autres armes, s'avancèrent vers Biot, maltraitèrent les habitants, dévastèrent la campagne; de là courant dans les bois de Clausonne, ils enlevèrent les troupeaux et tourmentèrent les frères Guillaume Apronius, Rostang de Thoramène et le révérend Donat Sarpedon, gardien de la métairie. Les principax assaillants se nomment Jausseran, G. Raynaud, G. Hugolin, G.Vassalis, B. Darasos, Hugo, frère du bailli.

Le commandeur de *Grasse*, *Nice* et *Biot* se rendit à Grasse pour déposer sa plainte, par devant maître Hugues Chaussan, juge; Pierre, juge de Nice, s'adjoignit à lui. Déjà les témoins, G. Raybaud, Rostang Niger, Hugues de St-Laurent, Auger Eusérius et Barthélemy de St-Martin, avaient fait leur déposition, et l'huissier avait signifié aux accusés de se rendre devant la cour, sous peine de cent sous d'amende pour chacun, quand l'évêque de Grasse envoya au juge de Grasse les lettres-patentes de Raimond Bérenger, par lesquelles l'église de Grasse avait été investie du tiers de la souveraineté de Biot. Le notaire se nommait Ambroise, et les témoins, G., prévôt de Grasse; maître Audibert, Hugue Falfort, notaire; Drocho, sacristain; Otho, official; R. Chabaud et J. de Siagne, prêtres. — Hugues Chaussan, dans la crainte d'encourir l'excommunication, suspendit ses poursuites, et nous ne savons ce qu'il en advint.

Pons eut pour successeur Lantelme de Pontevés (1287-1298), prélat zélé. Il perfectionna les statuts diocésans de ses prédécesseurs (20 août 1287). Le prévôt nourrissait les chanoines en

(1) Pierre Chabaud avait pour épouse Mabille de Villeneuve, fille de Giraud II de Villeneuve-Trans — Ce qui le rendait beau-frère du baron de Vence, Truand de Villeneuve.

Digitized by Google

commun. Chaque chanoine recevait de trois mois en trois mois six setiers de blé et quarante-huit coupes de vin pour l'année; cinq deniers pour la pitance et dix pour les jours solennels. La paie avait lieu le samedi (1).

Conformément aux décisions du Saint-Siége, il encouragea les études ecclésiastiques. Ceux des ecclésiastiques qui allaient aux universités étaient payés comme présents (15 août 1291). Ce statut fut renouvelé en 1298, en présence de tout le chapitre réuni en synode. Là étaient Guillaume de Lubéron, prévôt; Raimond Clari, sacristain; Barrière Barracino, préchantre; Aubert de Vicedominis et Raimond Borgarelli. — Lantelme ratifia en faveur de sa sœur Angélique, femme de Raimond de Signe, la vente de la quatrième partie de la Napoule; il autorisa Bernard Cornette, abbé de St-André de Valbonne, à s'unir au monastère d'Avignon (22 juillet 1296), et ayant donné sa démission, il eut pour successeur Guillaume Ayar, prévôt d'Apt (1298-1300).

Geoffroy de Canillas, seigneur de Noves, près d'Avignon (1300-1346), vint après Guillaume Ayar, prédicateur distingué. Depuis 1274 il était supérieur des Dominicains de Grasse. Les papes Clément VI et Grégoire IX appartiennent à sa famille. Par ses statuts diocésans de 1305, il établit l'exposition et la procession du Saint-Sacrement tous les troisièmes dimanches du mois, l'office des morts tous les lundis. Le Saint Viatique devait être escorté d'un diacre, d'un sous-diacre, d'un campanier, d'un enfant de chœur et de personnes portant des flambeaux. Les ecclésiastiques étaient obligés d'aller prier dans les maisons des défunts. Il donna aux pénitents leur premier règlement (1306); à l'église d'Antibes sa vicairerie perpétuelle (1324); Clément VI lui confirma tous ses priviléges (1343).

Grasse s'accroissait tellement qu'elle bâtissait à cette époque sa seconde enceinte de murailles. Le progrès était universel: le prince Robert, vicaire-général de son père, le favorisait de tout son pouvoir, et les communes qui le savaient ne craignaient plus de s'adresser à lui. — En 1300, Vence, St-Paul, Gattières, le Broc et

(1) Archives de la Préfecture (clergé de Grasse), n° 26, série G.

Digitized by Google

l'Olive se réunirent ensemble pour pétitionner. Hugues Vayrac, procureur de la cité de Vence, se chargea de se rendre à Nice pour présenter la supplique rédigée par les notaires Rudi Fulco et Clari Fulco. Il s'agissait de se faire exempter des statuts de Fréjus. Le succès fut complet; car le 1er février 1300, par lettres-patentes données à Nice, sur la place du chapitre, en présence de François Badat, Guillaume de Soliès et du notaire Pierre Pelloni, ces communes obtinrent tout ce qu'elles avaient désiré. Bertrand Moroconori, gouverneur de Nice, et Guillaume Marculf, viguier, agirent au nom du prince Robert. — Ailleurs elles y allaient d'une manière plus expéditive, et, disons-le, criminelle.

Guillaume Rostang, seigneur du Beuil, voulut user d'un prétendu droit de cuissart sur les nouveaux mariés. Le peuple, indigné, se rua sur le baron et le tua (1258). Il offrit ensuite la seigneurie au guelfe Andaro Grimaldi, oncle de Réné Grimaldi, seigneur de Monaco. Celui-ci épousa Asturge, fille de la victime, et devint la tige des célèbres seigneurs du Beuil. Les habitants lui jurèrent fidélité à condition qu'il abolit cette détestable coutume.

Une révolution bien plus grande troublait la fin du règne de Charles-le-Boiteux. Les sacriléges emportements de G. de Nogaret et de Colonna contre Boniface VIII, les troubles du Conclave, la translation du Saint-Siége à Avignon, qu'on a appelée la captivité de Babylone (1305), sont suivis d'un évènement non moins étonnant, l'abolition des Templiers.

Charles d'Anjou, en allant rendre ses hommages au Souverain-Pontife, reçut sans doute les instructions nécessaires à ce sujet. Cet ordre tant célébré par Saint Bernard lui-même, s'était énervé dans les richesses et dans les délices de la paix. On l'accusait de crimes énormes.

En janvier 1307, Charles d'Anjou adressa, aux baillis des trois sénéchaussées de Provence, un pli renfermant deux lettres; il était défendu de n'ouvrir la seconde lettre que le 20 janvier, avant l'aube du jour. Richard de Gambatza, grand sénéchal, envoya dans notre région son lieutenant Jacques Ardon, et le jour indiqué, entre cinq et six heures du matin, chaque viguier avec ses archers saisit, comme dans un filet, tous les Templiers. Les com-

Digitized by Google

manderies, comme on peut le voir dans l'inventaire fait à Puget-Théniers pour le comté de Nice en 1307, étaient Nice, Sospel, Rigaud, Thoët-du-Var, Tournefort, Villar, la Penne, Cuèbris, la Rochette, St-Pierre, Villevieille, Glandèves, Entrevaux, Annot, Guillaume, St-Benoît, Braüs, Puget-Rostang, St-Étienne de la Tinée, St-Dalmas le Sauvage, St-Sauveur, Mont-Blanc; pour la viguerie de Grasse: Grasse, Biot, Séranon, le Castellar de Roquefort, St-Martin de Vence, etc., etc. Toutes ces commanderies dépendaient du grand commandeur d'Aix.

Furent arrêtés dans nos pays, d'après Bouche, Raimond Benoît, commandeur de Braüs (du Bravo) et camérier de St-Maurice; dans le baillage de St-Maurice, Guillaume de Signe et Albert de Blacas; dans le baillage de Vence, Hugolin de Capite, Guillaume de Barjols; dans les baillages de Grasse et de Nice, Bertrand Barthélemy, Pons Aicard, camérier de Nice; Geoffroy Mutonis, Guillaume, Gaillard Pélégrin, Jean Grangi, Bermond Homodei, Bursan, Pierre Durand, Guillaume Carani, Guillaume Rostang du Castellar, Pierre Fillol, Hugues de Braüs, Vincent Golfandi, Raimomod de Villar ou Villano, Pierre de Brignolles, Jean de Montéméyan, commandeur des Arcs; Guillaume Bérenger de Nice, avec Hugues Albergarii, Guillaume Guigon, Jacques Villon. Beaucoup d'entre eux furent envoyés à Meirargues et à Perthuis. Les biens furent vendus ou cédés en partie aux monastères, aux églises et aux Hospitaliers de St-Jean.

Après cet évènement, qui se fit sans secousse, les commanderies des Templiers, comme frappées du ciel, étalent sur nos montagnes leurs ruines désolées.

Deux ans après, Charles II mourut en son château de Naples (16 août 1309) et fut enterré dans le couvent des Dominicains. Il avait eu de Marie de Hongrie dix fils et cinq filles, Charles-Martel, roi de Hongrie, père de Charobert ou Charles-Robert; S. Louis de Brignolles, Robert-le-Sage, Raimond, Jean, et Tristan mort avant lui, Philippe de Tarente, Jean et Louis de Duras. Nous avons vu les alliances de ses filles avec Charles de Valois, père du roi de France, et les maisons d'Aragon, de Mayorque et de Ferrare.

Robert d'Anjou (1309-1343). — Quand Robert d'Anjou monta

Digitized by Google

sur le trône, il n'y eut aucune opposition. Charobert (Charles-Robert), fils de son frère aîné, avait assez de la Hongrie. La Provence, déjà habituée à son administration, l'acclama, le pape le couronna roi de Naples à Avignon (26 août 1309), et les états d'Aix, assemblés sous la présidence d'Hugues des Baux, lui votèrent des subsides. Il envoya aussitôt par Nice une grande armée au delà des monts. Nitard occupait alors le siége de Nice. A la tête de la noblesse niçoise brillaient Bertrand Caïs, seigneur de Peillon et Thoët; François Badat, Riquier d'Eze, Marc Ruffi de Breil, Paul Chabaud, châtelain de Malamorte. Près de Robert marchèrent Bertrand Boyer de Nice, troubadour célèbre, et le sire de Blacas, synonyme de vaillance, dont le cœur sera offert à tous les princes de la chrétienté.

Robert séjourna quelques semaines à Nice. Après lui avoir accordé le privilége de choisir ses arbitres et regardaires, et le droit de lignage à la Gaude, il se dirigea vers Sospel qu'il confirma dans ses priviléges, fit de même à St-Martin de Lantesque, reçut à Limon les députés de Barcelonette, à qui il donna une nouvelle charte de liberté, octroya des franchises à Saorge qu'il engagea à vivre en bonne intelligence avec Tende, et s'avança en Piémont.

L'empereur d'Allemagne commença par demander à Robert le serment de fidélité. La mort d'Henri VII arrêta tout (1313). Le pape Clément V se hâta de nommer Robert son vicaire impérial, et les Gibelins, irrités, reprirent les armes; mais bientôt après, l'élection du cardinal d'Ossat, autrefois précepteur de Charles d'Anjou et évêque de Fréjus, pape sous le nom de Jean XXII, ranima le courage des Guelfes. Les Gibelins de Gênes réfugiés à Savone implorèrent le secours de l'empereur et des vicomtes de Milan, et avec leur aide, Spinola reprit Monaco aux Grimaldi, tout puissants à Gênes.

Doria de Dolceaqua, Lascaris de Tende, unis aux Spinola, menacent le comte de Nice. Le roi Robert, devant cette coalition (1318), envoie mille deux cents lances. Il arrive en personne à Nice et loge chez les Dominicains. Moyennant la cession de la pleine et entière regarderie à la commune, celle-ci lui vote un don gratuit considérable, et l'on marche sur le comté de Vintimille. En 1234,

Digitized by Google

les Lascaris avaient fait leur soumission. Pierre Lascaris était chancelier du roi Robert. Tout le haut-comté de Vintimille et la vallée de Vintimille recevaient faveurs sur faveurs.—Le Puget était érigé en chef-lieu de viguerie avec Jacques Ruffi pour premier viguier, et Nice était autorisée à se donner quatre syndics et quarante conseillers.

Les Gibelins, devant la force, eurent à leur tour recours à la ruse pour chasser les Grimaldi de Monaco et pour entraîner dans leur rébellion les Lascaris. Jean de Mantella, viguier de Nice, et Daniel Marchésan, son lieutenant, coururent se poster à la Turbie. Raimond de Grasse partit d'Antibes et arriva avec une flotille au pied de Monaco, pendant que les milices soumettaient tout. La mésintelligence des chefs retarda la prise de Monaco (1328).

Le grand sénéchal Jean d'Aigueblanche, Pierre d'Allamanon, amiral; Guillaume-Féraudi, seigneur de Glandèves; Roger des Fos, viguier de Nice; Laugier Blacas de Carros, Daniel Marchésan, Pierre de Médicis de Toulon, vice-amiral; J. Ferréro du Puget, Ricard, bailli de Sospel; Conrad de Vintimille, seigneur de Lantosque et du marquisat de Nice, cernèrent Monaco par terre et par mer (1329). Spinola, après une vigoureuse résistance, signa la paix le 1er juin, dans l'église Ste-Dévote. Les Gibelins s'engagèrent à repousser l'antipape Nicolas V, à laisser aller et venir les Guelfes, à ne pas attaquer le gardien établi dans la bastide en avant de la citadelle, à ne pas empêcher de se rendre à Rome, à laisser flotter l'étendard de Robert sur la principale tour et sur la porte de Monaco. — Edouard Malocelli fut nommé podestat de Monaco.

L'antipape Nicolas se sentant abandonné, était déjà en route pour Avignon. Rome elle-même demandait son pardon à Jean XXII.

Le 5 août, le pontife, repentant, arrivait de Pise à Nice et logeait chez les Franciscains. Le lendemain, en présence du pieux Jean Artaud, évêque de Nice, et d'un peuple immense, il confessa publiquement ses erreurs et ses fautes dans la cathédrale Ste-Marie; il arriva à Grasse, où, devant l'évêque Geoffroy de Canillas et la foule, il proclama en chaire *fort illustrement plusieurs belles choses*, et abjura publiquement les *gauches opinions* qu'il avait eues et *sentences*, non sans un bien grand ébahissement et merveille inattendue de tous les *écoutans*.

Digitized by Google

Monaco, ayant donné réfuge aux partisans de Pierre de Corbière, reçut un avis sévère du sénéchal. En 1336, le juge-mage de Nice y envoya Olivier Augéri pour déterminer avec le podestat les limites de la marine du roi. En 1331 et en 1332, les Doria de Dolceaqua continuèrent leurs attaques jusqu'à ce qu'enfin, le 9 février 1332, les Doria se soumettant à l'hommage, s'unirent avec le roi Robert contre les corsaires catalans.

C'est pendant ces quelques années de calme que le maître rationnel Léopardi Fulginetto, archiprêtre de Bénévent, parcourt la Provence pour faire reconnaître les droits du roi (1333).

Une nouvelle révolution dans Gênes inquiète et trouble encore le comté de Nice en 1335. Les Grimaldi, expulsés, se retirent à Nice. C'était Charles-le-Grand avec ses huit fils, Lucien et Antoine, ses frères. Le roi Robert nomma Antoine gouverneur de Nice, et Lucien, de Villefranche; Jean de Brinda était viguier de Nice. Raimond Gantelme, sénéchal, arriva lui-même avec une armée. Les Doria et les Vintimille de Maro acceptèrent les conditions du vainqueur. Le 25 mai 1335, jour de l'Ascension, le grand sénéchal de Sanguinetto se rendit à Vintimille au milieu du plus grand appareil. Là étaient Charles de Grimaldi et Agamellino Grimaldi. La convention des Vintimilliens formait quatorze articles. Les consuls prêtèrent le serment de fidélité au roi Robert au milieu des cris du peuple, qui à chaque article disait: *sia! sia!...*

Charles de Monaco, revenu chargé des dépouilles de l'Archipel en 1336, se prépara à reprendre Gênes sur les Spinola. — Le 9 juillet 1338, il obtint, par l'entremise de son cousin Rabella Grimaldi, l'entière possession de Monaco. Le traité se fit sur la place St-Luc, moyennant un remboursement de mille deux cents florins d'or.

La vie et la civilisation semblent couler à pleins bords dans la Provence, parce que la sagesse du prince s'étend à tout. D'illustres saints répandent sur la contrée la bonne odeur de leurs vertus. Nice put voir dans ses murs, en 1313, Ste-Delphine, et St-Roch, en 1322. Ste-Delphine était mariée avec Saint Elzéar de Sabran, baron d'Ansouis et cousin de Sainte Rossoline de Villeneuve-Trans. Le père de Sainte Rossoline, Arnaud de Villeneuve, époux de Si-

Digitized by Google

bylle de Sabran, était un type d'honneur et de foi chevaleresque. Son frère Hélion était grand-maître de Rhodes. — Sospel nous a transmis aussi le nom d'un de ses enfants, le bienheureux André Bergandi, franciscain.

C'est à cette époque que vivait Arnaud de Villeneuve, prodige de science. Né à Villeneuve-Loubet, il fut recherché du roi d'Aragon, de Robert et des papes, et mourut dans un naufrage sur la côte de Gênes en 1313.

Le roi Robert rivalisait avec les papes d'Avignon pour établir aussi à Aix une cour d'honneur. On sait qu'il fut l'ami et le protecteur de Pétrarque. Non moins versé dans la jurisprudence, il fut nommé le Salomon de son siècle. Sous son règne, toutes les discussions s'apaisaient par d'habiles jurisconsultes.

Des contestations s'étaient élevées, à Nice, entre la ville haute (l'acropolis) et la ville basse, ou le bourg, au sujet du marché. Charles de Salerne, lieutenant du roi en Provence, amena les deux partis à une transaction (27 septembre 1337). Hugues Michel, Jourdan Sardine, Daniel Marchésan, Jacques de Chiérasco, Guillaume Assérius et Raimond Bérenguier, arbitres, convinrent que la vente du blé continuerait à se faire dans la ville haute; que le lundi le marché continuerait à s'y tenir, ainsi que les trois jours de foire de l'Assomption; que la boucherie se tiendrait près de l'église St-Michel; que les habitants de la ville haute paieraient le tiers des tailles; que les secrétaires des arbitres et le capitaine de la ville seraient choisis alternativement dans l'une et l'autre ville, etc.

Rien de plus curieux que ces transactions, qui nous montrent la bonne administration de nos ancêtres. Pour peu qu'on examine tous les règlements municipaux, soit de Nice, de Grasse et même de Vence, on se convaincra avec quelle sagesse la police était organisée, les vivres surveillés, les marchés approvisionnés, la fraude punie. Chaque corps de métier, à Nice, comme ailleurs, avait sa rue et son quartier: serruriers, orfèvres, drapiers, menuisiers, cordonniers, etc. (1) La religion, lien des cœurs, était le foyer où s'alimentaient le zèle et le dévouement des administrateurs et des

(1) *Revue de Nice*, article de M. Abel (1862).

Digitized by Google

citoyens. Des corporations unissaient les gens de même métier; de pieuses confréries se formaient aussi pour le soulagement de toutes les douleurs. Nous avons, à la date du mois de mars 1305, les statuts ou règlement des pénitents blancs de Nice et de Grasse, affiliés à ceux de Gênes. Ils ne sont autres que les Flagellants, sous le titre de Sainte-Croix ou de la Passion. — Les conseils municipaux, à l'exemple de Marseille, faisaient une société spéciale sous l'invocation du Saint-Esprit.

Il n'est pas de commune qui ne cherchât à conquérir ou à revendiquer la liberté.

Le 6 août 1323, tous les citoyens de la cité de Vence sont réunis tumultueusement sur leur place du Peira, ayant à leur tête Pierre Isnard, Hugues Bona, H. Laugier, Pierre Talatoyre, G. Angèle, G. Rudi. — Les Villeneuve-Vence représentés par Arnaud de Villeneuve, seigneur de la Gaude; François de Gréolières et Thorenc, Romée-Truand, seigneur de Vence et Coursegoules, étaient entrés en campagne contre leur évêque.

Les évêques de Vence avaient obtenu que le chapitre leur cédât leur quart de juridiction temporelle sur Vence et Coursegoules (21 septembre 1315). Raimond II, évêque de Vence (1319-1324), avait réglé les prébendes du chapitre et les dîmes; de là surgirent les difficultés. — Les Villeneuve, pour mettre de leur côté les Vençois, leur promirent des libertés municipales; mais Truand, seigneur de Vence, loin de tenir à sa parole, se mit à exiger, outre ses redevances, celles du seigneur-évêque, comme étant, disait-il, seul seigneur temporel. Truand était grand sénéchal de Provence.

Les Vençois adressèrent une requête au roi: « Il veut, disent-ils, exiger les deux parts, tandis qu'il n'a droit qu'à la moitié. » Là étaient le bailli royal, Hugues d'Andon, et le bailli seigneurial, Guillaume Bertrand.

Le roi leur accorda ce qu'ils avaient demandé, d'autant plus qu'il avait le souverain domaine de Vence (1339). Les habitants de Gréolières, ayant voulu se soustraire au baillage de Vence, furent à leur tour condamnés par sentence du grand-sénéchal, Hugues des Baux, à Villeneuve-Loubet (3 juin 1344).

Les conflits n'étaient pas apaisés entre les évêques et les Ville-

Digitized by Google

neuve. Raimond (1328-1333), de guerre-lasse, accepta l'évêché de Nice.

Robert d'Anjou, pour finir ces contestations, y plaça un homme de son choix. Lorsqu'il était retenu comme ôtage à Barcelone, il y reçut de grands services de noble Thomas Antesico et de Marie de Marquets, sa femme. Il emmena cette famille à Aix, et des deux enfants de Thomas, Jacques Barcillon, juge de St-Paul, y épousa Jacques de Roubion, coseigneur de St-Paul, et devint la tige des Barcillon. Arnaud, religieux franciscain, fut élu évêque de Vence (24 octobre 1336). Aidé de son grand-vicaire, Jean Isnard de Guillaume, il réforma le diocèse, rédigea d'excellents statuts dans le synode du 29 octobre 1336, en présence de Jean Dalmas, prévôt; Paul de Villeneuve, sacristain; Guillaume Fulcosino, Raimond de l'Isle, Florent et Lambert de St-Paul, Arnaud, Bernard d'Alcusatis. — Par lui, seigneurs et citoyens de Vence furent pacifiés.

Il n'était bruit aussi que de l'hôpital du Var. Cet établissement, fondé sur la route d'Italie par les libéralités des Raimbaud de Vence, était gouverné par un chapitre de religieux Augustins, venus de St-Laurent d'Oulx. Un prieur-commandeur le dirigeait. L'affluence des visiteurs et les richesses jetèrent cette maison *dans la dissipation*. Le Saint-Siége ordonna une enquête, et interdit l'hôpital d'Agrimont. C'est alors que l'évêque Fulco de Vence demanda qu'il fût uni à la mense épiscopale, en se chargeant de le réformer. La pension seigneuriale fut fixée à cent mesures de blé (1327). Les évêques de Fréjus et de Toulon, avec le prévôt de Grasse, eurent mission de faire exécuter la bulle pontificale. La maison fut donc de nouveau ouverte; mais le nouveau prieur, Layer, ne géra pas mieux que ses prédécesseurs. Raimond Feraud lui succéda en 1335. Pressé sans doute par le clergé de Nice, nous le trouvons dans cette ville (9 février 1335), en compagnie de Raimond Latil, prévôt, vicaire apostolique, le siége vacant; il se fait délivrer un double de la bulle de 1248 par le notaire Raimond Arrari (ou Aicari), en présence de Jordan Sardine, procureur de la commune de Nice; Laurent Pictoris, Pons Fornerii, chanoines; G. Anselme, R. Micheli, chapelain; F. Pictoris, no-

Digitized by Google

taire. Il se plaint, en outre, que l'évêque de Vence garde pour lui tous les revenus de l'hôpital, de sorte qu'il ne reste plus rien aux frères. — L'hôpital d'Agrimont a toujours intéressé vivement les Niçois, car les frères étaient chargés du passage du Var, et ils tenaient comme la clef de la Provence.

L'archevêque d'Embrun, choisi comme arbitre, se rendit à Nice dans le palais épiscopal. Jean Dalmas, prévôt de Vence, prit la procuration de son évêque, et le 27 mai 1335, l'archevêque rendit sa sentence et donna le nouveau règlement. L'hôpital fut déclaré réuni à la mense épiscopale de Vence. Le prieur et les frères étaient à l'élection des frères, mais à la confirmation de l'évêque; le nombre des frères ne pouvait dépasser quinze. Le prévôt du chapitre de Nice et celui de Vence, avec Daniel, étaient chargés de vider les contestations. On leur adjoignit encore les jurisconsultes François Caïs et Jordan Sardine. Là se trouvaient Jean de Valesingue, clerc de Verceil, notaire impérial et greffier du chapitre d'Embrun; R. P. Manuel, abbé de St-Pons; Jean de Mandageto, camérier du monastère de St-Guillaume du Désert; Jean Raynaud, docteur en droit du diocèse de Vence; Pierre de Clarasis, Jacques Bonafé et Pons Ferrerii, chanoines de Nice. — Les frères se nommaient: Bertrand Féraud, prieur; Georges Ablandi, P. Portanieri, Falco Maurandi, P. Guiraud, Bertrand Barralis, H. Fabri. Le règlement fut juré sur les Évangiles (vendredi 8 mai). Le juge-mage Hugues Sardine, en donna une copie le 28 septembre à B. Féraud, en présence de G. Maurandi, prévôt de Nice; de maître G. Varage, notaire; Seguorin Beccadile; R. Fabri, notaire de Tourrettes; Raimond Ronchoni ou Ronquilloni, napolitain, notaire à Nice. Le pape confirma cet acte par une bulle donnée à Avignon (1337) (1).

Les abbayes de St-Pons et de St-Honorat menaient leur train monotone sans incidents. Gantelme de Mayers était abbé de Lérins (1295-1309); puis Fouques III, qui fut empoisonné à Grasse pour avoir exigé certaine restitution; Hugues Charles (1312-1313), que le Saint-Siége combla de faveurs; Nicolas Auriole (1313-1314),

(1) Archives de la commune de Nice et de la Préfecture

Digitized by Google

rigoureux pour lui-même et pour ses religieux, qui fut empoisonné par un de ses parents; Rostang de Corneto ou Cormeto (1314-1331); Gérard de Suse, qui planta de vignes le territoire de Cannes (1331-1347); Bernard Furon et Guillaume de Soleillas (1347-1348). — Cette famille de Soleillas était sans doute la même que celle des Blacas. Rostang Blacas de Soleillas était marié avec Philippine Blacas d'Aups. Guillaume de Blèves est abbé de Lérins (1348 à 1362). Les seigneurs de Blèves, sieurs de Requistons, avaient leur tombeau dans l'abbaye.

A Glandèves, occupe le siège épiscopal Anselme de Glandèves, fils de Guillaume Féraud, sieur de Thorame, Châteauneuf et Glandèves. Cette famille de Glandèves était illustre; Guillaume Féraud, fils d'Anselme et arrière petit-fils d'un autre seigneur de Glandèves, qui avait partagé ses états entre ses deux fils, Anselme et Jean, eut à son tour cinq enfants: Boniface, sieur de Glandèves; Isnard de Cuers, Anselme, évêque de Glandèves; Elzéar, évêque de Toulouse, et François, sieur de Châteauneuf-le-Charbonnier.

Anselme mourut en 1328. Sa sœur Catherine était mariée avec Richard de Gambatza, sieur de Faucon et grand-sénéchal. Les successeurs d'Anselme furent Jacques (1328), Hugues (1345), Bernard (1345-1365).

L'évêché de Vintimille avait pour évêques, depuis Azone Visconti de Milan (1260-1263), Jean d'Alzate (1263-1265); Obert Visconti, frère de l'archevêque de Milan (1266-1270); Jérôme de Plaisance; Guillaume II; Jean IV; Otton Lascaris, fils de Guillaume-Pierre et d'Eudoxie Lascaris (1305-1320); Raimond, qui passa bientôt après à Vence et à Nice, et Pierre Malocelle (1328-1345), renommé par sa piété.

Nice avait eu depuis le pieux Nitard II; Raimond III; Guillaume de St-Marcel; Rostang de St-Victor de Marseille (1232); Jean Artaud (1329); Raimond, évêque de Vence (1333); Guillaume II (1335); Philippe Gastonio, évêque de Sion (1339-1343); Guillaume Amesini, niçois (1345-1348); Pierre Sardina (1348-1359); Laurent Pictoris (1359-1361). Tous ces prélats furent admirables par l'exercice de toutes les vertus chrétiennes.

Ils trouvaient un appui bien puissant dans le roi Robert. Mais

Digitized by Google

qui peut se promettre ici-bas une série constante de prospérités! Le chagrin veille au foyer des princes comme à celui des sujets. Soudain la mort enlève à Robert son aîné, le prince de Salerne. Le pauvre père n'a plus assez de larmes pour pleurer une perte si grande. Pétrarque soupire une élégie, Blacas et Boyer lui chantent leurs stances mélancoliques, et l'infortuné roi ne fait plus que s'écrier : « Malheur à moi! *væ mihi*, *væ vobis!* ma couronne est tombée de ma tête.» Dans son amour désolé qui ne raisonne plus, il nomme, au mépris de la loi salique, Jeanne son héritière, ou Marie, sa sœur, à son défaut; il espère concilier les intérêts de famille en fiançant Jeanne à André, second fils du roi de Hongrie, et Marie à Louis, l'aîné; puis il meurt pieusement à Naples (fin janvier 1343).

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME.

De la reine Jeanne à la cession définitive du comté de Nice.

(1343 - 1420).

Sommaire : — Les Caïs et les Grimaldi de Beuil ; — assassinat d'André de Hongrie ; — la reine Jeanne à Nice ; — peste noire ; — aliénations du domaine comtal ; — chartes de libertés ; — le Piémont se détache de la reine Jeanne ; — grand schisme ; — deux évêques ; — séparation du comté de Nice ; — les Duras ; — église de Grasse ; — Antibes au pape d'Avignon ; — Guichard de Villeneuve-Vence ; — Raimond-Turenne ; — Jean Grimaldi de Beuil et Odon de Villars ; — Prise de Lérins ; — Amédée VIII à Nice en 1420.

PROVENCE :			SAVOIE :
La reine Jeanne	(1343-1382).	—	Amédée VI (1343-1383).
Louis I	(1382-1384)	—	Amédée VII (1383-1391).
Louis II	(1384-1417).	—	Amédée VIII (1391-1434).
Louis III	(1417-1434).	—	

La reine Jeanne (1343-1382). Quel règne! Le monde entier retombe dans un gouffre de maux, peste, guerres horribles, couronne des lys presque flétrie, factions du nord au midi, schisme, forfaits inouis. Les Grimaldi du Beuil se montrent sur la scène. Catherine de Glandèves avait vendu Roure (Rora) à François Caïs, jurisconsulte de Nice. Guillaume et Barnabé Grimaldi, fils d'Andaron, demandèrent l'hommage au nouveau seigneur. Sur son refus, ils saccagèrent ses terres. Bértrand Caïs, vengeur de son père, va se poster sur le passage de Barnabé, le poignarde et le laisse pour mort. Mais celui-ci, sans que Bertrand le sût, guérit contre toute espérance et investit tout-à-coup le château de Caïs. Bertrand tomba entre les mains du seigneur Barnabé qui lui fit couper le poignet droit, lui brûla les yeux et le pendit aux grilles du château de Roure. Il échappa aux poursuites judiciaires moyennant neuf cents florins d'or, ce qui rappelle le vieux droit barbare.

Digitized by Google

La reine Jeanne, de son côté, n'aimait pas son mari. Folle de sa puissance, jeune, insinuante, adulée, elle avait tout pour plaire et pour perdre. Philippine de Catanes, sa nourrice, était l'âme damnée de tous ses crimes. Cette femme avait épousé Raimond Cabanes, jeune sarrazin, qui avait été fait prisonnier par un corsaire niçois. De cette union était né un fils que Jeanne nomma son grand sénéchal. Charles de Gambatésa, parent de la nourrice, fut élu grand amiral.

Aussitôt que Jeanne eut été couronnée, Hugues des Baux, G. de Sabran, Roger de St-Sévérin et Pierre de Cadenet reçurent en Provence le serment d'hommage. Chaque bonne ville obtint confirmation de ses priviléges (1343), et Nice a gardé soigneusement ces lettres-patentes, ainsi que Sospel, St-Paul, Beuil, St-Sauveur, Rimplas, St-Dalmas, Valdeblore, Châteauneuf, Roquesteron, les Conségudes, Lantosque, Carros, Puget et Guillaume.

Restaient de la famille d'Anjou Louis, roi de Hongrie; André, les trois fils de Philippe de Tarente, les enfants de Charles-Duras. Charles de Duras donne le signal des violences; il enlève du château de l'Œuf Marie d'Anjou qu'il épouse (1243). Deux ans après (18 octobre 1345), André de Hongrie est étouffé à Averse, et Jeanne épouse son cousin Louis de Tarente. On fit retomber tout l'odieux sur Charles-Duras.

Louis de Hongrie accourut pour venger son frère. Un étendard noir le précédait. Arrivé à Averse, il trouva au-devant de lui tous ses parents, fit égorger Charles-Duras, jeter son corps par les fenêtres et emprisonna les autres princes.

La reine Jeanne avait fui avec son époux, et Marie, déguisée en moine franciscain, était parvenue à s'évader. Arrivée à Nice, le 20 juin 1348, ayant à sa suite son camerlingue Marino Carracioli, elle joua si bien le rôle d'innocente qu'elle trompa tous ses sujets. Aux consuls de Nice qui lui présentèrent les clefs: « Je n'ai besoin que de vos cœurs, répondit-elle. » Comme on la pressait de rester à Nice, en attendant que le pape l'eût déclarée pure de tout crime: « Coupable, dit-elle, je ne suis pas digne de vos services; innocente, je n'ai rien à craindre. » — Le pape lui assigna Aix pour prison, et son camerlingue dut rester à Nice. Clément VI la déclara absoute,

Digitized by Google

en reconnaissance de quoi Jeanne lui céda, pour quatre-vingt mille livres, sa part d'Avignon.

La grande peste de Florence, dite peste noire, châtiment de tant de crimes, semait partout les morts et les mourants. L'évêque de Vintimille, Boniface Villaco, en mourut avec deux autres chanoines (20 avril 1348). Un tremblement de terre ajouta à l'effroi général. On se mit à accuser les Juifs de répandre la mortalité; ils furent massacrés ou exilés, et leurs biens accrurent le trésor public. La reine Jeanne avait besoin d'argent. Malgré la peste, chaque commune fournit hommes et argent. Levens, Lucéram et Utelle y gagnèrent de nouveaux priviléges municipaux. Le seigneur de Monaco, Charles Grimaldi, vainqueur du parti gibelin à Gênes, après avoir affermi la paix en épousant Luchette Spinola, était allé combattre contre les Anglais, et quoique blessé à Crécy, il offrait, en 1348, ses vaisseaux et son épée valeureuse à la reine Jeanne.

Dans le voyage qu'elle fit à Nice en ce temps-là, on voyait auprès d'elle Lancelot et Ruffo Grimaldi, ses chambellans.

Les états d'Aix étaient réunis.

Bérenger de Gérano, député du Puget, rapporta au conseil de la viguerie, par devant Jean Geoffredo, viguier, tout ce qui avait été résolu à Aix; chacun vota les subsides avec enthousiasme. — A Nice, le conseil réuni dans la salle des Augustins, formula une adresse à la reine et à son mari, pour leur exprimer leur amour et leur dévouement. Parmi les communes qui la complimentèrent, on cite Vence et le Malvans, Glandèves, Villars, Allos, la Penne, Riés, Aspremont, Aiglun.

En 1350, on pousse avec vigueur les fortifications de Sospel et d'Aspremont. Les aliénations du domaine royal se poursuivaient pour avoir de l'argent. Arnaud de Villeneuve-Trans acheta Barrême, Châteaudouble et la Garde; Nice, Grasse et Sisteron y gagnèrent d'amples priviléges; les plus petites communes, comme le Broc et St-Paul, furent favorisées. Il n'est pas de pays qui ne rappelle les concessions octroyées à cette époque. Aussi il va sans dire que les seigneurs se montrent pleins d'empressement à servir leur reine. Ce sont les de Flotte, les de Cormis, les Barcillon, les Malvans, les de Grasse du Bar, les Glandèves, les

Digitized by Google

Puget, les Villeneuve, les sept ou huit frères Galléan qui ont quitté Gênes pour Nice.

La seule famille qui fasse quelque opposition, c'est celle des Lascaris de Tende. — Guillaume Pierre, fils de Jean, se tourna vers les Gibelins génois maîtres de Vintimille, et levant l'étendard de la révolte avec la devise de l'empereur Constantin : *Hoc signo vinces*, il appela à son secours les Doria de Dolceaqua et les Spinola de Dectone. Roquebillère, Saorge, Lantosque, Sospel, Breil furent dévastées. Il fallut que le pape Clément VI chargeât l'évêque de Sénez de négocier la paix (16 novembre 1353). Le grand sénéchal Raimond d'Agout amena Lascaris à prêter le serment de fidélité; mais pour lui épargner le voyage de Nice, il envoya Guy de Flotte recevoir la soumission du comte de Tende à Turris, près Saorge (14 décembre). Obert Doria ne se soumit pas.

Le triomphe de la reine Jeanne, à Naples (1352), n'avait pas peu contribué à cet heureux résultat. Restait parmi les ennemis d'Anjou le plus implacable, comme le plus lésé, Robert Duras qui voulait venger son frère. Il se fit un parti des seigneurs mécontents, et nomma Renaud des Baux son amiral.

Cependant les états d'Aix, alarmés des aliénations de la reine Jeanne et des malversations du fisc, envoyèrent à Naples Philippe Perrier d'Aix, Rostan Gantelme de Tarascon, Nanus Richier de Nice, Geoffroy Auger de Grasse, Lantelme Jarente de Sisteron et autres. Jeanne, avec sa grâce ordinaire, leur promit de ne plus faire aucune aliénation sans le consentement des communes; elle accorda aux habitants le droit de repousser la force par la force (*impune se defendere*), et elle nomma Philippe de Tarente, frère du roi, son lieutenant en Provence. — Nice s'était hâtée de rédiger encore ses statuts (1353), qu'elle fit approuver à titre perpétuel et inaliénable. L'établissement de la foire St-André date de cette époque. — Les Utelliens furent autorisés à former une confédération armée avec Lantosque et Lucéram, sorte de ligue défensive et offensive contre toute entreprise des ennemis de la reine Jeanne et des comtes de Tende (1er juin 1355).

C'est alors que Robert Duras, franchissant les monts, se présente devant Nice qui lui ferme ses portes. Il arrive jusqu'à Brignolles,

Digitized by Google

rançonnant villes et villages, et va se retrancher dans la forteresse des Baux, d'où le contraint de sortir Fouques d'Agout, aidé de tous les seigneurs et des milices (juillet 1355). Il alla de là combattre et mourir à Poitiers, près de Jean-le-Bon, fait prisonnier. — L'amiral des Baux, de son côté, se glisse avec sa flotille jusque dans le port de Naples, envahit le château de l'Œuf, enlève Marie d'Anjou qu'il force d'épouser son fils Robert. Mais bientôt après, Marie, sous la feinte de l'amitié, assassine son odieux mari, lance son corps à la mer et donne sa main à Philippe de Tarente, frère du roi. On dirait un roman, c'est pourtant de l'histoire comme les désastres de la France.

Nos armées se formaient, au moyen-âge, de bandes ou compagnies qui se mettaient à la solde de tel ou tel prince. Il en était de même pour les navires. Les Grimaldi de Monaco jouissaient d'une assez grande fortune pour équiper des flottes et les mettre au service des rois. Certains aventuriers rompus au métier des armes enrôlaient des gens, leur donnant pour paiement le butin qu'ils faisaient, le pillage et les contributions. Dans la marche, ces brigands rançonnaient les pays, et ne laissaient partout que la ruine et l'incendie. Recrutés chez nous des pauvres habitants du haut-comté de Nice ou des Alpes, Vaudois en grand nombre et ennemis de l'église et du Saint-Siége, ils se disaient Gibelins, et ne respectaient ni temples, ni autels. De là ces bandes avaient, par leur émigration, réduit à une solitude les vallées de la Tinée et de la Vésubie. C'est ce qui nous explique les moyens que prit la reine Jeanne pour s'attacher les Utelliens et les nouvelles chartes qu'elle leur donna de 1357 à 1359.

Nous sommes au moment où les fils de Guillaume-Pierre Lascaris se partagent les états de leur père.

Les grandes compagnies, inoccupées depuis le désastre de Poitiers, couraient le pays sous le nom de tuchins, malandrins, mauvais garçons, tard-venus, patarates ou vaudois. L'un de ces chefs, le plus terrible de tous, surnommé l'archiprêtre parce qu'il avait dans sa jeunesse joui d'un bénéfice ecclésiastique, avait formé de sa bande une milice en tout semblable à celle du vieux de la Montagne. C'est pour se garder de ses dévastations que le pape Clé-

Digitized by Google

ment VI avait fait élever les hautes murailles d'Avignon. Arnaud de Servoules se montre sur le Var en 1357. René de Grimaldi, fils de Charles, nommé sénéchal du Piémont, l'éloigne avec ses milices des marches de Démont et des vals de Sture et de Coni. La reine Jeanne cède Brignolles au comte d'Armagnac pour qu'il l'en délivre. L'archiprêtre pillait, égorgeait, se plaignait de ce qu'on lui donnait du fer au lieu d'or, et vengeait dans le diocèse de Glandèves un de ses officiers que les habitants d'Ansouis avaient jeté dans un puits. Les consuls de Nice, Raymond Blacas d'Eze, Jacques Gallean, Raymond Marchésan et Marius de Chiérasque, donnèrent mille écus aux confédérés d'Utelle pour défendre le Var, pendant que le brave Siméon de Vence, jurisconsulte à Aix, obtint une petite armée pour en délivrer la basse Provence. Arnaud, traqué partout, entra dans Draguignan (1358), qu'il remplit de désolation; il fut battu enfin entre Aix et Brignolles par Siméon, et depuis on n'entendit plus parler de lui. — La reine Jeanne nomma le libérateur président de la chambre rigoureuse au parlement d'Aix. — Les autres bandes appelées les tard-venus furent aussi exterminées par les milices des bords du Var.

Ces guerres incessantes ruinaient le trésor. La reine Jeanne, pour entretenir son armée et son faste, se mit encore, malgré la défense du Saint-Siége et ses promesses, à vendre ses domaines et ses juridictions. Giraud et Paul de Villeneuve, coseigneurs de Vence, acquirent, le 12 juillet 1358, du grand sénéchal Fouques d'Agout, toutes les juridictions de Vence et autres fiefs. L'évêque Guillaume fit de même pour ses fiefs de Vence, St-Laurent, Besaudum, Bouyon, Gattières, le Broc.

Les libertés communales de ces pays se trouvèrent anéanties. Vence n'eut plus de consuls. Deux baillis seigneuriaux remplacèrent son administration municipale, avec un trésorier et huit conseillers, à la nomination des seigneurs.

Jeanne qui ignorait cette vente, céda dans le même temps à René de Grimaldi, en payement des dépenses qu'il avait faites pour elle, tous ses droits sur Vence, Tourrettes, Bouyon, et autres pays à la convenance du seigneur de Monaco (1363). Les frais étaient évalués à 12 mille florins d'or.

Digitized by Google

Le seigneur de Monaco prit aussitôt le titre de baron de Vence. A cette nouvelle, les Villeneuve-Vence jetèrent les hauts cris. — Le 20 juillet 1363, la reine Jeanne annula l'acte de Grimaldi et ratifia celui de Fouques d'Agout. Le grand sénéchal maria même Bourguette, sa fille, à Giraud de Villeneuve.

Cette même année, René de Grimaldi, par acte passé dans l'église St-Michel de Menton, négociait la paix entre Saorge et Peille, d'une part, et les Doria de Dolceaqua, de l'autre. Là étaient Laurent de Girone, jurisconsulte; Nicolas Grimaldi de la Roque de Menton; André des Ferres, fils de Pons, jurisconsulte; Aicare de Rouret; Raphaël Doria, fils d'Alexandre.

Tout est plein de faits dans ce règne de quarante-quatre ans; tout étonne.

La reine Jeanne, veuve de Louis de Tarente en 1362, se mariait avec Jacques, roi de Majorque, qui eut, dit-on, le sort d'André. Cette femme inconstante adopta Charles Duras, appelé pour cette raison *prince de la paix*, et lui fit épouser Marguerite, fille de sa sœur Marie. Durant cette lueur passagère de tranquillité, Philippe de Tarente contraignit le seigneur de Dolceaqua de se rendre à discrétion, et l'envoya à Draguignan, où il ne lui donna la liberté qu'après l'avoir amené à prêter l'hommage — 14 mai 1365. —

Une disette affreuse sévissait cette année. Les sauterelles avaient dévoré la récolte de 1364. Jeanne fit arriver du blé de Sicile. Pour apaiser les murmures des Provençaux, elle annula toutes les aliénations faites par elle, régla les appels en matière de justice. Les Niçois virent avec peine une atteinte portée contre leurs libertés dans l'abolition du privilége par lequel ils pouvaient appeler du juge au viguier, homme souvent ignorant du droit. — Le peuple se souleva, 5 juin 1365. La reine leur fit enlever toutes leurs libertés jusqu'à ce que, repentants, ils reconnussent leurs torts.

Jeanne, dont l'âge et les malheurs avaient amorti la fougue, semblait entrer dans une meilleure voie, si bien qu'en 1368 le pape lui décerna la rose d'or. Ce même pontife, se rendant aux prières de l'empereur et de Ste-Catherine de Sienne, avait repris, l'année précédente, le chemin de Rome. Tout Nice l'avait visité le 20 mai, à Villefranche.

Digitized by Google

La politique gibeline remit tout en mouvement. L'empereur Henri IV remua ciel et terre; il détacha la cour de France de la reine Jeanne et céda, en vertu de son vieux droit de suzeraineté, le titre de roi d'Arles à Louis d'Anjou, frère du roi de France. Aussi vit-on le jeune prince marcher sur Tarascon et sur Arles, dont le courage des seigneurs provençaux le força de lever le siége. — Le pape Grégoire IX se porta comme intermédiaire, et la paix se fit à Avignon en 1371.— Jeanne courut aux Guelfes et aux Gibelins qui déchiraient l'Italie, tandis que le comte de Savoie, Amédée VI, profitant de ces divisions, s'entendait avec le comte de Milan pour enlever le Piémont à la maison d'Anjou. — Grégoire IX, à l'exemple de son prédécesseur, retourna à Rome. Obligé par le mauvais temps de relâcher à Villefranche, l'évêque de Nice, François de Roquesauve, le clergé, les consuls de Nice, Alphonse, abbé de St-Pons, allèrent lui rendre leurs hommages.

Jeanne sentait que le pouvoir lui échappait. Elle n'avait pu obtenir un fils. Elle chercha un défenseur et un nouvel époux dans le vaillant Otton de Brunswick, et abandonnant Charles Duras, elle jeta les yeux sur Louis d'Anjou.

La révolte devenait générale. Les milices de Sospel et du Puget allaient au secours des habitants de Coni qui, ayant secoué le joug du marquis de Saluces, se donnaient au comte de Savoie (1377). — La vallée de Sture suivait l'exemple de Coni. — Les comtés de Barcelonnette et de Nice commençaient à se détacher peu à peu de la reine Jeanne pour se tourner vers Charles de Duras. — Disons cependant que les Lascaris de Tende, les Grimaldi de Monaco et les barons du Puget ne faillirent pas à la maison d'Anjou. La rive droite du Var ne resta pas moins fidèle, et Antibes, entre toutes les autres villes, mérita bien de la reine Jeanne. Réunie en assemblée générale dans le palais épiscopal, en présence de Jean du Port, de Pierre de Mouhano (Mouans), d'André Raymond de St-Paul et d'Antoine Arnaud de Mougins (Moginis), elle demanda à s'imposer d'un vingtième. Là sont encore les jurisconsultes Pierre du Port, Raymond Arnaud, R. Baconi, Antoine Albarni (du Bar), André Bonety, bailli de la cour épiscopale, les Valeti, les Milot, les Valence, les Leonce, Rostang, Bonetty,

Digitized by Google

Cani, Montreal de Tourrettes, G. Mauvans, Allebrandi, Bogesi, A. Canha, H. Solery, Rebelloni, Garnerius, Talatoire, Masset, Caussols, Nolasque, Aycolsi, Giraud, Héraud, Sarduca, Emengade, Emisoli, Pannard, Maynfreddus, Grassi, Combe, Merelo, Gily, Ruffi, Chaberti, Gralherii, Dosoli, Asarii, Pelliceri, Bandoli, Carbonelly, Benssa, Fabri, Olivari, H. Oppio, Alsconi, Segurana etc.; en tout cent quatre-vingt noms. On voit qu'Antibes avait ses quatre syndics ou consuls.

Une ville qui méritait bien encore de la maison d'Anjou, c'était Guillaumes dont les habitants étaient, comme ceux de Saint-Paul, nobles entre les nobles, avec ses priviléges confirmés en 1300, ses exemptions des tailles, de fouage et des dîmes en 1356. En 1361, elle avait obtenu de n'être jamais aliénée du domaine royal; défense était faite aux officiers de justice d'exiger quelque chose pour les condamnations au delà de la vallée; la reine Jeanne révoqua l'aliénation faite à Guillaume du Puget. — Bollène garde les statuts qu'elle doit à la reine Jeanne (1366).

Sospel avec sa collégiale de huit chanoines, établie dans sa belle église des Templiers (1366), n'avait rien à envier aux grandes villes.

Le 23 février 1369, après de grandes querelles, les hommes de Tende, de Briga, de Limon, d'Alvernant, et les Lascaris de Tende et Lantosque, Guillaume-Pierre, Pierre Balb et Louis Lascaris de Vintimille signèrent la paix à Sospel, entre les mains d'Honoré de Berre, lieutenant du sénéchal R. d'Agout. Il est parlé de meurtres, désastres, incendies, violences qui ont eu lieu de part et d'autre. Chaque pays se livrera les coupables, et vivra selon ses coutumes.

Un évènement déplorable va porter le coup fatal et la division jusque dans les plus petits évêchés.

Réunis à Fondi, dans les états de Jeanne et d'Otton de Brunswick, les cardinaux du parti français, ayant à leur tête Pierre de Lune et Robert de Genève, déclarent Urbain VI déposé de la papauté et élisent Robert sous le nom de Clément VII. Urbain VI lance de Rome l'interdit et l'excommunication sur les clémentistes, et appelle à son aide Charles Duras. Les Napolitains excommuniés frémissaient. La reine Jeanne n'eut que le temps de fuir en Provence avec Clément VII, qui alla siéger à Avignon.

Digitized by Google

Les Doria de Dolceaqua et de San Remo, et René Grimaldi, se mirent à faire la chasse aux clémentistes. René arrêta même à Menton des cardinaux, tandis que les partisans du pape Clément noyaient ou maltraitaient les urbanistes qui se rendaient à Rome.

Que faisaient les évêques de nos pays? Vintimille avait eu une suite de dignes prélats depuis le pieux Malocelli, mort en odeur de sainteté (1345). — S'étaient succédé J. Boniface, Angelo, Godo, Ruffino qui resta urbaniste. L'évêque de Vence, Boniface del Pozzo ou du Puy, notifia ainsi sa mort à son clergé : « *Ad notitiam tuam noviter facimus devenire R. P. D. Vintimiliensem Episcopum sicut Deo placuit ab hoc seculo transmigrasse, cujus anima per Christi misericordiam requiescat in pace. Dat. Vincie die 3 decemb. anno D. 1380.* Le pieux Imbert d'Apt, prédicateur distingué, clémentiste, résida à Sospel; et Jacques de Fiesque, urbaniste, à Vintimille.

L'évêché de Vence avait pour le gouverner Boniface del Pozzo de Nice. — Arnaud de Barcillon, après avoir réglé le passage du Var avec la commune de Nice, était mort en 1345. Guillaume et Etienne de Digne avaient siégé successivement jusqu'en 1375. — Boniface del Pozzo ou du Puy donna des statuts remarquables à son diocèse. — Quand éclata le schisme, il resta urbaniste. — Les seigneurs de Vence et une partie du chapitre se tournèrent contre lui.

A Grasse, Jean I (1349-1361), qui fut de la députation des états d'Aix à Naples en 1352, eut pour successeur Amédée de Digne (1361-1374), à qui Biot doit ses reliques de Ste-Madeleine. Aimar de Vento, des seigneurs de Menton (1374-1379), alla résider à Antibes avec Pons Caïs de Nice pour bailli, à l'époque du grand schisme. — Il se croyait plus en sûreté dans cette ville, dont il était en partie le seigneur, que dans Grasse, dont l'administration, toute dévouée à la reine Jeanne, était clémentiste.

L'abbaye de Lérins avec ses cent dix moines venait d'être réformée en 1351 par Guillaume de Blèves. Son successeur, Alziar de Montemayor, devint évêque de Glandèves. Rostang de Cabris le remplaça. — En 1365, Jean de Tournefort passa de St-Pons, qui était sous la même direction, à l'abbaye de Lérins, en attendant qu'il

Digitized by Google

devint évêque de Nice, sans résigner son titre d'abbé. Homme éminent en science et en vertu, il dirigea son monastère avec sagesse ; il défendit aux religieux de quitter leur saint habit, d'abandonner la clôture ; répara les bâtiments de la tour de Cannes, et enrichit l'abbaye du corps précieux de St-Honorat. Il resta urbaniste.

Glandèves cite avec bonheur, parmi ses évêques, le savant Bertrand Largier (1368-1372) qui, après avoir occupé d'abord les siéges d'Ajaccio et d'Assises, devint cardinal, et eut pour successeur Jean, moine cordelier.

Nice était régie par le pieux Roquesauve de Soleriis, dominicain (1374-1392), qui resta fermement attaché au pape Urbain. Ceux qui tenaient pour Rome prêtaient déjà l'oreille aux ordres de Charles-Duras. Aussi Nice, en 1379, par lettres-patentes, reçoit injonction formelle de Charles-Duras de ne recevoir aucun envoyé de la reine Jeanne pour sénéchal ou pour viguier. Le pape y ajoute la menace d'excommunication. — Le 16 avril 1380, Balthazar Spinola, sénéchal de Duras en Provence, est reçu dans Nice, où il confirme à cette cité ses priviléges, et confère à André Badat, chambellan de Duras, les fiefs d'Eze et de Villefranche. Cependant l'un des cardinaux clémentistes, Simon de Bersano, archevêque de Milan, avait été forcé, pour cause de maladie, de s'arrêter à Nice avec sa suite. Il logea chez les Dominicains, et déclara en mourant que le seul et vrai pape était Clément VII (26 août 1380) ; il fut enterré dans l'église St-Dominique.

Les foudres d'Avignon et de Rome se croisent; d'évêque à évêque, de prêtre à prêtre commence une lutte à outrance, et les fidèles ne savent plus à qui obéir. L'évêque de Vence se voyant menacé par la reine Jeanne, vend à la ville de Nice tous les fiefs dont il était seigneur moyennant une pension, et fuit à Gattières sous la protection de la garnison niçoise. — Clément VII nomma au siége de Vence Jean Abrahardi, pieux dominicain d'Avignon, qui résida à Vence. Cependant Guichard de Villeneuve, élu par la reine Jeanne gouverneur du baillage de Vence et de la frontière du Var, se mit en état de défense à l'arrivée de Spinola. Ce brave et valeureux Guichard était fils de noble Paul de Vil-

Digitized by Google

leneuve, chanoine prébendé de Tourrettes-lès-Vence, où il avait son tombeau. Giraud de Villeneuve, son cousin, seigneur de Vence, se posta à Besaudun ; Paul, son frère, à son château des Gaudes ; Pierre Blacas de Carros garda contre l'invasion des Duras l'Olive et le Broc.

Les milices de Spinola s'avancèrent bientôt par Gattières du côté de Vence, d'où elles furent repoussées (1379); de là elles coururent jusqu'à Tourrettes, mais Guichard, défendant les mânes de son père, se conduisit dans cette circonstance avec tant de bravoure, que la reine Jeanne lui donna le fief de Tourrettes, par lettres-patentes de 1379. Telle est l'origine des Villeneuve-Tourrettes-Vence, qu'il ne faut pas confondre avec les Villeneuve-Tourrettes-Fayence. Le grand-sénéchal Fouques d'Agout aimait singulièrement cette famille de Villeneuve. Nous avons vu qu'il avait marié sa fille à Giraud de Villeneuve-Vence. Les Villeneuve-Trans étaient tout dévoués à Jeanne d'Anjou. Raimond de Villeneuve-Trans était viguier de Marseille en 1379; Giraud, son frère, épousera Sanche, fille de Guillaume du Puget, gouverneur de Nice pour les angevins.

Les d'Agout étaient d'autant plus influents dans nos pays qu'ils y possédaient, parmi leurs fiefs nombreux, Cipières, Sartoux, Gréolières, Laval, etc... Jean d'Agout, frère du sénéchal, était archevêque d'Aix en 1380. Grâce aux Villeneuve et aux d'Agout, Jeanne obtint de nouveaux subsides pour retourner à Naples, où une grande partie des habitants la réclamaient. Après avoir pris conseil de Clément VII et envoyé des députés à Louis d'Anjou, à qui elle laissait le soin de la défendre, elle descendit de son château d'Armont dans la baie d'Agay, au pied de l'Estérel, et s'embarqua. Arrivée à Naples, elle déclara Jean d'Anjou son héritier par son testament du 23 juin 1380, ratifié par Clément VII. Cet acte lui aliéna de nouveau les Napolitains qui se déclarèrent encore pour Charles Duras et Marguerite d'Anjou.

Jeanne fut assiégée de nouveau. Quand apparurent les secours d'Otton de Brunswick et la flotte de Marseille, Charles de Duras entra en fureur. Otton fut fait prisonnier ainsi que la reine Jeanne. Cette catastrophe émut la France entière. Georges de la Marle

Digitized by Google

fut envoyé par Clément VII pour prier Louis d'Anjou d'accepter les offres de Jeanne. Le roi Charles joignit ses prières à celles du pape, et Louis partit. Il trouva à Avignon (22 février 1382) toute la noblesse à sa rencontre, Fouques d'Agout et Raimond son fils, les députés d'Arles et de Marseille, l'archevêque d'Aix, l'évêque de Grasse, Giraud d'Adhémar, prince d'Orange, Gui de Flotte, Isnard de Glandèves et Louis son frère, Raimbaud de Simiane, etc. Aix pourtant ne voulut pas le recevoir. Cet exemple encouragea à la révolte beaucoup d'autres villes. Louis d'Anjou passa outre et fit voile vers Naples. On voyait à sa suite Amédée-le-Vert, comte de Savoie. Jean de Grimaldi-Monaco, revenu au parti de la reine Jeanne, accompagna l'expédition. Nice même, en présence de cette grande infortune, quoiqu'elle eût prêté serment aux Duras (janvier 1381), donna une dernière fois des subsides aux angevins, et ses vaisseaux appareillèrent pour Naples.

A mesure qu'apparaissent les voiles blanches de la flotte française, Charles-Duras sent croître sa colère et fait étrangler sa captive par quatre hongrois.

L'infortuné Louis II s'épuise en vains efforts au pied des murs de Naples. Sa valeureuse armée s'y décime; Amédée-le-Vert y meurt à ses côtés et lui-même y expire (20 septembre 1384), ne laissant à Angers qu'un jeune fils âgé de sept ans, sous la tutelle de sa mère Marie de Blois.

Il serait téméraire de condamner ici l'un ou l'autre parti, Duras ou angevins, urbanistes ou clémentistes; on sait que les droits des Duras à la couronne de Provence étaient incontestables. Il y eut, en outre, des saints du côté des deux papes.

Charles Duras, après avoir mis à mort la reine Jeanne, s'était proclamé comte de Provence, et il avait chargé Spinola de faire reconnaître son autorité. Aix fut aux Duras, et avec elle le comté de Nice. Mais le haut-comté de Nice, les comtes de Tende et du Puget, le seigneur de Monaco, furent angevins. Peille, excommuniée par l'évêque de Nice, refusa ses dîmes et se fit relever de sa condamnation par le pape d'Avignon (1382). Ce ne fut que par les armes de Mainfroy Geoffroy, lieutenant de Spinola, que Lescarène, St-Sauveur, Rimplas, etc., se soumirent aux Duras.

Digitized by Google

Devant les terribles bandes de Spinola, la basse Provence accepta la loi du vainqueur. Draguignan fut obligé de livrer jusqu'à ses cloches.

Par lettres-patentes du 9 novembre 1382, Spinola donne, au nom de son roi, des lettres confirmatives de ses libertés à la cité de Nice. Pons des Ferres va recevoir l'hommage des communes de l'Escarène, Rimplas, Marie et St-Sauveur (1383). Antoine Doyci, député de Nice, rapporte d'Aix la nouvelle charte des libertés niçoises conçue en vingt-quatre articles (25 avril 1383), et Léonard de Afflicto signe à Aix (1er juin) celle du comté de Vintimille et de la vallée de Lantosque.

Le clergé se trouvait fort embarrassé. Aymare de Vento, sieur d'Anduse, continuait de résider à Antibes. Son chapitre, clémentiste, ne voulait pas l'y suivre. Las de guerroyer, comme son frère Guillaume, évêque de *Marseille*, *Toulon* et *Valence*, était mort, il avait accepté Marseille par bulles d'Urbain VI (25 septembre 1378). Mais cinq cardinaux clémentistes signifièrent aux Marseillais de ne pas recevoir l'élu d'Urbain sous peine d'excommunication (15 juillet 1379). Aymare, pour ne pas perdre son nouvel évêché, se fit clémentiste. Jacques Artaud, des seigneurs de St-Jeannet, près Vence, branche cadette des anciens comtes de Lyon, occupa le siége de Grasse et continua de résider à Antibes. Son prévôt, Hugues de Landurentia, n'ayant pas voulu y venir, fut interdit (15 décembre 1379). Artaud passa à Sisteron en 1381, et eut pour successeur Thomas de Jarente, nommé aussi par Urbain VI, et dévoué à C. Duras.

Celui-ci trouvait la plus grande opposition contre son parti dans Grasse et Vence, dans les d'Agout, les de Grasse du Bar, les Villeneuve-Vence, les Blacas-Carros et autres. Les baillages de St-Paul, de Vence et de Villeneuve faisaient juridiquement partie de la viguerie de Nice. Il fallait essayer de se les attacher. On leur promit mille faveurs par l'entremise de leur juge, nommé Garnier.

Le pape Urbain et le sénéchal permirent même aux hospitaliers du Var (20 août 1382) de se construire un pont, en percevant un droit sur le passage. Un certain Alexis Geoffroy fit de plus un legs considérable, cette année même, pour cet ouvrage, en pré-

Digitized by Google

sence de Baudin de Patarci, viguier et capitaine de Nice, et des syndics de Nice, nobles J. Arnoux, J. Caglieri, L. Geoffroy et A. Roissan. — St-Paul se laissa gagner aux Duras.

Le démon des combats courait des bords du Var jusqu'à Arles. Cette cité renfermait dans ses murs, pour gouverneur, le vaillant Louis du Puget, fils d'Emmanuel, seigneur du Puget, Auvarre, etc. Sa sœur était abbesse du couvent de St-Césaire-lès-Arles. Quand les tuchins de Spinola arrivèrent, Louis défendit la ville avec une valeur éprouvée; mais ayant dû se rendre à la force, il fut impitoyablement mis à mort, et son corps pendu aux créneaux. Ses enfants durent leur salut à l'abbesse — (24 juillet) 1384),

Le récit lamentable qu'on fit à Marie d'Anjou de ce qui se passait en Provence, le grand nombre de villes et de seigneurs dévoués à sa cause, l'engagèrent à quitter Angers. Fouques d'Agout lui fraya le passage et reprit Arles.

C'est là qu'on vit cette reine, si intéressante par son malheur, présenter aux seigneurs et aux députés des communes Louis, son jeune fils. Sa grâce et son infortune captivaient tous les cœurs. Fouques d'Agout, et son frère Raymond, type d'honneur, le vaillant Bertrand de Grasse-du-Bar, les seigneurs de Bouliers de Cintal, les Pontèves, les Simiane, les Castellane, les Caseneuve, Barras, Lascaris, Forcalquier-Vintimille, les Baux, les Balbe, les Esparron, les Fos, les d'Oraison, Grimaldi d'Antibes et de Cagnes, Roux de Cormis, Barcillon de St-Paul, Malvans, Requistons, Hugolin, Blacas, Riquier d'Eze, Caïs, Puyloubier, Raymondi, Villeneuve-Trans, Vence et Tourrettes, chacun faisant de cette entreprise une guerre chevaleresque, déposa aux pieds de Marie d'Anjou son épée, sa vie et ses trésors.

Le pape Clément VII lança de nouvelles bulles d'excommunication contre les urbanistes. — L'évêque de Grasse fut déclaré de nouveau excommunié, et l'interdit plana sur les Antibois qui murmuraient. — Saint-Paul et Villeneuve, adhérant à l'évêque urbaniste de Vence résidant à Gattières, furent aussi excommuniés. La reine Marie confisqua à St-Paul le fief de Roquefort, et ordonna aux Antibois de bannir leur évêque, en déclarant son fief d'Antibes confisqué au profit de la mense apostolique d'Avignon.

Digitized by Google

Clément VII remit aussitôt cette ville en nantissement (26 mai 1384) à Marc et à Luc de Grimaldi, fils d'Antoine et neveu de René, seigneur de Monaco. Huit mois après, il l'offrit au doge de Gênes, Antoine Adorno. Gênes ayant reviré de bord et tourné ses yeux vers Rome, refusa les offres du pape d'Avignon. Les Grimaldi entrèrent en jouissance de la seigneurie d'Antibes, jusqu'à ce qu'ils se fussent payés des cinq mille florins d'or dus par Clément VII, Marie de Blois confirma cette cession à Perthuis (décembre 1386).

Les Grimaldi de Cagnes et d'Antibes vont se ranger parmi les plus braves défenseurs de la maison d'Anjou, et resserrer leur alliance avec leurs parents de Monaco. Ils avaient acquis de Georges de Carette, seigneur de Final et Savone, la seigneurie de Menton (1382), dont René de Monaco leur avait déjà cédé sa part depuis 1379.

Des députations de toutes les communes de la Provence se rendaient vers Marie de Blois. St-Paul fit ses soumissions; Vence, Carros et le Broc y envoyèrent leurs députés avec St-Paul, au grand désappointement de la cité de Nice. La bonne reine leur accordait des lettres de priviléges, en disant avec une grâce charmante: Faisons un pont d'or à tous les envieux de la maison d'Anjou.

Une trève avait été conclue entre les deux partis; mais au printemps de l'année 1385, les hostilités recommencèrent, comme le prouvent les registres des comptes de la cité de Vence. Le grand sénéchal Fouques d'Agout a son quartier-général à Grasse. Le bailli de Vence envoie avertir, à Tourrettes, Guichard de Villeneuve, qu'un rassemblement de troupes se fait à Châteauneuf-lès-Nice. Il est parlé de pain et de vin envoyés au siége de Nice pour monseigneur le sénéchal.

Un changement soudain avait eu lieu dans la politique romaine. Charles Duras, excommunié par Urbain VI, va mourir empoisonné dans la Hongrie soulevée contre lui (5 février 1386). Il ne reste plus aussi qu'un jeune enfant, Ladislas, sous la tutelle de Marguerite d'Anjou, sa mère. Otton de Brunswich, profitant de cette révolution, était revenu à Naples.

Il se forma alors à Aix une ligue appelée *Union*. Elle réunit

Digitized by Google

dans les états (novembre 1387) les députés des baillages suivants: Tarascon, Draguignan, Fréjus, Grimaud, les Arcs, Toulon, Barcelonette, le Puget, Vintimille et la vallée de Lantosque, St-Étienne de la Tinée, Guillaume, St-Paul, St-Maximin, Dalluis, Sigale.... Nice, pas plus que Grasse, ne s'y trouve mentionnée (1). Chaque député émit ses conditions pour reconnaître Marie d'Anjou. Mais Aix fit de nouveau défection; ce qui entraîna Nice, le Puget, Sospel et Barcelonette.

Les Niçois avaient pourtant adhéré au pape Clément VII, si bien que leur évêque urbaniste avait dû accepter un autre siége, c'est-à-dire Mondovi. Le sénéchal de Duras avait même rendu à Vence les juridictions et les fiefs aliénés par Boniface del Pozzo (26 décembre 1386). Ce revivement de la politique de Duras vers le pape d'Avignon offrait un nouveau danger pour les angevins. Le sénéchal de Marie d'Anjou comprit qu'on voulait à tout prix lui ravir le bassin du Var. Ce que voyant, il renouvela à Guichard de Villeneuve-Vence la donation pleine et entière de Tourrettes, délivra des lettres-patentes à St-Paul, à Vence et au Broc, en leur accordant tous les priviléges qu'ils demandaient; il s'appuya sur les Grimaldi d'Antibes et de Monaco qui plaçaient Nice entre deux feux.

Mais un autre Grimaldi du nom aussi de Jean, très-influent à Nice, avec son frère Louis, seigneur de Massoins, habile jurisconsulte, s'était engagé à défendre les Duras. Jean Grimaldi du Beuil, sénéchal de la vallée de Barcelonette au nom de Spinola, accorda d'amples faveurs à Dalluis (12 août 1386) et à Allos. Les vigueries de Barcelonette, de Nice, du Puget, de Sospel envoyèrent même à Gaëte protester de leur fidélité pour Marguerite et Ladislas. On déclara confisqués tous les biens des opposants. Pons des Ferres reçut en récompense le fief de Bouyon des Blacas-Carros; Jean de Ronquillone, le château d'Eze. Pierre Blacas et Honoré Riquier se récrièrent contre cette spoliation; Honoré de Malvans réclama Levens. Georges de la Marle, seigneur du Luc, nouveau sénéchal de Marie d'Anjou, appela à lui les fidèles seigneurs de

(1) Cartulaire de S. Maximin de M. Rostan.

Digitized by Google

Provence. Il confirma d'abord aux Antibois (28 janvier 1387) tous les priviléges qu'ils avaient obtenus des comtes et rois précédents, droit d'importation et d'exportation pour les vivres, réduction des impôts, exactions, rêves, prestations, gabelles, taxes, subsides et exemption des tailles tant réelles que personnelles, ordinaires qu'extraordinaires, celles dues par le fisc exceptées. Aucun Antibois ne pouvait être détenu en prison, à moins que ce ne fût pour un crime énorme. Il suffisait d'une caution. Noble Vaquerie, viguier de Grasse, apposa sa signature au dos du parchemin que possède encore la cité d'Antibes. On y célèbre la rare fidélité des Antibois et l'on y plaint leurs souffrances pendant cette terrible guerre. *Ob formidanda pericula et bonorum suorum perditiones ac damna intollerabilia, pro sua sincera fidelitate, nostram gratiam regiam sibi rationabiliter vindicarunt.* Jacques Hugo était premier consul d'Antibes (1). — Trois hommes se montrent en ce temps ennemis acharnés de la maison d'Anjou. Nous avons déjà nommé Jean du Beuil, avec son frère Louis, fils de Barnabé. Après lui paraît Raymond-Turenne, qui frustré de quelques fiefs par Louis d'Anjou, appela à lui les Tuchins et saccagea la haute Provence.

Reste Amédée-le-Rouge, comte de Savoie, prince tout français et par son origine et par ses alliances, qui n'avait jamais séparé sa politique de celle de la maison d'Anjou. Nous avons vu qu'il avait perdu son père devant Naples; lui-même s'était signalé à Rosbecq. Mettant à profit la maxime *papa dubius, papa nullus*, il adopta le Souverain-Pontife qui pouvait le mieux servir son ambition. Au milieu de l'affaiblissement du parti d'Anjou, il s'agrandit dès 1344 du côté de Coni, et prit, en 1363, le titre de marquis d'Italie. Urbain VI le nomma vicaire du Saint-Siége et dès lors il se donna aux Duras. Il conduisit en 1386 six mille hommes à Marguerite d'Anjou; puis, lorsqu'il comprit que Ladislas ne pouvait plus rien pour la Provence, il attendit tranquillement la bonne part que les intrigues de Jean et Louis de Beuil lui ménageaient.

(1) Archives de la Mairie d'Antibes.

Digitized by Google

Nous sommes en 1388. Georges de la Marle se prépare à marcher sur Nice avec toutes ses forces. Jean du Beuil, pour détacher la confédération d'Utelle et Clans des angevins, se les gagne à force de concessions; moines et prêtres à sa voix prennent les armes dans la montagne; et en conseil général tenu à Nice, au mois de février, il fait députer à Gaëte: Louis, son frère, André Badat et Giraud de Roquemaure.

La pauvre reine leur répondit qu'elle serait heureuse de les secourir si elle n'avait pas sur les bras l'Italie et la Hongrie, qu'ils s'adressassent à quelque prince qui leur agréerait le mieux, pourvu qu'il ne fût pas angevin, et que dans trois ans, si elle parvenait à recouvrer la Provence, ils reviendraient à son obéissance, à charge pour elle de rembourser les frais qu'ils auraient faits.—Les députés de retour à Nice firent part au conseil général de cette réponse. Les uns furent d'avis qu'on se donnât au pape Urbain VI, les autres au duc de Milan ou à Gênes; mais les Grimaldi du Beuil, élevant la voix, exposèrent que déférant aux bonnes intentions de leurs honorables collègues, ils croyaient avoir trouvé le moyen de tout concilier, qu'ils connaissaient un prince tout disposé à les défendre: « L'ennemi est près de vous, songez-y. Pourquoi chercher si loin ce que vous avez à votre porte. Il est non loin d'ici un prince renommé en sagesse et en valeur, également estimé de la France et de Rome, allié par ses ancêtres aux comtes de Provence. Tous les pays qui vivent sous ses lois n'ont qu'à se louer de lui; il est l'allié de Ladislas, et le Saint-Siége lui a confié l'épée de Charlemagne. Je veux parler d'Amédée de Savoie. »

La majorité, aux cris de: vive Savoie! se rangea du côté des seigneurs du Beuil, et le 22 avril, Jean du Beuil, gouverneur de Nice, passa sa procuration à Louis, son frère, pour se rendre à Chambéry. Aussitôt Barcelonette donna le signal de la défection en faveur de la Savoie (10 mai). Le 30 mai, Marguerite envoyait à Nice les lettres-patentes, par lesquelles ses chers sujets pouvaient se choisir un défenseur, et le 27 juin, le baron du Beuil vola en personne rejoindre son frère à Chambéry, avec Raimond Garnier et Antoine Denis. Il n'y trouva que Bonne de Bourbon, mère du comte, et Bonne de Berry, sa femme. Le comte se trouvait à Paris

Digitized by Google

occupé à réconcilier les ducs de Berry et de Bourgogne. Le 2 août, Jean du Beuil se donnait à la maison de Savoie avec ses fiefs: Beuil, Roubion, Roure, Péone, Illonse, Bairols, Rigauds, Tiéry, Pierlas, Thoët. Il s'engageait à lui remettre Nice, Villefranche, Eze, la Turbie, Peillon, Contes, Thoët, Coaraze, Berre, Roquespavière de Duranus, Châteauneuf, Tourrettes, Aspremont, Levens, la Roquette, Drap et Falicon; les baillages de Villeneuve, Vence et St-Paul; Gattières, Carros, le Broc, Dosfraires, Bouyon, Bonson, Gillettes, Tourrettes, Revest, Toudon, les Ferres, Conségudes, la Gaude, Pierrefeu, Cadenée (Cainée), Roquesteron, Sigale, le Mas, Brès.

La viguerie de la Tinée: Puget, Ascros, Malaussène, Villars, Massoins, Tournefort, St-Sauveur, Isola, St-Etienne, St-Dalmas, Entraunes, Châteauneuf, Villeneuve, St-Martin, Sauzes, Salagriffon, Lieuche, Rimplas.

Le comté de Vintimille: Sospel, Peille, Ste-Agnès, Castillon, Breil, Saorge, Pigna, Busc, la Roquette, Lescarène, Lantosque, Bolène, Gordolon, Belvédère, Roccabillière, Venançon, St-Martin, St-Dalmas-du-Plan, la Roche, la Tour, Marie, Clans, Utelle, Puget-Garnier, Gorbie et Castellar. Chaque partie contractante s'engagea à ne prendre fait et cause pour aucun pape, à ne pas être forcée de combattre pour Ladislas; le baron de Beuil reçut la faculté de l'aider pouvu que ce fût hors de la Provence. Le comte de Savoie, en homme habile, s'assurait déjà d'une proie si facile à saisir. On s'engageait, comme de juste, à ne favoriser en rien les ennemis de Ladislas. — Amédée, de retour, signa tout les yeux fermés, car c'était convenu d'avance. Il nomma le baron de Beuil seigneur de Roquefort en Savoie et reçut son serment le 25 août. Le 28, il se mit en marche vers Nice avec lui par le col de Tende. Boniface de Chailan conduisait l'avant-garde. Le 3 septembre, Chailan logeait à Cimiés, et Amédée à St-Pons.

Nice était cernée par les troupes du grand sénéchal, tandis que Luc de Grimaldi d'Antibes tenait la mer. — L'arrivée du comte de Savoie fit battre en retraite les angevins au delà du Var. Le 5 septembre, Jean de Grimaldi fit un appel général à tous les pays de la viguerie de Nice pour se réunir en assemblée. Personne ne

Digitized by Google

vint d'au delà du Var. Giraud de Roquemaure, Antoine Blasi, Louis Talon, J. Taillefer, consuls de Nice, marchèrent en tête du conseil, avec les Grimaldi, vers St-Pons, où ils trouvèrent Amédée-le-Rouge sous un riche pavillon qu'on lui avait dressé devant l'église, près d'un ormeau. — C'est là que Nice se donna à la Savoie. — Les négociations se continuèrent jusqu'au 28, jour auquel la convention fut jurée sur les Saints Évangiles dans l'église de St-Pons. Voici en abrégé cet acte célèbre que nous traduisons : « L'université et les hommes de la cité de Nice, voyant et considérant les offenses et les dommages, les lésions, injustices, rapines, oppressions et dévastations causées en ce temps de guerre à ladite cité et aux citoyens du district et de la viguerie, tant sur les personnes que sur les biens, et les maux que nous préparait Louis d'Anjou, parce qu'il se dit roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence et de Forcalquier, comme la disette et famine exercent déjà leurs ravages dans ladite cité de Nice à cause de la puissance de nos ennemis, après avoir pris l'avis de Ladislas, *naturel prince* de Jérusalem et de Sicile, et comte de Provence et de Forcalquier, et avoir entendu de sa bouche qu'il ne pouvait nous secourir à cause de la force et de la puissance rapace des dits ennemis qui ont déjà usurpé la plus grande partie des dits comtés, ayant tenu plusieurs conseils à ce sujet, nous avons choisi à l'unanimité la voie de salut la plus sûre, c'est-à-dire, d'implorer le secours d'illustre et valeureux prince et seigneur, seigneur Amédée, comte de Savoie, vicaire général du Saint-Empire, duquel protectorat et fief relèvent le comte de Provence et de Forcalquier, comme on l'assure, pour la partie des citoyens prénommés ; nous avons décidé de nous placer, nous et notre cité, avec l'empire pur et mixte, et toute espèce de juridiction, sous la protection dudit illustre seigneur comte de Savoie et vicaire général et impérial, pour qu'il nous défende des incursions des ennemis et qu'il nous délivre de leur joug. C'est pourquoi plusieurs députés et ambassadeurs s'étant déjà entendus avec ledit illustre seigneur comte, ledit comte étant à St-Pons avec sa milice de barons et d'écuyers, comme il convient à un si grand prince, les nobles hommes Giraud Roquemaure, jurisconsulte ;

Digitized by Google

L. Talon, Antoine Blasi ou Blaise, et J. Taillefer, élus *ad hoc* dans le conseil général tenu hier 27 septembre, jour de dimanche, sur la place du palais royal, selon qu'il conste par l'acte de maître J. Trophime, sont allés trouver ledit comte de Savoie audit monastère de St-Pons, ordre de St-Benoît. »

Suivent les articles convenus plus haut avec Ladislas et avec la Savoie. — La commune n'oublia pas ses libertés, qui restèrent intactes : exemption de la gabelle, des impôts, tailles, charges de guerre, cavalcades exceptées ; — élection libre des quatre consuls et quarante conseillers, regardaires avec pouvoir de porter des armes, franchise du port pour les denrées locales et autres marchandises.

Jean Aymar de Clermont, Odon de Grandisson, seigneur de Ste-Croix, Jean de Meillans, prêtèrent serment au nom du comte ; — Jean de Grimaldi, Jean de Conflans, docteur ; Pierre Sadon, Sapia, licencié ; Antoine de Grimaldi d'Ascros et Assala Tondutti, au nom de la cité de Nice. Tondutti, en récompense, fut nommé seigneur de Falicon. Le notaire Pierre Douce (Dulcis) rédigea l'acte (1).

Les troupes de Savoie se mirent aussitôt à repousser les angevins jusque près de Grasse.

Nice fêtait l'entrée de son nouveau prince le 1er octobre. Il était à cheval, en habit de guerre ; le peuple agitait des branches d'olivier, et criait : Vive Savoie ! Jean de Grimaldi lui présenta les clés de la ville ; — l'évêque Roquesauve le harangua en latin à la cathédrale Sainte-Marie, et entonna le Te-Deum ; puis le comte alla loger au donjon des comtes de Provence.

Barcelonette avait envoyé ses députés le 14 et le 15 septembre. Le 7 octobre arrivèrent ceux de Vinai en haine de leur seigneur angevin ; le 10, Sospel et les pays de sa viguerie ; le 13, Utelle et ses confédérés, qui demandèrent à ce que le comte les délivrât du voisinage des Lascaris de Tende : « Exterminez-les eux et les leurs. » — Amédée promit tout. — Le 18, Sigale et Roquesteron. — Nous analysons cet acte qui nous donne la teneur des autres. — « L'an 1308, 18 octobre, au château de Nice, dans la

(1 Scalliero, 1er vol., page 156 (manuscrit de la Commune).

Digitized by Google

petite chambre contiguë à celle du seigneur-comte de Savoie, en présence de D. Odon de Grandisson, du seigneur de Ste-Croix, d'Aubon, conseiller; de Jean de Grimaldi, seigneur-baron de Beuil, de nobles Humbert d'Anticlari, Guigon Navarsi, seigneur de Saint-Maurice, Jacques de Villeta, Napoléon Grimaldi, Luc Morre, P. Ducis de St-Jean-de-Maurienne, qu'il soit connu de tous et de chacun que Hugues Castelli et Jean Garcet, procureurs de Sigale et de Roquesteron, considérant (*assidua meditatione pensantes*), les grands maux qui résultent de la guerre dans le comté de Provence et ne pouvant résister à leurs ennemis, prient illustrissime prince Amédée, vicaire du Saint-Empire, de les délivrer des pièges et excursions de leurs ennemis (*de laqueis venantium*).» Les procureurs prêtent l'hommage sur les Saints-Évangiles (*genibus flexis*). Le comte est assis, et tenant en mains le missel, promet de conserver à ces pays toutes les libertés et juridictions accordées par les rois, reines, officiers aux dits pays (*in perpetuum sibi et successoribus ejus* (1).

Le 23 octobre, ce furent les habitants de Gattières. Le comte de Savoie fit remettre à nobles Escudier Gaillard et Monléon les deux mille florins d'or qu'ils avaient payés pour ce fief acquis par la ville de Nice, et donna ce château à Grimaldi, ainsi que la vallée d'Entraunes. — Il nomma Jean Grimaldi gouverneur-général de la ville et des pays annexés. Odon de Villars prit possession du château comtal au nom de la Savoie. Le comte, après avoir fait la Toussaint et promis aux Niçois de revenir au bout de trois ans avec une armée, repassa les monts. Il reçut, en passant, l'hommage des habitants de l'Escarène et de St-Martin de Lantosque (2).

Il était encore à St-Martin quand arrivèrent les députés de Georges de la Marle, qui lui demandèrent un armistice, ce qu'il accorda très-volontiers.

Là aussi il reçut le serment de fidélité du Puget, de sa viguerie et de la vallée d'Entraunes. Le baron du Beuil le quitta à St-Martin d'Entraunes et se rendit à Péone, où il reçut, à son tour, une députation des habitants d'Entraunes et de Gattières.

(1) Archives de Roquesteron. — (2) Archives de Sigale.

Digitized by Google

Georges de la Marle ayant appris que le baron du Beuil s'était fait adjuger Gattières, pays de la rive droite et fief de l'évêché de Vence, protesta énergiquement. On commençait déjà à regarder la rive gauche du Var comme à-peu-près perdue ; mais on ne voulait pas au moins que la Savoie empiétât sur la rive droite. Il ordonna d'occuper le château de Gattières, pendant que Pierre de Lascaris comte de Tende, s'emparait de Saorge, de Breil et de Pigna, dont Marie d'Anjou venait de l'investir récemment en récompense de ses services.

Rien ne put ébranler la fidélité du Broc envers le parti angevin, malgré son seigneur Pierre Giraud, lieutenant du sénéchal des Duras. Aussi reçut-il confirmation de ses priviléges, le 11 novembre, exemption des dettes contractées envers les partisans de Duras et envers les Juifs, droit de flottage sur le Var, depuis Bonson jusqu'à la mer, libre possession des fours, moulins, boucherie, panneterie, foire de St-Luc et marché le samedi.

Ce ne sont plus que guerres de surprise et de pillage, où chaque commune fait le guet du haut des tours. De terribles chefs de bande, tels que Boniface Travaque, appelé le bâtard, Lambert Balthazar, Jean de Cornio, remplissent de terreur tout le bassin du Var. Ainsi se passe l'année 1389. Raymond-Turenne était déchaîné: Colmar, Briançon, la Croix avaient été dévastées. — Les ennemis des angevins avaient porté le fer et la flamme jusqu'au pied d'Antibes.

Jean du Beuil et Georges de la Marle s'envoyèrent des parlementaires à cause de la misère du pays, et on convint d'une suspension d'armes pour trois années. Les pays qui s'étaient rangés sous le protectorat de Savoie, voire même Gattières, restaient dans le *statu quo* et *vice versa*. Le pape Clément VII se porta lui-même comme médiateur auprès de Marie d'Anjou et du comte de Savoie. Aussi Nice garde-t-elle encore la lettre par laquelle Amédée-le-Rouge permet à ses bons et fidèles sujets de traiter avec les angevins pour jouir de la tranquillité dont ils ont tant besoin.

Déjà le 9 septembre, l'évêque urbaniste de Vence, Boniface du Puy, reprend son autorité épiscopale à Gattières et fait rédiger les

Digitized by Google

statuts diocésains d'Arnaud de Barcillon par Antoine Giraud, chapelain de Villeneuve-Loubet, son grand-vicaire. — La trêve fut signée à Nice, le 11 octobre, pour douze années, entre le baron du Beuil et Odon de Villars, d'une part, et Reforciat d'Agout, seigneur de Glandèves, de l'autre. Le comte de Savoie s'engageait à ne pas aider Raimond-Turenne, ennemi de Clément VII, et sénéchal des Duras, et à ne pas s'étendre au delà du Var. Nice donna Gattières à Napoléon Grimaldi, fils de Pierre, à cause de ses bons services (*ob fructuosa obsequia*), et le comte y ajoutera Revest, le 6 novembre 1690.

La politique entrait dans une phase nouvelle, sinon plus calme. Restait Raimond-Turenne.

Boniface IX, élu à la mort d'Urbain VI (1389), se tournant du côté de Marguerite et de Ladislas, leur remit de l'argent et des troupes pour chasser de Naples Louis d'Anjou, et écrivit au roi de France qu'il était prêt à le seconder pour finir le schisme. Les Duras se sentant encouragés, chargèrent Raimond-Turenne de reconquérir la Provence, pendant qu'ils combattraient à Naples contre Louis d'Anjou.

Les hostilités éclatent avec fureur au commencement de l'année 1390. Raimond-Turenne saccage le diocèse de Glandèves. Georges de la Marle encourage les pays fidèles aux angevins à lui fournir hommes et argent, et à se garder dans leurs villes. Nous avons encore, tout en patois, l'ordre du jour de Guichard de Villeneuve, gouverneur du baillage de Vence et de la frontière du Var (26 février 1390).

« Premiarament que l'on deya restallar lo barri del senthiar « entro lo mayson de Pierre Veyrac en toutenat e puistot entory « al environ, e que la torre del Pont-Levadis si deya restallar tot « entory. — It. que la torre del Pont-Levadis se deya restallar tot « entory; que sobre la rota del Ditch Senthiar si deya murari de « argiret e espinassar en tal maniera que non sya pusta estobir. « — It. e que de bech homes que fassan le veyre guach e quatre « en vagan de fore par la barbacana e quatre sur lo barri. — E que « ciascun fore estoyan tres homes pour la guardia del portail e « ben armado e uno home estogna sur la torre e uno sur le clo-

Digitized by Google

« quiar en guardia por descubie. — Que les guardias non si deyan « mooure de la posto entro lo matin quavan si sonora la campana « della Costa.... »

Hommes et femmes travaillent aux remparts (*barbacanas*, *vallatas*, *arquas*, *turres*, *muros*, etc.); la garde doit être faite par des hommes capables et non par des enfants. On approvisionne la ville. Maître Alzias fera la ronde deux fois le jour et la nuit pour voir si chacun est à son poste. — La même activité règne partout, à Grasse, à St-Paul, au Broc, à Antibes.

L'entrée de Louis II dans Naples (fin juillet 1390), donne une nouvelle ardeur aux angevins. Les évêques de nos contrées et tous les seigneurs sont à l'assemblée d'Aix (15 août 1390). Ce qui prouve que Nice était considérée comme une ville neutre, c'est que Jean de Tournefort, évêque de Nice et abbé de Lérins, s'y trouve avec nos autres prélats, Jean Gaglieri de Grasse, Jean de Glandèves, Jean Abrahardi de Vence. — Là se montrent Georges de la Marle, sénéchal; Isnard de Glandèves, Hélion de Villeneuve-Trans, Guichard de Villeneuve-Vence, Florens de Castellane, sieur d'Andon, Bertrand de Grasse du Bar, Marc et Luc Grimaldi d'Antibes et de Cagnes, l'éloquent Guigoni Jarente de Montclar, etc., etc. Tous jurent de combattre à outrance Raimond-Turenne et tous les partisans de Duras. Le seigneur du Bar promet dix lances, Antoine de Villeneuve Gourdon, frère d'Hélion II, fils d'Arnaud IV le Grand, seigneur de Trans, donne trente lances, etc.

Marie de Blois était en ce moment à Paris pour solliciter des secours, mais que pouvait-elle obtenir d'une cour en proie aux factions d'une minorité orageuse?

La première campagne ne fut pas heureuse. De retour à Aix, Marie d'Anjou s'empressa de convoquer les états à Marseille. Elle ratifia les lettres-patentes accordées par les sénéchaux aux différents pays qui l'avaient bien servie. — De ce nombre était le Broc. Noble Boët Cani, bailli de la cour royale de Villeneuve, Vence et Saint-Paul, enregistra ces lettres. Le Broc eut le droit d'élire ses consuls et d'avoir ses assemblées, d'avoir foires, marchés, paroir à drap, moulins appartenant à la commune. — St-Paul obtint les mêmes avantages, avec exemption de l'albergue et des cavalcades, et de la

Digitized by Google

gabelle, foires, marchés. Ses juges connaissaient des affaires depuis cinq florins jusqu'à mille. Ses consuls modéraient certaines peines municipales dans la huitaine. Tout propriétaire, noble ou ecclésiastique, devait contribuer à l'entretien des remparts et aux charges municipales.

Antibes, par lettres datées d'Avignon, 29 mai 1391, fut gracieusement exemptée par la reine Marie de toute imposition nouvelle pour les fortifications pendant deux ans, attendu qu'elle avait assez fourni en donnant vingt-sept florins d'or. Elle leur remettait les peines infligées par les officiers d'Hélion de Villeneuve. — Les plus graves évènements se passaient dans cette ville. Jean Gaglieri, niçois, abbé de St-Pons, était évêque de Grasse depuis le 8 janvier 1390. Il avait pour bailli Pons Caïs, fils de Louis Caïs, seigneur de St-Sauveur, et de Marguerite Badat.

Gaglieri ayant adhéré au pape Boniface IX, Clément VII lança sur lui l'interdit. Marie d'Anjou écrivit, le 31 juillet 1391, au bailli et aux coseigneurs d'Antibes de le bannir de leur pays, attendu que c'était un rebelle : — *quia evidens est tanquam D. D. nostro Pape inobediens et nobis ex vestris locis expellatis.* — Le pape ratifia cet édit en novembre 1391. — C'est alors qu'on élut Pierre Bonnet, prévôt du chapitre, pour évêque de Grasse, avec Pierre Brandis pour prévôt. De sorte qu'il y eut deux évêques à Grasse, comme à Vence et à Vintimille. — L'évêque de Nice, adhérant à la politique de la Savoie, consentit à recevoir les bulles de Clément VII, 4 février 1392, si bien que la métropole d'Embrun devenait toute clémentiste. — Quant à Vintimille, le schisme se continuera avec Bertrand Imbert, puis Pierre Maniraque (1382-1418), pour Sospel, et Benoît Boccanegra (1382-1418) et Barthélemy de Vintimille, pour Vintimille.

Les Duras voyaient les armées de réserve expirer pour la Provence et le comté de Nice. Raymond-Turenne ne déposait pas les armes. — De sanglantes rivalités troublaient les pays annexés et les pays angevins. — Ainsi, le 3 novembre 1391 on vit les habitants de Guillaume, si dévoués à Marie d'Anjou, insultés par les Péoniens, se jeter sur ce bourg des Grimaldi de Beuil et le mettre à feu et à sang.

Digitized by Google

Marseille avait voté de nouveaux subsides et formé deux armées contre les rebelles, l'une dirigée par Hélion de Villeneuve, et l'autre par le grand sénéchal. C'est ce qui nous explique cette petite ligue du baillage de Vence, dont nous allons donner ici la traduction :

« Au nom du Christ, amen. L'an de la nativité de Notre-Seigneur, 1391, le 7 décembre, qu'il soit connu, tant aux présents qu'aux absents, qu'à l'honneur de la Très-Sainte et indivisible Trinité, pour l'honneur, la gloire et la conservation des droits et libertés de sérénissime dame, notre reine, et de sérénissime seigneur Louis, son fils, il a été fait une union (*unio*), par auguste et puissant homme Giraud de Villeneuve, seigneur de la cité de Vence et ses hommes, R. père en Dieu monseigneur, monseigneur Jean Abrahardi, seigneur Pierre Giraudi du Broc et ses hommes, et Étienne André, Etienne Chabry et autres hommes probes de Triganze (la Gaude), noble Baudinat d'Eze et Hugues Rollandi de Carros, noble Guichard de Villeneuve, seigneur de Tourrettes-Vence; noble Honoré Monnet de Malvans, coseigneur dudit lieu. Tous ces seigneurs s'engagent à tenir hommes, vivres et tout ce qui est nécessaire pour défendre le pays jusqu'au Var, et pour aller où il sera besoin dans le ressort de leur juridiction. Vence fournira vingt-deux hommes tout équipés; Gréolières, neuf; Carros, trois; le Broc, sept; Coursegoules, huit; Besaudun, cinq; St-Jeannet, deux; Tourrettes, trois.

Un autre évènement vint tout compliquer. Amédée-le-Rouge mourait d'une chute de cheval (1er novembre 1391) au moment même où expiraient les années de réserve. Jean du Beuil, après avoir reçu les instructions du comte à Ripaille, se trouva à Nice, le 5 octobre, pour admettre au serment les Niçois. Bonne de Bourbon prenant les rênes de l'état pour Amédée VIII, âgé de huit ans, envoya en toute hâte le bailli de Savoie à Nice, afin de recevoir le serment de fidélité. Louis Savignan, L. Talon, A. Richetti et Rostang de Berre étaient consuls. L'évêque exalta les bienfaits de l'annexion. On attendit l'hommage des autres communes.

Bertrand Richier et Raimond Blacas, comprenant qu'il n'y avait

Digitized by Google

plus rien à faire, avaient, en vertu de leurs soumissions (3 novembre), recouvré le fief d'Eze. Jean Grimaldi fut investi, en récompense de ses services, de Guillaume, du Puget et d'Ascros. Mais Guillaume réclama; il n'y eut pas moyen de l'annexer au comte de Savoie. La reine Marie d'Anjou la combla de faveurs méritées. Elle eut marché et foires, exemption de tailles. — Deux partis agitaient aussi la confédération d'Utelle. Il paraît que pendant la réunion du conseil général de Nice, les députés d'Utelle déclarèrent qu'on ne pouvait disposer d'eux sans leur consentement, que Nice outrepassait ses droits, qu'Utelle était indépendante et qu'elle voulait rester libre comme par le passé. Le bailli de Savoie s'indigna de ce ton brusque de Guillaume Olivari et de Paul Massilia. L'affaire tournait mal sans la prudence de Jean de Grimaldi et d'Odon de Villars. On adoucit les Utelliens en leur laissant leurs libertés octroyées par la reine Jeanne. A cette condition, ils prêtèrent le serment à la Savoie, le 19 novembre 1391, entre les mains d'Odon et du baron du Beuil, par acte du notaire de Contes, Crose de Montmélian. — Le 27 novembre, le baillage de Sospel jura aussi fidélité dans son église St-Michel, en présence de Pierre Bausani, bailli de Savoie, et du baron du Beuil. Le 30, ce fut au tour de Lucéram.

La reine Marie, voyant que c'en était fait du comté de Nice, supprima la cour royale de Nice, et forma un seul baillage, à St-Paul, des trois divisions de Villeneuve, Vence et St-Paul. La ville de Vence seule, selon son désir, fit partie de la viguerie de Grasse, ne voulant pas ressortir de St-Paul. — Guillaume, après la défection du Puget, devint chef-lieu de viguerie.

Heureux si Marie d'Ajou, suivant le conseil du doge de Venise, eût marié son fils à Jeanne, sœur de Ladislas, plutôt qu'à Yolande d'Aragon! Elle n'eût pas perdu Naples, ni le comté de Nice; elle n'eût pas vu nombre de pays saccagés par Raimond-Turenne, pendant une guerre inutile et féroce de dix années. La peste s'étant mise de la partie, les pénitents blancs ou flagellants se mirent à parcourir les pays en longues processions, en se donnant la discipline. C'était chose pitoyable. En tête, marchait une grande croix; suivaient deux à deux, deux hommes et deux femmes, vêtus d'un

Digitized by Google

sac de pénitent et portant une coiffe rouge. A chaque sixième rang, étaient deux petits enfants. On chantait le *stabat*, et l'on se prosternait de distance en distance la face contre terre, en criant d'une voix lamentable trois fois : *pace ! pace ! misericordia !...*

La peste passée, la guerre reprit. Quand Clément VII mourut (13 novembre 1394), on espéra un instant la paix dans l'église ; mais Pierre de Lune, élu sous le nom de Benoît XIII, s'écria : « Pape je suis, pape je resterai » et malgré les prières et les menaces du roi de France, malgré les négociations du duc de Savoie qui lui envoya Louis du Beuil, le schisme continua. Raimond-Turenne et sa femme d'un rare courage, Éléonore de Comminge, dans son château de Meyrargue, ne déposèrent pas les armes.

Cependant le comté de Nice faillit être rendu à la Provence par celui qui le lui avait enlevé. Jean du Beuil, sénéchal du comte, prit ombrage d'Odon de Villars, favori de Bonne de Bourbon. Ces animosités avaient leur source dans les divisions qui existaient dans la cour de Savoie. Une entreprise malheureuse contribua aussi à discréditer le baron du Beuil et son frère. Ces hommes, d'un esprit hardi et aventureux, avaient, pendant l'absence de René de Monaco, obtenu de la cour de Savoie de tenter une entreprise sur cette place. Jean s'en empara par surprise, à l'aide des vaisseaux de Pierre de Grimaldi, son beau-père, maître de la darse de Nice, à qui il donna cette place à garder (1395). Il courut poser ses échelles à Vintimille, mais il fut fait prisonnier avec son frère et enfermé à Piétra. — Gênes heureusement se donna à la France. Le premier acte du comte de St-Pol, gouverneur de Gênes, fut de rendre la liberté aux deux frères Grimaldi. Ils trouvèrent en rentrant leurs fiefs dévastés par les bandes d'Aimar de Souvrat, à qui les Lascaris de Tende tendaient la main. Odon de Villars gouvernait en maître absolu... Jean du Beuil, furieux, traita avec Georges de la Marle, malgré la convention de 1388. Il fut aussitôt dénoncé à Chambéry. Louis de Grimaldi, l'ayant appris, se rendit auprès de Bonne de Savoie pour disculper son frère, et pour charger en même temps Odon de Villars. Il se plaignit des mauvais traitements exercés contre la baronne du Beuil, Dévote de Grimaldi, et contre les personnes attachées à son ser-

Digitized by Google

vice, et de certains actes de violence dont il s'était rendu coupable. C'était blesser au vif la comtesse de Savoie. Jean, n'étant pas écouté, se mit, avec les troupes des milices de Grasse et de Draguignan, à soumettre tous les pays du comté de Nice, et arriva au pied des murs de la cité, qu'il somma de lui ouvrir les portes. La ville s'agite. Le baron du Beuil y avait un parti puissant. Les consuls Georges de Berre, Hugues Gaglieri, A. Roissan et J. Feraud assemblent le conseil. « Eh quoi, leur dit Odon de Villars, perdrons-nous en un instant le fruit de nos travaux? Voyez le baron du Beuil, avec quelles troupes il se présente sous vos murs, contre les traités les plus sacrés. Il veut vous livrer de nouveau aux angevins, qui n'ont pas oublié le passé. Méfiez-vous des traîtres et des félons. Le secours de Savoie ne saurait se faire attendre. » Chacun cria : *Fuoro* les traîtres !... Vive Savoie ! — Jacques Caïs et André Badat sont députés sur le champ à Chambéry (1578). Ils y arrivent au moment où la régente remettait les rênes du gouvernement entre les mains de son fils. On n'apprit pas sans indignation les violences et les trahisons de Jean de Beuil. Il fut déclaré déposé de ses dignités et privé de ses biens ; des troupes passèrent les monts sous la conduite de Boniface de Chailan (juillet 1579). Il fallut reprendre chaque place l'une après l'autre.

Louis d'Anjou ayant connaissance de tous ces troubles de Savoie et de Nice, recommanda à Marie d'Anjou de mettre tout en œuvre pour recouvrer le comté de Nice. Cette princesse investit Guillaume et Rostang du Puget de leurs anciens fiefs. Guillaume du Puget avait épousé la sœur de Luc, et Marc Grimaldi d'Antibes, Yolande de Villeneuve. Marc, époux de Sibylle de Saluces, était un brave capitaine. Il était, depuis 1373, chef des arbalétriers tant à pied qu'à cheval. Son fils Honoré était marié avec Marie Lascaris, fille de Lucien, comte de Tende. Georges, son autre fils, fut nommé gouverneur de la viguerie de St-Paul. Les Lascaris, les Puget et les Grimaldi, aidés des Villeneuve-Vence et des Grasse du Bar, formaient comme une seule et même famille, ligue qui fit trembler un instant la Savoie. Le comte Amédée se montra plus disposé à négocier qu'à guerroyer. — Il rendit à l'évêque de Vence son fief de Gattières, et engagea Chailan à employer la douceur pour ramener le baron du Beuil dans le devoir.

Digitized by Google

Chailan lui fit parler, et l'engagea à ne pas abattre son propre ouvrage ; il lui fit remontrer que ce serait une tache pour sa réputation, quelque légitimes que fussent ses motifs ; que les seigneurs avec lesquels il pactisait reprendraient les fiefs occupés par lui ; que pour un intérêt personnel il ne devait pas agir contre la maison de Savoie qui l'affectionnait ; qu'il avait trop de cœur pour trahir ; qu'Amédée VIII était disposé à lui rendre ses bonnes grâces s'il se soumettait. Louis du Beuil se joignit à ces sollicitations, et Jean, après avoir réglé les conditions de sa réconciliation, et répété qu'il n'en voulait qu'à Odon de Villars, prêta de nouveau le serment de fidélité.—Antoine de Chiel remplaça, à Nice, Odon de Villars qui fut sacrifié, et le baron de Beuil fut envoyé aussitôt à Paris, où le duc de Bourgogne s'était interposé comme médiateur entre le comte d'Anjou et Amédée de Savoie au sujet du comté de Nice. Les angevins, pendant ces pourparlers, retirèrent leurs troupes. Le 3 juin 1400, Jean de Beuil reprit tous ses titres, échangea quelques-unes de ses terres du comté de Nice contre d'autres en Piémont, gagnant en produit, mais perdant en influence, et il prêta le serment de foi et hommage.

Raimond-Turenne avait été amené par Jean-le-Maingre de Boucinant à conclure la paix avec les angevins, à Marseille (9 juillet 1399), en présence de Jean de Glandèves, Louis de Sabran, Bertrand d'Agout, Guigoni de Jarente, Jean de Pontevès, Luc Grimaldi et Pons Caïs ; puis il était allé se noyer malheureusement dans le Rhône, à Tarascon, en poussant son cheval dans la barque. — Eût-il traité, s'il eût su que peu de mois après Louis II d'Anjou dût être si malheureux? En effet, le pauvre roi perdait Naples avec le comté de Nice. Il courait à Paris pour supplier le duc de Bourgogne de s'intéresser à lui. — Ce qu'ayant appris, les Niçois députèrent aussitôt à Chambéry Giraud Roquemaure et Pierre Marchésan pour conjurer le comte de Savoie de ne pas abandonner le comté de Nice. — Amédée VIII se mit en effet à demander la somme énorme de cent soixante-six mille florins d'or comme frais de guerre, depuis la mort de son aïeul devant Naples. L'évêque de Sisteron se trouvait aussi à Chambéry pour cette affaire, au nom de Louis d'Anjou. Pierre Ravaux, Jean de Conflans et Jé-

Digitized by Google

rôme Baillard se rendirent donc à Paris auprès du duc de Bourgogne, où était déjà Jean du Beuil. Tout ce qu'on put faire ce fut de prolonger la trève jusqu'en 1412. Les maisons de Tende, de Vintimille et de Dolceaqua se firent comprendre dans cette convention du 4 mai 1400. Louis demandait à ce que Nice ne fût pas du moins occupée par la Savoie; et le 12 juillet 1400, il fut convenu qu'elle serait évacuée et considérée comme ville neutre. Mais Amédée voulut la garder en nantissement des sommes qu'on lui devait.

Guettant tout le mouvement qui tenait en suspens les esprits du bassin du Var, un génois nommé Salageri del Negro se jeta à l'improviste sur les îles de Lérins, posa contre la tour ses échelles qui se brisèrent deux fois et lui tuèrent plusieurs hommes, et malgré cet avis du ciel, se jeta sur tous les trésors sacrés de l'abbaye.

Les religieux s'enfuirent où ils purent. Soudain le tocsin sonna de pays en pays jusqu'à Draguignan, Toulon, Aix et Marseille. Antoine de Villeneuve-Trans, seigneur de Flayosc, Mons et la Napoule, qui était alors dans nos pays, leva des hommes en toute hâte. Luc de Grimaldi d'Antibes, Bertrand de Grasse-du-Bar, Louis d'Escragnolles, Bertrand de Villeneuve-Fayence, Guichard de Villeneuve-Vence, Honoré de Cormis, François Barcillon de St-Paul, Gui de Vintimille-Castellar accoururent sur le rivage. Grasse, Antibes, St-Paul, Vence, Cagnes, St-Jeannet, le Broc, Mougins, Vallauris sont cités parmi les pays les plus empressés. On nomme Jacques Gilli, viguier de Grasse; Honoré Boniface, châtelain du palais de Grasse; Louis Boniface, premier consul de Grasse; Jacques Raynaud de Draguignan avec ses milices; le sénéchal Georges de la Marle, Jean Gonsalve de Soliès avec ses navires, Jean Drogule, Antoine Isnard, secrétaire du Roi, eurent bientôt forcé le corsaire à prendre le large. Un coup de vent lui fit perdre une partie de ses hommes en vue de Grimaud. Traqué partout, le reste fut exécuté, partie à Nice, partie à Grasse, à Antibes ou à Aix. — Le pape romain, Boniface IX, envoya des consolations aux moines de Lérins par un de ses légats qui installa l'abbé Rostang. Georges de la Marle nomma, en récompense de son courage, Antoine de Villeneuve gouverneur des îles de Lerins et de Mougins. Aux justes réclamations de l'abbé de Lérins, on annula cet acte,

Digitized by Google

et l'on donna au noble seigneur de Flayosc le fief de Villeneuve-Loubet en indemnité (1417-1424). — Louis d'Anjou n'oubliait pas les communes qui lui étaient restées fidèles pendant la guerre des Duras. Vence y recouvra, en 1402, ses anciennes libertés communales ; Guillaume, confirmation de ses priviléges, foires, marchés, droit d'aller armé par la campagne (1403). Jacques Hugonis, premier consul d'Antibes, fut de nouveau confirmé dans ses priviléges. Le Broc et Carros obtinrent des lettres-patentes de toutes leurs libertés (23 décembre 1402), par l'entremise d'Antoine Fulconis, leur procureur.

Sigale, ville et forteresse importante dans ce temps-là, avait tellement souffert, qu'elle ne voulait plus entendre parler des angevins. Le 1er octobre 1401, Guillaume Michaëlis, maître Jean Salvanhi, notaire, Antoine Olivari, J. Salvanhi, Jacques Martelli, notaire, Gaufredus Fayssole, G. Rostagni, Michel Seranoni, R. Revelli, R. Malleti de Sigale, commissaires désignés, A. Bellaudi, R. Salvanhi, B. Lamberti, Erigius Olivary, A. Marini et André Chabaudi, tous de Sigale, réunis dans l'église St-Michel du dit lieu, par mandat de magnifique homme André de Gréolières en Provence, sous le gouvernement d'Amédée, comte de Savoie, et son gouverneur en Provence, demandent à ce que Sigale dépende de la judicature de Nice et non de celle du Puget ; à ce que leurs libertés soient confirmées ; que Raymond Chabaud, qui se dit maître du fort de Sigale, et qui est suspect d'autant plus qu'il est en rapport avec les nobles et autres personnages ennemis opposés à l'union, soit expulsé du territoire, etc.... Tout fut accordé en présence des nobles Louis Olivarii et Rostang de Berre, niçois.

D'autres évènements faisaient diversion à celui de l'annexion de Nice à la Savoie. Boucicaut, qui avait remplacé à Gênes le comte de St-Pol, recevait l'ordre de Charles VI de s'emparer, à Avignon, de Boniface XIII. Celui-ci s'enfuit sur les terres du roi d'Aragon, et écrivit de là au roi de France qu'il désirait sincèrement la paix, qu'il allait envoyer des députés au pape romain, et qu'il attendrait la réponse à Nice, considérée comme ville neutre. — En effet, le 5 janvier, veille de l'Epiphanie, Benoît XIII arriva de Marseille à Villefranche, sur les vaisseaux d'Aragon ; il fit son entrée à Nice,

Digitized by Google

ayant à sa suite ses cardinaux et St Vincent-Ferrier, au milieu d'une foule curieuse et empressée, au bruit de la bombarde du château et des carillons; il était monté sur une mule blanche. L'évêque et le gouverneur portaient le dais. Cinquante nobles l'escortaient avec des flambeaux, et une troupe de cavaliers fermaient la marche. Après avoir prié à la cathédrale, il descendit loger chez les Franciscains, et St Vincent-Ferrier chez les Dominicains. Ceux qui adhéraient au pape de Rome Benoît IX, rapporte l'historien Ludovic Revelli, disent que la venue du pape d'Avignon eut lieu au milieu des foudres et des éclairs, qu'un globe de feu plus grand que la lune apparut dans le ciel; que la peste et les maladies qui s'abattirent sur la contrée étaient causées par la présence de l'*antipape*.

Quoi qu'il en soit, Nice devint une petite Rome. On n'y vit plus que visiteurs en grande affluence. Sainte Colette y vint obtenir la réforme des religieuses de Ste-Claire. Les Niçois entendirent dans plusieurs missions la parole éloquente de St Vincent-Ferrier. Cet apôtre intrépide parcourut ensuite les Alpes maritimes et le Piémont pour convertir les Vaudois.

Grâce à Benoît XIII tous les évêques et les ordres religieux du voisinage furent comblés de trésors spirituels. Des différends entre l'abbé de St-Pons et Hugues de la Roquette furent terminés; les Augustins logés au quartier de Richier vinrent s'établir à l'église Saint-Martin; les Carmes de la porte Marine, à l'église St-Lazare (rue Paradis); les religieuses de Citeaux du moulin de Riquier ou Richier, au quartier appelé le Monastier.

La cessation du schisme était la grande affaire. Le pape romain n'avait pas voulu s'entendre avec les envoyés de son antagoniste, et sa mort arrivée trois jours après (1er octobre 1404) n'avait pas empêché de nommer Innocent VII. Louis d'Anjou et le roi de Sicile avaient assigné au pape une entrevue à Antibes, où Benoît XIII protesta encore de ses bonnes dispositions pour la paix de l'Eglise. On décida même les deux souverains pontifes à se voir à Marseille: déjà Benoît XIII était en route, quand Innocent VII mourut (6 novembre 1406). — Les Florentins envoyèrent à leur tour une ambassade à Nice pour décider l'entrevue de Savone.

Digitized by Google

Grégoire XII, successeur d'Innocent VII, ayant accepté, arriva à Gênes; Benoît XIII se mit en marche de son côté ; mais il n'y eut rien de défini. Le maréchal Boucicaut, à cette nouvelle, donna l'ordre de s'emparer de Benoît XIII, qui gagna de vitesse sur les navires aragonnais, et s'enfuit encore sur les états de son protecteur. Le maréchal Boucicaut avait été retardé par un corsaire africain qui l'attaqua en vue de Nice (29 novembre 1408). Les cardinaux des deux partis qui voulaient la paix, convoquèrent dans ces circonstances le concile de Pise (25 mars 1409). On y vit les vicaires-généraux de Raphaël Monso, évêque de Vence, de Jean, évêque de Glandèves et de Louis, évêque de Nice. Le savant dominicain Bernard de Paul, évêque de Grasse, y assista en personne, ainsi que Boccanégra de Vintimille. — On y élut un troisième pape dans Alexandre V, à qui succéda Jean XXII.

Il eût fallu que les princes de la chrétienté fussent eux-mêmes en état de venir en aide à l'Eglise désolée. Mais que pouvaient la France déchirée par les Anglais et par les Bourguignons, l'Allemagne menacée par les Mahométans, l'Italie divisée par les factions de Louis d'Anjou et de Ladislas? — Après la defaite de Ladislas et la mort de Galéas, duc de Milan, nous voyons Louis d'Anjou escorter le pape Jean XXII faisant son entrée à Rome (13 avril 1411).

Amédée de Savoie, dont la politique commençait à compter dans les conseils des souverains, profitait de cet état de choses pour asseoir sa puissance, et disposait en souverain de sa nouvelle acquisition. Jean Grimaldi du Beuil avait toute sa confiance. Son frère Louis se chargeait des affaires les plus épineuses et le représentait au concile de Constance.

Une nouvelle entrevue avait encore été ménagée à Nice avec Benoît XIII (1416). Déjà l'empereur Sigismond était arrivé à Villefranche escorté de huit cents gentilshommes, de mille chevaux et d'un grand nombre de cardinaux. Frédéric d'Aragon, le comte de Savoie s'y trouvaient. Louis de Grimaldi avait eu mission d'aller prendre, à Avignon, le pape Benoît XIII; mais celui-ci se doutant de quelque embûche, prit la fuite, et ne s'arrêta qu'à Collioure, d'où il gagna la forteresse de Tortose. Il n'abdiquera que le 15 mai 1419, et mourra de chagrin le 22 décembre.

Digitized by Google

L'entrevue de Nice eut pour résultat la collation des titres de duc et de vicaire de l'empire à Amédée VIII de Savoie. — L'affaire du comté de Nice n'avait pas discontinué de se traiter. Les ducs de Bourgogne et de Berry, parents de Louis d'Anjou et d'Amédée, s'étant offerts comme arbitres en 1409, on assigna l'hôtel du Chapeau Rouge, à Lyon, comme lieu de rendez-vous. Ayant su que les arbitres étaient décidés à rendre le comté à Louis d'Anjou pour cent cinquante mille écus, Amédée n'y parut pas. Mais on avait besoin de se ménager ce prince pour les affaires de Gênes.

Cette république qui s'était soustraite à la faction milanaise en 1391 pour se donner à la France, venait en 1409, pendant l'absence de Boucicaut, de massacrer les Français, et avait nommé gouverneur le marquis de Monferrat. Charles VI cherchait des alliés. Par convention du 4 octobre 1409, il donna Vintimille à la Savoie. Dominique et Barthélemy Doria, avec le napolitain Ottobon Justiniani, investirent cette place par terre et par mer et la prirent (19 juin 1410). Le duc de Savoie, avec l'aide des troupes françaises, l'ayant reprise, la perdit de nouveau.

C'est dans ces circonstances que la cour de France engagea Yolande d'Aragon et son mari Louis d'Anjou, combattant Ladislas en Italie, à céder les pays annexés en remboursement de la somme qu'ils ne pourraient jamais payer. — Le duc de Savoie ayant encore demandé, en plus, quinze mille livres d'or pour les intérêts, on prolongea la trève jusqu'à ce qu'on se procurât la somme.

Yolande d'Aragon, pour payer les services de Bertrand du Puget et pour l'intéresser dans le recouvrement du comté de Nice, s'il y avait lieu, lui abandonna en 1418 toutes ses prétentions sur la viguerie du Puget. — La mort de Louis d'Anjou et celle de Ladislas laissèrent les droits du premier à son jeune fils Louis III, sous la tutelle d'Yolande, et du second à Jeanne d'Autriche, sa sœur, veuve de Guillaume d'Autriche. — Il fallait en finir avec le comté de Nice. Pons Cais, niçois, célèbre jurisconsulte établi à Arles, fut élu comme arbitre entre les deux cours. Les Niçois ne voulurent pas entendre parler de leur réunion à la Provence, et enfin, le 5 octobre 1420, Yolande abandonna l'un des joyaux de sa couronne. En avait-elle le droit?

Digitized by Google

Ce fut un malheur pour le bassin du Var ; l'heureux Amédée VIII y gagna deux ports de mer, une flotte, une marine, un séjour délicieux pour lui et pour sa famille, une forteresse formidable sur un rocher isolé. — Mais attendons que Nice ait toutes ses aspirations italiennes, tandis que la Provence sera réunie à la couronne de France, et nous aurons ces terribles invasions, si préjudiciables à notre prospérité. — Cependant le nouveau prince accourut dans ses nouveaux domaines avec une cour brillante. On voyait à ses côtés Henri de Montemayor, son chambellan; Ludovic Lascaris qui s'était attaché à la maison de Savoie et qui menait un train princier; Honoré Marquésan, seigneur de Coaraze; Jean de Soleris, seigneur de Châteauneuf ; Pierre de Beauvau, gouverneur de Nice. — L'évêque Antonin Clément le complimenta à la cathédrale ; Raimond Blacas, premier consul, lui offrit les clefs ; Jean Grimaldi seigneur de Monaco, s'empressa de venir le saluer. Pour mieux cimenter le nouveau traité entre la Provence et la Savoie, Amédée donna sa fille Marguerite au jeune Louis III d'Anjou. On fêta à Nice la nouvelle épouse.— La cour ordonna des travaux à l'arsenal et l'agrandissement de la ville, et passa l'été dans ce séjour enchanteur. Amédée régla certains différends entre le seigneur évêque comte de Drap, et les coseigneurs de St-Blaise et Mérindol, Bertrand Riquier et Raimond-Antoine Blacas. Guillaume Richier et le seigneur de Beuil, Jean-Napoléon Grimaldi, se disputaient le fief de Levens. La cour de Nice, pendant le séjour du duc de Savoie, accorda trois mille florins d'or d'indemnité aux Riquier et abandonna Levens à Grimaldi. Les statuts des quatre vigueries furent rédigés, et l'on mit bon ordre aux abus des officiers du fisc. Nice, reconnaissante, vota au duc un don gratuit de dix mille florins d'or.

Le départ de la cour eut lieu aux approches de l'automne de 1420.

De l'autre côté du Var, Grasse devenait comme la petite capitale de cette partie de la Provence. Son église, sous la sage administration de Bernard de Paul (1406-1427), successeur de Pierre Bonnet, était l'objet des faveurs des comtes de Provence. Jeanne de Naples y fonda, en 1415, une chapellenie en faveur du plus ancien curé, tandis que noble dame de Glandèves créait l'archi-

Digitized by Google

diaconat pour messire Sigales, et le chanoine Barthélemy Matheron, la vicairerie perpétuelle d'Antibes pour Amédée de Cipières. Le clocher de la cathédrale de Grasse était reconstruit en 1410, en même temps que le viguier Étienne de Constance bâtissait le fort de la Napoule. On voyait au chapitre de Grasse Pierre Isnard, P. de Majorque, Ant. Rebold, H. Augier, P. Dalmas, L. Grenon, B. Mathéron. — Les Pénitents blancs de Grasse ou Disciplinaires doivent à l'évêque Bernard des statuts remarquables (5 janvier 1412). Il les autorise à avoir leur chapelle et à y faire leurs exercices (*sed sine* SCANDALO, *et damno, seu peccatis, et aliqua dei offensa*) (1).

A Antibes, Jean et Nicolas Grimaldi, fils de Marc, Georges et Honoré, fils de Luc, seigneur d'Antibes et de Cagnes, avaient prêté le serment de fidélité dans Arles et reçu confirmation de leur fief en 1411.

Les évêchés de Vence et de Glandèves se remettaient de leurs dernières calamités. Hermand de Vicarustède, franciscain (1391-1405); Jean I (1407-1420) qui eut quelques contestations au sujet d'Entrevaux avec Isnard de Glandèves, précèdent Louis de Glandèves, fils du seigneur Hélion et de Philippine de Glandèves, lequel passa bientôt au siége de Vence.

Jean Abrahardi était mort en 1404 à Vence. Raphaël lui succéda de 1404 à 1409; puis Jean (1409-1415), Paul de Cario (1415-1420) qui permuta son siége de Vence avec celui de Louis de Glandèves. Son chapitre se composait de messires Romain Sanucchi, sacristain; Ant. Malamaire, J. de Val ou de Laval, Guillaume Bermond.

Le schisme finissait à Vintimille en 1418. Benoît Boccanégra mourut la même année que l'évêque de Sospel, Barthélemy. — Thomas Rivato, élu par Martin, gouverna seul. Les habitants de Tende avaient fait leurs soumissions depuis longtemps à l'évêque romain de Vintimille.

Lérins, sous l'administration de Rostang V, recevait de Louis II d'Anjou une fondation pour le repos de son âme (1417). Nous ne

(1) Archives de la Préfecture (confréries laïques, liasse 40).

Digitized by Google

savons pourquoi Rostang V fut déposé. Le pape chargea Pierre, cardinal-évêque de Sabine, de cette mission, lequel gouverna en commendite l'abbaye jusqu'en 1430.

Le monastère de St-Pons ne faisait nullement parler de lui. Les évêques de Nice, depuis Roquesauve, en étaient ordinairement les administrateurs. Roquesauve mourut le 30 juillet 1380. Son successeur fut Zovaglia; puis Jean de Tournefort (1392-1409), qui défendit les droits de son église contre la judicature de Nice, et qui fit la translation du corps de St Siagre dans le monastère de St-Pons. François, qui fut singulièrement aimé de Benoît XIII, vint après lui; Louis siégea deux ans (1408-1410); Jean VI (1410-1426) encouragea la restauration des édifices religieux. Antoine de Blois et Haymon de Grenoble ne firent que passer à Nice (1422).

Digitized by Google

CHAPITRE NEUVIÈME.

Depuis la cession définitive de Nice jusqu'à la réunion de la Provence à la couronne de France.

(1420-1487).

Sommaire: — Les deux rives du Var; — Louis de Glandèves, évêque de Vence; — la Miséricorde de Nice; — les Lascaris; — Jean de Grimaldi-Monaco; — Grimaldi du Beuil et Caïs; — troubles de Nice; — le bon roi René; — Antibes; — Guillaume Paoli de Nice; — Génois à Nice; — expédition de Chypre; — Catalan de Grimaldi et siége de Monaco; — peste de 1466; — St-Laurent du Var; — Drame des Ronquillorio de Carros et des Giraudi du Broc; — troubles de Grasse; — les abbés commendataires de Lérins; — mort de René; — prétendants; — la Provence à Louis XI; — tableau de la renaissance dans nos Alpes-Maritimes.

Provence:			Savoie:	
Louis III . . .	(1417-1434).	—	Amédée VIII .	(1391-1434).
René	(1434-1480).	—	Louis I . . .	(1434-1465).
Jeanne.	(1480).	—	S. Amédée . .	(1465-1475).
Charles du Maine . .	(1480).	—	Philibert I. . .	(1475-1482).
Louis XI	(1482).	—	Charles I	(1482).
Charles VIII. . . .	(1483).	—		

Les deux rives du Var ont maintenant leurs princes séparés. — Les rapports néanmoins sont à peu près les mêmes, plutôt par nécessité que par politique. Nice eut toujours besoin d'Antibes pour s'approvisionner, aussi bien que la montagne de Vence eut besoin de Nice. Grasse recevait tout le développement dont elle était susceptible. Ses marchés et ses foires étaient fréquentés; ses essences, ses huiles, ses fruits, ses fabriques de cuir tanné avec la poudre de myrthe et de lentisque lui fournissaient d'abondantes ressources. Sa population rivalisait avec celle de Nice. Elle était le rendez-vous de la noblesse des environs: Villeneuve-Esclapons, Villeneuve-Mons, Grasse Cabris et Grasse du Bar, Durand de Sartons, etc. Parmi ses bourgeois et ses nombreux notaires ou juris-

Digitized by Google

consultes, on peut citer les Téas, les Aynesi, Racassi, Monet, Roquemaure, Gilly, Salvanthi, Grandis, Rastelli, Néron, Grenon, Barthélemy de Laude, notaire; H. Mutonis, coseigneur de Châteauneuf; B. Bellaudi, Grassoni, Anhéli, H. Rancurelle, Sauveur Achardi, H. Pellégrini, J. Fulconi, J. Sardine, J. Camate, P. Méruli, L. d'Hémériglion, J. de Cormis de Valette, dominicain; Jean de Grasse, chanoine; A. Blanqui de Séranon, L. Trotabas de St-Auban.

Antibes comptait parmi ses seigneurs Nicolas I Grimaldi, fils de Luc, marié avec Césarine Doria depuis 1408, et son frère Jean avec Blanche Doria. Les enfants de Nicolas seront *Gaspard*, *Lambert*, futur héritier de Monaco; *Jean André*, baron des Prats, futur évêque de Grasse; Yolande, femme de Jean Doria, et Marie, de Hugues de Villeneuve, baron de Vence. Nicolas de Sèves était aussi coseigneur d'Antibes par son mariage avec Bartholomette Grimaldi, fille de Georges et petite fille de Marc Grimaldi. Pierre Lascaris, encore coseigneur d'Antibes, avait épousé Catherine Grimaldi, sœur de Bartholomette. Il était fils d'Antoine Lascaris de Tende.

Nous voyons tous ces seigneurs figurer dans une transaction avec la commune (19 juillet 1438) au sujet des droits municipaux, de la garde des clefs, de l'exemption de la gabelle accordée antérieurement aux habitants de Bormes et de St-Raphaël.

St-Paul, beaucoup plus peuplée et plus étendue qu'aujourd'hui, attirait dans ses murs, comme chef-lieu de viguerie et comme site enchanteur, nombre de riches familles. C'était Jean de Grasse, Georges, Paul, Louis et Jean de Hondis, napolitains; Clément de Laude, noble Réquistons Gilly, noble Pierre de Villeneuve, Jacques de Pierrefeu, P. de Cormis, Alsiary de Gréolières, Philippe Salvanthi, Jean des Ferres, juge; Honoré de Malvans, noble et égrège F. Barcillon, fils de Jacques et de Jacqueline de Roubion, et époux de Jeanne Lascaris de Tende depuis le 30 avril 1400; Antoine Bernard, notaire; J. Civatte, B. Gardenqui, D. Varage, G. Utroly, P. Vayrac. Nous voyons que les seigneurs du Bar avaient quelques droits sur St-Paul, dont ils prenaient le titre de coseigneurs. Bertrand III, fils du maréchal de Sicile Bertrand II,

Digitized by Google

était, en 1412, gouverneur de Marseille, et il sera, en 1415, capitaine-général. Il nommera, en 1431, son fils Charles I, héritier et administrateur de ses fiefs du Bar, Vallettes, Rouret, Canaus, Briançon, Gars, Salagriffon, Verrayon, Amurat, St-Paul, Courmettes, Bormes, la Verne, Sartoux, le Mas, Callian et Mouans.

Vence aussi peuplée qu'Antibes, siége d'illustres évêques et de la famille de Villeneuve, sans être aussi favorisée que Grasse, ni aussi privilégiée que St-Paul, ne manquait pas pourtant de vie. Ses bourgeois, jurisconsultes ou notaires, Michel Béroard, G. Broc, V. Baussy, champions intrépides des libertés communales, soutenaient la lutte contre François de Villeneuve, baron de Vence, et Raimond de Gréolières, son frère, tous deux fils de Giraud de Villeneuve et de Bourguette d'Agout. Louis de Glandèves, évêque de Vence, n'était pas moins grand que les Villeneuve. C'est lui qui forma, en faveur de Michel de Bellegarde, son grand-vicaire, l'archidiaconat de Vence des biens de l'ancien hôpital de St-Laurent du Var, c'est-à-dire du prieuré de Braüs, de Ste-Madeleine de la Tinée et de quelques maisons de la rue Païrolière.

L'évêque de Nice, Haymon de Grenoble, et le jurisconsulte Garnier, furent choisis comme arbitres, d'autant plus que cet acte intéressait au plus haut point les Niçois au sujet de la barque et du passage du Var.

Afin de donner plus d'importance à son siége, Louis de Glandèves passa un compromis avec l'évêque de Sénez, Jean de Sillons, pour que l'évêque survivant possédât les deux évêchés. Le pape Eugène IV donna les bulles d'annexion en juillet 1431 ; mais il y eut une telle opposition de la part du peuple que l'affaire ne put aboutir.

L'église de Nice était dans l'état le plus prospère. Aux diverses compagnies des Pénitents blancs, fondateurs de l'hôpital Sainte-Croix; des bleus, dont l'œuvre soutient les nouveaux convertis; des rouges, qui viennent en aide aux pélerins, s'ajouta la compagnie des noirs, sous le titre de Notre-Dame-de-la-Miséricorde. Ils s'affilièrent aux Pénitents noirs de Florence, et prenant pour second patron S. Jean-le-Décollé, ils eurent pour mission, non seulement de secourir les pauvres honteux, mais encore d'assister les

Digitized by Google

prisonniers et d'accompagner les suppliciés. Touchante institution! Se soutenir mutuellement, éviter les vices qui dégradent l'homme, comme l'ivrognerie, les jeux de hasard, le blasphème, l'impudicité, consoler les affligés, telles furent les œuvres de ces sociétés encouragées par les princes, par les évêques, par les papes eux-mêmes, qui leur accordèrent des bulles d'indulgence et de beaux priviléges. Les Pénitents noirs de Nice avaient le droit de délivrer chaque année un condamné. Le clergé de Nice, par acte du 30 novembre 1422, érigea la confrérie de la Miséricorde dans l'église Ste-Réparate. En parlant des Pénitents de Nice, nous avons en vue toutes les autres compagnies soit de Grasse, d'Antibes, de Cannes, de Vence, de St-Laurent, de Sospel et de tous les autres pays du bassin du Var.

Louis Badat, d'illustre famille de Nice et moine de St-Pons, devenu évêque de sa ville natale après le pieux Haimon de Grenoble, encouragea et augmenta encore tout le bien opéré par ses prédécesseurs (1428-1444).

Trois affaires importantes se passent à cette époque dans notre contrée: les luttes entre le duc de Savoie et les seigneurs de Monaco et de Vintimille; les discussions de la commune de Nice; le mouvement libéral de la rive droite de Nice.

Antoine Lascaris était comte de Tende, et Pierre Balb, seigneur de Briga; à Monaco, Ambroise Grimaldi avait succédé à René III ou Raynier, son père, en 1407. Jean I règnera après lui jusqu'en 1454. Il importait au duc de Savoie, maître du comté de Nice, d'attirer de son côté ces seigneurs souverains dont les tendances étaient plutôt provençales. Les Lascaris convoitaient toujours la partie du comté de Vintimille cédée autrefois par leurs ancêtres. Antoine Lascaris, de plus, n'ayant pas d'enfants, avait, par un fidéi commis, cédé tous ses droits à Honoré de Grimaldi, seigneur d'Antibes et de Cagnes, à qui il avait uni Mariette, sa fille aînée. C'était la sœur de Béatrix de Tende, assassinée si cruellement par le duc de Milan, Philippe Marie Visconti, en 1418. Le duc de Savoie s'appuya sur Visconti de Milan, au grand mécontentement des Lascaris, et lui donna sa fille. Ludovic Lascaris se repentait aussi d'avoir vendu au duc en 1426, pour payer ses dettes, ses fiefs de Limon

Digitized by Google

et de Briga, d'autant plus que les Grimaldi du Beuil, ses voisins, en avaient profité. Ce que voyant, Amédée de Savoie fit occuper militairement le val de Sture par Amédée de Beaufort; Jean de Conflans fut gouverneur de Nice en 1427, et Anne Martini, capitaine de la viguerie de Vintimille et de la Turbie.

Gênes, depuis l'expulsion et le massacre des Français en 1424, s'était, comme le duc de Savoie, donnée au parti milanais. Jean Grimaldi-Monaco, fils d'Ambroise lui-même, prêta hommage à Philippe Visconti dans la ville de Camporosso (6 octobre 1428). Élu grand amiral et généralissime de Gênes et de Milan, Jean Grimaldi remporta, sur le comte de Carmagnole et sur les Vénitiens, la bataille de Crémone (1431); il fut reçu en triomphe dans Gênes, et le doge Thomas Frégose lui donna sa sœur en mariage. Les Lascaris n'osèrent pas remuer.

L'année 1434 vit descendre dans la tombe Louis III d'Anjou, et Amédée VIII qui, ayant assez de gloire, abandonnait ses états à Louis, son fils, en attendant la tiare dans sa délicieuse retraite de Ripaille. Marguerite de Savoie, femme du comte de Provence Louis III, devenue veuve, épousa Ulric de Vittemberg, et reçut le duché du Bar en restitution de sa dot. —Jeannette, sa fille, passa comme une ombre, et ce fut René, frère de Louis, qui recueillit l'héritage. Prisonnier des Bourguignons à Dijon, il ne prendra possession de ses états qu'en 1437. Isabelle de Lorraine gouvernait en son nom.

Milan avait tout entraîné à elle. Le roi de France n'osait venger le massacre de 1424, parce qu'il avait son frère marié à Valentine Visconti. La cour de Savoie gagnait de plus en plus en influence par cette alliance étroite avec les ducs de Milan. Charles VII, par ordonnance datée de St-Germain, 26 septembre 1426, en reconnaissance des services que rendait au commerce la marine de Nice, consentit à acquitter le deux pour cent sur les marchandises, se réservant seulement la franchise pour les denrées, parements, étoffes destinées au service royal. Amédée VIII s'engagea à entretenir des vaisseaux côtiers pour protéger le commerce contre les corsaires.

La prospérité de Nice croissait à vue d'œil. Pourtant de petits nuages troublaient quelquefois le calme de la cité.

Digitized by Google

Les officiers du fisc avaient confisqué les biens de deux usuriers au préjudice des héritiers. — La commune de Nice, selon ses priviléges, prétendit que cette affaire était de sa judicature, et s'adressa au gouverneur qui passa outre. Hugolin Gaglieri et Antoine Brandis, députés au nom de Nice; Barnabé Martini, au nom de Sospel; Pierre Guisols, pour le Puget, et Hugues Guiramande, pour Barcelonette, obtinrent pleine satisfaction du duc de Savoie, et par lettres-patentes du 27 avril 1421, la confiscation pour usure fut abolie à perpétuité. Ludovic de Ravoir remplaça Pierre de Beauvau. Assalo Tondutti fut capitaine du château. — Afin de réparer les maux causés aux communes par le saccagement de Marseille, acte inqualifiable du roi d'Aragon, il autorisa l'établissement des monts-de-piété ou greniers d'abondance. On prêtait à titre gratuit sur les objets estimés à leur valeur. Ailleurs, on avançait sans intérêt le blé pour la semence et pour la subsistance.

Le duc de Savoie renouvela les franchises des ports de Villefranche et de Nice ; et il permit au riche niçois Paganini del Pozzo ou du Puy d'ouvrir à ses frais la route muletière de la Vésubie par Lantosque. Les voyageurs se trouvèrent affranchis des droits qu'ils avaient à payer sur les territoires de Tende, Monaco et Vintimille. Nice fut directement rattachée au Piémont. Levens, Utelle et Lantosque communiquèrent librement avec Nice et Coni. Del Pozzo fut nommé directeur du chantier de construction, entrepreneur des gabelles, conseiller du commerce. Il put aussi prélever les droits sur les objets de commerce (1436).

De tristes dissentions ou rivalités entre les citoyens troublaient ces éléments nouveaux de prospérité. Une partie du peuple, excitée par les Caïs en 1429, se plaignit que, contrairement aux statuts, les consuls fussent tous choisis dans la première classe. Les élections devenaient de plus en plus orageuses. Les Grimaldi du Beuil et les Caïs qui n'avaient pas déposé leurs vieilles inimitiés, en vinrent aux injures en pleinconseil. Les Grimaldi pouvaient reprocher aux Caïs d'avoir été trop angevins ; les Caïs rappelaient sans doute qu'en 1385 les Grimaldi du Beuil avaient usurpé leur fief de Roure. La querelle en vint à un tel point que Louis de Grimaldi mourut d'un accès de colère. François Caïs eût dû se trouver assez vengé.

Digitized by Google

Mais le lendemain, pendant les obsèques qu'on célébrait à St-Dominique, il osa, avec quelques affidés, se précipiter tout en armes dans l'église renverser le cercueil, pousser et meurtrir les moines et les assistants. L'église fut interdite; l'évêque Guillaume lança l'excommunication contre les coupables qui bravèrent tout (30 octobre 1435). Pierre Grimaldi, fils aîné du défunt, ayant juré de venger son père, fut calmé à force de bienfaits. Le duc de Savoie lui donna Massoins. Il accorda, par lettres-patentes données à Ripaille, de nouveaux priviléges aux Grimaldi, maîtres de la Darse, confirma tous les priviléges de la cité et leur permit de se choisir quatre arbitres et quatre regardaires. Mais pour maintenir les esprits, il donna à Nice le vaillant Nicode de Menthone pour gouverneur.

Les Grimaldi de Monaco et les Doria de Dolceaqua, profitant des troubles de Nice, inquiétaient le commerce et sur terre et sur mer. C'est pourquoi le duc de Savoie, dans un nouveau traité avec Gênes et Milan, fit promettre au duc Visconti et au doge Oldorado de Lampugina, qu'ils défendraient les Niçois tant sur mer que sur terre; qu'ils empêcheraient toute attaque contre Nice, Villefranche et la Turbie comme leurs propres pays (6 décembre 1434). Les consuls de Nice, Cyprien Ronquillonio, Philibert de Berre, Guillaume-Paolo et Antoine Gati avaient demandé à ce que la forteresse de Monaco fût abattue. Mais Jean de Grimaldi avait rendu trop de services au parti milanais. On répondit que cette forteresse défendait la rivière de Gênes; que si l'on avait à se plaindre des Monagastes, on pût s'entendre avec le seigneur de Monaco, et qu'au reste on l'amènerait facilement à promettre de ne rien entreprendre sur Nice.

L'arrivée à Nice d'Anne de Lusignan, héritière de Chypre et de Jérusalem, et épouse du duc de Savoie, fit diversion aux agitations du pays. C'était au printemps de 1436. Les rues furent jonchées de fleurs. — L'année suivante, le pape Eugène IV ayant fait demander au duc de Savoie, au nom du concile de Bâle, une flotille pour aller chercher le patriarche de Constantinople — il s'agissait de la réunion des deux églises — Nicode de Menthone, chargé de cette mission, partit de Villefranche en août 1437. C'est pendant

Digitized by Google

ce voyage qu'il prit à la pointe de la Sardaigne le corsaire catalan Rodrigue, et l'envoya dans les prisons de Nice.

Jacques Valperga, chargé de l'intérim de Nicode, ne put dominer les factions. Les Grimaldi ne voulaient pas admettre les Caïs et les leurs au conseil, comme sacriléges perturbateurs et excommuniés. François Caïs avait pour lui les Galléan, les de Flotte et les Cairasque ; l'animosité s'étendit à tout le comté. Le duc de Savoie, mécontent, priva les Niçois de tous leurs priviléges et cassa le conseil en 1438. Il fit partir aussitôt Nicode avec des arbalétriers. L'évêque Louis Badat essaya de calmer l'effervescence. Il les décida enfin à envoyer des députés au-devant du gouverneur qu'ils rencontrèrent à Sospel. L'accueil fut froid et sévère : « Retournez chez vous, leur dit-il, je verrai en arrivant ce que j'aurai à faire. » Nicode entra dans Nice, le 4 mars 1438, au milieu d'un appareil terrifiant. Le lendemain, il créa un tribunal tout composé d'étrangers; les plus coupables prirent la fuite, les autres furent exilés; les habitants furent déclarés privés de leurs priviléges, et il s'empara des clefs de la ville.

C'est la religion qui viendra au secours des citoyens. Louis de Savoie qui ne demandait pas mieux que de pardonner à ses nouveaux sujets, accepta leur évêque pour conciliateur. Louis Badat fit porter la supplique des habitants par Honoré Gagliéri et Guillaume Paoli, et la paix fut faite au prix de six mille florins d'or. Les habitants recouvrèrent leur municipe, mais pendant dix ans ils laissèrent les clefs entre les mains du gouverneur.

Il fallait songer aussi à la rive droite du Var. Le bon roi René prenait, en 1437, possession de ses états et de toute la Provence; on était allé le recevoir à Marseille. Antibes y obtint, le 3 février, confirmation de ses priviléges. — Combien est glorieuse cette page pour les Antibois : *propter fidei zelum, animi rectitudinem cum integerrima fidelitatis constantia, et inconcussa affectione quibus universitas hominum loci de Antipoli ac homines universitatis ejusdem erga dominos principes antecessores nostros laudabiliter claruerunt.* — Toutes les communes, les églises, les abbayes vont puiser au cœur de ce prince libéral et éclairé. Antoine et Jean Lascaris de Tende s'étaient hâtés de mettre tous leurs fiefs, même

Digitized by Google

ceux d'au delà du Var, sous son protectorat. La commune de Tende conserve encore les lettres-patentes de ses priviléges octroyées par le roi René (1437). Guillaume, outre la faveur de nommer pour gouverneur de sa citadelle un citoyen de son pays, obtenue par Yolande en 1421, reçut de René le droit d'avoir un représentant aux états, l'exemption du droit de lods ou trézain, l'affranchissement de toute redevance pour ses places et son hôtel-de-ville.

Grasse ne fut pas oubliée, non plus que St-Paul. Vence obtint, comme nous le verrons, mille grâces signalées. C'est pourquoi tous les sujets du bon roi se montrèrent disposés à le seconder dans ses projets de reconquérir Naples, d'autant plus qu'on n'aimait pas les Aragonais depuis le pillage de Marseille.

Dans les prévisions d'une tentative sur le comté de Nice, Nicode agrandit les fortifications du Château, releva le Donjon qu'il munit de tours et de murailles crénelées.

René d'Anjou, essayant de se faire des alliés, trouva le doge Thomas Frégose tout disposé à s'unir intimement avec lui, et il en reçut une flotte pour cingler vers Naples (1439). Il réclama en même temps, comme la propriété de la Provence, le pays de Terre-Neuve, du côté de la baronie du Beuil. Mais le gouverneur de Nice, aidé de Guillaume Paoli, habile marin, sut garantir pour le moment le comté de Nice de toute invasion. Cependant deux renégats provençaux, Fillot et Hermand, répandaient la terreur sur la plage de Nice. Le brave Guillaume Paoli, posté à la pointe St-Hospice, s'empara de Fillot qui fut pendu au Montboron. Hermand échappa. Soudain, le catalan Jean Lopez ayant juré de venger la mort de Fillot, parvint à se glisser au milieu de la rade de Villefranche, et il eût mis le feu aux vaisseaux, si un marin du nom de Sosterre n'eût, sous le poignard des corsaires, poussé le cri d'alarme. Lopez, poursuivi, fut obligé de gagner le rivage à la nage, et se cacha dans les montagnes. Traqué partout par les milices d'Honoré Lascaris, comte de Tende, et de ses parents de Briga, Luquet et Thibaud, il tomba entre les mains des montagnards, mais il parvint à s'évader. Saisi de nouveau, il eut la tête tranchée à Briga, le 30 octobre 1446.

Digitized by Google

L'Europe entière était toujours en guerre. Charles VII, délivré par le courage de Jeanne-d'Arc, combattait encore contre les Anglais; les Turcs achevaient de précipiter la ruine de l'empire d'Orient; le schisme de l'Église n'était pas encore éteint, et le concile de Bâle, en allant chercher Amédée VIII dans sa retraite pour l'élire pape sous le nom de Félix V (1440), ne faisait qu'attiser le feu. Gênes, de nos côtés, était toujours sur le volcan. On y voyait les Frégose révoltés contre leur propre père, et réfugiés à Nice sous le protectorat du duc de Savoie. — Le 23 juillet 1441, une convention fut signée dans le château de Nice au nom de Louis de Savoie, d'une part, et des bannis de Gênes, J.-B. Frégose, Raphaël Adorne et François Spinola, par laquelle le due s'engageait à les faire rentrer dans Gênes, pourvu qu'ils reconnussent le pape Félix V, qu'ils rétablissent les anciens traités de commerce, qu'ils eussent pour la gabelle des droits égaux, et qu'ils aidassent Jean de Lusignan à reconquérir le trône de Chypre. — Le vieux doge de Gênes fut néanmoins vainqueur, et Baptiste Frégose tombé entre ses mains, ne dut la vie qu'aux larmes de sa mère. Nice se sentait donc menacée de droite et de gauche par Thomas de Campo Frégose, et par René de Provence. On n'y voyait qu'ouvriers occupés à construire des vaisseaux ou à travailler aux forts sous les ordres de Nicode et de G. Paoli. Le duc de Savoie résidait souvent à Pignerol. C'est là que le 19 décembre 1448, il recevait les députés de Nice, Hugues de Flotte et Barthélemy Assério. L'année suivante, y étant allés de nouveau, ils obtinrent l'autorisation de construire leurs navires dans le chantier, moyennant une redevance annuelle d'une livre de poivre, de six ducats d'or tous les vingt-cinq ans, et de l'entretien du phare et de la tour Montboron. Les consuls réclamèrent aussi contre les usures des Juifs. Un édit avait déjà condamné les Juifs, en 1445, à porter une espèce d'étoffe jaune, et à avoir leur boucherie séparée. Le 13 juillet 1451, le prêt à usure leur fut défendu sous peine de confiscation, de bastonnade et d'exil. — Une ordonnance de Louis de Savoie réunit dans le même temps la viguerie de Barcelonette à la cour juridictionnelle de Nice, ce qui donna encore plus d'importance à cette ville, qui devenait une petite capitale.

Digitized by Google

Il fallait bien concentrer là toutes ses forces pour parer aux éventualités, et surtout au doge de Venise et à René de Provence qui se soutenaient. Ce prince, non content d'avoir gagné les Lascaris, eût désiré se faire un allié du seigneur de Monaco, autrefois si dévoué à la Provence. Jean I, qui avait assez de sa gloire, se reposait tranquillement sur son rocher ceint d'une guirlande d'orangers. Il permit, il est vrai, à Louis d'Orléans, oncle de Charles VII et époux de Valentine Visconti, d'arborer son pavillon sur une des quatre tours du palais, moyennant la somme de deux cents ducats d'or par mois ; mais quand Louis d'Orléans lui offrit d'acheter sa principauté pour douze mille écus d'or (1446), il se hâta de se mettre sous le protectorat de la Savoie, et de lui céder Roquebrune et la moitié de Menton, pour lesquelles il prêta aussitôt hommage au duc (1448). Les évènements se compliquaient de nouveau à Gênes et en Lombardie. La mort avait ravi au comte de Provence le vieux doge Thomas Frégose. Ses fils Baptiste et Janus méditaient une nouvelle tentative sur Gênes ; mais le duc déclara ne pouvoir rien pour eux.

Le Milanais avait perdu Philippe Visconti (1447). Le duc de Savoie qui eût pu en hériter, le laissa prendre à François Sforza, gendre de Visconti.

Le grand schisme d'occident était terminé (1449), les Anglais chassés de la France; Amédée VIII mourait (1450), et Louis, son fils, maître de ses actions, adoptait une politique toute pacifique au milieu de la révolution du Milanais. Deux partis divisaient sa cour: l'un, français, soutenu par Jean de Seyssel, maréchal de Savoie, et l'autre, par Jean de Compey, favori de la duchesse Anne de Lusignan. Louis, pour conjurer l'orage, rappela Nicode de Nice qu'il remplaça par Lancelot de Layriac, sieur de Beaufort et parent de Compey. Le mariage de Charlotte, fille du duc, avec le dauphin Louis, retiré alors de la cour dans sa province du Dauphiné, fut l'œuvre de Compey. Mais Charles VII, irrité de n'avoir pas été consulté, commença par lancer ses troupes sur le Piémont, pendant que René de Provence faisait forcer les passages de la Tinée avec trois mille cinq cents hommes; Nice envoya aussitôt défendre le comté par Antoine et Come de Grimaldi, quand

Digitized by Google

par le traité de Feurs le duc de Savoie fit ses soumissions, et abandonna, comme gage de la paix, la forteresse de Pignerol ; puis on forma aussitôt une ligue puissante contre le nouveau duc de Milan, François Sforza.

Les Vénitiens, le duc de Savoie, le marquis de Montferrat, le roi de Naples demandèrent des secours à Charles VII, qui chargea René d'Anjou de cette expédition. Le comte de Provence s'embarqua à Antibes. L'amiral Trognon partit de Marseille et aborda à Villefranche, où les Niçois n'eurent qu'à se louer des soldats français. Jean de Grimaldi lui-même offrit ses services à Charles VII. Aussi l'amiral Trognon écrivit-il en ces termes au gouverneur et aux consuls de Nice : « Le roi m'a commandé de vous notifier qu'il a pris et retenu le seigneur de Monaco pour son officiel et spécial serviteur, et qu'en toutes ses affaires vous lui veuilliez donner secours et aide autant que pour soy-mesme. Je crois que y ferez en manière qu'il aura cause d'en faire bonne relation. »

Une partie de l'armée de terre suivit la route de Gênes jusqu'à Savone où elle s'embarqua. Les vents contraires ayant ramené la flotte à Villefranche, Nice fut en émoi. Elle croyait à une invasion. Les navires appareillèrent de nouveau, mais la mésintelligence se mit entre René et ses alliés. Alphonse de Naples qui redoutait René parvint à l'éloigner. Florentins et Vénitiens firent défection ; Alphonse reconnut François Sforza, et le duc de Calabre, fils de René, qui avait le commandement des troupes de la ligue, voyant qu'il n'y avait plus à compter sur Naples, revint en Provence avec sept cent mille livres (soixante mille florins d'or) que lui compta la république de Florence (février 1455).

La fortune sembla vingt fois aller au-devant de René pour le laisser ensuite. Trois ans après (1458), les guelfes génois triomphant du parti milanais, se plaçaient sous le protectorat de la France et appelaient pour les gouverner le duc de Calabre. Un autre heureux événement suivit. — Le vaillant prince de Monaco Jean I, étant mort (8 mai 1452), avait eu pour héritier Catalan, son successeur ; sa fille était mariée avec le doge de Gênes Pierre Frégose. Catalan, ennemi implacable des corsaires *catalans* et aragonais, n'avait qu'une fille nommée Claudine ; il resserra son alliance

Digitized by Google

avec la Provence en la mariant avec Lambert Grimaldi, second fils de Nicolas, seigneur d'Antibes et de Cagnes, et de Césarine Doria. — Gaspard, frère aîné de Lambert, avait épousé Marguerite Lascaris. — Catalan mourut en 1457. Lambert se mit aussitôt sous le protectorat de René d'Anjou, et reçut garnison provençale. Antibes et Monaco devinrent comme une même seigneurie. Les Niçois se trouvèrent placés entre les Grimaldi qui venaient, d'un côté, jusqu'au Var, avec leur droit de quarantième sur les marchandises, et de l'autre, jusqu'à Eze, avec leur droit de deux pour cent.

Les Lascaris, maîtres de Tende, ne les inquiétaient pas moins. Honoré de Lascaris, comte de Tende, mécontent de la vente du Castellar au duc de Savoie par Antoine Lascaris, fils de Guillaume de Vintimille, s'était donné, lui et ses possessions, à René de Provence, devenu seigneur tout à fait provençal par l'acquisition du fief de Villeneuve-Loubet, que lui avait vendu le seigneur de Villeneuve Flayosc en 1437; il était allié avec les de Cormis de Vence, les Barcillon et les de Hondis de St-Paul, les Giraudi du Broc, et surtout avec les Grimaldi de Cagnes et d'Antibes. Il avait acquis, en 1455, de Gaspard de Vintimille, les fiefs de Maro, Préla, Fornasio, Carpasio, Montegrosso, Borghetta, Mandaija, Valorie, Aurigo, Lavina, Censa, Tordia, Chiosanico.

Louis de Bouliers, seigneur de Cental et de Démont dans le Val de Sture, son parent, s'unit avec lui pour refuser l'hommage à la Savoie.

René de Provence prenant fait et cause pour les Lascaris, se mit à redemander encore le quartier de Terreneuve, dans le comté de Glandèves. Ce que voyant, Louis de Savoie envoya son fils Jean gouverner Nice (12 février 1459), et il soudoya la bande d'Archambaud d'Absac, terrible chef gascon. Celui-ci, par une ruse indigne, arriva comme ami chez le seigneur de Cental, et au mépris du droit sacré de l'hospitalité, il s'empara de Louis de Bouliers et le livra au duc de Savoie. — La paix fut signée entre René et le duc (22 novembre 1459). Archambaud voyant qu'on l'avait appelé pour rien, se mit à saccager le pays, et d'ami devenu ennemi, il fallut le poursuivre dans les montagnes. On s'en empara et on le pendit. — Qu'ainsi soient punis les traîtres!... Louis de Bouliers

Digitized by Google

et Honoré de Tende se soumirent à l'hommage. René se croyait si fort, qu'il réclama les pays de Nice et de Barcelonette; mais cette fois le duc de Savoie, se retranchant dans sa majesté, sembla lui dire comme Léonidas: « Viens les prendre. »

D'autres circonstances vont tourner ailleurs les yeux du comte de Provence. Alphonse d'Aragon étant venu à mourir cette année même 1459, le pape Pie II, au lieu de jeter les yeux sur René, donna Naples à Frédéric. C'est pourquoi la Provence, accrue de Gênes, arma une flotte de trente-sept navires sous les ordres du duc de Calabre et de Jean de Cossa, seigneur de Grimaud. Les Villeneuve, les Grasse du Bar, les Lascaris, les Grimaldi, les de Cormis combattent et triomphent, le 7 juillet 1460, à Sarno.

Hélas! que sont les destinées humaines. Il fallut qu'aux menées du parti gibelin ou milanais de Gênes, soutenu par le Souverain-Pontife, se joignissent le découragement et les maladies.

La révolte de Gênes éclata en 1461. On vit Bartholomette Grimaldi, sœur de Catalan de Monaco et femme du doge Frégose, autre Jeanne-d'Arc, combattre avec un courage héroïque. René, désolé, restait sans action sur sa flotte. Trois mille français furent massacrés (17 juillet) par les troupes de Sforza. Malgré cet échec, le duc de Calabre se maintint encore trois ans dans quelques provinces. Il revint en Provence en 1464. Ce prince si courageux mourut à Barcelone, le 16 décembre 1470, après avoir soumis la Catalogne. René n'eut pas assez de larmes pour pleurer son fils unique. Trois ans après, il perdra son autre fils Nicolas. Les arts, les lettres et les sciences occuperont les dernières années de son règne.

Louis de Savoie gardait la plus stricte neutralité. Tout occupé de l'administration de ses états, il étendait sa sollicitude sur sa chère ville de Nice. La sagesse du gouverneur Georges de Piossaque pacifiait des mésintelligences survenues entre les consuls de Nice et ceux de Savone au sujet de quelques captures; donnait droit aux réclamations des Florentins contre Melchior de Grimaldi, qui abusait de la franchise du port de Villefranche; amenait, le 22 juillet 1464, Lambert de Monaco à se rendre à Nice pour prêter l'hommage à la Savoie. — Lambert venait d'acquérir,

Digitized by Google

en 1463, le comté de Vintimille. Ses sujets de Menton et de Roquebrune s'étant soulevés contre lui, St Amédée qui venait de succéder à Louis, son père, les remit sous son obéissance. Il fallut la force des armes pour réduire encore ces pays qui s'étaient donnés au duc de Milan (1470).

La fortune du comte Honoré de Tende continuait de grandir. Elle s'accrut, en 1462, de l'héritage de Reinald de Vintimille. Ce seigneur ayant eu à se plaindre d'Antoine, son fils, l'avait déshérité. Antoine prit les armes pour revendiquer son patrimoine, mais vaincu par Honoré, il fut jeté dans un cachot et y mourut. D'autres petits seigneurs du marquisat de Maro, qui prétendaient ne relever que de Gênes, subirent le même sort. Honoré et Jean-Antoine, son frère, habile marin, dirigèrent leurs états d'une main ferme et habile.

Les ports de Nice et de Villefranche se trouvaient dans une grande animation. La duchesse de Savoie, Anne de Lusignan, fille de Jean de Lusignan et d'Hélène Paléologue, avait pour sœur Charlotte, veuve du roi de Portugal et femme de Louis II de Savoie, comte de Genève et prince d'Antioche. Jacques, frère naturel de Charlotte, s'était emparé de l'île de Chypre. Le duc de Savoie consentit à revendiquer cette possession. L'enthousiasme fut général. Nice vota un don gratuit de douze mille florins d'or. Les nobles seigneurs s'enrôlèrent à leurs frais et équipèrent des volontaires. Rien ne saurait dépeindre le départ et les adieux qui eurent lieu à Villefranche. — Le ciel sourit-il toujours aux desseins des hommes? — Nice conserve encore les lettres que Louis d'Antioche et Charlotte de Lusignan adressent à leur très-*chiers* et *spéciaux* amis, consuls et nobles, pour demander de nouveaux subsides (23 octobre 1461 et 27 janvier 1469). Charles Lascaris, chevalier de St-Jean, dont l'Ordre avait de belles commanderies à Nice, à St-Hospice, à Biot et au Broc, partit de Villefranche en 1461 sur un gros navire. Nice équipa deux vaisseaux avec huit cents hommes. Il ne resta pourtant à la Savoie que des titres disputés par Venise; la côte se trouva dégarnie et la mer ouverte aux pirates. — « Soyez prêts, disait le conseil de Vence en 1462, selon l'ordre du seigneur général. Qu'on se garde et qu'on se tienne tout équipés pour défendre la patrie. »

Digitized by Google

Nous assistons au déclin d'un règne glorieux, tandis que se lève celui du Machiavel François. Louis de Savoie, comme l'avait été Charles VII en France, en butte aux révoltes de son troisième fils Philippe de Bresse, et aux intrigues de Louis XI, son petit-fils, sentait que sa tombe se creusait. René venait encore ajouter à ses douleurs en lui envoyant son ambassadeur Jean de Loup pour demander le comté de Nice. Le pauvre duc se réfugia à la cour du roi de France. Louis XI enveloppant le duc de Savoie et le comte de Provence dans les replis de sa politique, flatta le premier, intimida le second pour lui prendre le Maine et l'Anjou, sous prétexte qu'un de ses fils avait trempé dans la ligue du bien public, et fit si bien que le duc de Savoie, dont il convoitait les états, mourut à Lyon en retournant chez lui (29 janvier 1465).

St Amédée, marié à Yolande de France, sœur de Louis XI, lui succéda. Son écuyer Michel de Révelta se rendit à Nice pour notifier au gouverneur et aux consuls la mort et l'avènement de l'un et l'autre duc et pour recevoir le serment d'usage.

C'est l'année suivante (1466) que le parti guelfe de Gênes, Doria, Grimaldi, Lascaris, secouèrent le joug de Milan. Montbel, gouverneur de Nice, reçut avis de St Amédée, qu'il agît auprès de ces seigneurs pour les ramener au parti de Galéas Visconti. Claude Bernard, député à Lambert Grimaldi, s'acquitta si maladroitement de son mandat, que le prince le fit sortir au plus vite de Monaco, et en appelant à son épée, il se mit en état de repousser la force par la force. Son frère Gaspard d'Antibes lui envoya des secours. Honoré de Grimaldi, seigneur de Ste-Agnès, s'avança sur les territoires d'Eze et de la Turbie qu'il saccagea.

Nice arma contre le seigneur de Monaco; Christophe Gioffredi, fils de Come, avec les vaisseaux de Villefranche, et Montbel à la tête de ses milices, bloquèrent la place par terre et par mer. Deux mois Lambert soutint un siége opiniâtre. Il ne se rendit qu'à la dernière extrémité (3 août 1466), et se décida à venir à Nice avec Claudine pour prêter l'hommage à la Savoie.

Une peste effroyable s'abattit sur l'armée de Monaco et s'étendit de là à la Provence entière. Nice fut réduite à quelques milliers d'habitants. Le comte d'Entremont enregistra sept mille huit cents

Digitized by Google

morts, dont deux cents onze religieux. Vintimille fut aussi désertée; St-Laurent-du-Var, la Gaude, Auribeau, la Napoule et autres villages restèrent sans habitants. A la terreur générale se joignit une étrange nouvelle. On disait qu'un religieux dominicain décédé, venait de se lever de son cercueil au milieu des obsèques, en s'écriant: «Ne priez pas pour moi, je suis damné» et qu'il était retombé dans son cercueil. — Cependant la contagion sévissait sans qu'on trouvât personne pour ensevelir les morts. L'histoire nous a conservé les noms de quelques apôtres de la charité, à la tête desquels nous plaçons le pieux évêque Barthélemy Chuetti, Robert, abbé de St-Pons, le pieux Guillaume Lascaris, aussi moine de St-Pons, et le consul Albert Galléan avec son frère Jean, qui consacrèrent leur fortune à secourir les malheureux.

Les évêques, le clergé et les consuls de Grasse et de Vence ne furent pas moins dévoués. Cette peste se continuera, à de rares intervalles près, pendant plus de soixante ans. Elle dure encore en 1470, puisque nous lisons dans les registres des délibérations de Vence, défense d'aller au delà du Var, *sub pœnis formidabilibus* (la bastonnade), *propter pestem*. Le seigneur de Gattières, est-il dit, a quitté Nice pour fuir la contagion. — Le 11 juin, on défend de passer le Loup parce que la peste sévit à Grasse, Antibes, Mougins, Villeneuve et Châteauneuf. — En 1474, il ne faut pas se rendre au Broc, au Bar, à Cipières, lieux suspectés (13 mars). Quiconque viendra de Cagnes ou d'Antibes sera expulsé de la ville. La peine ramène à Dieu. Les églises du bassin du Var étaient à cette époque admirables de piété et de charité. Le pieux Louis Badat avait laissé un nom chéri des hommes et béni du ciel. Mort le 19 juin 1444, il avait eu pour successeur André Provana, sieur de Leini ou Ligny, bénédictin (1446-1460), qui par son caractère conciliateur termina amiablement la longue querelle des dîmes pour le vin.

Henri III (1460-1461) passa rapidement. Il posa la première pierre de l'église du couvent de Ste-Croix. — Grassi, d'abord chanoine de Nice et prieur d'Eze (1461-1462), mourut presque aussitôt. — Barthélemy Chuetti, savoisien (1462-1501), fut le prélat de la renaissance par excellence. Chéri de St Amédée et de la du-

Digitized by Google

chesse de Savoie, il obtint au delà de ce qu'il voulut. Il prit à tâche d'avoir pour l'aider des hommes de talent, tels que le savant Pellegrini de Sospel, son grand-vicaire; Jean-André de Grimaldi d'Antibes, pronotaire apostolique, puis prévôt à la mort de J.-B. de Constantin (12 février 1478), l'un des ornements de son chapitre. Le prévôt ayant renoncé à l'administration des biens des chanoines, l'évêque donna de nouveaux statuts et régla les prébendes des douze chanoines. Le pape Paul II, à la sollicitation du duc de Savoie, lui remit, pour subvenir à ses charges, l'abbaye de St-Pons en commandite.

Glandèves eut pour évêques le savant Pierre Marini, confesseur du roi René (1447-1457), — autre Marini, moine cordelier (1457-1468) et Jean de Montanhem (1468-1490).

Le diocèse de Vence fut administré jusqu'en 1440 par Louis de Glandèves qui passa à Marseille. La commune continuait sa lutte contre les seigneurs. Elle se sentait d'autant plus forte qu'elle avait à sa tête Étienne de Cormis ou de Courmes, qui ayant choisi domicile à Vence, y exerçait les charges municipales.

Cette famille de Cormis s'était unie avec les Villeneuve-Vence. Honoré, marié avec Jeanne de Villeneuve, mit au monde André-le-Majeur, vivant à Aix, époux de Catherine d'Agout, et André-le-Mineur. Arnaud, fils d'André-le-Mineur, mourut glorieusement à Sarno en 1459, et de sa femme Béatrix d'Escragnolles, il laissa Étienne que René aima tant à cause de son père que de sa valeur personnelle. Il obtint tout ce qu'il voulut pour Vence, et c'est à lui que cette commune est redevable de sa prospérité. Il se maria avec Luce Lascaris en 1436, de laquelle il eut, en 1437, Raphaël, de glorieuse mémoire, Jean, prieur du Broc, et Honoré, chevalier.

Vence, pareille à un essaim d'abeilles qui s'élance de sa clôture, prenait son essor. Grâce au clergé qui a fait de l'enseignement une loi, elle avait sept ou huit notaires. Or, ces légistes tout imbus des Grecs et des Romains, ne leur parlaient que municipe, liberté, droit de cité. Ils leur montraient leurs aigles romaines, leurs vieilles inscriptions, leurs créneaux comme autant de monuments incontestables de leurs droits anciens. — C'étaient noble Georges

Digitized by Google

Mars, coseigneur de Malvans; noble Bermond, aussi coseigneur de Malvans; noble Pierre de Cormettes, Nicolas de Thomassin de Fréjus et à leur tête les de Cormis.

François de Villeneuve, baron de Vence, marié avec Élide de Brancas, et son fils Hugues, époux de Marie de Grimaldi d'Antibes; Giraud de Villeneuve-Tourrettes, petit-fils de Guichard, marié avec Madeleine de Villeneuve-Vence, et son frère Honoré, époux de Catherine de Latil; Raimond de Villeneuve-Gréolières, frère de François, baron de Vence, avec ses fils Antoine I, Jean de Torenc et Étienne, chevalier de Gréolières, tous ces seigneurs voyaient avec peine la nouvelle noblesse ou la bourgeoisie menacer leur domination, et commençant à allonger leurs titres, ils s'appelaient *viri potentissimi et magnifici domini*. Ils n'auraient pas voulu de consuls à Vence. En 1433, ces consuls Raimond Julien et Mathieu Isoard se trouvent à la convention de St-Paul au sujet des eaux du Malvans, en présence des arbitres Antoine Salvagui, prieur de Lérins et futur évêque de Vence, et de Raimond Rostang, licencié en droit. — Le baron de Vence venait de faire reconnaître comme fief-noble sa terre de St-Laurent de la Bastide, et exigeait l'hommage des consuls. Le conseil réuni et soutenu par le sieur de Cormis, déclara n'être nullement soumis à l'hommage; c'est pourquoi il demanda et obtint, le 4 août 1439, des lettres-patentes du roi René, par lesquelles ses consuls déclarés inviolables eurent le droit de porter, comme ceux d'Aix et de Marseille, le chaperon de soie et la robe longue mi-rouge et mi-noire. Les officiers seigneuriaux eurent l'ordre de ne pas exiger les tailles autrement que par le passé, c'est-à-dire par corps et non par capitation. Le chapitre, qui avait lancé l'excommunication, reçut injonction de ne pas molester les habitants. Louis de Glandèves ayant accepté alors l'évêché de Marseille, les Vençois usant de leur vieux droit, nommèrent, le 30 décembre 1440, après avis du chapitre, Antoine Salvagui de Lérins, pour leur évêque.

Les Villeneuve, irrités de cette arrogance et de l'insolence de ces *manants*, ne se tinrent pas pour battus. Antoine de Villeneuve-Tourrettes avait encore son château à Vence, près de la tour, dont il se croyait le propriétaire comme fils de Guichard, autrefois ca-

Digitized by Google

pitaine de Vence. Or l'ordre étant venu, le 10 juin 1440, de la part de la reine Isabelle aux consuls de Vence, de se garder jour et nuit, on envoya demander les clefs au seigneur qui les refusa. La révolte des habitants fut telle, qu'ils refusèrent même le paiement des tailles. Aix condamna les rebelles et les consuls eux-mêmes à faire amende honorable à genoux, et un brandon à la main, aux honorables seigneurs. Mais cette humiliation subie, ils ne s'en relevèrent que plus hardis. Pour avoir dépassé les bornes du respect, ils n'avaient pas perdu leur droit. René ayant été informé par Étienne de Cormis de cette affaire, confirma les priviléges de la commune, et ménagea une transaction entre les seigneurs, l'évêque et les consuls pour St-Laurent et Coursegoules. Le prévôt de Grasse, Jean Filloli, Christophe Rabuis, notaire de Grasse, Nicolas et Georges de Grimaldi, parents du seigneur de Vence, les ecclésiastiques Salvator Massabons, Urbain Talatoire et Barthélemy Julian servirent de témoins. — Le 7 mai 1450, René déclara que la garde des tours et des remparts appartenait aux consuls; il permit (13 septembre 1451) à la commune de régler sa basse police, de nommer ses regardaires et de s'imposer pour les vivres. — En 1459, il adjugea les clefs de la ville aux consuls.

En vain le seigneur fait surveiller le conseil par sa famille; il n'a ni voix délibérative, ni consultative. La commune triomphe. Son œil vigilant s'étend jusque sur l'église. La peste de 1466 avait causé un mal irréparable; le clergé n'avait plus de quoi vivre, les dîmes ne se payaient plus. Aussi plus de résidence, ni d'office canonial. « C'est un grand scandale, s'écriait le conseil municipal, que les fondations ne s'acquittent plus, et qu'on ne puisse plus même assister aux anniversaires. » Il engagea l'évêque à user de toute son autorité, et même à s'appuyer sur le Saint-Siége pour raviver l'antique discipline. Antoine Salvagui était mort en 1459. Aymar de Montemayor, abbé de Lérins, n'avait siégé que trois ans. C'était Raphaël Monso de Barcelone (1463-1491) qui, s'inspirant de la piété de son confrère de Nice, occupait alors le siége des Véran et des Lambert. Tout à son œuvre, il remit en vigueur les anciens statuts et consola son peuple au milieu de la contagion; c'est avec l'aide du savant Gaspard More, jurisconsulte, son grand-

Digitized by Google

vicaire, qu'il rédigea les lois et coutumes du chapitre. — Le 15 novembre 1479, il en fit la lecture solennelle en présence de messires Jean Aymonet de Malvans, prévôt; Clément Albertis de Sospel, archidiacre, savant historien et théologien; Raphaël de Hondis, sacristain; Jean Bermond, beau-frère de Raphaël de Hondis de St-Paul, Louis Mars, Antoine Guiramande, futur évêque de Digne; Raphaël Fulconi du Broc. Tout était illustre et instruit dans ce chapitre. Jean Suche, notaire, rédigea l'acte, et Jean d'Oches, familier de l'évêque, signa comme témoin.

La société est essentiellement religieuse et même fervente dans ce temps d'horrible peste. Le conseil ne délibère plus qu'au nom de très-glorieuse et très-pieuse Vierge Marie... et de toute la cour céleste. Des chapellenies se fondent maintenant en grand nombre. Vence semble imprimer le mouvement aux environs. — Ce ne sont plus aussi que transactions et chartes de libertés.

Un seul pays n'était pas heureux dans ses tentatives. Depuis que ses habitants avaient été condamnés comme rusés, téméraires, rebelles et criminels (1401), le Bar n'osait plus rien demander. — Tourrettes-lès-Vence, réunie en assemblée générale le 26 avril 1443, sur la place publique, à l'olivier devant l'église St-Jacques, chargeait son procureur Jean Suche, notaire de Vence, et ses syndics Bernard Beysson et Charles Baliste, de demander une nouvelle constitution communale. Le seigneur Giraudi se hâta de transiger avec eux et se fit leur grand pensionnaire, au prix de mille sept cents livres annuelles (1455). — Cannes obtint, en 1447, 12 novembre, des moines de Lérins, sa charte de liberté. Ses trois consuls se nommaient Jean Rabbe, André Arluc et André Roasc. Une clause singulière, c'est qu'ils ne pouvaient être poursuivis pour ce qui pouvait se dire au four ou au lavoir public. Les habitants, comme tous ceux des bords de la mer, avaient le droit d'aller toujours armés. — St-Laurent-du-Var était aussi privilégié par son seigneur évêque qui lui accordait deux consuls et conseil communal, élus par l'assemblée générale des citoyens. « *Item fuit de pacto quod ipsi amphitheotæ et habitatores possint se simul congregare et inter se eligere syndicos* (16 mai 1468). La pauvre commune, décimée par la peste, avait besoin d'être encouragée.

Digitized by Google

Raphaël Monso, seigneur du lieu, pria son confrère d'Albenga de lui envoyer des colons pour repeupler ce pays. Trente familles arrivèrent d'Oneille, ayant à leur tête Lazarini Vians et Bertini Braquin. Le pape Paul II autorisa l'évêque de Vence à leur céder le pays à nouveau bail et en emphytéose perpétuelle. L'acte fut fait à Nice par le notaire Louis Hugoni. L'évêque se réserva l'hommage, le droit de prélation, et celui des lods à raison d'un sou par florin. Il leur donna liberté de construire fours, moulins, maisons sous la franchise du droit de fournage et de mouture pour lui et ses successeurs, pour ses serviteurs et pour le prieur. — La nouvelle ville s'éleva près de l'ancienne église St-Laurent; elle fut flanquée de quatre tours, avec sa porte St-Antoine et sa jolie église de Notre-Dame-la-Majeure. L'évêque, qui était de Barcelone, la nomma Barcelonette, nom qu'elle garda peu de temps. — En 1485, par une nouvelle transaction, les droits du seigneur furent fixés à cent quatre-vingts petits florins de pension annuelle.

St-Paul, le Broc et Carros montrent avec bonheur leur lettres-patentes du roi René. — St-Paul était richement habité. On y voyait Jacques de Malvans, viguier, époux de Catherine d'Agout. Ses fils étaient Louis et Jean, prévôt de Vence. Raphaël de Hondis y vivait avec Anne Marie Lascaris, son épouse, tout près du château princier de Villeneuve-Loubet. Les deux Pierre Barcillon, Philippe Bernardi, notaire, résidaient aussi à St-Paul.

Le Broc, dont les Giraudi disputaient les droits seigneuriaux à l'évêque de Vence, était tout émue d'un terrible drame qui s'y passait en 1476.

Les Giraudi du Broc avaient voué une haine mortelle aux *Ronquillonio* ou *Ronquillorio* de Nice, coseigneurs de Carros. — François Geoffredo, François d'Asturge, Urbain de Berre, Barthélemy et Antoine de Soléris, jurisconsultes, amis ou parents des deux ennemis, s'étant entremis pour une réconciliation, avaient pensé y parvenir, et il avait été convenu que Bartholomette de Ronquillorio épouserait François Giraudi. Les frères de la jeune fille se nommaient Urbain et Jean, fils de Barnabé Ronquillorio et de Barthelomette de Berre. François Giraudi était fils d'Urbain Giraudi et de Jeannette Grimaldi du Beuil. Le jour du contrat ar-

Digitized by Google

rivé, la jeune fille excitée par sa mère, ne voulut pas consentir à épouser François Giraudi. Le jeune Giraudi, furieux, tua la mère de sa fiancée; Urbain Ronquillorio, vengeur de sa mère, immola à son tour François Giraudi et prit la fuite.

C'était en 1476. — Le fisc ducal mit le séquestre sur les biens du fugitif, et l'on informa sur ce double crime. La paix eut lieu le 9 mai 1479, dans l'église de St-François de Nice, par l'entremise du gouverneur de Nice, Philibert de Camposio. Là étaient Jean Ronquillorio, frère d'Urbain, et Urbain Giraudi, père de François.

Le 23 juin 1489, Dominique Ronquillorio, neveu du meurtrier, passa un compromis avec Urbain Giraudi, par lequel le premier lui cédait la coseigneurie de Carros, et Urbain s'engageait à payer les dettes de Ronquillorio, à colloquer les filles de l'assassin dans le monastère de Nazareth, à Aix, et à nourrir dame Linode de Levens, veuve de Jean Ronquillorio.

Parmi les témoins nous lisons: Jean et Denis de Tactis, Honoré Grimaldi du Beuil, beau-frère de Giraudi. — La famille Giraudi devint coseigneur de Carros avec noble Pierre Blacas, seigneur d'Eze et fils de Louis. De ses deux fils, Guillaume Giraudi gardera le titre du Broc et Honoré celui de Carros.

Des scandales d'un autre genre avait désolé l'église de Grasse. Antoine de Romoles, dominicain, allié aux de Cormis, et de la célèbre famille de la Tour de Naples, avait été promu au siége de Grasse en 1427. Il avait assisté au concile de Bâle en 1433, et célébré pontificalement à la quatrième session (7 novembre). Il jouissait d'un si grand crédit, qu'il amena les pères du concile à s'occuper de l'ancien domaine d'Antibes cédé aux Grimaldi. — L'archevêque d'Embrun obtint un bref favorable à l'évêque. Gaspard Grimaldi, seigneur d'Antibes, invoqua les transactions, la prescription, et prétendit n'avoir pas encore été remboursé par le Saint-Siége. Rien ne fut terminé.

Antoine de Romoles renouvela sa demande au concile de Florence (1439). Le pape Eugène IV jugea cette fois en faveur de Gaspard Grimaldi. Le pauvre évêque se trouva dans une position si fâcheuse qu'il renonça à son siége, à la sollicitation de Bertrand de Grasse du Bar, en faveur d'Isnard de Grasse, et cela moyen-

Digitized by Google

nant une pension de trois cents livres. Il vécut dans le château du Bar. Isnard de Grasse du Bar fut trouvé trop jeune. Guillaume de Glandèves, fils d'Hélion et de Philippine de Glandèves, et frère de l'évêque de Vence, reçut ses bulles. Il établit à Grasse la confrérie du Saint-Sacrement, et mourut en 1451. Antoine de Romoles voulut remonter sur son siége, comme ayant été trompé par Guillaume de Glandèves qui ne l'avait pas même payé de sa pension. Ce moyen n'ayant pas réussi, il fit l'abandon de ses droits à Isnard de Grasse. Le pape Nicolas V, malgré les réclamations de Romoles, nomma à ce siége Pierre IV Gorbini, son camérier. Les discussions les plus scandaleuses éclatèrent alors ; les deux évêques s'anathématisèrent mutuellement. Le chapitre se mettant en dehors, élut à son tour pour troisième évêque, Isnard de Grasse. Pierre Gorbini mourut en 1453. Nicolas V nomma Dominique de Guissa. Mais enfin, après une transaction, le pape retira les bulles de son dernier élu, et Antoine de Romoles adhéra pleinement à l'élection d'Isnard de Grasse, que le Saint-Siége reconnut pour vrai et légitime évêque (24 janvier 1453).

Isnard nomma Pierre Calvaire pour administrateur et se rendit bientôt à Rome.

L'abbaye de Lérins avait beaucoup dégénéré de sa gloire primitive. Depuis Rostang V, s'étaient succédé l'éloquent Gaufredi de Mons (1430-1436), Antoine (1436-1441), — Guillaume Vaysérius (1441-1443), et André de Plaisance (1443-1464), qui fut promu au siège de Sisteron. — Isnard de Grasse étant à Rome reçut en commandite cette riche abbaye (29 mai 1461), et il chargea Nicolas de Vintimille, moine de Lérins, Jean Filliol, prévôt de Grasse, ses frères Charles de Grasse du Bar, Pierre de Bormes et George de Grasse, de prendre possession en son nom. Il obtint aussi, le 2 octobre 1468, le prieuré du Bar qui appartenait à l'abbaye de St-Ruf d'Avignon. Imitant Raphaël Monso de Vence, il attira, pour repeupler Biot, quarante-huit familles de la rivière de Gênes (mai 1470). Il établit un treizième canonicat en faveur de Guillaume de Burgos, et en forma l'archidiaconat. — Par bulle du pape Sixte IV, 28 février 1472, il finit le différend entre le chapitre de Grasse et le seigneur Antoine de Villeneuve, au sujet de la

Digitized by Google

Napoule. — Pierre de Grasse, seigneur de Bormes et de Mouans, transigea avec le chapitre moyennant un cens de soixante-dix petits sous (cent florins), et se soumit à l'hommage.

Son épiscopat est l'un des plus glorieux de l'église de Grasse.

Vintimille, à l'autre extrêmité, ayant perdu en 1422 son évêque Thomas Revato, mort à Rome, Ottobon de Belloni, originaire de Valence, lui succéda. Il était versé dans le droit, et doué d'une grande piété. — Il eut le bonheur d'entendre en 1432 Saint Bernardin de Sienne dans sa cathédrale. — Jacques *Féa* vint après lui en 1452; puis Etienne de Robiis (1467-1471), J.-B. de Giudici de Vintimille (1471-1482), pendant que Bonfils de Giudici ou Judice, était nommé par René (1474) capitaine et viguier d'Antibes. Cet évêque a laissé des ouvrages remarquables sur les Saintes Écritures. — Il paraît qu'ayant fait saisir quelques gens suspects d'hérésie, il les livra au bras séculier. Le bûcher s'éleva à Sospel où ils furent brûlés vifs (1471). Accusons plutôt la jurisprudence de cette époque que les hommes eux-mêmes. On a beaucoup décrié la sévérité déployée contre les hérétiques, les blasphémateurs et les violateurs des lois divines; on en a fait même une arme contre l'Eglise, sans considérer qu'alors on ne mettait pas de distinction entre la loi civile et la loi ecclésiastique.

Le règne du bon roi René s'achevait. Il tâchait d'oublier ses infortunes dans les loisirs de son palais d'Aix, où il s'occupait du *gué saber*, de poésie et de peinture. — Charles VII avait épousé sa sœur Marie, et Henri VI d'Angleterre sa fille Marguerite, et malgré ces puissants alliés, rien ne lui réussit en politique. Lorsqu'il eut perdu son dernier fils Nicolas, Louis XI, qui guettait cette proie, comme il convoitait le Piémont sur Philibert I, contraignit René de le laisser héritier de la Provence, si Charles du Maine, son neveu, venait à décéder. René mourut le 10 juillet 1480. Charles du Maine notifia sa mort à toutes les communes. Combien il fut pleuré! Nous avons encore la lettre en français adressée aux consuls de Vence, 11 juillet 1480: « Nos amés et féaulx, est-il dit, il a plû à Dieu prendre de ce monde nostre cher et débonnaire sire, père et oncle, monsieur le Roi que Dieu absolve, et pour ce que nous désirons le faire mettre en sépulture, et pour nous enquérir de son

Digitized by Google

âme, comme la raison et sa dignité le portent, et aussi que nous entendons à l'aide de Dieu gouverner et entretenir cestuy même pays de Provence et terres adjacentes en paix, tranquillité et justice, et en leurs libertés et priviléges, et pour ce faire usons de toute clémence, ayant remis et pardonné toutes offenses et forfaitures qui nous pourraient avoir été faictes par le passé, nous avons bien voulu escerper et advertir affin que incontinent vous élisies deulx d'entre vous, lesquels envoyiez incontinent devers nous, tant pour faire honneur et assistance à l'obsect, que pour faire comme autrefois vous avez fait, et de ce faire leur donniez plain pouvoir et puissance et que au cas est requis si n'y veuillez faire faulte... Nos amis et feaulx ayez l'œil qu'on ne fait point d'oultrage aux Juifs, car vous savez qu'ils sont haïs de plusieurs gens et ils sont en notre sauvegarde et protection. »

Les syndics, ayant pris connaissance de cette lettre, *perlecto tenore ejusdem in lacrymis et dolore*, réunirent le conseil, firent demander une messe au chapitre, et envoyèrent à Aix Dosol Baussy, premier syndic, avec un autre conseiller. — Charles du Maine régnait.

Le nouveau souverain reçut le serment de ses fidèles sujets le 11 juillet.

Cependant un nouveau compétiteur se leva en Provence. Pendant que Charles du Maine avait envoyé à Rome, auprès du pape Sixte, IV l'évêque de Digne, avec Jean de Jarente et François de Luxembourg, pour obtenir l'investiture du royaume de Naples, etqu'il n'en recevait que de vagues promesses, Yolande d'Aragon, fille du roi René, et veuve du comte de Lorraine, excitait la Provence en faveur de son propre fils, René-le-Jeune. Elle nomma Jean de Pontevès son sénéchal et le chargea de soulever le pays. Celui-ci traita secrètement avec Robert de St-Séverin et Obert Fieschi, et appela bientôt René-le-Jeune qui vit se ranger autour de lui Raimond d'Agout, sieur de Cipières, Boniface de Castellane, Honoré de Chainan. — Les villes de Forcalquier et de Draguignan suivirent ce parti. Grasse ouvrit ses portes aux cris de vive René, et fuore les carlistes ! Toute la viguerie fut bientôt en pleine révolte.

Vivait alors dans nos contrées le chevalier de Villeneuve, fils du

Digitized by Google

seigneur de Trans Arnaud et d'Honorade de Bacchis, appelé le sieur de Séranon ou des Arcs. Il était marié avec Honorade de Berre, dame de Mélijay, Entreveaux, St-Etienne et le Castellet. Après avoir donné un instant dans le parti de René, il tourna tout-à-coup vers Charles, défendit Trans avec intrépidité et accourut se joindre aux Grimaldi d'Antibes pour garder cette place au roi de France. Bientôt Jean de Villeneuve-Tourettes-Vence, capitaine des garde-côtes, Charles de Grasse du Bar, Etienne de Cormis et Pierre son fils, les Lascaris de Villeneuve-Loubet et autres seigneurs, combinant leurs forces avec celles de Louis de Séranon, forcèrent René d'Anjou à prendre la fuite. La Provence resta à Charles de Maine; mais mort étrange!.. il expira le 11 décembre 1182. — Louis XI en reçut aussitôt avis de Palamède de Forbin Janson, qui prit au nom du roi de France possession du comté. — René-le-Jeune réclama. Que pouvait-il contre la force? — Palamède fut nommé gouverneur de Provence avec Raimond de Glandèves, son gendre, pour sénéchal. — Charles de Grasse de Bar fut viguier de Grasse, Louis de Villeneuve Flayosc, gouverneur de Draguignan.

Le roi de France ne jouit pas longtemps de son succès. Il mourut en 1483. Charles VIII, son fils, cédant aux intrigues des envieux de Palamède, donna le gouvernement à François de Luxembourg et la charge de sénéchal à Aimar de Poitiers, sieur de St-Vallier. Le prétendant de la Provence, René-le-Jeune, essaya de remuer encore son parti. Louis de Villeneuve-Séranon, allié aux Grimaldi d'Antibes par le mariage de sa sœur Charlotte avec Nicolas, fils de Gaspard, fut chargé de défendre la frontière du Var. — Soudain toutes les milices occupèrent Vence, Cagnes, Gattières, Cipières, avec les capitaines du Port, Bompar, Raymond. Le seigneur du Bar, Jacques de Grasse, fils aîné de Charles, et petit-fils de Bertrand du Bar et de Marguerite de Grimaldi, leva à lui seul plusieurs compagnies. — Les états d'Aix de 1487 déclarèrent la Provence réunie pour jamais à la couronne de France. — Nos contrées envoyèrent Honoré de Castellane, sieur d'Andon, Jacques et Pierre de Grasse, Antoine Blacas, Théodore Garcin de St-Paul au nom d'Antoine, marquis de Cèves, de Grimaldi et de Lascaris, tous coseigneurs d'Antibes. — Hélion de Villeneuve, Pons, Giraud, Alexis de Villeneuve, Pons de Flotte,

Digitized by Google

Elzéar d'Alluis, Pierre Aynesi et Albert Bourdet, députés de Grasse; Jean Barcillon et Jean Civatte de St-Paul, Gaspard More, grand-vicaire de l'évêque de Vence Raphaël Monso, Jean André de Grimaldi, évêque de Grasse, Giraud de Villeneuve Gréolières au nom de Nicolas et d'Antoine de *Villeneuve-Vence*, se montrent aux états d'Aix.

Comme tout est grand sur la rive droite du Var! Quels noms! Quels illustres évêques! — Nice peut les contempler librement. Il entre dans la politique de la Savoie d'être alors toute française. Ses milices combattent avec les nôtres contre Charles-le-Téméraire; ses ducs sont élevés à la cour du roi de France. — Louis XI avait pris la tutelle de Philibert et la régence de ses états, comme frère d'Yolande de France et oncle du jeune duc. Charlotte de Savoie, fille de Louis et d'Anne de Chypre, était la mère de Charles VIII. La tombe s'était ouverte encore en 1472 pour recevoir Philibert I. Charles I, son frère, second fils de St Amédée, lui succéda sous la tutelle de Louis XI (1482-1489). Philippe de Savoie, son oncle, et fils de Louis I, gouverneur de Nice depuis 1476, confirma les libertés et franchises de la ville et du comté, en présence de Hugues Grimaldi et de nobles Honoré Richier, Jacques Gallean, François Gioffredi, Mathieu Marchésan. — Il lui accorda aussi un collége de notaires en 1478. Les consuls de Nice se nommaient, en cette année, François Caïs, Mathieu Marchésan, coseigneur d'Ascros, Obert Galean, etc.; — et en 1480, Claude de Berre, Pierre Brandis, Honoré Charles et Léon Barralis. — Les Drago paraissent aussi à Nice dans ce siècle; Honoré Drago, fils d'Antoine, conseiller ducal en 1437, acquiert en 1482, 26 septembre, le fief de Bouyon. — Le fait le plus saillant de Nice à cette époque est la présence du prince Zizim, interné dans ses murs. Le duc de Savoie, soit curiosité, soit courtoisie, le fit venir à ses noces. — Les noms des Caïs et des Badat se succèdent au chapitre de Nice: Pierre Caïs, le 23 avril 1481, remplace Antoine Badat dans la charge de la prévôté. — Honoré de Beuil, fils de Jacques, en présence de ses parents, Louis et Jean Grimaldi de Massoins, reçoit l'investiture de ses fiefs. — Les Galean construisent leurs vaisseaux et vont trouver, à Aix, le sénéchal Aimar de Poitiers, en 1486, pour leur venir en aide. Le commerce de Nice jette

Digitized by Google

l'aisance au milieu de cette population active et intelligente. Partout retentit le marteau de l'ouvrier qui relève les églises; les peintres et les sculpteurs apparaissent. Nous sommes au siècle de la renaissance.

Renaissance. — Le travail qui s'opère dans le midi au XV^e^ et au XVI^e^ siécle n'est pas moins remarquable que dans le nord. On sent la société qui s'illumine de tout le génie des Médicis. Le bon roi René, en Provence, est tout aussi ami des lettres et des arts que Louis de Savoie. Il reconstitue sa cour d'honneur, peint lui-même et s'occupe de poésie. — Tous les seigneurs suivent ce mouvement général, et sur les deux rives du Var les Grimaldi, les Lascaris, les de Grasse du Bar, les Villeneuve rivalisent de luxe et d'élégance. Le goût est aux grandes choses, comme le prouvent les mystères de la Fête-Dieu à Aix, les mystères de la semaine sainte, dont la solennité s'est encore conservée à Monaco et à Menton. Lointains pélerinages, pompe dans les ornements et dans les cérémonies de l'église, érection des orgues, construction de monuments en grand nombre signalent le XV^e^ siècle. Si vous parcourez les inventaires des cathédrales, vous êtes étonnés de la profusion des joyaux, chasubles et dalmatiques en damas et en soie, avec floquets et cascaveaux, vases en argent, croix en vermeil, châsses richement ciselées, statuettes en or ou en argent massif.

La commune de Vence payait à maître Antoine Canavesy, peintre, et autres, la dépense pour la représentation de l'histoire de la Passion (1). En 1491, tous les habitants de Vence vont, consuls en tête, à Notre-Dame de Pitié de Bagnols. Les consuls Augustin Geoffroy et Urbain Mayffred portaient de grosses torches ornées d'écussons aux armes de la ville. Jacques Canavesy, père d'Antoine, les avait peints. — En 1523, on se rend de Vence au sanctuaire vénéré de Cotignac avec la même solennité. — On s'aperçoit que la noblesse et la royauté ont donné le droit de bourgeoisie aux artistes

(1) Archives de la commune de Vence (registres des comptes).

Digitized by Google

et aux littérateurs. Les princes s'honorent d'admettre à leur table les peintres et les savants, d'être parrains de leurs enfants. — On leur donne le titre de maître ès-arts, maître peintre, maître *fontaynier*, maître maçon ou tailleur de pierre (*lapidista*), maître ouvrier en bois (*fustinus*, *fabrilignarius*). Le midi semble transformé en un vaste atelier.

Tandis qu'André Bergante élevait la citadelle de Nice, des ouvriers génois appelés par les évêques ou par les abbés, construisaient des villages entiers. Nous avons vu que Raphaël Monso de Vence donna le signal en élevant la nouvelle ville de St-Laurent-du-Var, sous le nom de Barcelonette (*oppidum S. Laurentii Barcilonettæ*) (1). C'était après la peste. La Napoule fut repeuplée de même quelque temps après.

L'évêque de Grasse, Isnard du Bar (19 mars 1470), comme nous l'avons dit, installa à Biot quarante-huit familles génoises. Les lettres-patentes du roi René en faveur des nouveaux habitants de Biot sont si remarquables que nous ne pouvons nous empêcher d'en donner ici l'analyse. Le roi dit que rien n'est plus glorieux à un prince que de faire de petits pays des villes considérables, ou de repeupler des terres abandonnées. Il fait remarquer que les guerres et la peste ayant laissé Biot inculte, il voit avec plaisir que des habitants de la vallée d'Oneille veulent repeupler cette habitation, comme ils ont fait à la Napoule. Il leur abandonne donc toutes les terres délaissées et le pays, avec le droit d'édifier, de construire fours, moulins et autres maisons, de pêcher dans le district de la mer, *libere et impune*, de chasser, sans prétendre pourtant toucher en rien au droit des coseigneurs. Il les dispense des tailles pendant vingt ans. Il leur donne le privilége d'élire syndics, conseillers, gardes-champs, et de s'assembler, etc... 10 mars 1470.

Le 29 mars, le vice-viguier de Grasse étant allé prendre les ordres du lieutenant à Villeneuve-Loubet, se rendit le 31 à Biot et installa les Génois. L'acte se fit en langue vulgaire (*lingua laica*), par Jean Fontesi, notaire public. — Henrici et Ardissoni furent les premiers consuls de Biot.

(1) Archives de la Préfecture

Digitized by Google

Le 21 janvier (1471) on régla les limites avec Antibes et l'on érigea aussitôt la jolie petite église Ste-Madeleine (1). — Balthazar de Grasse-Cabris, seigneur de Montauroux et du Tignet (*Antineto*), pour repeupler Cabris, déserté depuis Raymond-Turenne, appela des habitants de Menton. Ce vaste territoire, enclavé entre le Tignet et Pémeynade, se trouva tout-à-coup transformé. Le 1er mars 1496, le notaire Louis Bompar de Grasse passait la convention entre le noble seigneur, d'une part, et de l'autre, J.-B. Raybaud, au nom de vingt-cinq Mentonnais; Barthélemy Barrière, avec treize hommes de Ste-Agnès; Antoine Tobias et Jean Côme Dolma, avec dix hommes d'Oneille. Ils s'engagent à bâtir leur pays du 1er mars à l'octave de Pâques; les colons paieront un sou par feu, deux liards par grange et par jardin; trois liards par journal de pré; le quart des légumes; le quatorzième des blés, le quinzième du chanvre et du lin; le vingtième des figues, huile, safran, olives; une épaule par bœuf ou vache abattus, la langue des bêtes sauvages tuées et une cuisse; douze sous par trentaine de bétail, une livre de cire par douze ruches; le trentième sur la cuisson du pain; et le vingtième sur le blé des moulins; ils se soumettront aux cinq cas généraux. — Le seigneur leur abandonnait les autres droits communaux, et celui de lignage dans les cent hectares de la forêt. — Jean André de Grimaldi, évêque de Grasse et abbé de Lérins, fit de même à Auribeau et à Mouans en 1497; il donna lui-même en 1501 le plan de Valauris, l'un des pays les plus réguliers de nos contrées. C'est un carré parfait entouré de murs et de tours avec place au centre où convergent les rues du pays. Là s'élevèrent aussi la belle église Ste-Anne et le château, magnifique résidence des abbés de Lérins. En 1505, on bâtit Magagnosc, et en 1518, Valbonne avec sa forme quadrangulaire, ses rues tirées au cordeau, et sa place arquée comme celle de Nice.

Toutes les églises de ces nouveaux pays sont charmantes. Mougins, Mons, St-Jeannet s'élèvent ou s'agrandissent dans le même temps. St-Césaire s'étend hors des murs. Vence aligne ses rues des Arcs, ouvre le portail de la tour, édifie places, fontaines, canal

(1) Archives de la Préfecture (n° 344), évêché de Grasse.

Digitized by Google

pour les eaux, pendant que les Villeneuve bâtissent leurs châteaux. — Des compagnies d'ouvriers génois et autres nous ont transmis les noms de leurs chefs. C'est Jean Montanari et maître Rebuffelli de Biot, *fontayniers*; maître *Jean de Trigance* qui répare, à Vence, les paroirs à drap; maître Jean de Penne, sculpteur; Jean de Brunetta, *lapidiste*; Luc et Clément de Ruppibus, maîtres maçons de Vence.

Nous avons la date de nombre d'églises construites dans le XV^e^ et le XVI^e^ siècle. — La cathédrale Ste-Marie de Nice était rebâtie en 1409: le Souverain Pontifice avait permis d'employer à cette œuvre les restitutions et les legs délaissés. En 1410, l'évêque de Nice consacrait la nouvelle église des Franciscains, due aux libéralités de noble François Martini. En 1412, s'élevait l'église de la Madone, à Saorge; la jolie église de Sigale toute en pierres de taille (1420); celle de Lucéram bien restaurée (1454), tandisque l'ingénieur del Pozzo construisait la route; en 1461, l'église des Dominicains de Grasse; celle de Nice, monument du XIII^e^ siècle, était réparée à grands frais par les libéralités de deux armateurs, Christophe Geoffredi et Côme son fils, et consacrée avec pompe en 1468. Les Drago y érigeaient une belle chapelle pour leur tombeau. Ste-Madeleine de Biot date de 1472; le beau clocher de St-Étienne de la Tinée, de 1492; la première église de St-Jeannet, œuvre de Barthélemy Bensa, *lapidista* de Nice, de 1493; Ste-Madeleine de Bonson, de 1494. En 1499, André de Guiramande relève l'église St-Pierre de Grasse.

L'église d'Antibes menaçait ruine: les seigneurs qui percevaient tous les revenus de la paroisse refusaient d'y contribuer; la commune ne cédait pas. Enfin, le 8 février, un habile jurisconsulte, messire révérend père Pierre Régis, professeur en droit du diocèse de Bellay, aidé des arbitres Paul Grassi, chanoine de Nice, et Clément Albertis de Sospel, archidiacre de Vence, vicaire-official de la cour spirituelle d'Antibes, amena les partis à transiger. On vit à cet acte Marguerite de Grimaldi, veuve de Gaspard Grimaldi, seigneur d'Antibes, procuratrice de Jean-Antoine Lascaris-Vintimille, comte de Tende, seigneur de Villeneuve et coseigneur d'Antibes, son petit-fils, et de Nicolas de Grimaldi, son fils; Antoine, marquis de

Digitized by Google

Cèves, en son nom et au nom de Jean, son frère; — Jean Causols, Jean Léon, Giraud Hugon, consuls d'Antibes. Etaient témoins: Pierre d'Agrimont, juge-mage de Nice; François Gaufredi, Jean Flotte, docteur, vicaire-official de Fréjus, Constant André. — Il fut reconnu que les seigneurs percevraient les droits de l'église et en supporteraient les charges; pourtant les consuls consentirent à deux-cents ducatons, une fois donnés (1).

La construction la plus importante du xv^e^ siècle, c'est, sans contredit, le couvent de Ste-Croix, près de la Croix-de-Marbre, à Nice. Le frère François de Ravenne, observantin, en dirigea les travaux. Le marché fut passé à Nice, en 1461, avec le gouverneur, au nom du duc de Savoie. L'église était l'une des plus élégantes de tout le midi.

Notre contrée doit aux Lascaris les belles églises de Villeneuve-Loubet, de Cipières, de Briga et de Tende. Cette dernière, type le plus curieux de l'architecture lombarde, dépasse tous les autres monuments de notre contrée. Cette église a trois nefs terminées par trois demi-coupoles; tout y est d'un caractère sévère et simple; on y voit la rose, le cœur et l'étoile des corporations de maçons italiens. La façade, avec ses douze apôtres, est belle et ornée de sculptures; deux lions accroupis se tiennent de chaque côté des degrés, et le parvis élevé de dix marches rappelle le *podium* antique d'où l'on rendait la justice au moyen-âge. Statues, bas-reliefs, arabesques, frises sont d'une exécution ferme, naïve, mais un peu massive (2). — René de Savoie y mit les écussons de France et de Savoie. Les travaux commencés en 1474, sous Jean-Antoine, fils d'Honoré, furent à peu près terminés en 1518, époque à laquelle l'évêque de Vintimille, Alexandre Frégose, vint la bénir (20 avril). L'architecte a nom Marc Lazarino et les sculpteurs Pierre et Barthélemy Varens frères, tous génois. — Le tombeau des Lascaris dans cette collégiale est remarquable. Le palais ou château des Lascaris, détruit en 1694, devait être non moins curieux. L'église de Briga rivalise avec celle de Tende. L'ogive est peu en usage dans le midi, parce que les toits sont plus plats, ce qui con-

(1) Archives d'Antibes (commune). — (2) Histoire manuscrite de Tende.

Digitized by Google

traste un peu avec les sculptures sur bois des autels ou du chœur. L'église de la Briga, finie en 1509, eut pour architecte Bastien Fuscino de Fossan. Aux maîtres maçons s'adjoignent les sculpteurs sur pierre et sur bois (*fabrilignarii*, *fustini*).

En 1493, l'évêque de Nice, Barthélemy Chiutti, passait marché pour faire sculpter de ses propres deniers le Christ de sa cathédrale et les douze apôtres, devant lesquels on brûlait des cierges aux jours de grandes fêtes. Le Christ au Séraphin que l'on voit encore à Cimiés, sur la place Ste-Marie, et qui était autrefois à Ste-Croix de Nice, puis à St-François, date de 1477.

Barthélemy Chiutti érigea encore dans sa cathédrale une belle chapelle à son saint patron, et orna de stalles magnifiques le chœur, ainsi que celui de l'église St-Pons.

En 1479, nous lisons que Philibert de Compesio passe marché avec Henri de Bolembéca, du diocèse de Troyes, et de Pierre Tassone de Cambrai dit Pétraquis, tous deux habitants de Grasse, pour les stalles et sculptures de l'autel majeur de Ste-Croix, selon les modèles du père François de Ravenne, gardien dudit couvent.

En 1483, nous avons la quittance de l'évêque de Nice à Henri de Bolembéca ou Bolembéda pour les stalles de St-Pons. — Tous ces ouvrages sont aujourd'hui anéantis... Mais montez à Vence et au Bar; vous visiterez au Bar la porte sculptée de l'église St-Jacques, et à Vence, la porte de la prévôté et les stalles de la cathédrale, et vous aurez une idée de ce que devaient être les stalles de la cathédrale de Nice, de St-Pons et de Ste-Croix. Vous aurez peine à croire que les stalles de Vence n'ont coûté que cinquante pistoles, le pain, six outres de vin, une saumone d'annone, la fourniture du bois. L'artiste a nom Jacques Bellot, aussi sculpteur de Grasse. — La convention est du 15 janvier 1499 (1).

La maison commune de Vence possédait aussi dans sa chapelle du St-Esprit un rétable où étaient sculptés les douze apôtres. C'était sans doute l'œuvre d'un certain Gaufredy de Nayros, *fusterius*, sculpteur sur bois, résidant à Vence en 1422. — En 1541, Jean Étienne, encore sculpteur de Grasse, s'engage à représenter

(1) Notaire Curty de Vence (étude de Me Trastour).

Digitized by Google

sur le rétable de la chapelle de la maison commune de Vence, la Sainte-Trinité (*sedens in cathedra*); à droite, St Jean-Baptiste, et à gauche, St Étienne; sur le même plan que la Sainte-Trinité, les quatre grands prophètes; les côtés étaient terminés par deux piliers de forme carrée, et les encadrements formés par quatre colonnes rondes à l'antique. Au-dessus du rétable, on sculpta deux sibylles avec deux écussons à chaque extrémité, dans lesquels étaient entrelacées les armes de la ville (une tour crénelée). Un soleil dominait tout. Antoine Canavesy se porta pour caution et fut chargé de *daurer* et *pinter* ledit rétable, ainsi que celui de la chapelle St-Roch, au prix de cent écus d'or soleil (1446-1447).

Les peintres se montrent aussi en grand nombre. — En 1410, Jean Francini de Pignerol décorait le chœur de St-François de Nice; en 1453, maître Jacques Durand de Nice peignait le grand tableau de Ste-Croix pour Lérins, et associé à André de Plaisance, abbé de la célèbre abbaye, il le suivait à son évêché de Sisteron pour y représenter, dans la cathédrale, la vie de St Honorat sur un grand tableau, distribué en petits cadres. — En 1480, vivait à Vence Barthélemy Clérici de Vintimille, peintre; puis, Jacques Canavesy en 1491, qui aura toute une famille de peintres, fils et petits-fils, jusque sous Louis XIV. — St Antoine du Broc et de Vence, la conversion de St Paul et la descente de croix, à St Paul, sont des Canavesy.

C'était le temps où Ludovic Bréa et son fils illustraient Nice, leur patrie. — En 1483, Ludovic peignait, à Gênes, son tableau de l'Ascension pour l'église de la Consolation; St Jean l'évangéliste, en 1490 (confrérie de Notre-Dame); Jésus-Christ en croix pour les moines arméniens. Il se surpassa, en 1513, par son tableau de tous les saints. On a de lui, à Nice, le massacre des innocents, à St-Augustin; à Savone, un St Jean; au Villars, un St Jean-Baptiste; la descente de croix de Cimiés est de son fils.... — Les Bréa sont considérés comme les pères de l'école génoise (1).

Pourquoi ne parlerions-nous pas aussi du palais de Monaco avec sa belle chapelle, ses bains, sa salle dorée, sa belle cheminée, son

(1) *Revue de Nice* (15 mars 1862).

Digitized by Google

magnifique escalier (1515-1538), et du château de Menton aujourd'hui détruit, qui avait été construit en 1502 sur les ruines de celui des Vento. — En 1482, le père Martin de Bologne fondait le monastère de Carnolès. Jean II Grimaldi, époux d'Antoinette de Savoie, fit ces beaux travaux. — Etienne Gubernant, en 1537, bâtira l'église St-Nicolas, et achèvera les remparts.

Les œuvres d'orfévrerie étaient aussi remarquables. — On voyait à Lérins le beau buste de St Ayoul ou Aigulfe, don de dame Tombarel de Nice; le reliquaire de St-Honorat, autre don de l'an 1490. Jacques Joannis, notaire de Grasse, laissait à l'église de Grasse (21 novembre 1456) vingt florins pour deux bourdons d'argent. Aurel Janet, orfèvre d'Aix, les fondit: il fit en même temps le buste de Ste Catherine. — On remarquait à Vence les deux bustes de St Véran et de St Lambert; celui-ci avait été offert par le chanoine Ch. Malamaire, et l'autre par l'évêque Raphaël Monso; — ce dernier ouvrage avait été ciselé par Léon de Pardis, orfèvre. — St-Paul conserve encore six statuettes ou reliquaires du XVI^e^ siècle, tout en argent massif, et une croix non moins remarquable. Les inventaires des églises nous apprennent qu'on offrait aux autels des devants d'autel brodés ou *paintes ystoriées*; l'une, dit l'inventaire de la cathédrale de Vence en 1507, représentait les trois rois-mages; l'autre, l'histoire de Ste Marie-Madeleine.

Le chant n'était pas négligé. — Ceux qui faisaient des fautes de quantité dans la lecture, ou de fausses notes en chantant, étaient *pointés* par le capiscol (1). L'évêque de Nice, Chiutti, choisit des prêtres réguliers pour chanter l'office divin dans la cathédrale. Il dota l'église Ste-Marie de belles orgues (2). L'évêque de Vence, Raphaël Monso, suivant cet exemple, légua aussi les orgues à sa cathédrale, en demandant seulement des prières pour son âme. — On créa maître de musique, maîtres d'enfants de chœur en 1507 (3).

Et les lettres! La commune et le clergé s'efforçaient d'avoir de bons maîtres. — En 1483, Martin Bodot était recteur des écoles à Antibes; maître J.-B. Fornélius, à Vintimille. — En 1513, maître

(1) Histoire du clergé de Grasse. — (2) Gioffredi. — (3) Archives de la Préfecture.

Digitized by Google

P. Orelli et Louis Barelli tenaient les écoles publiques de Nice. — Jean de Ferrare, maître des écoles à Vence, cédait, en 1514, sa place à maître Pini de Draguignan, lequel, en présence du jurisconsulte Jean Julyan et autres, avait bien expliqué les œuvres de Virgile. Il y a dans la convention qu'il exercera ses disciples à l'art oratoire et à des compositions en prose. « *Faciet scolarios loqui latine et facere disputationem de vespere.* — On avait grandement à cœur de s'exercer à l'éloquence, car on aspirait à devenir avocats ou orateurs.

La religion était la vie et l'élément des peuples. La commune votait pour les prédicateurs du carême et de l'avent. Les consuls, sous peine d'amende, devaient, revêtus de leurs insignes, assister dans leur banc à la messe et aux vêpres. Ils suivaient les processions un cierge à la main, s'honorant de porter le dais lui-même, comme il se pratique encore à Nice. Le conseil formé en confrérie s'engageait, sous le double serment de l'honneur et de la religion, à défendre les constitutions du pays. Les consuls étaient juspatrons de certaines chapellenies et recteurs de l'hôpital. Ils réclamaient sans cesse le concours du clergé, soit pour menacer de l'excommunication les détenteurs des biens communaux, soit pour le prier de recommander en chaire qu'on mît une attestation de baptême aux enfants exposés. Ces pauvres petits étaient placés tantôt sous le porche d'une chapelle, tantôt à la porte des consuls ou de l'Hôtel-de-Ville. On les élevait aux frais de la commune.

La civilisation progresse de plus en plus; des hommes érudits brillent dans le clergé comme dans la magistrature. — Dans la jurisprudence, c'est Clément Albertis, archidiacre de Vence, fils du sénateur François Albertis de Sospel et d'Innocente de Vintimille. Son éloge est dans ces mots de sa biographie: *venerabilis omnibus verbo, multis scripto.* Il a laissé une histoire ecclésiastique. Nommons aussi le jurisconsulte Brandis, encore archidiacre de Vence, conseiller d'Aix, seigneur d'Auribeau, près d'Apt, célèbre par la cote dite de Brandis. — Jean Flotte et Pierre Nitard de Nice, François Astruge de Sospel. — L'éloquence de la chaire a gardé les noms de Lucain Bernezzo de Nice, dominicain; de Nicolas Lascaris, évêque de Framagose; d'Emmanuel Lascaris, fran-

Digitized by Google

ciscain, fils d'Antoine de Tende et de Marguerite Caretto, dont St Bernardin de Sienne proclama, à Pavie, la science, l'éloquence et la sainteté (1432). — Villefranche donnait le jour à Hugues Foresta, gouverneur de Nice (1482). — Dans la littérature, chez nous, brille Pierre de Nice, moine augustin.

La théologie cite Honoré Pellegrini de Sospel, grand-vicaire de monseigneur Chiutti; les mathématiques, François Pellizot de Nice; l'histoire naturelle, le botaniste Hermentaire, religieux de Lérins, mort en 1408. — De saints personnages couronnent cette nomenclature. Outre St Jacques Gastolius, moine de Lérins, on nomme le B. Antoine Gallo, niçois, religieux augustin, qui travailla avec Ste Catherine de Sienne à l'extinction du grand schisme; le *B. Bertrand de Bolène*, cordelier, mort à Arles (7 novembre 1470), appelé *vir magnæ sanctitatis*.

Les ordres monastiques ont toujours été une pépinière de saints et de savants. — Combien on aime à lire, quoique le latin pourrait être meilleur, la note suivante du P. Terrini, bienfaiteur des frères Mineurs-Conventuels de Nice!... Il déclare, en 1488, qu'il y a dans le couvent de St-François une belle bibliothèque (*bellissima*), où les livres sont attachés (*attaccati a catenella*) par une chaînette, afin de mieux les conserver. Nous sommes à l'aurore de l'imprimerie et des grandes découvertes.

Digitized by Google

Notes justificatives.

ARCHIVES DES COMMUNES.

L'acte le plus ancien que nous ayons dans notre département serait, selon le savant M. Abel, une charte de 811, trouvée à St-Pons, par laquelle le comte Alart et l'échevin Jean, sous la présidence du *missus dominicus* Eicard, rend une sentence dans la ville de St-Étienne, au comté de la Tinée, entre les communes de Rimplas et de Clans.

Après ce manuscrit un peu endommagé, les plus vieilles archives de nos Alpes-Maritimes se trouvent dans les communes de Tende et du Puget. — Suivent les actes de donations aux abbayes de Lérins et de St-Pons. En parcourant les inventaires des communes, nous avons trouvé que pour l'ancien comté de Nice, la plus riche en vieilles chartes ou transactions est St-Guillaume, qui possède vingt-deux parchemins de priviléges, dont le plus ancien est de 1300. — Le Puget a une transaction pour ses moulins à la date de 1162. — Ses chartes de priviléges ne remontent qu'à 1350. — Bolène, 1321-1366; — Contes, 1267; — St-Martin d'Entraunes, 1285-1330; — Sausse, 1326; — Isola, 1307; — Sigales, 1305. (Cette commune possède cent quarant'un parchemins presque tous inexplorés); Peille, 1285-1339. — Levens; — Toudon; — Saorge. — Nice possède à la Mairie toutes ses chartes et transactions dans un ordre parfait.

Pour l'arrondissement de Grasse, les communes les plus riches en manuscrits sont Grasse, Antibes, St-Paul, Vence, le Broc. — Mais où il y a une véritable étude à faire, c'est à la préfecture. Les archives enrichies de tous les documents des églises de Grasse et de Vence, et de l'abbaye de Lérins, se composent de plus de trois ou quatre mille liasses. — Rien de plus curieux que ces bulles, ordonnances, statuts synodaux, lettres-patentes, sentences arbitrales, procès, estimations des dégâts causés par les invasions. Vous y trouvez toute l'histoire de la frontière. — Une société historique qui compilerait ces pièces authentiques, et qui se mettrait en rapport avec Grenoble, où ont été portées, en 1792, les archives du haut-comté de Nice; avec Avignon, Marseille et Aix qui conservent un grand nombre de nos monuments écrits; avec les communes du département, formerait un cartulaire des Alpes-Maritimes, et par ce travail, mériterait bien de la France entière.

Le cartulaire de St-Victor existe. Comment se fait-il que nous n'ayons pas celui de Lérins? Comment se fait-il que des évêchés comme ceux de Grasse et de Vence, supprimés aujourd'hui, n'aient pas leur collection d'ordonnances épiscopales, de statuts diocésains? — En annonçant l'histoire que je publie, comme une partie des chroniques de Provence, j'espère, Dieu aidant, la faire suivre de notes justificatives qui formeront le cartulaire des Alpes-Maritimes; mais j'appelle à mon aide le concours des amis de l'histoire.

Digitized by Google

Table du premier volume.

Chapitre 1er	Temps anciens jusqu'à Auguste	*page*	1
» 2e	Octave Auguste à Néron	»	29
	Inscriptions romaines.		
» 3e	La vraie foi et les empereurs jusqu'aux Barbares (41-403)	»	52
» 4e	Des Barbares aux Sarrazins.	»	74
» 5e	Les Maures en Provence (688-976)	»	102
» 6e	Le régime féodal et la commune (1009-1208) .	»	124
» 7e	De Raimond-le-Grand à la reine Jeanne (1208-1343)	»	180
» 8e	De la reine Jeanne à la cession de Nice (1343-1420)	»	227
» 9e	De la cession de Nice jusqu'à la réunion de la Provence à la couronne de France	»	277
—	Renaissance	»	305
—	Archives des communes (notes justificatives) .	»	315

Digitized by Google

HISTOIRE CIVILE ET RELIGIEUSE

DE LA

CITÉ DE NICE

ET DU

département des Alpes-Maritimes.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHRONIQUE DE PROVENCE.

Histoire Civile et Religieuse

DE LA

CITÉ DE NICE

ET DU

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES,

PAR

l'Abbé E. Tisserand,

Membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes pour les travaux historiques.

. . . . . Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non his, utere mecum.

Hor. Ep. livre 1. 6.

SECOND VOLUME.

NICE,
LIBRAIRIES VISCONTI ET DELBECCHI,
et chez les principaux libraires de la Provence.

1862.

Digitized by Google

DC
986
.T62
v.2

NICE. — IMPRIMERIE CAISSON ET COMPAGNIE.

Digitized by Google

682785-129

LA CITÉ DE NICE

et le

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

Histoire Civile et Religieuse.

SECONDE PARTIE.

LES TEMPS MODERNES,

Depuis l'annexion de la Provence à la couronne de France jusqu'à l'entrée des Français dans Nice, en 1792.

CHAPITRE PREMIER.

Guerres d'Italie et de la rivalité.

Sommaire: — St-Laurent-du-Var; — Charles I à Nice; — Guerres d'Italie; — Charles VIII; — Louis de Trans; — Jean de Monaco; — Louis XII; — René de Savoie; — Georges du Beuil; — troubles de Vence; — François I; — Marignan; — assassinat du prince de Monaco; — les Doria; — Augustin Grimaldi, évêque de Grasse; — Bourbon au Var; — Raphaël de Cormis; — Charles-Quint au Var; — trève de Nice; — siége de Nice; — convention de Cagnes; — Henri II; — Emmanuel-Philibert, le vainqueur de St-Quentin; — traité de Câteau-Cambrésis; — hommes remarquables.

Charles VIII. . . .	1483-1498.	— Charles I.	1482-1489.
		— Charles II	1489-1496.
		— Philippe II	1497.
Louis XII . . .	1498-1515	— Philibert II	1497-1504.
François I	1515-1547.	— Charles-le-Bon. . .	1504-1553.
Henri II	1547-1559.	— Emmanuel-Philibert .	1553-1580.

Nous entrons dans une phase nouvelle. La France est maintenant aux portes de Nice avec tous les droits des comtes de Provence. Une petite contestation, qui ne manque pas d'une certaine importance, s'élève déjà entre Nice et St-Laurent-du-Var. — Les consuls de cette place-frontière voulaient, en vertu du bref pontifical de 1382, exiger le droit de péage pour le passage du Var. — Ils s'y

Digitized by Google

croyaient autorisés par cela même que Nice était maintenant étrangère à la France. Les discussions éclatèrent en 1479. — Le duc de Savoie se fût même rendu à Nice à ce sujet, s'il n'en eût été empêché par la guerre du Montferrat. On s'adressa à l'évêque de Vence, seigneur souverain de St-Laurent, et au Saint-Siége. (1) — Clément Albertis de Sospel, archidiacre de Vence et chanoine prébendé de St-Laurent, avec Jean Méro de Grasse, prononcèrent, le 28 septembre 1480, une sentence arbitrale qui n'eut aucun effet. Les hostilités furent telles qu'on se poursuivit et sur mer et sur terre. Les pêcheurs de Nice et de Villefranche furent obligés de fuir devant ceux de Provence. — Enfin Clément Albertis, Jean More de Grasse et Urbain Raimond, prieur de St-Laurent, passèrent une nouvelle transaction, le 30 septembre 1485. Il fut convenu qu'on reconstruirait l'hôpital, avec trois religieux et trois religieuses pour le desservir, et qu'on entretiendrait la barque. — Les habitants de St-Laurent s'en chargèrent, moyennant les fruits des vallons de Vespini, d'Escudier et du champ du Port affectés à cette œuvre pie. Le batelier, est-il dit, sera un homme probe, apte, et capable *pro transitu tuto, securo*, parce que certaines personnes s'étaient noyées auparavant. Il passera tout le monde, *quascumque personas, mares et feminas*, de quelque âge et condition que ce soit; *pie, gratis, et amore Dei, sine solutione seu questu alicujus muneris passagii vel mercedis;* il passera chacun *cum eorum animalibus tam grossis quam minutis, bonis, mercantiis, et rebus cujusque speciei in et super navicula.*

Les contestations ne seront tout à fait terminées qu'en 1512. — Tous les coseigneurs de Cagnes qui avaient le droit de quarantième depuis le Loup jusqu'au Var, et qui possédaient certains droits sur les vallons de Vespini et de l'Escudier, accordèrent aux habitants de St-Laurent, comme ils l'avaient fait pour ceux de Villefranche, l'exemption de ce droit pour le vin, le blé et la farine nécessaire à leur consommation. — Ils s'engagèrent à payer, *pro rata portione*, quatre cents florins chaque année à la Ste-Madeleine, pour l'entretien de la barque. — Là étaient René de Savoie, coseigneur

(1) Archives de la Préfecture (clergé de Vence 22), archives d'Antibes.

Digitized by Google

de Cagnes, d'Antibes et de Villeneuve; Nicolas de Grimaldi, seigneur d'Antibes et de Cagnes; Jean, marquis de Cève, héritier de Louis de Cève, aussi coseigneur d'Antibes et de Cagnes; Honoré et Jean Portanier, fils de Georges, coseigneurs de Cagnes, du Puget et de Sales. — Honoré de Blacas, seigneur de Cagnes, se trouve parmi les témoins. Le premier consul de St-Laurent-du-Var est J.-B. Pisani, notaire.

Charles de Savoie était occupé dans le marquisat de Saluce où Honoré du Beuil se couvrait de gloire. Quand tout fut fini, il se rendit à Nice avec son épouse Blanche de Montferrat. Le voyage fut magnifique. La célèbre Marguerite de Tende le reçut si bien, qu'elle obtint le droit de transit gratuit par tout le comté de Nice. Le 30 octobre 1488, il fit son entrée à Nice aux cris de: vive Savoie! et au milieu d'une nombreuse escorte de seigneurs. Des jeunes gens portaient au bout de leurs piques entourées de fleurs les armes de Savoie; le peuple agitait des rameaux d'olivier. Charles était en habit de guerre, à cheval; quatre compagnies de hallebardiers et de suisses, et quatre cents chevaux s'avançaient en bon ordre. Quand il eut passé le pont, il trouva à la porte de la ville le digne évêque D. Chiutty, le gouverneur Hugues de Foresta, et François des Portes, juge-mage, les consuls Bertrand Riquier, L. Armand, L. Barral et J. Cavalier, qui lui offrirent les clefs. Après avoir baisé les saintes reliques il monta à la cathédrale, *l'évêque allan davant tot a pé.* — Ce furent des fêtes continuelles. Le 3 novembre, il assista au chapitre général des Dominicains; il reçut l'hommage de B. Doria, sieur de Dolceaqua, et s'en alla par Sospel et Coni le 12 novembre. On l'accompagna jusqu'à St-Pons. Il ne devait plus revenir; car il mourut, dit-on, du poison à vingt-un ans. — Ce vaillant duc eut pour page le chevalier Bayard. Charles II (1489-1496) régna sous la tutelle de sa mère Blanche de Montferrat.

La gloire maritime de Nice se relevait sous l'abri de ses forts, par les soins des riches armateurs et surtout des Galéan. Jean Raphaël obtint du sénéchal Aimar de Poitiers la permission de tirer de la Provence les matériaux nécessaires pour la construction du plus beau navire qui eût encore paru sur la Méditerranée. Il

Digitized by Google

était garni de canons, fort de cent tonneaux et monté par cent cinquante marins. Le 3 avril 1489, le St-Jean fut lancé sur la plage de Villefranche en présence du clergé et de la population émerveillée. — Jean Doria, amiral du vice-roi de Florence, demanda à l'acheter. Jean Salvagno de Gênes fit des offres extraordinaires à la ville de Nice. N'ayant pas réussi, il vint à Nice sous prétexte de renouveler le traité de commerce, mais il gagna des bombardiers français qui devaient mettre le feu au vaisseau. Un pêcheur de Villefranche les ayant aperçus, poussa le cri d'alarme. Ils furent pris, exécutés, et Salvagno ne dut son salut qu'aux prières de l'évêque et du gouverneur. J.-B. Galéan n'était pas aimé des génois, et celui-ci ne les aimait guère. Il se rappelait que c'étaient eux qui l'avaient trahi et livré autrefois à des corsaires sarrazins. — Une tempête fit malheureusement échouer le vaisseau à la Napoule. Soudain Julien de Magneri, génois, accourt, demande une entrevue à Galéan, et quand il est à bord, ô perfidie ! il s'empare du bâtiment. Le pauvre prisonnier fut livré à mille insultes, abandonné sur une mauvaise chaloupe qui aborda à Albenga, conduit de là dans les prisons de Gênes, où Catherine de Carette, sa parente, n'obtint sa délivrance qu'au prix des plus dures conditions. — Mais une fois rentré à Nice, Galéan se fit dégager de son serment par le Saint-Siége; il demanda justice à tous les princes de l'Europe. On le combla d'honneurs, le duc de Savoie le nomma coseigneur de Châteauneuf; mais les guerres d'Italie forcèrent la France et la Savoie à ne pas s'aliéner les génois. — Blanche de Savoie accorda pourtant, par lettres-patentes du 17 décembre 1492, aux armateurs niçois, les représailles contre les pirates, alors même que le pape défendait d'armer en corsaire, même en temps de guerre, excepté contre les infidèles. — Ferdinand d'Aragon se trouva si mal à l'aise de cet édit, qu'il signa la paix de Barcelone (21 août 1493), et Galéan en fut le négociateur. — Gênes traita aussi avec Nice (30 mars 1494).

Les guerres d'Italie éclataient. — Ludovic le Maure appelait Charles VIII à son secours; Jean de Grimaldi, seigneur de Monaco, faisait ouvrir au roi de France les portes de Gênes; c'est là que Louis d'Orléans allait prendre le commandement de la flotte.

Digitized by Google

Les Grimaldi de Monaco et d'Antibes, seule et même famille, les Lascaris de Villeneuve-Loubet et de Tende; les Villeneuve-Vence, Etienne de Cormis et son fils, les Grasse du Bar prennent tous les armes. Pierre de Grimaldi, seigneur de Châteauneuf, équipe à lui seul trois galères à Villefranche pour Charles VIII. Louis de Villeneuve, riche d'honneur, reparaît sur la scène avec les milices de Provence, et se montre en juillet (1494) sur le Var, pendant que Charles VIII force le pas de Suse.

Savonarole, en Italie, faisait entendre ses accents prophétiques, si bien qu'à l'arrivée de l'armée française le courage défaillait à tous les italiens. — On s'emparait de tous les événements comme de fatals pronostics. Tel fut l'horrible tremblement de terre du 23 juin 1494 qui bouleversa les vallées de Roquebillère et de Lantosque. La peste continuait; et sur terre et sur mer tout s'agitait. On ne voyait qu'embarquements sur toute la côte, à la Napoule, à Villefranche, à Monaco. Charles VIII, après avoir traversé les Alpes Cottiennes, engagé à Coni une partie de ses bijoux pour se faire de l'argent, et poussé en avant ses bataillons jusqu'à Naples, laisse son armée s'énerver dans les délices de Capoue et revient en France le 20 mai 1495, nommant pour vice-roi Gilbert de Montpensier.— La France semblait agrandie de l'Italie; elle régnait en souveraine à Gênes. Jean de Monaco portait, au nom de Charles VIII, le titre de lieutenant général de toute la côte occidentale; et Jérôme Olive de Vintimille avait été, à cause de ses services, anobli par le roi.— Mais voici les revers et les désastres. La ligue de Venise tourne le pape, l'empereur, l'Angleterre contre la France. — Notre escadre se réfugie à Villefranche avec le sieur d'Arbaud. Pendant que la bataille de Fornoue sauve notre retraite, Jean de Monaco, Luc Doria et Paul Frégose se présentent devant Vintimille qui refuse d'ouvrir ses portes. — Après une nouvelle tentative sur la Toscane, il fallut battre en retraite sur le Var. Louis de Seranon était à St-Laurent en octobre 1495; le doge de Gênes, Louis Frégose, dut se retirer à Nice, où il acheva ses jours. — La peste qui frappa à Gaëte le duc de Montpensier, un air enflammé, le découragement achevèrent cette première guerre d'Italie. Fréderic d'Aragon, roi de Naples, touché des malheurs de ses ennemis, paya lui-même leur départ pour la France.

Digitized by Google

Durant cette peste, ce n'étaient plus dans tout le midi que processions aux sanctuaires les plus vénérés, à Notre-Dame de Barjols, à Lérins, etc. Les Augustins de Nice furent des plus maltraités par la contagion.

Charles VIII avait pourtant l'intention de retourner en Italie, quand il mourut d'apoplexie à 28 ans, 7 avril 1498.

Louis XII reprit ses droits en y ajoutant ceux du Milanais, du chef de Valentine Visconti. Il se fit un allié du duc de Savoie en renonçant à toute espèce d'envahissement du comté de Nice. — Aidé des Vénitiens, il occupa Milan (2 octobre 1499), dont il laissa le gouvernement à Trivulce. Gênes lui ouvrit ses portes. Jean de Grimaldi, par lettres-patentes du 22 décembre 1500, fut nommé par Louis XII gouverneur de Vintimille et de toute la rivière de Gênes.

Il est malheureux que sur ces entrefaits la politique de Savoie commençât comme Miphiboseth à boiter de deux jambes. — Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien et de Marie de Bourgogne, épouse répudiée en 1491 par le roi de France, veuve de l'infant d'Espagne, épousa en 1501 Philibert de Savoie, fils de Philippe II.

Philippe II avait pour enfants Philibert, Charles III et Louise, mère de François I. Il avait eu aussi de Bonne de Romagnano, René appelé le grand bâtard, et Philippine, épouse du prince de Monaco, Jean II.

Or, René d'un caractère ardent et indépendant, pactisait à Genève avec les libéraux Bertholet et Bonnivard. Son père l'avait pourtant légitimé en 1497 par lettres du 19 décembre, renouvelées au palais épiscopal de Gênes, 1er novembre 1500. Un projet de mariage existait déjà depuis 1494 entre lui et Anne Lascaris de Tende, veuve du seigneur de Clermont, et seule héritière d'Antoine Lascaris. En l'année 1508, le duc, pour rapprocher René du comté de Tende, le fit gouverneur du comté de Nice, lui donna en apanage Villars, Sommerive, Aspremont et Gordans, tous pays de Savoie; il créa en sa faveur un hôtel des monnaies à Nice. — Le 10 février 1502, son mariage se célébra dans l'église Ste-Marie de Tende, au milieu d'une foule de seigneurs. On y voyait Honoré Grimaldi d'Ascros, fils du seigneur du Beuil, Bernard Parpaglia, Renard de Bouliers, sei-

Digitized by Google

gueur de Cintal, Jacques de Chailan, Valperga, Novello, Philippe et Jacques de Vicedominis, les Romagnano, les Boéro, Louis et Barthélemy de Vintimille Lascaris, etc., etc.

Quelques mois après, une affaire vint tout brouiller. René de Savoie retenait entre ses mains la fille de Philippe de Vigon, que se disputaient Philippe de Valperga et Augustin de Ferrero. Marguerite peu portée pour René de Tende, ami de la France, penchait pour Valperga; René, pour Ferrero.—La duchesse poursuivit de sa haine le comte de Tende, qui se retira à la cour de Louis XII. L'empereur Maximilien usant aussitôt de son titre de suzerain annula, par lettre du 14 août 1502, l'acte de légitimation de René, ce que Philibert sanctionna en 1503. On donnait pour raison que René avait obtenu sa légitimation en s'adressant au Saint-Siége par l'entremise d'un prince étranger. Louise de Savoie reçut le comte de Tende son frère; ce que voyant, Philibert déclara René coupable du crime de lèse-majesté et confisqua tous ses biens. — A l'avènement de Charles II, frère de Philibert et de René (1504), l'affaire se fût peut-être arrangée par déférence pour Louis XII et pour Louise de Savoie. Mais la mort du cardinal d'Amboise, l'un des arbitres, les intrigues de Marguerite et les guerres d'Italie firent tout échouer, de sorte que le grand bâtard se donna tout à fait à la France.

La politique du pape Jules II n'était pas favorable à Louis XII (1503-1513); nos armées battues par Gonsalve de Cordoue à Séminare et à Cérignoles, durent repasser les Alpes (janvier 1504). La contagion ne discontinuait pas, et au fléau, dit l'historien contemporain, se mêlaient des météores effrayants. Les Niçois racontent que le 15 août 1505 le ciel était en feu, la vague mugissait sous un vent violent, et que quatre aigles d'une grandeur prodigieuse planaient au-dessus de la ville. Les processions continuaient de se rendre à des sanctuaires éloignés. Des crimes atroces ajoutèrent à la consternation publique.

Louis XII était malade et malheureux; les génois tramaient contre la France. C'est dans ces circonstances que Lucien, frère du seigneur de Monaco, Jean II, soit ambition, soit intrigue, assassina le prince dans une des salles basses du palais (1505). — La victime n'avait eu de Philippine de Savoie qu'une fille, Marie, épouse du baron de Vence, Renaud de Villeneuve.

Digitized by Google

Lucien règne. — L'année suivante, le peuple génois chasse les patriciens qui se réfugient à Monaco pour la plupart, et aidé des Pisans, accourt, au nombre de quatorze mille hommes, les assiéger dans cette place. — On vit aussitôt le comté de Nice ne sembler faire qu'un avec la Provence. — Barthélemy Grimaldi, seigneur de Castellar, et époux de Françoise Galéan, avec Charles, frère de Lucien, et les milices du comté de Nice, jette des hauteurs de la Turbie des secours dans la forteresse. L'évêque de Grasse, Augustin, autre frère de Lucien, anime à cette guerre les Grimaldi d'Antibes, les Villeneuve, les de Grasse du Bar, les de Cormis. Aussi est-ce d'Antibes qu'Yves d'Allègre conduisit à Monaco trois mille hommes des milices de Draguignan, de Grasse et de St-Paul.

Les Génois unis aux Pisans avaient occupé Menton et Roquebrune, et le 24 septembre ils dirigeaient leur attaque sur le Sarraval, le point le plus vulnérable de la place. Six mois ils furent sans cesse repoussés. Les Monagastes, animés par leur confiance en Ste Dévote qui leur apparut au-dessus de la ville, les assurant hautement de la victoire, furent invincibles. Enfin le 15 mars 1507, les génois las d'attendre les secours de Jules II, abandonnèrent le siége, laissant du blé en quantité, du vin, des bombardes et des arquebuses, dont quatre de fer et quatre de bronze.— De Monaco à Aix, on chanta partout le Te-Deum.

Louis XII, quelques semaines après, rétablit son autorité dans Gênes (29 avril 1507). Cependant René de Savoie, de sa terre de Villeneuve-Loubet, travaillait avec ardeur pour les intérêts de la France. Il était parvenu à entraîner dans son parti Georges de Grimaldi, baron du Beuil, et Jean Grimaldi, seigneur de Levens. Ces deux seigneurs étaient alliés aux Forbin Janson, à Nicolas, seigneur de Vence, et aux Brancas. Georges avait pour femme Marie de Cossa, fille du gouverneur de Provence, et de Marie de Simiane. Ce seigneur souverain du Beuil, non content de refuser l'hommage au duc de Savoie, consentit à se donner, lui et tous ses fiefs, à Louis XII, et de plus à livrer Nice à la France.— Le gouverneur Claude de la Palud ayant connu le complot, en avertit le duc de Savoie qui aussitôt, par une adroite politique, entra dans la ligue de Cambrai, et s'étant fait un allié de Louis XII, ordonna de

Digitized by Google

faire le procès aux du Beuil. Georges se retrancha dans son château. — Jean de Levens courut chercher des secours au delà du Var; mais rien ne remua en sa faveur. Le sénateur Salmatoris informait, quand le valet de chambre de Georges du Beuil, Esprit Testoris, trancha le nœud gordien en assassinant son maître (5 janvier 1508). Qui soudoya ce monstre? On craignait peut-être de terribles révélations, si le procès se fût continué. — Honoré-Grimaldi, seigneur d'Ascros, frère de Georges, hérita de la baronie. Il était chambellan du duc de Savoie; c'est lui qui s'était distingué à Marragio dans la guerre du marquisat de Saluce, c'est pourquoi il en portait le titre. Blanche de Savoie lui avait donné Belvédère en 1494; Marguerite l'avait nommé son majordome en 1503; il sera gouverneur du comté de Nice, et laissera de sa femme Baptistine Frégose, René de Beuil et Jean-Baptiste.

Le seigneur de Levens, après avoir été banni à perpétuité, obtiendra sa grâce en 1515, à la prière de François I.

Le long et malheureux règne de Charles-le-Bon était inauguré (1504-1553). Louis XII, maître de Gênes, n'ayant pas réussi pour le comté de Nice, n'abandonnait pas pourtant ses futurs projets. Le duc de Savoie s'en doutait, et jetait dans les travaux du château les dix-huit mille livres d'indemnité obtenues des génois par convention passée à Nice (23 mai 1509).

La victoire d'Agnadel (14 mai 1509) avait comblé de joie la cour de France, quand Jules II forma la sainte ligue contre Louis XII. Soudain les seigneurs et les communes se lèvent en armes. René de Tende court à Gênes (1511) et repousse avec courage la flotte combinée des Vénitiens et du pape. Il fait sommer le prince de Monaco, au nom du roi, de lui céder sa forteresse, et sur son refus il l'envoie quinze mois prisonnier dans le château de la Rochette de Milan. — En 1512, les Génois se révoltent encore. René, après avoir fait son testament à son château de Maro (11 juin), se joint à tous les seigneurs du bassin du Var: Barthélemy Lascaris, seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse; Nicolas Grimaldi, commandant de la frontière et seigneur d'Antibes; Jean de Villeneuve-Torenc, commandant du fort d'Antibes; François Grimaldi, seigneur de Gattières; Bertrand de Grasse, sous-viguier de Grasse;

Digitized by Google

Pierre de Brandis, niçois, lieutenant du sénéchal et grand-vicaire de Vence. D'avril en juillet ce sont de continuelles revûes. Les communes des bords du Var courent s'approvisioner à Nice de poudre et autres munitions (*podram pro artilharia et colubrinis*). René de Savoie, qui aimait beaucoup les de Cormis, monte à Vence pour la fête de St-Lambert, avec sa femme Anne Lascaris et son fils aîné Claude, et y accepte une collation des consuls. Les quatre-vingts hommes de la milice garde-côte lui font les honneurs. — Près d'Étienne de Cormis on voyait Luce Lascaris, sa femme; Raphaël, son fils aîné, qui avait épousé à Vence, en 1490, Asturge de Reillane. — Avaient assisté à son mariage tous les seigneurs des environs, Bertrand de Grasse du Bar, Yolande de Villeneuve, Pierre Blacas de Carros, Urbain Giraudi du Broc, etc.... Raphaël ne le cédait pas en valeur à son vieux et vénérable père. Aussi ne quittera-t-il plus les comtes de Tende et leur confiera-t-il tous ses enfants. — Le 17 septembre 1513, les troupes s'avancèrent sur le Var au nombre de six mille hommes. René ayant refait son testament à Villeneuve, s'embarqua à Villefranche, ravitailla Gênes, et avec l'aide d'Adorno et de Fiesque, il battit Frégose à St-Pierre-d'Arène. Hélas! la défaite de Novare, suivie de celle de Guinegate, acheva de ruiner nos affaires du nord au midi. Les soldats revinrent épuisés. Le capitaine Duras ramena les *lanskenets*; le sieur de Dapoli, les chevau-légers. Il y eut une nouvelle tentative en juin 1514; mais Louis XII, renonçant à tous ses droits en Italie, donna l'ordre à Aymard de Priés de rentrer en France (août et septembre).

René de Tende avait bien mérité du pays. Il fut, par lettres-patentes de Louis XII, élu grand sénéchal de Provence, ce qui fit la fortune de la rive droite du Var, et en particulier de Vence, d'Antibes, de St-Paul et de Villeneuve qui devint, comme du temps de Romée, une petite cour princière.

Louis XII mourut le 1er janvier 1515.

François I, neveu de René, le nomma, le 26 janvier 1515, gouverneur de Provence, grand-maître de France et grand-amiral de la Méditerranée. C'est décoré de ces nouveaux titres qu'il assista, cette année même, au baptême du Dauphin. — La seconde guerre d'Italie est engagée. René va en Suisse avec Lautrec pour faire une

Digitized by Google

levée qu'empêche le cardinal de Sion, et rejoint le roi à Marignan par Barcelonette, l'Argentière et le val de Sture. Les six mille hommes d'Aymard de Priés repassèrent le Var. Après Marignan, Trivulce et René de Savoie courent au secours des Vénitiens. — Le concordat de Léon X, le traité de Dijon, la conquête du Milanais, tels furent les résultats de cette bataille de géants.

Charles-le-Bon, pour le moment, paraissait au mieux avec François I. Il l'avait très-bien reçu à Turin, et nous lisons dans les archives de Nice, que le duc ayant désiré aller en pélerinage à la Sainte-Baume, François I écrivit en ces termes à René de Savoie (1er février 1516) : « Nous ordonnons à René, comte de Villars, au parlement d'Aix, etc., de recevoir avec respect et d'accueillir le duc de Savoie, mon oncle, sur toutes les terres par où il passera dans sa visite à la Sainte-Baume, avec autorité pour sa première entrée de délivrer les prisonniers pour crimes, autres que ceux de lèse-majesté, rapt, homicide volontaire, fausse monnaie. »

René se trouvait à son château de Villeneuve le 8 mars 1516, puisque les consuls de Vence lui portent en présent cinq saumates de bon vin. Il était rentré en faveur avec la cour de Savoie, et avait de nouveau obtenu tous ses fiefs.

Cependant le retour des troupes d'Italie n'avait pas été sans dommage pour le comté de Nice. Les bandes du gascon Aymard de Priés, appelé le bâtard de Béarn, commirent toute espèce d'excès à Breil et à Sospel. — Le gouverneur Louis de Bellegarde, successeur d'Alexandre d'Hauteville, ordonna de leur fermer les portes de Nice. Cette ville se remettait d'une horrible tempête qui avait, le 15 septembre, renversé des toitures, ravagé la campagne et fait naufrager plus de vingt embarcations. Le bâtard de Béarn ou baron d'Agremont, avec Georges Orgie, son lieutenant, se présenta sous ses murs en novembre. Pierre Caïs lui signifia de passer outre. — Celui-ci se hâta de gagner le Var, d'où il monta du côté de Vence. Nous trouvons en effet dans les registres des comptes: *In civitate Vinciæ pro armigeris capitanei del bastard de Bearn et media societate alius capitanei nomine Orgiæ, hospitatis in villa S. Pauli pro carnibus, pane, vino, fœno, avena et aliis necessariis.*

Digitized by Google

Louis de Bellegarde mourut à Nice, le 13 octobre 1549. La ville lui éleva un beau mausolée dans l'église St-Dominique. Ludovic de Malingre lui succéda; c'est lui qui fit creuser dans le roc vif le puits du Château, appelé l'une des merveilles du midi.

Il eût fallu que François I, après Marignan, renonçant à cette possession lointaine en faveur de quelque prince italien, se contentât de son beau royaume; que toute rivalité cessât et que les mœurs s'épurassent. Mais, ô rêve! un travail inconnu mine l'Europe et l'Église elle-même, la Réforme.— Genève, que le duc de Savoie ne peut plus gouverner, est l'un des foyers les plus ardents de l'esprit d'indépendance; des sociétés secrètes connues sous le nom de Rose-Croix, ont leurs ramifications jusque dans les plus petites villes, et conspirent contre l'autorité sous le masque de la religion. La commune de Vence ne devait pas être étrangère à cette confrérie, comme nous l'avons dit dans un autre ouvrage. — Heureux si le clergé et les ordres monastiques se fussent maintenus dans l'esprit de leur saint caractère! Mais l'appât du gain, le défaut de vocation, le relâchement et l'énervement anéantissaient bien vite et réforme et règlements.

Les princes, par leurs concordats arrachés aux Souverains-Pontifes, avaient mis les bénéfices en commendite. On vit, contre les conciles, s'accumuler sur une seule tête plusieurs évêchés et abbayes. L'archevêque d'Aix était abbé commendataire de St-Pons; celui de Grasse, de Lérins. — On vit le ministère le plus saint se transmettre comme une chose profane aux neveux, aux favoris, aux laïques. Une suite d'évêques de la même famille occupe le siége de Riez, dont un est le fils naturel d'un autre évêque. On obtient une dispense et tout est arrangé pour Marc Lascaris. Plus de résidence, plus de discipline.

A Vence, le pieux Balthazar Monzo, pleuré du peuple, avait eu de magnifiques obsèques (26 août 1291). La commune paya au peintre Jacques Canavesy les armoiries ou écussons mis aux flambeaux ou brandons. Des querelles très-vives éclatèrent après sa mort au sujet du nouveau cadastre entre les seigneurs et les habitants. Nicolas de Villeneuve fit enlever les portes d'autorité pour réduire ses sujets, qui protestèrent en assemblée générale (16 avril

Digitized by Google

1491). La garnison d'Antibes vint arrêter les chefs de la révolte et les fit incarcérer à Aix; puis Jean de Pontevès, avocat de la commune, amena les partis à transiger. Le conseil put choisir quatre arbitres auxquels seraient soumises toutes les réclamations au sujet du cadastre.

Le seigneur de Vence, à son tour, voulut réduire évêque et chanoines à l'hommage, et refusa le paiement des dîmes pour ses biens roturiers. — Charles VIII, afin de pacifier cette cité, donna le siége épiscopal à Jean de West, nîmois, fils d'Étienne, sénéchal de Beaucaire. Il était chantre de la Sainte-Chapelle de Paris. Il amena avec lui, pour coadjuteur, son frère Aymar (1494), donna un bénéfice à un autre de ses parents du nom de Pierre. — Nous le voyons, le 20 mai 1496, faisant la visite de l'église d'Antibes, en présence de Nicolas Grimaldi, seigneur du lieu. — Il confère les ordres à Nicolas et à Louis de Cève, fils d'autre coseigneur d'Antibes. Il amène Nicolas de Villeneuve, excommunié, à le reconnaître pour coseigneur de Vence, et à lui payer la dîme pour le quart de ses biens. Noble Pascal Guigou, A. de Hondis et H. du Port, notaires de St-Paul, rédigent cet acte en présence du chapitre (16 mai 1497). — La même année, il transige pour les dîmes avec les Grimaldi de Cagnes et d'Antibes, et il réclame de Jacques de Grimaldi son fief de Gattières. — Il meurt en 1499, laissant son siège à Aymar, son frère, qui prit possession en présence du noble Ronquillorio de Carros et d'Honoré Grimaldi (1).

La mort de Nicolas de Villeneuve-Vence fut le signal de grands troubles. — Ce seigneur laissait deux fils, Louis et Pierre, sous la tutelle de leur mère Marguerite de Forbin-Janson et de leur oncle Louis de Forbin, premier président d'Aix. Celui-ci élevait ces jeunes enfants près de lui au Luc ou à Aix. Pascal Guigou, bailli seigneurial, était chargé des intérêts des pupilles à Vence.

Lorsque nos coteaux commencèrent à se couvrir d'oliviers au XIV^e^ siècle, après les guerres de Raymond-Turenne, les seigneurs de Vence, laissant les habitants défricher et planter au milieu des rocs auparavant stériles, construisirent des moulins du côté du Por-

(1) Notaire Curti (étude de M^e^ Trastour).

Digitized by Google

tail Lévis, et voulurent forcer les habitants à venir y pressurer leurs olives moyennant un prix exorbitant et des rapines criantes. — Le conseil réclama, et comme il n'était pas écouté, il déclara que maître de la Lubiane, il allait élever des moulins. En attendant, les Vençois portèrent leurs olives à St-Paul ou à Gattières, et la commune prenant une partie des eaux, se mit à faire des paroirs et des tanneries le long du quartier St-Pierre. — Louis de Forbin, informé de tout, s'écria qu'il saurait mettre ces manants à la raison. — Mais il oubliait quels défenseurs et quels appuis avait pour elle la commune dans les de Cormis. — Sa cause étant mauvaise, il signa, le 23 avril 1501, la transaction qui a servi depuis comme de base constitutive à l'administration de la petite cité (1). Il fut bien stipulé que les consuls de Vence et les habitants n'étaient pas soumis à l'hommage, ni à d'autres servitudes personnelles; que le fief n'était sujet qu'à certaines redevances payables en argent ou en nature; que la commune donnerait annuellement trois cent quatre vingt-sept livres de pension féodale et douze livres pour l'albergue et les calvacades; que les moulins étaient de la mouvance seigneuriale, mais que les habitants étaient libres d'y aller; que pourtant ils continueraient de s'y rendre au prix de trois liards par mouture; que les seigneurs n'élèveraient pas d'autres moulins, et qu'ils ne retiendraient pas l'eau dans des enfers ou bachas. Les autres articles ont trait aux biens communaux, aux eaux d'arrosage et à la libre pâture.

Les gens des moulins violèrent la convention. Le conseil enjoignit aux moulinistes de ne pas retenir les eaux, sous peine de six grosses. Louis de Forbin fit casser le conseil. La révolte fut encore plus grande en 1510. — Les nouveaux seigneurs avaient pris possession de leur fief, et avaient chargé Georges Laugier, leur familier, de se saisir pendant la nuit des plus récalcitrants.— En effet, dans la nuit du 20 décembre, Laugier, aidé de quelques affidés, surprit les uns dans leur lit, les autres dans la rue, au moment où ils rentraient chez eux. Il y eut dans la lutte du sang répandu ; la population se leva et les agresseurs n'eurent rien de mieux à faire que

(1) Archives de Marseille.

Digitized by Google

de fuir du côté de Nice. Quand, le lendemain, cette affaire fut portée au conseil, on trouva que Lambert Aubanel, qui avait son frère compromis, faiblit. — On disait tout bas que Louis et Pierre de Villeneuve avaient été vus pendant l'attaque sur le Peira, que Laugier, en portant la main sur Bernard, avait hésité longtemps à le saisir à cause des bonnes manières qu'il en recevait. — Les agresseurs, enhardis, revinrent avec du renfort; domestiques, moulinistes et étrangers, armés d'épées, de brigandines, hallègres, piques, javelines, bâtons ferrés, ayant au milieu d'eux les nobles seigneurs et Laugier, promenèrent pendant trois jours la terreur dans la ville. Personne n'osait plus sortir. L'office canonial fut interrompu et certaines gens poursuivis se réfugièrent dans la cathédrale pour y trouver l'antique droit d'asile. Le tumulte n'eût pas cessé si tôt si Nicolas Grimaldi n'eût envoyé la force armée d'Antibes. — Le conseil général assemblé élut Jean Raimond et Michel Talatoire pour consuls. Séance tenante, on demanda une sauve-garde au roi. Le seigneur d'Antibes, avec Guillaume de Rascas, et le sieur de Revest, premier consul d'Aix, amis des de Cormis, appuyèrent la supplique, et ordonnèrent d'arrêter les coupables, voire même les seigneurs. On alla demander à Nice l'extradition de Laugier. Le 6 janvier, les émeutiers tentèrent une nouvelle insurrection vers le soir, *venientes cum balistis et scopetis* et menaçant d'occir consuls et conseillers. — Les défenseurs communaux coururent à Nice chercher de la poudre, montèrent les bombardes et la couleuvrine, et fermèrent leurs portes. — L'affaire alla vite, puisque le 11 janvier 1511 Louis XII étant à Blois donna les lettres de sauvegarde qui suivent: « Comme la connaissance de telle matière nous appartient, nous enjoignons expressément que si par l'information faite de l'affaire, il appert qu'il se soit fait quelque chose contre la commune ou qu'il n'ait pas été fait prompte justice des délinquants, nous rejetterons de notre conseil les magistrats suspects, et nous en tirerons un exemple qui serve à tous, faisant bonne et brièvе expédition et justice aux *pauvres habitants* en façon et manière qu'ils n'aient plus cause de retourner *plaintifs*, et en outre prenons et mettons yceux manants et habitants dudit Vence, tant gens d'église que aultres sous notre garde spéciale. Quant aux dits Louis et Pierre

Digitized by Google

de Villeneuve et autres malfaiteurs alliés ou complices, qu'il leur soit signifié à son de trompe et cris publics. »

Ainsi nos rois protégeaient nos communes.

Jacques de Cormis, curé de Vence et frère d'Étienne de Cormis, remboursa les frais d'expédition. Le juge de Grasse vint publier la sauvegarde. La procédure amena une sorte de réconciliation en avril 1511. Le 11 juin, les partisans seigneuriaux firent amende honorable au conseil *flexis genibus*. Quelques jours après, le sieur de Soliès essaya de se disculper, en adressant une supplique au duc de Longueville, Louis d'Orléans. — Il perdit son affaire. L'argent que reçut la commune fut employé à réparer son Hôtel-de-Ville. Raphaël de Cormis était consul de Vence en 1513.

Nous avons dit que le clergé lui-même avait besoin d'être réformé. Beaucoup de prébendes, par suite des calamités publiques et par le laps du temps, ne fournissaient plus de quoi vivre. L'office canonial ne se célébrait plus, et, comme sous Raphaël Monzo, le conseil de Vence adressait de nouvelles plaintes à l'évêque. En 1507, ce siége fut donné en commendite au cardinal Alexandre Farnèse, du titre de S. Eustache, évêque d'Ostie, et plus tard pape sous le nom de Paul III. Il avait alors quarante ans. On fit part au conseil et au chapitre des lettres royales et du bref du pape, et l'on répondit amen (11 mai 1507). Honoré Bellando de Verceil, prit possession au nom de Farnèse, et Honoré Bonnet, vicaire capitulaire de Vence, se rendit à Rome pour le complimenter. Il en obtint le titre de chanoine de Ste-Agathe et une riche collection de reliques. Lambert Arbaud d'Antibes, coadjuteur de Vence, se démit de sa charge pour accepter Venouse en 1511, en même temps que Farnèse fit donner son évêché à J.-B. Bonjean, romain, ami des Grimaldi de Cagnes et d'Antibes, lequel à cause des troubles résida de préférence à Cagnes. On a de lui des statuts synodaux. Il se rendit, en 1512, au concile de Latran avec les évêques de Nice et de Grasse. C'est là que son grand-vicaire et archidiacre, Pierre de Brandis, niçois, savant jurisconsulte, alla le trouver, en 1514, au nom des états d'Aix. Il était chargé de protester au nom de la Provence, en présence du Saint-Père, contre certaines inculpations dont quelques évêques avaient accusé le

Digitized by Google

parlement auprès du Saint-Siége. — Jean-Baptiste mourut à Cagnes où est son tombeau. Le savant Robert Cénalis, parisien, trésorier de la Sainte-Chapelle, lui succéda (24 décembre 1524). C'est à lui que l'historien Louis Revelle dédia son histoire.

Depuis Barthélemy Chiutty, de sainte mémoire, qui employa ses revenus à soulager les pauvres et à embellir la maison de Dieu, Nice eut pour évêque Jean Oriole de Vienne (1500-1510) qui se rendit à Turin en 1501 avec les consuls pour obtenir confirmation de la loi niçoise de (*la femme dotée*). — Melchior Grimaldi, évêque de Bruges, se trouvant à Nice en 1510, le suppléa pendant sa dernière maladie. Augustin Ferréro, frère du cardinal, siégea à Nice, de 1510 à 1512, pour accepter ensuite Verceil; puis *Jérôme d'Asarges*, milanais, bénédictin de Brême (1514-1517), qui alla au concile de Latran; Nicolo (1514); Philippe Ferrero (1519), autre frère du cardinal, qui sera cardinal lui-même. — Jérôme d'Asarges qui reprendra son siége de Nice et sera le bienfaiteur de son église (1522-1538). — St-Pons, en commendite, avait eu pour abbé Cybon, évêque de Vintimille, parent d'un cardinal (1522); puis Paul de Médicis.

Vintimille, peuplée de quatre à cinq mille habitants, venait d'être donnée à la banque St-Georges (1503-1564), et avait pour la gouverner le podestat Balthazar Doria. — J.-B. Giudici, évêque jusqu'en 1482, autorisa l'établissement des Augustins à Tende, par Rodolphe Lascaris; des Mineurs Observantins, à Sospel, par Gabriel Alberti, et du couvent de Carnolès, à Menton, par le père Martin de Bologne. *Antonietto Pallavicini* (1482-1486), son successeur, deviendra cardinal; *Alexandre Frégose*, fils naturel de Paul, cardinal, archevêque de Gênes, mena plutôt la vie d'un soldat que d'un évêque. En 1500, il renonça à l'épiscopat pour s'occuper de politique. Sospel lui doit un vicaire-général résidant (1497). Dominique Vacquier de Sospel lui succéda de 1502 à 1510. — Fatigué des graves démêlés entre Sospel et Briga, il pria Alexandre Frégose de reprendre l'administration de son ancien évêché (1511-1518). — Innocent Cybon, cardinal, neveu d'Innocent VIII, siégea (1518-1519), pour laisser la place à Philippe de Maro (1519-1554).

Digitized by Google

Glandèves, après le savant Marin, eut Jean de Montanheim (1468-1470); Marin de Latuo, mort à Rome en 1490; Christophe, son frère (1490-1518); Symphorien de Boullioud, aumônier du roi, chanoine de St-Juste, à Lyon, sénateur à Milan en 1509, ambassadeur du roi auprès de Jules II (1512), et l'un des évêques qui allèrent au concile de Latran (1513). — Philippe de Terrail, neveu de l'évêque de Grenoble et frère du chevalier Bayard (1525-1532).

L'*Évêché de Grasse* était gouverné par d'illustres personnages: André Grimaldi consacra sa fortune à repeupler et à rebâtir des pays décimés par la peste, comme Mouans-Sartoux, Auribeau, etc.; à créer de ses deniers de nouveaux bénéfices, à doter Lérins de la belle châsse de St-Honorat, et à restaurer sa cathédrale. Les états d'Aix le chargèrent d'aller trouver Charles VIII pour l'affaire des domaines aliénés, et s'il prit son cousin pour coadjuteur, Augustin Grimaldi fut digne de son choix. Louis XII avait nommé André vice-légat et gouverneur d'Avignon, et il devait le proposer au cardinalat, quand la mort le frappa (1er juillet 1504). — Augustin reçut ses lettres royales de Blois, 10 février 1505, et ses bulles le 9 août. Il était fils de Lambert de Monaco et de Claudine. Il contribua en 1512, dans le concile de Latran, à réconcilier la France et la cour d'Aix avec le Saint-Siége. Il continua l'œuvre d'André en reconstruisant Vallauris et Valbonne, en restaurant la cathédrale et le palais épiscopal; il unit la Napoule à Lérins, répara le château de Cannes, fonda les chapellenies de St-Barthélemy et de l'Annonciade, réforma Lérins en l'unissant à la congrégation de Ste-Justine de Padoue, et autorisa, à Antibes, la fondation du monastère des Cordeliers (8 mai 1515). Noble dame Hugolin laissa ses biens pour cette œuvre, tandis que René de Savoie érigea la chapelle de Notre-Dame-des-Anges. Il est bien malheureux que la politique ait arraché cet illustre évêque à l'affection de la France et en ait fait presque un ennemi.

Depuis Marignan, ce n'était qu'une paix armée. Les éléments semblaient conjurés contre les hommes et annoncer de grands événements. L'année 1516, qui vit monter Charles-Quint sur le trône, fut accompagnée de sinistres effrayants sur tout le littoral de la Méditerranée; tant il y a une connexion nécessaire entre l'ordre

Digitized by Google

physique et l'ordre moral. Les esprits sont à la guerre, et toujours sur la défensive. Les corsaires courent sur nos rivages, et en 1516 l'ordre part d'Antibes de se tenir prêt à descendre au premier signal (*ad videndum de fustis infidelium qui sunt in mari Antipolis, et ad repellendos latrones per territorium*). Les revues sont fréquentes; les processions et les cérémonies religieuses sont accompagnées du bruit des bombardes et des couleuvrines. Le seigneur d'Antibes étant venu à mourir, Antoine de Villeneuve-Tourrettes-Vence, capitaine des garde-côtes et viguier de St-Paul, y conduisit ses miliciens. Les consuls de Vence y portèrent des flambeaux aux écussons de la ville et furent complimentés de leur bonne tenue par Henri de Grasse, seigneur du Mas. La même cérémonie eut lieu à Vence, aux obsèques d'Antoine I de Villeneuve-Gréolières, en 1519. — Pour le moindre prétexte on courait aux armes. — Un délégué d'Avignon ayant envoyé prendre possession, le 19 février 1522, des prieurés du Bar, Notre-Dame-de-Colonia et St-Jacques, les habitants s'avancèrent armés de balistes, d'arquebuses et de haches, sous la conduite du vicaire usurpateur. « Messieurs, dit le délégué, vous voyés que nous ne venons pas ici par voye de fait ni de forse, mais par bonne connoissance de révérend père en Dieu messire de Jean d'Ameduna, chanoine de St-Ruf, votre prélat, ainsi qu'il vous plaira voir ou fare voir par la teneur d'ycelles et le tout seulement pour ce visiter l'église et faire autres actes contenus en ladite commission, il vous exhibe, requiert de faire ouvrir ladite église. » — Après les trois sommations, le délégué ouvrit, mais le prieur Jean Semeris protesta.

Cependant les quatre guerres de la rivalité étaient commencées. Charles-le-Bon, qui inclinait vers l'Autriche-Espagne aux sollicitations de la duchesse douairière, armait de plus en plus la frontière — Charles-Quint, élu empereur en 1519, entraînait tout à lui. François I demanda à Charles-le-Bon Nice et Verceil; et à l'Espagne, Naples pour lui, et la Navarre pour Henri d'Albret. — Charles-Quint voulait le Milanais et la Bourgogne comme fiefs de l'empire.

Première guerre de la rivalité (1520-1526). En 1520, René de Savoie, gouverneur de Provence, envoie ordres sur ordres de

Digitized by Google

Villeneuve-Loubet. Le sieur de Laval est posté à St-Laurent-du-Var; Pierre de Navarre demande des marins pour Marseille; François de Scalis, les seigneurs d'Andon et du Bar, Annibal de Grasse, Henri, sieur de Mas; Barthélemy Lascaris, sieur de Châteauneuf-d'Opio; Antoine II de Villeneuve-Gréolières, Antoine de Russan, Raphaël de Cormis et Pierre, son fils; Nicolas II Grimaldi d'Antibes, les sieurs de Romolles et d'Allemagne lèvent des compagnies dans nos vigueries, tandis que Ludovic de Malingre pousse, à Nice, les travaux des forts avec vigueur. — Le 20 avril 1520, Charles-le-Bon arriva visiter lui-même les fortifications: il était accompagné de Philippe, son frère, comte de Genève, et le peuple lui chanta :

Se guerra farras
Lu nuostre cuors, lu nuostre bras auras.

Il n'y avait pourtant pas encore rupture avec la France.

Le port de Villefranche était le centre d'une grande activité. Le 21 mai, les chevaliers de Rhodes qui avaient un établissement à la baie de St-Jean, près St-Hospice, venaient y prendre leur grand-maître Philippe de l'Isle Adam, sur les vaisseaux du capitaine normand Christophe Chanon.

Le 27 septembre, vingt-cinq galères du Portugal, richement pavoisées, y amenaient Béatrix pour la donner comme épouse au duc de Savoie. — Toute l'élégance du Portugal se mêlait au faste de ces maîtres du nouveau monde. Le duc de Savoie attendit à St-Pons; l'entrevue se fit au moulin du Richier. L'Infante avait près d'elle l'archevêque de Lisbonne et le comte de Villanova. — Le duc était accompagné de l'évêque de Nice, du Gouverneur, du général d'Orliac et d'Honoré Caïs, négociateur de ce mariage. L'évêque de Verceil, légat du Saint-Siége, donna la bénédiction nuptiale dans l'église St-Dominique. Il y eut ensuite chœur de musique, courses sur mer, tournois près de la Porte Marine, représentation dans le goût du siècle. Le 8 octobre, tout partit.

Le mal ici bas succède au bien. Une si grande agglomération de monde laissa à Nice une peste de sept ou huit années consécutives.

Digitized by Google

Les armements ne discontinuaient pas. René de Savoie devant se sacrifier tout entier à la défense de la France, avait présenté son fils Claude aux états d'Aix comme gouverneur de Provence (14 octobre 1520), puis il accompagna le maréchal de La Palisse en Suisse pour y prendre dix mille fantassins et cinq cents chevaux. On sait que René avait marié Claude, son fils aîné, avec Marie de Chabanne, fille du sieur de La Palisse et d'Anne de Melun. — Les Suisses se laissèrent battre à la Bicoque, parce qu'ils ne se trouvaient pas assez payés. Cette défaite amena la perte du Milanais.

Le drame se mêle chez nous à la guerre et à la contagion.

Lucien Grimaldi allait payer pour son fratricide. — Ce prince paraissait heureux au sein de la nombreuse famille qu'il avait eue d'Anne de Pontevès ; il avait acquis, en 1515, d'Anne de Lascaris, femme du comte de Tende, les droits qu'elle avait encore sur Menton.

Parmi les sœurs de Lucien, Françoise, mariée avec Luc Doria de Dolceaqua, parent de l'amiral André Doria, étant restée veuve, avait fait son testament en 1515, et était morte à son tour. Or, Barthélemy, fils de Luc Doria, commença à se plaindre de ce que Lucien Grimaldi, son oncle, lui gardait une partie de son héritage maternel, et n'obtenant pas satisfaction, il eut recours aux plus noirs complots. Il s'associa des individus dignes de lui, presque tous sujets d'André Doria d'Oneille, et les envoyant à Monaco, il pria son oncle de les recevoir, sous prétexte qu'ils étaient en querelle avec leur seigneur. — Quelques temps après, Barthélemy Doria dit au prince de Monaco qu'il avait l'intention de se rendre à Lyon auprès de François I, pour prendre du service dans la guerre du Milanais, et il lui montra une lettre d'André Doria par laquelle l'amiral l'engageait à exécuter promptement le projet qu'il savait. Lucien qui ne soupçonnait rien, l'exhorta à suivre son dessein. — Barthélemy retourna à Dolceaqua pour être censé faire ses préparatifs, et effectivement pour s'entendre avec l'amiral. — Le 22 août 1523, le prince de Monaco fit prendre sur un brigantin son neveu, en vue de Vintimille. Barthélemy arrive, le prince l'invite à entendre la messe, Barthélemy répond qu'il l'a entendue.

Digitized by Google

Lucien y alla seul, et pendant ce temps le machiavéliste dressa ses batteries dans la galerie. — La messe finie, on se mit à table, la place d'honneur avait été donnée à Barthélemy. Il ne prit presque rien. Comme il paraissait triste, le prince lui plaça sur les genoux, pour le distraire, son jeune fils, mais Doria fut saisi d'un tel tremblement qu'on eut hâte de lui ôter l'enfant qu'il n'était pas en état de soutenir. — Au sortir de la table, on entra dans le cabinet au bout de la galerie, et tandis que nos deux personnages s'entretenaient, le majordome vient prévenir son maître qu'il apercevait quatre galères se dirigeant à pleines voiles sur Monaco. Barthélemy dit qu'elles appartenaient à l'escadre d'André, et il écrivit aussitôt un billet qu'il montra à Lucien, en priant le majordome de le porter lui-même à sa destination avec un bâtiment armé. C'est ainsi qu'il éloigna du palais douze à quatorze hommes nécessaires. Ses mesures prises, il fit sortir les serviteurs qui se trouvaient sur la galerie, à l'exception d'un esclave noir qui ne voulut jamais se retirer. Lucien s'assit alors auprès de la table, et Barthélemy, resté à l'autre bout, semblait se disposer à écrire, lorsqu'un sicaire de San-Rémo, nommé Barraba, venu avec Doria, entra dans le cabinet suivi d'un complice. Presque en même temps l'esclave noir entendit le prince crier: « Ah! traître! ah!... » Il s'approche, entrouvre la porte sans oser entrer, et voit Doria terrassant le prince, lui enfonçant le poignard dans la gorge, et frappant à coups redoublés. Les gens de l'assassin qui étaient aux aguets, accourent armés jusqu'aux dents et entourent leur chef qui leur abandonne le cadavre, pendant que lui-même sort l'épée à la main en criant *ammazza! ammazza!* Ce cri fut répété par les siens. On s'empara des hallebardes et des javelines du palais et on chassa dans la cour les quelques domestiques qui se trouvaient encore là. Il n'y eut que la terrasse dont les conjurés ne purent s'emparer et d'où les serviteurs du prince appelaient aux armes. Les habitants couvrent bien vite la place. Barthélemy ferme les portes et fait signe aux galères ancrées derrière le cap d'Ail (Aglio), signal qui ne fut pas aperçu. Cependant les habitants forcent le palais. Alors Barthélemy, se présentant aux assiégeants, proteste que dans tout ce qui avait été fait, il avait agi au nom de Marie de Vinol, seule souveraine du pays, et il

Digitized by Google

ajoute que quatre cents hommes allaient venir garder la place au nom de cette dame, dont Monaco devait attendre les plus grands bienfaits. En même temps, il fit traîner le cadavre dans l'escalier, parce que les habitants ne voulaient pas croire à la mort de leur seigneur. A cet aspect, les Monagastes se sentirent émus, ils chargèrent l'assassin d'injures et ils se disposaient à se saisir de lui, quand Barthélemy voyant que le secours tardait, demanda à parlementer. On le laissa se retirer avec sa bande du côté de la Turbie, où il se mit sous la protection du Duc de Savoie (15 août 1523).

L'Évêque de Grasse, ayant eu connaissance de l'assassinat de son frère, s'embarqua sur les navires d'Antibes, et évitant les galères de Doria, arriva inopinément à Monaco, où les habitants le reçurent comme un libérateur et le proclamèrent tuteur des enfants de Lucien. Le prélat envoya en vain à la poursuite de son frère; en vain il demanda l'extradition au duc de Savoie et la protection de la France. André Doria qui avait trempé dans le complot, était au service de François I. Augustin Grimaldi, en désespoir de cause, s'adressa à Charles-Quint et se donna à lui par la convention de Bruges (7 juin 1524). Les Espagnols occupèrent Monaco; Lérins, dont l'évêque de Grasse était abbé, tomba au pouvoir de l'empereur. L'état de Monaco fut confirmé dans son titre de principauté, et Augustin reçut les plus beaux priviléges.

A la nouvelle de cette défection, François I déclara l'évêque de Grasse, ainsi que ses pupilles et tous les siens, déchu de tous les biens qu'il possédait sur le territoire du royaume, coupable du crime de rébellion et de lèse-majesté divine et humaine.— Charles-Quint, en compensation, le nomma prince de l'empire, évêque d'Oristan en Sardaigne, abbé de St-Pons. Il lui assigna une forte pension; et le Saint-Siége acquiesça à tout.

Il semble que la France jouât de malheur. Le connétable de Bourbon lui-même trahissait. Charles de Savoie, dont François I avait essayé d'obtenir la neutralité par le traité de Lyon (10 septembre 1523), nous abandonnait aussi. — A ces tristes nouvelles, toute la Provence et surtout les vigueries de Grasse et de St-Paul firent éclater leur indignation contre la trahison, et les Grimaldi d'Antibes rompirent sans retour avec Augustin. Les registres des

Digitized by Google

délibérations des communes nous prouvent l'ardeur que met la rive droite du Var à défendre la frontière. Antoine de Villeneuve-Gréolières, mandé à Vence par le seigneur Pierre (mai 1524), y complète sa compagnie, et tous les habitants jurent entre ses mains de défendre le pays jusqu'à la mort. Puis il opère sa jonction à St-Paul avec la compagnie d'Antoine de Villeneuve-Tourrettes, et ensemble ils se rendent à Villeneuve, où Pierre Lascaris, seigneur de Castellar et de Châteauneuf-lès-Grasse, parent et lieutenant du comte de Tende, les dirige sur Antibes.

« Que toute personne apte à porter les armes se tienne prête sans délai, à cause du danger présent de la patrie, dit Pierre Lascaris dans un de ses ordres du jour.» On court aux vivres, aux provisions, aux nouvelles pour savoir où sont les galères espagnoles de Moncéda. — Claude de Tende avait nommé gouverneur de St-Paul et des environs Raphaël de Cormis, avec le valeureux Antoine Garbier pour capitaine de Vence. Il avait donné à Pierre de Cormis la défense de la viguerie de Digne.

Cependant le traître de Bourbon avait remis son épée entre les mains de Charles-Quint, qui l'avait nommé aussitôt généralissime des armées du midi.

La flotte de l'amiral Moncéda se trouvait à Monaco. — André Doria et La Fayette étaient venus se poster dans la rade de Villefranche. C'est dans ces circonstances que l'espagnol ayant voulu essayer une attaque, fut battu et perdit trois vaisseaux; il s'abrita sous le canon de Monaco, où Doria ne pouvant le suivre alla se dédommager de ses rancunes personnelles par le bombardement de Menton. — Bourbon arrivait sur Nice avec une armée de vingt-deux mille hommes. — Tout aussitôt Raphaël de Cormis (1), étant à Vence, forma un gros de trois cents bons compagnons, d'une cinquantaine de chasseurs, et d'autant de fugitifs de Nice, de sorte que sa troupe était tout près de cinq cents hommes, commandés par ses neveux Honoré Arbaud, Amate de Villeneuve et Pierre Lascaris. En attendant le renfort de la noblesse, il passa le Var et arriva au pied du Col de Tende avant le connétable. La pre-

(1) Mémoires de P. de Cormis (P. Louvet).

Digitized by Google

mière attaque se fit près du Ribace (roc à pic), où il logea dans un ravin de la colle tout couvert de bois, et ayant passé la Bévéra, il assaillit par le flanc les lansquenets de l'arrière-garde, dont il fit un grand carnage; puis le gros de la gent venant vers lui, il repassa l'eau avec ses hommes et se cacha dans un ravin. Tel fut l'assaut de Sospel et la retraite. Dès qu'il arriva à St-Martin, il reçut les seigneurs du Beuil, d'Antibes et du Bar, avec mille bons piétons, et l'on forma cinq enseignes, en y ajoutant les hommes de Raphaël, chacune de trois cents hommes, au moyen desquels on attaqua l'ennemi par les épaules, et l'on se retira vite vers la colline. — Le 30 juin 1524, Bourbon et Pescaire occupaient Nice avec leur armée qui campa dans la plaine du Var. La peste et la guerre marchaient de front; le 2 juillet, le commandant du régiment de Cordoue mourut à Nice de la contagion, et fut enterré à St-Dominique en grande pompe. — « En marche sur le Var, s'écria Bourbon! » — Moncéda soutenait l'armée envahissante de sa flotte. Un engagement eut lieu entre lui et Doria à la pointe de Carras; mais l'amiral espagnol n'en fut quitte qu'en brûlant trois vaisseaux, pour qu'ils ne devinssent pas la proie des Français. Le 7 juillet, infanterie, cavalerie, archers, Argoules de Bourbon, traversèrent le Var, partie au gué de Gattières, partie à St-Laurent, partie à la baronne de la Gaude. Ceux qui passèrent à St-Laurent furent endommagés par les canons de la flotte.

Le comte de Tende avait confié la défense d'Antibes à Louis de Grasse, sieur du Mas.— Les sieurs de Jonas et St-Vallier, cantonnés à St-Laurent, furent les derniers à battre en retraite.— Barthélemy Grimaldi conduisait l'avant-garde de Bourbon. — Cependant le seigneur de Carcès et Raphaël de Cormis, cachés dans les montagnes des bords du Var, ayant attendu l'armée du traître, l'attaquèrent toute mouillée, fatiguée, effrayée et désordonnée, au sortir de l'eau. Raphaël tomba surtout sur les Italiens de la queue dont il fit grande occision, prit les enseignes, saccagea la moitié des bagages et les sommiers de pourvoiement et avitaillement. Il se retrancha au château des Gaudes, placé au milieu des bois. Là il fut convenu que l'on devancerait l'ennemi pour lui couper le chemin, et qu'on le suivrait par monts et par vaux en dix bandes séparées, chacune

Digitized by Google

de deux cents hommes. — On fit plus de cent attaques de cette sorte, tant à l'aller qu'au retour, avec merveilleuse ruine, soit aux bandes, soit aux vivandiers, dit toujours Pierre de Cormis.

Bourbon s'installa au château de Villeneuve, pendant qu'on soumettait Antibes, Vence, St-Paul et Grasse. — Le 26 juillet, il était à Draguignan, et le 7 août devant Marseille.

Il avait pris le titre de comte de Provence de par le roi d'Espagne, et avait nommé gouverneur dans les vigueries et cités de Draguignan, Grasse, St-Paul et Guillaume, noble et magnifique seigneur Barthélemy Grimaldi. Le sieur Delfinis occupait le Bar, Buisson, St-Laurent-du-Var; Louis de Laval et son frère, Vence et Gattières. Le 5 août, Barthélemy Grimaldi convoquait à Villeneuve une assemblée générale de toutes ses vigueries, et il s'était déjà rendu à Vence quelques jours avant (*petens mirabilia*) dit le régistre des délibérations. — Il ordonna de porter des vivres à Castellane. — « Envoyez, dit-il, le 10 août, votre contingent d'hommes pour ma garde, afin d'évacuer les mauvais garçons (1), agresseurs et violateurs. » Beaucoup d'habitants n'avaient pas voulu pactiser avec les traîtres, et retranchés dans les rochers et les bois, ils s'étaient organisés à la manière de Raphaël.

La trahison ne réussit jamais. Bourbon qui s'était vanté d'amener les consuls de Marseille à ses pieds avec deux ou trois coups de canon, accourt un jour tout effrayé vers Pescaire. Un boulet venait de tomber près de sa tente et de lui tuer plusieurs officiers. « Qu'est-ce, s'écrie-t-il. » — « Ce sont, reprend Pescaire, les consuls de Marseille qui vous apportent les clefs.» — Gloire éternelle aux valeureux Marseillais! Le découragement, le manque de vivres, l'arrivée de François I et de Montmorency forcèrent Bourbon de déloger, le 24 septembre.— Les bandes de Raphaël, de La Palisse et de Carcès, échelonnées sur les côtes jusqu'à Aubagnes, et du Col des Anges jusqu'à Collongues, firent moult courses et assauts aux ennemis, de sorte qu'artillerie, équipages, chevaux, malades semèrent les chemins. Le 29, ils repassèrent le Var dans un tel désordre que Nice leur refusa l'entrée de la ville.

(1) Archives de Vence (autographe en français).

Digitized by Google

Le 9 octobre, la retraite s'achevait. Les consuls du Bar et de Tourrettes avertirent ceux de Vence de se garder de la dernière bande qui se préparait à sortir de St-Paul. C'est le 10 qu'apparaît dans nos quartiers le connétable Montmorency. Il est devant Nice le 14, avec les sieurs du Florange et Frédéric Bozzollo. Chausy, gouverneur de Nice, avait levé le pont des fossés; Jean Badat gardait la porte du pont Saint-Antoine. Montmorency fit avancer d'abord un trompette pour sommer d'ouvrir. Badat ayant refusé, il envoya à la Porte Marine faire le même commandement à Barthélemy Roquemaure, qui céda. — Montmorency embarqua trois mille hommes à Villefranche et lui-même traversa les monts pour rejoindre François I à Pavie. Dans cette désastreuse bataille (24 février 1525), où la fortune trahit la valeur de nos armées, François I fut fait prisonnier. Là tombèrent blessés à mort le roi de Navarre, Bonnivet, la Trémouille, La Palisse.— René de Savoie et Claude, son fils, avec le baron de Trans, furent prisonniers; mais René ne se rétablit pas de ses blessures et il mourut au milieu de ses ennemis, léguant à son fils sa valeureuse épée. Combien les de Cormis le pleurèrent!

Vence conserve avec reconnaissance les lettres-patentes de René, par lesquelles ce seigneur lui avait accordé marché et foires (9 août 1521).

Au mois d'avril et de mai 1525, les troupes occupent la frontière du Var; c'est le sieur de Trois-Châteaux, à Antibes; le sieur de Castel, à St-Laurent; le sieur de St-Gille, à Vence. Partout règne l'inquiétude. On envoie courriers sur courriers tantôt à Castellane, tantôt à Antibes, pour s'informer de la direction des Italiens ou de la flotte espagnole. — Augustin Grimaldi, de sa forteresse de Monaco, inquiète l'armée française et le comté de Nice.

François I, détenu d'abord à Pizzighitone, fut conduit à Gênes, d'où le vice-roi de Naples, Charles de Lanoje, le mena en Espagne. Le mauvais temps l'obligea de relâcher à Villefranche, où les consuls et l'évêque de Nice allèrent compatir à sa grande infortune. — Il s'arrêta encore le 22 juin à Lérins.

La catastrophe de Pavie jeta la douleur et non le découragement dans le cœur des Français. Louise de Savoie, aidée de la duchesse d'Alençon, sœur de François I, trouva dans son cœur de mère assez

Digitized by Google

de force pour tenir tête à l'orage et aux affaires d'un grand peuple. D'abord l'invasion de la Provence par le comté de Nice avait ouvert les yeux sur ce côté découvert du royaume, et Claude de Tende tâchait de s'y faire des alliés. Il trouva des oreilles d'autant plus disposées à écouter ses propositions, que les fils du seigneur du Beuil avaient combattu avec Raphaël de Cormis contre Bourbon. On prétend que les fils d'Honoré du Beuil, René de Massouins et J.-B. d'Ascros, s'engagèrent à livrer Nice à la France (1526). — Honoré Laugier, seigneur des Ferres et de Gillette, les dénonça au gouverneur de Nice. — Les Grimaldi protestèrent de leur innocence, comme avait fait Georges de Grimaldi; mais n'étant pas écoutés, ils coururent incendier Levens et la Roquette et assiéger le seigneur des Ferres dans son château de Gillettes, d'où celui-ci ne put s'évader, avec son lieutenant B. Bensa, que sous l'habit d'un mendiant. Louis de Malingre, gouverneur de Nice, s'avança contre les Grimaldi qui soutinrent un siége opiniâtre, deux mois durant, dans le fort de Gillette, pendant qu'on instruisait leur procès à Coaraze, depuis le 9 août 1527. —Tous deux, faute de vivres, s'échappèrent pendant la nuit, en descendant des murailles, René à la cour de François I, qu'il servit depuis, et Jean-Baptiste chez le seigneur de Cagnes, son parent. Leur père, vénérable vieillard, étranger à cette révolte, eut recours à la clémence du duc de Savoie, Charles-le-Bon, qui pardonna (6 décembre 1529). Nous verrons comment ils s'en montrèrent reconnaissants.

Plus que jamais le duc avait à se méfier de la France. — Chéri du Saint-Siége, c'est à lui que Clément VII avait demandé de recueillir les chevaliers de Rhodes, chassés par Soliman. Comme ils possédaient dans nos pays plusieurs établissements, et surtout à la baie de St-Jean (St-Hospice), l'ordre entier s'y installa du printemps de 1527 au 17 juin 1529. — Villiers de l'Isle Adam fit connaître sa prise de possession à toute la chrétienté (8 octobre 1527), et nomma pour son lieutenant Honoré Chabaud, seigneur de Tourrettes. — C'est à Nice que mourut le prieur de St-Gilles à la suite des blessures qu'il reçut dans une rencontre contre les Maures en vue de Marseille. Villiers de l'Isle Adam fut parrain, à Chambéry, d'Emmanuel-Philibert, au nom d'Emmanuel, roi de Portugal.

Digitized by Google

Pendant que François I était prisonnier de Charles-Quint, tous les parlements s'imposaient *(pro redemptione regis nostri)*. Les évêques non moins zélés s'étaient réunis à Lyon auprès de la reine-mère pour aviser au salut de l'État. Vence y avait le sien, Robert Cénalis. Son grand-vicaire alla l'y trouver, 10 janvier 1526, pour lui demander secours et protection (*tam propter calamitates quas habuimus a pluribus annis, quam pestis causa et armigerorum)*. La peste durait toujours. La disette était grande, les impositions multipliées, les levées fréquentes tant pour Nicolas Grimaldi, capitaine général des garde-côtes, que pour Antoine de Lussan, commissaire d'armée, éminentissime monseigneur de St-Egidius, Barthélemy Lascaris, les sieurs Béqui, Machassabon, Mondragon, Sambla, capitaines.

Claude de Tende, délivré, était arrivé, en septembre 1526, à son château de Villeneuve.

Soudain le cri d'alarme retentit. La flotte espagnole, de son poste de Lérins, menaçait le littoral en octobre.

Seconde guerre de la rivalité (1527-1529). A peine François I, par le traité de Madrid, eut-il obtenu sa liberté, que la seconde guerre commença. — Bourbon reçut devant Rome le prix de sa perfidie. Mais les revers semblaient s'attacher à nos armes, et quand le glaive ne moissonnait plus, la peste frappait. Lautrec en mourut devant Naples (16 août 1528). Pour comble de malheur, Doria nous abandonna pour passer à Charles-Quint (1528). Barbesieux essaya de se saisir de l'amiral à Villefranche; mais Doria le devançant à Gênes, envoya de là Erasme Galléan de Nice offrir ses services à l'empereur.

Les seigneurs d'Antibes et de Fayence font levée sur levée (1er octobre 1528). « Qu'on se hâte; en ce faisant vous serez très agréables au roi et à moi ferez plaisir. » — Charles-Quint semblait vraiment le dominateur des mers et l'arbitre de l'Europe. Quand, le 4 août 1529, il aborda à Villefranche, tout Nice alla le saluer et lui offrir en présents des fruits du pays, des confitures, des flambeaux et des parfums. — Il se rendit de là à Monaco, où Augustin le fêta splendidement. Il fallut que François I, dans la nécessité présente, acceptât la paix des Dames ou de Cambrai (12 novembre), par la-

Digitized by Google

quelle il abandonnait ses alliés à la vengeance de l'empereur. Nos troupes évacuèrent Asti et Milan. Une des clauses du traité avait rapport à Augustin Grimaldi. « François I, par la grâce de Dieu, roi de France, est-il dit; comme par le traité de Madrid, confirmé par celui de Cambrai, a été convenu et accordé certain chapitre pour le seigneur de Monaco, évêque de Grasse, tant au sujet de la restitution que de la réintégration de son dit évêché, savoir faisons que nous vous mandons que l'évêque de Grasse, sieur de Monaco, sera rétabli en son évêché et en tous les biens qu'il possédait; que lui, ses parents, inférieurs, sujets et serviteurs puissent vivre librement dans le royaume de France, et que les meurtriers du feu sieur de Monaco, son frère, et tous les coupables soient punis selon l'exigence du dit cas.» — On voit bien que les Doria n'étaient plus les amis de la France.

Le ciel conspirait avec les éléments contre la paix du monde. En 1530 il tomba de telles pluies que la récolte fut perdue. Le Paillon inonda Nice, et emporta le pont. La peste s'étendit du midi au nord, enlevant Jeanne de Savoie à son château des Gretz, près Nemours. — Le conseil de Vence, dans ses déliberations, défendait de donner asile à ceux des pays lointains, à cause de la peste. « *Nemo propter pestem recipiatur veniens de locis longinquis, nise habeat bulletum, de Antipolis, Cagnis, Grassa, Greoleriis, de Broco, Nicea veniens recta via.* — En juin 1530, Raphaël de Cormis, premier consul de Vence, recommandait de se tenir prêt contre les infidèles (*venientes jam contra catholicam fidem*) (1).

Nous pouvons célébrer pendant cette contagion la charité héroïque des évêques, Jérôme Arsague, à Nice, et Balthazar de Jarente, à Vence. — Ludovic Caïs, Jean Badat, Michel Giudici, Louis Martel André et Gabriel Cappel, bienfaiteurs du peuple et de l'hôpital St-Lazare, ont bien mérité du pays.

Le pape Clément VII, touché de tant de maux, et surtout attentif aux progrès de la réforme, et à la gloire du croissant, faisait tous ses efforts pour réconcilier les deux plus grands princes de la chré-

(1) Archives de Vence.

Digitized by Google

tienté. Il accorda d'abord à François I Catherine de Médicis, sa nièce, pour son fils Henri. Strozzi, marié avec la sœur de Catherine, prit aussitôt service en France. Les Gondi, les d'Elbène, et beaucoup d'autres familles italiennes se mêlèrent au sang français. Une pléiade d'artistes italiens accoururent décorer Blois, St-Germain et Fontainebleau. Mais Charles-Quint, trouvant sans doute François I trop favorisé, manqua à l'entrevue de Marseille.

C'était à Nice qu'elle devait avoir lieu, si Charles-le-Bon eût voulu céder le Château en dépôt. Ce prince y était alors avec Béatrix malade (automne 1532).

Le 7 octobre 1533, Clément VII aborda à Villefranche, au milieu de la foule avide de le voir et de recevoir sa bénédiction.

Cependant on ne désarmait pas. Les sieurs de Bagarris, du Mas, de Villiers, St-Rémy, Jonsac, Basco Gentil, de 1532 à 1534, logent sur la frontière du Var, tandis que Nice continue d'armer sa belle et formidable citadelle. Le chapitre avait dû, en 1531, céder la cathédrale Ste-Marie et l'évêché pour acquérir Ste-Réparate des moines de St-Pons, en échange de St-Jacques (Jaume).

La convention eut lieu le 12 février 1533, à Bologne, où Charles-le-Bon assistait au couronnement de Charles-Quint. Il arriva ensuite à Nice pour suivre les travaux. François I voyait que Charles-le-Bon avait définitivement rompu avec lui. Après avoir fourni les évêchés de la rive droite du Var d'évêques dévoués, comme Balthazar de Jarente, président du parlement d'Aix, évêque de Vence, Benoît-Taille-Corne, précepteur de François I, évêque de Grasse, il réclama, d'après les conseils de celui-ci, le comté de Nice au duc de Savoie, et par l'édit de Moulins, 9 mai 1535, il fit mettre le séquestre sur tous les biens que les Niçois possédaient dans le royaume de France. — Il avait aussi gagné à son parti Baptiste Canobbio, gouverneur de Monaco, qui devait lui livrer cette place. Mais le complot fut découvert et le gouverneur exécuté. — Béatrix de Savoie, avec son jeune fils Emmanuel Philibert, se fixa à Nice sept années consécutives, sous la garde de ses fidèles sujets.

Troisième guerre de la rivalité (1535-1538). — Le roi de France occupe le Piémont et la Savoie, si bien qu'il ne reste plus à Charles-

Digitized by Google

le-Bon que Turin, Verceil et le comté de Nice. Charles-Quint, tout glorieux de ses exploits contre les Sarrazins, accourt aussitôt, résolu de reconstituer l'ancien empire d'occident et d'ajouter à ses couronnes celle de roi d'Arles et de Provence. Le voilà donc en marche sur la Provence par Fossano, Mondovi et Tende. Il mène avec lui plus de soixante mille hommes, avec Charles-le-Bon, le duc de Bavière, Brunswick, Alva Guast, Antoine de Léva, don Fernand de Gonzague, Alphonse de Salerne. André Doria avait quarante galères.

Les états d'Aix tenus à Fréjus, le 4 janvier 1536, année qu'on a appelée calamiteuse, parant au danger de la patrie, vont montrer que les membres du parlement manient aussi bien l'épée que la parole. Chacun se fait soldat. Arles aura sa Jeanne d'Arc. On voit Claude de Tende, Louis de Grasse du Mas, son lieutenant, Jean de Pontevès, Honoré de Grasse-Briançon, viguier de Grasse, François de Rascas, le seigneur du Muy, François de Scalis, L. Ruffi, C. Remusat, Antoine de Villeneuve-Vence, gouverneur de Grasse, et Claude son fils, Jean de Villeneuve-Torenc, Jean Rosset de Torenc, Gaspard Grimaldi d'Antibes, Raphaël de Cormis, colonel des légionnaires, avec ses fils et petits-fils, qui tenaient l'épée d'honneur dont Claude de Tende avait décoré leur bravoure.

Raphaël avait alors quatre-vingt-six ans, et se sentait encore aussi fort qu'à Ravenne. Son testement qu'il avait fait à Vence en 1530, est une admirable page de foi chrétienne et d'honneur chevaleresque. Nommé gouverneur de St-Paul, dont on avait commencé à reconstruire les fortifications, il était allé à Fossano avec ses deux mille hommes pour y attendre l'armée de Charles-Quint, et défendre l'entrée du comté de Tende. — Le sieur de Rosset se posta à St-Laurent, Claude de Villeneuve-Vence, à Sigales; le baron de Vence, à Séranon; le seigneur Giraudi du Broc, à St-Paul; Etienne Garbier, à Vence. — On *adoube* les ponts-levis, on garnit d'épines les créneaux, avant que les Espagnols *vengussan*, on creuse des citernes dans l'intérieur pour y conduire de l'eau. Jamais on n'avait vu pareille défense, ni pareille invasion. Charles-Quint arriva du côté de Drap, le 20 juillet, à Nice. Il trouva au-devant de lui l'in-

Digitized by Google

fante Béatrix et son jeune fils, l'évêque, le gouverneur et les consuls. Tout rayonnant de gloire et d'espérance au milieu de son brillant cortége, il entra en ville par la rue Peirolière au bruit des fanfares, des cloches, de l'artillerie des forts et de la flotte. — Après avoir prié à la cathédrale, il visita le château; André Galléan lui présenta les milices du comté, et le 25, fête de St-Jacques, patron des Espagnols, il commença à franchir le Var en trois endroits. — On pouvait voir les voiles blanches d'André Doria qui bordaient la côte. — Nos vaisseaux avaient cinglé vers Antibes. Claude de Savoie, avec Carcès, Louis de Mas, Germain d'Urre, Jean de Bénaud avaient établi leur quartier général à Grasse, où Etienne Colonne, Bonneveau et Montjean amenèrent des troupes d'Aix, de Brignolles et de Draguignan.

A la vue de ces forces innombrables on suivit l'avis de Montmorency, et il fut résolu qu'on battrait en retraite sur Marseille, en faisant une solitude à l'ennemi. — Les milices accourent de Sigale à Vence. Le comte Furstemberg saccage les vallées de la Tinée, d'Entraunes, St-Etienne, Guillaume, St-Dalmas, Sisteron; et Claude de Tende met le feu aux quatre coins de la ville de Grasse, en se retirant sur Draguignan. — Il ne reste qu'Antoine de Villeneuve-Vence et Honoré de Grasse qui, avec l'arrière-garde, couvrent les hauteurs pour harceler l'ennemi, comme dans l'invasion de Bourbon. — Raphaël de Cormis et ses deux mille hommes défendent les abords d'Antibes.

Les milices de Nice avec Galléan avaient traversé le Var à Gattières, mais sans oser s'aventurer du côté de Vence. — Charles-Quint occupa St-Laurent et Cagnes, et s'installa à Villeneuve, en disant avec bonhomie au duc de Savoie: *Poco a poco rey de Francie.* — Le siége d'Antibes dut lui donner déjà quelque peu à penser. Raphaël de Cormis, dans une sortie, rompit une première bande de l'armée espagnole, mais ayant pénétré trop avant dans la suivante, il mourut au milieu des siens. L'armée le pleura et Antibes lui éleva un monument funèbre avec ces mots: « Priez pour lui. » Antibes, attaquée par mer et par terre, montra un courage héroïque; après avoir coulé à fond deux galères de Doria, elle fut enfin prise d'assaut et livrée au pillage, le 25 juillet. Voyant qu'il

Digitized by Google

n'y avait rien à faire à l'île Ste-Marguerite, on ne s'arrêta pas. Cependant Fernand de Gonzague et Alphonse de Salerne, ayant voulu se frayer un chemin du côté de la montagne de Vence, durent battre en retraite devant les cinq cents hommes des seigneurs de Vence et du Bar; de sorte que Vence et St-Paul ne furent pas occupés; nous lisons même dans les archives que les habitants, émerveillés, votèrent une messe d'action de grâce et un festin de réjouissance. — Charles-Quint s'achemina vers Grasse, où l'on fit deux bandes, l'une allant par Draguignan, l'autre par l'Estérel et Fréjus. Le rendez-vous fut fixé à Vidauban. La glorieuse défense du Muy par quelques hommes, donna un temps précieux à notre armée. Ce ne fut que le 9 août que les impériaux entrèrent dans Aix, au milieu du plus morne silence des habitants; ni consuls, ni membres de parlement ne se trouvèrent au-devant de lui. L'évêque de Nice le couronna roi d'Arles. Mais la noblesse de Provence l'attendait à Marseille, où il eut le même sort que Bourbon. Le duc de Savoie qui comptait étendre son comté de Nice jusqu'à l'Estérel, repassa le Var avec l'empereur, le 27 septembre. Les paysans les harcelèrent d'étape en étape et ajoutèrent à la ruine de cette armée, qui était réduite de moitié. En arrivant à Nice, elle pilla tout le quartier de Carras, tandis qu'une tempête engloutit plus de vingt-quatre navires à Nice et à Villefranche. Charles-Quint, courant à Monaco, se fit porter à Gênes par Doria; et Charles-le-Bon s'enferma dans sa forteresse de Nice, auprès de Béatrix malade et de son fils. — Cependant Louis de Bouliers, seigneur de Cintal, et Henri Tolosan commettaient mille horreurs dans les montagnes du Piémont. C'est ce qui décida Charles-le-Bon à se rendre à Turin, en laissant la garde du Château et de sa famille à Jean de Vasquez, avec deux mille hommes de troupes. — La disette suivit l'invasion de 1536. — Tant pour consoler la famille ducale et son cher peuple que pour obtenir du Seigneur la guérisou de Béatrix, Charles-le-Bon envoya l'archevêque de Turin porter à Nice le Saint-Suaire. Les Niçois, couverts de cendre et de cilices, et nu-pieds, l'évêque au milieu d'eux, allèrent recevoir la sainte relique. Le 29 mars 1537, vendredi-saint, on l'exposa à la vue de tous, sur la tour Bellanda. L'affluence de tous les alentours

Digitized by Google

fut immense. On attribua à la présence du Saint-Suaire la conclusion d'une trève de trois mois, qui prépara celle de Nice, et l'expulsion immédiate de la garnison espagnole. — Charles-le-Bon était revenu à Nice; mais pressé par les seigneurs de retourner dans ses états, il s'arracha, le 14 décembre, des bras de son épouse qu'il ne devait plus revoir. Elle mourut, le 8 janvier 1538, au Château, et fut solennellement enterrée dans l'église Ste-Marie, à la chapelle St-Barthélemy, où l'on a retrouvé son tombeau il y a quelques années. Le pieux évêque Jérôme d'Asargue la suivit peu de temps après devant Dieu; J.-B. Provana, sieur de Leiny, lui succéda et fut chargé de l'éducation d'Emmanuel-Philibert. — Tout est triste. Les Grimaldi du Beuil enregistraient dans leurs annales un drame de plus. Réné Grimaldi du Beuil avait acheté d'Erasme Galléan le château d'Entrevaux, l'une des forteresses du comté de Nice. Ce seigneur s'y étant fortifié, excita bientôt les soupçons de la Savoie et l'on prétendit même qu'il avait l'intention de trahir. Comme on avait fait avec Georges Grimaldi, on soudoya son valet de chambre, le florentin Garet, qui l'égorgea. L'assassin fut, il est vrai, exécuté au Villars, mais Jean-Baptiste, son frère, garda la vengeance au fond de son cœur.

Une descente des corsaires sarrazins dans la plaine du Var, où ils tuèrent plus de cinquante paysans, jeta, en même temps, la consternation dans le pays.

Cependant, sur l'autre rive, l'armée française regrettait de n'avoir pas poursuivi plus loin sa retraite. Jean de Pontèves était revenu à Antibes et le sieur Antoine de Russan à Grasse. Les états d'Aix avaient chargé l'évêque de Vence, Balthazar de Jarente, et le sieur Rogier de Rogeris, d'aller exposer à François I, qui était à Lyon, l'état déplorable de la Provence. Sa Majesté les reçut avec bonté, en leur promettant aide et soulagement (juillet 1537). On voyait à ces états, Nicolas Grimaldi d'Antibes, Quentin Lascaris, seigneur de Châteauneuf, Antoine d'Oraison et autres.

La guerre paraissait interminable, si le pape Paul III, ancien évêque de Vence, n'eût employé sa puissante médiation. Plus heureux que Clément II, il réussit. — Le congrès de Locate décida l'entrevue de Nice, et lorsque Charles-Quint passa, le 3 juillet, en vue de nos pays, la trève était déjà publiée.

Digitized by Google

Ce qui mécontenta le plus le duc de Savoie, ce fut d'apprendre, lorsqu'il arriva à Nice, qu'on avait disposé de cette ville sans le prévenir. Hélas! tel est le triste rôle de Charles-le-Bon que Charles-Quint et François I le délaisseront tour à tour. Néanmoins, les deux princes, chacun de son côté, demandèrent au duc de leur remettre le Château pour le pape, pendant la durée de toute la conférence Charles-le-Bon refusa de prime abord. On fit courir le bruit que Paul III voulait le donner à son neveu Pierre-Louis Farnèse. — François I, voyant qu'il avait échoué, fit dire au duc de ne pas céder le Château à l'empereur. Charles-Quint insista et déclara qu'il ne se rendrait pas à Nice si on ne le lui livrait pas. François I proposa en même temps l'échange du comté de Nice contre d'autres terres. Le pape, arrivé à Savone, envoya demander à son tour s'il aurait le Château, si bien que Charles-le-Bon était fort embarrassé entre ces trois compétiteurs.

Le mouvement le plus grand avait lieu dans tout le bassin du Var. Claude de Tende avait offert au roi sa belle résidence de Villeneuve. Dès le mois de février 1538, on ordonnait de réparer les chemins. Les lansquenets du roi, sous la conduite du sieur d'Aiguières, logeaient à Vence et à St-Paul, et le comte de Guillen à St-Laurent, avec les chevau-légers; des pontonniers construisaient un pont de bateaux pour le passage de *notre roi François*. — A Antibes, arrivait le connétable de Montmorency avec sa femme Madeleine de Savoie, sœur de Claude de Tende. Il est curieux de lire dans les archives de Vence les présents que les consuls portent aux nobles personnages. Ici, c'est une corbeille de grosses agriotes et de prunes pour madame la maréchale; là, des lièvres pour monsieur le maréchal; pour le roi, une corbeille de *grosses fraises*, *un bédal et uno rupo de vino de Vença*. L'évêque de Vence, Balthazar de Jarente, et Nicolas de Grimaldi, ne quittent plus le connétable.

Charles-Quint arriva le premier et débarqua à Villefranche avec vingt galères et une suite magnifique. Le duc de Savoie, n'osant plus refuser, promit le Château au pape pour quarante jours, et aussitôt on envoya André Doria prendre Paul III à Savone. Il s'arrêta à Monaco, d'où le duc de Parme, Farnèse, vint trouver à

Digitized by Google

Nice le gouverneur pour prendre possession du Château (1); c'est alors que les Niçois se chargèrent de tirer le duc d'embarras, et ayant à leur tête Jean Badat, le sieur de Bourges et un nommé Campagna, ils déclarèrent que le duc ne pouvait disposer du Château sans leur consentement, et que s'il ne savait pas le défendre, ils sauraient le garder pour Emmanuel-Philibert. Charles-le-Bon essayant de les faire changer de résolution: « Monseigneur, lui dirent-ils, vous savez que ce pays s'est donné à la maison de Savoie sous la condition expresse de ne jamais être cédé à un autre prince, et que dans le cas contraire ils auraient le droit, sans forfaire, de s'opposer, les armes à la main, à ce violateur, c'est ce que nous voulons. » Et aux cris de Savoie, Savoie! ils se retranchèrent dans le Château. L'empereur s'irrita. Charles-le-Bon s'offrit d'aller chercher lui-même le pape à Monaco où Étienne Grimaldi le fêtait, et il l'amena à Nice, le 17 mai, avec le sacré collége. — Sa Sainteté logea au couvent de Ste-Croix, et pliant devant la contenance des Niçois, il n'occupa pas le Château. Aussi dans la trève de Nice, ne fut-il nullement question de Charles-le-Bon, et resta-t-il presque sans états. Le 19 mai et le 21, Charles-Quint vit le pape, la première fois, au couvent de l'Observance, et la seconde fois, dans un pré de Riquier. — François I, qui logeait à Villeneuve avec mille six cents chevaux et six mille allemands, passa le Var le 2 juin, ayant près de lui son fils et un cortége imposant. L'entrevue dura près de quatre heures. Un pavillon était dressé à l'endroit où s'élève aujourd'hui la Croix-de-Marbre. Il paraît qu'il y avait là aussi une croix devant laquelle Paul III s'agenouillait souvent pour dire l'*Angelus*. — Le lendemain, une troisième conférence eut lieu avec Charles-Quint, dans la maison de Jean Rosset, près du port Limpia. C'étaient de continuelles démarches des cardinaux Polet et Sadolet. On parla des malheurs de la chrétienté, de la réforme; François I revenait toujours à ses droits sur le Milanais. Charles-Quint consentait à le lui céder pourvu que ce prince l'aidât contre les Turcs, qu'il renonçât à toutes ses ligues en Allemagne et en Angleterre, et qu'il l'aidât à

(1) M. A. Carlone (*un Charivari à Nice*).

Digitized by Google

la célébration d'un concile général. Il offrait sa nièce au deuxième fils du roi et l'investiture du Milanais au duc d'Orléans. — On ne put pourtant s'entendre, et les deux monarques ne se virent pas. On accorda néanmoins à la princesse Eléonore de rendre visite à son frère; mais le pont sur lequel elle monta se rompit. Il n'y eut d'ailleurs aucun accident à déplorer.

Le 13, François I rendit visite au pape, à la tour de Delpozzo, un peu au delà de Carras. La trève fut signée, le 18 juin, par Charles-Quint, à Villefranche, et le 21, par François I, à Villeneuve-Loubet, et non à Cagnes, comme dit Papon. Il fut convenu qu'on n'ajouterait rien aux fortifications de Nice, et qu'on garderait ses positions respectives. Les deux princes se donnèrent ensuite rendez-vous à Aigues-Morte, et la bonne intelligence sembla si bien établie entr'eux, que Charles-Quint obtint de passer par Paris pour se rendre à Gand. Il n'y eut pas d'honneurs que ne lui rendit François I à Fontainebleau et à Paris (1539 à 1540).

Antibes possède des lettres-patentes confirmatives de ses priviléges, signées par François I, à la date du 18 juin 1538. — Il n'y a pas jusqu'aux Pénitents blancs de Grasse qui ne montrent leurs lettres-patentes du roi (Villiers-Cotterets, août 1539). — François I dut suspendre pour le moment les travaux des fortifications de St-Paul et d'Antibes.

Quatrième guerre de la rivalité (1540-1544). — Charles-Quint manqua de parole; le roi de France, dépité en outre de la faveur que tous les princes catholiques et même le pape accordaient à l'empereur, prit ses alliés dans l'Allemagne protestante et jusque chez les Turcs, ennemis de Charles-Quint et de l'Espagne. — La politique sacrifia la religion pour abattre le colosse Autriche-Espagne.

La frontière n'avait pas désarmé. En 1540, le Broc, Carros, Gattières sont occupés militairement; le comte de Tende demande des terrassiers pour les fortifications d'Antibes, dont le comte de Villeneuve-Esparron est le gouverneur. Le sieur de la Molle et le sieur Bouliers ou de Cintal commandent à St-Paul et à Gattières, et les écossais du comte Lennox sont cantonnés à Vence, avec les capitaines Buysson, Rudefer, Cannubal, Jean Blar et Roberts Humes.

Digitized by Google

François I demande cette fois le Genévois au duc de Savoie (1542) comme pour l'abuser, car ce n'est pas sur Genève, mais sur Nice, ce boulevard de la Méditerranée, que va tomber toute sa colère. — De 1540 à 1543, on se prépare. En janvier 1543, les écossais de Vence se rendent avec armes et bagages au Broc; le 15 février, les milices sont dirigées vers St-Laurent-du-Var; et le 20, on débarque l'artillerie au Cros de Cagnes, pour la traîner de là au siége de Nice. Tandis que le Dauphin s'avançait sur Perpignan, Charles d'Orléans, dans le Luxembourg; Longueville, dans le Brabant; Vendôme, en Picardie; Annebaud, en Piémont, par la vallée de Barcelonnette; le comte Adhemar de Grignan, lieutenant-général de Provence, combine sa flotte avec celle de l'amiral de Soliman, Barberousse, bey de Tunis, et François de Bourbon, duc d'Enghien, rassemble son armée sur la frontière du Var. — Enghien trouva, dans le comté de Nice, le seigneur d'Ascros, vengeur de Réné son frère, tout prêt à seconder ses vues. Jean-Baptiste Grimaldi se mit à démolir le château de Bonson; appelé à Nice pour y rendre compte de sa conduite, il prétexta une indisposition; on voulut faire jouer le poison, mais il pendit au Villars l'émissaire, et à son tour il tenta de rendre la pareille au duc de Savoie (1542). — Tout au service de l'armée française, il soumit à François I (août 1543) La Tour, Coaraze, Saint-Sauveur, Lieuche, Châteauneuf, Saint-Étienne, Entraunes, Gilette, Tourrettes-Revest et Eze. Jean-Baptiste fut déclaré traître, rebelle, banni à perpétuité. Sa tête fut mise à prix, et il fut pendu en effigie aux créneaux de la citadelle. Il mourra à Cérisolles. — D'autres seigneurs du comté de Nice étaient d'intelligence avec J.-B. d'Ascros, et, entre autres, Gaspard Caïs, Boniface de Cève, et Benoît Grimaldi, allié aux Caïs et aux Cève.

Jean-Baptiste était marié avec Thomasine Lascaris-Castellar; il avait pour neveux Honoré II, Louis et Jacques, commandeur de Nice, qui n'imiteront pas sa trahison; Honoré prêta serment à la Savoie au couvent de St-François, le 18 mai 1543.

On se préparait au siège de Nice. Benoît Grimaldi, qui s'entendait sans doute avec Jean-Baptiste, avait gagné au parti français une partie de la garnison de Nice; un certain nombre désertèrent

Digitized by Google

même pour Antibes avec armes et bagages, et promirent d'introduire les Français dans Nice par un égout de la porte Limpia. Le capitaine Magdalon, portant le seigneur de Grignan, se dirigea avec deux cents hommes d'élite vers la plage de Nice, et par la nuit sombre approcha de l'endroit désigné. Un des déserteurs, poussé par le remords, découvrit la trame au colonel d'Eschaux. — C'était le 16 juin 1543. — A peine Benoît Grimaldi se montra-t-il dans la direction de l'égout, qu'il fut assailli avec les siens sous une grêle de traits, et il n'eut que le temps de gagner les galères à la nage. André Doria accourant de la haute mer, poursuivit les vaisseaux de Magdalon, et sans l'habile manœuvre du capitaine, qui malgré une jambe emportée, se réfugia sous le canon d'Antibes, le comte de Grignan eût été fait prisonnier.

Ce premier succès enhardit les Niçois et le duc se rendit lui-même auprès d'eux pour les encourager. — Le 5 juillet, l'horizon se couvrit des trois cents voiles de Barberousse. — Le vent contraire força de cingler vers Marseille, où Jean Badat se risqua sur un de ses vaisseaux pour savoir ce qui s'y décidait. — Quand il eut appris que le siége de Nice était définitivement résolu, il vint en donner avis à ses concitoyens. — Hommes, femmes, enfants se mirent à l'œuvre. Jacques Provana, sieur de Leïny, commandait les mousquetaires, et son frère Otton, six cents cavaliers. Le pape envoya cinq cents lansquenets à sa solde; Jean Saugio amena de Verceil un renfort de troupe espagnole. Le colonel Louis de Castellar eut le commandement de la place, et le sieur de Monfort était gouverneur.

Le 5 août, dimanche, la flotte turque se montra de nouveau. André Doria cingla vers Gênes. Tout ce qui n'était pas capable de soutenir le siége abandonna la ville. — Barberousse et le capitaine Paulin s'en allèrent à Villefranche. C'est là que Jean Badat, André Cappel et Léon Larde, députés du conseil, allèrent prier les amiraux d'épargner les récoltes. — Barberousse répondit que le pays serait épargné, s'ils se donnaient purement et simplement au roi de France. Sur la réponse négative du conseil, Barberousse fit occuper Montboron et Montgros. Le 10, on débarqua les canons que l'on pointa sur la porte Saint-Eloi. Vers

Digitized by Google

le soir, un tambour portant un drapeau blanc à la main fut envoyé en parlementaire au gouverneur. Le gouverneur répondit: « Je me nomme Montfort; mes armes sont de pale; ma devise, *il faut tenir*. Avec l'aide de Dieu et le courage des habitants, je défendrai ces remparts tant qu'il me restera un souffle de vie. » — Pendant ces pourparlers, Benoît Grimaldi s'étant approché de la porte Saint-Eloi, fut saisi par le capitaine Baira et pendu au donjon. — Cet acte irrita tellement Barberousse qu'il porta le ravage sur tout le littoral. Il incendia Menton et Roquebrune, et courut jusqu'à Oneille, d'où les habitants des montagnes le forcèrent de s'éloigner. — Les troupes qu'il avait débarquées, établies au couvent Ste-Croix, cernaient la ville de retranchements; c'étaient trois redoutes communiquant ensemble par trois petits fortins: la première redoute était à St-Charles, avec vingt-cinq canons; la deuxième, à Montboron, de vingt-huit canons, et la troisième, à Montgros, avec six couleuvrines et vingt canons.

Le 11 août, Enghien traversait le Var pour s'étendre depuis le Magnan jusqu'à St-Pons. Le marquis de Baquincourt menait l'avant-garde, et Claude de Tende l'arrière-garde. On voyait parmi les chefs le comte de Tavanne, parent de Claude de Tende; Rochechouart, la Tour, le Maine, Castellane, Pontevès, le brave Raymond d'Eoulx avec les milices de Grasse, l'évêque de Riez, Antoine Lascaris armé de pied en cap, Claude de Villeneuve-Vence, Gaspard Grimaldi d'Antibes, conduisant mille cinq cents hommes, et singulièrement estimé de François I; J.-B. d'Ascros, le sieur de Villeneuve-Esclapon, le sieur Rosset de la Galinière, le sieur de Vaucluse, noble Antoine Portanier de Cagnes, sieur de la Forêt, le capitaine Villiers, beau-frère de Claude de Tende, Léon Strozzi, aussi parent de Claude de Tende, chef des volontaires de Provence, le seigneur du Bar, renommé en vaillance, et autres.

Le conseil de guerre décida, le lendemain, que Barberousse continuerait d'occuper le couvent Ste-Croix; Paulin, le faubourg St-Antoine (St-Jean-Baptiste); Tavanne, le quartier St-Sébastien; Ali-Drogut, la position en face du fort Sincaire; Osman, aga des janissaires, celle du faubourg Limpia. Le reste des troupes garda

Digitized by Google

les hauteurs. Du 12 au 15 août, on tira sur la place plus de douze cents coups de canon. La citadelle riposta et détruisit les ouvrages de Montboron. Le 14, une partie de la tour Sincaire croula. — Les assiégés s'étaient mis sous la protection de la Sainte Vierge. En effet, le 15 août, la flotte lança plus de neuf cent soixante-quinze coups de canons. Le brave Castellar, Jean Papacino, Barthélemy de St-Jean restèrent parmi les morts ; mais une femme du peuple nommée Ségurana, au moment où l'assaut se donnait au fort Sincaire, abattant d'un coup de hache le turc qui portait l'enseigne, et saisissant le drapeau au cri de victoire, anima ses concitoyens à la lutte. Strozzi fut obligé de battre en retraite, et l'avantage resta aux assiégés. — Pourtant le dommage était si grand, surtout du côté du bastion St-François, que les consuls pensaient ne pouvoir plus résister longtemps. J.-B. Grimaldi d'Ascros fut envoyé du côté du camp français en parlementaire dans la nuit du 21 au 22 août. Le conseil, après avoir pris l'avis du sieur de Montfort, livra la ville, en laissant à ceux qui le voudraient la liberté de se retirer dans la citadelle ou de s'en aller. Sept cents hommes montèrent au Château avec Mathieu Badat, Marc Antoine, son neveu, et Jean André Tondutti, comte de Falicon.

La défense du Château fut héroïque. Notre armée manqua de poudre ; tellement qu'elle envoya chercher dans les communes voisines le peu qui en restait encore. Vence lui en donna huit rups. — D'un autre côté, Barberousse, mécontent de ce qu'Enghien avait capitulé sans le consulter, insultait le capitaine Paulin, en lui disant que les Français eussent dû faire provision de poudre plutôt que de liqueurs; enfin la nouvelle que le duc de Savoie arrivait avec un renfort de douze mille hommes, décida la levée du siége. — Barberousse, au mépris du traité, emmena, dans la nuit du 6 au 7 septembre, après un affreux pillage, plus de cinq mille prisonniers qu'il entassa dans ses navires. — Ses gens s'étaient avancés jusque vers Lantosque et avaient amené, enchaînés comme des troupeaux d'esclaves, plus de cinq cents habitants de Bolène, Sospel et autres pays. L'amiral espagnol, don Garcie, arriva à temps pour forcer Barberousse à rendre cette proie.

Digitized by Google

L'avant-garde du secours de Charles-le-Bon arriva encore assez à temps pour engager une action au Bari-Vieil contre les Français qui embarquaient. Le 12, le duc de Savoie faisait son entrée dans Nice : « Prince, lui dit Barthélemy Gallian, vous voyez le reste de cette population fidèle qui a tout souffert pour garder ses serments. Nos plaies sont encore saignantes et profondes. Vos yeux vont voir le tableau affligeant de nos ruines ; mais vos bienfaits sauront les réparer. »

Nice, quoique victorieuse, pouvait comprendre déjà les funestes résultats de son annexion au comté de Savoie. — Les succès de nos armées en Piémont y rappelèrent en toute hâte le duc de Savoie et le marquis de Guast. — Barberousse reparaissant le 18 septembre, envoya occuper de nouveau Montboron, et arriva lui-même le 23 septembre. — Monterimont et Erasme Galléan, du côté des Niçois, se signalèrent contre les janissaires et contre le seigneur d'Ascros, tandis que les milices des montagnes repoussaient d'Eze Gaspard Caïs et le bâtard de Gorbie. On vit les prêtres Gioffred et Marcellus, à Villefranche, se mettre à la tête des habitants pour reprendre Eze. Caïs et Gorbie, réfugiés dans l'église, furent pris. Envoyés à Nice, Caïs fut pendu et Gorbie se suicida. — Les Provençaux échelonnés sur les bords du Var s'attendaient à quelque invasion. Pierre d'Amirat était posté à Gattières; Villiers, à St-Laurent ; Luçay, à Vence ; Hugolin Grimaldi, à St-Paul ; Rosset, à Grasse ; le sieur de Vaucluse, colonel des gens d'armes du roi, au Broc.

Les pluies de St-Michel, les débordements du Var et du Paillon, la disette, le manque d'argent firent plus que les armes pour terminer les hostilités.

Nice délivrée, se consacra de nouveau à la Sainte Vierge et éleva l'église de Sincaire. Elle grava à la porte de la tour de l'horloge une inscription commémorative. Le duc de Savoie fit frapper une médaille en l'honneur de la Sainte Vierge (1544), et chaque année, le 15 août, il y a une procession solennelle. La statue de Catherine Ségurana fut placée à la porte Peirolière. Louis Andrioli dédiera un joli poëme à l'héroïne de Nice.

On s'occupa de relever les ruines, mais il ne fut plus question

Digitized by Google

du beau monastère de Ste-Croix. Les PP. de l'Observance, au lieu de Ste-Croix, acquirent Cimiés des Bénédictins de St-Pons ; les Carmélites allèrent à St-Jaume ; les religieuses de Citeaux, au dessus de St-Augustin, près de la porte St-Eloi.

La flotte de Charles-Quint, vers le mois de février (16 février 1544), méditait une descente dans le golfe de la Napoule. — Le gouverneur de Provence y établit un corps de cinq mille hommes.

La bataille de Cérisolles rétablit nos affaires (14 avril), et le traité de Crespy (18 octobre) termina les guerres de la rivalité entre Charles-Quint et François I.

Durant les négociations, on pousse le cri d'alarme. On apprend que l'ennemi débarque près d'Antibes. Aussitôt le sieur de Vaucluse qui était toujours au Broc, arrive en toute hâte. Il suffit d'une démonstration des vigueries de Grasse et de St-Paul pour éloigner le danger.

Par une des clauses du traité de Crespy (14 octobre), il fut convenu que la France s'entendrait avec la Savoie pour le comté de Nice. C'est ce qui amena la *Convention* de Cagnes. — Aymar de Vaucluse et Henri de Courcelles furent les commissaires délégués au nom de la France, Ludovic de Prey et Jean de Villette, au nom de la Savoie. Les notaires Henri d'Aix et Jean Achiardi de Nice rédigèrent l'acte qui fut ratifié à Nice, le 6 décembre 1544. — On donna quinze jours pour que la France évacuât Barcelonette, Dosfraires, Guillaume, Gillette, Tourrette-Revest, Gattières.

La peste de 1545 enleva malheureusement le duc d'Orléans au Milanais, le Milanais à la France, et toute espérance à François I.

Dans la prévision d'autres hostilités, François I songeait à fortifier le Var. Il avait ordonné les remparts de St-Paul. Les travaux furent poussés avec une grande activité, depuis le 22 février 1546, jusqu'en décembre 1547. Le sieur Henri de Mandons, seigneur de St-Remi, ingénieur du roi, dirigea les travaux avec le sieur de Sigoyer. — On tira les pierres de la Syne. — La ville de St-Paul, réduite d'un tiers, alla augmenter les hameaux de la Colle et de Roquefort, dont le roi l'autorisa à se partager le territoire. Hugolin Grimaldi continua d'être le gouverneur de St-Paul, avec Honoré Rousset, pour viguier, et Jean Barcillon de Roquefort, pour juge.

Digitized by Google

François I mourut cette année, à Rambouillet, 31 mars 1547.

Henri II (1547-1559) reprend son épée. Il profite de la trahison du marquis de Saluces contre Charles-le-Bon, pour s'emparer de cette clef de l'Italie. — Nice, en même temps que se construisaient les fortifications de St-Paul et d'Antibes, agrandissait sa citadelle par les soins de l'ingénieur Aymard Bestent, directeur de la monnaie. Le pape permit au duc de Savoie d'imposer le clergé pour cette œuvre. — Henri II ne voulait pas être à court de poudre comme au siége de Nice; il ordonna aux villes de France de lui fournir du salpêtre. Vence garde encore les lettres-patentes du roi, datées de Fontainebleau, 17 octobre 1547, et de St-Germain, 15 octobre 1557, par lesquelles il crée dans cette ville deux dépôts de salpêtre.

Les ordres se succèdent, du comte de Tende, à Villeneuve ou à Antibes; du sieur de Sauze, à Antibes; du capitaine Salomon Guevarre, à St-Laurent (6 et 7 juin 1549). — « Accourez, est-il dit, au premier coup de canon, en armes et le plus nombreux possible. » Octave Farnèse avait appelé Henri II à son secours contre l'empereur. Aussitôt Cossé Brissac est nommé gouverneur du Piémont. La peste néanmoins sévissait et enlevait, en 1550, trois mille cinq cents habitants à Nice seulement. Claude de Cormis et René de Cipières, sous Strozzi, faisaient des merveilles en Italie. — Claude sortit de Rome déguisé, traversa les lignes ennemies, revint rejoindre le maréchal de Termes, et entra dans Parme gardée par Castro, général de la cavalerie de Strozzi (1550). — Emmanuel-Philibert, dans l'autre camp, faisait ses premières armes sous Fernand de Gonzague (1551). André Doria, toujours contre nous, tenait la mer. Il eût pris Strozzi dans le port de Villefranche, si celui-ci ne se fût échappé à la faveur de la nuit. — Cette affaire causa la disgrâce de Strozzi que Montmorency remplaça par Jean de Pontevès, comte de Carcès (1552). — Le nouvel amiral débuta par le combat de Villefranche, 14 mai, où il lutta habilement et à forces égales contre André Doria qui, ayant gagné de vitesse, avait amené de Barcelone le roi de Bohême et Emmanuel-Philibert. — Le jeune prince de Savoie se tint retranché pendant l'action dans la citadelle de Nice, avec trois compagnies d'Etienne Doria. —

Digitized by Google

Pour faire diversion aux troupes concentrées dans Nice, Claude de Tende fit marcher au delà du Var trois à quatre mille hommes. Anne Lascaris, comtesse douairière, ayant armé ses vassaux, prit tout jusqu'à Saorge; et les milices réunies de Sospel, de Breil, de l'Escarène et de Lucéram n'eussent pu réussir à éloigner les Français auxquels venaient s'adjoindre de continuels renforts, si Lucien Caïs ne leur eût fait un pont d'or pour se retirer.

Durant les terribles invasions du nord et de l'Italie, le bassin du Var ne cesse pas d'être sur le pied de guerre. En janvier 1553, les compagnies demandent continuellement des vivres aux communes. — St-Paul court au Cros de Cagnes où on lui apporte des munitions de guerre. Le 4 août les postes sont doublés, la crainte d'être envahi devient générale. Ce sont des alternatives continuelles de calme et d'anxiété. — La mort de Charles-le-Bon, 16 septembre 1553, mit au cœur de son fils l'aiguillon de la gloire. Nommé commandant-général de l'armée de Flandre, il jura haine à la France jusqu'à ce qu'il eût reconquis ses états. Il promit aux Niçois par François Costa, envoyé de Bruxelles pour recevoir leur serment, qu'il irait bientôt les visiter. L'ardeur du comté de Nice fut si grande, que les vigueries de Grasse et de St-Paul conçurent les plus vives appréhensions. Le 10 décembre 1553, on descend vers Antibes et vers la frontière. En février 1554, le quartier général du comte de Tende est à Mougins ; le sieur de St-Tropez campe à Mouans, et le sieur de St-Florens à Vallauris ; le capitaine de Lussay, à Vence, et Jacques de Villeneuve-Tourrettes-Vence, à Grasse. Le 6 juin, la commune de Vence envoie huit mille pains au camp d'Antibes. — Le 26 juin, le 1er, le 6 et le 8 juillet, les réquisitions continuent. Les armées avaient repris de nouveau leurs positions sur le Var, et occupé Gattières, puisque nous avons des lettres-patentes du roi à ses fidèles sujets de Gattières (28 juillet 1556, à Paris), par lesquelles il les exempte des tailles pendant dix ans, à cause des maux soufferts par les habitants, tant pour la réduction de la place que pour la réparation du château. (1) Il paraît que l'intrigue allait aussi son train. — La chro-

(1) Archives de la Préfecture (lettre E. n° 367).

Digitized by Google

nique rapporte que Bertrand Fighière d'Eze dénonça au gouverneur de Nice un certain G. C. qui conspirait contre le comte. On le saisit et on lui trancha la tête. Mais les parents de la victime ayant invité quelque temps après Fighière à dîner, l'empoisonnèrent avec *une sauce qui avait l'air d'une sauce au safran*, dit toujours la chronique (1).

La bataille de Renty amena l'abdication de Charles-Quint, 16 janvier 1556. Emmanuel-Philibert recueillit les lauriers de cette longue lutte par la victoire de St-Quentin (10 août 1557). D'Enghien qui avait assiégé Nice en 1543, d'Enghien, le vainqueur de Cérisolles, resta parmi les morts, et Montmorency fut fait prisonnier. Honoré de Tende, frère du gouverneur de Provence, n'eut que le temps de se renfermer dans la ville de Laon.

Le roi de France luttait avec un courage désespéré. Il avait toujours pour lui les Turcs qui, en 1558, croisaient encore devant Villefranche.

Il fallait en finir. Guise prit Calais aux Anglais, et la paix tant désirée fut signée à Cateau-Cambrésis, le 2 avril 1559. Emmanuel-Philibert agit en maître. En vain la France lui demanda-t-elle la cession du comté de Nice. — Il recouvra ses états, et comme gage de la paix, il épousa Marguerite de France.

Nice reçut, dans l'église du Château, les étendards pris à St-Quentin. — Henri II mourut pendant les fêtes du mariage d'Élisabeth de France avec le roi d'Espagne, Philippe II (10 juillet 1559).

François II (1559-1560) monta sur le trône de France. Les fêtes du mariage de Marguerite avec le vainqueur de Saint-Quentin se firent à Nice avec un éclat extraordinaire. La princesse arriva, en janvier 1560, du côté de la porte marine. — Elle était montée sur une haquenée richement caparaçonnée ; les principaux de la ville portaient un baldaquin de velours à franges d'argent; quarante gentilshommes vêtus de satin blanc l'escortaient. La cour resta presque une année à Nice. Emmanuel-Philibert ordonna pendant son séjour la construction des forts St-Hospice, Villefranche, Mont-

(1) Mémoires de Bonifassy (2 ° cahier)

Digitized by Google

Alban, qu'il garnit avec les canons de St-Quentin. — Un jour qu'il était occupé à Villefranche pour ces travaux, un corsaire calabrais, nommé Occhiali, après avoir saccagé Final et Roquebrune, conçut le dessein de l'enlever. Il aborda donc à Saint-Hospice avec cinq cents hommes, et se glissa jusqu'à l'habitation du duc. On le voit, on pousse le cri d'alarme. Le duc ne consultant que son courage, sort par une porte du jardin au-devant du corsaire. Il allait succomber sous le nombre, si une compagnie d'arquebusiers ne fût descendue de Saint-Alban, et si quelques valeureux seigneurs ne lui eussent fait un rempart de leurs corps. Occhiali se retira avec plusieurs gentilshommes dont il n'accorda la délivrance qu'au prix de deux mille écus d'or, et de la promesse qu'il baiserait la main de Marguerite de France. — On dut condescendre à son désir; mais au lieu de Marguerite, il fut présenté à une de ses dames d'honneur qu'il prit pour la duchesse.

Emmanuel-Philibert confirma à Villefranche et à Nice le port-franc, il créa le syndicat de marine et l'école de droit, et nomma André Provana gouverneur de Villefranche. Il obtint du pape la permission de faire exploiter les mines d'or et d'argent du comté (12 août 1560). Le 15 octobre, il partit pour Turin. Il vint encore à Nice en mai 1561, époque à laquelle Nostradamus visita dans cette ville la duchesse Marguerite.

Les fils du baron de Beuil, Honoré et Louis, se montraient dévoués à Emmanuel-Phillbert. Aussi furent-ils comblés d'honneurs. En 1560, 17 septembre, Honoré Grimaldi fut fait gouverneur du comté et colonel de la cité (19 août 1561).

Le duc de Savoie lui demanda pourtant la cession de sa baronie (21 janvier 1562). — Honoré ne faiblit pas sur ce point là. — Louis, son frère, entra dans le clergé et devint pronotaire apostolique, puis évêque de Vence.

Nous avons à parler maintenant d'autres guerres.

« . . . . . Bella, ecce horrida bella »

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

La réforme en Provence (première partie).

(1515-1580).

Sommaire: — Nouveautés; — Vaudois; — massacre de Mérindol; — alliance de nos seigneurs avec la famille de Foix; — Denis Faucher de Lérins; — nos évêques; — les frères Mauvans; — troubles de Vence; — Louis du Bueil Grimaldi, évêque de Vence, et Claude de Villeneuve, baron protestant; — les Carcistes et les Razats; — le baron de Cipières; — les Guiscards de Vence; — la peste de 1580

François I . . .	1515-1547.	—	Charles-le-Bon . . 1504-1553.
Henri II	1547-1559.	—	Emmanuel-Philibert 1553-1580.
François II . . .	1559-1560.	—	
Charles IX . . .	1560-1574.	—	Charles-Emmanuel I
Henri III	1574-1589.	—	le Grand . . . 1580-1630.

Si l'on examine le mouvement de la réforme dans nos Alpes-Maritimes, on comprendra sans peine que les états de Savoie, comprenant aussi le comté de Genève, ont dû être travaillés de bonne heure par les idées d'indépendance qui agitaient cette cité. — Les Vaudois, s'étant perpétués dans les Alpes avec leurs prêtres ou barbets depuis le XIII^e^ siècle, prêtèrent bien vite la main aux Genevois et aux Zwingliens. — Des idées nouvelles germaient déjà, en 1512, dans la société, puisque François Bréa, récolet, vicaire-général de l'inquisition à Nice, condamna les littérateurs niçois Pierre Orvel et Ludovic Revelle pour leur enseignement. — Zwingle commença à dogmatiser en 1516, un an avant Luther. Les Vaudois du diocèse de Glandèves étaient dans une telle effervescence en 1522, que le duc de Savoie écrivit à l'évêque Symphorien de Bollioud de travailler à les convertir. « Leur nid principal est à Giause, est-il dit; choisissez de préférence les capucins et employez de douces exhortations (*esortazioni amorose*). S'ils s'obstinent, remettez-les aux officiers de justice; » et il intime aux viguiers et aux juges de seconder le clergé de tous leurs efforts.

Digitized by Google

En vain le parlement de Paris et les édits des rois ordonnèrent d'étouffer l'hérésie naissante (1525); en vain on créa un tribunal mi-laïque et mi-ecclésiastique pour connaître du crime de l'hérésie. L'opposition, la nouveauté, l'immoralité fomentèrent la plus terrible révolution que l'on eût jamais vue. Les princes, les familles, les villes formèrent deux partis, et les querelles, soit publiques, soit politiques, soit particulières, se mêlèrent à toutes les fureurs que peuvent engendrer les haines religieuses, les plus terribles de toutes. — Comme un incendie qui gagne de proche en proche, le feu courut de Wittemberg à Berne, où en 1529 on abolit la messe. Genève suivit en 1533. Calvin corrompait, à Paris, la jeunesse des écoles, et Marot chantait la réforme sous le protectorat de Marguerite, sœur de François I, et mère de Henri IV. — Elle donna asile à Calvin et à ses adeptes dans ses châteaux de Montargis et de Nérac. Aix, en 1533, condamna à mort sept hérétiques.

L'année où les Anabaptistes exerçaient leurs fureurs en Allemagne, Luther, passant à Nice, célébrait la messe chez les Augustins, 14 juin 1534.

Mais on peut dire que cette cité catholique, grâce à la ferveur de son clergé et de sa noblesse, ne donna point prise aux nouveautés de la réforme. Son attachement au Saint-Siége et à la maison de Savoie la tint éloignée de tout ce qui venait de la Suisse ou de la France.

La rive droite du Var était tout occupée du grand évènement qui sera dans le midi comme le signal des troubles religieux. — Le seigneur de Cintal, Philibert de Bouliers, avait amené de ses fiefs piémontais, et en particulier de Mérindol, des colons vaudois qui défrichèrent les rochers du Lubéron, partie dans le comtat Venaissin, partie dans la Provence. — François I, qui d'une main soutenait les hérétiques en Allemagne, et de l'autre les combattait dans ses états, ordonna par lettres-patentes, datées de Fontainebleau (2 mai 1538), de sévir contre les Vaudois de Cabrières et de Mérindol. L'extermination eut lieu à partir du 15 avril 1545; — mais l'effet en fut terrible. L'édit de Châteaubriand en 1551, l'inquisition en 1558, ne remédièrent pas au mal. La France, entre les Condé et les Guise, se divisa en deux grandes factions politiques et

Digitized by Google

religieuses, du nord au midi. — Le midi sera le reflet du nord; mêmes haines et mêmes ambitions.

Ce qui nous aidera à saisir encore mieux ce mouvement de la réforme, c'est une petite digression sur les familles nobles de nos contrées et sur leurs alliances. — La famille de Foix, unie à celle de Henri IV, devint calviniste. Anne de Villeneuve-Trans, sœur du marquis de Trans, avait épousé Jean de Foix, oncle de Catherine d'Albret, et père du duc de Nemours, tué à Ravenne en 1512. — La sœur d'Anne de Villeneuve était femme de Nicolas Grimaldi d'Antibes. — Jean de Foix fut père de Marthe qui épousa Claude de Grasse, comte du Bar, fils de Jacques et de Sibylle de Beaujeu. — François I envoya à Claude le collier de son ordre pour le jour de ses noces (1546). — Marthe de Foix, étant devenue veuve, épousa Antoine d'Oraison, vicomte de Cadenet, tout dévoué à Montmorency, qui avait son château à Beaucaire, et qui était gouverneur du Languedoc.

Une autre sœur de Marthe, Françoise de Foix, devint la femme de Claude de Tende, gouverneur de Provence, qui résidait ordinairement à Villeneuve-Loubet. Ces alliances divisèrent les familles. Dans la famille d'Oraison, l'un sera aussi ardent catholique que l'autre se montrera calviniste opiniâtre. — Des enfants de Claude de Tende, Honoré défendra la religion et René de Cipières combattra contre son propre frère et contre son oncle nommé aussi Honoré. — Les rivalités de famille soulevées au sujet du marquisat de Trans, entre Gaston de Foix et Alexis de Villeneuve-Flayosc, ne contribuèrent pas peu à entretenir l'animosité. Antoine de Villeneuve des Arcs s'unira avec Gaston de Foix contre les Flayosc, déclarés marquis de Trans par arrêt de 1626. — Le fils de Claude de Trans, Claude II, se mariera avec Marguerite de Pontevès, fille du célèbre comte de Carcès. — Gaspard des Arcs épousera au contraire Marguerite de Bouliers, fille du seigneur de Cintal. — Claude de Villeneuve-Vence se mariera avec Marguerite Grimaldi d'Antibes.

On sait que la mère du seigneur de Cintal demandait, depuis le massacre des Vaudois, une indemnité de douze mille florins. François I, qui avait besoin de passer par ses terres pour

Digitized by Google

entrer dans le marquisat de Saluces, ordonna de reviser le procès. — Sa mort arriva. — Sous Henri II, le baron d'Oppède, qui avait été incarcéré à Melun, fut déclaré innocent par lettres-patentes de Fontainebleau, et réintégré dans sa charge de premier président d'Aix (18 décembre 1553). — C'est au milieu de ces procédures que Jean-Louis de Bouliers, frère du seigneur de Cintal, qui avait quitté l'épée pour la crosse, fut empoisonné à Riez, ainsi qu'Honoré de Villeneuve, son coadjuteur (1550). — Qui avait poussé à ce crime? Les victimes étaient-elles favorables au baron d'Oppède? Quoi qu'il en soit, tous les catholiques applaudirent à cette réhabilitation. Le savant Faucher, moine de Lérins, lui adressa une ode en vers latins, dont voici deux distiques:

Mœsta tuo abscessu, sed nunc Provincia gaudens
Pro reditu reddit debita vota Deo.
Lutheri pateant qui dogmata prava tuentur,
Gaudeat et fidei cui pia secta placet.

Nos églises de la rive droite du Var possédaient, malgré de regrettables scandales, une foule de catholiques et de prêtres distingués par leur piété et par leur science. De ce nombre étaient le jurisconsulte de Grasse, Louis Cannet, professeur de droit à Toulouse; — Denis Faucher, dont Barralis a raconté la vie et édité tous les opuscules dans sa savante chronique. Ce bénédictin était intimement lié avec le savant Quentin-Lascaris de Châteauneuf-d'Opio, et les Grimaldi de Cagnes. — Lors de la trève de Nice, il fut comblé d'amitiés par les cardinaux Polet et Sadolet. On a encore des lettres de Faucher au cardinal Sadolet (1538), au cardinal de Bellay et au cardinal de Lorraine. — Il félicite, en 1545, Alexandre Grimaldi de Nice, de son éloge d'Alciat. — Avec quel plaisir on lit sa lettre aux fils du seigneur d'Antibes, faisant leurs études à Paris, en 1540! « Lors de mon voyage à Paris, l'an dernier, leur écrit-il de Lérins, je fus heureux de me convaincre par moi-même de vos bonnes dispositions et des progrès que vous faisiez dans la vertu et dans les sciences. Comme la gloire des parents est la sagesse de leurs enfants, vous leur causerez une double joie.... La lettre que vous m'adressez nous convainc que vous vous fortifiez

Digitized by Google

dans les bonnes mœurs et dans l'étude, et de plus, que vous voulez persister toujours dans cet heureux état. — N'oubliez pas le sang auquel vous appartenez. Honorez votre nom par la fréquentation des personnes sages; gardez-vous de l'intempérance et des mauvaises sociétés, et n'imitez pas ceux qui ont un nom sans en avoir la vertu. »

C'était à l'époque où la jeunesse de Paris courait déjà aux prêches des calvinistes.

Nous avons aussi l'épithalame en beaux vers qu'il fit pour le mariage du jeune seigneur d'Antibes. Il l'a appris, dit-il, à un enfant d'Antibes très intelligent qui le récitera pendant le repas. — Dans sa lettre de condoléance pour la mort du très-pieux Quentin-Lascaris à son frère Jean Lascaris, prieur de Châteauneuf, comme on sent sa belle âme qui s'épanche ! « D'où viennent tant de maux, une si grande inclémence du ciel, tant et d'horribles guerres, si ce n'est de nos péchés qui s'aggravent et se multiplient? »

Il avait pour amis intimes les du Port de St-Paul. — C'était révérend père Antoine du Port, professeur de théologie, et Pierre du Port, prevôt de Vence. — Ce dernier étant mort en 1554, Denis Faucher se chargea, à Vence, de son oraison funèbre : « L'amitié que nous avions l'un pour l'autre, s'écrie-t-il, sera mon seul guide. Pierre du Port, de regrettée mémoire, tirait sa naissance d'une famille distinguée et d'une ville qui outre la beauté de ses campagnes et de ses remparts, et la douceur de son climat, a fourni un grand nombre d'hommes instruits et éminents, et parmi eux François du Port, ornement de la magistrature, de l'armée et de l'église ; Clément du Port, riche des biens de la terre et encore plus de ceux du ciel ; François du Port, dont le plus bel éloge est dans ses enfants et surtout dans celui que nous pleurons. Pierre du Port, après de bonnes études, fut bientôt jugé digne de succéder à son oncle Roman du Port, prevôt de Vence. Il fut vraiment appelé par la Providence dans ces *temps malheureux* où de *nouvelles erreurs* menacent l'église et où les *abus* et les *désordres* sont *universels*. Que n'a-t-il pas fait, non seulement par ses discours éloquents, mais encore par ses exemples contre le vice et l'hérésie! On sait avec quelle ardeur il attaquait l'irréligion et les nouveautés

Digitized by Google

sacriléges de l'hérésie. Doué au physique comme au moral de toutes les qualités qui font l'orateur, il fut puissant auprès des nobles comme auprès du peuple. Son talent dans la chaire était vif et entraînant; ses habitudes privées étaient pleines d'une gravé urbanité, et l'on ne sait ce que l'on doit plus louer de ses discours ou de sa vie évangélique. »

Le diocèse de Vence a eu en effet le singulier privilége de posséder une suite d'évêques et de prêtres vraiment remarquables. Après le savant Cénalis, l'un des plus intrépides adversaires du calvinisme, qui passa à Riez (1523-1533) et qui à cause de la longueur de ses sermons éprouva certains démêlés avec son clergé, paraît Balthazar de Jarente, fils de Thomas de Sénas et de Louise de Glandèves (1531-1541). Celui-ci prit l'engagement de ne pas prêcher aussi longtemps que son prédécesseur. — Il était premier président de la chambre des comptes d'Aix. Il passa à St-Flour et de là à l'archevêché d'Embrun. Nicolas de Jarente de Montclar, son cousin, lui succéda. — Antoine, frère de Nicolas, avait épousé Françoise de Villeneuve-Castellet, sœur du baron de Vence. Grâce à cette illustre alliance, l'évêque termina, avec le noble baron Antoine de Villeneuve, le long procès des juridictions. — La transaction eut lieu à Aix, le 8 février 1544, dans la maison de Balthazar de Jarente, en présence de Boniface Seguran de Vauvenargues, Pierre de Brandis d'Auribeau, Georges Barcillon de St-Paul, Quentin Lascaris de Châteauneuf-lès-Grasse, jurisconsulte; François de Scalis, Claude Isnard et Pierre Broc, consuls de Vence; Henri de Grasse du Mas, et Isnard de Roussel de Colmar, dauphinois. — L'illustre évêque employa tout son crédit à rétablir le nerf de la discipline dans son diocèse. Sous lui, Honoré de Hondis, chanoine sacristain, par édit de Fontainebleau, 4 novembre 1553, fut chargé de faire le dénombrement des biens du clergé du diocèse de Vence; et en 1555 sortit l'édit qui séparait les biens nobles des biens roturiers.

C'était l'année où mourut le digne évêque. — *J.-B. Raimbaud de Simiane*, fils de Bertrand Raimbaud, baron de Gordes et de Perette de Pontevès, ne laissa pas pressentir dans son évêché de Vence le scandale qu'il devait donner plus tard à l'Eglise. Nous le voyons assidu à tenir son synode, voter le don gratuit du roi, soutenir ses

Digitized by Google

juridictions contre le baron de Vence, et protester en place publique avec tous les habitants contre les prétentions de Claude de Villeneuve en 1556. — Ces divisions le forcèrent même à accepter le siége d'Apt en 1560.

Claude de Villeneuve semblait déjà entaché de calvinisme. Près de son père et de lui, nous voyons, dès l'année 1549, tous les gens qui vont lui venir en aide dans les troubles de Vence. C'est Fouque Tombarel dit Brandis de Gréolières, Isnard Orsier de Colmar, Raphaël Rostagni, écuyer de Thorenc, François de Simiane, bailli de Manosque, son séide. Tous ces noms se trouvent consignés dans un acte de cession du Puget-Trèze-Dames à noble Antoine Portanier de Cagnes. — J.-B. de Simiane apostasiera en 1571 et mourra à son château de Gordes, 23 septembre 1584. — Louis de Grimaldi, fils de René du Beuil et de Thomasine Lascaris, clerc à Nice en 1552 et pronotaire du cardinal Rodolphe de Savoie, est évêque de Vence en 1560. Hélas! dans un moment d'erreur, il imitera J.-B. de Simiane. Après avoir poursuivi les hérétiques, converti sa belle-sœur, siégé au colloque de Poissy et au Concile de Trente, il se fera citer à Rome pour répondre de sa doctrine.

L'évêché de Grasse, depuis Augustin Grimaldi mort en 1532, avait été occupé par René du Bellay, du parlement de Paris, fils de Louis, seigneur de Langogne et de Marguerite de Latour. De ses trois frères, Guillaume brilla dans la diplomatie, Jean fut cardinal évêque de Paris, et Martin prieur d'Yvetot. René siégea à deux assemblées capitulaires de Grasse (1533 et 1534) et céda son évêché à Bénoît Taillecorne, génois, que son talent poétique fit remarquer par François I. Il voulait recouvrer Antibes sur les Grimaldi, quand il mourut à Avignon (18 octobre 1536).—Le parent du maréchal de Trivulce, Augustin de Trivulce, eut Grasse en commandite avec Toulon, et d'autres évêchés. Il parut une fois à Grasse en 1543, et s'en allant de là à Rome, il laissa l'administration à Claude Grenon. Les fidèles souffraient d'être privés de leur évêque, surtout au milieu des ravages de l'erreur naissante. Les troupes allemandes que François I avait amenées avec lui lors de la trève de Nice, n'avaient pas peu contribué à propager l'hérésie dans les vigueries de Grasse et de St-Paul. — Beaucoup dans leur igno-

Digitized by Google

rance croyaient, comme il arrive d'ordinaire, se distinguer en sé disant de la nouvelle opinion. Les consuls de Grasse, dans leur assemblée de 1543, exigèrent du chapitre, attendu que leur évêque était parti pour Rome, qu'on prêchât comme autrefois tous les dimanches. Le notaire Giraud rédigea l'acte. — Augustin Trivulce étant mort, Jean Valerii, italien, chanoine d'Agen, fut nommé évêque de Grasse, tout en gardant son canonicat (1550-1565). Jean Grenon continua d'administrer en son nom. — C'est lui qui en 1553 fit le dénombrement des églises de Grasse et d'Antibes.

Le conseil municipal renouvela ses plaintes au sujet de la résidence épiscopale, et cette fois il s'adressa au roi et au Saint-Siége. Le vice-légat d'Avignon ordonna aux évêques de Nice et de Vintimille de régir ce diocèse, et Jean Valerii s'excusant sur son tempérament maladif et impotent, nomma Jean Frégose, autre chanoine d'Agen, pour son coadjuteur. Celui-ci, fils de l'ambassadeur du roi à Venise, partit de St-Germain-en-Laye pour venir à Grasse, quand il mourut en route entre les bras de Jean Grenon. — Notre grand-vicaire fut enfin élu à ce siége (janvier 1567), à la grande joie de tout le diocèse. Il ne siégea que deux ans, mais assez pour donner des statuts synodaux remarquables, qui vont surtout contre le luxe du clergé.

Il est ordonné aux prêtres de tondre les moustaches et la barbe, de manière qu'ils ne soient pas gênés en prenant le précieux sang. — Ils auront la robe longue jusqu'au talon, et haute du collet, sans que ledit *collet* soit renversé; les chausses toutes pleines et non ouvertes, ni découpées; les *solliers* ou pantoufles simples et sans aucune découpure; les chausses sans *toupettes* au *collet* et manches non ouvertes. — Ils n'useront de fourrures trop précieuses et délicates, ni de aulcunes ceintures et ornements effeminants, ni de aulcunes couleurs en leurs *robbes* que de noir, ni d'aulcun accoutrement avec soye à l'autour, sous peine de 25 écus. — Il leur est défendu de porter chapeau par la ville ou petit bonnet, si ce n'est par nécessité; ils le porteront très simple, et quand ils entreront à l'église, l'obsteront et leveront de la tête. Dans ces mêmes ordonnances, il leur est défendu de trafiquer, d'entrer dans les auberges, à moins de voyage; de porter des armes, excepté en

Digitized by Google

voyage ; de jouer aux cartes ou autres jeux de hasard, sous peine d'excommunication ; de jouer farces, comédies, danses, ou d'y assister, de se masquer et *embarbadar* (1).

Glandèves eut successivement le frère de Bayard, Philippe de Terrail (1525-1532), Jacques de Terrail (1532-1535), chapelain de Grenoble et abbé de St-Josaphat de Chartres ; — Isnard Iseran, religieux de Montemayor (1535-1548), qui transigea avec Gaspard de Glandèves en 1547 ; — Aymar de Montgeron, abbé de Montemayor, prevôt du chapitre de Vienne et fils du gouverneur du Dauphiné (1548-1564).

Mais quel contraste nous offre le comté de Nice pendant nos guerres de religion ! Là règne le calme le plus parfait. Lambert, évêque de Nice, frère de deux autres prélats (Maurienne et Caserte), entretient et nourrit la piété des fidèles. Il est secondé par les ordres religieux qui donnent constamment l'exemple des vertus de leur institut. Aucun magistrat n'entrait en fonction sans jurer fidélité à la religion catholique. — A la tête de la noblesse de Nice, on remarquait Pierre Grimaldi qui prête hommage pour Thoët en 1549 ; Honoré Constantin de Châteauneuf, premier consul en 1552 ; Honoré Drago, élève d'Alciat, conseiller ducal en 1552 ; Jean Chabaud, seigneur de Tourrettes-Nice ; Honoré Grimaldi, gouverneur de Nice en 1560, frère de l'évêque de Vence ; Barthélemy Richelmy, sieur de Pigna, juge-mage en 1561. Au conseil de Nice siégeaient, en 1573, Annibal Grimaldi, Érasme Galléan, Jacques-Antoine Faraudi, Marc-Antoine Galléan, Jean-Baptiste Badat, Claude Grimaldi, seigneur de Gattières ; Alexandre Constantin de Châteauneuf, Jean-Baptiste Berre de Gillette, Jacques Portanieri, L. Bourrillon, sieur d'Aspremont ; Jean-Honoré Lascaris, illustre jurisconsulte, et son frère Jean-Paul de Castellar, qui sera grand-maître de Malte, tous deux originaires de Nice. Citons encore Raphaël Gioffredi, B. Toudon, les Claret, les Martini, les Tondutti de Falicon, les Roquemaure, les Carravaschini, les Caravadossi, dont l'un sera trésorier à Nice, et l'autre, Étienne, viguier de Sospel (1503-1568). — Dans le comté

(1) Archives de la Préfecture (clergé de Grasse), liasse 30.

Digitized by Google

de Nice, nous pouvons nommer le savant et pieux jésuite Folchier, né à St-Étienne, qui sera confesseur d'Éléonore d'Autriche, et précepteur des princes de Mantoue; l'abbé Cristini qui brillera, en 1590, dans les chaires de Paris; le niçois J. Delpozzo ou du Puy, cardinal légat du Saint-Siége au concile de Trente en 1562. Outre les Clément Alberti de Sospel, et Pierre Brandis, niçois, tous deux archidiacres de Vence, il y a encore l'auteur ascétique Bernardin Abeglio de Sospel, grand-vicaire de l'évêque de Nice; Alberti Bernardin, grand-vicaire de Vintimille, aussi de Sospel; le vénérable J.-François Blancardi de Sospel, franciscain, mort à Turin en odeur de sainteté; le savant carme Brunéco de la Roquette, mort à Avignon; le pieux Martin Pierre, franciscain, de Sospel.

La littérature nous donne Paul Philippi de Brigga, Nicolas Imberti de Sospel, Catherine Malacria de Breil, le poëte Jean Léotardi de Nice, les jurisconsultes Porcellet du Villars, Jean-François Fulconis de Lieuche, Louis Jausseran du Villars; les historiens Pierre Lambert, seigneur de la Croix, et Ludovic Revelli de Nice; la médecine cite Martin Dominique de Sospel, Laurent André de Belvéder, qui devenu médecin de Henri IV, fera la fortune de ses frères; François des Ferres.

Aux Galléan et aux Lascaris, la marine ajoute Jean Moretto de Villefranche, formé à l'école des Strozzi. — La jeunesse a aussi son modèle dans le comté de Nice, c'est le jeune Joseph Martini de Nice qui portait la vertu des anges dans un corps mortel. Il mourut au collége des nobles, à Turin, à 22 ans (1575). — Aix s'honore de deux religieux morts dans son sein en odeur de sainteté. Tous deux sont du comté de Nice; ils se nomment Anselme Paris de Lucéram, frère mineur, et Pierre Vento, niçois, capucin. — Pourquoi la ville de Nice ne citerait-elle pas les carmes Pierre Guiraud et Maximin Bergale, et le frère mineur Marc, qui évangélisa le Pérou et le Mexique en 1531? (1)

Nous arrivons en France au règne du faible et maladif François II. L'erreur se glissait sous toutes les formes. Elle avait

(1) Toselly, Joffrédy et Scalliero

Digitized by Google

même séduit les instituteurs de la jeunesse. De ce nombre se trouvait André Soliés de la Napoule. Le prieur, frère Licossius, dominicain de Grasse, employa les conseils, les censures, les reproches pour ramener les esprits égarés. Le peuple, excité par André, se porta à des excès incroyables, et alla même jusqu'à enlever furtivement une croix d'argent pour intenter un procès contre le prieur, comme l'ayant volée (1559). — On n'eut pas de peine à démasquer l'imposture. — Cyprien, instituteur d'Antibes, paraissait aussi pactiser avec l'erreur. Le savant Faucher de Lérins lui écrivit en 1561 : « Une nouvelle plus affligeante ne pourrait m'être donnée sur votre compte. Vous vous êtes précipité, je ne sais pourquoi, dans les folies des nouvelles opinions. Vous connaissez ce texte de St-Pierre par lequel il annonce qu'il y aura des hommes égoïstes et superbes qui abandonneront la vérité pour le mensonge; que ces hommes seront voluptueux, contempteurs de leurs chefs, audacieux, blasphémateurs, épris d'eux-mêmes. Nous les voyons ces hommes de chair qui méprisent les jeûnes, raillent la pénitence, repoussent le célibat, arrachent les religieuses de leurs cloîtres, et ne respectent rien... Et vous qui êtes chargé d'élever la jeunesse, à quoi pensez-vous? Est-ce que les Antibois vous ont confié ce qu'ils ont de plus cher au monde pour que vous les livriez à l'esprit d'erreur? Rendez-vous plutôt digne de votre mission, et faites que ce que l'on dit de vous soit trouvé faux. Cher Cyprien, au nom de l'amitié que je vous porte, agissez comme André votre confrère. Il a reconnu son erreur, et il s'est réfugié dans les bras miséricordieux de la sainte Église.» — On voit donc ici que l'instituteur de la Napoule s'était converti.

L'étendard sanglant de la réforme est levé, et l'épée tirée pour ne plus rentrer dans le fourreau jusqu'en 1598.

Au commencement de ce siècle vivait, tantôt à Vence, tantôt à Castellane, noble Honoré Richieu, seigneur de Malvans-lès-Vence, ou Mauvans, héritage qu'il avait eu de son mariage avec Catherine de Berre. — Ses deux fils, Antoine et Paulon, appelés Mauvans ou Richieu, ayant pris du service dans les guerres de Henri II, revinrent à Castellane à la fin de 1558, un peu avant le traité de Cateau-Cambrésis, tout imprégnés des opinions nouvelles.

Digitized by Google

Esprits remuants, ils firent une active propagande, et dans leur petit comité de Castellane, chantèrent avec leurs femmes et leurs amis les psaumes de Marot, célébrèrent la Cène, et vécurent, dit Pierre Louvet, à la huguenote. Lorsqu'arriva le Carême, ils appelèrent un pasteur de Genève qu'ils opposèrent au cordelier prêchant à la paroisse. On en vint aux mains (mars 1559). Il y eut trois catholiques de tués. Antoine ne se sentant plus en sûreté à Castellane, se retira avec les siens à St-André, lieu fortifié par la nature, et Paulon courut à Aix, auprès de son protecteur Claude de Tende, gouverneur de Provence, et de l'avocat Claude de Cormis, calviniste caché et favori du gouverneur. Mais sur la déposition des députés de Castellane, Paulon sentit que son affaire allait mal. — On fit une enquête à Castellane, d'où sortit un arrêt qui déclara les frères Mauvans conspirateurs, rebelles, hérétiques, et Paulon n'échappa à la mort que grâce à Claude de Tende qui lui donna un sauf-conduit pour Paris. — Antoine, armé jusqu'aux dents avec ses trois cents hommes, se recruta de tout ce qui lui vint d'hommes perdus, soit des autres communes, soit du haut comté de Nice, et profitant de l'absence de l'évêque de Senez, vice-légat d'Avignon qui l'avait excommunié, il vengea, dit-il, les massacres de Cabrières, en portant le fer et la flamme dans ce diocèse... De là il saccagea le diocèse de Glandèves. Prêtres et fidèles prirent la fuite. Les églises furent profanées, les saints mystères foulés aux pieds. Qui redira les horreurs de ces implacables ennemis de la religion dans les diocèses de Fréjus, de Riez et de Grasse! Ce n'étaient plus que prêtres et religieux fugitifs. Il n'en resta que quatre ou cinq dans le diocèse de Senez. — Dans leurs excursions furibondes, ils arrivèrent jusqu'à Antibes où ils renversèrent la croix élevée à la mémoire du valeureux Raphaël de Cormis. — Le brave Louis Bacchis de St-Estève déploya un courage inutile. Emmanuel-Philibert fit fouiller en vain les vallées de Luserne, de Langogne et de Barcelonette. Les Vaudois, traqués, allèrent grossir les rangs des frères Mauvans. — Paulon avait obtenu à Paris que son affaire fût évoquée au parlement de Grenoble, plus favorable aux réformés. Mais, en même temps, Aix lança un décret par lequel la tête de Mauvans était mise à

Digitized by Google

prix. Ce que voyant, Claude de Tende fit proposer, par le sieur de Cormis, une transaction à Antoine de Richieu. On choisit pour arbitres les sieurs Martin, de Barrême, d'Espinousse et de Demandoles, et le lieu de l'entrevue fut fixé à Flayosc. Antoine s'y étant acheminé, voulut voir ses amis à Draguignan; mais reconnu par un ecclésiastique, il fut signalé au peuple qui savait que sa tête était mise à prix. Le bruit courut que le chef calviniste venait s'emparer des églises... Les enfants se mirent à crier au luthérien... Trois à quatre mille personnes encombrèrent les abords de la maison du sieur Martin, lieutenant du sénéchal, chez qui se trouvait Antoine Richieu. Martin montra le sauf-conduit de Mauvans; il fut écharpé. Un crime en appelle un autre, et hors la loi, le peuple ne connaît plus de bornes. Antoine se voyant perdu, se constitua prisonnier au nom du roi entre les officiers royaux; mais on l'arracha de leurs mains, on le traîna dans les rues, on l'éventra; son cœur fut attaché au bout d'une pique, et jeté dans un toit à porc, ses entrailles livrées aux chiens, son corps salé et envoyé à Aix, où on l'exposa devant la place du parlement. Le protestant Giraud recueillit ses entrailles dans un cloaque pour les inhumer en secret. — Quand Paulon apprit ce qui avait eu lieu, il entra dans un violent transport de fureur et jura de venger son frère jusqu'à la dernière goutte de son sang, appelant à lui tous ses partisans. Il s'adressa en même temps au comte de Tende. Les conseillers Esprit Vitalis et Henri Veteris, chargés d'informer, ne furent pas favorables aux Mauvans. Paulon se retira à Castellane; puis alla à Merindol, où nommé chef des protestants du midi, il se rendit à la conspiration d'Amboise, combattit près de la Renaudie Honoré de Tende, comte de Sommerive, aux environs de Tours, et revint avec sa bande dans le midi pour échouer devant Aix.

Claude de Tende était à son château de Villeneuve-Loubet, quand Esprit Vitalis vint le presser de passer l'Estérel.

Paulon ayant manqué son coup devant Aix, alla se jeter avec ses trois mille hommes sur Draguignan, où il vengea amplement le meurtre de son frère. Il courut de là à Castellane, et se reposa ensuite à la baume de Sisteron; car le comte de Tende et le capitaine

Digitized by Google

Paulon de la Garde l'avaient prévenu dans cette ville. Mauvans se retrancha sur la roche de St-André. — Ce chef de partisans, dit le sieur de Cormis, était un homme de grand cœur, d'un esprit vif et pénétrant, et bon guerrier. Il électrisait ses soldats, qui l'aimaient comme un père. — Claude de Cormis, fils de Pierre, était originaire de Vence, où il avait encore ses parents: Jacques, notaire, Louis premier consul, et Jean, chanoine; c'était l'un des plus habiles jurisconsultes du parlement d'Aix, et le confident du gouverneur de Provence, aussi bien que l'ami de Mauvans, avec qui il avait combattu dans les guerres du Piémont.

Déjà Claude de Cormis avait proposé à Mauvans du service auprès du comte de Tende, mais le chef réformé, d'une humeur fière et indépendante, avait tout repoussé. — Cette fois notre négociateur lui est encore envoyé en parlementaire par le comte de Tende. — « J'allai donc, dit-il, au roc Saint-André. Lorsque nous eûmes échangé quelques paroles de part et d'autre, je lui demandai ce qu'il prétendait faire en prolongeant plus longtemps une lutte désespérée. --Vous savez quelle estime professe pour vous le comte de Tende, combien il est ennemi du sang. Vous n'ignorez pas quels maux entraînent après soi les guerres civiles. Le peuple est sans ouvrage, les travaux languissent et la disette suivra. Que vous restera-t-il lorsque vous aurez mangé vos calices? Vous êtes sans canons, sans argent; dans trois jours vous n'aurez plus rien, puisque vous êtes cerné de tous côtés. Comprenez que vous portez les armes contre Sa Majesté et contre ses édits. » A ces mots, Mauvans, qui n'avait encore rien dit, leva fièrement la tête, en s'écriant qu'il était bon serviteur du roi. — « Est-ce moi qui en doute? Nous le savons et Sa Majesté ne l'ignore pas. C'est pourquoi déposez votre épée. Vous êtes un homme de cœur. Parlez, que désirez-vous? Le comte de Tende est disposé à vous accorder ce que vous lui demanderez. » — « Je veux, répondit-il, et des larmes roulaient dans ses yeux, je veux justice pour mon frère, justice pour moi. » — « On vous accordera tout. » — « Je veux sûreté pour moi et pour les miens, liberté de conscience; je veux qu'on me laisse armé pour ma défense. » — « Comptez sur moi. » — Là dessus on se sépara. — Claude de Cormis revint bientôt après chercher Paulon.

Digitized by Google

Celui-ci se rendit au camp du comte de Tende avec ses officiers. Il portait sur ses traits quelque chose de grand et de farouche qui imposait aux soldats et aux seigneurs. La noblesse lui rendit les honneurs, excepté Carcès, Flassans, de Vins et le capitaine Paulon, qui affectèrent de ne pas le saluer. — Il dit au gouverneur qu'il prouvait par sa démarche qu'il n'avait pas voulu être rebelle au roi. — Il obtint cent gardes pour lui avec des appointements sur la cassette du roi. — En sortant de cette audience, il s'entretint avec l'état major du comte de Tende, et il ajouta, en s'animant, qu'il avait son épée et sa vie au service du roi, mais qu'il saurait aussi se venger de ceux qui l'avaient calomnié. — Il licencia ses gens, dont il ne garda que cent. Cependant le capitaine Paulon qui avait, dit-on, des instructions secrètes des Guise, suivit Mauvans avec sa troupe et le harcela près de Castellane. Richieu cria à la trahison : « Les prêtres et le peuple me mettent au rang des démons. » — Claude de Cormis, averti, vint pour le calmer ; mais le chef réformé ne croyant plus voir que des traîtres, ne voulut plus rien entendre et s'en alla à Genève.

Emmanuel-Philibert cependant était à Nice avec Marguerite. Il continuait d'engager les évêques de Nice, de Glandèves, de Vintimille et de Vence à extirper l'hérésie par de fréquentes prédications. L'évêché de Vintimille était à l'abri de l'hérésie sous la sage administration de ses pontifes. — Philippe de Maro avait reçu dans ses murs le pape Paul III et Charles-Quint. J.-B. de Maro (1554-1561) obtint pour Vintimille des franchises commerciales. Charles Visconti, milanais (1561-1565), brilla à la vingt-deuxième session du concile de Trente et fut nommé cardinal. — Il institua le grand séminaire de Vintimille (18 septembre 1564), en lui assignant les revenus de l'église du Puget de Saorge. Le cardinal Benoît Lomellino administra quelques mois le diocèse (1565), jusqu'à ce que Charles Grimaldi fût élu à ce siège, le 8 septembre (1565-1572). L'hérésie avait pénétré dans son diocèse, surtout du côté de Sospel. Pour ramener les esprits égarés, il rétablit la discipline ecclésiastique dans le diocèse, ordonna, sous les peines les plus graves, la prédication, le catéchisme, et en corrigeant le clergé, il sauva son peuple.

Digitized by Google

Depuis, qu'après la mort de François II (5 décembre 1560), Catherine de Médicis, régente du jeune Charles IX, flottait entre les Condé et les Guise, l'hérésie obtenait concessions sur concessions. L'édit d'Orléans (1er janvier 1561) enhardit les calvinistes. Le colloque de Poissy, où nous avons les évêques de Vence et de Glandèves (octobre 1561), ne fit que creuser l'abîme. Le massacre de St-Médard (27 décembre) fut suivi de l'édit de janvier et du massacre de Vassy qui commença la première guerre civile, et amena, pour le midi, l'année que les Dauphinois ont appelée *procellosum calamitosumque*. — Que les historiens protestants, exagérant les actes des catholiques, érigent en martyrs leurs adeptes, rien ne peut atténuer les atroces forfaits et les fureurs sacriléges du baron des Adrets et de toutes les bandes calvinistes du nord au midi.

Le parti catholique dominait dans Aix. Quand le comte de Tende ordonna au parlement d'enregistrer les édits royaux de Fontainebleau et de juillet: « J'ai mon épée pour la foi » s'écria Durand de Pontevès, premier consul d'Aix et frère du célèbre comte de Carcès. — Ne la portez-vous pas pour le roi ? » reprit Claude de Tende. — « Oui, et pour la foi, et je serais volontiers martyr. » — « Les martyrs ne sont pas rebelles au roi » répliqua le gouverneur.

Flassans reçut le surnom de chevalier de la Foi. — De cette assemblée sortirent les troubles d'Aix. Les chevaliers de la Foi portant une plume blanche et des plumes de coq à leurs chapeaux, coururent aux réformés qu'ils pendirent au grand pin. — A Dieu ne plaise que nous ne flétrissions pas de pareilles horreurs !

De nos côtés, la fermentation la plus grande avait lieu dans le diocèse de Vence, à cause de la faveur que les gens de la nouvelle opinion trouvaient auprès des seigneurs. — Le conseil avait adressé inutilement une supplique au roi (24 avril 1562) pour que Sa Majesté, considérant les grands troubles qui sont journellement en ce présent pays au sujet de la nouvelle religion, voulût bien exempter révérend père en Dieu, messire Loys de Beuil, évêque et coseigneur temporel de la cité de Vence, d'aller au *conssille congrégué* dans la ville de Trente. -- Tout ce que gagnèrent les Vençois, ce fut que, selon les édits du gouverneur, Nicolas Grimaldi d'An-

Digitized by Google

tibes, lieutenant de la frontière, envoyât mettre les armes des habitants en séquestre dans le château du baron. --- Les partisans du chevalier de la Foi n'avaient pas gain de cause auprès de Claude de Tende qui alla établir son camp à Mauvans, près Sisteron, où il appela à lui Paul Richieu et ses hommes. --- Le gouverneur se tournait évidemment vers les calvinistes.

Les catholiques, indignés, poussaient les hauts cris. Le capitaine Mazin, premier consul de Grasse, leva une bande considérable. Honoré de Grasse-Briançon fit de même. — Le baron Claude, qui se sentait mal à l'aise à Vence, obtint des lettres de sauve-garde au camp de Manosque (4 mai 1562), et il lui fut permis, le 12 mai, de lever trois cents hommes, auxquels Vence et St-Paul durent payer les vivres et le logement. --- Le seigneur de Grasse-du-Bar, qui ne suivait pas le drapeau du seigneur de Briançon, imita le baron de Vence, ainsi que le sieur de Villeneuve-Tourrettes. --- Les partisans de Flassans et de Carcès, ayant leurs enseignes aux armes du Saint-Siége et portant un chapelet au cou, taillèrent en pièces une compagnie levée pour le service du roi. Brignolles et Tourves furent mises à feu et à sang. — Ce que voyant, Claude de Tende et Jacques de Crussol avaient dépêché du camp de Mauvans Sénas et Richieu, à qui se joignirent le féroce baron des Adrets et Saint-Auban. Barjols fut prise; sept chanoines furent jetés dans un puits, les églises saccagées, le viguier et les consuls pendus à Aix. — Le comte de Tende ayant horreur de ces excès, chargea Jacques de Saluces d'aller faire cesser le carnage, et quand il sentit que tout était calmé, il licencia ses troupes. — Les séditions recommencèrent, à Aix, à la journée des Epinards (fête de St-Marc). C'est ce qui décida Catherine de Médicis à nommer pour lieutenant en Provence Honoré de Tende, fils du gouverneur, ardent partisan des Guise comme son oncle. Outre l'éloignement que les opinions religieuses avaient mis entre le père et le fils, ils étaient brouillés, dit Papon, à cause de la prédilection que le comte avait pour Cipières, son fils du second lit. — Claude de Tende leva contre Honoré et Carcès une nouvelle armée. Il confia la cavalerie à Cipières, l'infanterie à Cardé, son gendre, et il rejoignit Mauvans vers la Durance. — Du côté de l'armée catholique on voyait Honoré de

Digitized by Google

Tende, Carcès, Flassans son frère, François de la Baume, comte de Suse, Gabriel de Bouliers, seigneur de Cintal, G. de Ventabren, G. de Glandèves, seigneur de Faucon, Philippe de Castellane, sieur de la Verdière, Castellane de Saint-Juers, Forbin, Crillon, le seigneur des Essarts, Quiquerau, Beaujeu, Villeneuve-Trans et Grasse-Briançon. Ceux-ci vengèrent sur Orange le massacre de Barjols, et s'avancèrent vers Sisteron, où s'étaient renfermés Jean de Riquety, sieur de Mirabeau, premier consul, Jarente de Senas et Mauvans, pendant que le baron des Adrets couvrait le pays.

Des bandes parties du Broc et de Saint-Jeannet, et qui sont de *la nouvelle oppinion*, parcourent la campagne, dit le registre des délibérations du conseil de Vence (juin 1562). — Il est défendu aux chefs de poste d'ouvrir à qui que ce soit, à moins qu'il n'ait un ordre du capitaine du roi. On ne recevra dans la ville aucun homme portant des armes, pour *obvier à quelque surprynse* et voie de fait. La ville est aux ordres du comte de Sommerive et de son lieutenant Honoré de Grasse-Briançon.

Mazin mène au parti catholique ses milices de Grasse. — Le 31 juillet, mille hommes venant de Nice par Vence et se rendant aux Mées, portent le nom de compagnie de N. S. P. le Pape. César Trapani les conduit. Le 28 août, on attaque Sisteron. C'est dans une sortie que Mauvans défia la Verdière, le tua et appela le comte du Bar pour l'achever. — Sisteron fut prise par les catholiques le 13 septembre. Mauvans, déguisé en mendiant, se sauvant de nuit, gagna Grenoble, Lyon et de là Genève. Un corps de quatre mille hommes s'enfuit par les vallées du Piémont pour arriver exténué à Grenoble, 27 septembre. D'autres allaient partout, essayant de regagner leurs foyers. « Il est défendu, est-il dans les ordonnances du conseil de Vence, de porter vivres et de bailler ayde ou faveur à ceux de la nouvelle religion, conformément aux édits du roi et au mandement de MM. de Sommerive et de Briançon. » — Le 21 octobre, les Vençois offrent un présent à Honoré de Tende, et selon ses instructions, ils se forment en dix compagnies, pour *appréhender* au corps les vagabonds et *gents* armés (26 octobre). Il est défendu à tout suspect de la nouvelle religion d'entrer dans la ville ou faubourg d'ycelle ; et ni père, ni frère, ni voisin, ni domes-

Digitized by Google

tique ne peut les recueillir, recéler en leurs maisons, bastides, terres, vignes et possessions. Un exprès est dirigé aussi du côté d'Aspremont pour voir ce qu'y font les *huguenaux*. Le baron de Vence, enveloppé lui-même dans cette proscription générale, tourne autour de sa seigneurie. Il s'en plaint au seigneur d'Antibes, son beau-père, qui réprimande les consuls.

Le parti catholique était victorieux dans le nord comme dans le midi. La victoire de Dreux (19 décembre 1562) faisait appeler François de Guise le Macchabée des catholiques. C'était trop de gloire. Les protestants l'assassinèrent devant Orléans (24 février 1563). La paix d'Amboise, la clôture du concile de Trente, la majorité du roi, le commencement de la nouvelle année, fixée désormais au 1er janvier, et la fin de la première guerre civile, appartiennent à 1563.

Le parlement d'Aix, refusant toujours d'enregistrer les édits du roi, fut suspendu. Il fallut, pour obtenir quelque calme, que la reine-mère avec toute sa cour se décidât à venir dans le midi. Elle partit de Fontainebleau le 13 mars 1564, s'entendit, à Lyon, avec le duc et la duchesse de Savoie contre les réformés, et, à Bayonne, avec Isabelle d'Espagne et le duc d'Albe. Elle entra à Aix le 13 octobre, fut reçue magnifiquement à Marseille, visita la Sainte-Baume, fit abattre, à Aix, le grand pin, et, étant à Arles, rétablit le parlement à l'exception du président Foresta et de Gaspard de Vins. La peste et un hiver rigoureux changèrent en tristesse ces courts instants de fête. — Le comté de Nice éprouva de violentes secousses de tremblement de terre. Le 20 juillet, les habitants logèrent en rase campagne. On apprit que le cours de la Vésubie avait été interrompu par des éboulements, que Bollène, Lantosque, Belvédère et Roquebillère étaient dans la désolation. Le port de Villefranche fut endommagé. Durant l'année 1565, les communes luttent contre la disette et le manque d'argent; les partis gardent une paix armée et chaque compagnie réclame des contributions.

Parmi les pays qui causaient le plus d'inquiétude au gouverneur de Provence, la petite cité de Vence était la plus remuante. Louis du Beuil, de retour du concile, soit qu'il cédât aux sollicitations du baron calviniste, soit qu'il usât du droit laissé

Digitized by Google

par le roi aux évêques de vendre leur temporel, se mit donc à aliéner, contrairement aux anciennes transactions, toutes les juridictions de Vence, de Besaudun, Bouyon, l'Olive, le Canadel, St-Laurent avec Vence, et les dîmes des autres paroisses. St-Paul s'engagea à payer une pension fixe. Joseph Giraud, seigneur de Carros, vint à St-Paul (26 mai 1565) pour demander au lieutenant de Draguignan l'achat de Besaudun, le Broc, l'Olive et Bouyon. Les Villeneuve-Torenc de St-Paul soumissionnèrent pour le Canadel et les consuls de Vence pour la temporelle de leur cité, afin de la remettre au roi. — Le baron de Vence voulant être le seul maître dans la petite ville épiscopale, prétendit que les anciens évêques, hommes ambitieux et usurpateurs, avaient violenté les consciences pour s'emparer de la temporelle; que les Vençois, mutins de leur nature, avaient besoin d'être sous un seul chef, et que les Villeneuve étaient les seuls souverains de la cité. — Le chapitre réclama; les fidèles redoutèrent un seigneur protestant. — Le légat du Saint-Siége soutint le clergé; la commune ayant consulté l'avocat Louis Bompar de Grasse, rédigea une supplique à la cour et au roi, et l'évêque inclinant vers le baron, fut dénoncé au Saint-Siége comme entaché d'hérésie.

La mort de Claude de Tende (23 avril 1566) mit le gouvernement de la Provence aux mains d'Honoré. — La seconde guerre civile enflammait le nord. Les protestants avaient voulu enlever le roi à Meaux. Charles IX écrivit, le 28 septembre, à Honoré de Tende, qu'il rompît les desseins perfides des ennemis de l'état; c'était la veille même du complot. — L'hiver s'écoula sans autres incidents. Le 13 avril 1567, des envoyés du sieur de Corbons avertissent qu'on a vu vingt-cinq à trente voiles en vue de Nice. — On conduit aussitôt l'artillerie de St-Paul à Antibes. — Il s'agissait de la flotte de don Garcia de Tolède, qu'André Provana, par ordre du duc de Savoie, allait joindre à Villefranche.

Condé, vaincu à St-Denis et réfugié dans la Bauce, faisait un appel à tous les réformés, tandis que Mauvans et Cipières avaient repris Sisteron. — Malgré la paix de Longjumeau (23 mars 1568) les hostilités recommencent dans le midi, les huguenots se donnent rendez-vous à Besse. — René de Cipières, après avoir re-

Digitized by Google

cruté sa troupe dans le comté de Nice, passait le Var (fin juin 1568) avec quarante cavaliers, et se rendait à Fréjus, dont Gaspard des Arcs était gouverneur. L'évêque se nommait Bertrand de Romans. — Les catholiques reçurent avec méfiance le chef huguenot, et René marchait en avant, quand il apprit qu'une compagnie de trois cents hommes l'attendait sur la route pour l'attaquer. Son ennemi, le seigneur de Trans envoyé par Honoré de Tende, le suivit à Fréjus, fit sonner le tocsin, ameuta le peuple, qui courut à la maison de René de Cipières, en criant: Mort aux huguenots! Les plus déterminés enfoncèrent les portes ; René s'étant avancé pour calmer l'effervescence, tomba mort au milieu de sept ou huit des siens. — Papon prétend que les consuls, après l'avoir caché, le remirent au sieur de Villeneuve qui l'abandonna à la fureur du peuple; il tomba percé de cent coups de poignard. Le samedi 3 juillet, le cardinal Strozzi, archevêque d'Aix et parent de René, avertit la cour de cet assassinat; deux conseillers informèrent à Fréjus. Mais qu'attendre au milieu de cette tempête de tous les vents déchaînés ! L'attention générale se porte vers Orange.

Mauvans se rendit à l'assemblée de Besse le 12 juin, et partit de là contre le duc de Montpensier. Il rencontra les catholiques à Marsigny, près Périgueux, tua son cheval avant l'action, afin de s'ôter tout moyen de fuir, et succomba, le 30 octobre 1568, avec deux mille des siens. — Nous étions à la troisième guerre de Religion. — Honoré de Tende avait conduit trois mille hommes de Provence au duc d'Anjou. Le pape lui avait envoyé quatre mille fantassins et mille deux cents cavaliers qui passèrent par Nice et Antibes (octobre 1568). Le baron de Garde se trouva à la Rochelle avec une flotille de douze navires. — Les batailles de Jarnac, Roche-Abeille, Moncontour (1569) avaient pour résultat la paix de St-Germain, dont les conditions, si avantageuses aux protestants, cachaient un horrible piége. Des mariages suivirent. Honoré de Tende songeait lui-même à épouser Madeleine de la Tour-Turenne, fille de Françoise de Turenne, et d'Eléonore Montmorency. — Il n'était presque plus question de troubles.

Une grande bataille se donnait ailleurs, 7 octobre 1571. Don

Digitized by Google

Juan d'Autriche, avec les forces réunies de Venise, de l'Espagne et du pape, triomphait à Lépante. Il y avait parmi les chefs Honoré Grimaldi, prince de Monaco, qui s'était déjà signalé à Malte contre Soliman, et qui dirigeait les galères à Lépante. — Provana se distingua aussi à Malte, et en revenant à Nice couvert de gloire et d'honorables cicatrices, il reçut de la ville une épée d'honneur.

Telle eût dû être l'occupation de nos seigneurs, plutôt que de s'entredéchirer. Les débordements, les froids excessifs, la neige des hivers de 1570, 1571, la disette, nous mènent à l'année 1572. Nos communes payaient des contributions pour le fort de Marseille et pour la garnison de Seyne; Bertrand de Simiane gouvernait le Dauphiné et Honoré de Tende la Provence, avec Carcès pour lieutenant, quand éclata le massacre de la Saint-Barthélemy. Nos gouverneurs du midi refusèrent de tremper dans cet horrible complot. A Paris, le baron de Vins sauva la vie au baron d'Allemagne, plus tard son mortel ennemi. Deux conseillers de Vence, Antoine Mars et Bertrand de Varron, chargés de l'affaire des juridictions, se trouvaient aussi pour lors à Paris; ils purent raconter chez nous les circonstances de ce grand crime politique du 25 août 1572. Le gouverneur de Provence, Honoré de Tende, s'étant rendu quelque temps après au-devant de sa nouvelle épouse, fut surpris par la mort à Avignon (11 octobre 1572). On le crut empoisonné. — Son parent Gaspard de Sault, maréchal de Tavanes, qui avait aidé à la Saint-Barthélemy, descendit de même dans la tombe avant de prendre possession du gouvernement de la Provence. Carcès fut élu au grand mécontentement des protestants et de ses envieux.

La Saint-Barthélemy devint le signal de la quatrième guerre de Religion. Le baron de Garde conduisit au duc d'Anjou douze vaisseaux de Marseille. Le baron de Vins, fils du président Hugues et de Jeanne de Pontevès, sœur de Carcès, y sauva le duc d'Anjou, en recevant pour lui en pleine épaule toute la décharge d'un mousquet. — A la Rochelle, on voyait encore les deux de Cormis, fils de Claude, dont l'un resta parmi les morts. — La paix de la Rochelle termina les hostilités.

Digitized by Google

Charles IX, un an après, mourait à vingt-deux ans en proie à tous les remords, 30 mai 1574, fête de la Pentecôte.

Henri III avait accepté le trône de Pologne. Quand il apprit la mort de son frère, il partit pour la France, et fut reçu magnifiquement à Vienne et à Turin. — L'avènement du nouveau roi, qui avait si souvent triomphé des calvinistes, ranima la guerre religieuse. Montbrun reparut sur la scène. Avignon, la Rome de nos contrées, venait de jurer l'observation du saint concile de Trente: ce qui exaspérait les protestants de la Provence, du Dauphiné, du Languedoc, du Vivarais et de la Suisse. On savait que les Guise, avec Rome, l'Espagne, la Savoie et l'Écosse, avaient formé le projet de rétablir Marie Stuart en Écosse, d'abaisser Elisabeth, de rendre Genève à la Savoie, les Pays-Bas à l'Espagne, et de restaurer l'unité orthodoxe dans l'Allemagne et dans la Suisse. Le pape avait pour légat, à Avignon, le duc de Bourbon, le cardinal d'Armagnac pour vice-légat, Martiningue, sieur de Caretto, pour généralissime, et Dominique Grimaldi pour recteur ou lieutenant.

Emmanuel-Philibert qui venait souvent à Nice, y avait ranimé le zèle religieux, en y convoquant, en avril 1573, le chapitre général de tous les chevaliers de St-Maurice et St-Lazare, pour s'y faire reconnaître comme grand-maître, ce qui fut un magnifique spectacle pour le pays.

Faut-il qu'il y ait des traîtres ? — Un prêtre coupable vendit aux réformés Menerbe, place inexpugnable du comtat Venaissin. — Le légat d'Avignon demanda du secours à Carcès, gouverneur de Provence.

Les protestants de Provence, furieux contre Carcès, se liguent contre lui. — Catherine de Médicis croit apaiser les esprits en nommant à la place de Carcès le maréchal de Retz ; de là les factions des carcistes et des razats. — D'autres prétendent que le nom de razats vient du mot raser, faisant allusion aux impôts exorbitants que Retz levait dans les communes ou aux dévastations qu'il commettait. — Le parti carciste représenta les catholiques ; — le parti razat, les protestants et les politiques mécontents. — Le maréchal de Retz était allé au-devant du roi en Pologne,

Digitized by Google

quand éclatèrent, à Grasse, les premiers troubles des carcistes ou marabouts (pillards) et des razats. — Cette ville, au grand déplaisir des Draguignanais, venait d'obtenir, par édit du roi (18 mai 1574), l'érection de son siége en sénéchaussée. Honoré de Villeneuve-St-Césaire porta le premier ce titre. Cette ville toute dévouée aux carcistes, reçut pour gouverneur le seigneur de Briançon, lieutenant de Carcès. — Claude de Villeneuve-Vence, les Grimaldi d'Antibes, le sieur de St-Marc étaient aussi carcistes. — Les consuls de Grasse, de Biot, de Villeneuve et de Vence avaient fait comme une petite ligue pour s'avertir, se défendre contre l'ennemi et garder la place au roi. On va aux munitions à Nice (23 juin au 5 septembre).

Les razats s'étaient emparés, le 6 juillet, de Riez, puis de Digne, et le 9 septembre, d'Anot, en y renouvelant les horreurs des anabaptistes. Les vigueries de Guillaume et de Barcelonette furent mises à feu et à sang. Après ces atrocités, les chefs Tanaron, Montauroux, Stoublon, St-Estève, Colomb, Honoré Durand de Sartoux, J. Gastaud, G. Motet, les sieurs de Lille et d'Allemagne, Espagnolet, Montpezat, Oraison, Majastre, Fayence, sous prétexte de prendre, à Gréolières, la femme d'Honoré de Grasse, seigneur de Tanaron, se jetèrent sur le château, fief du baron de Vence. — Claude de Villeneuve envoya sur-le-champ demander des troupes à Antibes, à Grasse, à Vence et à St-Paul. Les carcistes lui conduisirent de prompts secours, — le 27 septembre, la place fut reprise, et tous les chefs razats furent saisis et envoyés à Aix.

Le roi n'arriva à Lyon qu'à la fin de septembre, et tandis qu'il alla se fixer à Avignon, il envoya le maréchal de Retz faire son entrée à Aix, le 16 novembre, avec le grand prieur Henri d'Angoulême pour lieutenant. On reprit Riez et Digne (décembre). — Carcès n'était pas satisfait du retour du maréchal de Retz. De Vins avait aussi quelque mécontentement contre Henri III, de qui il ne se croyait pas assez récompensé pour le fait de la Rochelle. En effet, le roi s'était contenté de le marier avec Marguerite d'Agoult, fille du comte de Sault. — De Vins va devenir l'âme du parti catholique. Le baron d'Allemagne, coseigneur de Riez, ne lui pardonnera pas les exécutions faites dans cette dernière ville

Digitized by Google

et deviendra son ennemi le plus implacable. Il oubliera même le service de la Saint-Barthélemy. — Le baron d'Oraison, mécontent d'avoir été supplanté par Carcès dans la place de sénéchal, sera du parti des razats. Les Villeneuve des Arcs et les Bacchis, sieur de Stoblon, seront les adversaires des Villeneuve-Trans.

Au milieu de tous ces chefs, d'où sortiront encore les bigarres ou politiques, les communes ne sachant plus à qui obéir, puisque chacun parlera au nom du roi, finiront par fermer leurs portes et se garder elles-mêmes.

Antibes dévoué au comte de Carcès a pour gouverneur Grasse-Briançon, puis Christophe de Villeneuve-Bargemont; Hugolin Grimaldi est à St-Paul; Charles de Canaux, frère du comte du Bar, se retranche à Gourdon, position inexpugnable, où il bravera toute agression. — Les chefs des différentes factions essayent de se surprendre mutuellement et de s'enlever les villes. Carcès, campé à Manosque en janvier 1575, avec trois mille hommes, avait près de lui les seigneurs de Tourrettes-Vence, de St-Jeannet et de Vaucluse. Le 18 avril, il écrivait aux vigueries de Vence et de St-Paul de se garder des ennemis du roi. Le Bar, Châteauneuf et Biot recevaient le même avis. Le lendemain, le seigneur de Vaucluse qui était arrivé à Grasse, adresse cette lettre aux consuls de Vence: « A peine de rébellion, vous prendrez tous les armes et vous vous emparerez de tous ceux de la religion qui sont en votre ville, avec leurs armes, et les mettrez en lieu de sûreté, sans toutefois ne leur faire ni mal ni déplaisir. Telle est la volonté de M. de Carcès; et de plus j'irai moi-même demain mettre tel ordre dans votre ville pour savoir si vous reconnaissez la personne du roi. » Le lendemain, le capitaine Montbrun se présenta à Vence avec sa compagnie. Le peuple se tournait vers les razats, et Carcès soutenait son baron. Croyant qu'on venait lui enlever sa juridiction communale pour la donner à Claude de Villeneuve, il s'assembla tumultueusement. — En effet, les plus grands démêlés avaient lieu entre les Vençois et leur seigneur. La vente faite par l'évêque de Vence au baron venait d'être annulée (3 décembre 1574); la commune ayant acquis ces juridictions au prix de quarante écus de pension à l'évêque, avait obtenu viguier, juge royal, procureur et lieute-

Digitized by Google

nant du roi par l'entremise du maréchal du Retz. Le baron de Claude se fit délivrer des sauve-gardes (7 janvier 1575), et prétendit mettre à la raison ses sujets rebelles. — Il était donc rentré dans Vence, quand arriva la compagnie de Montbrun. Le lieutenant royal Bernardin Mayffred et P. Broc, procureur du roi, excitèrent les habitants, qui armés de rondins, de bâtons ferrés, d'arquebuses, coururent sur la troupe, et la forcèrent de fuir dans le château. Le baron de Vence et son séïde François de Simiane sortirent par une porte dérobée pour sonner le *tocquasin*, quand on leur dit que les consuls avaient arrangé l'affaire et que les soldats s'étaient retirés vers Tourrettes. — Vaucluse se plaignit à la cour d'Aix, et par arrêt du 11 juillet, la justice royale fut cassée, et l'on remit au seigneur les clefs de la ville. Mais les condamnés, en appelant au roi sous l'égide du maréchal de Retz, obtinrent leur réintégration par édit royal (20 septembre 1575). C'était un triomphe, et les razats narguant le bailli seigneurial, se riaient des carcistes et de tous les arrêts et sauve-gardes du baron de Vence.

Draguignan, Fréjus, Hyères, Toulon, Brignolles étaient au pouvoir des razats. — Une réconciliation apparente se fit pourtant au mois de décembre 1576. — Le maréchal de Retz, malade de surdité et d'une paralysie au pied et à la main, mit à profit cet instant de calme pour aller prendre les eaux de Lucques. Il était au mois de janvier (1577) à Nice, où Emmanuel-Philibert se trouvait alors avec sa famille.

Le duc affectionnait beaucoup ses chers Niçois, et il surveillait de là les mouvements de la Provence. Il négociait cette année l'achat d'Oneille avec Jérôme Doria (28 mai 1576). Étienne Doria, illustre capitaine qui lui était tout dévoué, et le sieur de Leiny furent les procureurs fondés des contractants. Emmanuel obtint aussi d'Henriette de Tende, mariée cette année avec le duc de Mayenne, la promesse du comté de Tende. Il avait acquis déjà Maro et Préla. Le 14 mai 1579, Henriette de Savoie, pour cinquante mille écus, renoncera au comté de Tende.

En 1577 (17 janvier), le duc admit à l'hommage toute la noblesse des vigueries, confirma à tous les pays leurs priviléges, en re-

Digitized by Google

connaissance de quoi Nice lui vota un don gratuit de vingt-cinq mille florins. — Le maréchal de Retz, en venant à Nice, put être témoin de l'affection de ses sujets pour leur duc, et comparer la prospérité de cette cité avec l'état malheureux de la Provence.

Le grand prieur, frère naturel du roi, dirigea les affaires du pays. — La ville de Vence continuait d'être agitée. Parmi les gens les plus exaltés était un certain Pierre, fils de Hugues Geoffroy, surnommé Guiscard. — Les crimes qui se commettent en haut lieu trouvent partout des imitateurs. — Un carciste nommé Jacques Vayrac avait été assassiné, le 4 janvier 1576, en sortant de la maison du capitaine Maliver. — A quelques temps de là, Pierre Geoffroy (20 février) allant par la ville avec la résolution bien arrêtée de se venger des gens du baron, tua Pierre Guigou, maître-d'hôtel de Claude de Villeneuve et frère du bailli seigneurial; c'était à bout portant, en plein midi, et au milieu de la rue. — Les Guigou et les Signoret, employés du baron de Vence, étaient renommés par leurs violences. — Geoffroy, loin d'être arrêté par la population, brava avec ses affidés toute la justice, et son parti prit le nom de *guiscards*. Le 11 juillet 1577, Bernardin Mayffred leur fit prêter le serment d'union. A leur tête, on voyait Hugues Julyan, Lambert Mars, François Stopan, Antoine et Georges Vidal, Jean Féraud et autres. — Cependant l'ordre était venu d'Aix de les arrêter tous. — Les modérés ou politiques craignant d'être compromis et tâchant de conserver tous les dehors de la légalité, députèrent les de Cormis vers le baron pour s'arranger à l'amiable avec lui. Ils demandaient au clergé de les évangéliser plus souvent.

Depuis ces troubles, les évêques ne résidaient plus, et le clergé prêchait peu, de peur de se compromettre. — Louis du Beuil avait dû abandonner son siége. Nous avons l'acte par lequel, le 13 avril 1573, en présence du sacré collége, il avait rétracté au pied de Grégoire XIII l'hérésie de Calvin, et accepté la pénitence qui lui avait été imposée. — Andin Garidelly, aussi niçois, son grand-vicaire, lui succéda au siége de Nice et résida à St-Paul, ville plus tranquille et toute catholique. — Louis du Beuil, retiré auprès de son frère le gouverneur de Nice, fut nommé par le duc de Savoie abbé de St-Pons et son grand aumônier.

Digitized by Google

Garidelly, malgré les sollicitations des Vençois, se gardait bien de se livrer entre leurs mains. — Il en était de même pour Grasse. Jean Grenon était mort en 1569; son successeur, Étienne Deodat, marseillais, de la famille Thomas de la Garde-Toulon, reçut ses bulles le 14 mars 1570, et à cause des guerres civiles, il ne fut sacré, à Avignon, que le 30 novembre 1573; laissant l'administration à son grand-vicaire Antoine Ecuyer, il résida presque toujours à son abbaye de Cruas, près de Viviers, où il mourra le 9 août 1588. — La division était partout, même entre les Pénitents. C'est du milieu de ces querelles qu'à Grasse comme à Vence une partie des Pénitents blancs se détacha et forma les Pénitents noirs.

La prédication ne se faisait pas plus à Grasse qu'ailleurs. Personne ne voulait assumer sur soi la charge de théologal, jusqu'à ce qu'en 1580 le canonicat du théologal Antoine Masin étant venu à vaquer, le père Jacques Tournély, dominicain, accepta cette dignité! C'était un célèbre prédicateur qui sera deux fois provincial de son ordre. Étienne Déodat ne parut à Grasse qu'en décembre 1579, pour faire une ordination.

Les razats ou guiscards de Vence semaient la terreur dans tous les alentours, et le carnaval de 1577 donna lieu, sous le masque, aux plus basses vengeances. La jeunesse n'en dansait que des farandoles plus bruyantes. Les seigneurs de Tourrettes, le capitaine Jacques de Villeneuve et l'écuyer Pierre de Villeneuve avaient ordre de faire main basse sur tous les guiscards. — On en incarcéra plusieurs à Cagnes.

Cependant le maréchal de Retz, toujours dévoué aux guiscards, écrivait aux consuls vençois, le 29 mai : « Ayez l'œil ouvert, attendu que aulcuns des pays voisins ne guettent que le moment où les principaux de votre ville se seront absentés pour s'en emparer. » Les consuls décident aussitôt que la présente place sera *mise* et *poussée* selon l'ordre de guerre. — Le baron Claude s'était fait délivrer de nouvelles lettres de garde pour lui et ses gens, à peine de mille livres d'amende aux *contravenants*. Carcès signifia en même temps au bailli seigneurial qu'il eût à les publier. — Michel Guigou ayant planté sa potence, se mit en devoir d'obéir

Digitized by Google

(22 mars 1577). Les guiscards, guidés par Hugues Julyan, se ruèrent sur le bailli, le blessèrent de plusieurs coups d'épée, et coururent la ville en criant : Fuoro les carcistes! A bas les Guigou ! — Le bailli de St-Jeannet, venu au secours de son confrère, fut chassé à coups de pierres. — Guigou gagna Tourrettes, où Hugues Julyan en s'avançant trop, fut lui-même fait prisonnier. — Les guiscards ayant appris cet évènement, se portèrent de ce côté au nombre de cinquante arquebusiers : « Nous le délivrerons, s'écrièrent-ils, ou nous mourrons. » — Ne se sentant pas en nombre, ils appelèrent à eux d'autres partisans, de sorte qu'armés et masqués, ils formèrent une bande de deux cents hommes, qui allèrent attendre sur la route de Coursegoules, espérant qu'on conduirait par là Julyan. Le baron l'ayant su l'envoya dans les prisons de Greolières. Les guiscards, désappointés, se vengèrent sur les propriétés du seigneur et de Guigou. — Au bout de quelques temps, Hugues Julyan fit si bien qu'il corrompit son gardien et s'évada. Vence lui fit une véritable ovation. Le lendemain, 10 mai, foire de St-Pancrace, Jacques Vidal, G. Geoffroy, Jean Féraud et H. Julyan représentèrent sur le Peira le martyre de St-Pancrace, au milieu des applaudissements frénétiques de la population, des juges royaux et des consuls.

Le maréchal de Retz ne cessait pas de protéger les Vençois et de leur dire de se garder. Il écrivait de Perthuis, le 22 septembre, qu'on lui envoyât un homme capable pour l'informer de tout ce qui se passait dans la ville.

L'arrêt d'Aix (22 novembre 1577) fut foudroyant. Tous les contumaces furent condamnés pour conventicules illicites, ligues, ports d'armes prohibés, violences, corruptions, concussions, conspirations contre le roi, dépopulation d'arbres et de maisons, meurtres, infractions de sauve-garde ; Hugues Julyan, Jean Féraud, Georges Vidal devaient avoir le poing coupé ; Bernardin Mayffred, Em. Julyan, Lambert Mars, Michel Vacquier, L. Vidal, A. Garbier, J. Blacas, M. Courmettes, dix ans de galères.

Quand cette sentence fut connue, la population poussa un cri d'horreur. Ceux qui étaient dans les prisons de Vence rompirent leurs fers et prêtèrent la main aux nouvelles élections. Isnard An-

Digitized by Google

toine et Mars Lambert furent consuls; L. Julyan, trésorier, et Jean, Stopan, capitaine de la ville. Le maréchal de Retz et le grand prieur prirent sous leur protection les condamnés, et Bernardin Mayffred, Hugues Julyan et Garbier purent se rendre à Paris pour y purger leur contumace. La commune y envoya avec eux Roman Bonnet et Louis de Cormis. — Le baron de Vence obtint de son côté des lettres de garde.

Un parti fusionniste dit de l'Union s'était formé pendant l'absence du cardinal de Retz. Les évêques eux-mêmes s'y étaient ralliés, et quand le maréchal de Retz revint d'Italie, il avait cru un moment au bon accord. L'évêque Garidelly avait reparu à Vence, puisque le 12 août 1577 il assistait au baptême de Lucrèce de Villeneuve, fille du baron protestant. Le chanoine Barthélemy Baussy avait conféré le baptême, avec René Grimaldi d'Antibes et Lucrèce Grimaldi pour parrain et pour marraine. Là étaient noble H. Giraud, seigneur de Carros, Ch. de Grasse, sieur de Canaux. Le comte du Bar, lieutenant du grand prieur, les Villeneuve-Torrenc, la Berlière, les Durand Sartoux étaient entrés dans l'Union. — Le 3 décembre, il y avait eu l'assemblée générale du Bar pour tous nos pays; puis celle de Fréjus, il fut convenu qu'on garderait le pays au roi, au grand prieur, et qu'on se secourrait mutuellement.

Cependant les razats de Vence renouvelaient leurs scènes de révolte le 18 janvier 1578. Le bailli du baron lut les nouvelles lettres de sauve-garde. « Vois donc ça, dit le consul Mars à son confrère Isnard, vois donc les belles lettres de garde. M. de Vence n'est plus ni baron, ni seigneur. » Ces mots coururent parmi la foule. Le bailli n'eut que le temps de fuir. On traîna son écussom dans la rue, on brûla sa bastide. Malgré cette violation de toutes les lois, les coupables obtinrent, à Paris, un verdict de non culpabilité, 2 août 1578. Quand ils revinrent à Vence, ce fut un cri d'allégresse, comme d'une résurrection. On s'embrassa en versant des larmes de joie, on courut délivrer, à Cagnes, François Maurel, ardent guiscard; les détenus au nombre de trente ou quarante furent élargis. — Mais la cour d'Aix, où le sieur Aymar se fit l'avocat du baron Claude, adressa une supplique au roi, en lui disant: « Sire, c'est au-

Digitized by Google

toriser le crime et la révolte que de laisser impunis de pareils attentats ; c'est avilir la justice que d'annuler ses arrêts. La vie des officiers du roi n'est plus en sûreté, les lois sont méprisées, les méchants triomphent, le peuple de Vence profère maintenant des paroles de vengeance et de mort. » — Claude se sentait d'autant plus fort, que le maréchal de Retz et le grand prieur venaient de renoncer au gouvernement. Le baron de Vence courut à Paris plaider sa cause. — De nouveaux assassinats des razats de Vence précipitèrent la fin de leur triomphe. Ils furent, en décembre, de quarante à cinquante accusés à la barre d'Aix, et le 15 décembre, Hugues Julyan, Jean Féraud et Georges Vidal furent condamnés à la potence, d'autres aux galères.

Carcistes et razats s'étaient remis en campagne. — Ceux-ci couraient au comte de Suse, nouveau gouverneur que repoussaient les carcistes. — Cependant le parti de l'Union, suivant ses statuts, voulait soutenir le gouverneur nommé par le roi. — Après l'assemsemblée du 13 novembre, à Grasse, le seigneur de Villeneuve-la-Berlière part de Grasse pour lui conduire une troupe assez nombreuse. Le baron de Vins en massacre quatre cents à Correns, et marche vers Grasse (1579). Le 28 février, les gens qu'on envoie contre les carcistes s'avancent vers St-Vallier, d'autres vers Gréolières. Les carcistes étaient déjà en force du côté de Grasse, quand le roi rappela le comte de Suse et nomma de nouveau le maréchal de Retz. Il fallait en finir. Les razats reprirent faveur, gagnèrent la bataille de Cuers, se jetèrent sur le château de Trans, où ils eurent Stoblon de tué, mais où en revanche ils gagnèrent encore l'avantage. — Le marquis de Trans y perdit la vie, sa femme ne dut d'être épargnée qu'à la prière du marquis des Arcs, son mortel ennemi. Un paysan acheta sept sous et demi un petit enfant du marquis.

L'assemblée dite de l'Union se réunit ensuite à Cannes pour aviser à une tentative de réconciliation, quand Catherine de Médecis vint opérer la paix (4 juin 1579).

La peste qui éclata à Cannes et qui se répandit de là dans tout le midi, la disette, les inondations firent plus que toutes les conventions et la foi jurée. Chacun était maintenant à ses morts. On n'en-

Digitized by Google

tendait plus que tousser, éternuer; ce mal qui commençait par la coqueluche, finissait par une espèce de consomption qui vous enlevait au bout de six jours. Les villes étaient abandonnées. Sur vingt mille habitants, il y eut à Nice cinq mille quatre cent soixante victimes, et dans Grasse six mille. — Le duc Emmanuel-Philibert mourut cette année même, 30 août 1580, laissant le trône à Charles-Emmanuel le Grand.

La peste passée, la cité de Nice vota vingt-quatre brandons à St-Roch et à St-Sébastien, avec un don de cinquante florins. — Il est beau pourtant au milieu de ces crises douloureuses de voir les sages résolutions et l'héroïsme des consuls qui ne quittent pas leur poste malgré le danger, malgré la dispersion des habitants, et les maux de toute espèce; qui encouragent leurs concitoyens, veillant à ce que dans la famine, le pays soit approvisionné et protégé. Où trouvaient-ils cette force d'âme, si ce n'est dans l'amour de la patrie puisé aux sources mêmes de la religion? — Ils tenaient à la foi jurée sur les Évangiles, et la conscience n'était pas un vain mot.

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME.

La ligue. — (1582-1598).

Sommaire: — Mariage de Charles-Emmanuel; — le baron de Vins et le baron d'Allemagne; — le capitaine Mazin de Grasse; — secours de Charles-Emmanuel à la Ligue; — Montaud à Grasse, à Vallauris, à Vence, à St-Laurent du Var; — Vitelly passe le Var; — siége de Grasse et mort du Baron de Vins; — Charles-Emmanuel entre en Provence; — mort de La Valette à Roquebrune; — Lesdiguières; — siége de Vence; — siège d'Antibes par le duc de Savoie; — d'Epernon reprend Antibes; — drames dans Grasse; — complot contre l'évêque de Grasse et de Vence; — année malheureuse de 1595; — Traité de Vervins.

Henri III	1571-1589.	— Charles-Emmanuel I	
Henri IV.	1589-1610.	— le Grand. . . .	1580-1630.

L'historien peut chercher la part que Nice prit à la Réforme, il ne lui restera qu'à admirer la foi robuste et inébranlable de cette population. — Il y eut bien quelques hérétiques dans certaines parties du comté, mais ils sont clair-semés et sans faveur. Une bande de réformés, partie de Pigna au diocèse de Vintimille, en 1578 (28 août), se jeta sur la chapelle de la Vierge qu'elle dévasta. L'évêque Charles Grimaldi obtint de prompts secours.

Charles-Emmanuel, suivant la politique de son père, continua de s'entendre avec le parti catholique de Provence pour garantir ses états. — Il termina heureusement les négociations d'Emmanuel-Philibert au sujet du comté de Tende, et le 1er janvier 1582 Nice lui vota pour cette acquisition un don gratuit de trente mille florins d'or.

La peste passée, catholiques et protestants avaient repris de nouveau leurs positions. — Le conseil de Nice se plaint (8 janvier 1582) des incursions que font les arquebusiers français dans la plaine du Var, et l'on établit un poste de trente hommes dans

Digitized by Google

le cabanon de la rive gauche. — Les troupes françaises venaient aussi de faire une tentative inutile sur Monaco. — Cette principauté, soumise à l'Espagne, avait perdu son prince Honoré I qui avait eu pour son successeur Charles II, son fils (1581-1589). En 1583, les troupes du bord du Var menacent le Puget (16 novembre). — En 1584, l'horizon s'assombrit tellement que le registre des délibérations de la commune de Vence porte en tête: «*Post tenebras spero lucem.*» En effet, la mort du duc d'Alençon (10 juin 1584) ne laissant pour héritier présomptif de la couronne de France qu'un prince hérétique, Henri de Béarn, les Guise aspirent à la souveraineté; le roi d'Espagne, qui avait épousé la sœur de Henri II, rêve l'empire d'Occident; Charles-Emmanuel, fils de Marguerite de France, convoite sa part du royaume et se ligue avec l'Espagne en épousant Catherine d'Autriche.

Le 16 avril il arrivait à Nice pour cet hymen fortuné, et faisait voile de Villefranche en Espagne le 18. Une flotte de quarante navires ramena les deux époux. L'entrée solennelle se fit à Nice, le 19 juin. Des chaloupes richement pavoisées les amenèrent au port St-Lambert. La cour se trouva environnée de tritons guidés par des génies. Le port était orné de fleurs et d'orangers; un arc de triomphe s'élevait sur la place. Le cardinal Fieschi, nonce du pape, accompagné de l'évêque de Nice, complimenta le duc et la duchesse, et le cortége s'avança vers la cathédrale. L'infante était tout étincelante d'or et de pierreries. Le duc revêtu d'un manteau de pourpre broché d'or, portait un chapeau de velours noir orné de plumes. Archers de la garde, gentilshommes, pages, écuyers, chevaliers de l'Annonciade, clergé, religieux, dames et damoiseaux l'accompagnaient. Les Suisses fermaient la marche. On voyait le comte d'Albe, vice-roi de Sicile, don Pèdre de Tolède, vice-roi de Naples. Le lendemain, la Fête-Dieu offrit le spectacle le plus imposant. — On partit ensuite pour Turin.

La Ligue commençait en France. — Le baron de Vins, guerrier habile, actif, populaire, après avoir reçu ses ordres du duc de Guise, lança, le 15 août 1585, son célèbre manifeste, par lequel il se déclarait général en chef des armées catholiques au nom du duc de Guise et de son lieutenant le comte de Sault. Il disait que le roi

Digitized by Google

se laissant tromper par ses mignons, il fallait de bonne heure pourvoir au maintien de la religion.

Le grand prieur, dit Louvet, qui voyait branler les étendards de la Ligue, se trouva fort embarrassé à l'apparition de ce manifeste. — Il fit un appel au nom du roi, et assigna le rendez-vous de ses troupes à Tourves, tandis que le baron de Vins établit son camp aux Mées.

Le comte du Bar occupe aussitôt le fort d'Antibes; le seigneur de Gréolières, à la fin d'avril 1585, d'après les ordres du grand-prieur, entre dans Vence avec sa compagnie pour garder la place au roi. — La paix du duc de Guise avec Henri III ayant amené une suspension d'armes, le baron d'Allemagne se retira à son château du Luc, Lesdiguières en Dauphiné, de Vins à Brignolles ou à son fief tout près de là.

Le roi donna bientôt un édit par lequel il enjoignait aux hérétiques d'abjurer ou de quitter le royaume. Lesdiguières avait gardé ses places fortes du Dauphiné. Les principaux chefs de la Provence, Bougarelle, la Briaule et Collet tenaient la Seyne et Sisteron. — Le neveu de Richieu, Arnaud d'Entrevènes, se joignit à eux avec cent arquebusiers à cheval, et tous faisant leur jonction à Vidauban avec le baron d'Allemagne, ils projetèrent de s'emparer de Fréjus sur le marquis de Trans. La tentative échoua (fin octobre 1585). Malgré les secours de Lesdiguières, ils ne réussirent pas mieux à Castellane, au Luc et à Brignolles.

La mort violente du grand prieur (1er juin 1586) fut le triomphe du baron de Vins en Provence. Les Aixois se hâtèrent de lui confier le gouvernement. — Ce que voyant, le baron d'Allemagne vola de Correns à Draguignan pour s'en emparer (juin 1586). Mais il échoua encore devant cette place, et l'on compara cette escapade à celle de Fréjus. — Peu de temps après, il livra la bataille d'Allemagne où il resta parmi les morts, n'ayant pas même le bonheur de jouir de sa victoire. — Le baron de Vins était vaincu. Onze des principaux seigneurs, quarante capitaines, mille deux cents des siens jonchaient le sol (24 août 1586). Le chef de la Ligue conservant son sang froid, se retira en bon ordre à Riés.

L'arrivée de d'Epernon, nouveau gouverneur, avec dix-sept

Digitized by Google

mille hommes, fit rentrer les révoltés dans le devoir, puis il partit, en laissant le gouvernement à son frère Bernard de Nogaret, seigneur de la Valette, qui était gouverneur du Dauphiné et grand ami de Lesdiguières. — Les Catholiques furent mécontents de ce choix. — Aussi La Valette n'entra-t-il à Aix que de nuit (14 mars 1589).

Il n'était bruit partout que de l'exécution de Marie Stuart; les catholiques étaient exaspérés contre les protestants soutenus par Elisabeth d'Angleterre et par les princes allemands. Le nord retentissait du bruit des armes. — La Provence avait, à Contras, le baron de Vins qui y combattait près de Guise. — Gaston de Grasse, fils du comte du Bar, resta parmi les morts. — De Vins se trouva aussi à Vimay et à Anneau, où il fit merveille contre les Reitres, tellement que de retour à Aix, on lui chanta : *Saul occidit millia, et David decem millia.* — Muni de nouvelles instructions du duc de Guise, il commença à intriguer avec Charles-Emmanuel pour résister aux protestants du Dauphiné et de la Provence.

Il choisit pour cette ambassade auprès du duc de Savoie un de ses affidés les plus habiles, et comme il ne voulait pas agir sans intérêt, il se ménagea la riche prevôté de Pignans pour J.-B. de Vins, son frère.

La collégiale de Pignans, sous le vocable de Notre-Dame-de-Consolation, datait, dit-on, de Clovis qui l'avait élevée en mémoire de ses victoires sur les Visigoths. Elle était desservie par des chanoines Augustins. — Le commendataire, depuis Leon X, y avait un gardien, comme il se pratiquait à Lérins. Les Lascaris la possédaient depuis 1536. Le comte de Tende la donna à René de Cipières; et à sa mort, Honoré en dépouilla le sieur Jean de Vernel en faveur de Nicolas Lascaris, fils d'un bâtard de sa maison nommé Nicolin; il chassa le gardien nommé Bernard. Le gardien cita Nicolas de Lascaris en justice; de Vins, qui convoitait déjà la prevôté, soutint Bernard, et fit évoquer l'affaire au parlement de Grenoble. Nous avons assassinats sur assassinats. Lascaris met à mort Bernard; le baron de Vins gagne le sieur de Revest, la Manon et autres sicaires qui assassinent Lascaris à Pignans. Le peuple, furieux, s'empare du sieur de Revest et le livre aux

Digitized by Google

laquais de Lascaris qui l'écharpent. Enfin, le frère du sieur de Revest rencontrant un jour le cadet de Pontevès: « Va, lui dit-il, en lui enfonçant son épée dans le cœur, voilà pour avoir assassiné mon frère ! »

Or, un soir que le seigneur de Tourves avait invité le prevôt de Pignans sous prétexte d'un baptême, celui-ci se doutant de quelque embûche, s'enfuit pendant la nuit et gagna la ville de Nice. — C'est là que nous le trouvons quand le fils du gardien de Pignans, assassiné, arrive dans cette ville, se rendant à Turin, au mois de décembre 1587.

Charles-Emmanuel promit au baron de Vins des secours en hommes et en argent pour la Ligue. Ces secours lui seraient conduits à Nice pour qu'il pût les prendre plus facilement. Quant au prevôt de Pignans, il fut convenu qu'on l'amènerait sans bruit à renoncer à sa prevôté de quatre mille écus. — Le gouverneur de Nice, Honoré Grimaldi, ayant reçu avis de Turin, manda chez lui Nicolin Lascaris. Après les compliments d'usage: « Vous n'ignorez pas, lui dit-il, qu'on en veut à votre vie. Nous avons tous les fils d'un complot ourdi contre vos jours. Son Altesse, qui voit en vous le dernier rejeton d'une branche de sa famille, m'a chargé de vous en avertir, et elle vous offre ses services. Elle vous prie même d'accepter des gardes. » — Lascaris qui ne se doutait de rien, tombe dans le piége. Le gouverneur l'invite à dîner, et le lendemain le capitaine du château en fait autant. On causait gaîment et le tapis était encore sur la table, quand tout-à-coup apparut l'envoyé du baron de Vins, avec une résignation de la prevôté toute préparée en faveur de Jean-Baptiste de Vins. « Qu'est-ce, s'écria Nicolas, mais c'est une violence? — Signez, signez. — On lui mettait les poings sur la gorge. Il signa la larme à l'œil, et le député porta bien vite à son maître la convention de Son Altesse et l'acte arraché à Lascaris.

La Valette, en présence des menées du baron de Vins et de la comtesse de Sault, Catherine d'Aguette, femme aussi spirituelle qu'intrigante, commençait à dire qu'il romprait la Ligue, et qu'il ferait parler de lui comme de Raymond-Turenne. — Ces discours aigrissaient les esprits. Claude de Cormis disait aussi tout haut qu'il

Digitized by Google

fallait pendre les plus mutins. — Aix ferma ses portes à La Valette. Sa femme, avec le président Corriolis et autres conseillers, se retira à Perthuis, et il y eut dès lors comme deux états. — La Valette, par l'entremise de Claude de Cormis, tendit la main à Lesdiguières et nomma d'Oraison pour son lieutenant, 14 août 1588.

De Vins, souverain dans Aix, y tint ses états en septembre, et La Valette en octobre, à Perthuis.

Claude de Trans courant aussitôt vers Fréjus, s'empare du château du Muy et met à mort le seigneur. Sa femme, réfugiée sur les toits, reste suspendue par sa robe au tuyau d'une cheminée. Les assassins de son mari en eurent pitié. Le commandeur de Roquebrune n'eut que le temps de se confesser et reçut le coup fatal au pied du prêtre. — De là, Trans s'empara de Fréjus.

L'épouvante est dans nos quartiers. Grasse, St-Paul, Antibes tenaient pour le roi, sans que pourtant on fit mention de La Valette. Le gouverneur de St-Paul se nommait Jacques de Villeneuve-la-Berlière, fils d'Antoine. Il venait d'épouser Françoise, fille de Jean de Villeneuve-Torenc. — Assistaient à ce mariage le viguier Bernardin Roussel, le capitaine Paul Barcillon et Claude de Villeneuve-Torenc, fils de Jean, tous ardents catholiques.

Vence était pour la Ligue, tandis que le baron de Vence, dévoué à La Valette, gardait la place pour le roi. Dans nos contrées, les partisans de La Valette étaient Charles de Grasse-Canaux, Callian, Montauroux, Riquety, sieur de Mirabeau, Gréolières-Grasse, Tanaron, Villeneuve-Tourrettes, Villeneuve-Vaucluse, Chasteuil de Châteauneuf, Flotte-Saint-Auban qui avait pour épouse Camille de Villeneuve-Vence, Pompée de Grasse-de-Bormes, marié avec Suzanne de Villeneuve-Mons, dame d'honneur de Marguerite de Navarre, Honoré et Achille de Grasse, cadets de Grasse-du-Bar.

Grasse comme Vence penchaient pour la Ligue. Le capitaine Mazin continuait d'y tenir les affaires aux ordres du baron de Vins.

Pourtant la crainte de l'étranger semble réunir encore tous les esprits.— Charles-Emmanuel envahit le marquisat de Saluces. — Nice arme.— Le comte du Bar court à Antibes avec ses compagnies. Grasse écrit aux consuls de Vence : « Défendons-nous les uns les autres, et avertissons-nous en cas que l'étranger passe le Var. » Chacun

Digitized by Google

s'engage à faire son devoir en *gens d'honneur*, et tous les jours de nouveaux défenseurs de la patrie vont rejoindre La Valette. — Mais les gentilshommes, soit avertis en secret par le baron deVins, soit fatigués de courir les montagnes, ne voulurent pas poursuivre la victoire de Lachenau, et le marquisat de Saluces fut perdu.

Henri III, mécontent, eut un instant l'intention de disgrâcier La Valette. — Que pouvaient alors les ordres du roi! De Vins et La Valette se font une guerre à outrance. Les femmes mêmes ne sont pas les dernières à combattre. On voit à Perthuis madame La Valette lutter d'ardeur avec les plus vaillants capitaines. — Les vengeances sont égales des deux côtés. Le baron de Vins (1er janvier 1589) donne les étrennes à Brignolles, sa patrie, et ses partisans mettent à mort le seigneur de Bormes, Pompée de Grasse.

Un grand crime ne chemine jamais seul. Depuis l'assassinat des Guise aux états de Blois, Henri III, abhorré, fut représenté comme un huguenot sanguinaire. — Antibes, dont Mayenne, héritier du comte de Tende par sa femme, était coseigneur, avec les Grimaldi qui avaient un des leurs vice-légat d'Avignon, fut de bonne heure au parti catholique; Grasse est toujours pour le baron de Vins. — St-Paul, Vence, le Broc, Carros et St-Jeannet formaient une ligue offensive et défensive. Carcès, posté à Antibes comme lieutenant du baron de Vins, tendait la main aux Niçois qui lui envoyaient les secours du duc de Savoie, et donnait ordre sur ordre. « Le roi de France ne sait plus où aller, écrivait alors Charles-Emmanuel au roi d'Espagne; on pense qu'il se retire à Moulins, et comme il ne peut plus payer les Suisses huguenots, il veut leur abandonner la ville de Lyon. »

Les bandes de La Valette couraient toute la basse Provence. Montaud, l'un des principaux chefs royalistes, n'ayant pu arriver assez à temps à Bormes pour secourir le seigneur, reçut un message du seigneur de Grasse-Cabris. Celui-ci l'avertissait que les Bigarris de Grasse étaient prêts à lui ouvrir les portes de la ville, que la mésintelligence régnait entre les citoyens, qu'il aurait dans les environs beaucoup d'auxiliaires et surtout Charles de Grasse-Canaux, maître de la position inexpugnable de Gourdon.

Le baron de Montaud se hâta d'accourir. — Les chefs catholi-

Digitized by Google

ques des pays voisins, et Mazin qui commandait à Grasse, déclarèrent que tous les habitants qui quitteraient les murs, seraient réputés traîtres et rebelles et d'autres installés en leur lieu et place (1). Montaud arrive bientôt en vue de la ville. Le premier consul Mazin va se poster sur un côteau de vignes garni de murailles, et attaque les enfants perdus du sieur André qu'il débande. Le gros de l'armée s'élance; mais Mazin, essayant de regagner la porte de la ville, est dépassé par la cavalerie, et il vend chèrement sa vie. — Le conseil de Grasse envoie aussitôt des parlementaires à Montaud campé à la Maladrerie. Il fut stipulé qu'on reconnaîtrait La Valette, que les troupes n'entreraient que d'après ses ordres, qu'elles pourraient cependant s'approvisionner à Grasse. — La petite armée de Montaud continua de rouler dans les alentours de Fréjus, avec Tanaron, Tourves, Callian, Tavans et le chevalier de Grasse, Achille, cadets de la maison du Bar.

Fréjus avait aussi son parti opposé au marquis de Trans, mais celui-ci avait l'œil au guet.

Le baron de Vence fut nommé par La Valette gouverneur de Grasse. Il tournait autour de sa seigneurie pour la surprendre: c'est ce qui détermina les Vençois à lui porter des présents, à renouveler avec lui la transaction de 1501, et à lui fournir des hommes pour la compagnie du sieur de Canaux. — Carcès, mécontent de cette espèce de défection des Vençois, fit occuper leur ville par le capitaine Fighiera. Les secours de Nice arrivaient. Le sieur de Besaudun les prenait successivement pour les diriger sur Antibes. — Le 29 mai, le parlement d'Aix jura la sainte Ligue, et le chapitre en fit autant à la cathédrale.

Pendant que La Valette s'emparait de Montjustin et de Beaumont, le baron de Vins défendait Aix contre Gouvernet. Montaud surprenait Fréjus par trahison, envoyait le marquis de Trans à La Valette et s'avançait vers Antibes qu'il trouva bien gardée. Il se mit a soumettre autour bourgs et villages. Il posa les échelles devant Vallauris. Le prieur Constantin ne pouvant résister, ouvrit les

(1) Registres des délibérations de Vence.

Digitized by Google

portes. — Montaud somma ensuite les moines de Lérins de lui remettre au nom du roi et de monseigneur de La Valette deux canons qu'ils avaient dans l'île ou à la Napoule. — Ils étaient déjà promis à Carcès. — Le gouverneur d'Antibes envoya un bateau pour les prendre. Le prieur de Lérins refusa. — Montaud, de son côté, menaça de raser l'abbaye, et obtint les canons. — Carcès, mécontent, fit saisir un religieux de Lérins qui se trouvait à Antibes, et dénonça au Saint-Siége le monastère comme pactisant avec les huguenots. — Le prieur fit constater que lui et ses religieux n'étaient ni hérétiques, ni fauteurs d'hérésie, qu'ils avaient cédé à la force, que Montaud ne leur avait fait aucun mal, tandis que les dénonciateurs avaient maltraité R. P. Césaire de St-Paul, doyen et maître des novices (1).

Quand les Vençois connurent l'arrivée de Montaud, le conseil (2 juin 1589) défendit d'aller dehors afin de conserver leur *vie* et *place au roi*: « Que chacun se prenne garde d'être fait prisonnier, que les sentinelles avertissent quand les approches de l'ennemi se feront; qu'on ne se lève pas de son poste sous peine de mort; qu'on soit de bonne garde et sans *bruyt*. » — Une lettre arrive le soir à sept heures (22 juin), adressée aux consuls de Vence, Jacques de Cormis et Isnard Baussy. Il était dit que le sieur de Montaud, commandant au nom de La Valette dans ces quartiers, voulait savoir pour qui était la ville; qu'elle se préparât donc à prêter serment au roi. — Dès le lendemain matin, le conseil fit réponse que la cité de Vence n'avait jamais *chancellé* ni chancellerait, que tous *volaient* vivre et *morir* sous *l'obéyssance* du roy et employer leurs vies pour conserver la place à Sa Majesté. »

Le baron de Vence était avec Montaud. — Le commandant garda en ôtage un des consuls, et renvoya l'autre pour répéter aux Vençois qu'ayant commission de réduire toutes les places au roi, il monterait bientôt visiter leur ville avec sa troupe, qu'on préparât vivres et argent, sans quoi il les y contraindrait. — Ce que craignait de plus la pauvre ville lui arrivait; la petite armée royale, après avoir fait reconnaître aussi son autorité, le 26 juin, à St-Paul

(1) Histoire de Lérins de M. Alliez.

Digitized by Google

et à Cagnes, avait placé son camp entre ces deux pays. Les consuls de Vence envoyèrent prier le général encore une fois d'épargner leur pauvre pays. Malgré tant de supplications, Montaud, pressé par le baron de Vence, mit en marche sa troupe qui brisa les moulins, enleva les bestiaux, saccagea les moissons et campa, le 28, sur la place Saint-Michel. — Les consuls et les *principaux* allant au-devant des nobles seigneurs, offrirent six cents écus et des perdrix à Montaud, un mouton et des perdrix à leur coupable seigneur, en les priant de cesser toute animosité contre eux, espérant qu'avec *l'ayde de Dieu*, ils recouvreraient leur *bonne* amour. — Le général fit prêter le serment au roi et s'en alla satisfait. — On lui porta encore quatre cent quarante écus à Cagnes, du vin au baron de Vence, à Mouans, et des vivres au sieur de St-Léger, à St-Laurent.

Le duc de Savoie se trouvait à Chambéry ; l'Infante avait écrit de Turin, le 7 avril 1589, au gouverneur de Nice de se garder avec soin contre l'ennemi. Montaud est maintenant à St-Laurent-du-Var. — Les Niçois se mettent en mouvement. Ils avaient déjà voté mille écus (1585) ; aujourd'hui ils offrent encore cent écus d'or à Son Altesse (20 août). On répare les murs, on monte l'artillerie ; Vitelly, le 30 juillet, occupe la ville avec ses troupes. (1) Au conseil, se montrent Honoré et René Lascaris de Castellar, Jean Tondutti de Falicon, Jean Galléan, Antoine et Etienne Grimaldi, Marc Antoine et Pierre Antoine Lascaris, André del Pozzo, Jean Cappel, Honoré Constantin-Châteauneuf, Claude de Berre, Marc Augier, Fr. Carravaschino, André Caravadossy, B. Risso, F. Drago, Paul de Paul et P. Cappel.

La milice du château de Gattières inquiétait le parti de Vallettes. — Nous lisons que les consuls de Vence dirigèrent leurs hommes du côté de Besaudun pour obvier à certaine entreprise qui se méditait sur le château de Besaudun. Jean de Cormis, consul de Nice, y conduisit les gens de Vence, du Broc, de Gréolières, de Coursegoules et de Saint-Jeannet.

Il est évident que les troupes envoyées par le duc au baron de

(1) Régistre des délibérations du conseil de Nice.

Digitized by Google

Vins essayaient de passer le Var avec Vitelly. — Ce chef d'armée, baron romain, conduisait les lanciers; le capitaine Demetrio, les Albanais; Braga-Bonade, l'infanterie.

. Montaud ne se trouvant pas en force recula. Le 7 août, Vitelly traversa le Var, et le 8, St-Paul; occupa Antibes, et saccagea la Napoule. Il arriva à Aix au milieu de l'allégresse générale. — Le 20 août, dix-huit galères espagnoles portèrent des munitions.

La nouvelle de l'assassinat de Henri III (1er août) était maintenant connue dans toute la Provence.

Henri IV régnait. Il confirmait sans délai La Valette dans son autorité, et par édit royal transportait le parlement à Perthuis. De Vins, Carcès et autres furent déclarés coupables du crime de lèse-majesté. — La Ligue jura fidélité à Charles X (cardinal), alors prisonnier, et à Mayenne, son lieutenant. Le baron de Vins ne pouvant lutter contre les trois gouverneurs unis du Languedoc, du Dauphiné et de la Provence, le marquis de Trans opina aux états d'Aix pour qu'on appelât en Provence le duc de Savoie. — D'autres penchaient pour l'Espagne: mais on objecta qu'il ne fallait pas être ingrat envers Charles-Emmanuel, puisqu'il avait déjà donné des troupes et de l'argent. — Certains parlèrent des espérances du duc, lequel prétendait s'étendre jusqu'à Fréjus. — Enfin, on décida qu'on irait le prier de mettre à exécution ses promesses, c'est-à-dire de fournir à la Ligue deux mille arquebusiers soldés par lui, et douze mille écus par mois pour la cavalerie; quant à l'appeler lui-même en Provence, qu'on pouvait s'en passer. C'était user et abuser d'un homme. — Les jaloux du baron de Vins firent nommer Ampus pour aller chercher les secours à Nice. — Le chef de la Ligue un peu froissé, s'en alla prendre Digne, où Ampus courut le voir (fin septembre) et l'embrassa, en lui disant qu'il ne toucherait jamais au général, puis se rendit à Nice. Il y était le 1er octobre. Le gouverneur le fêta, et lui fit passer la revue des troupes envoyées par Charles-Emmanuel. — C'étaient les lanciers du sieur Nova, mille cinq cents hommes du régiment de don Amédée, commandés par Emmanuel de Luserne et Philippe de Soliès, sieur de Monasterel, six pièces d'artillerie. — Cent Albanais occupaient déjà Antibes. Ampus toucha douze mille écus.

Digitized by Google

— Montaud avait abandonné les vigueries de Grasse et de St-Paul pour retourner vers La Valette, confiant la défense des quelques places qui lui restaient au baron de Vence, maître de Grasse; au sieur de Callian, maître de St-Jeannet; au sieur de Canaux, maître de Gourdon, et au sieur de Prunières Dauphinois, cantonné à Grasse avec ses chevau-légers.

Le baron de Vins arriva vers la fin d'octobre à Antibes; du 20 au 26, les troupes lui vinrent de Nice. Il s'assura de St-Laurent, de Cagnes, de St-Paul, où il plaça Jacques de la Berlières; de Vence, qu'il confia au sieur de Luserne; il demanda trois mille pains aux Vençois pour M. de Vallier, cantonné à St-Paul et à la Colle, et des mulets pour l'artillerie du sieur Pelloquin, qu'on traînait au siége de Grasse. — Le 5 novembre, il campait devant cette dernière ville avec neuf cents chevaux et deux mille hommes de pied.

Cependant Marseille, opposée à la Savoie, massacrait son premier consul, le sieur d'Albertas (29 octobre). La comtesse de Sault était reine dans Aix, soumise au baron de Vins, son beau-frère; d'Ampus et Pontèves se couvraient de gloire à la Malmore contre les bandes de Montmorency. — Le baron de Vins n'avait plus que Grasse à réduire pour dominer dans tout le bassin du Var. — Cette ville, malgré ses murailles en mauvais état, renfermait de vaillants défenseurs. — Outre son premier consul Taulane, c'était le baron de Vence, son gouverneur, vaillant capitaine, qui avait déjà fait ses preuves; Grasse-Cabris, sieur de Callian, les cadets du Bar, Prunières, le capitaine Audibert. — La jalousie se glissa dans le conseil de guerre. Prunières prétendait qu'étant depuis quatre mois dans Grasse, il devait donner le mot d'ordre. — D'autres voulaient que ce fût le baron de Vence. On tomba d'accord que le premier consul le donnerait. — La Valette s'était rapproché du théâtre de la guerre en occupant Draguignan, et avait essayé d'envoyer au secours de la place la cavalerie du sieur de la Tour, et les arquebusiers du sieur de Virail. Il ne fallut pas y songer. — Le siége commença le 14 novembre. Cependant une femme âgée se présente au camp du baron de Vins pour lui parler en particulier. Quand elle est entrée: « Mon bon monsieur, lui

Digitized by Google

dit-elle, je vous conseille de ne pas vous obstiner à cette mauvaise entreprise. Vous savez que vos ancêtres sont nés dans cette ville. Le ciel m'a révélé que vous y péririez certainement. » Le baron rit beaucoup de la bonne vieille, et le siége se continuait sans incidents, quand le lundi 20 novembre, à neuf heures du matin, un chasseur assiégeant voulant essayer un fusil de neuf pans de long, le mire sur un homme couvert d'une casaque rouge qui était au canon, l'atteint au milieu du front, et le renverse raide mort, sans que du camp on entendît rien. — C'était le baron de Vins. A peine l'aperçut-on qu'on accourut, on chercha d'où venait le coup, on crut un instant à une trahison, et l'on murmura contre La Manon, contre tous, de ce qu'on avait laissé le général aller seul. — Hélas! quel deuil! — La Manon conjura si bien de ne pas donner l'éveil à l'ennemi, que la nouvelle de ce terrible accident ne transpira pas. Le sieur Provana de Leiny vint continuer le siége avec le capitaine de Beaumont, second consul d'Aix. De nouvelles troupes arrivèrent de Nice. — Les royalistes voyant ce redoublement de fureur dans l'attaque et ne se doutant de rien, jurèrent de ne pas céder la place à l'étranger. Tanaron y fut tué le 25 novembre. Claude deVence fit des merveilles. La brèche étant déjà assez grande, les Grassois élevèrent derrière un autre retranchement. Les ligueurs avaient aussi occupé une tour, d'où une bande de Grassois déterminés les débusquèrent, l'épée à la main. Le lendemain, Leiny ouvrit l'accès des retranchements avec le canon; cette position prise, on comprit qu'il n'y avait plus de résistance. Les uns voulaient qu'on se retirât derrière les anciennes murailles en attendant La Valette. — Canaux et Montauroux étaient de cet avis. — Les autres décidèrent la capitulation, après huit jours d'un siége glorieux. — Leiny se montra facile. La garnison partit tambour battant, mèche allumée et enseignes déployées. L'armée victorieuse devait se tenir à un quart de lieue du chemin pour empêcher toute collision ; on donna des ôtages. — Prunières sortit le premier vers Fréjus. Étant entré dans la tente du sieur de Leiny pour le saluer, il entendit au-dehors un grand tumulte; c'était La Manon qui avait attaqué ses hommes : « Voilà, s'écria Canaux, pour avoir cédé à ces gens-là! Aux armes! » —

Digitized by Google

Il y eut une vingtaine de tués. Prunières y perdit ses bagages. — Après les excuses du sieur de Leiny, il s'en alla sous bonne escorte à Fréjus. — Un gentilhomme cherchant querelle à Canaux: « Si l'on passe le quart de lieue, dit-il à ses soldats de Gourdon, tirez dessus. »

La Ligue et la Savoie possédaient la rive droite du Var. La cavalerie de Monastérol et du sieur d'Amade fut cantonnée à Vence et à St-Paul.

A Aix, la comtesse de Sault ne se lassait plus de pleurer le baron de Vins, auquel on fit des obsèques magnifiques à St-Sauveur d'Aix, où son corps fut inhumé. Le duc de Savoie écrivit, le 26 novembre, de Chambéry, au parlement: « Je suis peiné autant que vous pouvez le penser, et que le requiert l'affection qu'il me portait. » Le sieur de Massa porta cette lettre en grand deuil. -- Ampus eut le gouvernement provisoire. Mais Leiny fit entendre aux gentilshommes réunis au camp de Grasse, qu'on ferait bien d'appeler son altesse en Provence; que c'était un prince bon catholique, et qu'il serait heureux de purger le pays des mauvais hérétiques, en le conservant à la couronne de France.

La comtesse de Sault pressa le parlement d'appeler en Provence Charles-Emmanuel. C'est pourquoi le comte de Carcès, H. Sommat et le sieur de Meoillon furent chargés d'aller prier le duc qu'il continuât ses bons offices à la Ligue et qu'il vînt lui-même, s'il était besoin. — En attendant, le 1er janvier, toutes les troupes provençales et piémontaises furent concentrées à Aix sous le commandement de Carcès, à qui ses alliances avec Mayenne méritaient cet honneur. — Le 11 janvier, il fut nommé général en chef.

La comtesse de Sault, qui ne pensait qu'à l'élévation de ses enfants, et à celle de Besaudun et de Meyrargues, vit ce choix avec envie. — Le 20 janvier, quatre nouveaux conseillers d'Aix se rendirent encore auprès du duc de Savoie. Le comte Bassolin, gouverneur de Nice, leur rendit de grands honneurs; le comte de Leiny leur demanda pour son altesse Vence, Grasse, St-Paul, Antibes, Entrevaux, Castellane, Digne et Colmar. — Il devait réunir la Provence au Saint-Empire et obtenir du Saint-Siége le titre de vicaire du Saint-Empire. — Charles-Emmanuel leur fit mille

Digitized by Google

amitiés à Turin; il les questionna beaucoup sur les fortifications de Grasse, de Fréjus et de Draguignan, sur l'état des routes, et le reste. Enfin, tout fut arrêté. C'était cette fois la Provence qui s'en allait en Piémont. --- Le comté de Nice, plein d'enthousiasme, fournit à lui seul deux mille volontaires, à la tête desquels paraissaient les noms de Grimaldi, Sforza, Galléan, Cairasque, Tondutti, Cappel, Caissotte, Fabri. Le comte de Martinengue reçut le commandement en chef.

Jusqu'à ce que Charles-Emmanuel entrât lui-même en Provence, il y expédia, à la manière de l'ancien roi de Macédoine, force mulets, chargements d'or, d'argent et de munitions. Les pays de la frontière furent requis pour aller prendre au Cros de Cagnes la poudre, les boulets et l'artillerie.

La guerre la plus terrible volait de Digne à la plaine du Luc; Ampus se souillait par les massacres de Barjols et du Luc; Carcès se retirait dans Avignon après son échec de Salon. — Ce n'étaient plus que prises de villes, trahisons, défections. — Arles ne voulait ni de Henri IV, ni du duc de Savoie; Marseille, pendant que les députés allaient à Nice, se tournait vers l'Espagne. La comtesse de Sault braquait dans Aix le canon devant le parlement dévoué aux carcistes (15 mars 1590); la Ligue regardait du côté de la route d'Italie, si rien ne venait de la Savoie; — le bassin du Var tenait toujours pour Mayenne. Antibes conserve encore les lettres-patentes qu'elle avait reçues d'Aix, 14 juillet 1589, et 21 juillet 1590, pour le capitaine Louis Léon, afin de se garder à la Ligue et à Mayenne. Enfin, le sieur de Monteil apporta de l'argent aux Aixois. Le duc de Savoie qui devait arriver du côté de Riés, fit avertir qu'il était retardé par Lesdiguières dont les troupes menaçaient le haut Comté de Nice et le Piémont. Il chargea, de Barcelonette, le comte Boéro et commanda à Martinengue de franchir le Var. Le 20 juillet flotta en Provence la Croix de Savoie; elle tourna Brignolles, échoua devant St-Maximin, et arriva à Aix, d'où des députés partirent encore pour Turin. — Charles-Emmanuel fit marcher, en septembre, deux mille italiens; et se décidant lui-même à se rendre aux vœux des ligueurs, il arriva à Nice le 28 novembre. L'Infante lui remontra que la peste sévissait, que ce genre d'expédition n'avait pas réussi à ses

Digitized by Google

pères; qu'il se jetait dans de grands embarras pendant qu'il avait ses propres états à garder, le marquisat de Saluces à conserver, Genève à reconquérir. — Le duc répondit que n'ayant en vue que le bien de la religion, il comptait sur l'aide de Dieu. — Le sieur de Rabasse, premier consul d'Aix, Jean Barcillon de St-Paul, seigneur de Malvans et assesseur de la ville d'Aix, Sommat, Séguirau, l'abbé de St-Victor, J.-B. de Forbin l'attendaient à Nice. Il n'y eut pas de politesses qu'ils ne reçurent : « Nous ferons de la Provence, disait-il, un état comme Venise. » Ampus, que Mme de Leiny aimait beaucoup, exaltait surtout la victoire de Norante.

Le 14 octobre, tout étant disposé, Charles-Emmanuel, accompagné des vœux et des bénédictions de ses sujets, franchit le *Rubicon*. Martinengue et la Palud marchaient en avant avec leurs troupes. Le comte de Masin conduisait deux mille hommes de pied, Gaspard Purpura, mille deux cents hommes; César Volvéra, sept cents ; la cavalerie avait pour chefs F. d'Arconas, R. de Fossa, milanais, Fr. de Ville, don Sanche de Salinas, don Garcia Siglier, Louis de Scalingo, chef des Gardes nobles (1). Pendant que la Palud assiégeait Antibes, reprise par les royalistes, Charles-Emmanuel s'établit à St-Paul, dans la bastide du sieur Bonnet. Charles de Grasse-Canaux avait tout remué en faveur de Henri IV dans les environs, St-Paul et Grasse exceptés. Vence voulait rester neutre. — Le général Gras, dès le 9 septembre, courait le pays au nom de La Valette. S'étant présenté devant les murs de Vence, la petite ville prit cette délibération : « Attendu que la présente cité a l'ordre de se garder elle-même, les conseillers réunis en conseil général ont *dessidé* qu'ils n'ouvriraient les portes à personne, et en cas qu'on fût assailli par qui que ce soit, chacun combattra pour la république jusqu'à la mort. » On creuse des citernes pour amener l'eau dans la ville, on ferme les portes et les ouvertures à chaux et à ciment, on barricade la bourgade. Le général Gras s'éloigne. — Quand Charles-Emmanuel arriva, les consuls coururent lui offrir chapons, perdrix, en le priant d'avoir pitié et *compation* du pauvre peuple. — Le duc leur envoya la garnison du colonel Purpura qui occupait déjà St-Paul, toute dévouée à la Ligue et à la Savoie.

(1) Guichenon.

Digitized by Google

Au bout de douze jours, temps que l'on employa à soumettre Antibes, il entra dans cette ville le 29 septembre ; Cannes se rendit. Grasse, qui était déjà comme une ville de Savoie, le festoya ; le sieur Bompar lui offrit sa belle carte de Provence. — Ayant reçu son artillerie, il s'avança sur Gréolières qui appartenait au baron de Vence, et la démantela avec deux cents coups de canon. A Fayence, il trouva au-devant de lui le notaire Jean Cirlot, qui monté sur des échasses au milieu de deux cents enfants tous habillés de blanc, lui fit une réception ridicule. On avait même suspendu au-dessus de sa tête une couronne de papier que Leiny renvoya de son épée ; puis il perdit trois semaines devant Mons pour faire plaisir au sieur de Gaud, gouverneur de Grasse, qui en était le seigneur et qui voulait venger la mort de son père assassiné naguère par les habitants. — Gaud et le capitaine St-Just avaient déjà pendu vingt habitants, quand le comte du Bar pria Charles-Emmanuel de faire cesser ce massacre. Après la reddition de Mons, son Altesse fit conduire l'artillerie à Fayence et pressa sa marche vers Aix. Une autre partie de son armée guerroyait dans le haut Comté de Nice. Lesdiguières, pour faire diversion, s'était élancé dans le comté de Barcelonette, y avait fait prisonnier, le 18 octobre, Alexandre Grimaldi, frère du comte de Beuil ; le comte Boéro capitula honteusement. — Le sieur de Sausse, J.-B. Faucon, aidé des montagnards, reprit l'offensive et repoussa les bandes envahissantes ; il recouvra Barcelonette, mit le feu à l'église où s'étaient réfugiés les royalistes, tandis qu'Alexandre Grimaldi, s'échappant de sa prison de Sisteron, revenait à Nice (le 5 décembre).

Charles-Emmanuel arrivé à Aix incognito le 18 novembre, alla aussitôt chez la comtesse de Sault qu'il surprit dans sa cuisine, et courant derrière elle, il lui cacha les yeux avec ses mains, en lui disant : « Devinez qui je suis. » Il soupa chez elle, et coucha à l'archevêché. — Le lendemain, il fut salué gouverneur de Provence. Près de lui on voyait Louis de Beuil, ex-évêque de Vence, son grand aumônier Barcillon de St-Paul, Bernardin Olive de Grasse, Claude Bonnet, premier consul de Vence, les évêques de Riés et de Sisteron.

Martinengue eut le commandement en chef, Ampus l'infanterie,

Digitized by Google

Besaudun la cavalerie, Meyrargues l'artillerie ; Oyse gouverna le quartier de la Durance ; Vaucluse, celui de Draguignan ; le comte de Sault et Gaud, celui de Grasse. — Son Altesse ayant passé la revue à Correns, prit Salon qu'il remit à Meyrargues ; la neige fit renoncer au siége d'Apt. Ampus mourut le 15 janvier 1591 devant Tarascon. — Cette perte n'empêcha pas les fêtes du carnaval qui contrastèrent avec la misère du peuple. — La Valette avait tenu aussi ses états à Riés. — Près de lui étaient les Villeneuve-Vence et les Villeneuve-Tourrettes, François de Vintimille, seigneur de Tourves, Jean Bernard, premier consul de Fréjus. Claude de Cormis y lut un magnifique rapport qui lui mérita les éloges d'Henri IV.

Quand on se fut bien diverti, on pensa aux affaires sérieuses, et comme l'argent manquait, le duc alla en chercher en Espagne. — C'est alors que commencèrent les divisions et les intrigues. — Casaux et Louis d'Aix constituaient Marseille en république sous la protection de l'Espagne ; Carcès se formait un parti dans Aix contre la comtesse de Sault. Celle-ci se plaignait que le duc de Savoie favorisât ses sujets. Pendant que Son Altesse, au nom de l'Infante son épouse, semblait fêtée en Espagne et qu'on lui donnait vivres et argent, Fabrègues, muni des instructions de la comtesse de Sault, négociait secrétement avec Sa Majesté catholique. Il s'engageait à lui donner un des ports de mer à son choix : Antibes, Toulon, Hyères ou St-Tropez ; la Provence, gardant son autonomie, donnerait au roi Philippe le titre de protecteur ; on se débarrassait de Charles-Emmanuel, en l'envoyant faire la guerre dans le Bourguet, ou bien on l'empoisonnait. Le président Jeannin et le nonce de Rome qui se trouvaient alors à la cour d'Espagne, ne se doutaient de rien, quoiqu'on profitât de leurs révélations. On apprit d'eux que Charles-Emmanuel avait essayé de gagner Lesdiguières à son parti, que l'avocat-général Laurens, envoyé à Rome par Son Altesse, avait été éconduit, que le Souverain-Pontife voulait reconnaître Henri IV s'il se convertissait, et que celui-ci se faisait instruire de la religion catholique ; — le président obtint d'Espagne le secours du duc de Parme pour Mayenne. — Le 6 juillet, Charles-Emmanuel abordait à Marseille. Les consuls ne voulurent pas

Digitized by Google

recevoir sa flotille dans le port. Le duc rudoya Besandun, ne vit plus que politiquement la comtesse de Sault, la fit bientôt arrêter avec Créqui son fils, et alla se faire battre à Vinon (15 décembre 1591). — Tout triste il revint à Aix.

La Provence avait trop de partis. Charles-Emmanuel, dans le bassin du Var, avait laissé bien des places aux royalistes. Entre Grasse, Vence et St-Paul, était toujours posté le sieur de Canaux. Vers la fin de septembre 1591, il avait écrit aux Vençois qu'ayant reçu le commandement de Monseigneur de La Valette pour reprendre toutes les places de la Ligue, il exigeait sans délai leur soumission. Comme il ne reçut aucune réponse, il se présenta sous les murs qu'il battit en brèche, et fit capituler la ville. Elle promit six cents écus d'or, dont deux cents d'abord.

Canaux se dirigea ensuite sur Saint-Jeannet. A peine fut-il parti que la commune de Vence envoya un conseiller à Aix avec une *bonne mémoyre* pour demander secours à Son Altesse (3 octobre). On lui fournit de l'argent avec lequel elle répara ses murailles et courut acheter à Nice des provisions. — Le sieur de Canaux allait vers Carros. C'est dans cette marche que l'avant-garde ayant mutilé la Vierge des Séoves, fut tout-à-coup repoussée par un vent terrible, et se replia sur St-Jeannet dont elle débusqua les ligueurs. Coursegoules se défendit avec courage. Les sieurs Callian, Montauraux et Canaux occupèrent ainsi la Baume de St-Jeannet, Cipières, Coursegoules et Gréolières. — Le sieur de Mirabeau, avec le neveu de Mauvans, Arnaud d'Entrevènes, courait le haut Var. « Veillons, disaient les consuls de Vence, ayons l'œil sur certains individus qui pactisent avec le dehors. Gardons-nous de *surprinse*, qu'il n'y ait ni bruyt ni tumulte, vivons en bon accord. » On achète à Nice dix-huit foudres de guerre. — La défaite de la Ligue à Vinon redoubla l'activité des uns et les appréhensions des autres. La Berlière augmenta la garde de St-Paul ; Baumont, commandant à Nice au nom de Son Altesse, envoya à Vence la cavalerie de Salinas, et le sieur de Gaud se retrancha dans Grasse. — Les chefs royalistes réclamèrent impérieusement leurs contributions. Ils pressaient d'autant plus que les pays de la rive droite du Var étaient allés à Nice saluer le cardinal de Joyeuse (18 janvier 1592. — Donat Ro-

Digitized by Google

baud, consul moderne de Vence, Claude Bonnet, consul ancien, et le vicaire-général Gardinquy lui offrirent des présents.

Charles-Emmanuel faisait jouer l'intrigue à Aix; ses menées allaient même trouver La Valette et Lesdiguières qu'il essayait de désunir. La Valette, aux sollicitations de Montmorency, gouverneur du Languedoc, préféra cultiver l'alliance de la comtesse de Sault, laquelle finira par marier Créqui avec Bonne de Lesdiguières.

Son Altesse, dit Pierre Louvet, voyant que la peau du lion d'Espagne était trop courte prit celle du renard, et lança sa célèbre déclaration, par laquelle elle exhorta la comtesse, Besaudun, Meyrargue, Carcès, Suse et Trans à se réconcilier avec lui. Mais la comtesse de Sault qui n'oubliait pas

Judicium Paridis spretæque injuriu formæ.

n'avait pas envie d'essayer de la forteresse de Nice, dont l'avait menacée autrefois Son Altesse. — L'Infante pressait le duc de revenir dans ses états, d'autant plus qu'Honoré Grimaldi venait de mourir à Nice le 28 avril, et qu'il fallait nommer un gouverneur. — Louis du Bueil, ancien évêque de Vence et abbé de St-Pons, prétendait à cette succession; mais le conseil s'y opposait, attendu qu'il était contraire aux statuts qu'un ecclésiastique exerçât cette magistrature. — On savait les projets de La Valette, et le bruit courait qu'il avait un parti dans Nice, au moyen duquel il devait s'emparer de l'Infante, remplir ses coffres, enrichir ses gens et recouvrer, par l'Infante prisonnière, la Provence et le marquisat de Saluces. — Annibal de Grasse, comte du Bar, venait aussi d'abandonner le parti de Savoie après le combat d'Esparron, et avait fait ses soumissions à Henri IV, de qui il recevait, par lettres datées du camp de Rouen, 29 mars 1592, le titre de comte gouverneur d'Antibes.

De graves évènements avaient eu lieu au delà de l'Estérel. La Valette s'étant mis en marche, pendant qu'on préparait son affaire à Nice, s'arrêta devant Roquebrune, près Fréjus. — Le 10 février, il avait cherché un prêtre pour entendre la sainte messe, et comme on n'avait pu lui en trouver : « Quelque malheur m'arrivera, avait-il dit; jamais je n'ai fait cette faute de passer un

Digitized by Google

seul jour sans entendre la messe. » Après son dîner, on était venu lui dire qu'un des gabions qui couvraient le canon était tombé. S'y étant rendu pour le redresser, il fut frappé à la tête d'un coup d'arquebuse tiré des remparts, et transporté à Fréjus, il y mourut le mardi gras, 11 février 1592. Cette fin ressemblait à celle du baron de Vins. Tous deux étaient morts au canon, tous deux venaient de perdre leurs femmes. Ils furent également regrettés des leurs, et leur mort fut cachée aux assiégés. Chaque parti en conçut les plus grandes espérances.— Montaud battit la place qui se rendit au marquis d'Oraison. — Après la prise de Roquebrune, le parti gascon demanda au roi le sieur d'Epernon pour chef. — Les protestants voulaient Lesdiguières.

Charles-Emmanuel ayant fait ses Pâques à Aix, retourna à Nice le 30 mars, après avoir sacrifié cinq mille espagnols et piémontais, son artillerie, un million d'écus et joué de malheur. En passant à Cannes et à Antibes, il adjoignit au comte du Bar dont il soupçonnait la trahison, une garnison espagnole aux ordres de don César d'Avalos-Pescaire. — Il envoya démolir le château de Malvans, près de Vence, où s'était posté le seigneur de Grasse-Canaux, et le 6 avril il entra à Nice où l'Infante le complimenta.

Lesdiguières qui avait repris le commandement de La Valette, envoyait Mirabeau dans la vallée de Barcelonette. Cette fois le comte de Masin, pour avoir capitulé, fut conduit à Nice et fusillé dans les fossées du Château. Martinengue qui n'avait pas arrêté du côté d'Aix les progrès de Lesdiguières, maître de Draguignan, fut remplacé par le comte de Scarnefixe, sous les ordres de Sanche de Salinas. — Lesdiguières retenu huit jours au siége de Muy, finit par l'emporter. C'est pendant ce siége que le baron de Vence trouva le sort de Pharaon; il fut noyé, le 13 mai, en passant l'Argent sur son cheval, et légua à son fils aîné, Scipion de Villeneuve, son épée et son commandement auprès de Lesdiguières. — Du Muy, l'armée royale fut fêtée à Fréjus par Montaud. — Le comte du Bar livra Antibes. Restaient Grasse, St-Paul et Vence.

Le baron de Vence avec l'avant-garde s'étant logé à Cagnes, menaça son fief de Vence.

Ses malheureux sujets effrayés décidèrent, le 29 mai, en as-

Digitized by Google

semblée générale, d'envoyer deux ou trois *des plus principaux* de la présente ville pour aller faire la remontrance à M. le baron, étant au lieu de Cagnes que *doyt son bon plaisir nous soulager* de toute sa puissance et avoir pitié et *compation* de son pauvre peuple. — On s'y rendit. Scipion répondit qu'il ferait bien son possible pour soulager ses *subjects*, mais qu'il était sous la garde de monseigneur de Lesdiguières en grandes forces à *Antiboul*; qu'il fallait aller le prier et que lui-même était disposé à les y accompagner.

Le 30 mai, ajoute la délibération, les députés partirent de nouveau, et étant allés à *Antiboul*, il leur fut répondu... Le registre est en blanc jusqu'au 10 juin. — Il avait été résolu dans le conseil de guerre où étaient les sieurs du Bar, Canaux, Venee, qu'on punirait cette petite ville épiscopale, rebelle à son seigneur et au roi, autrefois foyer des razats, et vendue à la Savoie. — Les Vençois n'ayant plus d'espoir que dans le ciel et dans leur courage, se mirent à l'œuvre et renvoyèrent les opposants. Hommes, femmes, enfants se barricadèrent, bouchèrent les portes, et sous la parole ardente du capiscole Dominique Laure, *régent du collége*, s'encouragèrent à une glorieuse défense. « Ayez confiance, leur disait-il, ayez confiance dans vos Saints Véran et Lambert; je vous l'assure, croyez-moi, la ville ne sera pas prise. » Cela dit, ils posent les bustes vénérés sur la tour de l'église, et quand ils apprennent que l'ennemi arrive, Dominique Laure s'enferme dans la cathédrale avec les femmes, les enfants et les vieillards. Les trois cents Vençois déterminés sont sur les remparts. — Le 2 juin, Lesdiguières campe à St-Michel et dispose ses batteries du côté de la Cabraira. Scipion, oubliant le sort de son père, les mânes de ses aïeux et son rôle de pacificateur, plaisante indécemment sur la foi de ses sujets, lui calviniste, et sans rougir d'être au pied de son domaine seigneurial, insulte ses sujets et ses saints: « Visons droit au clocher, disait-il, et qu'il tombe du premier coup de canon. — Hé! mettez donc une arquebuse au côté de vos saints, nous verrons s'ils sauront vous défendre. » C'étaient mille plaisanteries sur les anathèmes de l'Église, sur la crosse et la mitre épiscopales. — Il riait surtout qu'une aussi petite ville fît mine de se

Digitized by Google

défendre, et de soutenir un siége qu'il regardait comme un jeu. Cependant le canon gronde du côté où était le point le plus vulnérable de la place. — Les assiégés y répondent le mieux possible avec leur bombarde et leur petite pièce d'artillerie; l'action s'anime; ils font de brusques sorties dans lesquelles ils ont toujours l'avantage. Lesdiguières et le baron finissant par ne plus plaisanter, s'indignent de cette résistance. Cinq cents morts jonchent le sol. — Les documents nous apprennent que par un prodige surprenant, balles et boulets, rebroussant chemin, retournaient contre les assiégeants (1). Enfin, soit assistance du ciel, soit toute autre cause, la panique se répandit dans l'armée de Lesdiguières, et l'on décampa sans rien dire. Les saints l'avaient emporté. Les Vençois ne crurent pas d'abord à leur victoire; mais quand, par leurs coureurs, ils eurent acquis la certitude que Lesdiguières fuyait vers Antibes, ils entonnèrent le *Te Deum* à la cathédrale. Les habitants se répandirent autour des murs; et, chose surprenante, on remarqua que toutes les balles étaient aplaties. Elles furent déposées sur les autels de St-Véran et de St-Lambert. — Sur une pierre des remparts on lit encore 1592. Une partie de St-Michel a gardé le nom de Clos de Laure, en mémoire du prêtre vénéré qui contribua à cette victoire. Le 10 juin, Son Altesse fit donner des éloges à la commune de Vence, lui envoya des secours et chargea Salinas, commandant des troupes catholiques, d'estimer les dommages et brûlements faits tant au faubourg qu'aux murailles. — On craignait que Lesdiguières ne tentât quelque chose sur St-Paul. Les compagnies des capitaines Laure, Rochon, Emery arrivèrent à Nice du Broc, de Gattières et de Carros pour défendre St-Paul.

Salinas fit traîner, le 14 juin, l'artillerie à Cagnes et à St-Paul. Vence ne fournit que vingt-cinq hommes tout équipés, ayant besoin du reste contre les royalistes de St-Jeannet, de Tourrettes, de Gourdon et du Malvans. — Mais Lesdiguières ne revint plus. Le duc de Nemours avait envahi le Dauphiné.

(1) *Histoire de S. Lambert*, par le chanoine Barcillon. — Lettre de l'évêque G. Leblanc.

Digitized by Google

Ceux qui avaient déserté la ville de Vence au moment du siége demandèrent à y rentrer, attendu qu'ils étaient repentants. Il leur fut répondu qu'on ne pouvait rien décider sans avoir consulté Son Altesse. Charles-Emmanuel fit dire de ne pas les recevoir et voulut avoir leurs noms.

Le 30 juin, les consuls portèrent des présents à leur nouvel évêque qui se trouvait à Nice.

C'est ici le lieu de parler des évêques de Grasse et de Vence.

Ces deux siéges avaient perdu leur évêque la même année (1588). Le diocèse de Grasse avait pour grand-vicaire Alexis Mouton, qui s'était trouvé aux états de Blois en 1588; et Vence, messire Gardenquy de St-Paul. — Henri III n'était pas encore mort quand il préconisa Guillaume-le-Blanc dominicain, né à Albi, savant et pieux théologien, bon prédicateur, et neveu du célèbre évêque de Toulon, chancelier d'Avignon et conseiller de Toulouse. — Les lettres-patentes du roi sont du 30 novembre 1588. Il prêta serment au roi le 27 mai 1589. — Le dauphinois Georges Poissieux fut désigné pour Grasse par Henri IV, le 27 août 1589. — Mais la cour de Rome ne voulut pas l'agréer, parce qu'il était présenté par un chef protestant, et elle réunit, par bulle du 14 février 1592, les deux évêchés de Grasse et de Vence sur Guillaume-le-Blanc. Le roi Charles X, cardinal de Bourbon, adhéra à l'annexion (14 mai 1592) et le parlement enregistra les lettres le 22 mai. — George de Poissieux n'en continua pas moins de percevoir les revenus des pays possédés par le parti royal dans l'évêché de Grasse. — Guillaume-le-Blanc confirma, le 14 juin 1592, le titre de vicaire capitulaire de Grasse à Alexis Mouton, puis, à la faveur des ligueurs, il se rendit dans cette ville; et ensuite à Vence, le 11 juillet, au milieu des cris d'enthousiasme de la population, encore toute glorieuse du dernier siége. — Il confirma plus de deux cents Vençois; son chapitre se composait d'honorables hommes: Georges du Port, prévôt; Claude de Hondis, sacristain; César du Port, archidiacre; Gardenquy, grand-vicaire; B. Barcillon, Cl. Isnard, Cl. Arnaud, L. Brémond, Ant. Canavesy, Dominique Laure, capiscole. — Le prélat s'occupa de compulser les archives pour réclamer ses juridictions aliénées par Louis du Beuil, et partit pour Nice, où on

Digitized by Google

lui porta des présents le 19 juillet. — C'est sans doute dans ces circonstances qu'il écrivit au baron de Vence, réfugié à Gréolières avec sa mère, cette lettre touchante que l'on conserve encore dans les archives, pour l'engager à revenir à l'Église catholique.

Les chefs royalistes étaient exaspérés contre Grasse, Vence et St-Paul, et déchaînaient leurs soldats dans la campagne. — Nous avons vu que le comte du Bar qui semblait tenir encore pour la Ligue et pour la Savoie, s'était donné secrètement, avec Antibes, à Henri IV. Charles-Emmanuel s'en doutait; il avait chargé Leiny de sonder le terrain et n'avait reçu du comte du Bar que de belles démonstrations de fidélité. — Le 6 avril Leiny avait fait venir de Grasse à Antibes la troupe de César d'Avalos pour occuper cette place. Claude du Bar se saisit du chef et ne le relâcha qu'à condition qu'on le laisserait seul à Antibes. — Quelques jours après il s'empara du capitaine-général des chevau-légers et l'envoya à Lesdiguières.

Aussitôt Son Altesse se prépara à aller reprendre cette place. Nice était encombrée de troupes. Le 4 juin, arrivaient six cents cavaliers et mille cinq cents arquebusiers, sous la conduite d'Aymon de Scalinge, comte de Piossaque, de François de Ville, de Martinelle et de Troïle. — Le vice-roi de Naples appareillait, le 5 juin, avec huit galères pleines de munitions. Le 11, le 12 et le 13 juin, ce sont de continuels mouvements stratégiques. Le marquis de Trans conduisit de Nice quelques compagnies aux Aixois pour échouer devant Marseille.

Le 30 juillet, la petite armée de Savoie passa le Var, occupa Cagnes, envoya cinq compagnies et de la cavalerie pour ravitailler Grasse, chargea le capitaine Poirier de garder Vence, et de fournir au général Dauco, commandant Nice, deux mille pains, cinq cents livres de porc et du vin. — Scalingue commença le siége d'Antibes. Soldats et bourgeois furent passés au fil de l'épée; il n'y eut d'épargnés que les femmes et les enfants réfugiés dans la cathédrale. — On battit ensuite le fort avec trois canons. Charles de Grasse le défendit avec une si rare intrépidité, que Son Altesse accourut en personne, le 9 août, pour encourager les siens; en allant de l'un à l'autre, elle faillit même être emportée par un boulet.

Digitized by Google

Sans la défection de trois cents hommes envoyés par les royalistes, le seigneur de Canaux n'eût peut-être pas capitulé. Les conditions furent si honorables qu'il se fit compter neuf mille écus d'or. Le duc de Savoie trouva là deux gros canons de bronze, seize de fer, un autre de moindre calibre; et dans le port deux galères sur lesquelles des habitants s'étaient retirés. Le butin fut estimé à deux cents mille écus, et les Antibois, pour rentrer chez eux, en donnèrent trente mille.

D'Antibes Son Altesse s'avança vers Châteauneuf, où les consuls de Vence allèrent le saluer; de Grasse, il se dirigeait à Castellane pour joindre les milices de Marc-Antoine Lascaris du côté de Barcelonette, quand il sut que d'Epernon avait reçu le commandement des troupes royales en Provence et qu'une partie des ligueurs l'avait acclamé.

En effet, vers la fin d'août, le nouveau gouverneur royal mettait garnison, au nom de Henri IV, à Perthuis, Manosque, Riés, Draguignan, Fayence, Montauroux, dont il pendait une partie de la garnison de Savoie, et envoyait les cinq cents autres aux galères de Toulon; il tenait ses états à Brignoles, le 25 septembre.

Lesdiguières, licenciant ses partisans, avait regagné le Dauphiné. — On voyait aux états de Brignoles la comtesse de Sault avec son fils Créqui, Besaudun, le Bar, Vaucluse, Meyrargues. — D'Epernon y attendait ses provisions comme gouverneur; mais Henri IV, pour ne pas mécontenter Lesdiguières et Carcès, ne voulut pas les lui donner.

C'est pourquoi il va former une nouvelle Ligue, et lutter pour le roi contre le roi. Il attaquera les Ligueurs, les Savoisiens, les protestants, afin de se faire reconnaître, en attendant qu'il demande à la fin l'appui de l'étranger qu'il vient combattre.

Il passe déjà l'Estérel pour repousser les Savoisiens de la rive droite du Var.

Charles-Emmanuel laissa le sieur de Gaud à Grasse avec les chevau-légers d'Esprit-Plana. Son frère François de la Plane ou de Villeplane garda St-Paul; Salinas, Vence jusqu'au 30 août, et Piossaque, Antibes.

Son Altesse revenait vers Nice après avoir éprouvé une assez vive

Digitized by Google

résistance devant Mouans. Susanne de Villeneuve, veuve du seigneur de Bormes, assassiné par la Ligue en 1588, qui défendait cette place avec Henri de Grasse, époux de sa fille et seigneur du lieu ; Mouans avait obtenu une capitulation avantageuse. Mais, au mépris de la foi jurée, le pays fut saccagé, et Charles-Emmanuel promit quatre mille écus d'or d'indemnité. Il partait le lendemain sans rien payer. Susanne de Villeneuve, indignée, se mit à sa poursuite et l'atteignant près de Cagnes, elle prit son cheval par la bride: « Monsieur le duc, lui dit-elle, Dieu écoute nos prières; il est plus grand que vous. Vous pouvez en faire autant. Vous connaissez la justice de ma demande ; faites-y droit; considérez combien il importe à un prince tel que vous de tenir sa parole. » Le duc, vaincu par cette fermeté, fit compter la somme convenue, et continua sa route vers Nice. Quand il y fut revenu, il confia le commandement de la Ligue à Scalenge et au marquis de Trans, laissa de l'argent à l'évêque de Grasse et de Vence pour les pays qui tenaient encore à son parti, et repassa les monts.

Une trève de d'Epernon avec Carcès donna au chef royal le temps de passer l'Estérel. — Antibes se trouvant de nouveau menacée, J. Badat y accourut, le 12 septembre, renforcer la garnison piémontaise avec trois compagnies des milices de Nice, de Sospel, de Breil et de Peille. La lutte s'engageait sur toute la ligne du Var. J.-B. Doria défendit le château d'Aspremont avec huit hommes seulement. Jacques Escudier trouva la mort à Carras avec quelques-uns des siens (14 novembre). Les troupes de d'Epernon ayant poussé une reconnaissance jusqu'à Barri-Vieil, le 17 novembre, cinq cents Niçois les mirent en fuite et s'en allèrent vers Levens pour ne plus revenir. — On reproche aux habitants de Gattières d'avoir trop tergiversé à cette époque.

Le duc d'Epernon assiégeait Antibes ; cent trente coups de canons firent tomber ses grosses murailles de neige. Les soldats, à cause du manque de terre, n'ayant pu se mettre à l'abri du canon, se rendirent à discrétion le 6 décembre (1). D'Epernon les renvoya à Nice sans armes, ni bagages, avec un bâton blanc à la main. — Restait

(1) Notice de M. Delphygy. — *Histoire d'Arasy*. — Papon. — P. Louvet.

Digitized by Google

le fort; il était petit, mais bien défendu. — Les canons ayant troué la muraille dans un endroit écarté, un soldat d'Epernon s'y glissa furtivement et reconnut qu'on pouvait par là surprendre les Savoyards qui n'y avaient pas posé de sentinelles. — Quand on y pénétra, le gouverneur entendit quelque bruit, et courut de sa chambre en habits de nuit pour s'enquérir de ce qui se passait. C'est dans ce costume qu'il se laissa saisir le 23 décembre. D'Epernon fit pendre vingt-trois de ces braves soldats et envoya le reste aux galères. — Le fort de Cannes tomba sans coup férir. Les communes voisines qui tenaient pour la Savoie, étaient terrifiées. — Vence, après avoir consulté son évêque à Nice, et connu les volontés du baron à Gréolières, dépêcha des députés à *Antiboule*. Une compagnie de fusiliers occupa cette ville, et le 5 janvier 1593, MM. de Mons, de Cardillac et de Montauroux montèrent recevoir en grande solennité le serment à Henri IV. Cardillac se posta à Tourrettes-Vence, Marsillac à Cagnes, Montauroux à St-Jeannet pour observer de là Grasse et St-Paul. L'évêque Guillaume-le-Blanc, apprenant que Henri IV devait abjurer, se rendit à Paris, et assista à la cérémonie qui se fit à St-Denis. Il assista, le 16 avril, à la consécration de l'église de Pontoise, et comme il se piquait de poésie, il composa une épître en vers qu'il adressa à Henri IV pour le féliciter de son retour à l'Eglise.

L'année 1593 voit revenir à son roi légitime le comte de Carcès. — Perthuis congédie sa garnison au cri de vive le roi. Manosque, St-Maximin, Digne, Toulon font de même. Les seigneurs de Carcès et de Villeneuve-Trans s'entendent ensuite pour chasser d'Epernon de la Provence. — Aix se rendait à Lesdiguières. Il ne restait plus que Berre, les Martigues, Grasse et St-Paul pour Charles-Emmanuel. — D'Epernon cerna la ville d'Aix pendant seize mois.

A Grasse, le sieur de Gaud payait pour les massacres de Mons. Ce seigneur, aux ordres de la Savoie, vivait en mauvaise intelligence avec Esprit de la Plane, capitaine des chevau-légers. — Celui-ci avait reçu un soufflet du gouverneur au sujet d'un vol de mulet par un soldat, et il avait juré de s'en venger. Une fois assuré du concours des principaux de la ville, il entre un matin dans la

Digitized by Google

chambre du sieur de Gaud pendant que son domestique lui versait de l'eau sur les mains, et se jetant sur lui, le perce de son épée et le lance au peuple par les fenêtres.— La population se rua sur le cadavre et sur les amis du sieur de Gaud. La Plaine, intimement lié avec Annibal du Beuil, gouverneur de Nice, reçut le commandement de Grasse. Cette exécution jeta l'épouvante dans tous les environs, si bien que, le 22 août 1594, les consuls de Tourrettes avisèrent ceux de Vence, pour qu'ils eussent à se garder des Piémontais qui fuyaient de Grasse vers le Var. — Le gouverneur d'Antibes, sieur de Goas, envoya du renfort à Vence. Dans le même temps, le baron du Beuil repoussait de St-Étienne cinq cents royalistes de Lesdiguières (19 juillet). — Entrevaux était aux ordres du comte de Gordes. Ce capitaine ayant laissé cette place en garde à son lieutenant, celui-ci la vendit à Annibal Grimaldi, mais il conserva pour lui le château. — Mirabeau, averti de cette trahison, accourut à Entrevaux. Le perfide lieutenant tomba de carybde en scylla. Il fut pendu par Annibal Grimaldi qui lui reprocha de ne lui avoir livré que la moitié de la marchandise.

La Ligue allait s'affaiblissant de plus en plus en Provence; et le choix du duc de Guise contribua surtout à rallier tous les partis (22 octobre 1594).

Mirabeau poussant avec vigueur une reconnaissance du côté du haut-comté de Nice, s'empara des passages du comté de Barcelonnette et du col de l'Argentière. St-Dalmas, St-Etienne, Entrevaux et St-Martin furent occupés par les troupes royales. C'est dans ce temps que les milices de Nice et des autres vigueries, sous les ordres de Grimaldi du Beuil et du chevalier Ponté de Coni, se défendirent avec une admirable intrépidité, pendant que les galères d'Espagne croisaient sur les côtes de Nice et de Villefranche. — Deux autres corps d'armée de Lesdiguières marchaient vers Suse et vers Pignerol.—Charles-Emmanuel aux abois laisse à Chambéry le comte Amédée de Savoie, vient se faire battre à Turin, et perd Cavour. Nice, sur la défensive, se débat derrière ses remparts contre une dette énorme. On lui demande, le 6 novembre 1594, un secours de trois cents hommes ; mais elle prie Son Altesse que si elle considère la misère de ses sujets, elle se *movera de compassion*. L'Infante parle haut,

Digitized by Google

réprimande la cité de ce qu'elle appelle une rébellion. « Puisque vous parlez de vos libertés, ajoute-t-elle, rappelez-vous les statuts de la reine Blanche que vous violez. Nous vous y ramènerons. » Antoine Grimaldi était premier consul. Honoré Constantin lui succéda l'année suivante. Le conseil céda. Les royalistes en grandes forces à Dosfraires furent attaqués par Bernard de Roquemaure. Le sieur Brignolles ne rendra que le 16 janvier 1696 cette place, au prix de deux mille écus d'or. La cité de Nice reconnaissante envers Annibal de Grimaldi, son gouverneur, lui vota une boîte de diamants, une chaîne d'or et cent écus.

Ce n'étaient plus en Provence que perfidies et noirs complots. Il n'était bruit que des fougasses de *Brignolles*. — Grasse avait aussi son drame. Esprit Perrimond, sieur de la Plane, gouverneur de Grasse, ne plaisait plus. Les capitaines Jean Claude, J. Robert son frère, Ant. Suffren de Riés, César de Puymoisson, Garnier et Sauvaire tramèrent sa mort. Jean Robert étant allé le voir lui dit qu'il désirait dormir avec lui, la nuit prochaine. Garnier vint lui demander un congé. — Quand le gouverneur et Robert furent au lit, Garnier frappa tout-à-coup à la porte, en se plaignant de ce que les soldats se mutinaient. « Qu'on me les amène, s'écria le gouverneur. » Et pendant qu'il s'était mis sur son séant, Garnier le prit par la barbe et lui dit: « Il faut mourir, compagnon. » Là-dessus, il lui enfonça deux coups de poignard. La Plane se dressa pour saisir son épée, mais Robert le prenant par le pied, le renversa, la tête contre terre, et le frappa à coups redoublés. — Le poste voisin, à ses cris, se dirigeait du côté de la chambre du gouverneur, lorsque Garnier leur répondit que le gouverneur fustigeait quelques récalcitrants. — Quelques gens du corps de garde voulant s'en assurer, approchèrent, et quand ils eurent vu cette scène d'horreur, ils prirent la fuite, craignant pour eux-mêmes. La ville entière se leva au cri de vive le roi, et la garnison de Savoie se hâta de prendre la fuite. Guise tenait ses états à Aix, quand la nouvelle de la soumission de Grasse à Henri IV lui arriva (26 décembre 1595.) — Le chevalier de la Plane rendit St-Paul presque en même temps, mais avec la résolution bien arrêtée de venger le meurtre de son frère.

La délivrance de Marseille par Liberta suivit (22 février 1596).

Digitized by Google

D'Epernon battu à Pignans n'eut plus qu'à courir se jeter aux genoux de Henri IV. Mayenne fit sa paix la même année. Le 27 octobre, Henri IV, qui avait l'Espagne pour son plus terrible adversaire, envoya sa flotte faire une tentative inutile contre Monaco. Il paraît que le gouverneur César Arnaud avait promis de céder la place pour cinquante mille livres. Quatre cents hommes débarquèrent, donnèrent l'assaut, et furent repoussés par la garnison espagnole. — Les partisans de Savoie étaient vus de mauvais œil sur la rive droite. L'évêque de Vence et de Grasse, quoiqu'il eût obtenu grâce et faveur auprès de Henri IV (14 février 1696), avait fort affaire dans ses deux diocèses. — Son concurrent au siége de Grasse, Georges de Poissieux, n'avait pas abandonné ses prétentions; et Vence ne voulait pas de l'annexion des deux siéges. L'évêque réclamait toutes ses redevances, en protestant contre les aliénations de Louis du Beuil, son prédécesseur. Il avait des procès, avec Saint-Paul, avec Vence, avec les seigneurs, avec son chapitre, avec tous les receveurs des dîmes. — On adressa une supplique collective au Saint-Siége et au roi, en représentant Guillaume comme instrus, rebelle, traître à la France, et savoyard. — « Ce n'est qu'à l'aide des forces et gens de guerre du duc de Savoie, disait le baron de Vence, qu'il s'est établi et maintenu » (1).

Guillaume-le-Blanc avait des amis puissants à Rome et à Avignon. Son neveu était avocat du Saint-Siége. Le cardinal de Joyeuse, à qui il dédia son poëme de St-Hyacinthe, l'aida beaucoup en cour de Rome, lors du voyage qu'y fit notre évêque en 1594. — Après avoir obtenu les lettres-patentes du roi en 1596, il poursuivit le recouvrement de ses juridictions. Sur une nouvelle attaque de son chapitre, la cour d'Aix fit mettre le séquestre sur ses biens par arrêt du 22 juin 1596. François Barcillon de St-Paul s'était chargé de cette affaire délicate et le grand-vicaire Baptiste Barcillon avait exécuté l'arrêt. Guillaume en appela au roi qui cassa l'arrêt de la cour d'Aix. — Or, notre évêque vivait, cette année, à Vence, la ville de Grasse ne lui paraissant ni tranquille, ni sûre à cause des soldats qui encombraient son palais et même la cathé-

(1) Archives de la Préfecture de Nice (clergé de Grasse), n° 207.

Digitized by Google

drale, où ils commettaient *mille indécences*. Les Vençois eussent désiré qu'il renonçât pour toujours à sa temporelle. Mais, à l'exemple de St-Thomas de Cantorbéry, il ne voulut rien céder de son droit. — Le dimanche 29 septembre, fête de Saint-Michel, il assistait à l'office dans le chœur. En descendant de sa stalle pour aller en chaire, il engagea son pied dans une marche qui s'ouvrit, sans éprouver aucun accident. Il parla avec force sur le scandale. Un des enfants de chœur s'était assis sur les marches du siége pontifical que l'évêque avait quitté, et en mettant machinalement la main dans le trou, il en retira de la poudre qu'il montra aux personnes qui se trouvaient près de lui. Une rumeur se fit entendre. M. de Lussac, capitaine d'une compagnie du régiment de Guise en garnison à Vence, examina la poudre qu'il reconnut pour très bonne. « Je sais, dit-il assez haut, quel est l'auteur, et si je le tiens, je veux être le bourreau. Ah! c'est le pain que l'on donne en Provence! Nous nous rappelons ce qu'il a coûté à Brignolles. Allons-nous en, il ne fait pas bon ici. » — L'évêque entendait du bruit, son aumônier le tirait par le bras pour lui dire qu'il avait à lui parler ; — mais le prélat lui imposa silence, et continua son homélie jusqu'au bout. Losqu'il eut quitté la chaire, on lui raconta le tout et on le força de rester au sanctuaire. Il bénit Dieu d'avoir échappé à la mort, attribua son salut à l'ange de la France, donna la bénédiction solennelle et chanta le *Te Deum*. Le bailli, les consuls recueillirent huit livres de poudre sous la stalle épiscopale, et trouvèrent même le trou pratiqué pour y mettre le feu. — Si l'explosion eût eu lieu, non seulement le chœur, mais la cathédrale s'écroulaient. Le lieutenant de Grasse vint informer sur cet attentat sacrilége. Mais on ne put rien découvrir. Le chapitre protesta dans son assemblée, par devant notaire, qu'il n'avait jamais rien écrit, ni proféré, ni fait contre son évêque. Chacun voulait être innocent. La paix eut lieu à Vence, 4 janvier 1597. Georges de Poissieux de Grasse abandonna tous ses droits, 13 février 1598, à Etienne-le-Maingre de Boucicaut, et le digne évêque Guillaume-le-Blanc eut maintenant à lutter avec ce nouveau concurrent.

Nous marchons à la fin des guerres de Religion, à travers l'année terrible 1597. Peste, famine, rareté du numéraire, dette

Digitized by Google

effroyable, cherté des vivres s'unissent à la guerre. Les troupes de la flotte française débarquent sur le rivage et vont venger sur Roquebrune leur tentative inutile de Monaco (11 février). — Tout prie à Nice dans les églises et dans les couvents. Le consul offre un ex-voto à Notre-Dame de Cimiés. Le jésuite Michelleti gravait une inscription dédicatoire à la Sainte Vierge, afin d'être délivré des hérétiques. — Le 15 mai, Annibal de Grimaldi, averti que la flotte du duc d'Estrée qui était à Antibes devait attaquer la ville, redoublait de vigilance. Le chevalier de la Plaine allait le long du Var, brûlant de venger son frère.

Les seigneurs du Bar, de Vence, de Callian avaient repris les armes.

De son côté, l'abbé de St-Pons, Louis du Beuil, ancien évêque de Vence, chargea son neveu Antoine de Grimaldi d'occuper St-Martin-du-Var, Bellet et Aspremont (17 octobre). Arnaud d'Entrevènes, aux ordres de Mirabeau, se jetait sur St-Etienne, saccageait Isola, Entraunes et Châteauneuf. — C'est dans cette invasion que le curé de St-Dalmas, Louis Martini, avec ses montagnards, montra un rare courage. Sicardi défendit Allos, le chevalier de Saluces garda les passages de la Vésubie. Enfin, le pape Clément VIII imposa sa médiation entre la France, l'Espagne, la Savoie. — Guise et Annibal de Grimaldi conclurent une trêve de trois mois, le 30 novembre. — Malgré cela, le 13 janvier 1598, le comte du Beuil force Goas de rendre Saint-Etienne et sa vallée.

La paix fut conclue à Vervins (12 juin 1598). — Nice chanta le *Te Deum* le 24 juin, fête de St-Jean-Baptiste (*molto concorso et jubilo del populo*) (1). A quelques temps de là, toute la population regardait avec horreur, attachée à la porte marine, la tête d'Arnaud d'Entrevènes. — Son oncle avait commencé les guerres de Religion dans les Alpes-Maritimes, son neveu les finissait.

On lui reprochait deux cent mille écus de dommages. La dette de Nice se montait à soixante-dix mille ducatons d'or.

(1) Registre des délibérations du Conseil (archives de la commune).

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

Rivalité de l'Autriche-Espagne et de la France.

(1598-1643).

Sommaire: — Restauration religieuse; — évêques exemplaires; — le pieux Pierre du Vair; — jésuites à Nice; — la commune et les seigneurs; — guerre du marquisat de Saluces; — guerre du Montferrat; — exécution d'Annibal Grimaldi; — Monaco; — guerre de la Valteline; — succession de Mantoue; — reprise des îles de Lérins; — les princes de Savoie à Nice et le parti français; — expulsion des Espagnols; — Monaco sous le protectorat de la France.

Henri IV	1589-1610	— Charles-Emmanuel .	1580-1630.
Louis XIII	1610-1643.	— Victor-Amédée. . .	1630-1637.
		— Charles-Emmanuel II.	1637.

La Réforme opéra une immense révolution, et l'Église, comme après tous les malheurs publics, fut encore appelée, après s'être retrempée elle-même dans la tribulation, à guérir les plaies, à ramener les âmes égarées, à réconcilier les cœurs, à rétablir l'autorité ébranlée. Il y avait eu dans le clergé même de grands scandales, des ruines au physique comme au moral. Rien ne pouvait exprimer l'état misérable de nos pays des bords du Var. A la cherté des subsistances s'ajoutait le manque d'argent, la peste encore (1599), le manque de bras pour cultiver les terres. — Le diocèse de Glandèves offrait surtout le plus déplorable spectacle. L'évêque Hugolin Martelli ne put résider dans ce diocèse vingt fois saccagé. Clément Isnard de Nice, son successeur, sacré le 19 décembre 1593, abandonna à son chapitre, après la paix, le revenu de tous les prieurés vacants pour les dédommager de tant de pertes. Après lui, Octave Isnard (1615), qui assista à l'assemblée du clergé (1621), continua le bien déjà opéré. — René le Clerc de Beauvais, frère minime, siégea en 1627.

Digitized by Google

Guillaume-le-Blanc, évêque de Grasse et de Vence, soutenait à Paris son procès contre son compétiteur Étienne-le-Maingre de Boucicaut. C'est pendant ce voyage qu'il fut prié par l'archevêque de Rouen, Charles de Bourbon, d'administrer son diocèse. S'étant donc rendu à Pontoise (7 avril 1599), pour y donner la confirmation, on lui présenta un certain Nicolas Quénille de Mantes, *fou furieux* et *lunatique*. — Comme les ecclésiastiques présents disaient à Guillaume-le-Blanc de ne pas l'admettre au sacrement : Pourquoi? repartit le pieux évêque; cet infortuné peut bien recouvrer la raison par la grâce du sacrement. — L'effet suivit la réponse. Une enquête eut lieu sur ce fait miraculeux. Quénille fut guéri pour toujours. — Le digne évêque perdit, le 19 mai 1599, son procès contre Boucicaut. En ayant appelé au conseil d'état, il ne fut pas plus heureux (21 novembre 1601), et de douleur, à son retour de Paris, il se mit au lit à Aix et y mourut le 29 novembre. Charles de St-Sixte, évêque de Riés, prononça son oraison funèbre. — Son neveu Guillaume, prévôt du chapitre de Toulon, lui éleva dans la cathédrale un magnifique tombeau avec une inscription élogieuse (1) où l'on lisait :

. . . . . .

NAM LICET HOC TUMULO JACET SUB MARMORE CORPUS
MENS TAMEN ASTRA TENET TOTUM ET DIFFUSA PER ORBEM
INSIGNIS VIRTUS AGITAT DE MORTE TRIUMPHUM.

Il était camérier de Sixte-Quint, savant bon poëte :

. . . . . suæ tempestatis primus facile princeps.

Vence conserve encore de lui un mandement touchant les loups-garous, œuvre aussi originale que curieuse sur les croyances du temps. — Il n'avait que quarante ans quand il mourut. — Guillaume Mulchi fut vicaire capitulaire de Grasse et Louis Barcillon de Vence.

Le 23 mars 1603, Étienne-le-Maingre obtint ses bulles pour Grasse; il fut sacré par François de Martiningue, évêque de Nice, assisté des évêques de Senés et de Vence (30 mai). — C'était un

(1) Archives de la Préfecture (clergé de Vence), liasse 63.

Digitized by Google

homme de grand crédit, très-instruit, et grand aumônier de Marguerite de Valois. — Il se mit aussitôt à l'œuvre, donna ses ordonnances (6 décembre 1604), établit son ordre dans la ville épiscopale, et le 15 juin 1605, il en consacra l'église sous le vocable de Notre-Dame de Bethléem. Il fonda les Ursulines en 1606. Les Dominicains et les Augustins furent aussi l'objet de sa sollicitude. Il recouvra son fief d'Opio, revendiqua Antibes, obtint le droit de visite à Lérins. Ses démarches auprès du Saint-Siége pour le recouvrement d'Antibes soulevèrent contre lui de puissants adversaires.

Remarquons que les coseigneurs d'Antibes étaient à cette époque Alexandre de Grimaldi, seigneur de Cagnes, et Charles, duc de Mayenne. — Les de Grasse-du-Bar avaient fini par céder leurs derniers droits en 1578 au capitaine Millot pour six cents florins, et en 1586 au sieur Bonneau. — Henri IV négociait depuis quelque temps l'acquisition de ce fief, qu'il se fit enfin céder en 1608 pour le prix de deux cent cinquante mille livres. Guillaume du Vair, délégué *ad hoc*, reçut en 1609 le serment des habitants et remit à cette ville les lettres-patentes par lesquelles Henri IV la décorait du titre de ville royale et lui conférait de magnifiques priviléges.

L'évêque de Grasse agit contre plus fort que lui. Un concile ou synode de la province d'Embrun fut convoqué pour cette affaire à Grasse en 1609 ; mais les actes en furent anéantis, parce qu'on y réprimanda le vénérable évêque. — Telle est, selon nous, la vérité sur cette assemblée. — Rien ne fut pourtant changé à Antibes pour l'administration spirituelle.

Un certain démêlé entre l'évêque et les officiers de justice va nous donner une idée de l'esprit d'indépendance, né de la Réforme. C'était en 1616. — Le 20 février, un religieux ouvrait à Grasse la station du Carême. Le lieutenant de la sénéchaussée, Louis Lombard, seigneur de Gourdon, ayant trouvé les bancs changés, fit enlever de son chef le banc du bas-clergé qui avait quinze à seize pieds de long. Le transport de cette masse ne se fit pas sans bruit. L'évêque se levant de son siége, et ayant vu ce qui se passait, demanda à ce qu'on ne changeât rien dans l'ordre qu'il avait établi pour le bien général. « Vous n'avez pas coutume d'entendre le ser-

Digitized by Google

mon à cette place, dit l'évêque au sieur de Gourdon, qui avait déjà répondu assez malhonnêtement. Veuillez passer au banc du viguier.» — « Je suis ici, répliqua-t-il, et j'y resterai. Allons, greffier, brouillons du papier. » L'évêque l'envoie, comme de juste, à son auditoire de justice et demande aide au peuple, pour que le banc soit replacé. Le lieutenant défend d'obéir sous peine de cent livres d'amende. — L'évêque parle d'excommunication. « Obéissons, dit alors le lieutenant particulier. Monseigneur, je déclare que j'obéis et que je n'ai pas envie d'être excommunié. » — Après les trois sommations, Monseigneur de Boucicaut envoie chercher le pontifical : — « J'appelle comme d'abus de tout ce que vous faites, cria le procureur Saissy. » — Cependant on vint dire au prélat qu'on replaçait le banc. — On chercha ensuite le prédicateur qu'on ne put retrouver pour le moment. Le sermon n'eut lieu que le soir après vêpres. Chacun était à sa place; mais il n'y eut plus rien. — Louis Lombard et Henri son fils étaient pourtant religieux : car les Grassois leur doivent leur collége des Oratoriens (1611-1628). — L'évêque de Grasse assista, en 1620, à l'assemblée générale du clergé à Bordeaux; il désigna, en 1624, pour coadjuteur Honoré de Grasse-du-Bar, qui fut jugé trop jeune.

Son successeur fut Jean de Grasse-Cabris, fils de César et de Marthe de Barras, abbé du Thoronet et de la Revoir (1626-1630). Il donna le collége aux Oratoriens, assista à l'assemblée de Poitiers (1628), établit l'hôpital de la miséricorde à Grasse (1629), et passa à Aix en 1630. — *Jean Guérin*, aumônier du roi, lui succéda. Il fut sacré par l'évêque d'Auxerre, établit à Antibes les Bernardines, et mourut d'une attaque qui le prit en officiant aux vêpres de Pâques dans sa cathédrale (17 avril 1632.) Il fut vivement regretté.

Le choix tomba sur un chanoine prébendé de Vence, Scipion de Villeneuve-Thorenc, né à St-Paul en 1597. Il était fils de Claude de Thorenc, gouverneur de St-Paul, et de Delphine des Arcs. Piété, science, charité, il avait tout pour lui. Versé dans les langues grecque et hébraïque, il avait fait une étude approfondie des SS. Écritures qu'il fondait admirablement dans ses belles homélies. Il fut préconisé le 12 juin par lettres-patentes datées de Lyon, reçut ses

Digitized by Google

bulles le 20 décembre, et fut sacré à St-Sauveur d'Aix, le 8 mai, par l'archevêque, assisté de Louis du Chesne, évêque de Senés, et de Modeste de Villeneuve, évêque d'Apt. Il encouragea les bonnes œuvres, aida les Oratoriens à fonder leur collége, dota sa cathédrale de belles orgues et de nouveaux ornements, régla l'habit de chœur, établit des prédicateurs pour le carême à Opio et à Vallauris, et mourut trop tôt et trop jeune, 3 mai 1636, à l'âge de trente-cinq ans; mais il était digne de préparer les voies à l'illustre Godeau. Le maître de ce saint évêque, Pierre du Vair, le rejoignit bientôt devant Dieu.

Henri IV avait tenu à placer non loin de la frontière du Var un personnage tout dévoué à la France. Guillaume-le-Blanc avait trop aimé Charles-Emmanuel. Les troubles des guiscards, l'aliénation de la temporelle, la puissance des Villeneuve réclamaient dans ce pays agité un évêque influent, riche et noble, doué à la fois de prudence et de douceur. Pierre du Vair, frère du célèbre Guillaume, garde des Sceaux, singulièrement chéri de Henri IV, réunissait toutes ces qualités. On ne l'appela pas autrement que le Pieux. Par ses sœurs, il était allié aux Ribier et aux Alleaume, membres du parlement de Paris. Un de ses neveux sera évêque de Riés (1615).

Il commença en 1603 par remettre en vigueur les statuts diocésains, céda son prieuré de St-Michel du diocèse de Meaux à son grand-vicaire Imbert, chargea son neveu J. Ribier de gérer celui de Brienne; recouvra l'Olive et Besaudun, pour lesquels il reçut en 1606 l'hommage des habitants. — St-Laurent-du-Var suivit. Claude de Villeneuve-Torrenc rendit le Canadel; Claude de Villeneuve-Tourrettes, St-Martin de la Pelote; le baron de Vence se montra plus difficile. Quand Louis du Beuil, abbé de St-Pons, fut mort en 1607, Pierre du Vair attaqua le baron de Vence devant la cour d'Aix. Scipion, par ses alliances avec les Trans, les Guilhen de Brignolles, les de Flotte et les Jarente, y avait des amis puissants. Il perdit néanmoins en 1609 et en 1611, et en appela encore au conseil d'État. — Pierre du Vair ayant eu le malheur de perdre son frère, l'affaire traîna jusqu'en 1626, époque à laquelle il recouvra sa coseigneurie. Tout entier à son œuvre de régénération, assidu à la résidence, il se fit inscrire en tête des Pénitents blancs,

Digitized by Google

comprenant combien ces anciennes compagnies bien dirigées pouvaient épurer les mœurs et sanctifier les peuples. En 1614, il consacrait leur chapelle de Vence sous le vocable de St-Bernardin et de Ste-Agathe. — Il créa en faveur de son neveu le bénéfice de Notre-Dame de l'Arrat, établit les Pénitents noirs sous le titre de St-Michel et de Notre-Dame de la Miséricorde, à la chapelle St-Pancrace ; encouragea ces confréries au Broc, à St-Paul, à St-Jeannet. Les Flagellants de St-Laurent-du-Var s'étaient reconstitués depuis 1587 ; St-Paul, en 1588, par bulle du pape et autorisation du roi avait établi la confrérie du Rosaire. — Père du peuple, Pierre du Vair, tenait les enfants de ses diocésains sur les fonts baptismaux, à l'exemple de nos rois de France. — Ces parrainages, où l'on voit s'unir toutes les grandes familles avec leurs évêques et les chanoines, forment une sorte de réconciliation au pied des autels. Grand nombre de fils de famille entrent dans le clergé. Les Barcillon y sont au nombre de sept ou huit à la fois. On y voit Scipion de Villeneuve, d'abord clerc de St-Paul, succéder à Alexandre de Torrenc son oncle ; Jean de Grasse du Bar, Annibal de Blacas-Carros, Pompée de Villeneuve-Tourrettes, Antoine d'Oraison.—Les familles seigneuriales prennent à tâche d'oublier aussi leurs querelles religieuses. Le baron de Vence qui abjura en 1593, avait épousé Marguerite de Villeneuve-Trans ; le notaire Jacques de Cormis était marié avec Dorothée Lascaris ; Honoré Rafélis, sieur de Cormis, avec Julie d'Agout ; Honoré Portanier, seigneur des Salles et de Cagnes, avec Suzanne de Villeneuve-Tourrettes ; Jean Barcillon de St-Paul, avec Françoise Giraud de Carros ; Annibal Bourrillon, comte d'Aspremont, avec Lucrèce de Villeneuve-Vence ; Albert de Blacas-Carros épousa Anne de Bompar ; Charles-Blacas, Marguerite de Grasse ; Gaspard de Vintimille-Montpezat, Polyxène de Villeneuve ; le comte Riquetti de Mirabeau, Espritte de Villeneuve-la-Berlière, fille du gouverneur de St-Paul, ardent ligueur.

L'heureux évêque de Vence, satisfait de ce retour et de l'appui qu'il trouvait dans la cour de Louis XIII, s'attacha tellement à son petit évêché, qu'on lui offrit Marseille et Lisieux à la mort de son frère : « Ma femme est pauvre, dit-il, je ne la quitterai pas pour en épouser une plus riche. » Ennemi de toute contestation,

Digitized by Google

quoiqu'il sût faire prévaloir la justice, il préféra se soumettre au paiement de la taxe et des tailles communales pour ses biens roturiers, plutôt que d'engager un procès comme le baron de Vence (1620). S'il donna à sa famille, ce fut de son patrimoine, comme il fit pour Pierre Seguier, écuyer de Marseille, son filleul, à qui il donna trois mille livres (1620). — Il voulait prendre son neveu pour coadjuteur; mais Dieu le lui enleva à la fleur de son âge.

La peste de 1630 servit à déployer sa douce et tendre charité; il rendit à Dieu sa belle âme, le 28 juin 1636, et fut enterré dans sa cathédrale. Son acte mortuaire est son éloge (1).

Nice n'était pas moins édifiante que l'Église de Vence par son clergé. Nous ne pouvons assez célébrer la piété de Lambert, le père des pauvres. — Jean-Louis Pallavicini (1583), fils de Jules-César, marquis de Cèves, passa de Saluces à Nice; il encouragea la confrérie des pénitents blancs, fit affilier celle de la Miséricorde à l'archiconfrérie de Florence. — Sous lui, la ville remit aux Pénitents blancs l'hôpital Saint-Roch. Il fut frappé par la mort à Eze, pendant sa tournée épiscopale (28 novembre 1598). — François Raisinus de Martiningue, moine observantin, bon prédicateur, confesseur du duc, et parent du général de la Ligue, avait été nommé à Turin; mais n'ayant pas été agréé par le pape, il accepta Nice qu'il dota de statuts synodaux justement estimés. Il favorisa surtout l'établissement des Pères Jésuites dans sa ville épiscopale.

Dieu a toujours suscité dans les grands dangers de son Église des secours puissants et efficaces. — Contre les vaudois, il appela les Dominicains et les Franciscains. — Il créa contre le protestantisme la compagnie de Jésus. Corps d'élite, et fort par son union et ses règles pleines de sagesse, cette société devint une véritable milice apostolique au milieu du monde, et se mêlant à tout et de tout, elle entraîna tout à elle, rois, seigneurs, sujets; dirigea la jeunesse dans des colléges, les consciences dans le tribunal de la pénitence, étendit ses bienfaits jusque chez les peuples payens. Une pléiade de saints, de savants, d'orateurs, de littérateurs, de missionnaires, terreur de l'hérésie, et effroi des ambitieux, surgit

(1) *Histoire de Vence.*

Digitized by Google

tout-à-coup. — Nice avait déjà depuis quelque temps une maison de Jésuites. Or, le 8 mars 1598, le conseil municipal adressa une demande au père général pour qu'il envoyât un plus grand nombre de pères, afin d'enseigner la logique et la *mathématique*. Il proposa le traitement, le logement et trois cents écus d'or, en comptant d'ailleurs sur les dons des personnes pieuses. « Cet établissement, ajoute-t-on, attirera à Nice un grand nombre d'écoliers. » — Les pères F. Gonfalconier et M. Péirier y résidaient alors, et y tenaient une école provisoire. Le 15 avril 1605, un riche niçois, Pons Céva, alors à Rome, cédant aux prières de S. Philippe de Néri, abandonna pour cette œuvre un capital de quinze mille écus romains, et de plus, mille écus pour les livres et le mobilier. Pierre Caissotti, seigneur du Mas, donna une maison qu'il possédait à Nice, près de la chapelle Saint-Bassus, et le P. Peira ouvrit le collége en 1606. Le duc de Savoie donna l'emplacement de l'ancienne gabelle pour l'érection de la belle église du Jésus que l'évêque consacra le 12 novembre 1607; on inaugura solennellement le collége le 29 novembre. Il y eut jusqu'à trois ou quatre cents écoliers. — La même année, monseigneur de Martiningue encourageait les Pénitents blancs à fonder leur orphélinat; il recevait de Rome, en 1616, le corps de St Agapit pour l'église Ste-Claire, couvent nouvellement fondé, dont Catherine de Grimaldi fut la première abbesse. — Il mourait le 22 août 1636, et était enterré dans sa chapelle du Corpus-Christi. — Pierre-François Mallet de Verceil, chanoine de St-Jean de Latran, abbé de St-André de Verceil, devenu évêque de Nice, établit à Nice les frères Mineurs et les Augustins déchaussés, lorsqu'une peste effroyable s'abattit de Gênes sur toute la Provence et décima affreusement la population. — Des météores extraordinaires, une grande sécheresse de neuf mois accompagnèrent cette peste de deux ans (1630-1631). Les consuls de Nice, d'après les conseils des Pères Jésuites, offrirent des ex-voto à St François Xavier. Il n'était bruit aussi que des bienfaits obtenus à Palerme par l'intercession de Ste Rosalie. On promit d'élever une chapelle en son honneur et d'obtenir de ses reliques.

Ce n'étaient que supplications dans les églises et processions. Le 4 décembre 1631, l'évêque de Nice succomba lui-même aux fatigues

Digitized by Google

de son apostolat. — La population en masse s'était répandue dans toute la montagne pour échapper au fléau. Seule dans les environs, Vence, entre toutes les communes environnantes, était épargnée. — Elle entourait d'hommages tout particuliers le corps précieux de St Lambert qui l'avait préservée du siége de 1592, et les Barcillon, éminents en piété, excitaient la dévotion des fidèles envers cet illustre patron. — Parmi les fugitifs de Nice, Honoré Leotardi de St-Agnès, sénateur de Nice, retiré dans une des bastides de Vence, composa à cette occasion la belle hymne de St-Lambert. Le chanoine Jacques Barcillon vota au saint une belle châsse en vermeil et écrivit la vie de St Lambert et de St Véran; et le bon vieillard Pierre du Vair, disait qu'il fallait bien reconnaître la puissance d'un saint, qui à lui seul possédait toutes les vertus de plusieurs. — Cette renommée de St Lambert mit en mouvement toute la population de Bauduen, sa patrie, qui le 9 septembre 1634, députa à Vence cent cinquante pélerins pour y demander de ses reliques. Tous communièrent le 10 septembre. Après l'office, la procession se mit en marche pour le retour. Une bravade de cent cinquante mousquetaires des notables de Vence ouvrait la marche. Suivaient les confréries, les pélerins, le clergé, le corps de musique de Vence qui jouait *les airs les plus doux* alternés avec l'hymne de St Lambert. — A Grasse, l'évêque Scipion de Villeneuve attendit les Bauduenois avec son chapitre sur le perron de la cathédrale; la pluie ouvrit un passage à la châsse, près de Seillans, dit le procès-verbal. Ce fait fut si bien remarqué, que Scipion Blacas, seigneur d'Aups, s'écria: « Telle est l'influence des astres du paradis sur ceux qui l'invoquent. » Un chirurgien d'Aups fut guéri miraculeusement. — Le 14 septembre, la fête se célébrait à Bauduen. Heureux les peuples qui ont la foi! Heureux ceux qui honorent leurs saints et illustres aïeux ! Ces fêtes ne laissent aucuns regrets et unissent le ciel avec la terre. — Nice avait célébré de même Ste Rosalie et St François Xavier, après la peste. Les reliques arrivèrent de Palerme en 1632.

Vintimille, sous son évêque François Gandolphe, s'était associée, en 1630, à la joie des Mentonnais qui avaient solennisé la béatification de Thomas Schiavone, mort au couvent de Carnolèse.

Digitized by Google

C'est ainsi que la religion reprenait partout son empire, sous le règne de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. La monarchie dominait tout par le génie de Richelieu qui préparait le grand règne de Louis XIV.

L'autorité civile, si violemment ébranlée, se serrait elle-même contre l'Église pour comprimer le mouvement libéral imprimé par la Réforme. Le tiers-état ou la bourgeoisie s'était gouvernée comme en république dans ses communes pendant les dernières luttes. Là où les seigneurs avaient continué de commander, ils avaient dû accorder des libertés, comme au Bar, à Tourrettes et autres fiefs; mais la noblesse voyant maintenant ce qu'elle avait perdu, sentait que la bourgeoisie était disposée à ne plus se soumettre. Elle entra dans le parlemént pour faire la loi. — D'autres seigneurs plus habiles, profitant de la dette publique, se mirent à acquérir à vil prix le plus de bien possibles, et à profiter de l'accablement du peuple pour se faire absolus. Cependant la bourgeoisie veillait. Honoré de Robert, seigneur d'Escragnolles, finit par reconnaître, en 1618, les droits de la commune et s'engagea à donner deux cents florins pour la construction de l'église. — Le baron de Vence, pour être enfin tranquille, céda, en 1593, ses moulins à la commune. — Ayant voulu ensuite imposer un règlement aux Vençois, il s'entendit à ce sujet avec le sieur de Gourdon, lieutenant de Grasse. — On vit, en effet, celui-ci arriver, le 24 décembre 1610, à Vence, avec le juge Antoine Tombarel et Honoré Saissy, procureur du roi. — Les habitants firent opposition. — Le lieutenant menaça de cinq cents livres d'amende, mais l'évêque Pierre du Vair, qui n'avait pas été consulté par le baron, son coseigneur, se mit du côté de la commune et posa son véto. — Louis XIII prit la défense de la commune, car par lettres-patentes du mois d'octobre, il confirma aux Vençois tous les priviléges octroyés par le bon roi René, et le 20 octobre 1628, Vence recouvra son Hôtel-de-Ville, son conseil, ses libertés. Il n'y eut d'établi qu'un tribunal de police dans le même genre que celui d'Aix. — Le noble seigneur de Vence avait acquis une charge de procureur du parlement d'Aix, dont ses enfants héritèrent. — C'est à ce titre qu'étant premier consul d'Aix, en 1630, il termina la guerre des Cascaveous. — La lutte entre les

Digitized by Google

rois et le parlement allait s'engager, quand il mourut dans de grands sentiments de religion à Vence, samedi 18 août 1635. — Les communes d'Antibes et de Grasse, pendant le règne de Louis XIII, s'administraient sans incidents remarquables.

Nice et son comté se voyaient comblés de bienfaits. On ne sait, au milieu d'un règne si agité, qui mérita le plus d'éloges du duc ou de ses sujets. La cité très-fidèle l'aida de tout son pouvoir, sans que pourtant elle cédât de ses libertés. Quand l'Infante lui parla si durement par sa lettre du 27 décembre 1594, et qu'elle défendit à ses consuls de porter le chaperon autrement que les dimanches et les fêtes; quand elle lui rappela que chacun des quatre consuls devait être choisi dans sa classe respective, nobles, négociants, artisans, paysans, cette ville tint ferme sans manquer au respect qu'elle devait à l'autorité. La cour de Savoie avait fini par apprécier les sacrifices des Niçois et délivrer cette ville des contributions de guerre. — Charles-Emmanuel devait agir avec d'autant plus de circonspection que, depuis le traité de Cateau-Cambrésis, l'Autriche-Espagne dominait toute la Méditerranée. L'Italie et tout le golfe de Gênes s'abritaient sous le pavillon espagnol qui flottait même à Monaco.

Henri IV et Sully qui avaient tant à se plaindre de ce colosse, et qui s'en trouvaient menacés de tous côtés, commencèrent en 1599 par attaquer ses partisans. Ils réclamèrent à Charles-Emmanuel le marquisat de Saluces. Celui-ci, pour conjurer l'orage, se rendit à l'improviste à Fontainebleau avec Annibal Grimaldi, baron du Beuil et gouverneur de Nice. — Henri IV le fêta à Fontainebleau, puis à Paris, disent les mémoires du temps. Le duc, quoique un peu contrefait, n'était pas sans grâce. Il avait de la finesse dans son expression; *beaucoup de franchise sur les lèvres, de dissimulation dans le cœur.* Henri IV joua au plus fin avec lui, et éludant la question du marquisat: « Je lui montrerai, disait-il, que je ne suis pas un oiseau à me laisser plumer. » — Ce que voyant, Charles-Emmanuel se mit à intriguer; il capta Biron, Bouillon, d'Epernon, tandis que Sully caressait le baron du Beuil. Las de ces menées, Henri IV fit comprendre au duc de Savoie qu'il l'aimait mieux à Montmélian qu'à Paris, et il le suivit bientôt à la tête de ses troupes

Digitized by Google

avec Lesdiguières et Sully. — Le duc de Guise, gouverneur de Provence, mit le Midi en état de défense. Le 1er janvier 1600, il commanda à la viguerie de Grasse de démolir le fort de la Napoule que convoitaient les Espagnols. En avril, chaque seigneur reparut à la tête de ses compagnies. Douze mille Provençaux vinrent sur le Var (27 septembre) et le franchirent le lendemain, pour se présenter au pied des murs de Nice.— Annibal de Grimaldi de retour à son poste, après avoir appris, le 22 août, au conseil, que Lesdiguières s'était emparé de Montmélian, fit bonne garde. C'étaient Honoré Constantin et Pierre Jean Galléan, coseigneurs de Châteauneuf, Jean Tondutti de Falicon, Jean Cappel, Claude de Berre, François Caravaschini, P. Antoine Lascaris et Marc-Antoine Lascaris, vaillant marin, André del Pozzo, P. Gilly, Et. Drago, Claude Albertis, P. Cappel, P. de Paul. — L'armée provençale, repoussée d'abord, avança de nouveau le 1er octobre, et somma Grimaldi de lui livrer la place. — Le capitaine qui avait la garde des clefs, Louis Biglion de Luserne, soupçonné de trahison, fut pendu au fort St-Elme. Le 2 octobre, pendant que tous les fidèles invoquaient la Vierge du Rosaire, les Français placèrent leurs échelles du côté de la Porte-Marine. Les assiégés firent une brusque sortie qui mit en déroute les assaillants. Le duc de Guise faillit être pris par J. Caravaschini, fils du premier consul, et lui laissa son épée. — Le manque de munitions détermina le gouverneur à capituler avec le duc de Guise. Grimaldi avança huit mille écus; le pape, effrayé de cette levée de boucliers, offrit sa médiation; mais, au mépris de la trève, les milices de Nice ayant traversé le Var du côté de Gattières, coururent jusqu'à Vence où ils firent brèche aux remparts. — Le 27 février 1601, la paix fut signée à Lyon. Henri IV céda Saluce et obtint le Bugey, Valromey, Bresse et Gex.— La joie fut grande à Nice. Les habitants, en mémoire du glorieux fait d'armes du 2 octobre (fête du Rosaire), choisirent une autre fête de la Sainte-Vierge pour faire éclater leur reconnaissance envers Notre-Dame, patronne et protectrice de leur cité. Trois évêques alors à Nice assistèrent au *Te-Deum* (25 mars). Le lendemain, 26 mars, la galère Ste-Marguerite, sous la conduite du capitaine Marc-Antoine Lascaris, porta la garnison espagnole à Monaco.

Digitized by Google

Le gouverneur Annibal, les frères Richelmi et tous ceux qui s'étaient distingués à Nice, reçurent des félicitations de Son Altesse. — Quoiqu'il y eût la paix, les Niçois se méfiaient toujours des Français. Le sieur de Crillon, mestre-de-camp du duc de Guise, étant venu se promener à Nice, le 13 mai, fut arrêté et conduit sous bonne escorte à la citadelle, d'où il ne fut relâché que le lendemain. — L'exécution de Biron, 31 juillet 1602, jeta de nouveau le trouble à Nice, puisque nous voyons tous les habitants prendre les armes, dans la crainte d'une nouvelle attaque de l'armée française. — On ne parle plus que de conspirations. Tel prince qui entretenait des traîtres chez ses voisins, n'en voulait pas chez lui. Depuis le voyage de Paris, les envieux du comte du Beuil épiaient toutes ses actions. Les préférences marquées dont il avait été l'objet à la cour de France, ses entretiens avec Biron avaient fait retomber sur lui la guerre du marquisat de Saluces. Le comte accréditait malheureusement ces préventions par l'indiscrétion de ses propos et par son faste princier. Il avait été élevé dans l'idée qu'il était souverain dans ses terres, qu'il ne relevait que de l'empereur, et que la Maison de Savoie lui devait son agrandissement. Les peintures et les tapisseries de ses châteaux étaient des emblèmes de son indépendance, et chacun lui entendait répéter: *« Io son conte di Boglio, che faccio quel che voglio. »*

Disons aussi que le duc de Savoie convoitait ce petit état, le seul qui lui barrât encore le haut Var.

Ses prédécesseurs avaient réduit les seigneurs de Cintal, de Monaco, de Dolceaqua et de Tende. Lui-même avait fini, en 1586, par acquérir les trente fiefs des Lascaris; il se trouvait maître du marquisat de Saluce. — Il voulait le comté du Beuil.

Cependant le crime semble s'attacher à la famille des Grimaldi. Était-ce quelque trame politique de l'Espagne, ou bien, comme on l'a dit, une vengeance des Monagastes contre leur prince peu moral? Hercule Grimaldi tombait, en 1605, sous le poignard d'un certain nombre de ses sujets, et son corps était jeté à la mer.

Huit des principaux assassins furent, il est vrai, exécutés; et le prince de Valdataire, tout espagnol, se fit proclamer tuteur de son neveu Honoré II. — L'année précédente, le seigneur du Broc,

Digitized by Google

Jacques Giraud, s'était battu en duel avec Napoléon Drago, seigneur des Ferres et de Bouyon, et avait dû se faire relever de l'excommunication par l'évêque de Vence (10 juin 1604). — Le poignard fait horreur quand il arme homme contre homme ; que dire lorsqu'il frappe un prince tel que Henri IV (14 mai 1610)? — Nice, dans le même mois et dans la même année, offre le spectacle de scènes non moins déplorables. — Noble Bernardin Roquemaure, en plein conseil, attaque Vincent Richelmi. Nobles Jean F. Constantin et Jean Laugier prennent part à la querelle, si bien que Constantin est atteint d'un coup d'épée. Le frère de Constantin, nommé Alexandre, à la nouvelle de cet attentat, va se poster sur le passage des conseillers, et s'élançant sur Richelmi, il le frappe de plusieurs coups, et se sauve dans Sainte-Réparate. Richelmi, tout couvert de sang, eut encore assez de force pour poursuivre Constantin jusque dans le lieu saint et le blesser à son tour. — Jugez du tumulte et du scandale. — On fut obligé de fermer l'église profanée et de la réconcilier. — Les deux coupables, excommuniés *ipso facto*, furent incarcérés. La tranquillité ne fut rétablie que par l'arrivée des princes de Savoie.

Charles-Emmanuel, dont le cœur était rempli d'abîmes comme le sol de son pays, avait conclu avec Henri IV, quelques mois avant la mort du bon roi, une alliance offensive et défensive contre l'Espagne. Sa récompense devait être le Milanais. — L'assassinat de Henri IV changea toute la politique de la cour de France. — C'est pourquoi le duc fut obligé d'envoyer ses fils s'embarquer à Villefranche pour Madrid, afin d'aller demander, à genoux, pardon à Philippe III, qui ne lui en gardera pas moins rancune (1610).

La guerre du *Montferrat* va éclater. — François de Mantoue étant décédé en 1612, Charles-Emmanuel, son beau-frère, voulut garder le Montferrat, du chef de Marie, sa petite-fille, mère du jeune duc de Mantoue, Ferdinand. — L'Espagne se tenait en éveil. Jean de Mendoza, gouverneur de Milan, et le comte San-Germano, arrivent à Nice, le 26 juin 1612 ; ils sont magnifiquement traités par Annibal Grimaldi, et visitent tous les beaux travaux du Château.

La cour de Chambéry se montra d'autant plus mécontente du ba-

Digitized by Google

ron du Beuil dans cette circonstance, qu'en France, la reine-mère, Marie de Médicis, abandonnant le vieux Sully, se tournait, comme l'Italie, vers l'Espagne.—Charles-Emmanuel restait seul au milieu de ses ennemis avec ses prétentions.—Il ordonna d'armer en 1613. — L'Espagne, la France et Venise enjoignent au duc de Savoie d'évacuer le Montferrat. Charles-Emmanuel se contente de se rendre à Nice, le 5 janvier 1614, avec une escorte de huit cents hommes. Annibal Grimaldi, gouverneur, Charles Ferréro de Mondovi, préfet de la ville, Gaspard Grimaldi, seigneur de Gattières, premier consul, et Pierre Trinquier, assesseur, allèrent le recevoir avec l'illustre évêque François Rasini. — Le duc ne laissa rien percer de son mécontentement contre le comte du Beuil, dont le faste éblouissant et les intrigues lui portaient ombrage. Il le combla même extérieurement de marques de confiance. Ce ne furent que fêtes à Nice. Le 22 janvier, il vêtit vingt-cinq pauvres pour l'anniversaire de sa naissance; rien n'égala les réjouissances du carnaval qui se célébraient déjà avec force courses, mascarades et *confetti*. — Le 16 mars, il inaugura par une grande procession le nouveau sénat de Nice; puis le carême composa tous les visages, et l'on se prépara aux Pâques.

Un fait insignifiant en apparence vint en ce temps-là accroître les méfiances contre le comte du Beuil, disons plutôt servir de prétexte à sa disgrâce machinée par ses envieux. Quand on désire perdre quelqu'un, tout devient bien vite une arme. — Il y avait des discussions entre Jean Ricord, seigneur de Peille, secrétaire du préfet, et le peuple de Nice. On donna un charivari. Jean Ricord, qui demeurait dans la rue Peirolière, n'eut que le temps de se sauver sur les toits. Le comte du Beuil laissa faire, le préfet Ferréro s'en plaignit au duc. — Cependant Annibal Grimaldi avait donné l'ordre à ses sujets de n'en référer qu'à lui-même pour les affaires de justice, et non au sénat de Nice.—Son fils, le baron de Laval, s'étant pris de querelle avec quelques jeunes gentilshommes, se permit de dire à haute voix que ni lui, ni son père n'étaient sujets de personne.—Ce propos fut aussitôt rapporté à Charles-Emmanuel, et l'on fit un crime d'une fanfaronnade de jeune homme.

Le prince Thomas étant venu à Nice, le comte du Beuil l'accom-

Digitized by Google

pagna à Villefranche où Charles-Emmanuel était allé surveiller les travaux. Le soir venu, Annibal et son fils se présentèrent au pont-levis pour revenir à Nice ; mais le capitaine du poste leur dit que Son Altesse avait défendu d'abaisser le pont. Jugez de leur étonnement. Le lendemain, le duc s'embarqua pour Nice, emmenant avec lui le comte du Beuil, mais laissant son fils prisonnier. Il parla dans la traversée au gouverneur des incartades du baron de Laval. Annibal protesta de sa fidélité et de celle de son *étourdi*. « Eh bien ! reprit Charles-Emmanuel, la meilleure marque que vous puissiez m'en donner, c'est de me céder votre comté ; je vous remettrai en échange de vos rochers des fiefs plus riches au delà des monts. — Quant à cela, monseigneur, répondit le comte, je ne puis céder le domaine de mes ancêtres ; j'aime mieux mes arides montagnes que vos terres les plus fertiles. — Le duc garda le silence. Au débarquement, il fit placer le comte à sa droite, en lui disant : « Vous êtes le gouverneur de Nice. » Ce qui surprit tout le monde. — Le bruit courait que le bourreau avait été mandé à Villefranche. Néanmoins cinq cents hommes furent envoyés immédiatement au Puget pour occuper de là les pays des Grimaldi du Beuil. Le comte de Cartignan fut nommé gouverneur du comté de Nice, avec l'ordre d'arrêter à Toudon et à Ascros les affidés du baron de Laval. — Le 25 avril, la cour partit pour Turin, avec Annibal et son fils. Le duc eut de fréquents entretiens avec le comte du Beuil, et prenant tous les tons, comme il savait si bien le faire, tantôt il louait les qualités brillantes du baron de Laval, et disait qu'il voulait le marier avantageusement, tantôt il parlait d'autorité : « J'apprends que vous défendez à vos vassaux d'appeler des sentences de vos baillis au sénat de Nice. Je ne puis souffrir cette atteinte portée à mon commandement ; et afin de prévenir tout conflit et ma juste sévérité, je désire réunir votre comté à mes domaines. » Annibal rappelait ce que sa famille avait fait pour la maison de Savoie depuis 1388 ; « Je garde ajoutait-il, mes juridictions telles que j'en ai hérité pour les transmettre à mes enfants, comme vous faites de vos états. Quel mal y voyez-vous ?--« Au bout de quelque temps, il feignit d'être malade et demanda à se rendre aux eaux de Vinay, ce qui lui fut accordé. Mais arrivé au col de Fenêtres, laissant là ses montures, il brava le froid,

Digitized by Google

la neige et des rocs inaccessibles, et courut à pied se retrancher dans son château du Beuil. On lui envoya dire de Turin qu'il eût à revenir à la cour, qu'il n'avait rien à craindre. — Annibal s'en garda bien. — Pourtant nous le voyons avec sa femme à Nice en 1615 pour y saluer le prince Victor-Amédée. — La guerre de Montferrat n'avait pas cessé. Les cinquante-neuf galères de l'amiral Sainte-Croix croisaient dans le golfe d'Antibes en 1614, et le conseil général de toutes les vigueries de Nice, aux ordres du comte de Cartignan, équipait cinq cents hommes le 19 novembre, envoyait des gardes-côtes dans la plaine du Var, votait un don gratuit de mille écus pour la garnison de Villefranche et de St-Hospice.

Il paraît qu'une galère de Villefranche avait surpris le courrier d'Espagne pour don Pédro, gouverneur de Milan, et connu tout le plan de la cour de Madrid. — Le 29 mars 1615, les Espagnols ayant essayé de descendre à l'embouchure du Var, où les Niçois avaient élevé des retranchements, furent repoussés avec une perte considérable. Le 29 juin, une trève fut signée, mais en décembre on craignit une nouvelle attaque. Quinze cents hommes arrivèrent, le 24 décembre, renforcer la garnison. Cette formidable forteresse fit trembler les Espagnols.

En 1616, Son Altesse nomma par lettres-patentes le marquis Dogliano gouverneur de Nice; puis, le 16 mars, Marc-Antoine Lascaris-Castellar, lieutenant-général des galères, Antoine del Pozzo, baron de Boyon, préfet de Nice, et Antoine Badat, gouverneur de Villefranche. Il donna à celui-ci le fief de St-Martin d'Entraunes, *grati animi ergo* (21 mai). Le conseil vota, malgré la disette, quinze mille florins. — Les Espagnols et les Français tenaient dans leurs filets le comte du Beuil. — Ce seigneur, fatigué des soupçons de Charles-Emmanuel et de l'emprisonnement de son fils, se mit d'abord sous la sauve-garde de Marie de Médicis, dont il obtint des lettres-patentes le 19 novembre 1616. — Il fit en outre avec l'Espagnol un traité d'alliance offensive et défensive, par lequel la cour de Madrid s'engageait à le défendre, et s'il était attaqué dans son fief, à lui fournir quatre mille hommes de troupes et de l'argent pour en lever encore quatre mille, et pour les entretenir. Annibal devait livrer à l'Espagne, dans l'espace de trois mois, la ville et le comté

Digitized by Google

de Nice, Villefranche, Sospel etc., dont il se réservait le gouvernement pour lui et pour ses successeurs, ainsi que la seigneurie, avec vingt mille écus d'or de pension.

Le baron de Laval était parvenu à rompre ses fers.

Le gouverneur de Nice fut informé, à la même époque, qu'une galère de Gênes avait débarqué de l'argent à Monaco pour Annibal Grimaldi. Le duc avisé fit dire au comte du Beuil de se rendre à Turin pour se justifier.—Il s'excusa sur sa santé.—On informa; il envoya un long mémoire justificatif. — Sommé de nouveau d'aller à Turin, il demanda aussitôt le secours des Espagnols; mais comme il y eut quelque hésitation et quelque délai, le comte du Beuil, suivant le conseil de son gendre Magdelon deVintimille, baron de Tourves, se tourna vers la France, aux mêmes conditions; Marie de Médicis, par lettres du 3 juin 1617, lui accorda seize minots de sel par an pour lui et pour ses vassaux, au prix d'achat par ses fermiers; le droit de naturalisation pour ses sujets qu'elle associait à tous les priviléges de la France, et sa réunion à la cour d'Aix. — Le docteur Honoré Malbéqui, confident du comte du Beuil, se rendit à Gênes notifier à Jean Doria cette nouvelle convention, en donnant pleine assurance qu'il n'abandonnait pas le service d'Espagne. — Les tergiversations de la politique emportèrent le pauvre comte vers sa ruine.

Le 4 août 1617, les Niçois apprennent que les Espagnols menacent le pays.—Le 21 août, on monte l'artillerie; le 4 septembre, le marquis Dogliano donne des armes à tous les citoyens; les consuls Lucius Tondutti et Augustin Constantin rivalisent de zèle. — Oneille était prise par l'ennemi, le 22 novembre. Il fallut que la cour de Rome et la France pacifiassent les deux partis. Le 1er décembre, on signa la trève; et le traité de Pavie termina la guerre de Montferrat.

Le pauvre comte du Beuil allait être sacrifié à la vengeance de la Savoie.

La mort violente de Concini et la chûte de Marie de Médicis lui ôtèrent en France ses appuis. On n'osa pas pourtant encore presser l'affaire.—Le comté de Nice avait assez d'effroi en cette année 1618. C'étaient une comète extraordinaire, des tremblements de terre et

Digitized by Google

l'inondation du 25 novembre. Le mal passé, on fit des fêtes. — Charles-Emmanuel comprenant que pour en finir avec Annibal Grimaldi il fallait avoir la France pour alliée, maria son fils aîné Victor Amédée avec Christine de France, sœur de Louis XIII. Il y eut de grandes réjouissances à Nice, à l'occasion de ce mariage.

Le comte du Beuil, dans le même temps, faisait aussi épouser le baron de Laval à la fille du vicomte de Tavanes.

Le duc de Savoie se sentant fort de l'alliance française, tenta une dernière fois de gagner le comte du Beuil (7 juillet 1620). — Mais Annibal demanda fièrement la restitution d'Ascros et de Toudon. Aussitôt Charles-Emmanuel ordonna au sénateur de Cot de hâter son procès. Le comte, exaspéré, effaça de ses châteaux les armes de Savoie (décembre). Ses plus fidèles serviteurs furent à l'instant arrêtés : c'étaient Paul Gay du Villars, Pierre Raibaud d'Ascros, Louis Borelli, Étienne Léotardi de Thiery.

Quand les parents et les amis de Grimaldi surent que la sentence de mort allait être prononcée, ils adressèrent leurs supplications à Louis XIII. Mais la lettre du roi au duc de Savoie n'arriva pas à temps.

Nous trouvons alors à la tête de l'administration de Nice le consul Barthélemy Lascaris, Ludovic Barralis, préfet; Antoine Galléan, J.-B. Albertis, J.-B. Arbaud, Antoine Grimaldi, J.-B. Richelmi, Antoine Cappel, P. Guigliari, H. et Augustin Caravadossy, D. Gubernatis, etc., conseillers.

Le 1er janvier, arrivent huit mille hommes de troupes. Le 4 janvier, le marquis de Dogliano publie l'arrêt de mort contre le comte du Beuil et son fils. Aussitôt les huit mille hommes se mettent en marche du côté de Levens sous la conduite d'Annibal Badat, gouverneur de Villefranche, d'Etienne, son frère, qui commandait l'artillerie, et de Marc-Antoine, commandant en second. — Il y avait l'avocat fiscal Barthélemy Baldino, le procureur Pierre-Antoine Bonfiglio, deux sénateurs et le greffier. Le comte de Laval s'enfuit en Provence. On déclare les terres du comté inféodées au domaine ducal. Les châteaux de Toudon et de Beuil sont rasés. Le pauvre comte se tenait retranché dans sa forteresse de Tourrettes-Revest, quand bientôt, abandonné de ses propres sujets, il demanda à ca-

Digitized by Google

pituler. — Le général refusa et commanda l'assaut. — On s'empara d'Annibal, Louis Ferréro lui lut sa sentence, on le laissa se confesser, et puis on l'attacha à son fauteuil, où un esclave Maure l'étrangla. — Il avait dit qu'il préférerait mourir de la main d'un turc plutôt que de se soumettre au duc de Savoie. — C'était ajouter la dérision au supplice. — Son cadavre fut attaché aux créneaux de la tour, puis cette tour rasée. — Le 8 février, on pendit à Nice le baron de Laval en effigie, et les enfants traînèrent le mannequin dans la rue. Les Dogliano, les Badat, les Claretti, les Caraglia, les Caissotti et autres portèrent les titres des fiefs confisqués.

Les arrestations continuent encore en 1622. Le jurisconsulte Michel Ange Lascaris fut chargé d'apporter au château de Nice tous les papiers du comte du Beuil.

Ainsi finit le comte de Beuil dont les ancêtres avaient pourtant donné Nice à la Savoie. — Ce n'est qu'un des drames lugubres dont est remplie la première partie du dix-septième siècle, depuis l'exécution du comte d'Essex, qu'Elisabeth rappela à Biron, jusqu'à celle de Caldéron en Espagne.

Le génie de Richelieu va tout dominer. Nice se remettait à peine d'une invasion des Maures à Carras (juillet 1623), quand des bruits de guerre se répandent dans le pays. Richelieu entrait en lice contre Olivarès. Sous prétexte de protéger les catholiques, la cour de Madrid avait ordonné à Fuentès d'occuper la *Valteline*. Le maréchal d'Estrées repoussa les Espagnols, et comme le duc de Savoie était gagné à notre parti, il attendit Lesdiguières à Asti, pendant que le prince Félix venait gouverner le comté de Nice, et que Victor Amédée partait de Villefranche pour reprendre Oneille à l'amiral génois Justiniani. — Les Espagnols occupaient Vintimille. — Le marquis de Dogliano et Marc-Antoine Badat s'avancent vers cette place. Cinq cents miliciens, faute de chevaux, s'attèlent eux-mêmes au canon, et le 23 mai 1625 la ville est prise après huit jours d'un siége opiniâtre. — Pour qui voit Vintimille défendue par ses deux forts de St-Paul, et de St-Michel, par la Roya, et par sa position élevée, il comprendra sans peine la difficulté du succès. Les Franco-Sardes soumirent tout jusqu'à Oneille; mais la levée du siége de Gênes par le duc de Savoie rendit l'avantage à l'amiral Sainte-Croix.

Digitized by Google

Le capitaine niçois Gioffredo évacua Pigna ; le chevalier Badat, Villefranche (11 novembre). Nice, où se tenait don Félix, brava tout. Les Espagnols s'en vengèrent en saccageant tout jusqu'à Briga.

Richelieu conclut une trève de six mois d'où sortit la paix de Mouso, 5 mai 1626. — Ce traité fournit à Richelieu le moyen de se rendre maître des intrigues de la cour contre lui, et des efforts des calvinistes soutenus par les Anglais. Le siége de la Rochelle terminé, lorsqu'il vit l'Angleterre divisée par sa fameuse pétition des droits, il attaqua de nouveau le colosse Espagne-Autriche en Italie. La *succession de Mantoue* lui en ménagea l'occasion. Charles de Nevers, grand oncle du duc de Mantoue, pour mieux assurer cet héritage dans sa famille, avait marié son fils à Marie, fille unique du dernier duc Vincent de Gonzague, décédé en 1627; le duc de Guastalla et le duc de Savoie soulevèrent des prétentions sur Mantoue. L'Empire, l'Italie, la Savoie, l'Espagne se déchaînèrent contre le duc de Nevers soutenu par la France et par Venise. — Le duc de Savoie fit si bien garder les passages de Barcelonette, que le marquis d'Ussel, gouverneur de Provence, ne put les franchir (28 juillet 1628). Ce ne fut que l'année suivante que Louis XIII et Richelieu traversèrent le pas de Suse à la tête de trente mille hommes, prirent Casal, tandis que Créqui s'emparait de Pignerol. — Le duc de Guise et d'Estrées rassemblaient, à Cannes, l'armée de Provence. En janvier 1629, ils avaient réuni sur la frontière du Var dix-sept mille hommes. La cavalerie du chevalier de La Valette logeait à St-Paul et à Vence. Le maréchal Vieux arrivant de Grasse à Vence fut chargé d'envahir le comté de Nice du côté de Gattières et du Broc. Le général du Plessis avec l'avant-garde s'avança vers St-Laurent-du-Var, et quand le pont volant fut terminé, il commença à traverser.

Don Félix de Savoie, de son côté, avait pu réunir à Nice quatre mille hommes des milices de Nice, Tende, Saorge, Puget, Sospel et Barcelonette. L'amiral espagnol débarqua des munitions et de l'argent et mille deux cents hommes sous la conduite de Fernand d'Alédo. — Charles Doria suivit, quelques jours après, avec une belle flotte. — Le 24 et le 25 février, l'armée française essaya en

Digitized by Google

vaiu de franchir le Magnan. Elle eut à souffrir des dommages à l'attaque du Barri-Vieil, et dut attendre le gros de l'armée. — Le baron de Laval, fils d'Annibal Grimaldi, se trouvait du côté des Français, et agissant de concert avec le comte du Bar, il reprenait ses anciens fiefs et vengeait la mort de son père. Quand le sénat de Nice s'en plaignit au duc de Guise, on lui répondit que le baron de Laval s'était mis lui et ses terres sous le protectorat de Sa Majesté. — Le 11 mars, les troupes de Provence marchaient sur Nice. Du Plessis fit dire à don Félix que s'il lui laissait libre le passage des Alpes, il épargnerait la ville. Sur la réponse négative du prince, d'Estrées tourna Barri-Vieil, suivit la colline jusqu'à St-Barthélemy, Cimiés et St-Pons, et le 14, l'attaque commença. Le 14 au matin, La Valette fut repoussé par Borghia de la porte St-Eloi, et le 15, de St-Alban par les mousquetaires du chevalier Balbian. Ce brave capitaine se couvrit de gloire au poste de Rob-Capeou; Vivalda poursuivit notre retraite jusqu'à St-Pons. Le 16, il y eut un nouvel engagement du côté du camp de l'Aréna. Le manque de fourrages, les pluies et la crue du Paillon avaient forcé une partie de l'armée Française à repasser le Var: la cavalerie de La Valette était montée à Vence et à St-Paul, le 17 mars, quand le 19, Richelieu défendit de quitter ses positions. — On commençait à parlementer. Guise fit une suspension d'armes avec don Félix, le 21 mars. Il fut convenu que la troupe française occuperait Luceram, Contes, Lantosque et St-Martin; mais les habitants de ces pays l'ayant appris, firent opposition en masse. Le prieur de Gilettes et le colonel Ricci se signalèrent surtout à Levens et à Contes. Sospel et Briga furent livrés au pillage. — Rien ne fut plus navrant que de voir les soldats français revenant de la montagne, semant partout les morts et les mourants, et jonchant le sol mouillé par des pluies continuelles. Nice y perdit ses vignes, ses oliviers et trente mille huit cent six ducatons. — La paix de Suse fut signée en avril. Le 9 du même mois, le comté de Nice fut évacué; mais la peste suivit la guerre. Charles-Emmanuel finit sa longue et glorieuse carrière dans ces circonstances difficiles, 26 juillet 1630, laissant à Victor-Amédée ses états envahis, ses finances épuisées, et la contagion. — Le duc, malgré le traité de Suse, se tournant vers l'Espagne, aida Spinola à chasser le duc de Mantoue.

Digitized by Google

Richelieu tout aussitôt, pendant que le roi était malade à Lyon, conquit le Piémont, contraignit l'Espagne à la paix de Roussillon (13 octobre 1630), et la Savoie au traité de Chiérasque (6 avril 1631), par lequel la France garda Pignerol. Mazarin apparut pour la première fois dans ces négociations. Nice qui avait fêté la paix de Roussillon, chanta aussi le *Te-Deum* pour celle de Chiérasque, malgré la peste qui ne cessait pas.

Une autre guerre autrement sérieuse se livrait en Europe. Nous voulons parler de la guerre de trente ans, dont les deux périodes, palatine et danoise (1618-1630), étaient terminées. La mort du héros de Lutzen et la paix de Prague avaient rétabli l'empire d'Autriche sur ses bases. C'est alors que Richelieu va s'en mêler. Les hostilités éclatent à la fois (1635) en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Espagne et en Italie. Le duc de Savoie, secondé par Rohan, Créqui, Toiras, faisait partie avec nous de la Ligue de Rivoli (11 juillet). — Nice était au mieux avec le gouverneur de Provence. C'est même le premier consul de Nice, le comte Badat, qui écrivit au sieur de Chasteuil, seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, et capitaine-général des gardes-côtes, que les Espagnols, sous la conduite du marquis de Sainte-Croix, étaient partis de Naples avec le projet de s'emparer des îles de Lérins.

Hugues du Puget, sieur de Chesteuil, avait succédé au seigneur de Villeneuve-Mons et la Napoule, dont il avait épousé la fille Marguerite. Il était seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, avec Augustin Lascaris, Jean de Demandolzs, Claude de Grasse-St-Césaire. Son fils Marc-Antoine était marié avec Claire de Durand-Sartoux. — Le seigneur de Châteauneuf, sur l'avis du consul de Nice, avertit le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, lequel ordonna de lever un homme par feu dans les vigueries de Grasse et de St-Paul : ce qui fournit six cents hommes bien armés, divisés en six compagnies. Le 20 mai, la flotte espagnole fut obligée par le mauvais temps de tenir la haute mer, et perdit, en vue du cap Corse, onze de ses bâtiments. Le 3 août, elle passa devant St-Honorat et courut jusqu'à Hyères.

Depuis le 31 mai, le maréchal de Vitry avait chargé le capitaine François Emeric de garder la tour St-Honorat : mais il manquait de flotte.

Digitized by Google

L'abbaye était gouvernée, en ce temps-là, par Honoré Clary d'Ubraye. — L'île Ste-Marguerite, cédée par les Pères en 1615 à Claude de Lorraine, duc de Joyeuse, était devenue l'héritage du prince de Joinville, fils du duc de Guise, lequel l'avait donnée à garder au sieur Jean Bellon, écuyer de Brignolles. Elle ne renfermait qu'un très-petit fort.

C'est là que, le 12 septembre, les trente navires espagnols, sous la conduite du duc de Fernandina, du marquis de Ste-Croix et du chevalier de Brancassio, se dirigèrent à pleines voiles. Aussitôt que Chasteuil en eut la certitude, et qu'on lui eut signalé l'escadre ennemie à la hauteur du cap St-Hospice, il fit sonner le tocsin, envoya des courriers de tous côtés, et indiqua le rendez-vous à Cannes. Les habitants de ce pays étaient découragés. Il les ranima, les mit sous les armes, et s'établit à la Croisette. Il ne put empêcher l'occupation des îles. Il était huit heures du matin quand les Espagnols débarquèrent au Frioul, et investirent la tour Ste-Marguerite.

Jean de Bénévent, sieur de Marignac, commandant du fort, fit partir un homme à la nage pour demander du secours au fort de la Croisette. Chasteuil renvoya le même homme avec la promesse que des renforts ne se feraient pas attendre, et comme le danger pressait, il fit embarquer avant la nuit trois cents hommes déterminés, qui étaient à peine éloignés d'un mille quand ils apprirent la capitulation. Marignac sortit du fort tambour battant. — Après une attaque inutile contre la Croisette et le château de Cannes, les Espagnols firent une descente à St-Honorat. L'abbé conjura Emeric d'Usech de résister. Celui-ci dut, en présence du nombre, capituler aux mêmes conditions que le commandant de Ste-Marguerite. L'abbé avait fait passer à Vallauris toutes les reliques et les objets précieux. Il fut expulsé avec tous ses religieux.

Le marquis de Ste-Croix se montra si heureux de cette prise, qu'en l'annonçant au roi d'Espagne, il se mit à jouer sur le mot Marguerite. « J'ai conquis, dit-il, pour la couronne d'Espagne deux perles inconnues à la France. » Alors se bâtirent, comme par enchantement, dans l'île Ste-Marguerite, cinq beaux forts, le fort Royal le plus important, le Monterey, l'Aragon, l'Est, le Batiguier.

Digitized by Google

Ils construisirent à St-Martin un logement pour la cavalerie, près du grand jardin et en vue du Frioul. — Le maréchal de Vitry étant venu à Cannes, comme il n'avait ni troupes, ni escadre, ni argent, convoqua les états à Fréjus. On vota un subside d'un million deux cent mille livres. Tous les pays du bassin du Var, non contents de fournir des miliciens et des vivres, se tenaient sur la défensive. Claude deVilleneuve-Thorenc était gouverneur de St-Paul; le seigneur de Grasse-Canaux occupait Vence; Octave de Villeneuve, St-Jeannet; Gaspard et César de Villeneuve-Vence avaient équipé des compagnies. Les sieurs de Chaumont et de Chasteuil signaient tous les ordres au quartier-général de Cannes ou d'Antibes. L'ingénieur Bonafous fortifiait le côté le plus faible d'Antibes, appelé la Tourraque.

Parmi les seigneurs de nos pays, on cite encore César de Villeneuve-Bargemont, sieur de St-Auban, commandant du fort de la Croisette, M. de Corbons avec sa compagnie et le comte de Grasse du Bar. — Nous avions enfin une flotte sous la conduite du comte d'Harcourt et de l'archevêque de Bordeaux, nouveau Richelieu. Elle passa, le 10 août, au nombre de quatre-vingt-douze gallions, en vue de Lérins, mouilla au golfe Juan, et se rendit à Villefranche, fin octobre. — Le comte de Scarnefixe était gouverneur de Nice. — D'Harcourt quitta Villefranche en apprenant que l'armée ennemie avait paru sur les côtes de Gênes, et l'ayant rencontrée à Menton, dit l'abbé Alliez, il ouvrit le feu, mais les Espagnols n'ayant pas envie de combattre, se réfugièrent au port Longon, après avoir essuyé quelques volées de canon.

L'archevêque de Bordeaux envoya, le 18 août, à Paris le résultat de ses observations sur les îles de Lérins. C'est pourquoi le roi fit un appel au dévouement des Provençaux qui y répondirent avec un élan admirable. On leva encore deux cents hommes dans les vigueries de Vence et de St-Paul pour aller tenir garnison à Antibes; mais comme il n'y en avait pas assez, le maréchal de Vitry écrivit en ces termes aux consuls de Vence, le 22 octobre: « Envoyez-nous encore des gens d'armes tout équipés. Faites-le pour moi, afin que Sa Majesté sache que je suis tout dévoué à son service, et que je mets dans cette attaque des îles, où il ne faut pas perdre un seul

Digitized by Google

moment, tout l'empressement possible. Faites-le pour vous, afin de sauver cette province.» L'ordre est daté d'Antibes. — Le 24 octobre, ces nouvelles recrues conduites par le sieur de Corbeil, renforçaient les compagnies du régiment de La Fare. — Guerre ne coûta peut-être jamais plus d'hommes, ni d'argent aux communes de la frontière du Var. — Cependant nous n'avancions à rien. Le roi et Richelieu écrivaient de Paris lettres sur lettres; l'homme qui était habitué à donner des ordres, priait même et conjurait. « Je suis extrêmement étonné du retardement que l'on apporte à exécuter les ordres du roi. Je vous conjure encore de vous y employer soigneusement, vous m'obligerez autant de faire réussir cette affaire que si vous *me donniez la vie.*» Le lendemain, M. des Noyers écrit que le roi perd patience; qu'il donne encore huit jours; qu'autrement on remette à un temps plus commode.

La cause de ces lenteurs ne provenait pas seulement des retranchements espagnols, mais des mésintelligences survenues entre les chefs de l'armée française. Le plus grand désordre régnait dans le camp qui avait fini par prendre ses quartiers d'hiver. Après la réception de la lettre du sieur des Noyers, l'attaque des îles avait été résolue dans le conseil de guerre réuni au château de Cannes (8 décembre), lorsque une vive discussion éclata entre d'Harcourt et Vitry au sujet du commandement en chef. L'archevêque de Bordeaux, Sourdis, qui était à la tête du conseil de marine, prit fait et cause pour d'Harcourt, au point que Vitry leva sa canne sur le prélat. Devant cet acte de violence, le conseil se sépara; plainte fut portée au roi, les gentilshommes quittèrent l'armée et rentrèrent chacun dans leurs foyers. — Richelieu écrivit à Vitry et à Sourdis une lettre très-froide et très-piquante, et le maréchal (14 février 1637) se retira à la tour d'Aigues; il reviendra plus tard à Cannes avec son régiment.

De Sourdis, après cette fâcheuse affaire, s'en alla saccager Oristan, en Sardaigne, et revint mouiller à Théoule. Richelieu lui écrivit, le 15 février, de reprendre les îles; que s'il réussissait, il ferait l'action la plus glorieuse du monde, et que Sa Majesté oublierait le passé. — D'Harcourt reçoit le commandement général; les milices accourent; toute la Provence se dresse comme un seul

Digitized by Google

homme, et chacun brûle de se signaler. — Le 24 mars, l'attaque commença. Mondreville mit le feu à un beau navire espagnol qui arrivait chargé de vivres; une partie de la flotte renversa les retranchements au levant de Ste-Marguerite. Sur les trois heures, le comte d'Harcourt, le commandeur Guitaud et le chevalier de Senantes, qui conduisait les enfants perdus, furent pris par un coup de vent violent. D'Harcourt faillit même périr en passant d'une chaloupe dans une autre, et l'on regagna en toute hâte le golfe Juan. — Le 28, de 9 heures à 2 heures, on fait feu de tous les côtés à la fois. Vers les 3 heures, mille deux cents français débarquent au Frioul. Le sieur de Liona, Isnard de Grasse, et le cadet de Seguiran tombèrent parmi les morts; le régiment de Vaillac ne dut son salut qu'au régiment de la Tour, mais la position resta aux Français. — Les Espagnols se retranchèrent dans les forts Monterey et Royal. — Décernons ici en passant un juste tribut d'éloges au père récollet Thadée, qui donna les secours religieux aux soldats des deux partis. Parmi les prisonniers fut M. de Romolles, qui, voulant venger la mort de son gendre, s'élança avec trop d'ardeur sur l'ennemi.

Le pavillon français flottait maintenant dans l'île. Le 29 mars, dimanche, on prit les forts Monterey et St-Martin. Le roi fut si enchanté de ces succès qu'il envoya deux cent quatre vingt mille livres : « Que Dieu vous bénisse tous, écrivit M. de Noyers, le 6 avril, et qu'il mette le comble à la gloire que vous méritez d'avoir rétabli l'honneur et la réputation des armes du roi et de votre patrie. » Le 12 avril, l'amiral Borgia se montra en vue du cap d'Antibes avec trente-deux galères espagnoles. — Notre escadre les mit bien vite en déroute. Le 14 avril, don Pedro de Rhodes fit une brusque sortie droit à la redoute d'Arles; mais le sieur de Mayenne le reçut vaillamment, en attendant d'Harcourt qui tua cent vingt hommes aux Espagnols.

Le même jour, Louis XIII écrivait à Sourdis que voulant faire cesser les divisions, il rappelait Vitry près de lui pour envoyer Condé en Provence. — Le maréchal dut rester encore quelque temps au camp, puisqu'il y eut une réconciliation avec d'Harcourt, le 29 avril; puis il alla rendre compte de sa conduite à la cour alors à Fontai-

Digitized by Google

nebleau, et fut envoyé de là à la Bastille. — Tous les efforts étaient maintenant concentrés sur le fort Royal. On vit l'archevêque de Bordeaux y faire l'office de simple soldat. Gonzalès de Crespo, qui commandait le fort Ragon, envoya son enseigne avec un tambour pour parlementer, le 25 avril; il en sortit avec les honneurs de la guerre, et le marquis de Montpezat en prit le commandement. Restait le fort Royal. On avait besoin de renforts. Pour engager les gentilshommes, que la division des chefs avait autrefois éloignés, le parlement d'Aix ordonna qu'on écrivît sur un registre les noms de tous ceux qui servaient dans l'armée du comte d'Harcourt ; il enjoignit à tous les gentilshommes de joindre les drapeaux sous peine d'être déclarés déserteurs du roi et de la patrie, déchus eux et leurs enfants de la noblesse. -- Le duc d'Alais, nouveau gouverneur de Provence, voulut prendre part à cette expédition, et arriva à Cannes avec le régiment de Languedoc. Le 2 mai, les Espagnols tentèrent une sortie à sept heures du matin. Le comte d'Harcourt, et Carcès, lieutenant du sénéchal, accoururent les premiers. D'Epernon fut blessé au bras. -- Don Miguel se retira aussi blessé avec une perte de trente-six hommes. Le fort capitula. Il fut convenu que si le 12 les Espagnols ne recevaient pas de secours, ils se rendraient. Pendant cette trève, les deux armées se donnèrent des fêtes.-- Sourdis éloigna les renforts ennemis, et le 12 on embarqua les Espagnols pour Final. Les Français, rangés sur la contrescarpe, rendirent les honneurs à don Miguel. Le comte d'Harcourt l'embrassa, et le chef espagnol lui dit, avec une noble fierté, que la guerre intestine des siens l'ayant obligé de se rendre, il s'estimait heureux d'être vaincu par un si valeureux seigneur.

L'île Ste-Marguerite reprise, on envoya le commandeur Guitaut sommer le major, commandant à St-Honorat, de se rendre aux mêmes conditions que don Miguel. — Le major demanda qu'il lui fût permis de savoir à Milan ou à Monaco les volontés de ses chefs. — Ce qui fut accordé. — Mais voici que par mégarde la sentinelle espagnole placée à la chapelle de la Ste-Trinité décharge son fusil dans la direction d'un navire français. Celui-ci riposte avec tous ses canons; le commandeur de Gouttes en fait autant. Le feu continua le lendemain 14 mai; puis toute l'armée, aux cris de vive le

Digitized by Google

roi! monta à l'assaut (15 mai). — Le 17 mai, comme Sourdis l'avait annoncé, il célébra la messe dans la chapelle St-Honorat, assisté de tous les chefs de l'armée, du chapitre de Grasse, et des religieux accourus de Vallauris. — On fit ensuite une procession générale au chant du *Te Deum*. — Le 17 mai, l'aide-de-camp du comte d'Harcourt se trouvait à Aix, allant porter au roi la bonne nouvelle et cinq drapeaux espagnols. Toutes les communes firent dans le midi feux de joie, bravades, farandoles, illuminations. — Le roi écrivit des lettres de félicitations aux chefs victorieux et au parlement de Provence.

Les vaisseaux espagnols couraient la mer. — Le 18 mai, nous voyons le seigneur d'Antibes gardant cette ville contre l'ennemi. La flotte espagnole alla jusqu'à Saint-Tropez, d'où elle fut repoussée; puis vers Fréjus, où le comte d'Harcourt, qui s'embarquait à Saint-Raphaël, la força de prendre le large. — Sourdis fit raser tous les petits forts de Sainte-Marguerite et en laissa le gouvernement au commandeur Guitaut. Les canons partirent pour Paris.

Les commandants français qui avaient abandonné les îles aux Espagnols furent punis trop sévèrement: le roi ordonna aussi, par lettres du 20 mai 1638, de remplacer les moines italiens de Lérins par les Bénédictins de St-Maur et de Cluny. — Aussi avons-nous encore l'ordre donné au seigneur de Vallauris de publier à cri *hault* et public de ne pas payer à autre qu'à R. P. don Robert, celerier, moine de Cluny (1).

L'escadre française eut encore en 1638 (mai) un vif engagement, en vue de Villefranche, avec les Espagnols. Le sieur de St-Jeannet y fit des merveilles. Dans une autre rencontre (1er septembre), le capitaine Guillaume de Montolieu fut tué et son corps porté à Antibes, où est son tombeau.

Nice, pendant toute cette agitation; quoique la Savoie fût notre alliée, se contentait, à l'ombre de ses libertés municipales et sous l'abri de ses forts, d'observer d'un œil curieux les Espagnols postés à Monaco et les Français qui les chassaient de Lérins. Elle eût pourtant pu nous fournir d'habiles marins. — Jean Paul Lascaris

(1) M. Alliez.

Digitized by Google

était alors grand-maître de Malte. C'est lui qui appela dans nos pays le peintre de l'Annonciade de Gênes, le célèbre Carlone, dont nous admirons la chute de Phaéton et les autres fresques dans le palais de la rue droite à Nice, dans celui du Castellar, et dans le château de Cagnes.

Un autre capitaine de marine de Nice portait le nom de Jean Galean. En 1637, il apportait à Cimiés les drapeaux pris aux Tunisiens dans un combat en vue de la Calabre. — Napoléon Drago, baron des Ferres et de Bouyon, commandait la marine militaire de Nice; le marquis de Bernazzo gouvernait le comté avec le comte de Vivalda, et le chevalier de Sales gardait le château.

De graves évènements se préparaient pour les Etats de Savoie : les historiens du temps en virent le pronostic dans la comète du 3 octobre. En effet, le 7 du même mois, mourut Victor-Amédée. Durant sept jours, on pria à Nice en grand deuil pour le repos de son âme. Jacques Marengo de Montreal était alors évêque. D'archiprêtre de Carmagnoles, il avait été promu au siége de Saluces. Il était à Nice depuis 1635. — Renommé par sa bonté et par sa piété, il avait secondé dans sa nouvelle ville épiscopale l'établissement de l'hôpital Ste-Croix et du couvent de la Visitation. La mort du duc lui fut d'autant plus sensible qu'il en était très-aimé.

Madame Royale, Christine de France, prit en main la régence de François Hyacinthe qui mourut au bout de huit mois, et eut pour successeur son frère Charles-Emmanuel II, âgé de 4 ans (mai 1639). Les oncles du jeune duc, le prince Thomas et le cardinal Maurice levèrent aussitôt l'étendard contre le parti français, et appelant à eux les Espagnols, ils chassèrent Marie Christine de Turin. Celle-ci s'enfuit à Montmélian. Nice se partagea aussi en deux factions, mais la multitude des citoyens avec les consuls se mit du côté des princes. Le gouverneur, le sieur de la Sales, dévoué à Christine de France, avait ordre d'introduire dans le château la garnison française. — C'était en avril 1639. — Les consuls de Nice interdirent au duc de Montpensier l'accès de leur pays. La régente protesta (4 mai). Le 7 mai, les notables niçois réunis en conseil lui refusèrent toute espèce de secours sous prétexte qu'elle était toute française, et s'entendirent avec le capitaine Fabri, envoyé du

Digitized by Google

prince Maurice, tandis que le général Contéri arrivait à Nice au nom de Madame Royale. Cependant le comte d'Harcourt, avec vingt-trois navires, était entré dans le port de Villefranche, et le comte d'Alais, gouverneur de Provence, stationnait sur les bords du Var, et occupait même le haut comté de Nice.

Les milices du haut comté de Nice, sous la conduite du vaillant seigneur de Sausses, se distinguèrent à Péone.—Nice effrayée avait fermé ses portes (1er juillet); elle chargea le gouverneur Bernazzo et le comte Vivalda d'aller trouver à Villefranche le comte d'Harcourt, et de le prier d'épargner la ville. — Ils lui dirent qu'ils n'avaient aucune animosité contre Sa Majesté le roi de France, que leurs rivalités étaient tout intérieures, qu'ils promettaient de ne pas recevoir dans leurs murs la garnison espagnole. — D'Harcourt leur signifia qu'ils avaient trois jours encore pour reconnaître Marie Christine. — Sur les assurances du gouverneur, l'amiral se retira et le comte d'Alais regagna aussi la rive droite du Var.

Le prince Thomas était à Turin — Le cardinal Maurice partit de Coni avec les capitaines Fabri et Martini, et trouva à Sospel les députés de l'évêque avec quatre notables niçois pour le complimenter. — Le gouverneur de Nice défendit d'ouvrir les portes à qui que ce fût; il rappela les promesses faites au comte d'Harcourt. Le peuple irrité menaça le gouverneur, et il eût fait un mauvais parti à l'évêque lui-même, s'il ne l'eût pas tant aimé. LesVisitandines, toutes françaises, furent surtout en butte aux injures et aux clameurs. — Le cardinal Maurice se présenta, le 6 août, devant les murs. — Aussitôt les habitants se portèrent en foule vers la porte Saint-Eloi, saccagèrent le palais en poussant des cris de mort contre le gouverneur, qui n'eut que le temps de fuir à Villefranche.

Le cardinal entra dans la ville. Les consuls, le sénat, l'évêque et le chevalier de Sales, gouverneur du château, vinrent le saluer. Quelques jours après ils prêtèrent hommage entre ses mains à Charles-Emmanuel.

Le 5 août, la flotille s'avance vers la haute mer ; les soldats de Provence, postés à St-Laurent, marchent jusqu'à Carras en commettant mille dégâts. Il fallut que le prince Maurice priât le gouverneur de Provence de cesser toute hostilité, sous la promesse

Digitized by Google

expresse de ne pas pactiser avec les Espagnols. Pour ne pas se mettre sur les bras un terrible adversaire, le prince rendit aussi au baron de Laval ses fiefs du Beuil.

Louis XIII et Richelieu, pendant tous ces troubles, en attendaient l'issue à Grenoble. Christine rétablie à Turin, depuis le 19 avril, par les armes de La Valette, fuyait le 27 août auprès du roi. Mais la victoire revint sous son drapeau le 20 novembre 1639. Triomphante à Turin, à Coni, à St-Dalmas de Tende, elle offrit la paix. C'est alors que Mazarin vint à Nice trouver le cardinal Maurice (25 janvier 1641). Le traité ne fut pourtant signé à Turin que le 14 juillet. Le prince Thomas eut le Canavesan ; Maurice, le haut comté de Nice; le premier prit le titre de lieutenant-général; le prince Maurice renonça à son titre de cardinal laïque et affermit son alliance avec la France en épousant Louise-Christine, fille de Louis XIII. Il fut convenu que les noces se célèbreraient à Nice, chef-lieu du gouvernement du prince Maurice. Ordre fut donné de rompre avec l'Espagne. — C'est pourquoi, lorsque le prince fit son entrée à Nice avec dix mille hommes de troupes, il signifia au maréchal Tuttavilla de quitter le château. — Les Espagnols firent bien quelque difficulté; ils partirent enfin pour Villefranche, et furent transportés à Gênes.

En attendant le mariage, le prince remit, comme gage du traité, les forts de St-Hospice et de Villefranche à des seigneurs du choix de Madame Royale; le comte de Verrue fut élu gouverneur (14 juin 1642). Il serait trop long de décrire les fêtes qui précédèrent et qui suivirent les noces du prince Maurice. Le 28 juillet, on représenta sur mer la lutte entre Ulysse et Jason, se disputant la toison d'or.

Le mariage se fit à Sospel, dans la chapelle du palais, par l'évêque de Montefiascone (6 septembre). Ballets, opéra, jeux de toute sorte se continuèrent à Nice.

La domination espagnole expirait dans les états du duc de Savoie et en Italie, et partout triomphait la politique de Richelieu. Le prince de Monaco lui-même, Honoré II, qui n'avait pas oublié la mort de son père, renonçait au joug espagnol par le traité secret de Péronne (8 juillet 1641). Henri de Corbons en fut le négocia-

Digitized by Google

teur. Deux mois après, aidé des Rey, des Mauleon et des Brigati de Roquebrune et de Menton, il surprit pendant la nuit les cinq cents soldats espagnols, et les expulsa sans coup férir. Ces braves défenseurs du prince y conquirent leur titre de noblesse.

La garnison française arriva quelques jours après. Honoré II fut fait duc et pair, et reçut les fiefs de Valentinois et des Baux, ce qui le dédommagea de la confiscation de ses seigneuries italiennes ou espagnoles. Il était marié avec Hyppolite Trivulce-Melzi. — Prince savant et courageux, il réunissait aux qualités physiques et à la noblesse des manières, un rare talent d'administration qui le fit chérir de son peuple.

Les Espagnols étaient exaspérés. Le 30 mars 1642, ils eurent un engagement très-vif avec la flotte française en vue de Villefranche. Les deux partis s'attribuèrent également la victoire.

En mémoire de cette alliance avec le prince de Monaco, le comte d'Alais et sa femme, au nom du roi de France, tinrent sur les fonts de baptême Louis, petit-fils du prince Honoré.

Le cardinal Richelieu mourut (4 décembre 1642); Louis XIII suivit (14 mai 1643). Marie de Médicis les avait précédés (3 juillet 1642). Ainsi se termina pour nos contrées le règne de Louis XIII, qui ne fut pas sans événements importants.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME.

Première période du règne de Louis XIV, jusqu'à la mort de Charles-Emmanuel II.

(1643-1675).

Sommaire: — Épiscopat de Godeau; — Louis de Bernage, évêque de Grasse; — évêques de Glandèves et de Vintimille; — monseigneur Palletis de Nice; — miracles de Laghet; — les arts et les sciences; — beaux tableaux de la collégiale de St-Paul; — les Villeneuve; — les luttes de la commune de Vence avec leurs seigneurs; — Grasse du Bar; — les Barcillon; — le brave Pierre de Blacas-Carros; — la commune sous Louis XIV; — ruine de Caussols; — le gouverneur d'Antibes et le consul de Grasse (1662); — amour des Niçois pour le duc de Savoie, Charles-Emmanuel II.

France:		Savoie.	
Louis XIV	(1643-1715).	Charles-Emmanuel II.	(1637-1675).
Gouverneurs:			
Duc d'Angoulême	(1637).		
François d'Urre.	(1650).		
Louis de Vendôme. . .	(1652).		
Louis-Joseph	(1658).		

Louis XIV, à l'exemple d'Alexandre-le-Grand, inaugure son règne au milieu des triomphes de la France, et Mazarin, élève de Richelieu, achève l'œuvre de son maître par une série de victoires, Rocroy, Fribourg, Nordlingue, Lens, noms immortels comme ceux de Condé et de Turenne. — Le prince de Monaco lui-même n'était pas oublié dans le traité de Westphalie (1648).

La cour de France, qui avait accordé au prince Honoré, en 1647, une escadre de cinq galères et vingt-quatre mille livres pour l'entretien de cent hommes sur chacune d'elles, fit reconnaître au congrès de Munster la transaction de Péronne.

Digitized by Google

C'est le temps où Charles I d'Angleterre luttait avec Cromwel, où le pêcheur Masaniello soulevait Naples contre l'Espagne, où la Fronde éclatait. La Provence faisant écho à la Fronde, avait ses troubles du *semestre* (1648-1660) et ses dissensions si terribles à Aix, à Marseille, à Draguignan. La majorité de Louis XIV fit tout cesser. Le parlement de Provence fut supprimé, la noblesse se tut, et le roi s'écria : *L'État, c'est moi.* — La monarchie française enveloppa tout dans son drapeau. — Les états de Savoie n'eurent pas d'autre politique que celle de la France, jusqu'à la ligue d'Augsbourg, tellement que durant une période de cinquante années, le Midi resta presque étranger à toutes les guerres extérieures.— La commune, pleine d'activité, progressait et se civilisait au contact des grandes familles et d'illustres évêques. — Elle trouvait dans Louis XIV un appui, quand elle se sentait attaquée. — La Religion était protégée; les sciences et les arts jetaient le plus vif éclat, même dans les plus petites villes. Tout paraissait grand, tant la vie coulait partout. — Grasse et Vence, annexées depuis la mort du pieux du Vair, avaient pour évêque un homme célèbre dans les fastes littéraires et ecclésiastiques. — Antoine Godeau était né à Dreux, le 27 novembre 1605, d'autre Antoine, lieutenant particulier des eaux et forêts, et de Marie Treuzé. A peine eut-il terminé ses études qu'il rechercha un parti avantageux ; mais il fut trouvé trop petit, maigre, brun et de mine si peu agréable qu'il fut éconduit. Il s'en consola en allant à Paris chez son cousin le savant Conrart, protestant, conseiller et secrétaire du roi. Godeau fut pourvu d'un bénéfice. Son cousin, l'un des ornements de la société de Rambouillet, l'y présenta et il en devint comme l'idole. Godeau, doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, se fit bientôt chérir de chacun. Admis à travailler à la carte du *Tendre*, il fut surnommé le bijou des Grâces. M^lle^ Scudéry, au teint noir, qui n'avait pas plus que lui les agréments de Vénus, lui adressait ses poésies auxquelles le jeune abbé répondait en vers, la saluant du titre de dixième muse, et célébrant les charmes incomparables de la nymphe Julie. Scudéry le nommait en retour le mage de Sidon, et Godeau n'était plus appelé que le nain de Julie. Pour ceux qui y verraient du mal, qu'ils se rappellent que ce n'était que

Digitized by Google

pure afféterie, mode littéraire, amour fictif et idéal, esprit du temps. Honni soit qui mal y pense! Une fois évêque, Godeau recevra encore de Scudéry ses lettres curieuses sur la Fronde, et ses vers adressés à Condé. Son siècle ne le lui reprochera jamais. Port-Royal, si rigide, n'en appellera pas moins Godeau un pieux prélat, l'ornement de la province d'Embrun, et la lumière de son siècle. Chacun louera sa vertu. La petite société de Conrart, rue St-Denis, étant devenue, en 1635 l'Académie Française, Godeau fut l'un des quarante. Présenté dans ces circonstances au cardinal-ministre pour lui lire sa paraphrase en vers du *psaume Benedicite*, Richelieu fit, dit-on, ce jeu de mots : «Vous me donnez *Benedicite*, je vous donne *Grasse*. »

C'est ainsi qu'il fut promu à ce siége. Quoique la pièce de vers, où l'on ne trouve que fleurs d'or sur le ciel étalées, miracles roulants, vivants écueils au firmament, ne vaille pas un évêché, le nouvel élu prouva néanmoins qu'il en était digne. Il s'opéra en lui une véritable conversion, et renonçant à la carte du Tendre, il ne s'occupa plus que de Dieu, prenant surtout Saint-Charles-Borromée pour son modèle. Il composa ses psaumes à la prière de Conrart, lequel en fit admettre le plus grand nombre par les protestants de préférence à ceux de Marot. Godeau n'est pas poète, et bien qu'on ne reconnaisse ses vers qu'à la rime, dit Felletz, bien qu'il soit souvent à jeun, comme Hypéride, et qu'il noie ses idées dans une mer de vide, il a pourtant donné à la phrase poétique une harmonie de style inconnue avant lui. Sa prose prolixe et diffuse vaut mieux que sa poésie qu'on ne lit plus. On ne connaît que de nom ses hymnes sacrées de St-Augustin, de St-Eustache et autres, ses *Fastes de l'Église*, imitation d'Ovide, manuscrit de quinze mille vers. — C'est dans son évêché qu'il faut maintenant le suivre. Homme de prière, d'ordre et de charité, d'une activité incroyable, il ne s'occupe plus que de sanctifier, d'édifier, d'évangéliser lui-même son peuple et son clergé; il trouve encore le temps de composer de nombreux ouvrages ecclésiastiques, tout en travaillant aux affaires de l'Église. Ses lettres royales sont du 21 juin 1636, et ses bulles du 25 septembre. Il fut sacré à Paris dans l'église St-Jacques du Haut-Pas, le 24 décembre, par Eléonore d'Etampes, évêque de Chartres, assisté

Digitized by Google

des évêques de Dardanie et de Saint-Papoul. Il prêta le serment le 1er janvier 1637, et prit possession le 21 mars.

Le pieux Pierre du Vair de Vence, avant de rendre le dernier soupir, ayant appris que Godeau était désigné pour Grasse, lui fit écrire une lettre de félicitation et l'engagea à réunir les deux siéges, comme chacun d'eux était insuffisant pour vivre. Vence s'émut encore une fois de cette annexion, et malgré le mérite de Godeau, elle lui fit une terrible opposition. Louis Barcillon, vicaire capitulaire, fit agir à Paris contre ce projet son cousin B. Barcillon, aumônier de la duchesse d'Orléans. Le Chapitre adressa sa supplique au vice-légat d'Avignon ; mais Conrart qui n'avait pas moins de crédit auprès du roi; fit nommer Godeau évêque de Grasse et de Vence par lettres royales de St-Germain (20 décembre 1639). Le roi allégue pour motifs la proximité des deux villes, et le peu d'étendue des deux diocèses. Il désirait en outre donner une marque toute particulière de son affection à M. Godeau, à cause de sa grande piété et de sa rare doctrine.

Le nonce du Pape ayant appuyé les réclamations des Vençois, on attendit le résultat des sages lenteurs de la cour de Rome. Le pieux prélat, muni de son brevet du roi, put toucher cependant les revenus de Vence, sauf ceux des paroisses dépendantes de la Savoie.

Nous voyons Godeau à l'œuvre en 1638. — A l'exemple de Louis XIII, qui consacra la France à la Sainte-Vierge, il lui dédia son épiscopat et son diocèse de Grasse. Les consuls de Grasse, à son instigation, placèrent au-dessus des portes de la ville l'image de Notre-Dame. — Les protestants étaient encore en assez grand nombre dans son diocèse. Antibes, Vence, Tourrettes, le Broc avaient leurs prêches. Les protestants d'Antibes, à l'abri de leurs priviléges d'église indépendante et de ville royale, faisaient une propagande active. Le ministre Legrand tenait ses réunions chez le sieur Serrat.

A Tourrettes-Vence, le pasteur Jean Bernard prêchait chez le notaire Aubanelle, sous le patronage du haut et puissant seigneur Octave de Villeneuve, sieur de St-Jeannet, et de Joseph de Villeneuve-Clermont, sieur de la Colette, son neveu, tous deux parents du seigneur de Tourettes.

Digitized by Google

Godeau obtint d'abord par brevet du roi (1er février 1640) le patronage de l'église d'Antibes, malgré les hauts cris de la population ; puis un édit royal qui rappelant les anciennes ordonnances, interdisait prêches, conventicules aux protestants des diocèses de Grasse et de Vence, sous peine de quatre mille livres d'amende. Antibes ne devait pas oublier qu'elle était ville royale et Vence ville épiscopale. — Les protestants d'Antibes ne se tenant pas pour battus, s'ameutèrent et voulurent avoir leur cimetière dans celui des catholiques. L'assemblée du clergé de France s'occupa de cette affaire en 1642. Le roi lança un édit et notifia au premier consul d'Antibes qu'il eût à séparer le cimetière protestant de celui des catholiques, attendu qu'il était *indécent* que les cendres des hérétiques fussent mêlées avec celles des fidèles, et même *placées auprès*.

A l'apparition du règne de Louis XIV, les protestants remuèrent encore. Monseigneur Godeau s'en plaignit à l'assemblée du clergé de 1645, et la cour royale donna des ordres en conséquence. C'est dans cette assemblée que l'illustre prélat fut chargé d'examiner les ouvrages de Petrus Aurelius. Il s'en acquitta si bien qu'il reçut les éloges du clergé en 1646.

Qui reflète mieux sa belle âme pleine de foi que son mandement du 5 mars 1644! — Le peuple était réuni le 15 février, premier lundi de carême, pour entendre le sermon à la cathédrale de Grasse. Le prédicateur prêchait sur le jugement dernier, lorsque tout-à-coup éclate un orage; la foudre tombe sur l'église. Jugez du trouble et de l'épouvante. — Monseigneur Godeau était en ce moment à Paris.

« Je m'imagine voir, écrivit-il à ses diocésains, les uns qui sortent, les autres qui entrent, tous qui pleurent, qui sont saisis d'effroi, et qui ne savent où se réfugier. Et puis je lève les yeux plus haut et je regarde Dieu qui tient la foudre en mains, prêt à la laisser choir sur vous. C'est ce qui me donne une frayeur plus grande. Il l'a fait gronder; il a fait trembler la terre, afin de vous retirer de l'assoupissement du péché et de l'amour des choses de ce monde. » — Il montre comme tout semble ménagé par la Providence, puisque le prédicateur avait pris lui-même la trompette évangélique pour parler des jugements de Dieu. Il attaque tous les pécheurs, les

Digitized by Google

usuriers qui sont en si grand nombre dans Grasse; les vindicatifs et les duellistes qui font de la ville comme une école de gladiateurs. « Combien de fois avons-nous déjà crié du haut de la chaire contre la fureur des duels, et nous sommes-nous attiré la haine et les outrages des coupables ! » Il s'offre comme victime pour les péchés de son peuple. Il était sans doute à Paris pour les affaires de son évêché de Vence. — Les consuls l'avaient déjà attaqué pour le paiement des tailles et il en avait appelé d'Aix à Paris. — Il attendait aussi les bulles d'annexion. La mort d'Urbain VIII avait retardé la signature. Innocent VIII donna enfin son consentement (7 décembre 1644). — Monseigneur Godeau chargea l'abbé Falconi, vicaire de la Gaude, de prendre possession en son nom (16 janvier 1645, Paris).

Cet ecclésiastique, accompagné de Claude Barcillon, seigneur de Roquefort et de Malvans, capitaine de port à Antibes, de Louis Laure, notaire d'Antibes, de l'avocat Philippe Mayffred de Vence, parent des Barcillon, et de quatre ou cinq autres personnes, se rendit donc à Vence, et fit avertir le baron de Vence, Gaspard de Villeneuve, lequel répondit qu'il ne se mêlait pas des affaires de l'Église. — Le chanoine sacristain, Gaspard de Villeneuve-Thorenc, frère du gouverneur de St-Paul, refusa de procéder à l'installation. On trouva les portes de la cathédrale fermées. Le sous-sacristain refusa les clefs, et le campanier menacé de cinq cent livres d'amende céda enfin. L'abbé Falconi, conduit par le capitaine Barcillon, alla à l'autel, au trône, à la chaire; on rédigea l'acte et l'on se retira. — A peine les mandataires de Monseigneur Godeau furent-ils partis que tous les chanoines accoururent au chapitre, et adressèrent leur protestation au grand conseil du roi. Ils firent observer que le lieutenant principal de Grasse, père d'un des chanoines, avait tout intérêt à une affaire si profitable pour Grasse, mais si préjudiciable pour Vence. Là étaient les chanoines Georges du Port, prévôt, Gaspard de Villeneuve, sacristain, Gaspard Barcillon, archidiacre, Scipion Blacas, Louis du Port. Les évêques de Fréjus et de Digne reçurent l'ordre d'exécuter la bulle pontificale; mais la requête du chapitre fut si bien motivée que le grand conseil, ayant trouvé plausibles les moyens d'opposition fournis, ordonna, par arrêt de septembre 1647, une enquête de commodo et incommodo.

Digitized by Google

Monseigneur Godeau essaya de venir à Vence, mais le peuple murmura ; un certain Guérin tira même sur le prélat un coup d'arquebuse. — Celui-ci étouffa cette affaire et laissa le coupable s'exiler. — Au bout de dix-huit ans, il le fera revenir en disant « le pauvre malheureux a assez expié sa faute ; qu'on le rappelle. » Cet attentat explique cette phrase de l'enquête de 1647 : « Les habitants témoignent une si grande aversion pour cette union que quelque grave désordre est à craindre ». — On attendit.

Une autre contestation s'éleva. Le nonce de Savoie, en vertu d'un certain droit appelé spoggio, gardait les dîmes des paroisses qui dépendaient de la Savoie. Godeau fit le voyage de Turin, et profita de cette circonstance pour réclamer sa seigneurie de Gattières. Quoiqu'il fût lié avec le prince Maurice, Madame Royale ne lui donna que de bonnes paroles. — Godeau s'adressa au sénat de Nice. Mais le nonce, en vertu d'une autre loi d'outremont qui défendait au clergé de se pourvoir par devant les tribunaux laïques, déclara l'évêque de Vence atteint des censures ecclésiastiques. — L'assemblée générale du clergé de France se mêla de cette affaire ; elle chargea l'archevêque d'Embrun de rédiger une lettre de condoléance pour monseigneur Godeau. Le nonce de France fit restituer les bénéfices ecclésiastiques ; mais le duc de Savoie, pour éviter ces conflits, déclara qu'aucun étranger ne possèderait plus de bénéfices dans ses États. L'archidiacre de Vence y perdit presque toutes ses prébendes de l'ancien hôpital de St-Laurent-du-Var.

L'illustre évêque se consolait de ces vexations et de l'opposition des Vençois dans la composition de ses ouvrages. Il donnait de sages ordonnances à son diocèse de Grasse, réglementait toutes les confréries, la Miséricorde, les Pénitents, le Mont-de-Piété, leur obtenait de Rome des bulles d'indulgence, soutenait les Oratoriens et les Visitandines établis à Grasse depuis 1632, et consacrait en 1648 l'église des Cordeliers. — Il se faisait délivrer en 1646 le privilége du roi pour faire imprimer ses *paraphrases de St-Paul* dont le P. Carrière se servira plus tard, et ses *Homélies* justement estimées. Il obtiendra un nouveau privilége, le 13 septembre 1651. Nous remarquons dans la nomenclature de ses œuvres l'*Histoire Sainte*,

Digitized by Google

le premier ouvrage français que nous ayons en ce genre (1); l'*Histoire des quatre premiers siècles de l'Église*, le mieux écrit de ses œuvres en prose, où il établit la foi contre les protestants ; son bon *Traité de Morale*, recommandé par une foule d'évêques; son *Institution d'un prince* qu'il dédia au roi; ses *Mandements* et surtout celui qu'il écrivit contre les corrupteurs de la saine morale. — Le 2 juin, il céda tous ses droits d'auteur à son imprimeur Courbé.— Pourtant son cœur de pasteur souffrait de ne pas entrer dans Vence. Nous trouvons dans son histoire de l'Église, au passage qui a rapport à St-Véran, tout ce qu'il éprouvait d'amère tristesse au sujet de cette affaire, et sa résolution arrêtée de résigner Grasse pour ce petit évêché. — En effet, le 24 février 1653, il obtint la séparation. Le roi acceptant sa démission en faveur de Louis de Barnage, déclara que les deux évêchés seraient administrés chacun par un évêque (25 juillet 1653).

Louis de Barnage, frère d'un autre secrétaire du roi, était filleul et aumônier de Louis XIII, chanoine de Notre-Dame de Paris, abbé de Clairfaix. Ayant reçu ses bulles le 25 novembre, il fut sacré à Paris dans l'église des Capucins (janvier 1654), par l'archevêque d'Embrun, prit possession le 9 mars et entra à Grasse le 3 septembre 1654.

Vence, toute heureuse, reçut avec enthousiasme le procureur fondé de Godeau, quand il apporta au chapitre (décembre 1657) les lettres du roi enregistrées par le parlement d'Aix, et le bref du pape. Les chanoines eurent soin de stipuler dans l'acte de réception qu'ils agréaient RR. Père en Dieu, A. Godeau, pour leur évêque, à la condition qu'il ne consentirait jamais à l'annexion du siége de Vence à un autre, qu'il garderait les lois et usages du chapitre, et les transactions faites avec les seigneurs. Le prélat nomma pour son grand vicaire le savant et pieux Jacques Barcillon (7 janvier 1654), et quand il eut mis ordre à ses affaires, il fit son entrée solennelle à Vence le 26 mai, fête de la Pentecôte et de St Lambert. Jacques Barcillon lui offrit sa *Vie de Saint Lambert* et lui fit bénir une belle châsse en vermeil, œuvre de l'orfèvre

(1) On trouve ces ouvrages à la Bibliothèque de Nice.

Digitized by Google

Thomas Merlin. L'enthousiasme fut des plus grands à cette magnifique procession. — A peine fut-il installé, qu'il commença à ranimer la discipline ecclésiastique par de sages statuts, veilla à ce que le dimanche et le devoir pascal fussent observés, les mœurs épurées ; il prêchait souvent, et s'essayait même à le faire en patois. « Si Dieu me donnait le choix, disait-il, ou du don des miracles ou de la langue provençale, je choisirais plutôt de bien parler cette langue que de ressusciter les morts. » — « Rien n'était plus touchant, ajoute son successeur Louis Thomassin, que de le voir au milieu des enfants et des paysans leur expliquant le cathéchisme en leur idiome vulgaire et s'efforçant de faire des sermons en provençal avec un abandon et une clarté admirables. »

Il savait se faire tout à tous. Son langage devenait orné et soigné quand il parlait devant un auditoire plus relevé. Il brilla aux assemblées de 1653 et de 1654. C'est lui, qui aux états de Provence (1658), fut choisi pour aller demander au roi, à Lyon, le pardon des Marseillais et du parlement exilé, la convocation des états à Aix. Il s'acquitta admirablement de cette négociation, et obtint dans un entretien secret avec Mazarin, des témoignages de véritable estime. Aussi le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, allant à Rome, le chargea-t-il de son diocèse.—Louis XIV visitait alors le Midi, à son retour de la paix des Pyrénées. Godeau se trouva à Aix le 25 janvier 1659, et le 28 il prononça un beau discours sur la grandeur de Jésus, dans la chapelle de l'Oratoire, en présence du roi, d'Anne d'Autriche, de Mazarin, de Condé et de toute la cour. Il présida à toute la cérémonie de la Chandeleur. — Ne croyez pas qu'au milieu de ces grandeurs il oubliât son petit diocèse? En ce temps même, il surveillait à Aix l'impression de ses statuts diocésains.

Il donnait à sa cathédrale d'excellents prédicateurs. En 1660, nous voyons à Vence Claude Thomassin, chanoine de Fréjus, prédicateur ordinaire du roi, l'un des hommes les plus savants du Midi, amener les sept notaires de Vence, après un carême, à prendre l'engagement solennel de ne plus faire aucun acte les fêtes et les dimanches.

Ami de tout ce qui était grand, on sent en lui l'homme de son siècle. Il emploie ses revenus des bénéfices de Saint-Ponat et de

Digitized by Google

Cahors, qui lui rapportaient cinq mille livres, à reconstruire son évêché, à y ériger sa chapelle St-Charles, à se créer, à l'exemple du baron de Vence, un grand jardin, à acquérir, du sieur de La Tour et de dame Gabrielle Lascaris Castellar, toute la seigneurie du Broc (24 décembre 1658).— Tandis que les Villeneuve étaient en guerre avec les consuls, il se faisait bien venir des Vençois en plaçant des capitaux sur la commune pour les pauvres et pour l'entretien de la lampe du Saint-Sacrement; il créait et organisait dans tout son diocèse les monts-de-piété, dont nous lisons encore les règlements avec intérêt (6 avril 1654) (1). Mais son œuvre par excellence, selon le modèle qu'il avait choisi dans St Charles-Borromée, ce fut l'érection du grand séminaire auquel il consacra toute sa fortune. Il appela pour le diriger les Pères de la Doctrine Chrétienne.

Godeau était tout dévoué aux libertés de l'Église Gallicane. — « A Rome, disait-il à l'évêque de Châlons, il faut parler haut; les Romains deviennent hardis quand on les ménage. » — Il aimait peu les Jésuites. — Quand éclata la guerre des Molinistes, Godeau montra une telle ardeur contre les Pères Jésuites, que le père Vavasseur lança le libelle satyrique *Godellus an orator, an poeta?* — C'est ce qui nous explique ces paroles de l'illustre prélat: « l'Église sera toujours dans la douleur, tant qu'elle portera les Jésuites dans son sein. » — Phrase des plus regrettables.

Gardons-nous pourtant d'accuser Godeau de jansénisme. Sa doctrine était des plus pures. Il avait seulement déclaré que les erreurs condamnées par le Saint-Siége ne se trouvaient pas dans le livre de Jansénius. Pour être ami de Port-Royal et très-gallican, il ne manqua jamais d'obéissance au Saint-Siége et soumit à son jugement tous ses ouvrages.

Chose remarquable, c'est que les Jésuites, si puissants à Nice et à Vintimille, furent rarement sympathiques aux diocèses de Grasse et de Vence. Godeau était pourtant d'une rare piété. — Son zèle désintéressé s'étendait également à toutes ses paroisses. Fidèle à la visite épiscopale, il fit réparer nombre d'églises et de sanc-

(1) Liasse n° 13 (confréries), archives de la Préfecture

Digitized by Google

tuaires. — St-Paul, chef-lieu de viguerie, si richement habité, désirait que son église vicariale fut érigée en collégiale. L'aumônier de la duchesse d'Orléans y avait fondé (16 septembre 1664) la riche chapellenie de St-Mathieu, avec son beau tableau de Daret; Jean-Baptiste de Villeneuve-Thorenc, gouverneur de Saint-Paul, Claude Barcillon, archidiacre de Vence, Paul Gardenqui et autres y créèrent encore sept bénéfices et obtinrent, avec l'agrément de Godeau, et par lettres-patentes de Louis XIV (janvier 1667), une collégiale composée de huit chanoines, dont les fondateurs étaient juspatrons. — Partout s'élèvent des autels et des chapelles en l'honneur des Saints et de la Sainte Vierge. Le roi qui avait appris de sa pieuse mère et de son père à dire le chapelet, propageait dans ses états le culte de Marie, d'un bout de la France à l'autre, et semblait dédommager la Mère de Dieu des outrages de la Réforme. Nobles seigneurs, savants bourgeois ne rougissent pas de se faire enrôler dans les confréries du Rosaire et du Mont-Carmel. Nous avons dans celle que monseigneur Godeau établit à Vence, 3 février 1657, plus de mille six cents noms, à la tête desquels il se trouve, avec ses chanoines: le baron de Vence Claude de Villeneuve, César de Villeneuve-Coursegoules, Annibal de Villeneuve-Carros, Jacques de Villeneuve son fils, noble Millot de Saint-Léonard, noble Auguste Portanier de Cagnes, et autres..., avocats, notaires, médecins..... N'était-ce pas aussi le temps où tous nos pays se rendaient à Notre-Dame de Laghet?

Non loin de la Turbie, sur l'ancienne voie Julienne, était une chapelle abandonnée, dédiée, de toute antiquité, à Notre-Dame. Il n'y avait dans ces quartiers abruptes que quelques pauvres bastides de paysans. — Un habitant de Monaco, Hyacinthe Casanova, attaqué d'une maladie mortelle, invoqua, en 1652, la vierge de Laghet, et fut immédiatement guéri. Le prodige parut même si éclatant que les habitants accompagnèrent Casanova à Laghet pour accomplir son vœu. D'autres miracles s'opérèrent. On y accourut de Nice et de tous les côtés. Cristophe d'Ara commença à relever le sanctuaire; Antoine Fighière d'Eze, avocat de Nice, fit don d'une belle statue de la Vierge qu'il avait chez lui. — En 1653, plus de trente-six processions se rendirent à Laghet dans le seul mois de

Digitized by Google

novembre, et les miracles devinrent si nombreux que la dévotion s'accrut d'année en année. L'évêque de Nice, Désiré Palletis, après avoir examiné, discuté et reconnu l'authenticité des miracles opérés à Laghet, décida, dans l'assemblée synodale de 1654, qu'on se rendrait à ce sanctuaire. Ce fut en effet une magnifique procession que celle de toute une ville de quinze à vingt mille habitants, avec ses consuls, ses confréries, ses ordres religieux, et son clergé. Tous, l'évêque même, portèrent des offrandes et des flambeaux. La commune de Nice érigea une fontaine sur la place, avec une inscription qui rappelle cette procession. « Pélerin, y est-il dit, tu trouves ici deux sources, l'une descend du ciel, l'autre des montagnes. La première est un trésor que la Sainte Vierge distribue à la piété des fidèles; la seconde y a été conduite par les Niçois. Bois à l'une et à l'autre, si tu as soif des deux. » L'église fut terminée en 1656 et consacrée le 21 novembre, ainsi que le couvent. L'évêque de Vintimille se rendit à Laghet avec son clergé en 1655. En 1656, les princes Maurice et Eugène de Savoie, fils du prince Thomas, y envoyèrent des ex-voto. Charles-Emmanuel II y fit suspendre, pour son fils malade, un *bambino* d'or massif. De siècle en siècle, le pélerinage de Laghet s'est continué jusqu'à nos jours, et chaque année, témoigne des faveurs de Marie envers ceux qui l'invoquent à ce sanctuaire vénéré.

C'est encore à cette époque que Pierre de Grimaldi, sieur de St-Vincent, exécute le vœu de son père, Jean-Henri Grimaldi, marquis de Corbons, baron de Cagnes et comte d'Antibes, lieutenant du roi à Monaco. Il élève, en 1652, à Cagnes, la belle chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel. Les Aubanelle, à Tourrettes-Vence, revenus de leurs erreurs, fondaient aussi, en 1660, la chapelle de Notre-Dame du Rosaire.

La vie du pieux évêque de Vence s'achevait, et quelque chose, comme une voix du ciel, lui disait intérieurement de se préparer. De 1666 à 1672, il redouble de charité envers les pauvres, il ranime la piété de son peuple et obtient du pape Alexandre VII, pour les pénitents, de nouveaux brefs d'indulgence (1666). — Le 2 février 1670, il écrit son premier testament; lègue à Conrart sa petite Vierge, ses papiers et ses fastes de l'Église; charge M. de Ste-Beuve, et le P. Ho-

Digitized by Google

noré, célèbre oratorien, de réimprimer son *Traité de Morale*; il n'oublie pas dans ses legs monseigneur de Janson, évêque de Marseille, son ami. En 1671, il publie une nouvelle ordonnance synodale contre les violateurs du dimanche et du devoir pascal, et appelle le R. P. Bernard, dominicain de St-Maximin, pour la neuvaine de la fête du Rosaire. On voyait à son chapitre Ch. de Villeneuve, oncle du baron de Vence, futur évêque de Glandèves; Ant. de Jossaut, supérieur du grand séminaire. Il avait obtenu pour coadjuteur noble Louis Thomassin. — Le jour de Pâques, 28 mars 1672, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie en officiant à vêpres. On n'eut que le temps de le transporter à l'évêché où il expira à quatre heures du soir, à l'âge de 68 ans. Il fut déposé, le 3 avril, dans le tombeau des évêques. — Grasse le pleura. Le lieutenant principal, M. de Gourdon, vint assister à ses funérailles. — Il envoyait chaque année six cents francs au théologal Fighière pour les pauvres de Grasse; il fit un legs pour ses deux aumôniers de Grasse et de Vence. L'église de Vence conserva jusqu'en 93 ses habits pontificaux dans la chapelle des Saintes-Reliques, et son successeur fit graver sur le portail du grand séminaire ce distique:

Orbe deo clero vivum post facta Godœum
Ingenium pietas extulit illa domus.

Louis Thomassin (1672-1681) acheva l'œuvre du pieux défunt, et passa à l'évêché de Sisteron. Il eut certaines difficultés avec la commune au sujet de la danse du rigodon. — Godeau avait fait rendre un arrêt du conseil d'État contre cette danse, attendu qu'elle était peu décente, que les hommes quittant la main des femmes exécutaient mille gestes et mille gambades peu convenables. En février 1679, le peuple réclama contre cette sentence. L'évêque défendit aux confesseurs de donner l'absolution à tous ceux qui se permettraient de danser le rigodon, et déclara nulles les confessions faites ailleurs. — Ce fut une véritable émeute. Le conseil réuni s'adressa au roi lui-même; mais l'Église maintint ses statuts, puisque nous verrons plus tard les habitants de Cagnes condamnés par l'évêque pour avoir voulu encore contrevenir à cette défense.

Digitized by Google

Théodore Allart, récollet (1681-1687), succéda à P. Thomassinet mourut en revenant de l'assemblée générale du clergé. — *Jean Balthazar de Cabanes de Viens*, deuxième fils du président d'Aix et de Madeleine de Valavoire, passa de Riez à Vence et siégea jusqu'en 1697 (1).

Glandèves avait eu pour évêque de 1651 à 1653, après René Leclerc, le savant François Fours, frère mineur, docteur, prédicateur du roi qui passa à Amiens et fut remplacé par Jean-Dominique Ithier, franciscain de Bordeaux, que le roi récompensait de ce qu'il avait ramené cette ville à son autorité (1653-1672). Léon Bacone, observantin, consacra, comme Godeau, sa fortune à ériger le grand séminaire de Glandèves (1672-1685). Il céda son siége à François Verjus, évêque nommé de Grasse. Balthazar de Cabanes acquit l'évêché de Glandèves au prix de mille cinq cents livres, et traita ensuite avec Charles de Villeneuve-Vence, chanoine de Grasse, pour passer à Vence en 1687.

Le successeur de Godeau au siége de Grasse ne lui avait survécu que quelques années ; modèle de charité, il avait toujours à côté de sa table une autre table pour six pauvres, et en hiver il allumait pour eux un grand feu.—Les pauvres y étaient alors fort nombreux, et c'est pourquoi Godeau appelait Grasse la *gueuse* parfumée. — M. de Bernage poussait l'ardeur de sa foi jusqu'à marcher nu-pieds aux processions, comme il le fit à la retraite de 1673. Il eut pourtant quelques discussions avec son chapitre. Le chœur de Grasse formait tribune comme à Vence. Le prélat ayant voulu le placer derrière l'autel, les chanoines s'y opposèrent, sous prétexte que depuis quatre siècles il était là. L'évêque perdit son affaire à Aix; mais il n'en fit pas moins chanter l'office au sanctuaire, et amena enfin le chapitre à transiger. — Une autre contestation s'éleva au sujet des excommunications que lançait le prélat pendant les offices capitulaires. — Voici un fait qui nous donnera une idée de son caractère ardent. L'abbé Rose, prieur de Valbonne, avait été assassiné. L'évêque, seigneur de ce pays, ayant appris que l'assassin s'était réfugié à Nice, passa le Var, obtint l'extradition, et ne le quitta

(1) Archives de la Préfecture, série E, 183.

Digitized by Google

plus qu'à Aix, où on le roua. — L'historien ajoute que l'évêque faisait là l'office d'un gendarme plutôt que d'un évêque. — Le zèle ne calcule pas, et disons que si les méchants étaient poursuivis à outrance, les bons n'en seraient que plus libres (1).

La vicairerie d'Antibes suscita encore de grands embarras à monseigneur de Bernage. Les Grimaldi de Cagnes y avaient conservé quelques droits. L'évêque de Grasse essaya de les acquérir, mais le roi se hâta de rembourser à Grimaldi dix mille deux cents florins. Restait la vicairerie. Il obtint, par acte signé à Paris chez son frère, secrétaire du roi, et au nom d'Antoine Guidi, viguier d'Antibes (21 août 1661), qu'à la mort de frère Silvie d'Arbaud, il jouirait de ce bénéfice. — Mais les Antibois se déchaînèrent contre l'évêque; on transigea. On convint que, pour la paix et concorde, l'évêque de Grasse ne considérerait pas la vicairerie d'Antibes comme annexée à son évêché, mais comme église relevant immédiatement du Saint-Siége, qu'il y exercerait les fonctions ecclésiastiques à titre de vicaire apostolique, qu'il recevrait cent vingt francs de pension et que le reste des revenus serait employé à l'érection d'une collégiale ne relevant que du Souverain-Pontife. — Jean-Baptiste Carême devait être le doyen, avec A. Gente, P. Barlet, C. Bérenger, A. Jacques et J. Bourgeois pour chanoines (20 juin 1664). Le roi n'autorisa pas la collégiale, et tout resta dans le *statu quo*.

Louis de Bernage mourut le 16 mai 1675. Il laissa par son testament son jardin à l'hôpital de la Charité. — Comme Godeau, il répara son palais épiscopal et y forma une riche bibliothèque.

Louis de Roquemartine, prévôt d'Arles, fils d'André d'Aube, reçut ses bulles le 26 novembre 1676, fut sacré à Arles par l'archevêque J.-B. Adhémare de Grignan (26 janvier 1677), et garda aussi la vicairerie d'Antibes par lettres du roi (18 juin 1677). Il prêta serment le 20 juillet. Ses ordonnances datent du 18 avril 1679. — Ce que le chapitre avait refusé à son prédécesseur, il le lui accorda, à cause de sa rare bonté. Le chœur fut donc transporté derrière le maître-autel. — Il consacra l'église de Notre-

(1) L'abbé Cresp (*Histoire de Grasse*), manuscrits de Bonifassy.

Digitized by Google

Dame-de-l'Espérance à Cannes, le 13 novembre 1678, et passa au siége de Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1682.

Antoine le Comte, prévôt de Glandèves, fils de Charles le Comte de la Martinière, membre de la chambre des comptes à Paris, devint évêque de Grasse. Il fut sacré dans l'église des Minimes par l'archevêque de Bourges. Il nomma pour vicaires-généraux Charles de Villeneuve-Vence et Jean Dosol, et s'acheminait vers son diocèse, quand il mourut à Lyon (6 septembre 1683).

François Verjus, oratorien, frère du marquis de Crécy, reçut son brevet du roi le 31 mai 1684. Mais le pape ayant su qu'il avait signé la protestation du clergé de France de 1682, ne voulut pas donner les bulles. — Tout ne fut aplani qu'au bout de huit années. Élu enfin le 25 mars 1692, il se fit sacrer à Paris chez les Dominicains par l'évêque de Boulogne, assisté des évêques de Marseille et de Vannes. Ce fut un savant et pieux évêque.

La suite des pontifes de Nice n'est pas moins distinguée. Monseigneur Désiré de Palletis de Verceil, chanoine de Latran, avait été sacré à Rome, le 11 octobre 1645. Aussitôt qu'il eut pris possession de son siége, il travailla avec une ardeur infatigable à la sanctification de son peuple. Il reçut pour les Visitandines le corps de Ste-Erménégilde, termina heureusement (6 janvier 1645), avec la ville, les discussions pour les dîmes qui duraient depuis quarante années, encouragea la construction de l'église Notre-Dame-de-Bellet dite des *Seuloi*. Les PP. de Cimiés, les Dominicains, les Franciscains, les chanoines de Saint-Ruf de Peille, les PP. Jésuites, les Pénitents eurent part à ses bienfaits. Il rendit quelque lustre au monastère de Saint-Pons, et jouit des faveurs multipliées accordées à son diocèse par Notre-Dame-de-Laghet. — C'est sous son épiscopat que l'abbé de St-Pons, Gioffredo, publia sa *Nicæa Civitas*. Le pieux évêque avait prêché le carême dans sa cathédrale en 1658, et il faisait construire le dôme de Ste-Réparate, quand étant allé, le 18 septembre, visiter les travaux, une partie de l'édifice s'écroula et l'ensevelit sous ses ruines avec plusieurs ouvriers. — On ne le releva que mort, au milieu des cris de la population accourue. L'abbé Gioffredo prononça son oraison funèbre.

Monseigneur Solaro Moretti lui succéda. Il n'était bruit à Nice

Digitized by Google

que du crucifix miraculeux d'Utelle (14 septembre 1660) et des miracles de Laghet. Le cardinal archevêque d'Aix vint à Laghet en passant à Nice, où il fut fêté en grande pompe, le 17 avril. Deux cents gentilshommes à cheval allèrent à sa rencontre, avec le clergé et les consuls. On le conduisit jusqu'à Carras, lorsqu'il partit pour Cagnes et Antibes. — Cette année, 1660, Nice semblait la bien-aimée du ciel, au milieu de ses riants bosquets d'orangers. Les évêques de Grasse et de Glandèves y passaient l'été, et relevaient ses solennités religieuses. — Des Bernardines d'Antibes venaient y établir un couvent dans l'église Ste-Agnès. — Les Jésuites florissaient et comptaient dans leur collége plus de trois cents élèves. — On distinguait, parmi les pères, les Camoux, les Astria et les Poggi. — Tous les Niçois s'associaient à la fête des Visitandines qui célébraient, en 1662, la béatification de St François de Sales, également cher à la France et aux états de Savoie. Un jubilé, et le chapitre général des Mineurs Observantins à Cimiés, eurent lieu encore en 1663.

Le 7 novembre 1665, monseigneur Diego de l'Église (*della Chiesa*) prit possession du siége de Nice. Il a laissé des instructions et des ordonnances pleines de sagesse. Il ne veut pas que les ecclésiastiques quittent leur saint habit; il leur défend la chasse, la fréquentation des auberges, les jeux de hasard. Chaque ecclésiastique, entrant dans les ordres, doit avoir un patrimoine de quinze écus d'or en rente annuelle. Chef du tribunal de l'inquisition, il veilla sur la pureté des mœurs et de la foi, sur les livres et compléta ses bienfaits en réprimant l'usure.

Henri IV Provana, carme, lui succéda (1671-1706), et fut le véritable fondateur du grand séminaire de Nice. Sous lui, s'établit à Nice une nouvelle maison de Visitandines, près St-Jean-Baptiste (1668), les Théatins en 1671 et les Bernardines d'Antibes (1675). Ce digne évêque stimula ses ouailles et les excita au bien. Ses synodes ressemblent à de petits conciles, et l'on conserve surtout ses statuts de 1674. C'est encore sous lui que fut érigée, dans l'église des Pères Augustins de St-Jean-Baptiste, à l'autel de St-Nicolas de Tolentino, la confrérie de la Bonne Mort, agrégée à celle de Rome et si riche en indulgences (1683).

Digitized by Google

Celui qui lira ces pages s'étonnera qu'elles ne parlent que religion et bonnes œuvres. Les cinq évêques de nos Alpes-Maritimes dominent tout à cette époque, tant la société est essentiellement catholique. Arts, sciences, littérature, tout lui rend hommage. — Les sculpteurs et les artistes décorent surtout les églises, pendant que Henri IV et Marie de Médicis ornaient Paris et Fontainebleau, que Louis XIV créait Versailles, ses palais et ses eaux, que Fouquet rivalisait avec le roi, que nos seigneurs se créaient jusque dans nos pays des résidences princières. — Nous avons parlé des fresques de Carlone dans les palais des Lascaris et des Grimaldi: c'est le char de Vénus et la chute de Phaëton (1); ce sont de belles cheminées et autres sculptures qui nous montrent la belle école italienne tendant la main à la noblesse française. — Jules Uberti dore et sculpte la chapelle du Rosaire, à Contes; le comte de Roubion fait construire le portail pittoresque de Notre-Dame-de-Cimiés en 1662. L'église des Théatins de Nice date de 1672; celle de Saint-Jaume, de 1677. — L'évêque de Vintimille consacre la belle église de Menton en 1675, tandis que le prince Louis de Monaco installe dans leur chapelle les Visitandines (1663). Le sénateur J.-B. Blancard, comte de Sigales, érige dans l'église du Jésus la belle chapelle de Saint-Ignace, et le seigneur J.-B. Fabri, celle de Saint-François-Xavier. La Colle, St-Jeannet, la Gaude, St-Paul reconstruisent leurs églises vers 1666.

On s'empresse de tirer des catacombes de Rome des corps saints pour lesquels on érige aussi de magnifiques autels. — Les Visitandines obtinrent, en 1674, le corps de Ste-Erménégilde; en 1675, celui de St Candide, et en 1677, celui de St Alexandre. Jean Bernardi, chanoine de St-Pierre de Rome et camérier du pape, enverra, le 19 juin 1687, à ses concitoyens de St-Paul, le corps de St Clément avec tous les ornements de l'autel que l'on peut encore admirer aujourd'hui. Sébastien Canavesy, chanoine de St-Paul, perpétuant la tradition de ses ancêtres, peint pour son église des tableaux estimés. Cette collégiale obtint aussi le tableau de Ste Catherine, œuvre du célèbre Lemoine, et Saint Mathieu, œuvre de Daret.

(1) M. Colombo, banquier à Nice, est propriétoire du palais Lascaris à Nice.

Digitized by Google

Godeau faisait décorer son palais par le peintre Silvestre Bagny.

La musique ne restait pas en arrière. J.-B. la Farge, maître de musique de la cathédrale de Nice, éditait les vêpres en chant musical (1619). Nous avons vu qu'à Vence, en 1634, la musique de la ville jouait, à la procession de Saint Lambert, les airs les plus doux. On connaît maintenant tous les maîtres de chapelle, depuis maître Sigales, en 1600, jusqu'à P. Toussaint, 1634. Le chanoine H. Niel créera, en 1654, deux bénéfices pour le serpentiste et pour le joueur d'orgue, maître des enfants de chœur. — En 1672, Antoine Juliani, avec le legs de monseigneur Godeau, réparera les orgues de Vence, attendu qu'elles sont vieilles et *indécentes*. Il ajoutera jeux de rossignol, tremblant, flûte douce, cymbales, nasard et cornet.

Les lettres peuvent citer avec honneur, dans le bassin de Nice, Jean-Dominique Cassini, né à Nice, le 8 juin 1625, de Jacques Cassini et de Julie Corvésy. — Son nom est universel, et sa famille a fourni une succession de mathématiciens et d'astronomes de génie. L'histoire nous offre, outre le P. Barralis de Lucéram, moine de Lérins, le savant Gioffredo, né à Nice en 1629, auteur de la *Cité de Nice* et de la *Chronique des Alpes-Maritimes*, mine inépuisable de recherches savantes et pleines d'exactitude. — Il mourut en 1691. — Maurice Gubernatis, préfet de Barcellonette, né à Sospel en 1639; l'abbé Milon de Sospel (1628-1700); Jules del Pozzo de Nice (1656), ont laissé aussi des œuvres historiques. Citons dans la littérature, le poète François Belli de Sospel (1646), le P. Camous, jésuite, qui professa soixante ans, le poète Jean Cappel, J.-B. Corvésy de Sospel, Imberti de Sospel, l'avocat H. Léotardi, baron de Sainte-Agnès, Jean Vaquier de Sospel et Pierre Vassali de Nice.

Dans l'éloquence de la chaire et dans la théologie, nous nommerons Pascal Godretto de Sospel, B. Colombo, franciscain; le P. Corneille, dominicain de Nice; le P. Giuglaris, jésuite, précepteur de Charles-Emmanuel II; le P. Michel-Ange Gubernatis, observantin; le P. Muret, oratorien de Cannes; le P. Honoré, capucin, dont Bourdaloue disait que les sermons déchiraient les oreilles, mais fendaient les cœurs; le savant Th. Raynaud, jésuite, le P. Sicardi,

Digitized by Google

appelé le marteau des Turcs. — La magistrature de Nice s'honore du savant Caffarelli de St-Etienne, de Jérôme Gubernatis, comte de Bausson; d'Honoré Lascaris, ministre d'état, frère de J. Paul, grand-maître de Malte, aussi de Nice; du conseiller Pellegrino, de Camille Richelmi.

Dans la médecine, on cite Étienne Simon de Nice, Alexandre Tornator, médecin de Victor-Amédée II; Jacques Borelli du Villars, François Piétri, Isnard Guigon, Laurent André de Belvédère, médecin d'Henri IV; Rainardi Emmanuel.

La navigation nomme le frère Marc de Nice et l'armateur Risso Antoine.

La science cite le polygraphe Tiranti de Saorge.

Sospel avait jusqu'à deux académies.— Le comté de Nice peupla aussi l'Église de pieux évêques et de saints personnages. — C'était J. Bormio de la Briga, aussi pieux que savant, mort le 17 octobre 1641, dans l'ordre des abbés de la Mère de Dieu. Le vénérable Blancard, franciscain de Sospel, mort à Turin, le 4 avril 1650; — le vénérable Boët de Sospel, oratorien, mort à Turin le 25 août 1710, Joseph et Barthélemy Bourrillon de Sospel, PP. de la doctrine; le vénérable P. Martini de Sospel, franciscain, mort à Avignon (1622), Ludovic Rostagni, capucin, mort en 1622.

Disons aussi quelques mots des évêques de Vintimille.

Jérôme Curlo (1614-1616) avait eu pour successeur Nicolas Spinola, théatin (30 janvier 1617), qui siégea jusqu'en 1622.

Jean-François Gandolfe de Port-Maurice, qui pensa plus à l'élévation de sa famille qu'au bien de son église; il servit les Espagnols.

Laurent Gavotti (1633-1655) donna des statuts synodaux estimés. Il était doux, affable, charitable. Son successeur Mauro Promontorio brilla de tout l'éclat des vertus et de la science pastorale (1654-1685).

Les familles seigneuriales des bords du Var, quoique Richelieu eût abaissé la noblesse, semblent refléter quelque chose de la gloire de celui qui a pris le soleil pour emblême. Entre toutes, apparaissent les Villeneuve-Vence. Scipion de Villeneuve n'avait laissé après lui que des frères, Gaspard de Saint-Jeannet et César-Coursegoules.

Digitized by Google

Gaspard mourut n'ayant qu'une fille, Marie, épouse de J.-B. de Villeneuve-Thorenc.—César descendit dans la tombe quelques jours avant Gaspard; mais il avait une nombreuse lignée, et pour aîné Claude, père de douze ou quatorze enfants; Alexandre, le commandeur, et Charles, évêque de Glandèves, étaient les frères de Claude. — Claude de Villeneuve-Vence était marié avec Catherine de Grasse. — Il avait voulu recommencer la lutte avec la commune. — Poussé par son frère le commandeur, il était jaloux de ce que les Vençois prospéraient de plus en plus. La commune étalait, en 1634, ses titres et ses possessions. Elle avait Hôtel-de-Ville avec les armes du roi, place publique, remparts, moulins à blé et à huile, paroirs à drap, sept ou huit tanneries, poterie à Vaugelade, marchés et foires, fief seigneurial du Malvans. Elle avait reçu, en 1645, quittance de toutes les taxes et droits d'amortissement pour toutes ses dettes et acquisitions. Elle possédait un petit collége, une maîtrise pour les enfants de chœur, des institutions de charité, un clergé distingué, des consuls honorés d'insignes distinctifs comme à Grasse et à Antibes, un tribunal de police. — Tant de puissance portait ombrage aux Villeneuve qui voyaient avec peine ces plébéiens les coudoyer à chaque pas, ou siéger comme des rois dans leur Hôtel-de-Ville, ces consuls à qui l'on disait comme autrefois dans Rome *videre habeant*, tenir dans leurs mains le pouvoir exécutif, les clefs, l'intendance des vivres, la répartition des tailles et marcher dans les cérémonies avec leurs longues robes et l'épée au côté.

Les seigneurs de Vence se sentaient donc en partie soumis à leur autorité, de sorte qu'à chaque instant la commune se dressait devant leur domination qu'ils voulaient égaler à celle de Louis XIV. Mais celui-ci ne le souffrira pas. La lutte éclate, Claude essaye d'entraîner l'évêque de Vence, l'illustre Godeau, qui sera plus prudent, et il commence par imposer un nouveau règlement à la commune. Les consuls s'adressèrent à François de Thomassin, conseiller d'Aix (20 novembre 1660), et lui donnant par écrit toutes leurs lois et coutumes, ils obtinrent un plein succès et continuèrent de se gouverner librement. Claude attaqua alors la commune pour les moulins, prétendant que Scipion de Villeneuve n'avait

Digitized by Google

pas eu le droit de les aliéner. Il refusa en même temps le paiement des tailles pour ses biens roturiers, la taxe des vivres et des eaux publiques. — Vaincu partout, il transigea pour les eaux, à la condition qu'il ne payerait pas la taxe de la viande; l'affaire des moulins fut orageuse comme en 1610. Les élections de 1661 et de 1662 furent pleines de troubles et de collisions. Il fallut que les consuls, Claude Broc et Jean Blacas, demandassent des lettres de sauvegarde à Louis XIV. « Sa Majesté, est-il dit, ayant été informée des violences que le sieur de Villeneuve, par ses frères et ses enfants, exerce sur les habitants de la ville de Vence...., les a mis sous sa protection et sauvegarde, et, pour cet effet, défend au dit sieur de Villeneuve.... de leur méfaire, sous peine d'être châtié suivant la plus grande rigueur de ses ordonnances. Il mande et enjoint au gouverneur de Provence, le sieur de Mercœur, de tenir la main à l'exécution de la présente.... Fait à Vincennes, le 9 octobre 1663. » — Cette lettre ne suffit pas. Les seigneurs avaient de forts appuis à Aix, car nous savons que le baron de Vence y avait une charge de procureur, et que sa famille y résidait souvent. — Le roi dut rendre une nouvelle ordonnance, en janvier 1664, en se plaignant de la négligence du gouverneur à faire exécuter la sauvegarde.

La commune eut pleine satisfaction.

Les partis ne déposèrent pas leurs haines, puisque l'évêque leur disait dans son mandement de 1667, à l'occasion du jubilé: « La haine est le grand péché qui règne parmi vous. C'est une peste générale qui infecte tous les cœurs. Convertissez-vous au nom du Dieu qui vous a fait une loi du pardon et qui vous en a donné l'exemple. »

Godeau, loin de suivre l'entraînement du baron, agit avec tant de prudence qu'il obtint tout ce qu'il voulut de la commune. — Claude de Villeneuve mourut tandis qu'il faisait travailler à son grand jardin. Son aîné, Alexandre, lui succéda. Il était marié avec Marguerite de Brancas, dont il eut, le 10 avril 1670, François Sextius.

Des frères d'Alexandre, Gaspard fut chanoine de Vence, Christophe, chevalier, Jean, capitaine de Marine. Celui-ci quitta la croix

Digitized by Google

pour l'épée, épousa Françoise de Grasse et fut père de Claude-Alexandre, comte de Vence, maréchal-de-camp et auteur de la *Chronique de Vence*.

Le nouveau seigneur voulut exiger, en 1667, que les consuls lui rendissent visite au jour de l'an. Les Vençois décidèrent, en conseil général, que les consuls n'étaient pas obligés à ces visites, et que, pour éviter toute méprise, ils n'en feraient pas pour cette année 1668.

Alexandre, le commandeur de Malte, existait toujours, et il tenait un peu rancune de ce que son évêque l'avait abandonné dans la lutte. Il s'attaqua à ses domestiques. C'était l'usage qu'aux processions les domestiques de l'évêque suivissent leur maître, l'épée au côté, et eussent en quelque sorte le pas sur la noblesse. Or, au milieu de la procession de la Fête-Dieu (1670), le commandeur en vint à des voies de fait contre les domestiques du prélat. L'illustre évêque portait dans les mains le Saint-Sacrement. La nouvelle de ce scandale parvint jusqu'aux oreilles du roi. L'évêque reçut des lettres de cachet pour se rendre à Paris; l'assemblée du clergé s'en mêla, et comme il y avait déjà eu trois arrêtés à ce sujet, le commandeur fut condamné.

Le baron de Vence était affligé de cette affaire. Il valait mieux que son oncle d'un caractère vif et emporté. Son fils aîné, Sextius, était page de la cour; ses autres enfants se nommaient Christophe, le chevalier; Henri Toussaint, officier de marine; Alexandre, grand-vicaire d'Aix, Christophe-Alexandre, oratorien.

Alexandre est le premier qui ait porté le titre de marquis de Vence.

Non loin de lui vivait J.-B. de Villeneuve-Torenc, gouverneur de Saint-Paul, dont le frère aîné, Claude, sera le marquis de la Gaude, et laissera son héritage, en 1674, à Claude II, fils de Jean-Baptiste, son neveu, lequel épousera Anne de Castellane. — Claude II n'aura que des filles: Rosseline, mariée avec le vaillant César-Raymond d'Eoulx; Elisabeth du Canadel, avec Joseph-César de Tourrettes-Vence; Marie, avec Jacques Pisani, seigneur de St-Laurent, et Gabrielle, avec Barthélemy de Villeneuve-Beauregard.

Les Villeneuve-Tourrettes-Vence forment deux branches. — De

Digitized by Google

Claude et de Marguerite de Brancas étaient nés David, seigneur de Tourrettes, père d'Annibal, marié avec Françoise de Blacas-Carros, et Balthazar de St-Jeannet, père d'Octave de Villeneuve.

Annibal aura pour fils Scipion et Charles. Scipion épousera Lucrèce de Grimaldi, fille d'Honoré de Cagnes, et se nommera marquis de Tourrettes en 1679. Scipion sera père de Joseph-César.

— A Grasse, Honoré de Villeneuve-Saint-Césaire, époux de Catherine de Muret, et seigneur de Malvans, achetait, le 25 novembre 1666, la charge de sénéchal de Grasse pour seize mille livres. — Il aura pour fils aîné, Pierre, seigneur de St-Césaire, Malvans, Barrême, Séranon, Bourigaille, etc.

— Les seigneurs de Grasse-du-Bar formaient de nombreuses branches dont tous les membres servaient glorieusement dans les armées. Annibal laissa de Claude d'Allagonie, en 1618, Charles II de Grasse-du-Bar, maréchal-de-camp; il avait pour épouse Marguerite Grimaldi, fille de l'infortuné comte du Beuil. — Un autre Charles de Grasse était comte de Briançon. C'était le fils de Jérôme et de Jeanne de Reillane. Charles-Briançon eut d'Isabeau de Villeneuve-des-Arcs quatre enfants dont François sera son successeur en 1685.

— Les de Grasse-Mouans étaient issus de Henri, fils de Claude et de Jeanne de Brancas. Henri épousa Catherine de Grasse-de-Bormes, fille de Pompée, et eut de nombreux enfants dont Annibal sera l'aîné. De ses filles, Jeanne épousera Guillaume-Lascaris-Châteauneuf, et Marthe, le sieur de Gasquet, coseigneur de Carros.

— César de Grasse, époux de Marthe de Barras, était le représentant de la famille de Grasse-Cabris à cette époque.

Les Grimaldi de Cagnes et d'Antibes avaient pour chef Jean-Henri, marquis de Corbons, baron de Cagnes, maréchal-de-camp, marié avec Anne-Marie du Bar, fille d'Annibal. Annibal de Grasse, en 1646, lui laissera sa charge de lieutenant du roi à Monaco. — Honoré succédera à Jean-Henri et épousera Françoise Grimaldi-Réguse, d'où Charles, son fils aîné, qui épousera Françoise Covet de Marignane; Honoré II, successeur de Charles, se mariera avec Marguerite Rossoline, fille de Pierre de Villeneuve, marquis de Trans.

Digitized by Google

— Le prince de Monaco, Honoré II, qui se mit sous le protectorat de la France, eut deux fils, Hippolyte qui se noya à Carnolès, et Louis, filleul de Louis XIV, prince de Monaco (1662-1701). Ce fut un brave général et un habile administrateur. — Ses statuts datent de 1678. — Son épouse, Charlotte Catherine de Grammont, donna le jour à Antoine I, qui, en 1688, sera marié avec Marie de Lorraine-Armagnac. La fille du prince Louis prendra le voile des Visitandines à Monaco.

— Une autre famille de Grimaldi, descendant des Tourrettes-Revest, occupait à Nice les charges municipales. César Grimaldi avait jusqu'à huit enfants.

Carros possédait les illustres Durand de Blacas; Albert de Blacas était marié, en 1606, avec Anne de Bompar. Pierre de Blacas sera seigneur de Carros; Jean son frère, le chevalier, épousera Anne de Demandoles (1696), fille de François de Demandoles, et de Gabrielle Blacas d'Aups. De cet hymen naîtront Claude César, marquis de Carros, le chevalier F. Blacas, Pierre Blacas, le commandeur de Goufflets, grand' croix de Malte et bailli de Manosque.

— *Saint-Paul* avait Frédéric Barcillon, seigneur de Malvans, juge de St-Paul (1622-1651), père de Frédéric, son successeur.

Claude Barcillon, seigneur de Roquefort et capitaine de port à Antibes, était marié avec Lucrèce Grimaldi de Cagnes. Il avait pour fils Scipion Joseph.

Vivaient encore à St-Paul les de Hondis d'Allons, les du Port, écuyers de St-Paul.

Grasse possédait les Bompar, les Lombard, seigneur de Gourdon, les Rabuis; Antibes, les Guide et les Aynesi.

J.-B. Montgrand, seigneur de Mazade et Vivarais, acquérait de Pierre, marquis de Trans, le fief de la Napoule, au prix de deux cent mille livres, et devenait commandant-général des gardes-côtes, avec le seigneur de Vence pour capitaine.

— Le sieur de Chavigny héritait, en 1644, du fief de Villeneuve-Loubet.

— Ce noble personnage, secrétaire d'état, beau-fils du sieur Philippeaux, fut nommé gouverneur d'Antibes. — Il envoya pour régir ses domaines de Villeneuve, Cipières et Caussols un cha-

Digitized by Google

noine d'Auxerre, qui, au mépris des chartes de libertés octroyées à Caussols par le seigneur d'Agout (1er août 1638), étant à Nice, et par lesquelles il accordait conseil, deux consuls, terres aux colons, etc., fit fabriquer des actes supposés, au moyen desquels il se mit à exiger des droits imaginaires. — Les consuls de Caussols, étonnés, protestèrent, et déclarèrent qu'ils ne payeraient rien. Chavigny, averti, écrivit au viguier d'Antibes d'envoyer des troupes contre les rebelles et de les réduire par la force. — Les Caussolois s'enfuirent dans les bois. Leur pays fut détruit de fond en comble. Les pauvres malheureux se réunissaient la nuit au milieu de la forêt pour délibérer, mais ils tenaient ferme. Une grande partie d'entre eux fut recueillie par les habitants de Cipières qui s'associant à leurs réclamations, finirent par chasser le bailli du sieur de Chavigny. Un certain jurisconsulte de Grasse, du nom de Pierre Lambert, affrontant le crédit du haut et puissant seigneur, se chargea de l'affaire de Caussols. Toutes les cours se déclarèrent d'abord incompétentes. Enfin, Pierre Lambert, à force de persévérance, finit par obtenir justice à Paris en 1654. On reconnut que les actes étaient faux. Les faussaires furent condamnés aux galères et les habitants de Caussols rétablis dans leurs biens et libertés. En reconnaissance du service rendu par le jurisconsulte Lambert, on mit le tableau de son patron au maître-autel, et chaque année, à la fête de St Lambert, les habitants de Cipières allaient en pélerinage à Caussols, et chacun recevait un pain et une pinte de vin. La fête a encore lieu de nos jours chaque année (1).

En 1690, le président d'Aix, le marquis de Thomas, acquerra aux enchères du Louvre le fief de Villeneuve-Loubet.

Tandis que Caussols jouissait de sa victoire, et que Vence luttait contre ses seigneurs, Grasse défendait aussi ses droits. Scipion Isnard, écuyer, était consul avec Pierre Lambert, l'avocat de Caussols et Antoine Artaud. Noble Joseph Mazin avait la charge de viguier. Or, au mois de décembre 1662, le seigneur de Forbin Janson, gouverneur d'Antibes et de la frontière, depuis la Siagne jusqu'au Var, prétendit à ce titre être aussi gouverneur de la ville de Grasse.

(1) Archives de la Préfecture.

Digitized by Google

La commune, en vertu de ses priviléges de 1227, repoussa cette prétention. Le seigneur de Forbin, ayant besoin de monter à Grasse pour les enrôlements de marine, annonça qu'il allait s'y rendre non seulement pour terminer cette affaire en litige, mais encore pour faire reconnaître son autorité. Le passage du duc de Créqui à Antibes lui fit retarder ce voyage. — Le premier consul, après avoir réuni le conseil, fit publier au bruit du tambour que l'on n'eût pas à recevoir monseigneur de Forbin comme gouverneur. — Le peuple, excité, se mit à courir la ville et à crier : *Vivo Gourdon, fouaro Jansoun !* Le 31 décembre, le marquis de Forbin arriva en grand appareil. Toute la noblesse alla le recevoir ; on voyait les sieurs de Grasse-Canaux, Reillane, H. de Villeneuve, A. de Villeneuve, L. de Villeneuve-Tourrettes, le chevalier de Villeneuve-Vence, l'abbé de Grasse-du-Bar, les sieurs de St-Césaire, de Malvans, de Mouans et de Taulane. Le gouverneur amenait avec lui le chevalier de Janson, les sieurs de Guinebatte, de Louvel, de Grandmaison.

Le clergé, le siége royal, le corps de la ville, le viguier, deux des consuls rendirent visite au gouverneur. Mais il n'y manqua que le premier consul avec la présentation des clefs. — Le soir, notre marquis attendit jusqu'à onze heures. Le lendemain, 1er janvier, comme il avait besoin de partir, il fit venir le sieur Isnard qui n'arriva qu'à neuf heures du soir avec deux hommes armés jusqu'aux dents. Monseigneur de Forbin les fit saisir. « Il ne faut pas, dit le premier consul, vous arrêter à si peu de chose. » Là dessus, le gouverneur lui adressa des reproches, que celui-ci écouta sans froncer le sourcil. L'abbé de Grasse ayant voulu dire quelques mots, Isnard le mit à sa place, et monseigneur Forbin s'apercevant qu'il n'y avait rien à gagner, donna ses ordres au sujet des marins, congédia le consul, et dressa un rapport sur tout ce qui avait eu lieu.

Le peuple attendait la sortie du sieur Isnard. Ce fut une petite révolution. On tira des coups de fusil et des pierres à la porte des partisans du gouverneur ; on courut par la ville en vociférant. Le roi, sans donner gain de cause aux Grassois, reconnut leur droit ; mais il fut convenu que le gouverneur d'Antibes était investi pour la

Digitized by Google

ville de Grasse du pouvoir royal, en ce qui concernait les affaires de la guerre.

Telle était la politique de Louis XIV, de s'appuyer sur la bourgeoisie.

Le comté de Nice était dans une condition différente. Depuis l'exécution du comte du Beuil, il n'y avait plus de grands feudataires. Les notables de Nice dirigeaient la commune d'une main ferme et unie, sans laisser empiéter sur leurs droits. — Tous leurs votes portent toujours cette clause: « sauf la transaction de 1388. » Les ducs essayaient bien quelquefois d'étendre leur domination sur cette petite république; mais les constitutions jurées, d'année en année, par les consuls et par les préfets ne pouvaient recevoir aucune atteinte. Lorsqu'en 1646, Charles-Emmanuel II voulut augmenter le prix du sel, le peuple tint tête à la garnison, et gagna sa cause. On accorda mille faveurs au commerce pour calmer l'effervescence. — Le prince Maurice, puis Antoine de Savoie, étaient pourtant gouverneurs du comté. — La commune n'en était pas moins attachée à ses princes, et elle se montrait même généreuse. En mai 1663, elle offrait un don gratuit de quarante cinq mille ducatons, à l'occasion du mariage du duc avec la fille de Gaston d'Orléans. Elle fournissait des milices valeureuses et des chefs intrépides aux armées de Savoie; elle recevait avec amour ses princes, comme le prouve le voyage que fit le duc à Nice avec sa seconde épouse Jeanne de Nemours en 1666, et qui fut une suite de fêtes magnifiques. — Il y eut des courses de chevaux qui attirèrent tous les gentilshommes de Gênes, de la Provence et du Languedoc.

Charles-Emmanuel voulut tout voir par lui-même, abbayes, châteaux, etc.; il fit le pélerinage de Laghet et quitta Nice, le 4 février, le cœur rempli de joie et les yeux pleins de larmes pour la bonne réception qu'on lui avait faite. — Quand naquit le prince héritier de la couronne, Marc-Antoine Caïs, premier consul, se rendit à Turin pour féliciter le duc au nom de la très-fidèle cité de Nice. Charles-Emmanuel, reconnaissant, renouvela l'édit du port-franc (1667.)

Gaspard Lascaris, abbé de St-Pons et vice-légat d'Avignon, employait tout son crédit à entretenir les bonnes relations entre les

Digitized by Google

cours de France et de Savoie. Le duc de Mercœur s'étant réfugié à Nice, lors de la peste de Marseille (1656), y fut l'objet des plus grands honneurs. Le 3 avril 1667, les canons du Château saluèrent encore son arrivée.

Les joies de cette terre ne sont pas sans mélange de tristesse. Malgré le règne fortuné de Charles-Emmanuel, on cite quelques années calamiteuses. C'est l'année 1651, appelée du déluge, qui emporta les ponts d'Entrevaux et de Fougassières; l'année 1654 où apparut la maladie des olives. Tout le peuple se mit en prières. — En 1657, le Var sortit de son lit; en 1672, les forçats se révoltèrent à Nice; pourtant les pestes de 1649, 1656, 1664 épargnèrent la ville de Nice, grâce à ses ferventes supplications. C'est de Nice, qu'en 1656, les Génois désolés appelèrent des médecins pour les secourir.

La seule guerre qui éclata durant cette période eut pour prétexte la route que Gênes voulut ouvrir en Piémont par la principauté d'Oneille. Nice qui y perdait une partie de son commerce de transit, réclama les armes à la main. Antoine de Savoie eut sous ses ordres trois régiments, mille cinq cents Suisses auxiliaires et mille volontaires commandés par le comte Galléan. L'armée principale, sous les ordres de don Gabriel de Savoie et du comte Alfieri, franchit le Tanaro (28 juin 1672), tandis qu'Antoine de Savoie marchait sur Albenga. Les Génois disposaient de quinze mille hommes, dont six mille Corses, commandés par le colonel Ristori, et d'une flotte de vingt-six galères avec Duras. — Don Gabriel battit en retraite. Oneille fut prise et frappée d'une contribution de cinquante mille écus. Ristori alla saccager Briga que le courage d'Antoine Lascaris ne put sauver. Cet infortuné capitaine saisi, mis à nu, meurtri de coups, fut laissé pour mort dans une grange. Les milices de Sospel éloignèrent les Corses; mais ceux-ci s'en vengèrent pendant la nuit du 15 juillet, sur Périnaldo, où ils commirent mille excès. — Badat, à la nouvelle de leurs dévastations, les attaqua à Pina, mais il dut se retirer sur Sospel à cause du nombre. La révolte d'Oneille contre les Génois, l'arrivée du marquis de St-Damian et surtout la médiation de Louis XIV, amenèrent la paix (18 janvier 1673). Quelque temps

Digitized by Google

après, le prince Antoine de Savoie se rendit à Paris, laissant le gouvernement de Nice au sénateur Antoine Lascaris.

Deux ans après mourait à Turin (12 juin 1675) Charles-Emmanuel II. La ville de Nice lui érigea à Ste-Réparate un magnifique catafalque. On y voyait les statues des princes les plus célèbres de Savoie; sur la façade, c'était Nice en deuil, ayant de chaque côté, le Var et le Paillon avec leurs urnes remplies de larmes. Aux quatre colonnes entourées de crêpe, on avait représenté les quatre vigueries de Nice, Barcelonette, Puget et Sospel. L'épitaphe *Carolus-Emmanuel II in morte immortalis* dominait tout. L'ingénieur J.-B. Barthélemy exécuta ce dessin. — A la tête des autorités se montrait le gouverneur Antoine de Savoie; l'évêque Henri Provana officia, et J. Antoine Auda, assesseur ou orateur de la cité, prononça l'oraison funèbre. Le comte André Galléan était premier consul.

Le règne de Victor-Amédée est inauguré sous la régence de Jeanne de Nemours. Les premières guerres de Louis XIV ne troublèrent pas le bassin du Var, tant l'union de la France était intime avec la Savoie. Un petit nuage commença à s'élever du côté de Rome sur cette tête si radieuse du grand roi. — Les gens du duc de Créqui s'étaient pris de querelle avec les Corses de la garde papale. Le peuple avait tiré sur la voiture de l'ambassadrice. — Louis XIV, à cette nouvelle, s'empara d'Avignon et menaça Rome. Le vice-légat, Gaspard Lascaris, s'étant enfui à Nice, protesta contre cet acte de spoliation. Innocent X accorda toute satisfaction. — Trois ans après eut lieu, à la mort de Philippe IV, la guerre de dévolution qui se termina par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668). — La guerre de Hollande suivit (1669-1678) et eut pour résultat le glorieux traité de Nimègue.

Les mouvements belliqueux sont presque insensibles dans nos parages.

Les Espagnols cherchent des alliés, l'Angleterre s'inquiète, et repoussant les-Stuart soutenus par Louis XIV, accepte pour roi Guillaume d'Orange, beau-frère de Jacques Stuart.

Guillaume d'Orange va entraîner à lui l'Europe entière dans la ligue d'Augsbourg contre la puissance du grand roi....

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME.

Fin du règne de Louis XIV.

(1675-1715).

Sommaire: — Le prince Eugène de Savoie; — le Masque-de-Fer; — siége de Nice par Catinat; — traité et paix de Turin; — invasion du comte de Blagnas; — siége de Nice par la Feuillade et Usson; — prise du Château par Berwick; — invasion du prince Eugène et du duc de Savoie en 1707; — disette et hiver de 1708 et de 1709; — traité d'Utrecht; — Victor-Amédée nommé roi de Sicile; — les Seigneurs et les Évêques; — achats des titres et des offices par les Communes.

France:		Savoie.	
Louis XIV.	(1643-1715).	— Victor-Amédée II. .	(1675-1720).

Nice brillait sur la mer. Les navires de J. César Germano et de J. A. Scaliero couraient librement d'un rivage à l'autre, tandis que les flottes hollandaises, anglaises, espagnoles et françaises se disputaient la Méditerranée. — Soudain (24 juin 1682), on vit aborder sur la plage de Villefranche douze navires portugais. On venait de la part de Marie de Nemours chercher Victor-Amédée à Turin, pour le marier avec la fille du roi de Portugal. — Celui-ci avait pour épouse la sœur de Jeanne de Nemours. — Les ambassadeurs portugais furent fêtés à Nice et à Turin; mais Victor-Amédée, qui voulait jouir de sa pleine liberté, refusa cette union, et il épousa Marie d'Orléans en 1686, quoiqu'il penchât déjà vers la ligue d'Augsbourg.

Outre les raisons politiques, il pouvait bien y avoir d'autres motifs de dissentiment entre les deux cours. E. Maurice de Savoie, lieutenant-général de France, fils du prince Thomas et de Marie

Digitized by Google

de Bourbon, avait épousé la célèbre Olympe Mancini, comtesse de Soissons. — La disgrâce méritée de cette fameuse intrigante, sa rivalité avec Mme de la Vallière, les déclarations de la Voisin et sa fuite à Madrid où elle empoisonna, dit-on, la reine, n'avaient pas peu contribué à la disgrâce du célèbre prince Eugène, son fils, qui alla prendre du service auprès de l'empereur d'Allemagne. — Victor-Amédée se laissa entraîner au parti de l'empereur et du prince Eugène, le héros de Zenta.

La cour de Louis XIV, si brillante qu'elle fût, avait bien des ennemis dans son sein, — et le poison jouait un grand rôle. — C'est à cette époque qu'était enfermé à la forteresse de l'île Ste-Marguerite le célèbre et mystérieux Masque-de-Fer. Ce prisonnier se rattachait sans doute à quelque complot contre le roi. La manière dont il était traité, les égards qu'on avait pour lui et les précautions dont on l'entourait, prouvent qu'il était aussi grand que redoutable. Vaisselle, linge, bougies, papier, tout était scrupuleusement visité. Trois portes fermaient sa chambre aux épaisses murailles. Bénigne d'Auvergne, sieur de Saint-Mars, grand bailli de Sens, en avait la garde. Il l'amena de Pignerol en 1687, et le conduisit à la Bastille en 1698. — Le sieur de St-Mars écrivant à Louvois, le 8 mai 1688, lui parlait en ces termes: « On dit que mon prisonnier est M. de Beaufort; d'autres, le fils de Cromwel. » — On a beaucoup parlé de ce personnage énigmatique, et l'on n'a jamais rien découvert. — Ce n'était pas Fouquet. Était-ce quelque fils naturel de Louis XIV? Nous l'ignorons (1).

Un pauvre batelier de Cannes ayant recueilli un papier le porta au gouverneur, et n'obtint la vie que parce qu'il ne savait pas lire.

Quoiqu'il en soit, l'Europe entière se ligue contre Louis XIV. Victor-Amédée n'osant pas encore rompre ouvertement avec lui, fournit trois régiments d'infanterie, dont une partie va guerroyer dans les Cévennes et le reste en Flandre. — Il se rend ensuite à Nice (1689), Sospel lui fait une réception des plus belles. — Nice l'acclame au milieu du bruit des cloches et des salves d'artillerie. Le comte d'Eze, premier consul, le harangue, et un groupe de

(1) M. Alliez, *Histoire des îles de Lérins.*

Digitized by Google

jeunes filles lui offre des présents. Gênes l'envoie complimenter. Il va visiter le prince de Monaco, Louis I, monte jusqu'au Puget-Théniers (23 mai); assiste, dans la rade de Villefranche, au spectacle d'un petit combat naval que lui donne l'escadre française du bailli de Noailles, et après avoir fait son pélerinage à Laghet, il s'embarque pour Oneille, le 18 juin. — Il paraît que déjà il négociait avec l'empereur. Ce qu'ayant su, Louis XIV lui demanda aussitôt la moitié de son armée et la citadelle de Turin. Le parti français travaillait Nice. Le duc y étant accouru, y fit arrêter plusieurs suspects. — Catinat, sur la réponse négative du duc de Savoie d'adhérer aux ordres de Louis XIV, occupa la Savoie et, le 20 juin 1690, la guerre fut déclarée.

En moins de deux mois Victor-Amédée fut en état de se défendre. Les Niçois se formèrent en dix compagnies de soldats nationaux avec dix capitaines pour les commander, tous équipés à leurs frais. Le comté imita cet élan patriotique. — Au premier avis de la rupture entre la France et la Savoie, le régiment de Nice qui servait en France, se débanda et rentra en Piémont. La défense du comté de Nice fut confiée au marquis de Tournon et au comte de Frussaque; quatre mille cinq cents hommes formèrent la garnison du Château, et trente-quatre compagnies, dont dix de paysans, se chargèrent du comté. On voyait parmi les chefs les seigneurs d'Aspremont, de Toudon, de Balbe, les barons Grimaldi, Andréis de Boyon, G. Thaon de St-André, Raymond Tondutti, colonel, Gubernatis de Sospel, Guigliotti de Saorge, Laurenti de Lucéram, Buffon de Lantosque, Laugieri de Valdeblore; Henri de Galléan commandait les volontaires; Provana, l'artillerie.....

La campagne de 1690 s'était passée en Piémont. Catinat, vainqueur à Staffarde, avait occupé Salluces, Fossan, Savillan. Une division s'avança dans la vallée de Barcelonette, mais elle dut reculer devant les milices réunies aux barbets. Vauban, dans la prévision des hostilités en Provence, avait fait d'importants travaux à Antibes et à Sainte-Marguerite (1680-1685), et creusé le port de cette ville. Le marquis de Forbin-Janson était gouverneur de cette place, ayant près de lui son fils, habile marin. Les Grimaldi de

Digitized by Google

Cagnes avaient succédé aux Villeneuve-Thorenc comme gouverneurs de Saint-Paul. Le marquis de Villeneuve-Vence portait le titre de commandant-général des gardes-côtes. La Provence était sous les ordres du comte de Grignan.

Toutes les plus petites villes redoublent d'activité. « Comme la guerre est déclarée entre la France et la Savoie, lisons-nous dans les délibérations de Vence (fin juin 1690), et que la présente cité pourrait être surprise, il est décidé qu'on se gardera nuit et jour, qu'on réparera les murailles et qu'on fermera les portes. On achète cent mousquets, cent épées, cent platines pour réparer les vieux mousquets, et deux cents citoyens se préparent à repousser l'ennemi qui pouvait arriver, soit de Gattières, soit de la Gaude. Le 25 juillet, le sieur de Grignan était à St-Laurent avec de la cavalerie. Partout l'on travaille aux chemins royaux, aux barricades, aux murailles. On porte des vivres au sieur du Puget qui est à St-Laurent. Douze mille hommes, en novembre, arrivent du côté de Grasse par Vence. Le 9 novembre, à dix heures du matin, deux cents dragons de Breuil partent pour le Broc. Le colonel Barcillon paraît avec ses soldats de Picardie. — Le 5 janvier, ce sont les compagnies du régiment d'Alsace avec le sieur de Bulonde, tandis que Feuquières extermine les milices des bords du Var. Le 22 janvier, se succèdent les régiments de Périgord, de Montgomery, de Varennes; et en février, les carabiniers. Catinat se trouvait à Aix en mars, et le 11, à Saint-Laurent-du-Var. Ses douze mille hommes étaient formés de quatre régiments d'infanterie: Sault, la Marche, Forest, Catinat; de six régiments d'infanterie légère : Alsace, Sorbex, Faméchon, Toul, Tournon, Liester; de quatre régiments de cavalerie: Montgomery, Belleporte, Grignan, Varennes; de deux régiments de Dragons: Breuil et Bretagne; de l'artillerie et de mineurs-bombardiers. Près de lui se montrent le marquis de Vins, la Ferté, la Fare, Clarembaud, Arène, Aubigny, Birkenfeld, St-Laurent-de-Nice, Joigny, Renac. Le vice-amiral d'Estrées et le bailli de Noailles avaient une flotte de vingt-neuf navires. Le prince de Monaco nous ouvrit son port et ses états.

C'est sur Nice que va fondre l'orage. La population de tout le comté se hâta de former vingt-quatre compagnies, ayant pour les

Digitized by Google

commander Georges de Berre, Luc Barthélemy, Augustin Peire, Amédée Caravaschino, Pierre d'Aiglun, Antoine Masin, Albertis de Strada, Louis Tondutti, Louis Grimaldi, Horace Milon, G. Ruffi, F. Germano, H. Pellegrini, J. F. Scalliero, C. Claretti, J. Blavetti, J. Caravesan, J. Castelli, L. Gioffredo, A. Toudon, B. Rossi, D. Chiamossi, H. Rato, E. Gamino, F. d'Albertis, J. Blassy, P. Falicon, B. Levamis, M. Durante, A. Cuggia, C. Ugo, A. Mourraglia, B. Vignon, H. Sauvaigue, C. Garibou. (1) — Les milices de Villefranche étaient commandées par le capitaine Peirani de l'Escarène et Gasiglia de Coaraze.

Les princes coalisés furent d'autant plus consternés du siége de Nice qu'ils ne pouvaient voler à son secours. — La plus grande agitation régnait dans la ville. Tout ce qui semblait tourner les yeux vers la France fut en butte aux injures des Savoisiens, et de ce nombre étaient les Visitandines qui habitaient près du Château. L'évêque alla les consoler et leur permit de rompre leur clôture pour se réfugier dans la maison du comte Caïs. Elles s'avancèrent deux à deux en chantant le *Miserere*.

Le 11 mars, on échange à Saint-Laurent les ambassadeurs des deux cours; le 12, le gouverneur de Nice annonce au conseil municipal que ne pouvant disputer le passage du Var, il déclarait la ville en état de siége. Aussitôt les conseillers sortent de la salle St-François, en criant: aux armes! L'abbé de St-Pons, le savant Gioffredo, avec ses religieux, les moines de Cimiés et de St-Barthélemy s'enferment dans les murs. Les braves paysans accourent renforcer l'armée, pendant que les femmes et les enfants s'éloignent à travers les routes de la montagne.

Déjà trois cents cavaliers français qui occupaient Gattières, avaient passé le gué et chassé les milices vers Aspremont. Catinat, soutenu par la flotte, campait à Carras, et le 13, un certain Guido de Cagnes dirigea l'avant-garde par les sentiers jusqu'à Cimiés. Il forma les camps de Cimiés, St-Barthélemy, St-Pons et l'Ariane. — Les religieuses françaises se hâtèrent de se mettre sous le protectorat de Catinat, les Bernardines à Cimiés et les Visitandines à St-

(1) L. Durante, 2ᵉ vol. p. 513.

Digitized by Google

Pons. Catinat se logea dans la maison du comte Gubernatis, alors ambassadeur à Rome. Renac gagna Montgros, où il reçut les clefs de Villefranche. Le 19, les Français montèrent à l'assaut du fort de Villefranche au cri de vive le roi, et les Piémontais des chevaliers Ruffi et Cravetta furent embarqués pour Oneille.

Le 22, St-Amand rendit le fort Mont-Alban à la Ferté, et Castiglione remit St-Hospice dans la matinée du 23. — Avant d'attaquer Nice, le chevalier St-Laurent Ferreri, envoya un dominicain aux consuls pour les engager à se soumettre. Le chevalier Grimaldi et le sieur de Strada parlementaient, lorsque l'ordre arriva de Turin de tenir ferme. Le 26 mai, M. de Gallion se présenta avec un tambour et donna jusqu'à une heure. Les consuls demandèrent jusqu'à cinq heures afin de consulter le conseil qui fut assemblé à Ste-Réparate. On y vit l'évêque Provana, le premier consul Mazin, Gaspard Grimaldi, le comte Tondutti, l'intendant Morozzo; mais non le gouverneur. — Morozzo ne voulait pas qu'on ouvrît les portes. « Gardons, dit-il, nos serments. » — L'évêque remontra que toute défense était impossible devant une pareille armée; que Son Altesse n'avait parlé que du Château; que les secours étaient incertains. Séance tenante, à 4 heures, le notaire Grimaldi, secrétaire, rédigea les conclusions, et Pierre Gioffredo, abbé de St-Pons, accompagné du chevalier Grimaldi, du comte Tondutti, d'Annibal Pellegrini et du sieur de Strada, se rendit au camp de Catinat.

A six heures et demie, la capitulation pour la ville était signée. La convention comprenait vingt-cinq articles. Elle accordait tout ce qu'on avait demandé: transaction de 1388, port-franc, etc..., le notaire H. Giraudi rédigea l'acte. — Quand le gouverneur vit la capitulation, il se retira mécontent à St-Dominique, et à onze heures, après avoir reçu la visite du maréchal de Vins qui occupa la ville, il s'en alla à l'Escarène. Le comte de Frussaque s'irrita en apprenant cette nouvelle. — Catinat arriva bientôt avec son état-major et dressa ses batteries contre le Château, comme Enghien en 1543. La batterie de Saint-Charles était formidable, mais celle de l'Empeyrat causa le plus de ravages. Catinat ayant su par un déserteur piémontais que la poudrière se trouvait au bas du donjon, dirigea là tous ses coups, et le vendredi 30 mars la fit sauter. —

Digitized by Google

Cinq cents hommes de la garnison furent lancés dans les airs, cinq cents autres furent blessés, parmi lesquels les colonels Galléan et Tondutti, Caïs de Gilette et le baron de Bouyon; remparts, arsenal, cathédrale majeure furent renversés; des canons allèrent tomber dans la mer, et le bruit s'entendit jusqu'à trente lieues de là.

Le 2 avril, une autre poudrière fit explosion et causa de nouveaux dommages. Enfin, le 5 avril 1691, le comte de Frussaque céda et s'embarqua pour Oneille, avec les honneurs de la guerre, sur les vaisseaux du bailli de Noailles. — Ainsi croula cette belle forteresse ou Château de Nice, commencée par Romée de Villeneuve.

Lorsque Catinat eut donné ses ordres et confié la ville au chevalier de la Fare avec quatre mille hommes de troupes, il envoya le marquis de Vins soumettre le reste du comté et partit pour Paris.

D'Estrées, suivant le rivage avec ses vaisseaux, bombarda en vain Oneille. Le 29 juin, M. de Bullonde fut obligé aussi de lever le siége de Coni. Les vaillantes milices du comté de Tende, sous la conduite de Tondutti, d'Albertis et de Caretti, repoussèrent toutes les attaques du sieur de Vins. — Sospel, dans son assemblée du 21 mars, avait juré de combattre jusqu'à la mort; et pressée, le 19 avril, de se rendre, cette ville avait répondu que sa vie était à Son Altesse. — Aussi, le 16 juin, remporta-t-elle une victoire glorieuse sur les assaillants. — De nouveaux renforts français appelés des vigueries de Grasse et de Saint-Paul triomphèrent de tous les obstacles.

Les troupes françaises avaient gagné Sospel par la vallée de la Bévéra (22 juillet), quand des coups de fusil tirés par les milices piémontaises partirent des remparts. — Les Français exaspérés ne connaissent plus d'obstacles, marchent sur la ville, enfoncent les portes et y font un horrible pillage. Lieux saints, couvents, rien ne fut respecté. De Vins eut beaucoup de peine à arrêter le carnage. Tout le pays se soumit jusqu'à Tende. Le château de cette dernière ville fut détruit par ordre du chevalier de la Fare (28 mars 1692), on fit sauter le reste le 3 mai de la même année.

Une médaille représentant, d'un côté, Nice épouvantée de la

Digitized by Google

ruine du donjon, et de l'autre, deux renommées annonçant la prise de Nice et celle de Mons, fut frappée à Paris en mémoire de ce double évènement. — Les Piémontais étaient vaincus et non soumis, ni découragés.

Victor-Amédée, sans se déconcerter, répondit aux ambassadeurs français qui lui proposaient la neutralité: « Vous ne connaissez pas le dévouement de mes sujets; je n'ai qu'à frapper le sol, et il en sortira des légions. » La guerre continua en Piémont. Catinat se posta sur les hauteurs des Alpes entre la Doire et le Chiuson, et tint en échec les impériaux; ses généraux forcèrent, en septembre 1692, le marquis de Parella d'évacuer le comté de Barcelonette. — C'est là que le sieur d'Anglade, lieutenant du roi à Antibes, envoya encore les milices des vigueries de Grasse et de St-Paul. — Le marquis de Parella fut vaincu et blessé à mort au combat de l'Ubraye.

Antibes, dans la douleur, avait peine à se remettre de la perte de neuf cents matelots à la bataille de la Hogue (29 mai 1692). La flotte ennemie qui avait détruit la marine française prenait des allures plus menaçantes, et l'une de ses escadres courait la Méditerranée. On craignait une descente sur nos côtes en septembre 1692.

C'est dans ces circonstances que se montre le prince Eugène près de Victor-Amédée. — Mais la belle victoire de Marsaille par Catinat (4 octobre 1693), donna encore l'avantage à Louis XIV. Catinat y gagna son bâton de maréchal, et la Fare, gouverneur de Nice, fut nommé maréchal-de-camp.

Nos pays, à cause de ces guerres continuelles, étaient tombés dans la plus horrible misère, et pour peu que l'on connaisse nos montagnes, si pauvres en subsistances, on comprend sans peine que l'occupation militaire fût toujours un fléau. — Les soldats n'ayant plus de vivres se mutinaient. Les particuliers, pour ne pas loger la troupe, se retiraient à la campagne. Nice dévouée à la Savoie faisait contre fortune bon cœur, et fêtait, bon gré mal gré, la victoire de Marsaille par un *Te-Deum* obligé. Le chapitre ne se rendait que difficilement aux ordres de la Fare, et l'évêque invoquait inutilement les constitutions de son église contre la capitation du clergé.

Digitized by Google

Catinat est tout-à-coup obligé d'abandonner Casal et de prendre la défensive. En juillet, Vendôme et de Vins arrivent à Nice et s'avancent ensuite vers Barcelonette. Ces mouvements stratégiques entraînent les Austro-Sardes jusqu'à Turin, où Catinat offre la paix à Victor-Amédée qui accepte une trêve. L'Espagne et l'Autriche n'en veulent point; mais le duc de Savoie poursuit les négociations jusqu'en 1696.

Hâtons-nous de dire, à la louange du maréchal de la Fare, que son administration à Nice fut ferme et paternelle. Il entoura du plus grand respect les prêtres et les religieux. — Quand, le 28 novembre 1694, la mer furieuse inonda le quartier de Limpia et des Ponchettes, il fut le premier à voler au secours des malheureux, pendant que l'évêque bénissait la vague. — Quand eut lieu l'éboulement d'une montagne à Lucéram, il envoya aux victimes d'abondantes aumônes. Nous le voyons, le 16 janvier 1695, parrain de juifs convertis (1). Les moindres délits des soldats étaient punis d'une manière exemplaire. La révolte de la garnison d'Oneille contre son commandant (2 juin 1695) fut sévèrement réprimée. On roua les principaux meneurs. L'autorité française semblait si bien reconnue que monseigneur Jean-Etienne Pastori, nouvel évêque de Vintimille, vint à Nice prêter serment à Louis XIV, entre les mains du sieur de la Fare (30 octobre 1695). En juin 1696, c'était le cardinal archevêque de Milan, monseigneur de Covia. Il logea à St-Jean-Baptiste, hors des murs, où le gouverneur alla le complimenter avec les consuls. Le cardinal les fit asseoir et voulut qu'ils gardassent le chapeau sur la tête.

Le 29 août, Victor-Amédée signait le traité de Turin, par lequel Louis XIV et le duc faisaient une alliance offensive et défensive. Le gage de la réconciliation fut le mariage d'Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne. La Fare rappela toutes les garnisons françaises et, remettant le gouvernement au marquis de St-Georges envoyé par le duc, repassa le Var en septembre.

Il est impossible de décrire l'allégresse des Niçois. L'abbé Peire récita sa belle ode intitulée *le Fleuve d'or de la paix*. Ce ne furent

(1) Manuscrit du baron Arnaud.

Digitized by Google

que feux de joie et bruyantes farandoles. Le traité de Ryswick suivit bientôt, et enfin celui de Vigevano, (7 octobre 1696), confirma les conclusions de la paix de Turin. — Victor-Amédée se rendit à Nice le 13 janvier 1697, et ordonna de relever la forteresse de Nice.

D'autres événements se préparaient. L'empereur et le roi de France guettaient la succession du pauvre Charles II, roi d'Espagne, qui se mourait sur pieds. Le 11 octobre 1698, par le traité secret de la Haye, on se partagea ses états. Victor-Amédée, dans la prévision de nouvelles hostilités, mettant à profit l'adage *si vis pacem para bellum*, plaça à Nice pour gouverneur l'habile ingénieur marquis de Carail, en lui recommandant de lui fortifier Nice.

Charles II étant mort (1er novembre 1780), Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, alla occuper le trône d'Espagne.

Pour se ménager l'assentiment du Saint-Siége, Louis XIV avait envoyé à Rome le prince de Monaco, Louis Grimaldi, habile diplomate qui réussit dans cette affaire au delà de toute espérance. Il voulut aussi se concilier Victor-Amédée en mariant Philippe II avec la fille du duc Marie-Louise-Gabrielle de Savoie. La jeune princesse fut fêtée à Sospel et à Nice: on joncha son chemin de fleurs. L'archevêque de Milan fut chargé par le pape Clément XI de venir la complimenter à Nice. Le légat fut reçu par le comte de Roubion, et logea au palais Lascaris; le 30 septembre, la jeune épouse fit voile de Villefranche pour Barcelonne sur la flotte des trois couronnes.

L'Autriche, l'Angleterre et la Hollande s'armèrent contre les Franco-Espagnols.

Victor-Amédée, nommé généralissime de l'armée d'Italie, voyait avec peine Catinat disposer de lui et de ses états, comme s'il n'était plus maître chez lui. La bataille de Chiavari ne fut pas heureuse, et l'on en fit un grief au duc de Savoie. Villeroy remplaça Catinat. — Le duc se donnait à l'empereur en même temps que le roi de Portugal.

Villeroy, fait prisonnier à Crémone, avait pour successeur le duc de Vendôme. Vauban poussait avec vigueur les travaux des

Digitized by Google

fortifications d'Antibes en 1702, et celles de l'île Sainte-Marguerite, ne conservant des anciens travaux espagnols que le fort Royal. La guerre était déclarée au duc de Savoie. Le 28 septembre 1703, Vendôme désarme à Turin six mille piémontais, pendant que le comte d'Usez, gouverneur d'Antibes, et le comte de Bourdaye envoient le régiment de Damas sur le Var, pour occuper Gattières et St-Laurent. Honoré Grimaldi, marquis de Cagnes, était gouverneur de St-Paul. L'état-major du régiment de Damas gardait Vence.

Les habitants de Gattières, et surtout le seigneur de ce pays, demandaient un prompt secours aux Niçois. Le marquis de Carail, pour se rendre à leurs désirs, organisa sa petite armée d'invasion. Il avait mis la ville en état de siége, renvoyé tous les français qui s'y trouvaient, abattu le monastère Sainte-Claire pour démasquer le Château, donné cinq cents hommes à Jean Cavalier des Cévennes qui était venu lui offrir son épée contre la France. Les seigneurs Lascaris et Tondutti commandaient deux mille cinq cents miliciens de Nice et de Sospel. Le comte de Blagnas était à la tête des régiments de Chablais, de Saluces et des fusilliers suisses. C'est lui qu'on chargea de reprendre Gattières, et de repousser les Français de la frontière du Var.

On s'attendait bien à quelque attaque, puisque M. Lhuillier, commandant d'Antibes, ordonna à un détachement du bataillon de Damas d'aller, avec le capitaine Lacombe, garder le Broc (14 janvier 1704). Le 16 et le 17, les Broquins prirent les armes pour défendre Bouyon et Bezandun, si bien que, le 18 janvier, le commandant d'Antibes étant venu au Broc, ne put s'empêcher de les féliciter de leur allure guerrière. Trois cents Français tenaient garnison à Gattières.

Or, pendant la nuit du 18 au 19 janvier, par un froid excessif, et une neige épaisse, mille six cents piémontais conduits par Blagnas traversèrent le Var sans bruit en vue de la chapelle St-Jacques, et coururent à la porte Saint-Antoine où ils dressèrent leurs échelles. — Cinquante soldats du régiment de Damas occupaient Saint-Laurent; la sentinelle faisait négligemment son devoir. A peine eut-elle entendu le bruit qu'elle cria aux armes! — Le poste lança

Digitized by Google

quelques coups de fusil; les habitants se levant en sursaut et ayant à leur tête leurs seigneurs J.-B. Pisani et son fils, firent mine de résister. Mais que faire? Ces envahisseurs se vengeant du siége de Nice, et les Sospellitains, du saccagement de 1692, dévastèrent St-Laurent depuis minuit jusqu'à huit heures du matin. Le prieur Geoffroy, en butte à leurs injures, se jeta pourtant entre les deux partis, prodiguant des prières et des soins aux uns et aux autres. Trente soldats furent faits prisonniers avec le capitaine; les seigneurs Pisani et les notables furent conduits à Nice. Pendant la traversée, sept des soldats français furent noyés dans le Var. Le château des Pisani fut pillé; les assaillants y trouvèrent dix mille livres; l'hôpital d'Agrimont fut détruit sans retour. Les habitants qui ne voulaient pas payer la contribution, fussent même des femmes, étaient attachés tout nus à des arbres et exposés ainsi à la neige et aux injures de l'air.

Cagnes apprit à deux heures l'invasion, et tout le pays s'enfuit à Vence, à St-Paul et à Antibes. — Mais le gros de la troupe s'était avancé du côté de Carros pour reprendre Gattières. Les habitants du Broc signalèrent l'ennemi le 19 janvier. — Il s'était posté sur un plateau entre Carros et le Broc, où il alluma de grands feux. Pierre de Blacas, seigneur de Carros, avec sa femme Ysabeau de Villeneuve-Thorenc, gagna Vence pendant la nuit, laissant sa vieille mère au château. Celle-ci ne se libéra des contributions qu'en donnant un plat d'argent massif. Carros fut saccagé le 20 janvier. — Rien n'égala les violences qui eurent lieu au Broc du 20 au 26. On vit des jeunes filles s'élancer par les fenêtres pour échapper à la brutalité du vainqueur. Ce pays fut imposé de douze mille livres, et ses habitants allèrent, sous les ordres du chevalier Galléan, travailler au pont en vue d'Aspremont. — Saint-Jeannet, ayant reçu du marquis de Tourrettes-Vence un renfort de trente miliciens, envoya sa petite troupe sur un plateau en vue de Gattières pour voir ce qui se passait dans cette place, et crier aux Français: courage!—Ceux-ci répondaient par le cri de: vive le roi! — Ils furent obligés de se rendre à discrétion au sieur Blagnas, le 22 janvier. — Les Vençois voulaient faire bonne contenance; mais quand ils virent que le régiment de Damas, cantonné dans

Digitized by Google

ses murs au nombre de sept compagnies, après avoir battu la générale, s'était réuni en bataille sur la place Saint-Michel et était parti, tambour battant, dans la direction de Grasse, le maire comprit qu'il n'y avait plus qu'à faire ses soumissions. Mais rien n'assouvit la fureur de l'ennemi. Trente maisons des principaux bourgeois furent pillées, sans qu'il restât ni linge, ni argenterie, ni armes. Les bagages du régiment de Damas tombèrent en proie à sa rapacité; ces forcenés brûlèrent des bastides, versèrent l'huile et le vin et exigèrent mille cinq cents livres de contributions. Ils emprisonnèrent Jacques Guérin, maire, Honoré Bourgeois et Jean Féron, notaire. Ils firent aussi des prisonniers au Broc, à la Gaude, à Carros, St-Jeannet, Besaudun et Coursegoules.

Le mauvais temps, l'arrivée du comte de Grignan, la levée en masse de toutes les vigueries forcèrent Blagnas de rentrer, avec ses prisonniers et un riche butin, dans la ville de Nice, où il fut reçu en triomphe (6 février). Les prisonniers gémiront dans les prisons de Nice jusqu'à Pâques; ils seront conduits à Mondovi, ramenés à Nice en septembre, et confiés, au moment du siége de 1705, au capitaine Charles Gardon, qui devant les conduire au comte Palafixe, gouverneur d'Oneille, les relâchera à Monaco. Le prince Antoine les recevra avec bonté et les fera conduire jusqu'à Nice, au camp français, d'où ils rentreront dans leurs foyers (1705).

Depuis l'invasion du 18 janvier, Nice pouvait s'attendre à de terribles représailles. Il y eut une panique générale le 1er mars (1704). Le marquis de Carrail, courant aux uns et aux autres, empêcha la désertion complète. Sospel, gardée par le régiment de la Reine, s'animait à la plus vive résistance. — L'évêque de Nice engagea les religieuses de Ste-Marie à rompre encore une fois leur clôture. On les vit, le 27 mars, accompagnées de leur aumônier A. Barelli et de leur confesseur J. Alziari, venir, comme en 1691, à la maison Caïs, ayant toutes un cierge à la main. On eût dit, répétait l'évêque, les saintes Maries marchant au sépulcre. Carrail fit abattre la tour de l'horloge. La troupe allemande logea dans les églises. Pourtant il n'y eut rien pour le moment. L'invasion de Gattières reçut si peu l'approbation de la cour de Savoie, que Victor-Amédée, se rendant aux ordres de Louis XIV

Digitized by Google

(juillet 1704), ordonna de rendre ce fief à l'évêque de Vence, Jean-Baptiste de Crillon. — Toute l'année on se tint sur la défensive. En juin, Carrail renforce de trois mille hommes les forts d'Entraunes et de Guillaume. — Au mois de février 1705 des émissaires niçois annoncent qu'on fait de grands préparatifs à Toulon. Cette fois l'alarme n'est pas vaine. La flotte et l'armée royale s'avancent vers Nice. Les habitants de cette ville infortunée couvrent en longues processions fugitives les chemins de Turin et de Gênes. Ce ne sont que femmes, enfants, vieillards, religieux éplorés. Le 4 mars, le duc de la Feuillade passait le Var avec dix-huit mille hommes, et le 6 recommençait le siége. Là on voyait Simiane, Noché, Gassion, la Playne. Roye débarquait l'artillerie de siége. Simiane, avec soixante mille hommes, s'avança vers Sospel; Senantès dut abandonner cette place, qui fut châtiée de l'invasion de 1704. — Les régiments de Cambrésis et de Tournesy avec trois cents cavaliers y tenaient garnison, sous la conduite du comte de Noché. — Les Suisses avaient rendu Villefranche le 10 mars; Montalban et St-Hospice capitulèrent. Le marquis de Carrail défiait les bombes et les boulets qui pleuvaient sur la ville où l'on n'entendait plus que lamentations. Les bombes tombaient jusque dans l'église Sainte-Réparate et dans le réfectoire des religieuses. On cherchait un refuge dans les caves. Les religieuses Clarisses, Visitandines, Bernardines, la corde au cou, se rendirent chez le gouverneur en criant miséricorde! L'évêque lui députa le chanoine Alsiary. — Le gouverneur, pour toute réponse, monta se retrancher dans le Château, et laissa le premier consul, comte de Falicon, capituler. Le marquis d'Usson, que la Feuillade appelé en Piémont au secours de Vendôme avait chargé de continuer le siége, occupa la ville le 10 avril, Vendredi-Saint; il commença par faire sauter les remparts, et se retira au fort St-Alban en attendant les secours de Bervick pour attaquer le Château.

Le 30 octobre, Bervick arrivait; Souvré lui amenait soixante-dix canons et seize mortiers. Bellefontaine tenait la flotte. On prit ses positions, et le 11 novembre commença la canonnade. Carrail répondit au feu des assiégeants. Les consuls et les Niçois, ne comptant plus que sur le ciel, se recommandèrent, dans cette

Digitized by Google

extrêmité, à St-Nicolas-de-Tolentino, patron de la bonne mort. — Une lueur d'espérance apparut, et l'on parla de paix; mais en décembre, les hostilités reprirent avec un nouvel acharnement. Régiments du Dauphin, Grignan, Villegagnon, Marcilly, Bourdonnaie-Champigny se succèdent sur le Var et couvrent les abords de Nice. — Ce sont les grenadiers, les dragons, les suisses de la garde, les Irlandais, les régiments de Cambrésis et de Verceil, les milices de Draguignan. Chacun dans le Midi se fait soldat pour en finir avec Nice, ce boulevard de la Méditerranée. — Le prince de Monaco garde le col de Tende, et de Vins la vallée d'Oneille. Cependant, depuis le 6 décembre, le canon grondait de nouveau et Carrail se défendait à outrance.

Le 3 janvier 1706, Lascaris et Tondutti, dans une brusque sortie, forcèrent même les assiégeants à se retirer. — C'était un dernier effort. Le 5, Senantès dut signer la capitulation, et le 6, les huit cents hommes qui gardaient le Château s'embarquèrent pour Oneille tout armés, avec deux mortiers et six canons.

Ce nouvel exploit des Français dans une telle saison et la prise d'une citadelle réputée imprenable, enthousiasma Paris et Madrid. On battit une seconde médaille pour ce siége de Nice. Malgré la disette générale, les plus petites villes de la frontière voulurent participer à l'allégresse générale. Vence décida, le 12 janvier, que la ville serait illuminée; qu'il y aurait bravade avec fifre et trois tambours; promenade aux flambeaux, arc de triomphe, feux de joie et *Te Deum, parce que la frontière était désormais délivrée de l'invasion piémontaise.*

On trouva dans le château de Nice cent dix canons. Par ordre de Louis XIV on rasa la citadelle jusqu'au sol, comme on avait fait à Verceil, à Casal et à Pignerol. Le monument de la Turbie subit le même sort, et ce pays fut donné en récompense au prince de Monaco. — Bervick laissa seulement debout les forts de Villefranche, Mont-Alban et Saint-Hospice, afin de se garder contre la flotte anglaise, et pendant que l'armée prenait ses quartiers d'hiver, il alla à Paris recevoir le bâton de maréchal. — Usson gouverna Nice.

Le prince Eugène et Victor-Amédée, ayant ramené la victoire

Digitized by Google

sous leurs drapeaux (Turin, 7 septembre), se décident à passer les Alpes. — Les pluies torrentielles de Saint-Michel arrêtent la marche des troupes françaises qui couvrent le Var, tandis que la misère les met aux prises avec les communes dénuées de vivres et d'argent.

Nous assistons au déclin du grand règne. — Pourtant le courage français n'a pas failli. Le marquis de Vence, François Sextius, appelle encore les gardes-côtes à la défense du littoral, alors que l'armée harrassée abandonne le Piémont. — Quel spectacle lamentable que ces régiments naguère si beaux, Dauphin, Orléans, Hainaut, Gassion, soldats de marine de M. de Chaumont, de Grignan, baron d'Eoulx, Beaujeu, Seillans, Flandre ! — L'hiver était pluvieux, et les jardins d'orangers de Nice, hélas! étaient bien tristes pour le petit-fils de l'illustre Sévigné. — Le marquis d'Usson put pourtant organiser encore ses quartiers d'hiver dans le comté de Nice, à l'abri des frontières des Alpes-Maritimes.

La cité de Nice voyait bien notre détresse. Aussi essaya-t-elle de secouer le joug. Les habitants furent désarmés et l'on envoya huit des principaux citoyens dans la forteresse d'Antibes. Il y avait parmi eux le comte Tondutti, F. Lascaris, Cais de Gilettes, Ardisson, Paulian et autres...

Mais voici l'ennemi.... M. de Sailly gardait le col de Tende ; le marquis de la Plaine, les gorges de Saorge et les cols de Brouis et de Braüs, ayant son quartier-général à Sospel, quand à la fin de juin les Austro-Sardes gravissent le col de Cornio. Senantès mène l'avant-garde composée de dix mille hommes. — Le 1er juillet, ils occupent Tende, puis Sospel. — La flotte hollandaise garnit les côtes. — M. de Sailly revenu à Nice, et de là à St-Laurent-du-Var, fait un appel à tous les pays des vigueries de St-Paul et de Grasse. Gréolières même envoie des travailleurs aux retranchements de St-Laurent-du-Var. Tourrettes-Vence y conduit deux cents hommes avec un certain nombre de miliciens, ayant des munitions pour trente coups. Vence donne huit cents fascines, quatre-vingts madriers, trois mille piquets, vingt gabions (1er juillet). — On mande, le 3 juillet, à Antibes tous ceux qui sont capables de porter les armes. — Le 8 juillet, le marquis d'Usson quitte Nice.

Digitized by Google

L'armée du Var ne comptait que six mille hommes; les Austro-Piémontais, trente mille; et la flotte hollandaise, cinquante-deux navires. — Quand celle-ci aperçut l'armée de Victor-Amédée et du prince Eugène, qui le 29 descendait du col de Braüs, toute l'artillerie les salua à la fois. Les Hongrois entraient le même jour dans la ville de Nice. Le lendemain, Jean-Baptiste Peire, au milieu de toute la population, offrait les clefs de la ville à Son Altesse, en lui disant: « Monseigneur, les transports de joie de tout un peuple valent mieux que les longs discours. Si la force des armes vous a ravi vos remparts, vous avez le cœur de vos sujets. » Louis Tondutti lui présenta en même temps deux cents gentilshommes volontaires. — Près du duc attendri et du prince Eugène, étaient le maréchal de Rebinder, les princes de Hesse-Cassel, d'Anhat, de Furstemberg, de Fulckenstein, les barons de Huagen, Blümmer, Senantès, Montfort, Parella, et Brenner qui conduisait les Hongrois à l'avant-garde. — Tout campa dans la plaine du Var. On construisit rapidement des ponts-volants sur le Var.

Le 11 juillet, sur les quatre heures du soir, les navires, à la faveur du canon, débarquèrent mille deux cents hommes entre le Cros de Cagnes et celui de St-Laurent. Douze mille hommes passèrent vis-à-vis du haut Puget, et en face de St-Laurent, cinquante compagnies de grenadiers sous les ordres du général Simon. Il ne resta plus à St-Laurent que deux paysans, et le courageux prieur Honoré Geoffroy, à la prière duquel le pays ne fut pas brûlé. L'église seule et le presbytère furent épargnés (1). — Le prince Eugène arriva à St-Laurent le 11 juillet, et le 12 le duc de Savoie, à neuf heures du matin. L'armée campa là jusqu'au 20. — Le canon passa en vue de Gattières. — Le 11, sept à huit mille hommes occupaient en vue de St-Jeannet, le Collet du St-Esprit, au territoire de la Gaude. Toute la population s'était réfugiée dans la baume. Un détachement de cinq cents hommes entra dans le pays, saccagea tout, dévasta l'église, brisa l'autel, versa le vin et l'huile. Les habitants, hommes, femmes, enfants, se ravisant, dé-

(1) Invasion de 1707, liasse de la Préfecture, série E, 460, 489, 492, 494, etc.

Digitized by Google

scendirent tout-à-coup de leur rocher et les forcèrent à battre en retraite. Ils ne capitulèrent que lorsqu'ils surent que l'ennemi s'était installé à St-Laurent et à St-Paul.

Les horribles représailles qu'exerçaient les alliés en vue de se venger de la ruine de Nice, et le complet abandon où nous laissa l'armée française, engagèrent beaucoup de pays à faire leur soumission. Les maires et les consuls de Grasse et de Cannes se rendirent à St-Laurent-du-Var le 13 ; G. Marc Feraud, H. Joseph Gazan de Valauris, et le R. P. don Louis Layet, doyen de St-Honorat, le 14 juillet. — Le marquis de Senantès répondit à ces derniers que Son Altesse étant occupée, ils eussent à voir l'intendant qui leur demanda mille cinq cents écus. Ils partirent en déclarant qu'ils consulteraient à ce sujet le conseil.

Le prieur de Cagnes se mit à la tête des habitants, et gagna avec eux les hauteurs sans que rien pût les réduire. Les envahisseurs enlevèrent tout ce qu'ils purent du pays et le portèrent, les cloches mêmes, dans leurs vaisseaux. Dans leur vengeance sacrilége, ils foulèrent aux pieds les saintes hosties et tirèrent des coups de fusil sur le crucifix.

Les Cagnois, furieux, se jetèrent sur ces cruels ennemis, et vingt-cinq d'entre eux furent victimes de leur héroïsme. Pendant cinq jours, du 11 au 16, ils défièrent toutes les sommations. — Vence, surprise par quatre-vingts hussards hongrois, se barricada. Deux des habitants furent blessés, le vicaire-général et le prévôt furent maltraités ; mais la place resta aux vaillants citoyens après deux heures de pillage, et pendant trois jours ils imitèrent les habitants de Cagnes. — Carros n'a pas d'expression pour dépeindre la rage de ces gens qui n'avaient *ni foi*, *ni loi*. Le curé de Villeneuve imita celui de Cagnes, aussi tout fut-il dévasté à Villeneuve, qui y perdit trente-deux mille livres ; Saint-Jeannet, dix-neuf mille ; Saint-Paul, vingt-six mille ; Vallauris, soixante-quatre mille ; Saint-Laurent, soixante-sept mille ; — la dette de Vence s'éleva à deux cent mille livres et celle de Grasse à quatre cent soixante-dix mille. — La plupart des communes allèrent signer leur convention à Biot ; Grasse fut occupée.

Les curés de Cagnes et de Villeneuve restèrent parmi les morts.

Digitized by Google

— Le vicaire du Cannet, nommé Ardisson, justement indigné de la conduite des ennemis, qui après avoir pillé et brûlé les maisons assassinaient les habitants, réunit une poignée de paysans, les arme le mieux qu'il peut, et tombe, à leur tête, sur les Allemands. Ceux-ci mis en fuite par cette attaque inattendue, reviennent bientôt en plus grand nombre. Le brave vicaire les reçoit sur la place, où il a fait ranger sa petite troupe en bataille. Mais l'ennemi était trop nombreux et il accablait les paysans. Alors le prêtre intrépide se précipite au fort de la mêlée, en tue plusieurs et tombe enfin criblé de blessures. Victor-Amédée qui apprit cette lutte, envoya un colonel pour arrêter le massacre. Les Allemands ne reconnaissant pas son autorité, dirigèrent leurs armes contre lui. On trouva son corps à côté de l'intrépide Ardisson (1).

Les alliés, en marchant en avant, avaient négligé quelques places pour arriver plus vite à Toulon, et entr'autres Monaco, que défendait le prince Antoine. — Senantès, après s'être arrêté quelque temps, devant Antibes, avait dû renoncer à la prendre. Le prince d'Anhat s'était avancé vers Cannes. La flotte, pas plus que l'armée, n'osa attaquer Sainte-Marguerite, défendue par le brave la Mothe-Guérin, avec quatre compagnies détachées, qui à défaut d'artilleurs en remplirent admirablement l'office. Leur mousqueterie, logée à-couvert derrière les bateaux et des tonneaux remplis de terre, incommodèrent fort le passage des Austro-Sardes; les canons du château de Cannes et de la Croisette ne leur faisaient pas moins de mal, tellement que Son Altesse fit dire au gouverneur de l'île qu'il eût à cesser sur l'heure le feu de son canon sous peine de n'avoir aucun quartier, ni lui, ni sa garnison. — A quoi la Mothe-Guérin répondit: « Le premier qui aura l'audace de m'apporter une pareille commission, je le ferai pendre sur le champ, » et il continua le feu. — L'armée navale menaça l'île. — Le gouverneur, muni de nouvelles batteries, redoubla d'efforts et fit croire qu'il avait une garnison plus nombreuse. — La flotte ne bougea plus. Le prince Eugène lança aussitôt cette proclamation: « Au nom de l'empereur défense est faite, sous peine de mort, d'avoir

(1) M Alliez .

Digitized by Google

aucune communication avec la garnison de Sainte-Marguerite.» Le duc de Savoie ajouta: « Tous ceux qui exécuteront ces ordres seront déchargés de la capitation des tailles, des droits sur le sel, le tabac et autres impôts. » — Plus tard on vint à parler à Son Altesse de la Mothe-Guérin: « C'est sous le feu des îles de Ste-Marguerite, répondit-il, que j'ai connu que j'étais en pays ennemi. » — Les Austro-Sardes obligés de s'éloigner du littoral, en passant par Vallauris, s'en dédommagèrent par un pillage de quatre heures dans ce pays (17 juillet).

Les habitants de Pégomas et d'Auribeau, oubliant leurs rivalités, se réunirent dans cette dernière place mieux fortifiée pour résister à l'ennemi. Les Piémontais leur envoyèrent dire de sortir des murs et de venir se mesurer en rase campagne: « Nous accepterions, dirent-ils, si la partie n'était que double: mais vous êtes dix contre un: ce serait trop honteux pour vous si vous étiez vaincus.»

L'ennemi leva le siége pour franchir l'Estérel.

Cette courageuse résistance de Sainte-Marguerite et des communes ralentit la marche des Austro-Piémontais; d'un autre côté, l'incertitude dans laquelle étaient les Français sur les projets des alliés, fut cause qu'il ne resta, du côté de l'Estérel, que six bataillons et huit cents chevaux. Le comte de Grignan sauva la Provence par l'élan qu'il imprima aux Toulonnais, et son empressement à appeler les troupes.

Le 18 juillet, les ennemis étaient encore au pied de l'Estérel, puisque nous lisons dans les registres de la commune de Vence la délibération suivante du 19 juillet: S. A. R. monseigneur le duc de Savoie et divers autres princes entrés en Provence avec une puissante armée depuis le 10 juillet, comme elle marche en avant pour conquérir le pays, le sieur maire François de Guigues, avec Jean-Baptiste Olive, grand-vicaire de monseigneur l'évêque, sont allés au camp de la Siagne pour faire leurs soumissions, et n'ayant pu voir S. A., ils se sont adressés à M. le marquis de Senantès qui a eu la bonté de parler pour eux à S. A., laquelle les a renvoyés à M. de Fontanès, son intendant. Ayant traité avec lui, ils ont promis de lui payer mille trois cents louis d'or, dont cinq cents, que S. A. prétend lui être dus en l'année 1704, payables

Digitized by Google

en trois jours, et le reste dans huit jours. Vu l'état actuel de la commune qui n'a plus rien, le conseil fait appel aux particuliers. Chacun se cotise et apporte son offrande, prêtres, bourgeois, artisans, ménagers. Tout figure sur cette longue liste. L'argent de l'église et des confréries y va. Le 25 juillet, on porte à Nice vingt-cinq rations de pain de six onces chacune. Jean-Baptiste Baussy et Joseph Broc, délégués de la commune, sont chargés de représenter au gouverneur qu'ils font au delà de leurs forces; le régiment hongrois cantonné à St-Paul et à Vence, troupe *pillarde et grossière*, ajoutait à tant de calamités.

Le 20 juillet, les alliés étaient réunis à Vidauban, et le 23 ils arrivaient à Pignans, tandis que sept bataillons français commençaient seulement à entrer dans Toulon. Quand le duc de Savoie apprit que, le 26, il y en avait cinquante: « Ah! dit-il, au prince Eugène, ce vieux Grignan nous a gagné de vitesse. » — Alors commença ce siége à jamais mémorable qui couvrit d'honneur la Provence, et pour la quatrième fois le duc de Savoie avec les impériaux battit en retraite, laissant dix-sept mille morts. Des renforts arrivaient du Piémont à St-Laurent le 12 août. Le 18, il y eut six mille hommes; mais le 19, l'avant-garde fut chassée de Cagnes par les troupes royales, et le 20, elles revinrent à Nice. Le marquis de Mont-Georges poursuivit les alliés l'épée dans les reins (22 août), et le maréchal de Tessé, avec trente bataillons, se dirigea du côté de Briançon. — Un grand nombre de retardataires tombèrent, dans l'Estérel, sous les coups des paysans. Arrivé à Cannes, le duc de Savoie fut de nouveau inquiété par la Mothe-Guérin. Celui-ci avait placé huit bateaux garnis de carabines et d'*espingardes* à la portée du pistolet de terre, soutenues par l'artillerie de la place. Quoique Son Altesse se fût engagée sur ce grand chemin à cinq heures du matin, elle ne tint pas contre le feu des batteries et gagna les montagnes après avoir perdu plus de cent hommes. On vit ses gens sur les hauteurs se culbuter les uns les autres, chaque officier traînant son cheval: ce qui engagea la troupe de Ste-Marguerite à courir sur les bagages, et à faire des prisonniers. Le rendez-vous des fugitifs était à Biot (1). — Ils

(1) M. Alliez.

Digitized by Google

commirent mille excès en quittant Grasse le 26 août; jetèrent dans Antibes trois compagnies du régiment de la Trinité, et le 27, ils rentrèrent dans Nice. Le 27 août, St-Laurent était au pouvoir des Français. Le 4 septembre, le sieur de Pézenas précéda dans Nice, avec deux cents dragons, le maréchal de Tessé et le prince de Monaco. Le 11, le marquis de St-Georges reprit Antibes; il entra dans Nice le 12.

Le marquis de Plastron, à la tête du régiment de Forez, occupa Vence; puis ce furent les dragons de Verceil, les grenadiers de la garde, les trois bataillons suisses. Le sieur Besson, lieutenant du roi, s'en alla au Broc. Le sieur de la Playne reprit Sospel. — Les Niçois n'eurent la vie sauve qu'au prix de cent mille livres. Des lamentations retentirent dans toute la ville, tellement que le marquis de Mont-Georges en étant touché, s'adoucit, réprima le désordre des troupes, et fit tout rentrer dans un ordre légal.

Les Provençaux, délivrés, chantaient; un jésuite, le P. Auger, fit ce distique :

Victor abit victus, latè vastavit olivas;
Intactas lauros linquere cura fuit

Et l'on traduisit :

Victor étant vaincu, pour cacher sa défaite,
Fit de grands abattis de forêts d'oliviers;
Mais il eut soin dans sa retraite
De ne pas toucher aux lauriers.

On entendait partout dans les farandoles les couplets suivants :

Enfin la superbe armée
Campe devant Saint-Laurent;
Le muscat aux Allemands
Fait bénir cette contrée.

—

A Cagnes dans un plafond
Le duc voit, dès son entrée,
A Cagnes dans un plafond,
La chûte de Phaëton.

Puis-je, dit-il, sans colère
Voir un augure pareil!
Brûlons le fils du Soleil,
Brûlons le char de son père.

—

Eugène lui dit tout bas:
« Épargnons le téméraire ».
Eugène lui dit tout bas:
« Prince ne le brûlons pas. »

Ainsi se passa l'année appelée *de la peur* par les Grassois. On chantait, on illuminait encore, le 30 décembre, pour la prise

Digitized by Google

de Lérida. — Et pourtant quelle misère! Les soldats et le peuple n'avaient plus rien dans ces pays ravagés. Les chevaux mouraient faute de foin (12 janvier 1708). Les pluies étaient continuelles; les murs de soutènement s'écroulaient; les semences s'en allaient avec les torrents; plus de travail, plus d'argent. Louis XIV, à la réquisition du sieur d'Artagnan, intendant-général du bassin du Var, fit distribuer du blé gratuitement aux habitants des vigueries de Grasse et de St-Paul.

Les armes restaient aux mains des combattants. En août, le marquis de Mont-Georges écrivait de se garder nuit et jour. Les dragons étaient postés à St-Laurent-du-Var.

L'horrible hiver de 1708 à 1709 allait sévir. — Le 3 novembre, Louis XIV exempta des contributions tous les pays de la frontière du Var. Le froid suspendit les hostilités. — Le 6 et le 7 janvier 1709, oliviers, orangers, noyers, châtaigniers furent gelés dans tous nos pays par un froid de dix degrés. La neige qui tomba le 6 janvier, se joignant à la gelée, acheva de briser les branches des oliviers.

Les régiments vivaient comme ils pouvaient. A Vence, le commandant de Cordes, faisant mettre son bataillon sous les armes, ferma les portes de la ville et défendit aux particuliers de sortir; puis il déclara que ses hommes allaient se loger à discrétion; c'était le pillage. Le conseil réuni leva la contribution demandée.

Il fallut qu'à Nice le marquis de Mont-Georges distribuât à la population la même ration de pain qu'aux soldats.

Au mois d'août, on apprend que le général Ribender forçait le passage du côté de Briançon. — Les Français y courent et le général Dillon parvient à les repousser. — De 1710 à 1713, l'occupation militaire ne cesse pas. — En 1711, le clergé de Nice se refusait à chanter le *Te Deum* pour les victoires de Louis XIV.

Tout réclamait la paix. Enfin, après la victoire de Denain, on commença à parlementer. Le 28 avril, Mont-Georges écrivit aux consuls de Nice: « Il a plu au roi de m'adresser ses volontés. Comme par l'article 3 du traité d'Utrecht, le comté de Nice doit être restitué à S. A. R., je m'empresse de vous en faire part. » — Victor-Amédée, qui avait bien mérité de l'Europe, recevait avec la Sardaigne le titre de roi.

Digitized by Google

Il cédait Barcelonette à la France en échange d'Exiles, Fenestrelle, Fort-Louis, Pragelas, Bardonenche, Château-Dauphin. — Le prince de Monaco rendit la Turbie et l'évêque de Vence perdit encore Gattières.

Mont-Georges quitta Nice le 27 mai en emportant l'estime de tous les habitants. Les régiments de Chablais et de Nice occupèrent le pays immédiatement avec Ch. Lascaris et D. Doria pour gouverneurs. Le 31 juillet, on se rendit les prisonniers à St-Laurent-du-Var, et le 3 août on célébra la paix. Victor-Amédée étant venu à Nice le 11 octobre, au milieu d'une cour brillante, fut reçu en roi triomphateur. La commune trouva encore dans ses trésors un don gratuit de deux mille ducatons, et le nouveau roi s'embarqua à Villefranche le 30 octobre, pour aller ceindre, à Palerme, la couronne de Sicile. Le comte Mattei y fut installé comme vice-roi (16 octobre 1714). Victor-Amédée, à son retour, revint passer six jours à Nice.

Dieu n'a pas fait les maux de ce monde irrémédiables. Ne soyons donc pas étonnés que nos contrées aient traversé une époque si malheureuse, avec un courage si persévérant. — La commune, malgré ces épreuves, ne se lassait jamais d'espérer et de poursuivre son œuvre. La preuve la plus évidente s'en trouve dans le petit pays que nous nous sommes appliqués à étudier, et à offrir comme le type de la municipalité luttant avec une constance soutenue contre le régime féodal. — Chargée d'une dette énorme, Vence mit à profit les édits de Louis XIV, par lesquels ce prince ayant besoin d'argent pour la guerre, vendit les charges municipales et autres offices de justice. — Après de longs démêlés avec tous les coseigneurs de Malvans, Villeneuve-St-Césaire, François d'Allagonie, E. Muret, héritiers de Barcillon, la commune de Vence obtint, en avril 1674, des lettres-patentes datées de Versailles pour l'entier amortissement, tant de cette acquisition que de ses fours, moulins et autres biens. En 1691, elle acheta la charge de maire perpétuel, contrôleur, greffier, gouverneur de la ville, et s'abonna aux remparts. Le 14 octobre, Nicolas Hamelin, directeur des domaines, se rendait à Vence pour cette affaire. — Le 2 novembre 1696, Charles d'Hozier, intendant-général de l'armorial de France,

Digitized by Google

accordait à Vence ses armoiries, et un cachet aux armes de la cité, une tour crénelée. Chaque commune s'empressa d'acheter ces différents titres. — On sait qu'Antibes avait la grande croix d'argent avec quatre fleurs de lys sur fond d'azur; Grasse, un agneau d'argent portant un étendard d'argent et trois fleurs de lys; St-Paul, son saint patron vêtu d'or avec son livre et son épée d'argent; St-Laurent, un gril; Cagnes, l'agneau pascal, comme St-Jeannet; St-Auban, une clef de sable sur fond d'argent; Guillaume, un *G* d'argent surmonté d'une fleur de lys d'or, dans un champ d'azur parti d'or à deux pals de gueules; Nice avait l'aigle rouge; le Puget, la croix.

Le 26 mars 1698, on vendait aussi des titres de noblesse aux Pénitents blancs et aux Pénitents noirs (1). — Tous les pays commencent à être dirigés par des maires, qui gardent en même temps leur titre de consul. — Par édit du roi (octobre 1699, Fontainebleau), furent créés pour Vence des offices de police, dont quittance leur fut donnée (20 mai 1700). — Nous avons vu que depuis 1666, Honoré de Villeneuve avait acheté l'office de sénéchal de Grasse. — En 1699, cette ville fut réunie par ordonnance royale au gouvernement militaire d'Antibes (22 juillet). — Joseph de Forbin-Janson étant arrivé à Antibes le 6 février 1693, y fut complimenté par le maire qui lui offrit les clefs. — La troupe était rangée en bataille sur la Place-d'Armes; sept volées de canon l'accueillirent, et quelques jours après, Grasse lui fit une belle réception.

Beaucoup de seigneurs avaient employé leurs richesses à acheter les charges municipales. Louis de Villeneuve-Mons était, en 1694, maire d'Antibes et capitaine-major. — Nous le voyons assister à St-Paul, sa patrie, aux funérailles de son frère Alexandre de Villeneuve, écuyer de St-Paul, et il meurt lui-même dans sa ville natale, le 16 août 1699. Une de ses sœurs était mariée avec noble Grimaldi de Gattières. — Les Barcillon et les Tourrettes-Vence remplissent aussi à Saint-Paul, ville royale, les fonctions de maire, et Charles Grimaldi de Cagnes était gouverneur. — En 1715, Sci-

(1) Archives de Paris (manuscrit d'Hozier), Bibl. Impériale.

Digitized by Google

pion-Joseph Barcillon, seigneur de Roquefort, meurt à St-Paul âgé de quatre-vingt-quatre ans, et laisse de son mariage avec Lucrèce de Grimaldi, Jean de Roquefort et Joseph-Claude, sieur de Courmes. — Honoré Roussel, fils du viguier de Saint-Paul, était marié avec Constance de Constantin, fille de François Constantin, coseigneur de Châteauneuf-lès-Nice et de Marthe Rostagni.

La nouvelle noblesse se montrait près de l'ancienne à Nice comme en France. De ce nombre étaient les Pisani de la Gaude et de St-Laurent-du-Var. Par acte du 23 mai 1698, avec autorisation du Saint-Siége et du roi, l'évêque de Vence avait vendu à Jean François Henri, sieur du Puget-Treize-Dames, son fief de St-Laurent. — Son fils, par son mariage avec une demoiselle de Villeneuve-Thorenc, héritera du marquisat de la Gaude.

Ce n'étaient plus que marquis sur la fin du XVIII^e^ siècle.

Le marquis de Vence, Alexandre de Villeneuve, étant mort, (5 novembre 1699), avait laissé ses fiefs à son fils aîné François-Sextius, lequel épousa Jeanne de Courmettes, fille de Balthazar Millot-Serrat, conseiller du roi, et d'Anne Marie Rancurel. Cette alliance de six cents mille livres de dot, un peu entachée de roture, brouilla Sextius avec son oncle Jean, le capitaine de marine.

Sextius était d'un caractère bouillant et querelleur. Il eut des discussions avec la commune et avec le clergé. Le 12 juillet 1706, au sujet du poisson, les domestiques de l'évêque et du marquis se battirent dans les rues; le sang coula jusque dans la cathédrale.

Les évêques avaient beaucoup à faire dans ces temps de guerre. Le nerf de la discipline était affaibli, les mœurs dépravées, le clergé malheureux comme le peuple. La rareté du numéraire rendait cupide et avare; on enlevait jusqu'aux offrandes pour les morts; le dimanche est violé, le saint nom de Dieu blasphémé à cause du contact avec la troupe, et les sacrements abandonnés. — Vivaient alors de saints évêques. A Vence, Louis XIV avait nommé un descendant du brave Crillon, famille féconde en évêques et en grands personnages (1697). Il s'appelait François de Bertons de Crillon, fils du marquis de Crillon et de demoiselle d'Albertas. A peine eut-il pris possession, qu'il remit en vigueur les statuts de Godeau. « Quand je vis ce diocèse, dit-il, je ne reconnaissais

Digitized by Google

plus l'épouse sans tache de Jésus-Christ, tant elle était défigurée par les abus et par les vices de toute sorte.» Ses ordonnances qui parurent peu à peu, firent une vive sensation. — Une petite ligue de seigneurs se forma contre le pieux évêque. Il avait défendu aux laïques, fussent-ils seigneurs, d'avoir des siéges dans le sanctuaire. Le marquis de Vence prétendit avoir des droits jusque dans l'église; le seigneur de St-Laurent de même, ainsi que le marquis de Cagnes. L'évêque gagna tous ses procès, quoique Sextius eût toujours à Aix sa charge de procureur. — L'illustre évêque mit au nombre des cas réservés l'usure, le travail du dimanche, la violation des préceptes de l'abstinence et du devoir pascal. Il passa à l'évêché de Rennes en 1713, après s'être dévoué pour son peuple pendant les années terribles 1704, 1707, 1709.

Son successeur, Flodoard Moret de Bardonenche qui, comme vicaire-général de Grenoble, avait assisté à la célèbre assemblée du clergé où siégeait Bossuet, fut sacré à Paris en 1713, dans l'église St-Antoine, par le cardinal de Rohan. C'était un saint et savant évêque.

Glandèves n'était pas moins privilégiée. Charles de Villeneuve-Vence, oncle du marquis Sextius, gouvernait cet évêché. Il paraît à Vence (1702), où il réconcilie son frère, le chanoine Gaspard, avec le Seigneur de Vence, et fait son testament. Noble César de Sabran lui succéda de 1702 à 1720; puis Laurent Bertons de Crillon, neveu de l'évêque de Vence, tandis qu'un autre de ses neveux, autrefois clerc prébendé de Vence, était évêque de St-Pons de Thomières.

Remarquons que César de Sabran avait sa sœur Elide de Sabran mariée avec Jean Barcillon, maire de St-Paul. Elzéar de Sabran était chanoine de Vence, et Madeleine de Sabran épousa à Vence, en 1727, François Bertet de la Clue, lieutenant de dragons.

L'évêché de Grasse peut parler avec enthousiasme de ses évêques, François de Verjus, frère du marquis de Crécy, qui fut ministre plénipotentiaire à Ryswick. — Comme les revenus de son évêché ne lui suffisaient pas, il obtint par une bulle du pape Innocent XII, 30 juillet 1692, que la prévôté serait supprimée et

Digitized by Google

réunie à la mense épiscopale. Les consuls et le chapitre firent d'inutiles réclamations. Le roi délivra les lettres patentes en mars 1683. Par son crédit, il obtint que le chœur serait placé derrière le sanctuaire. — Ami des Oratoriens, il leur donna la direction du grand séminaire. Ses ordonnances sont pleines de sagesse. Il abolit les jovines dont nous avons déjà parlé, et qui se célébraient à l'ancien temple de Jupiter-Ammon (chapelle St-Hilaire) tous les *jeudis* de carême. — Ses statuts opérèrent les mêmes fruits que ceux de monseigneur Crillon à Vence. Imitateurs du zèle du pieux prélat, de riches personnages de Grasse firent de pieuses fondations. On créa l'octave des morts (1696); Jean Emeric fonda une messe de la Ste Vierge tous les samedis; Antoine Valette, un prédicateur pour l'octave du Saint-Sacrement. En 1700, Plascassier fut érigé en paroisse en faveur des PP. de l'Oratoire. Les œuvres réunies de St-Lazare, de Ste-Marguerite, de St-Pierre et de St-Hilaire servirent à fonder l'hôpital de St-Jacques qui existait depuis 1409, et des sœurs de Nevers vinrent le diriger. — Monseigneur de Verjus mourut pieusement le 17 décembre 1710. Les chanoines Etienne Pugnaire, Elzéar de Grimaldi, Paul Théas d'Andon, furent administrateurs du diocèse. — Après cet apôtre de la charité, Joseph de Mesgrigny, de sainte mémoire, occupa le siége de Grasse. Il était né à Aix, 10 avril 1656, de Jean-Charles de Mesgrigny, vicomte de Troyes, baron de Vandeuvre, premier président au parlement, et d'Herbert Reine de Bussy d'Interville. Il était parent de Vauban. On l'éleva à Charnisson, près Chatillon-sur-Seine. Après de fortes études, il entra dans l'ordre des capucins et se distingua dans la prédication. Il fut nommé à Grasse, le 5 avril 1711, et sacré dans l'église des Capucins, rue St-Honoré, par le cardinal de Rohan. Son entrée à Grasse eut lieu (fin février 1712). Le sermon qu'il donna à la cathédrale émerveilla tout son auditoire. — Ami comme Vauban des constructions, il construisit l'église souterraine de Grasse, l'église des PP. Augustins avec son beau portail, celle des Visitandines de Grasse, des Bernardines d'Antibes, de St-Césaire et d'Auribeau, de Notre-Dame de Valcluse; Peymenade fut érigée en paroisse. Il restaura l'évêché et fit bâtir la Charité. Il édifia au moral comme au physique. Il établit à

Digitized by Google

Cannes les Capucins, avec l'assentiment du conseil municipal (10 février 1715).

Nous avons vu avec quel zèle l'évêque de Nice avait secouru son église pendant le siége de 1691. Malgré la position embarrassante où il se trouvait, monseigneur Provana se fit chérir de tous par sa prudence et par sa charité. Il mourut le 3 novembre 1706. Les chanoines Torrini, Raiberti et Giacobi dirigèrent le diocèse pendant la longue vacance du siége de Nice (1706-1727). Des difficultés très-graves s'étaient élevées entre les cours de Rome et de Turin.

Le grand règne s'achevait en France. Colbert avait précédé Louis XIV dans la tombe en 1683, Louvois (1691), Bossuet (1704), Vauban (1707); Fénélon mourait la même année que Louis XIV (1715). Étaient morts auparavant Catinat, Vendôme, le jeune duc de Berry, le duc de Bourgogne, et celui qui avait étonné le monde expirait délaissé dans son palais de Versailles (1er septembre 1715).

Les hommes célèbres ont leur déclin et leur disparition comme les astres du firmament.

Digitized by Google

CHAPITRE SEPTIÈME.

Règne de Louis XV jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle.

(1715-1748).

Sommaire: — *Liquidation des dettes*; — bureaux de bienfaisance; — le saint évêque de Grasse, monseigneur de Mesgrigny; — monseigneur d'Antelmy; — la mission de 1716 à Nice; — le saint évêque de Nice, monseigneur Recrose; — gloire de Nice; — Surian, évêque de Vence; — encore l'invasion; — glorieuse défense d'Antibes; — le maréchal de Belle-Isle; — *congrès de Nice* et traité d'Aix-la-Chapelle (1748).

France:		Savoie.	
Louis XV	(1715-1774).	Victor-Amédée II . .	(1675-1732)
—		Charles-Emmanuel III	(1732-1773).
Gouverneurs de Provence:			
Le duc de Villars . . .	(1712).		
Le marquis de Villars . .	(1734).		

Les communes purent, après la paix d'Utrecht, entrevoir toute l'étendue de leurs maux. On avisa en Provence à la liquidation des dettes. Le sieur Lebret fut chargé de cette affaire, et il s'en acquitta à la satisfaction de tous. Il réduisit les dépenses, régla le budget, autorisa la vente de quelques biens communaux, augmenta l'impôt cadastral, et amortit, soit en huit ans, soit en dix ou quinze ans, l'intérêt avec le capital. Les pays qui avaient vu leur population diminuer furent allégés dans leurs charges. Vence ne paya plus que pour dix-sept feux, au lieu de vingt-deux. Nous voyons qu'à Grasse la dette s'élevait à 470,000 livres. — On régla ainsi les dépenses: les trois consuls eurent pour leurs gages, droit du chaperon et trois flambeaux, 216 fr.; les trois auditeurs, 75 fr.; le trésorier, 36 fr.; les quatre arbitres, 6 fr.; les quatre regar-

Digitized by Google

daires, 6 fr.; le greffier, 36 fr.; l'archivaire, 30 fr.; l'horloger, 30 fr.; les quatre gardes-portes, 36 fr.; les valets de ville, 300 fr.; les quatre sages-femmes, 60 fr.; les enterre-morts, 50 fr. — Parmi les créanciers nous lisons: François Isnard, seigneur de Dos-Frères, Gabrielle de Durand d'Andon, Isnard de Sartoux, Raymond d'Eoulx, P. Théas de Thorenc, Roberti de Clermont, J. Rabuys de Thorenc, Jean-Joseph de Blacas; Geoffroy du Rouret, etc., etc. — La charité non plus ne fit pas défaut.

Une foule de mendiants couraient la campagne. Espèce de bohémiens, sans feu ni lieu, débris de toutes les guerres passées, ces gens arrivaient au moindre tumulte et se tenaient prêts à toutes les révolutions. La nuit, ils se rassemblaient sous les rochers ou sous le porche des chapelles, pour se partager ce qu'ils avaient recueilli pendant le jour. Ce genre de vie leur plaisait. Des pauvres qui auraient voulu rester honnêtes, se jetaient souvent, faute de secours, dans ces bandes misérables. Rien d'insolent comme cette classe de gens, qui ne demandait pas, mais exigeait impérieusement l'aumône. Louis XIV, pour venir en aide à la misère, et pour préserver au moins les indigents honnêtes, avait ordonné de créer des bureaux de bienfaisance. L'évêque de Vence, monseigneur de Bourcheneu, et la marquise de Vence, se rendant aux désirs du roi, créèrent cette institution dans le diocèse et appelèrent pour l'y établir le P. Guevarre, jésuite, renommé par sa charité et par son éloquence. Dans un discours plein d'onction, le R. P. expliqua le but de l'œuvre, lut les statuts et constitua le bureau. Les membres du bureau quêtaient à domicile, visitaient les malades et les pauvres honteux, secouraient les étrangers, occupaient les vieillards à faire de la charpie; les enfants, à arracher les mauvaises herbes, à ramasser du bois mort, à cueillir, en été, des fraises dans les buissons; les hommes valides, à réparer les chemins; les femmes, à filer ou à tricoter. — Les fonds de l'œuvre de la miséricorde, les legs pieux, les dons en nature ou en espèce formaient le trésor de secours. — Le P. Guevarre alla faire de même à St-Paul, sa patrie (1).

(1) Petit ouvrage imprimé (archives de la paroisse de Vence).

Digitized by Google

La bienfaisance de la marquise de Vence fut amplement récompensée par l'illustre alliance de son fils, Gaspard-Alexandre, avec Madeleine-Sophie de Simiane, fille de Louis de Simiane, lieutenant-général de Provence, et de Pauline de Grignan. — C'était le sang des Chantal et des Sévigné qui se mêlait à celui des Villeneuve. — Trente années de tranquillité ramenèrent l'aisance dans les familles.

Nous avons vu comment monseigneur de Mesgrigny mérita à Grasse le titre de père des pauvres. Pour subvenir à l'Hôpital de la Charité, il se fit pauvre lui-même. Il avait très-peu de domestiques; rien n'était plus simple que son ameublement et ses habits; sa table était excessivement frugale, et fidèle à ses vœux, il ressembla à un prélat des premiers siècles de l'Église. Il ne quitta jamais, sous sa soutane violette, le cilice et la haire. Il observa constamment les abstinences de la semaine et les trois carêmes de Saint François. Comme prévôt, il avait droit à une double distribution, il n'en voulait qu'une. Jamais pauvre n'éprouva un refus de lui. Sa charité s'étendait à tous ses diocésains. Assidu à tenir ses synodes, il visitait fréquemment ses paroisses. Il prêcha sept carêmes entiers, dont un à Antibes. Il montait souvent en chaire et surtout aux fêtes des mystères. Tout plaisait en lui. Sa parole était facile et animée, sa taille élevée, sa physionomie majestueuse, sa démarche noble et aisée, son abord facile et ouvert. D'un caractère vif et ardent, il se passionnait facilement, mais il revenait aussi très-vite; c'est ce qu'il appelait ses tourbillons. Ayant eu un jour une discussion avec un gentilhomme qui lui avait manqué, et craignant de s'être trop laissé émouvoir, il courut chez le jeune seigneur, se jeta à ses pieds et lui fit ses excuses. — Quelle humilité dans la grandeur! Quelle belle âme! — On lui apprit un jour qu'un aubergiste, contre les ordonnances de l'Église, débitait de la viande les jours défendus. Il le fit venir chez lui. Celui-ci nia d'abord effrontément; puis rassuré par la bonté du prélat, il avoua que la misère l'avait poussé à cette violation de la loi. « Eh bien, combien gagnez-vous à cette prévarication, lui demanda monseigneur de Mesgrigny? » — « Vingt écus environ, reprit l'aubergiste. » — « Tenez, les voilà, lui dit l'évêque, mais ne sacrifiez

Digitized by Google

plus votre âme pour un vil intérêt. » — Il fut un ardent défenseur de l'Église

Adversaire intrépide des jansénistes, il défendit, en 1715, aux Oratoriens de prêcher dans leur église ou ailleurs, et s'opposa, dans l'assemblée du 17 janvier 1716, à ce qu'ils continuassent de garder la direction du collége. — Le jour de la Pentecôte, il prononça même contre le jansénisme un discours virulent. Les partisans des Oratoriens s'animèrent. Ceux des évêques prirent un ruban violet, et comme ils étaient les plus nombreux, ils se mirent à maltraiter tous ceux qui n'adoptèrent pas leur signe de ralliement. Plusieurs bourgeois, et entr'autres le sieur Bayon de Sartoux, furent frappés par le peuple. Les Oratoriens finirent par céder le collége, mais ils continuèrent à résider dans la ville, où ils gardèrent depuis rancune au clergé. — M. de Mesgrigny n'eut qu'un procès avec les curés de la cathédrale. Ceux-ci s'opposèrent à ce qu'il transportât les fonts baptismaux dans l'église souterraine. — Il eut gain de cause, et cependant paya tous les frais.

Une si belle vie fut trop courte. — Étant allé voir les Visitandines, 27 février 1726, les religieuses lui conseillèrent de ne pas se fatiguer : « Il faut mourir sur la tranchée, répondit-il : c'est la dernière fois sans doute que nous nous voyons. » Le soir même, il se mit au lit pour ne plus se relever. Il avait fait son testament le 12 janvier. « Considérant, dit-il, les bienfaits que j'ai reçus de Dieu depuis le 4 avril 1653, jour de ma naissance, Dieu m'ayant non seulement préservé de la peste de Marseille, mais m'ayant encore délivré de la contagion du siècle, en m'appelant dans l'ordre des capucins (23 mai 1677), je déclare que je veux vivre et mourir dans l'Église catholique, apostolique et romaine, que je condamne les cinq propositions de Jansénius, et que j'adhère d'esprit et de cœur à la constitution *Unigenitus*. » Il établit l'hôpital de Grasse son héritier universel, fit différents legs à son église, au chapitre, aux confréries, aux capucins de Cannes, et mourut saintement le 2 mars, samedi. Chacun le pleura. On ne trouva que deux sous dans son secrétaire ; il voulut être enterré dans le petit cimetière qu'il avait fondé près de l'église souterraine. — Le *Gallia Christiana* dit de lui qu'il fut irréprochable dans ses mœurs. On

Digitized by Google

prétend même qu'il s'opéra des miracles à son tombeau. — Léonard-Octave-Charles d'Antelmy, prévôt de Fréjus, fils de l'historien de Fréjus, Joseph d'Antelmy, lui succéda. Le cardinal Fleury, évêque de Fréjus, après l'avoir nommé son vicaire-général, avait voulu le récompenser par l'évêché de Grasse (26 mars 1726). Il fut sacré à Paris, le 12 janvier 1727, par monseigneur de Vintimille, archevêque de Paris. Avant d'arriver à Grasse, il se rendit d'abord au concile d'Embrun.

L'évêque de Senez, Soanen, avait émis dans un mandement quelques opinions entachées de jansénisme. Pressé de se rétracter, il refusa. Toute la province d'Embrun s'émut vivement de cette opiniâtreté; les fidèles se divisèrent, et des religieuses, surtout les Visitandines de Castellane, prirent chaudement le parti de l'évêque de Senez. Il fallut que le roi fit fermer le couvent. Il y avait là deux Visitandines nées à Grasse, Jeanne-Thérèse de Théas et Marie-Anne de Bompar. Elles furent internées au couvent de Sainte-Marie de Grasse, où elles rétractèrent leurs erreurs. Quinze évêques réunis au concile d'Embrun (du 26 août à la fin de septembre) condamnèrent l'évêque Soanen, que le roi enferma dans un couvent. On vit dans cette assemblée l'illustre Belzunce de Marseille, les évêques de Gap, de Valence, d'Apt, Grenoble, Fréjus, Glandèves, Vence, et monseigneur Recrose de Nice, qui s'y fit sacrer le 21 septembre. Chacun emporta une formule de foi que signèrent les religieux et les prêtres de chaque diocèse.

Monseigneur d'Antelmy rencontra tout le chapitre de Grasse venu à sa rencontre jusqu'à Mandelieu, où le prévôt le reçut dans son château seigneurial. Il partit escorté de son clergé pour sa ville épiscopale, et descendit devant la maison du maire, M. de Merigon, qui le complimenta. De là, s'étant rendu au couvent des Dominicains, il attendit toutes les confréries, et la procession se dirigea en grande solennité à la cathédrale (15 octobre). Le chanoine-sacristain Matty lui adressa un beau discours. L'évêque jura ensuite, debout, d'observer fidèlement les statuts, louables coutumes et usages du chapitre et de la dite église, et il entra immédiatement en fonction. On peut l'appeler l'heureux évêque. — Par la faveur du cardinal Fleury, il réussit où tous ses prédé-

Digitized by Google

cesseurs avaient échoué. Il demanda que la vicairerie d'Antibes fût définitivement réunie à l'église de Grasse, et il l'obtint (1730-1739) (1). Il y eut trois imprimés sur cette affaire. Les sieurs Fagon, de Courson, de Guerchois, de Fortia, Argenson, d'Aguesseau furent nommés commissaires. Les Antibois perdirent; leurs avocats ne se lassaient pas d'appeler l'évêque de Grasse rebelle au Saint-Siége, simoniaque, etc. Le curé d'Antibes demanda même l'appui de l'évêque de Vence; mais monseigneur d'Antelmy triompha de tout. — Les PP. de Lérins cherchaient aussi à recouvrer leur indépendance. Ils promirent quatre mille livres de rente à l'évêque de Grasse, s'il leur obtenait leur ancien titre abbatial. Charles d'Antelmy étant allé à Paris, le cardinal lui répondit que le grand prieur Philippe de Vendôme, abbé commendataire, vivant encore, il n'y avait rien à faire pour le moment. — Le noble personnage étant mort le 24 janvier 1751, on accorda déjà à l'évêque de Grasse qu'il ne serait pas nommé d'autre abbé avant qu'on eût fait droit à la requête des Lérinois — Le P. Bénoît réunit donc tous ses titres, et se rendant à Paris, il les remit au sieur Amphossi, secrétaire de Fleury. Qu'arriva-t-il? C'est que par édit du roi à Versailles (27 janvier 1736), Sa Majesté, *informée des bonnes vie et mœurs, piété, capacité de l'évêque de Grasse, et voulant le gratifier*, lui concéda l'abbaye de St-Honorat de Lérins, à charge de donner mille livres de pension annuelle à l'abbé Marie, son grand-vicaire, et à un autre prêtre. Les religieux, désappointés, furent stupéfaits et se crurent joués. — Aidé de l'abbé Marie, monseigneur d'Antelmy donna des statuts pleins de sagesse; il visitait fréquemment son diocèse, encourageait les congrégations religieuses, apprenait à ses clercs à faire l'instruction aux enfants, et rédigeait un catéchisme justement renommé (1736). Il fonda à Cannes les écoles chrétiennes pour les garçons, et fit venir des sœurs de *la Coiffe Noire* pour les filles. Il donnait de fréquentes missions; il en faisait lui-même dans les villages. — Son œuvre par excellence, ce fut la fondation du grand séminaire. Il reçut les élèves dans son évêché, en attendant que le bâtiment fût

(1) Préfecture (archives de l'église de Grasse, n° 153).

Digitized by Google

construit près de la porte St-Michel. Son testament est l'Évangile en action. Le grand séminaire y a la plus large part, et il y nomme son exécuteur testamentaire, le supérieur, l'abbé Cléry, successeur de messire Albanelly.

Nice, sans évêque depuis Provana, s'administrait par les chanoines Raiberti et Giacobi, qui ranimaient la foi des fidèles étourdis par les armes, en leur donnant de fréquentes missions. En 1716, les PP. jésuites Lancelotti et Costanza, appelés de Gênes, ouvrirent une mission. La foule fut si grande qu'on plaça la chaire au milieu de la Place-d'Armes (St-Dominique); le 22 avril, après avoir parlé des péchés du peuple et de la pénitence du roi David, le P. Lancelotti, descendant de chaire, s'arme d'une discipline, et s'en frappe devant tous à coups redoublés. Le peuple l'imite, d'autant mieux que les Pénitents blancs, en grand nombre à Nice, connaissaient ce genre de pénitence. L'entraînement devient général. Le gouverneur, comte de Caselette, crut de son devoir d'empêcher cet excès de dévotion, et, le 23 avril, il envoya la troupe pour dissiper la foule. Le roi Victor-Amédée, sur les plaintes du grand-vicaire, ordonna de laisser se continuer la mission. Le 2 mars, les prédications reprirent leur cours, et le 4 il y eut la procession générale. On y compta plus de trois cents prêtres, mille deux cents Pénitents blancs ou Flagellants, et les autres compagnies. Le 8, on préparait une ovation aux pères qui avaient déjà pris la route de Gênes.

Le seigneur récompensa Nice de tant de ferveur. La peste de 1720 dévora quatre-vingt-sept mille habitants en Provence. Nice fut épargnée. Les consuls de la cité se nommaient, en cette terrible année, Charles Lascaris, J. Fighière, et le gouverneur Foschier de Reverdo.

La mission de Grasse opéra le même fruit en 1713. Celle de Massoins, en 1722, par les Jésuites, entraîna toutes les populations des alentours. —Victor-Amédée, pour se montrer reconnaissant des bienfaits des Jésuites, érigea leur établissement de Nice en collége royal (1729).

Vintimille recevait la même impulsion au bien par l'entremise de son digne évêque Charles-Marie Mascardi (1710-1731). Il

Digitized by Google

nomma pour grand-vicaire, à Sospel, le savant et pieux Paul-Octave Vacquier. Sospel, peuplée de six mille habitants, était un centre plein d'activité et de bonnes œuvres.

L'évêché de Glandèves avait pour évêque l'illustre Dominique-Laurent Bertons de Crillon (1721-1747).

Le concordat de 1727 (mai) fit enfin cesser le long veuvage de l'Église de Nice. Raymond Recrose, barnabite de Verceil, après avoir été sacré à Embrun et avoir assisté à la clôture du concile, se mit en marche pour son diocèse. — Il arriva le 5 octobre 1727 à St-Laurent-du-Var, où les habitants le fêtèrent, quoiqu'il ne fût pas leur évêque. Là étaient les notables de Nice, les chanoines. Au bout de plusieurs jours de retraite à St-Pons, il fit son entrée solennelle à la cathédrale le 23 octobre. Une escorte de gentilshommes à cheval l'accompagnait. Le fils du premier consul, comte de Roubion, et M. de Chaumont, commandeur de Nice, conduisaient la cavalcade. — On voyait à la procession : les PP. de Cimiés, de St-Barthélemy, de Villefranche ; les confréries des Pénitents ; — les consuls portaient le dais. L'archidiacre Torrini harangua le prélat en latin. — On pouvait bien fêter ce digne évêque que la chronique nomme *santo personnagio*, *amoroso pastore*, *tenerissimo padre*. Pureté, piété, simplicité, charité, éloquence qui touchait jusqu'aux larmes, tendre dévotion pour la Sainte-Vierge, foi ardente, il réunissait tout. La cathédrale lui doit ses orgues ; le quartier Ste-Hélène, son église ; le clergé, son grand séminaire. Il jeûnait presque tous les jours, châtiait rudement son corps, redoublait ses austérités la veille des fêtes, *pour lui*, *pour son peuple*, *pour les pécheurs*. En arrivant dans un pays, il allait droit à l'église. Son ameublement était celui d'un pauvre ; le soir, il réunissait tout le monde de sa maison, et faisait la prière en commun. Ses bulles ne lui ayant rien coûté, il expédiait gratis les lettres d'ordinations et de bénéfices. — Étant en tournée épiscopale, il tomba malade à la Bollène. Le mal empira... On courut au médecin... On envoya à Nice. Rien ne put sauver le saint prélat : « Mon Dieu, disait-il, que votre volonté soit faite ! je vous adore, je vous aime. Ne vous attristez pas.... je vais à Dieu.... partons. » Il expira le 21 mai 1730, jour de l'Ascension, entre les bras de son secrétaire.

Digitized by Google

Il était né à Verceil, le 1er octobre 1657. Son corps fut porté chez les Barnabites de sa ville natale. — Nice resta encore neuf ans sans évêque (1732-1741), sous l'administration des chanoines Barli, Nicolaï, Guibert et Giudici.

Le cardinal Ferréro, niçois, évêque d'Alexandrie, se trouva alors dans sa ville natale pour consoler ses compatriotes de la perte qu'ils venaient de faire.

Telle est la part que nous faisons à la religion dans ces pages; car c'est elle qui peut seule consoler et régénérer la société, après les grandes douleurs. — Nous avons dans cette période peu de faits politiques à enregistrer, si ce n'est quelques troubles dans Nice.

Le règne glorieux de Victor-Amédée ne contribua pas peu à rétablir la prospérité dans ses états. Il repoussa les offres de Law, en lui disant qu'il n'était pas assez riche pour se ruiner. Il avait échangé, en 1718, la Sicile contre la Sardaigne, adhéré au traité de Londres (1720), et épousé, en 1722, Christine de Bavière.

Nice avait cessé d'être place de guerre. Un intendant l'administrait; P. Marcel Zoppi, frère du premier président du sénat de Turin, fut pourvu de cette charge. Il crut pouvoir heurter les priviléges des Niçois en établissant, contre le traité de 1388, un impôt territorial. Le consul Charles Ferrero avec ses collégues, et l'assesseur Fr. Gallean lui firent des représentations qu'il n'écouta pas. Le peuple se mutina, et le 24 septembre 1723, il y eut sous les fenêtres du palais une véritable émeute. On poussait même le cri de mort. Zoppi, réfugié dans une maison voisine, ne dut d'être délivré qu'à la garnison du gouverneur. Le roi exila les consuls à Saluces, mais rappela l'intendant. — Quelques temps après, les consuls furent absous et rendus à leur cité.

Le commerce du comté de Nice prend maintenant une nouvelle extension. Ce ne sont partout que fabriques de savon, filatures de soie, tanneries. — La cour d'Espagne, la chambre de commerce de Marseille se rachetaient du droit de péage de Villefranche pour sept ans, au prix de quarante mille livres chaque année (26 février 1724). — On élève le nouveau palais, on commence à construire le quartier de Villeneuve sur le Pré-aux-Oies; l'architecte

Digitized by Google

Audibert bâtit, en 1725, la façade de l'église Saint-Dominique, la caserne, la tour de l'horloge au quartier Saint-Éloi. Victor-Amédée crée à Nice le tribunal de santé, etc.... Son Code Victorin, chef-d'œuvre de législation, est envié de tous les peuples. Nice est fière de ses jurisconsultes.... Elle donne le jour à des noms européens. C'est Jean D. Cassini, enfant de Nice, l'une des gloires des mathématiques et de l'astronomie. — Le peintre Charles Vanloo naît aussi à Nice (15 février 1705) de Louis Vanloo et de Marie Fossa. Nommons le poète Cotta Augustin de Tende; le jurisconsulte Ch. Panes de Lantosque, poète non moins distingué; noble dame Caissotti de Roubion, dont les poésies sont pleines de charme. — Grasse peut citer son peintre *Jean-Honoré Fragonard*, élève de Boucher, dont on voit encore des tableaux à l'hôpital de sa ville natale; le naturaliste Jean Isnard, oratorien; le P. Théas, dominicain, dont le poème sur l'agriculture fut couronné par l'Académie en 1733.

Et à tous ces noms glorieux ajoutons celui de Surian, évêque de Vence.

Jacques Surian naquit à St-Chamas, le 20 septembre 1670. Sa nombreuse famille, de dix frères et de plusieurs sœurs, n'était pas riche, et Surian gardait les troupeaux de son père. Nouveau Jacques Amyot, il prit la fuite de la maison paternelle avec quelques sous, et laissa à l'hôpital de son évêché deux cent mille livres de capital.

Il avait quatorze ans quand il s'échappa à Marseille. Là il acheta le petit attirail de décrotteur, et s'installa à la porte d'un riche magasin. Le propriétaire sortit sur ces entrefaites, accepta l'offre du novice qui s'y prit fort mal pour cirer ses souliers, et l'ayant considéré, le fit parler, reconnut son neveu, et le plaça chez les Oratoriens de Martigues. — Tel fut le début de celui que d'Alembert a appelé le second Massillon de la Provence. — Doué d'un bel organe, d'une majestueuse physionomie, d'une mémoire heureuse, et d'une diction aussi brillante que facile, Surian commença bientôt à se faire connaître dans Paris, où les Pères de l'Oratoire l'avaient envoyé se perfectionner. — Nous empruntons ces détails à M. Théodore Guérin qui a publié sa vie. — Il attachait, selon

Digitized by Google

le principe de Démosthènes, beaucoup d'importance à l'action. — Un de ses amis lui emprunta un jour un sermon avec lequel il ne produisit aucun effet. Surian le prêcha le dimanche suivant à Notre-Dame, et enleva tous les suffrages, au grand étonnement du prédicateur d'emprunt.

Les manuscrits de Surian que possède la paroisse de Vence, nous montrent avec quel soin il composait. On les lit avec peine, tant il avait mis à profit les préceptes des grands maîtres. L'art pourtant se cache chez lui. Il est onctueux, facile, naturel, avec un style simple, pur et correct. Son nom, devenu illustre à la cour, lui valut l'évêché de Vence en 1727. Il eût monté plus haut, s'il n'eût pris à cœur d'observer à la lettre la maxime de ses prédécesseurs, les pieux P. du Vair et Godeau. La querelle du jansénisme occupait alors l'Église de France, et surtout la province d'Embrun, où nous avons vu que l'évêque de Senez s'était fait condamner par ses doctrines entachées d'hérésie. Surian adhéra à ce concile. Ses manuscrits nous prouvent avec quel soin il avait étudié la question. Calme et pacifique, il se concilia pourtant l'affection et l'estime des jésuites et des jansénistes, sans que jamais il laissât douter de la pureté de sa doctrine. Il se rappelait le texte de l'Écriture : *Disponiens omnia suaviter*. Il se conquit l'amour de tout son diocèse par sa bonté. Ami de la retraite, il consacrait le temps que lui laissaient de libre les affaires pour prier, méditer, lire et composer. Il prêcha, en 1732, son Petit-Carême à la cour, et l'admiration dont il fut l'objet l'éleva à l'Académie, après la mort de l'évêque de Metz, monseigneur de Coislin. L'année suivante, le roi de Sardaigne, Victor-Amédée II, étant mort, Surian fut chargé, par Louis XV, de l'oraison funèbre qu'il prononça à Notre-Dame, à la satisfaction des cours des Tuileries et de Turin. Il traita avec tant de sagacité un sujet si difficile, il donna, dit M. Théodore Guérin, quelque chose de si grand à la pensée qui domine tout, qu'il put déverser la louange et le blâme avec une égale indépendance, avec une délicatesse inimitable. — Où nous voyons encore l'illustre évêque jeter le plus vif éclat, c'est dans l'assemblée du clergé de 1735, présidée par Fleury. Son beau discours sur la religion chrétienne lui valut, chose inouïe, les éloges de la compagnie. — Monsei-

Digitized by Google

gneur de Vence nous a prêché avec autant de force que de solidité, dit Gaspard de Vintimille du Luc, archevêque de Paris; les remercîments de la compagnie ne peuvent égaler les éloges que mérite un si beau discours. — Personne ne fut plus humble et plus modeste que Surian, et il ne comptait pas tellement sur lui-même qu'il ne s'adjoignît de pieux missionnaires pour évangéliser son peuple. Il attirait souvent à Vence le R. P. Bruno Faraudi de Glandèves. Il ranimait, par tous les moyens possibles, la dévotion envers la Sainte Vierge, encourageait la confrérie du Rosaire, se faisait inscrire en tête des Pénitents blancs. Sorti du peuple, il se faisait tout à tous. Ses œuvres furent ses titres de noblesse. Ennemi de la publicité, il n'a rien édité de ses ouvrages. Son Petit-Carême ne parut qu'après sa mort, par les soins d'un de ses parents (1776). — Il n'eut jamais de démêlés avec les seigneurs, et il n'usa de ses prérogatives, comme évêque et coseigneur de Vence, que pour prouver qu'on peut, sans déroger à ses droits, s'attirer l'amour de tous. Sa famille n'était pas riche, et elle avait droit à ses bienfaits. Le vertueux évêque n'osa se décider à faire un modique legs à trois de ses parents qui en avaient grand besoin. Il fallut qu'un ami intime fût leur intercesseur auprès de lui, et dans son testament, il fera connaître le motif qui l'aura déterminé à faire ce legs. « Je lègue, dit-il, à ma sœur, que son malheur a rendue pauvre, la somme de.... »

Pendant l'épiscopat de Surian, Nice fut en proie à la terrible peste de 1735, qui épargna sa ville épiscopale. Les Capucins, les Baptistins et les PP. Jésuites de Nice se multiplièrent pendant l'épidemie. C'est à cette occasion que les consuls firent le vœu de célébrer la fête de l'Immaculée Conception, s'ils étaient délivrés. Trois mille victimes avaient déjà succombé quand tout-à-coup le fléau s'arrêta. — Il n'y avait pas encore d'évêque à Nice, lorsqu'enfin Charles-François Canton de Verceil fut élu et entra solennellement dans cette ville au mois d'octobre 1741.

Charles-Emmanuel occupait le trône de Savoie depuis le 3 septembre 1730, et avec sa maxime qu'un état doit se suffire à soi-même, il encourageait l'agriculture et l'industrie par tous les moyens possibles. Il écrivait aux consuls de Nice de rendre à la

Digitized by Google

culture les rives du Var et de travailler à l'endiguement du fleuve. Il fit disparaître les anciens remparts de Nice et les remplaça par une enceinte de jardins. — Mais voici encore *l'horrible guerre*. —

Fleury qui avait employé tous ses efforts à l'éloigner en 1731, ne put y réussir pour la succession de Pologne. Toutes les puissances se réunirent contre la France. Villars, après avoir soumis le Milanais, mourut à Turin (1734). L'Espagne et la Savoie étaient pour nous, et la cavalerie espagnole (17 avril 1736), après le second traité de Vienne, retournait de l'Italie, en traversant la ville de Nice.

L'empereur Charles VI étant venu à mourir, ne laissant qu'une fille, Marie-Thérèse, femme de François de Lorraine, duc de Toscane, six prétendants parurent sur la scène, parmi lesquels Charles-Emmanuel réclamait le Milanais. — La France reste avec l'Espagne. — Le Midi arme. — Déjà la flotte anglaise avec l'amiral Mattews mouille à Villefranche (24 mai 1742), où les Niçois vont lui faire fête. — Mattews fortifie la Turbie, élève des batteries sur les monts Vinaigrier, Montalban, Montgros, Maugnac; le col de Braüs et Roccalagaude sont aussi fortifiés. Cinq cents français destinés pour Monaco sont faits prisonniers (13 juin), et l'amiral anglais est reçu en triomphe dans Nice. Le 1er juillet, on chante un *Te Deum* pour la prise de Modène, et le 1er août, pour celle de la Mérindole. Deux camps sont formés au Lazaret et au cap Martin, et quatre vaisseaux de ligne ne cessent pas de stationner à Villefranche (1742-1743).

On fortifie Saint-Martin de Lantosque. — Anglais et Piémontais adoptent pour signe d'union la cocarde rouge et verte, pendant que Charles-Emmanuel, pour se faire de l'argent, établit la loterie royale et vend des titres et des fiefs de son domaine, au grand étonnement des communes.

Du 18 juillet au 15 août, l'Infant d'Espagne logeait à Grasse chez l'évêque, et après lui, c'était le prince de Conti. Cependant le gouverneur de Nice, marquis de Suse, traitait magnifiquement dans son palais l'amiral anglais. Quarante-quatre vaisseaux de ligne répandaient dans Nice les richesses de la troupe anglaise, et un camp avait été installé, depuis la fin de mars, dans la plaine de l'Ariane.

Digitized by Google

Que faisait l'armée de l'autre côté du Var? Dès les premiers jours de janvier, Mirepoix, gouverneur de Provence, avait ordonné aux villes de la frontière de prendre leurs moyens de défense. Antibes et St-Paul faisaient travailler sans relâche; et les autres communes, avec leurs vieilles murailles, essayaient une dernière fois d'opposer une digue au flot envahisseur. — Des travailleurs réparent la route d'Italie et les chemins royaux de Grasse à la Gaude, pour conduire l'artillerie au château des Gaudes, sur le Var.

La bataille de Toulon, où le prince de Monaco se couvrit de gloire, avait rendu la France maîtresse de la Provence, et les Franco-Espagnols, sous la conduite de l'Infant don Philippe et du prince de Conti, arrivaient sur le comté de Nice. Le camp est entre Cagnes et St-Paul. Une partie des troupes passe à Vence, se rendant à Gillette, et l'armée commence à traverser le Var, le 31 mars, à la fois, entre Carros et Gattières, à la Baronne et à Saint-Laurent-du-Var, et du 1er au 3 avril, quarante mille hommes campent à Carras.

Les Piémontais ne pouvant défendre Nice, s'étaient retirés à Montalban. J. F. Ghési, comte de St-Sauveur, l'avocat J.-B. Paulian, A. Prioris et J. Bensa, consuls; J. Peire, assesseur; les conseillers Caissotti, comte de Roubion, J.-B. Rocca, C. Massiglia, G. Ruffi, E. Pellegrini, F. Ardisson, J. Cavalier allèrent savoir les volontés des princes, et le 4 avril, le marquis de Castellar avec Dunois entra dans Nice. Les Miquelets s'installèrent à St-Jean-Baptiste. Le 11 au matin, l'évêque, les consuls en grand costume et en toge vinrent recevoir, à la tête du pont, l'Infant, Conti et le général Las Minas, pour aller chanter le *Te Deum* à Ste-Réparate. Ce fut l'aumônier don Juan de Pimento, espagnol, qui l'entonna. — S'il fallait en juger par la suite de l'Infant, on eût dit qu'il se rendait à une partie de chasse ou de plaisir. Une meute de cinq cents chiens l'accompagnait. L'aspect guerrier des Français contrastait avec le brillant costume espagnol. — Les deux généraux alliés, dit Voltaire, inspiraient d'ailleurs à leurs soldats cet esprit de courage et de confiance dont ils avaient besoin pour pénétrer dans un pays où une bataille peut à chaque instant arrêter une armée, où il faut combattre contre des rochers, des précipices et des torrents, et où la difficulté des convois n'est pas un moindre obstacle dans des chemins muletiers, escarpés et raboteux.

Digitized by Google

Un ordre du prince de Conti aux troupes, de respecter les personnes et les propriétés, apaisa un peu le mécontentement causé par une contribution de sept cent cinquante mille livres. Clergé, noblesse, abbayes, tout fut obligé de payer cette somme énorme. — Bientôt les bâtiments de transport débarquent les munitions de guerre. Les Espagnols, repoussés du Montgros, s'avancent, le 19 avril, vers Montalban. C'est dans cette attaque que plusieurs bourgeois qui étaient allés à la chasse se barricadèrent, avec un détachement du capitaine Heller, dans une bastide de Guillaume Thaon, et obtinrent une capitulation honorable. On chanta à Madrid la prise du *fort Thaon*. — Le comte de Dunois s'empara du Montalban et fit le marquis de la Suse prisonnier. Montgarache et Montleuse furent emportés.

Dans une des attaques, le chevalier de Cinson poursuivit les assiégeants jusque dans Nice, et mit huit mille hommes hors de combat. Il se retira à Oneille dans la nuit du 21 au 22, sans que les Espagnols s'en doutassent. Villefranche capitula. — La division s'étant mise entre les princes, Las Minas, d'un caractère fougueux, prit parti pour l'Infant, et l'on s'avança par la route de Gênes. — Conti s'en plaignant à la cour, porta son quartier-général à Breil. — Don Philippe était déjà à Oneille quand l'ordre lui arriva, de Madrid, de rebrousser chemin et de se diriger en Piémont par le haut comté de Nice, suivant l'avis du prince de Conti. A la fin de juin, on repassait le Var. Dix mille hommes gardèrent le comté de Nice. — C'est dans son passage à Barcelonette que le préfet Corporandi d'Auvarre complimenta l'Infant d'Espagne, en lui rappelant le passage des Alpes par Annibal. En effet, le 17 juillet, le fort de Démont était emporté par les alliés, et le 19, Château-Dauphin. Charles-Emmanuel, désolé, voulait se jeter dans la mêlée pour y trouver la mort. — A ces tristes nouvelles, les autorités de Nice, l'évêque en tête, se décidèrent à prêter serment à Louis XV, le 3 août. On fit des feux de joie en France et en Espagne pour ces succès divers; le marquis de Vence, gouverneur d'Antibes, donna à ce sujet, dans toute sa capitainerie, un ordre du jour que l'on conserve encore dans les archives.

Jaloux de la gloire de Conti, l'Infant en revenait à son premier

Digitized by Google

plan, d'autant plus que la neige couvrait les montagnes (16 novembre). — La retraite fut harcelée par les Austro-Sardes. Conti, ennuyé, laissa son commandement à Maillebois. Joseph de Castro gouvernait à Nice. — Gênes avait accordé le passage aux Franco-Espagnols, et en avril 1745, on se remit en marche. Don Philippe et Maillebois, arrivés à Nice le 12 avril, festoyèrent jusqu'au 11 mai. — Menton et Vintimille furent inondées de troupes. Oneille ouvrit ses portes le 1er juin. L'arrière-garde et l'armée de réserve étaient conduites par Mirepoix et Lautrec. Ils campaient à Vence, sur la place St-Michel, le 6 juin, au nombre de six mille hommes. — Le 27 septembre, la bataille de Bussignaco nous donnait le Milanais.

Les Anglais, irrités contre Gênes, bombardèrent la ville. Mattews se vengea sur le littoral. Menton ne dut d'être épargné qu'à la courageuse intervention du comte Adhemar de Lantagnac, gouverneur de cette place.

De nouvelles discussions entre les chefs et le secours que l'Autriche envoya à Charles-Emmanuel, après la paix de Dresde, changèrent la face des affaires au printemps de 1746.— Les alliés sortirent d'Alexandrie et d'Asti; Brawn reprit Milan; Maillebois, vaincu à Plaisance, soutint une glorieuse retraite jusqu'à Gênes (18 août). Las Minas plutôt que de défendre cette place ordonna de revenir à Nice, et Gênes se rendit, le 7 septembre, aux Austro-Sardes. Charles-Emmanuel occupa Albenga le 18 septembre; le marquis d'Ormée recouvra Oneille. Le fils de Maillebois, couvrant les alliés, gardait Vintimille, tandis que le maréchal, le duc de Modène et l'Infant étaient déjà dans Nice.

Tout à coup le marquis de Balbian débouche avec huit mille hommes sur Dolceaqua par le chemin de Pigna; les Espagnols se hâtent de faire sauter le château; Maillebois abandonne Vintimille en frappant à mort, dans la retraite, le général autrichien Govani, et en allant se poster à Gorbie et à la Turbie. Les Austro-Sardes en sortant de Menton furent assaillis des hauteurs et perdirent beaucoup de monde. — Les Miquelets, restés à Laghet, firent bonne contenance et donnèrent le temps d'évacuer les hôpitaux. — Le 28 octobre, l'arrière-garde espagnole retournait au delà du Var.

Digitized by Google

Un grand nombre d'habitants des vigueries de Grasse et de St-Paul avaient fui dans Antibes, place devenue très-importante par ses fortifications depuis 1708. Les travaux n'avaient pas cessé de 1708 à 1729.

Charles-Emmanuel, après avoir visité le sanctuaire de Laghet et prié au pied de l'autel, s'arrêta, le 18, au château de Drap. Jean-André Constantin, seigneur de Châteauneuf, premier consul de Nice, alla au-devant de lui avec le conseil municipal. Le 19 il entra dans Nice, ayant à ses côtés le prince de Carignan et son fils Victor-Amédée. Dans son état-major, paraissaient le marquis d'Ormée, les généraux autrichiens Valdeck, Néhauss, Hombourg. — L'amiral Bing commandait l'escadre. — La fièvre empêcha le roi de Sardaigne de poursuivre plus loin; mais l'armée continua sa marche vers Toulon.

La Provence s'apprêtait encore une fois à faire une vigoureuse résistance. — Les Vençois décident, le 27 novembre, que pour donner au roi des marques de leur attachement *à sa personne, au bien de l'état* et à *l'honneur de la patrie*, tous les habitants, depuis dix-huit ans jusqu'à soixante, prendront les armes et marcheront contre l'ennemi s'il envahit la Provence. — Mais la troupe les livra bientôt à l'invasion. — Le 30, les Austro-Sardes franchissent la frontière. — Le régiment qui était à Vence décampe en un moment par Tourrettes. — La garnison fait de même à Grasse. — Claude Vacquier, maire de Vence, aïeul du futur maréchal Reille, déploie un zèle admirable. L'évêque Surian, dont certaines gens taxaient de parcimonie la frugalité et l'économie, ouvre ses trésors et court aux habitants qui voulaient fuir, en leur disant: « Ne craignez pas. N'avez-vous plus confiance en vos saints protecteurs? J'irai au-devant d'eux, ils m'écouteront, et ils ne vous feront aucun mal. »

Il était presque nuit et le conseil délibérait encore, quand tout à coup l'avant-garde se présente sous les murs; les premiers pillent les bastides, brûlent cinq ou six maisons du faubourg, se gorgent de vin et répandent le reste. Le général Novaty, déjà célèbre à Modène, amenait quinze mille hommes. — Colorédo, Preyssac, Larche et d'Osempo étaient les chefs généraux des Au-

Digitized by Google

trichiens; le marquis d'Ormée et le chevalier de Véner, des Piémontais. Quand Surian sut que le général en chef arrivait, il alla, comme autrefois St Véran, au-devant de lui: « Général, lui dit-il, vous ne venez pas faire la guerre au citoyen, mais au soldat; le Dieu des armées et le sort des batailles décideront qui du roi mon maître ou des vôtres doit être le vainqueur; mais l'humanité et la générosité des princes que vous servez ne vous permettent pas de maltraiter des citoyens désarmés. » L'état-major resta saisi d'un saint respect à la vue de ce majestueux et éloquent vieillard de soixante-seize ans. — Novaty donna les ordres les plus sévères à ses troupes. — L'auguste prélat conduisit l'état-major dans son palais, où il acheva de le subjuguer par ses manières douces et affables. Un aide-de-camp lui demandant le lendemain le temps qu'il faudrait pour aller jusqu'à Lyon: « Je sais, répondit-il, le temps qu'il me faudrait pour me rendre à Lyon, mais je ne puis estimer celui qu'il faudrait à une armée qui aurait à combattre les troupes du roi mon maître. »

Ayant appris qu'on voulait rançonner la ville, il laissa puiser dans ses coffres plus de soixante mille livres. C'est de cet or que la commune paya à Novaty un présent de quarante louis (neuf cent quarante livres).

Cependant le général Brown suivait la route d'Antibes. Le 29 novembre, deux frégates et un vaisseau anglais étaient venus reconnaître le passage du Var, et le lendemain ils canonnaient la côte. Cependant une quantité de petites barques déposaient la troupe sur le rivage; le général Brown bivouaquait le 31 à Cagnes. Le sieur de Vaudreuil et le marquis de Vence défendirent la place d'Antibes. — La droite de l'armée ennemie marche vers Grasse, la gauche vers Cannes. — Brown établit son quartier général à Biot, abandonnée des habitants qui s'étaient retirés dans Antibes. — Les provisions et la grosse artillerie étaient débarquées à Cannes et au golfe Juan. Pour être maîtres de ce quartier, les Anglais se mirent à bombarder Sainte-Marguerite.

Quant à la tour St-Honorat, elle était gardée par trente hommes et un sergent, qui ayant riposté à la sommation des Anglais avec une pièce de huit, reçurent ordre de se rendre sous peine d'être

Digitized by Google

pendus. — Le sergent sortit avec les honneurs de la guerre. Les religieux avaient fui dans les villages voisins. — Le bois de pins fut presque entièrement abattu et le monastère saccagé. — La garnison de Sainte-Marguerite ne se composait que de la compagnie franche, destinée à la garde des prisonniers d'état, et de trois compagnies d'invalides, sans ingénieurs, sans officiers, ni soldats du corps d'artillerie. La place n'avait pour commandant qu'un pauvre vieillard, le sieur André. Le 15 décembre, les vaisseaux de l'amiral Bingk débarquèrent six cents pandours vers la pointe d'Aragon. En même temps les maisons hors du fort et les tentes où s'étaient réfugiés les habitants du continent furent pillées. Les réfugiés s'embarquèrent comme ils purent. On parle même d'une pauvre mère qui dans son effroi oublia son enfant âgé de quatre mois. Un pandour le prit, le réchauffa dans son manteau et le remit à une femme qui en eut soin. — La batterie de la Croisette et une galiote anglaise battirent le fort jusqu'au 16. — Alors un aide-de-camp du général sarde vint représenter au commandant les suites terribles que pouvait avoir une plus longue résistance. André, pressé par le curé de Cannes et les réfugiés, rendit la place, et sa garnison fut conduite à Marseille sur des bâtiments de Cannes. — Les grenadiers piémontais et des régiments de Bourdorot et de Kalbematter gardèrent le fort sous les ordres du colonel du régiment d'Hilbourghausen. — On trouva trente-huit pièces de canon, des boulets, des balles et de la poudre, ainsi que deux mortiers qui servirent au bombardement d'Antibes. — André fut mené au Château-d'If, puis à Antibes où on le dégrada (16 novembre 1747), et on le condamna à dix mois de prison (1). — Depuis le 5 décembre, deux mille pandours, sous les ordres du général Petalsi, continuaient à bloquer Antibes.

Le 6, on avait pénétré jusqu'aux glacis, et la ville avait ouvert ses portes. Mais la citadelle était bien défendue. Le 19, à deux heures du soir, les Anglais commencent le feu du côté de la poudrière St-André. Un poste plongeait de Notre-Dame dans l'intérieur de la ville et dirigeait les mortiers par des signaux. La garnison du

(1) M. Alliez. *Histoire de Lérins*, pages 93 et 193

Digitized by Google

fort voulait répondre, mais ses mortiers ne pouvaient être bien pointés sur les bombardes masquées par les collines. Le 28, les Autrichiens simulèrent une batterie sur la droite du château Salé. Les Antibois, tombés dans le piège, y usèrent leurs munitions; mais la victoire ne fut pas pour cela gagnée.

Novaty avait quitté Vence le 2 décembre, Pressac, le 4, et Coloredo, ne trouvant pas de quoi vivre à St-Paul, établit son état-major dans la première ville avec ses Hongrois. Le 5 décembre, par ordre du général Brown, au nom de sa souveraine l'impératrice reine d'*Ongrie*, injonction fut faite à la commune de Vence de porter à Biot deux mille livres de légumes, vingt-huit moutons, quatorze porcs et trois bœufs. Novaty commandait de plus cent lits pour les ambulances de Vence et de St-Paul. — Le trésorier exposa au conseil qu'ayant caché soixante-cinq louis d'or, les Allemands les avaient emportés avec les papiers de la commune; qu'on avait retrouvé les papiers près de la chapelle des Pénitents, et non point l'or. — Quittance de dix mille livres fut faite par le général Brown, à Cannes, où était le quartier général (11 décembre). Larche eut le gouvernement de la viguerie de St-Paul, mais il fallut qu'il eût souvent recours à monseigneur Surian pour maîtriser lui-même ses terribles Croates. — La perte des Grassois fut évaluée à trois cent mille livres. A Biot, les ennemis commirent d'affreux excès, et un grand nombre, à force de boire, perdirent la vie avec la raison. — Ils brûlèrent à Cannes le bois même destiné à la construction des navires.

Quand les habitants chassés de Lérins, vinrent se plaindre au général Brown des mauvais traitements de ses soldats, ils furent traités de rebelles et de fugitifs, et menacés d'être fusillés s'ils revenaient à la charge. — L'effroi se répandait au loin. Les consuls même de Carcès vinrent à Cannes faire leurs soumissions. — Grasse, accablée, criait merci: « Vous avez raison, répondait-on, mais nous avons pour nous le *droit canon.* » — Chaque commune fut affouagée de sept cent vingt-sept livres par feu, sans compter les impôts en nature et la dévastation du sol.

Le fort d'Antibes résistait toujours. Le 28 décembre il fut encore bombardé; puis le 20 janvier 1747. — L'escadre anglaise cin-

Digitized by Google

glait d'Antibes à Toulon, y attendant les impériaux qui ne pouvaient avancer au delà de Vidauban. Don Philippe et le duc de Modène restaient à Aix. Enfin, Louis XV chargea Belle-Isle de délivrer la Provence. Ce maréchal trouva l'armée dans le dénuement le plus complet. Avec les subsides qu'il reçut, il remonta le moral des soldats, couvrit Castellane, Brignolles et Draguignan, fit soulever Gênes contre le joug autrichien et mit les Austro-Sardes entre deux feux. Le 30 janvier, leur retraite sur Nice commmença. — Antibes avait bien mérité de la patrie, avec ses deux bataillons d'infanterie, son détachement d'artillerie, vingt dragons et vingt maîtres de cavalerie. Elle avait reçu deux mille trois cents bombes et deux cents pots-à-feu. Elle fut délivrée. — Les Croates, fugitifs de Grasse, firent sauter dans leur retraite le château de Saint-Raphaël, près Vence (31 janvier). Belle-Isle monta d'Antibes à Vence le 2 février. Il logea chez Surian, son confrère à l'Académie Française, et successeur au fauteuil de Godeau. Il félicita le digne évêque de sa belle conduite, fit évacuer les malades autrichiens sur Nice, établit à Vence un hôpital militaire, laissa deux bataillons du régiment Condé pour garder la frontière, puis il se rendit à Grasse.

Tous les yeux étaient fixés sur Gênes, où Louis XV avait jeté Boufflers avec un million.

Belle-Isle attendait du renfort. — Les coalisés occupaient toujours les îles. Ce ne fut que le 25 mai que le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, secondé par les galères de Toulon et de Marseille, profita d'un coup de vent qui éloigna la flotte anglaise pendant quinze à seize heures, se mit à foudroyer le fort Ste-Marguerite, et força les cinq cents hommes de la garnison à capituler. Le 28, on les transporta à Nice. Les cinquante autrichiens de l'île St-Honorat furent faits prisonniers (1). Le marquis d'Ormée, après la déroute de Castellane, arrivait à Nice le 12 avril.

Quand Belle-Isle eut purgé la frontière, qu'il se sentit renforcé des trente bataillons de Las Minas, il marcha sur Nice dans la nuit du 4 au 5 juin. Une députation des notables vint à sa rencontre à la villa Cappel, près du Pont-Magnan. — Il leur accorda

(1) M. Alliez, *Histoire de Lérins*, pages 93 et 199.

Digitized by Google

tout ce qu'ils demandèrent. Le 7 juin, Montalban fut repris, et Villefranche le 12. — Le 22 juillet, l'Infant don Philippe et le duc de Modène logeaient dans le palais du prince de Monaco; Las Minas avait établi son quartier-général à Menton.

Pour faire diversion aux impériaux qui gardaient le col de Tende et la rivière de Gênes, le maréchal envoya son frère le chevalier du côté de Briançon avec quatre mille hommes, en lui recommandant de l'attendre au col de l'Assiette. Le chevalier, arrivé le premier, s'impatientant du retard du maréchal, engage une action terrible, et périt le 22 juillet avec la moitié de ses hommes. En vain le marquis de Villeneuve essaya d'arrêter la déroute jusqu'à Briançon. Cette fâcheuse affaire consterna le maréchal qui courut à Paris en toute hâte pour recevoir des instructions.

On dit que le caprice de Mme de Pompadour fit reprendre les hostilités en plein hiver. — Le 18 décembre, don Philippe a son quartier-général à Nice, il envoie Pourprix à Sospel avec huit mille hommes, Las-Minas prend Vintimille; Breil soutient glorieusement le siége du 15 au 19 février 1748. — On s'attendait à une affaire décisive en juin, quand un courrier vint annoncer à Nice (17 juin) que les conférences pour la paix étaient ouvertes. — Le 1er juillet, une suspension d'armes fut signée à Nice.

Ce ne furent que réjouissances entre les armées des deux camps. Le 25 août, fête du roi, Belle-Isle invita don Philippe au festin et au bal. Don Philippe enchérit pour la St Ferdinand. Malgré tant de désastres, dit un témoin du temps, on n'avait qu'à se baisser pour ramasser de l'or. Le duc de Richelieu arriva pour le congrès de Nice (30 novembre au 14 décembre), qui fut la base du célèbre traité d'Aix-la-Chapelle. Don Philippe devait être mis en possession des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; le duc de Modène rétabli, et Gênes libre. La France n'y gagna rien. On voit à ce congrès Las Minas, Belle-Isle, Bing, Brown, le marquis de Breil au nom du roi de Sardaigne, les sénateurs Curlo et Pinelli de Gênes, le comte Verry pour le duc de Milan, et le duc Pallavicino pour le duc de Modène. — Marie-Thérèse garda sa couronne; Charles-Emmanuel une partie du Milanais, et l'Angleterre devint la reine des mers.

Digitized by Google

Vers la fin de janvier 1749, les Franco-Espagnols avaient quitté les bords du Var. Le comte Ste-Julie, au nom de la Savoie, gouverna Nice, et monseigneur Canton entonna le *Te Deum*. — Monaco célébra le retour de son prince, qui dans cette campagne, toujours fidèle à la France, s'était couvert de gloire. — Menton et Monaco lui formèrent deux compagnies pour sa garde d'honneur, les cadets résidant à Monaco et les grenadiers à Menton.

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME.

Derniers efforts de la noblesse et de la Commune.

(1748-1792).

Sommaire: — Nice et la colonie étrangère; — les pieux évêques; — expulsion des Jésuites; — limites du Var; — lutte de Vence contre ses seigneurs; — grandes familles du bassin du Var; — les Grimaldi de Monaco et de Cagnes; — confréries; — corporations; — ordres religieux; — Lérins; — contraste de Nice avec la rive droite du Var; — la révolution; — les deux partis; — émigrés à Nice; — le général Anselme passe le Var.

France :		Savoie :	
Louis XV	(1715-1774).	— Charles-Emmanuel III	(1732-1773).
Louis XVI	(1774-1793).	— Victor-Amédée III. .	(1773-1796).

Gouverneurs :

Le Prince de Lorraine . . (1870-1783).
Le prince de Beauveau . . (1783).

Les évènements courent vers la grande révolution. Nice, délivrée de l'ennemi, se repose sous son beau ciel, enviée désormais par la brumeuse Angleterre. Son Château ne sert plus d'asile qu'à la mort et le cimetière y est établi en 1778. Charles-Emmanuel III, tout occupé des loisirs de la paix, renouvelle, en faveur de Nice et de Villefranche, les priviléges du port-franc, encourage le commerce, crée le consulat de marine auquel il donne des attributions presque égales à celles du sénat en matière criminelle; il encourage les constructions de navires. Le 22 juillet 1750, l'évêque dans le plus grand appareil, bénit la première caisse du môle du nou-

Digitized by Google

veau port Limpia. La commune fêtera, en 1757, les envoyés de la chambre de commerce de Marseille pour le traité de navigation. Le roi vendra pour un million huit cent mille livres, à une compagnie française, les droits du port de Villefranche. — Nice devient aussi la ville des plaisirs. On voyait se construire, comme par enchantement, les quartiers St-Dominique et de Saint-François appelés ville neuve, et le faubourg de la Croix-de-Marbre. Une société formée par le premier consul Jérôme Peire élevait la Terrasse, et le gouvernement ouvrait, en 1770, le chemin des Ponchettes. Le théâtre se construisait en 1778 et quarante gentilshommes en acquéraient le privilége. On pavait les rues, on plantait la belle place Victor avec ses arcades et sa porte de Turin.

Les étrangers et surtout les Anglais donnaient l'impulsion à ces embellissements. Ils commençaient à rechercher le séjour de Nice dont l'amiral Mattews et Bingk leur avaient montré le chemin. Smolett écrivait sur Nice des lettres intéressantes, et se plaisait à louer ces jardins d'orangers, ce climat sans hiver, ces mœurs simples et naïves, cet Eden!.... Ces descriptions relevées par notre chantre des jardins, Delille, qui en 1778 parcourait Grasse, Vence et Nice, ne contribuaient pas peu à rendre l'antique cité phocéenne le réfuge des santés ébranlées ou des grands. Si l'on n'y trouvait pas encore tout le confortable des grandes villes, si les fenêtres elles-mêmes n'avaient pas de vitres, on jouissait de sa verdure éternelle, sous le dôme du ciel de Provence, qui semble plus grand qu'ailleurs, près de cette mer azurée comme le bleu du firmament. En 1764, le duc d'Yorck, et en 1766, le prince de Brunswick passaient à Nice la saison d'hiver. Malheureusement, les neiges et les froids exceptionnels de 1767 précipitèrent les jours du duc d'Yorck. Il alla mourir à Monaco, le 16 septembre.

L'arrivée de Charles-Emmanuel, le séjour des princes et du duc de Chably, animèrent la ville de Nice en 1770. Le duc de Glocester étant venu trop tard, à son retour de Naples, pour rendre visite aux princes, fut tellement frappé de l'agrément du site, qu'il fit de Nice son lieu de prédilection. Il y vint avec toute sa suite en 1772. En 1779, c'était la belle duchesse de Penthièvre... hélas!.. En 1782, le duc de Glocester déploya un luxe étonnant; l'hiver

Digitized by Google

de 1786 ne fut pas moins brillant. On y voyait Glocester, l'archiduc de Milan, la duchesse de Bourbon-Condé. — Oubliant la différence de religion, Glocester, en compagnie de l'évêque de Nice, visitait Cimiés le 25 mars, et St-Pons le 28.

Il n'était plus parlé dans l'Europe que de Nice. Sulzer avait publié en 1778 sa description de Nice; M. de Saussure faisait jauger la plage en 1780. Le comte Robillard éditait sa description minéralogique des vallées de la Tinée et de la Roya; et en 1787, le sieur de Beaumont faisait paraître ses douze vues de Nice. — On comptait alors quatre-vingt cinq familles anglaises dans cette ville, se mêlant aux joies traditionnelles du carnaval. L'année suivante, la célèbre actrice Anne Benvenuti venait s'y produire sur la scène.

Le bien-être et la civilisation gagnaient même la montagne. Trois cents ouvriers ouvraient, de 1779 à 1782, la route carrossable du col de Tende. — Ces grands travaux rappellent, hélas! la catastrophe de 1779, qui engloutit sous un éboulement plus de deux cents hommes.

Le comté de Nice contrastait avec la Provence, où soufflait déjà l'esprit mauvais, né des infamies de la régence et de l'immoralité.

Les finances de Savoie étaient prospères, le commerce florissant, la législation récemment enrichie des célèbres constitutions Victorines, l'Église honorée. Les montagnes retraçaient la vie pastorale et pure des patriarches; et Nice portait le titre de *chaste*.

De pieux évêques se succédaient sur le siége des Pons et des Siagre.

Charles-François Canton de Ronco (1741-1763) s'appelait le père des pauvres. Il forma un capital de quinze mille livres pour les prêtres indigents qui faisaient leur retraite à Nice. — En 1750, il inaugura la fête du Sacré-Cœur chez les Visitandines, et cette dévotion se répandit bien vite parmi les fidèles. — Sa mort arriva le 23 août 1763. Le P. Fabius Seren, professeur de rhétorique au collége des Jésuites, s'acquitta avec gloire de son oraison funèbre. — Jacques-Thomas Artésan, dominicain, son successeur, fut sacré à Rome le 15 juillet 1764, et entra à Nice le 8 octobre. Il était déjà venu autrefois dans cette ville, où son père avait été président du sénat. Cet évêque, dit M. de Villarey, portait sur ses traits

Digitized by Google

une douce majesté, une modestie pleine d'amabilité. Sa parole avait la douceur du miel et pénétrait les cœurs comme celle de St Ambroise. Il avait fait une étude approfondie des SS. PP. et de l'Écriture. Une homélie qu'il prêcha le jour de Noël émut tellement l'auditoire, que chacun fondait en larmes. Il tenait à la magnificence du culte, donnait fréquemment des lettres-pastorales et des mandements, et envoyait les capucins faire des missions à Valdeblore en 1772. — Le jubilé du 26 mai 1776 opéra un bien infini dans tout son diocèse.

Autant il aimait et favorisait tous les ordres religieux, autant, comme dominicain, il était antipathique à la compagnie de Jésus, sentiment qu'il partageait malheureusement avec un trop grand nombre à cette époque, et que mirent à profit les hommes irréligieux.

Les attaques contre ce saint ordre devenaient générales. Comme tout ce qui est puissant et fort, il était en butte à l'envie. Quelques fautes de certains membres furent imputées à tous. — On traita leur union de conspiration contre l'état; leur zèle, de fanatisme; leur charité, d'hypocrisie. Toutes les démarches des Jésuites, leurs paroles, leurs voyages, leurs écrits furent mal interprétés. Les hommes d'État leur enviaient le rôle de conseiller des princes; les Oratoriens et autres, l'enseignement; les Capucins et les Dominicains, la prédication; le clergé séculier, la direction des consciences; les navigateurs, leur immense empire dans tout l'univers; les philosophes, leur dialectique serrée; le parlement, leur éloquence; Jansénistes et Gallicans, leur ultramontanisme. — Tous les gens ennemis de l'autorité, de la morale et de l'Église s'armèrent contre eux. Les comédies de Molière et autres œuvres les rendirent odieusement ridicules, et le peuple, gagné lui-même, ne crut plus voir dans les Jésuites que des tartuffes et des hypocrites. Leur habit même faisait éprouver une sorte de répulsion. Quelque crime qui se commit était, dit-on, machiné par les Jésuites; et on les chargeait calomnieusement du récent attentat de Pierre Damiens contre Louis XV. — Le Portugal donna le signal de leur expulsion en 1758; la France suivit, 8 mai 1761, puis l'Espagne en 1767.

L'évêque de Nice, Astésan, leur fit sa petite guerre, et quand il

Digitized by Google

leur défendit (19 novembre 1765) de chanter dans leur église le *Tota pulchra es*, il y eut une petite émeute de tous les habitants qui leur étaient dévoués. L'évêque de Marseille fit même des remontrances à son confrère (1er janvier 1766).

La bulle de Clément XVI parut en 1773, et le 9 juillet elle fut publiée à Nice. Les pères quittèrent leur collége et la ville, au milieu des regrets et des pleurs de la population. C'est pourquoi l'évêque de Nice accepta, en 1778, l'archevêché d'Oristan en Sardaigne.

Charles-Eugène Valperga de Maglion de Turin fut élu pour lui succéder. Il fut sacré à Rome le 27 mars 1780. — Le 15 octobre, il était reçu dans sa ville épiscopale. — Pour combler le vide que laissaient les Jésuites dans l'instruction de la jeunesse, il s'occupa surtout du grand séminaire ; il s'attacha à former des prêtres pieux et instruits. — C'est lui qui hérita, en 1787, de la bibliothèque des Jésuites, qu'il mit à la disposition du public. Il fallait bien un si digne évêque aux orages qui menaçaient. Le théologal Bottieri le seconda admirablement dans ses travaux. — Il travailla avec lui à composer un excellent catéchisme et à donner les statuts de 1783. Parmi les autres chanoines zélés et pleins de science, on nomme don Baralis et don Derossi.

L'évêque de Vintimille, monseigneur Clavarani, ne faisait pas moins de bien à Sospel et à Tende. — Depuis le pieux Mascardi, cet évêché avait eu pour le gouverner Antoine-Marie Baccigaluppi (1793-1740), qui eut à soutenir quelques discussions avec son chapitre ; — Pierre-Marie Justiniani, d'abord évêque en Corse, prélat distingué, auteur de quelques ouvrages théologiques et ascétiques (1741-1765). Il célébra son synode diocésain à Menton, et lança contre Honoré III l'excommunication. — Le prince obtint par ses amis un légat du Saint-Siége indépendant de l'évêque de Vintimille. Pierre Justiniani mourut d'un attaque d'apoplexie le 3 octobre 1765. Son successeur ne fit que passer. Il se nommait Nicolas-Pascal de Franchi. Ange-Louis Giovo (1667) recouvra Menton et Roquebrune par un bref apostolique du 28 mars 1772. — Dominique-Marie Clavarani (1775-1797) arriva à son palais de Latte le 24 juillet 1774 et fit son entrée à Vintimille le dimanche

Digitized by Google

suivant. — Il se plaisait à résider une partie de l'année à Sospel. Cette ville, plus peuplée que Vintimille, avait un clergé instruit, de nombreuses confréries, la belle collégiale de Saint-Michel avec ses neuf chanoines de Saint-Ruf, ses douze bénéficiers. Son église de Saint-François aux PP. Mineurs pouvait contenir cinq mille personnes. Ste-Marie appartenait aux Capucins; St-Joseph, aux PP. de la Doctrine qui dirigeaient le collége. On comptait à Sospel jusqu'à trente avocats, huit notaires, trente chapelles ou églises au moins avec leur clergé. Il y avait deux académies. Ses murailles étendues étaient défendues par vingt forteresses.

Les évêques de Glandèves se nomment depuis Dominique de Crillons (1767): — *André J.-B. de Castellane*, prévôt d'Auch, qui assista à l'assemblée du clergé de 1750; J.-B. de Belloi, abbé de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, archidiacre de Beauvais (1751-1755), qui fut évêque de Marseille; Gaspard de Trissemanes de Brunet, chanoine d'Aix, dont la charité répara les désastres de la guerre de la succession d'Autriche dans son diocèse. Il ranima la discipline et la piété de son clergé, fit donner des missions à son peuple par les Capucins, fonda, près de la cathédrale, son grand séminaire (1760). Il abandonna son siége en 1771.

C'est sous son épiscopat que par la convention de Turin fût définitivement fixée la délimitation entre les états de Savoie et la France.

Cette clause du traité de 1748 n'avait pas encore été remplie. — Louis XV céda à Charles-Emmanuel III les pays de Guillaume, Daluis, Auvare, Saint-Léger, la Croix, Puget-Rostang, Cuébris, Saumelogue, Saint-Antonin, la Penne et partie de Saint-Pierre. — La France y gagna Gattières si souvent revendiquée par l'évêque de Vence, Dos-Frères, Bouyon, les Ferres, Conségudes, Aiglun, Roquesteron en partie (1). Il fut stipulé que Guillaume serait démantelée. Le fort fut abattu, les fortifications transformées en une belle promenade, et les canons portés à Entrevaux et à Colmars. — Cette ville conserva ses vieux priviléges, et ses consuls continuèrent à porter leur chaperon doublé d'hermine. — L'é-

(1) Imprimé n° 90. — Archives de la Préfecture (Grasse).

Digitized by Google

vêque de Glandèves résida, comme par le passé, une partie de l'année au Puget. C'était en 1771 (24 juin), noble Henri Hachette des Portes, évêque de Sidon, grand archidiacre de Rouen, abbé de Vermand, visiteur-général des Carmélites, vicaire-général de Paris et de Rouen, docteur de Navarre. Il donna son grand séminaire aux Bernardines. Il avait pour grand-vicaire l'abbé Garrel, éminent en piété et en science.

Le diocèse de Vence qui était limitrophe avait perdu l'illustre Surian. Ce digne prélat n'avait pu voir sans un vif chagrin l'état malheureux auquel les invasions réduisaient le pays. Il avait redoublé ses privations au risque de se faire petit comme St Paul, et en 1751, s'étant ouvert de ses projets, il avait créé un établissement qui subsiste encore aujourd'hui. Les mesures que l'on avait prises jusqu'alors pour aider les pauvres étaient restées sans effet, parce qu'il manquait le plus important, un fonds de secours. L'hospice possédait à peine de huit à neuf mille livres de capital; monseigneur Godeau, en 1668, et Guillaume Savornin, en 1674, en avaient donné la plus grande partie. — Surian réunit donc chez lui le conseil municipal avec les recteurs de la Miséricorde et de la Pitié, et les engagea à fondre leurs œuvres en une seule, afin d'obtenir du roi que leur maison devînt hôpital général. — Il ajouta qu'il avait l'intention de leur léguer ses biens. Chacun ouvrit les yeux; l'offre fut acceptée avec empressement, et le roi accorda de Versailles (février 1751) les lettres-patentes pour l'hôpital de Vence, lequel, du nom du fondateur, s'appela hôpital St-Jacques.

Le 9 mai 1754, Surian fit son testament chez le notaire Antoine Ferron. Après un préambule plein de piété, il défend le faste à ses funérailles, fait différents legs aux confréries de Vence, du Saint-Sacrement, du Rosaire, des Pénitents; à Honoré Bellon, à son frère, à l'abbé Savornin, son aumônier, à Surian, son autre frère, le religieux; sa chapelle reste au chapitre; ses livres au grand séminaire, à moins que son successeur n'en donne deux mille livres. — Enfin, il nomme les pauvres de Vence ses héritiers universels. — Il veut, dit-il, établir un secours perpétuel et efficace pour son pauvre peuple si exposé aux invasions et éloigné des centres de population. « Dans la juste crainte où je suis, dit-il, que ces se-

Digitized by Google

cours ne rendent les pauvres moins portés au travail de la campagne, mon intention est, qu'après avoir employé les revenus pour subvenir aux besoins pressants et raisonnables des pauvres et des malades, le surplus soit employé à doter de pauvres filles du diocèse, à recouvrir et à bâtir des maisons ruinées, lesquelles réparations, en multipliant les habitants, rendront le pays plus *populaire* et plus en état de cultiver leurs terres.... Et, à défaut, ces revenus seront employés à payer la pension à de pauvres ecclésiastiques dans quelque séminaire plus nombreux que le nôtre, et par là donner de bons sujets à l'Église. » — Il charge les recteurs de l'hôpital de s'entendre avec les seigneurs évêques de Vence.

Un pareil testament était l'Évangile en action. *Date et dabitur vobis.* — En effet, quelques semaines après, l'illustre prélat tomba malade, reçut les sacrements avec la plus grande piété, et mourut dans le Seigneur (3 août 1754), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ses obsèques se firent le 7 août, au milieu d'une foule considérable; M. de Maurepas, évêque de Versailles, son ami, écrivit au chapitre une lettre de condoléance: « Il n'avait, dit-il, que trois mois de plus que moi. » — Il demanda ses manuscrits pour les faire imprimer. — Les agents du clergé de France ordonnèrent partout des prières pour le savant et pieux prélat. — On ouvrit son testament (31 août), et il léguait à l'hôpital deux cent mille livres en rentes sur l'État, sur le clergé et sur les villes de Paris et de Grasse. — *Transiit benefaciendo.*

Jacques de Grasse, grand-vicaire de Beauvais, heureux de se rapprocher de sa famille, accepta l'évêché de Surian le 24 août 1754.

Paul-Joseph, comte du Bar, époux de Marguerite Villeneuve-St-Césaire, n'avait laissé qu'une fille, Marie-Véronique de Grasse, qui se maria avec Charles-Joseph de Grasse, son cousin, seigneur de Vallette. — De cette union étaient nés le célèbre marin François-Joseph-Paul et notre évêque de Vence. La vice-amiral reçut le jour au château de Valette, près du Bar, en 1723, entra dans la marine royale, devint chef d'escadre en 1779, assista à la guerre de l'indépendance des États-Unis, se distingua en 1782

Digitized by Google

contre lord Rodney. Fait prisonnier, il y resta deux ans, et après un mémoire justificatif, il fut honorablement acquitté par le conseil de guerre. Il mourut à Paris en 1788, lieutenant-général des armées navales.

François de Grasse, fils de François René, représentait la famille de Grasse-Briançon.

Jacques de Grasse, évêque de Vence, abandonna bientôt ce diocèse à cause des difficultés que lui suscita la commune, et passa à Angers en 1759, évêché qui était au reste plus avantageux.

François-Gabriel Moreau, prieur de Sorbonne, chanoine théologal de Notre-Dame de Paris, était à peine désigné par le roi que les consuls de Vence l'attaquèrent pour les tailles. — Nous avons ici à raconter de bien tristes débats dans une très-petite ville; mais ils serviront à nous montrer l'esprit général du siècle avant la grande révolution.

Les maîtres rationaux avaient ordonné aux consuls de réparer leurs murailles. Le clergé y ayant fait pratiquer quelque temps auparavant une ouverture pour aller plus facilement du grand séminaire à la cathédrale, le conseil ordonna de boucher cette porte. On écrivit à ce sujet au nouvel évêque, qui répondit être maître des remparts comme seigneur de Vence. Le conseil fit fermer d'autorité. Le marquis de Vence et monseigneur Moreau attaquèrent la commune et l'on plaida. Forte de son droit, celle-ci recueillit tous ses titres depuis 1333 jusqu'aux lettres-patentes de Louis XIV (1692), et s'écria: « Les remparts appartiennent à ceux qui les ont toujours défendus, réparés; à ceux qui ont la garde des clefs de la ville et des tours, et qui ont toujours payé le denier royal. » — Il s'agissait d'une question hérissée de difficultés. Les nobles seigneurs mettant en jeu leurs amis à Aix et à Paris, essayaient une dernière fois de reconquérir leur empire. Louis XIV eût tranché d'un seul coup la question. Mais on était au règne décrépit de Louis XV. — Ni les calamités des dernières invasions, ni le respect que les anciens seigneurs avaient conservé pour ces vieux débris, ni les droits incontestables de la vieille cité romaine ne prévalurent à Aix. On en appela à Paris.

L'évêque était cependant arrivé dans sa nouvelle résidence

Digitized by Google

(20 septembre 1760). Il avait près de lui son grand-vicaire, noble Guillot de Mondésio, prêtre zélé qui ravivait la foi dans les cœurs, donnait de nouveaux règlements aux confréries des Pénitents, et pendant que la lutte s'engageait avec la bourgeoisie, amenait le marquis de Vence à accepter la charge de prieur des Pénitents blancs. L'évêque assistait à l'assemblée générale du clergé de 1761, installait à l'hôpital de Vence (11 juillet 1763) les Sœurs de Nevers, comme il y en avait à Grasse. Mais la guerre n'en continuait pas moins entre la commune et les seigneurs. Le valet de ville allait et venait pour sonner la cloche du conseil dans la cour du château ou de l'évêché, et trouvait la porte fermée ou la corde enlevée. Une autre circonstance vint tout compliquer.

La jeunesse exaspérée fit, en février 1762, des farandoles plus bruyantes que d'ordinaire pour le carnaval, affectant de crier sous les fenêtres du château. Le marquis envoya son valet demander aux *abbas* de qui ils tenaient la permission de battre le tambour. Ceux-ci répondirent qu'ils la tenaient du maire. Le marquis défendit de continuer; mais au mépris de ses ordres, on redoubla le bruit. Le seigneur de Vence s'en plaignit à l'intendant de Grasse. Les consuls firent un contre-appel à Aix. La fête de Saint Lambert étant venue, la farandole fut encore plus bruyante. Le bureau de police avait cette fois donné la permission. L'intendant irrité de l'opposition vençoise, dépeignit les habitants sous les couleurs les plus sombres. Le roi croyant au mépris de sa justice royale, ordonna de sévir avec vigueur. « Cette bourgade, disaient les avocats seigneuriaux dans leur langage ironique, cette petite ville perdue dans ses montagnes, se donne des airs de grandeur et d'importance; fief seigneurial, elle veut vivre en république. Elle va tout à l'heure de pair avec Grasse, Aix et Marseille; se nomme des procureurs du roi, des maires et des consuls qui se croient seigneurs parce qu'il ont acquis un fief déserté. Leur conseil agit en souverain, emprunte, impose, augmente les tailles, les taxes des vivres, retient ou donne les eaux publiques à son caprice et se proclame maître des régales. » — La commune répondait qu'elle ne se croyait ni libre, ni indépendante, mais qu'elle avait acheté les offices de maire et de gouverneur de la ville en 1692; qu'elle

Digitized by Google

ne se regardait pas comme maîtresse des régales, puisque ces droits étaient au roi ; que parmi ses priviléges mentionnés dans les lettres-patentes, elle avait toujours eu ceux de voter les impôts, de régler les tailles, de percevoir les deniers publics, d'établir le prix des vivres, de garder ses murailles et de faire la police. « Évêques et seigneurs se sont soumis à nos règlements. Vence n'est pas une ville, dites-vous? La petitesse du lieu ne fait rien contre ce titre. Il y a ville où se trouvent un corps de bourgeoisie, des maîtrises d'arts et de métiers, des marques distinctives, telles que cité, siége épiscopal, hôtel-de-ville, place publique et remparts, elle réunit toutes ces conditions. Maintenant elle attend son jugement.» Pascalis s'était déclaré le défenseur de la petite cité.

Une troisième affaire survint. Le Malvans, fief seigneurial, appartenait à Vence. Les derniers seigneurs avaient fini, en 1760, par céder leurs derniers droits à la commune, et trois cents habitants propriétaires de ce fief royal avaient prêté serment au roi. Or, l'un d'eux revenait, le 26 décembre 1762, en plein jour, de sa terre du Malvans, le fusil sous le bras, quand arrivé en face du portail de l'avocat Guérin, le garde-chasse du marquis le somma de lui donner son arme. Le vençois, comme de juste, refusa. Le garde le coucha en joue; mais le coup ayant manqué, il prit son pistolet et le blessa. Ce pauvre malheureux s'enfuit, toujours poursuivi par le garde qui l'atteignit vers la cathédrale. Le peuple s'ameuta, cria à l'assassin ; les consuls accoururent et dressèrent procès-verbal contre le garde. La victime était dangereusement blessée et père de trois enfants. Le garde-chasse, protégé par son maître, ne fut pas puni. Les conseillers exaspérés voulurent une réparation. Enfin, las de n'être pas entendus, ils prirent le parti (2 février 1763) de donner aux consuls plein pouvoir pour adresser une requête au roi contre leurs coseigneurs.

C'est cette fameuse délibération qui va avoir les plus terribles conséquences.

Le marquis et l'évêque attaquèrent en injure Malet Théodore, maire; Charles Gaite, second consul; Joseph Blacas, Louis et P. Savournin, Cl. Vacquier, etc..., et ordre fut donné par le premier président du parlement, J.-B. de Galois, d'arrêter les conseillers

Digitized by Google

et de les amener à Aix. Ils furent condamnés à faire amende honorable à genoux, à payer six mille livres d'amende et les frais du procès.... La réparation eut lieu en effet à Vence, le 18 novembre 1763, en présence de Leblanc de Vantabre, conseiller d'Aix. La délibération du 2 février fut biffée. Le marquis et l'évêque ne voulurent pas assister à la réparation. — En 1764, le comte de Villars, gouverneur de Provence, traqua encore le maire de Vence et le fit emprisonner à Antibes, sous prétexte qu'il n'avait pas célébré les fêtes ordonnées par le roi.

Le coup était porté. Il en restera un ressentiment profond que rien ne pourra plus effacer. Monseigneur Moreau quitta Vence pour Mâcon (20 février 1764). Les procès se continuèrent après lui. Vence n'eut plus le droit de nommer un procureur du roi. On adjugea au conseil l'autorisation de faire battre le tambour, les coseigneurs eurent leurs biens francs de taille; quant à l'affaire des régales, elle traîna en longueur.

Le nouvel évêque de Vence, Michel-François Conet de Viviers de Lorry, était la douceur même. Il s'entoura de prêtres distingués; il avait pour supérieur du grand séminaire Charles-François Ollier, et pour grand-vicaire Roger de Romély. Ses statuts révèlent son âme pacifique: « Je dois ces adoucissements, dit-il, à la difficulté des temps, au *déclin des mœurs* et au bien du diocèse; je désire qu'il y ait une sainte émulation de zèle entre les fidèles et le clergé pour réveiller la foi assoupie. » — Malgré sa bonté si connue, le pieux évêque fut témoin de scènes regrettables dans son chapitre. Le curé de semaine osa se porter à des actes inqualifiables aux obsèques du chanoine Guevare. — L'abbé Abou, capiscol du chapitre, qui jouera un si triste rôle dans la révolution, formait une petite église au Calvaire où il célébrait des obits avec les Pénitents blancs. — Monseigneur de Lorry passa à Tarbes, 1767.

Jean Cayrols de Médaillan, évêque *in partibus* de Sarepta, élu le 10 mars 1770, arriva à Vence le 9 novembre, et trouva la position si difficile qu'il s'en alla à Grenoble en 1771, et nous envoya de cet évêché noble Antoine René de Bardonenche, grand-vicaire. Un de ses neveux était grand-vicaire d'Aix et son frère colonel d'infanterie.

Digitized by Google

Le marquis de Vence habitait le plus souvent à Aix. Pourtant, le 19 novembre 1742, il avait assisté à Vence à un mariage célébré par monseigneur Surian dans sa chapelle, entre Joseph-André Ours de Villeneuve-Flayosc et Pauline de Villeneuve-Vence. — Le 27 juillet 1773, monseigneur Bardonenche mariait à Vence son frère César-Antoine avec Alexandrine-Charlotte-Adelaïde, fille de Jean-Alexandre Romée, maréchal-de-camp, marquis de Vence, et d'Angélique-Louise de la Rochefoucault. — Madeleine-Alexandre-Julie, autre fille du marquis de Vence, épousait, le 3 juin 1777, le marquis de Tourrettes-Vence, Joseph-Guichard-Romée de Villeneuve. Assistaient Pierre-Marie de Grasse-du-Bar, chevalier; Victorin-Henri-Elzéar de Rochechouart, vicomte de Mortemart, enseigne de vaisseau; Pierre-Joseph de Constantin, seigneur de Châteauneuf, officier au régiment royal de Nice; Jean-Paul Lombard de Gourdon, officier, et l'abbé de Bardonenche, grand-vicaire d'Aix. — Le même jour, le seigneur de Constantin épousait Rosseline de Villeneuve-Tourrettes-Vence, fille du marquis de Tourrettes et de Véronique de Grasse. Les mariages se succédaient. En 1780, autre Julie de Vence épousa monseigneur de St-Vincent; le marquis de Peirier obtint Rosalie-Irène de Villeneuve-Vence, chanoinesse de Metz et fille du marquis de Vence. Le comte du Bar, François-Pierre de Grasse; René Alphonse-Paulin, marquis de Grasse et baron de Briançon; Louis-François-Alexandre Conet de Galifet, prince des Martigues, vicomte de Salerne, maître de camp, sont présents à ce mariage (14 décembre 1781).

Plus on approche de 89, plus on sent que la noblesse se hâte de reconquérir ce qu'elle a perdu. On voyait encore dans nos pays noble marquis de Carros, Claude Bonaventure de Blacas. — Cette illustre famille, comme nous l'avons vu, avait eu de nombreux rejetons issus de Pierre Blacas et d'Anne de Demandoles. C'étaient *Claude-César*, marquis de Blacas, seigneur da Carros et de Briançon, né le 3 janvier 1706, et marié deux fois; *François*, chevalier de Malte en 1723, décédé commandeur; *Pierre*, commandeur de Goufflets, grand' croix et bailli, qui se signala contre les infidèles, et fut appelé au commandement des galères du pape, et au gouvernement de Civita-Vecchia. — *Claire*, femme du seigneur des

Digitized by Google

Ferres. — *Charlotte*, femme du seigneur de Bouyon; Madeleine, mariée au seigneur de Verdache en 1759. — De Claude était né Alexandre-Claude Bonaventure, marquis de Blacas, seigneur de Carros, la Tour, etc., marié le 13 mai 1789, avec Marie-Madeleine-Victoire de Pélissier de Chantereine.

St-Paul était richement habitée. C'étaient Jean-Elzéar Barcillon, seigneur de Roquefort et comte de Flotte, et Gaspard, son frère, commandeur de Courmes; — le sieur de Hondis qui mêlait son sang avec celui des Boyer de Choisy à Antibes; le sieur du Port avec celui des Achard. On voyait au chapitre de St-Paul, en 1733, Honoré de Cormis, Maxime Olive de Clausonne, Hyacinthe Mougins de Seillans, Jean-Baptiste-Honoré Alziary et Joseph Clari de Pontevès.

Charles Grimaldi, marquis de Cagnes, prince de Manosque, qui habitait souvent à St-Paul comme gouverneur, avait pour femme Louise-Françoise de Covet de Marignane. Sa sœur Marie Grimaldi était mariée avec Charles de Lombard, sieur de Gourdon et de Magnan, lieutenant de Grasse. Elzéar de Grimaldi, son frère, abbé de Clausonne, était l'une des lumières du chapitre de Grasse. — Une autre demoiselle de Grimaldi avait épousé Alexandre Alziari, viguier de St-Paul, et Luce Grimaldi était marquise de Tourrettes-lès-Vence.

Cette illustre famille de Cagnes, malgré son éclat et son crédit, ne fut pourtant pas assez heureuse pour gagner son procès avec les princes de Monaco.

Les seigneurs de Monaco, vivant sous le protectorat de la France, jouissaient de la plus grande faveur à la cour de France. — Antoine, successeur de Louis, n'avait eu que des filles de Marie de Lorraine. — Les Grimaldi de Cagnes convoitèrent l'héritage. — Charles de Cagnes fait nommer son fils Joseph-Marie lieutenant du roi, à Monaco; et il était dans cette ville quand il donna (8 octobre 1711) sa procuration à son frère, l'abbé de Clausone, pour le mariage de Marie-Marguerite, sa sœur, avec le conseiller Olivary d'Aix.

Antoine cherchait la fortune pour sa fille. Il donna son aînée, Louise-Hippolyte, au riche seigneur Jacques-François-Éléonore,

Digitized by Google

sire de Goyon-Matignon et comte de Torigny (1715). La famille des Matignon descendait, par les de Foix, du sang royal d'Henri IV. — Il fut stipulé, par l'acte du 20 novembre 1715, que le sieur de Matignon hériterait de la principauté, et qu'il prendrait les armes et les titres des Grimaldi. Le roi, en louant lui-même cette illustre alliance, donna son consentement. — Honoré ne mourut qu'en 1731. — Les seigneurs de Cagnes se succèdent à cette époque sans avoir le temps de réclamer en leur faveur l'application de la loi salique. — C'est Honoré III, fils de Charles, marié avec Marguerite-Rossoline de Villeneuve-Trans, fille de Pierre, marquis de Tourrettes-Fayence; puis Honoré IV, époux d'Hélène d'Orcel, mort en 1734, et Louis-Camille, né en 1733, qui héritent du marquisat de Cagnes.

A la mort d'Antoine de Monaco, le seigneur de Matignon voulut prendre possession de la principauté, mais le peuple révolté lui ferma les portes. Le duc se retira à Paris. Louise-Hippolyte mourut de la petite vérole la même année que son père (9 décembre 1731). — L'occasion était belle pour les Grimaldi de Cagnes, s'ils eussent été en mesure. Le peuple de Monaco repoussa le prince, et ce ne fut qu'après une transaction qu'ils acceptèrent Honoré, son fils, lequel régna sous la tutelle du père jusqu'à sa majorité. — Honoré III épousa, en 1757, Catherine de Brignolles, nièce du doge de Gênes. — Il y eut une petite question d'étiquette très-singulière qui faillit un instant empêcher cette union. Le vaisseau était déjà au port. — Le prince devait-il aller au-devant de la fiancée? — On attendit assez longtemps; M^n.e de Brignolles commençait à se lasser. — Enfin, on construisit un pont volant, et chacun fit la moitié du chemin. — Deux fils naquirent de cette union; Honoré IV, marié en 1777 à la duchesse de Mazarine, et le prince Joseph à une demoiselle de Choiseul. — Honoré III régla de longs différends avec Charles-Emmanuel, en fixant les limites de la Turbie avec ses états (1760). Puis les Grimaldi de Cagnes se mirent en campagne contre lui pour lui disputer sa principauté. Quand Choiseul Praslin arriva aux affaires en 1761, Sauveur Gaspard qui était marié avec une demoiselle de Panisse, des seigneurs de Villeneuve-Loubet, se rendit à Paris. Après avoir pris connaissance de son

Digitized by Google

affaire: « Nous avons des canons à Toulon, lui dit le ministre. » — Quelques jours après, dans une nouvelle entrevue, Choiseul demanda au marquis de Cagnes s'il était marié. — « Oui, monseigneur, lui dit-il.» — «C'est fâcheux, répliqua Choiseul.» Le ministre aurait voulu lui donner une de ses filles. — « Nous verrons, nous verrons, ajouta-t-il. » — L'affaire en resta là. Les seigneurs de Cagnes se sont adressés depuis à toutes les cours de l'Europe, à tous les congrès, et ils réclament encore inutilement. — On prétend qu'ils reçurent une somme considérable d'argent pour les indemniser. Ces réclamations, en vertu de la loi salique, ont été dans l'histoire si souvent sans effet, que celle-ci n'a rien qui étonne. — *Sub judice lis est.*

Les Grimaldi de Cagnes se consolèrent dans leurs alliances avec les seigneurs voisins. — Nous avons dit que Sauveur Gaspard avait épousé une demoiselle de Panisse, d'où naîtront Charles et André, évêque du Mans en 1767. Le marquis de Panisse, depuis 1743, avait hérité de noble Henri de Thomas des fiefs de la Garde-lès-Grasse, Villeneuve-Loubet, Cipières, la Garde-Toulon, Gaudelet, et il se faisait chérir de ses feudataires.

Antibes avait pour gouverneur M. de Montesquiou en 1730, puis M. de Cugnac.

Le célèbre amiral François de Grasse-du-Bar était le dernier gouverneur de Saint-Paul. — Il hérita du comte du Bar Joseph, qui n'avait laissé qu'une fille unique nommée Véronique. Le sénéchal de Grasse se nommait Louis de Villeneuve-Saint-Césaire.

Une autre famille de Villeneuve, celle de Tourrettes-Fayence, vendait la Napoule pour deux cent mille livres à Dominique de Montgrand, son frère.

Joseph J.-B. de Montgrand, maréchal des armées du roi, qui se distingua à Lauwefd, sera, en mars 1761, le parrain du futur cardinal Latil, fils d'Antoine Latil, gouverneur de Ste-Marguerite depuis 1759.

L'évêque de Vence, Antoine de Bardonenche, était intimement lié avec ces nobles coseigneurs; il va essayer d'apaiser les esprits avec son caractère conciliant. — Déjà, sous monseigneur de Lorry, la commune avait paru se rapprocher des seigneurs. M. de

Digitized by Google

Monthyon, intendant-général de la Provence, avait engagé les partis à transiger pour les régales, et si monseigneur de Lorry avait montré des dispositions favorables, le marquis de Vence avait répondu que l'affaire se traitait entre Sa Majesté et lui (1768). Les querelles avaient été si envenimées, que le roi avait dû, par ordonnance du 18 octobre 1768, datée de Fontainebleau, nommer d'office les consuls de Vence. — Monseigneur de Bardonenche, homme d'esprit et de science, ouvrit ses salons à la bourgeoisie; il céda à la commune ses derniers droits sur le Malvans, 29 novembre 1775. Doué d'un rare talent de style, il adressait à ses diocésains de fréquents mandements pleins d'éloquence et d'érudition. — Il obtenait pour ses confréries de Pénitents de nouvelles indulgences plénières (30 mai 1775). — Ce qui prouve la considération dont il jouissait même auprès des gens de lettres, c'est qu'il reçut Delille allant en Italie, avec M^me^ de Trudaine (1778). Le poète eut dans la cour de l'évêché une petite représentation, ou pastorale, jouée par les élèves du petit séminaire. Et pourtant combien il est douloureux que sous un si beau ciel les plus tristes querelles assombrissent les jours les plus purs! C'étaient, en 1773, les habitants de la Gaude qui faisaient la guerre au chapitre pour l'acquisition de nouvelles cloches; c'était l'opposition du chapitre aux ordonnances de son évêque. Le prélat, cité à Aix, brûla ses statuts chez l'évêque de Fréjus qui le lui conseilla; c'était une véritable émeute des chanoines au sujet de la nomination à un bénifice canonical. L'évêque avait son candidat, le chapitre le sien; les chanoines l'emportèrent en faveur de Jacques Mars, qui doit plus tard être martyr de la grande révolution.

Ne pensez pas qu'il y eût plus de calme ailleurs. Allons dans l'abbaye de St-Honorat. Rien de plus navrant que les derniers jours de Lérins. — Le 15 mai 1738, Louis XV avait écrit à l'évêque de Grasse qu'il était résolu de placer à Lérins des Clunistes. Les Pères firent une vive opposition; en juin 1741, le conseil d'état leur donna le choix entre leur réunion à une autre abbaye, ou leur soumission à la juridiction de l'ordinaire. Le prieur don Jordanis était à Paris pour cette affaire. Monseigneur d'Antelmy

Digitized by Google

y ayant envoyé aussi, pour suivre ses procès, l'abbé de Bésieux, étudiant en théologie, et l'avocat Chéry, tenait avec eux une correspondance active. « J'ai vu don Jordanis, écrivait de Bésieux, 9 octobre 1741, il a reçu ses lettres de cachet du roi. Celle qui lui défend le séjour de Vallauris lui tient bien à cœur. » — Le prieur mourut quelque mois après: « Je ne sais, écrit encore de Bésieux, si vous avez appris la mort de don Jordanis; il n'a été que quatre jours malade. Il est mort d'une fluxion de poitrine. Il a eu le temps de recevoir les sacrements, et il a chargé son confesseur de vous demander pardon de tout ce qu'il avait fait ou dit contre vous. Les Clunistes lui ont gardé son argent, trois mille six cents livres; je ne sais ce que vont faire les Lérinois.»

Le conseil d'état se hâta de soumettre Lérins à l'ordinaire. — « Je m'en réjouis, dit toujours le même abbé. Leur vie peu religieuse cessera enfin de scandaliser notre canton.»

Les plus grands démêlés continuent. Le révérend F. Benoît, prieur de l'abbaye, qui se montrait soumis à l'évêque de Grasse, était en butte aux attaques des autres pères dons Rouret, Vincent et Alziary. Un jour même ces religieux forcèrent sa chambre, et chassèrent celui qu'ils appelaient *le vieux*: « Nous vous ferons verser des larmes de sang, avait ajouté don Rouret.» Il fallut que le capitaine André accourût avec la force armée, et gardât les moines à vue, 27 avril 1743 (1).

L'évêque faisait reconnaître ses droits sur les fiefs de Lérins. Cannes refusa de se soumettre au nouveau seigneur. — Le 2 mai 1744, le conseil d'état décida que l'évêque de Grasse avait le trentecinquième des poissons pêchés à la lumière, le quart des poissons pêchés avec les filets appelés essauges, et la trentième partie de ceux pêchés avec d'autres filets. — Les Cannois et les PP. de Lérins avaient recueilli toutes leurs vieilles transactions: charte de Charles II, 26 mai 1298; priviléges et statuts de Cannes, 20 février 1448; transaction du 13 février 1475, sentence de 1514.

A Grasse, le chapitre ne cessait pas de guerroyer contre son évêque; il y avait d'interminables procès. On était obligé de

(1) Archives de la Préfecture, S G., n° 144.

Digitized by Google

chercher toutes les transactions et ordonnances, les plus anciens statuts; il fallait même avoir recours à tous les usages des autres églises pour en finir. Il s'agissait de savoir si le chapitre devait aller chercher l'évêque à son palais et le reconduire; lui offrir l'eau bénite et l'encens (1751). — En 1746, le roi avait dû régler les droits des curés. En 1754, l'évêque plaidait avec le chapitre au sujet des annates. On rappelait à ce sujet les ordonnances épiscopales de 1604.

Le chapitre n'observait plus les statuts qu'il avait jurés. Monseigneur d'Antelmy, dans sa supplique au roi, disait, en 1742, qu'il ne pouvait laisser plus longtemps les abus se perpétuer, qu'on manquait dans l'année à quarante-huit grand-messes et à deux cent cinquante-six matines sans perdre la rétribution, qu'on ne célébrait plus les messes l'une après l'autre, que les bénéficiers ne chantaient plus la messe de l'aurore, qu'ils ne portaient plus la chappe au chœur, qu'on ne saluait plus le chœur en entrant, que la messe pour les défunts du lundi n'était plus célébrée quoiqu'elle fût de fondation, que les heures de matines n'étaient plus observées (1).

Les chanoines en vinrent à un tel point d'exaspération, que l'archidiacre François Isnard refusa, en 1743, de mettre la mitre sur la tête de l'évêque, et l'on plaida.

Au Bar, les consuls tracassaient leur prieur Henri, chanoine de St-Ruf (1749). — A Biot, il y avait un procès entre le commandeur de Malte, Joseph Olivary, et la commune (1759). — Le Cannet, qui par lettres royales venait d'être érigé en commune (28 août 1774), se querellait avec Cannes pour ses limites; le chapitre de Grasse luttait contre le conseil de St-Vallier (1786); le Bar avait eu un grand nombre de ses habitants emprisonnés pour avoir refusé les redevances à leur seigneur. — Les Pénitents noirs et les Pénitents blancs de Grasse s'insultaient jusque dans les convois et se disputaient l'enlèvement des défunts (2). Monseigneur d'Antelmy était mort entre les bras de l'abbé Marie, le 21 octobre 1752. Les Pénitents noirs, se hâtant d'arriver les premiers aux funé-

(1) Arch. de la Préfect. L. G., liasse 177. — (2) Arch. de la Préfec. confr., liasse 24.

Digitized by Google

railles, portèrent le corps. Les PP. blancs plaidèrent. La même scène se renouvela en 1779. Les blancs recueillirent leurs plus vieux statuts de 1306 et de 1412, les bulles des papes de 1516 et de 1609, les lettres-patentes des rois, 1539, 1544. Tout ce qu'ils gagnèrent, c'est qu'il fut décidé que celle des deux compagnies requise par la famille accompagnerait le défunt à sa dernière demeure.

Ces sociétes avaient plus d'influence qu'on ne se l'imagine. Chacun se faisait inscrire dans l'une ou dans l'autre. Les Pénitents blancs comptaient à Grasse dans leurs rangs les plus hautes familles. En 1715, le sieur de Rouret était prieur; en 1743 c'était Joseph-Scipion de Villeneuve-Tourrettes-Vence, comme à Vence, le marquis de Villeneuve. En 1765, on y voyait l'écuyer F. Ainésy et le procureur Augustin Alsiary. — De 1774 à 1780, Marc-Antoine Cresp était trésorier. On lit les noms de MM. de Mons, de Bompar, de Beauregard, de Sartoux, d'Émeric. Soumis à leurs chefs, ils marchaient comme un seul homme au moindre signe. Ils font de lointains pélerinages. Nous avons l'ordre de voyage des Pénitents blancs de Grasse pour Notre-Dame de Vie en 1755, pour Notre-Dame de Vaucluse en 1763 et pour Lérins. — Les plus petits pays avaient un nombre incalculable de confréries. Vence en comptait plus de vingt-deux. Il y avait même celle de l'Ange Gardien pour les enfants de chœur, et de l'Enfant-Jésus pour la jeunesse, avec indulgence du pape Clément X (8 octobre 1675). Le curé des îles de Lérins, en 1755, établit chez lui la confrérie de Notre-Dame-de-la-Visitation.

Près des congrégations apparaissaient aussi les corporations. Quoique moins vivaces que dans le Nord, elles n'en existaient pas moins, et dans un moment donné elles savaient aussi se liguer. A Grasse nous voyions la corporation des selliers, armuriers, etc., sous le patronage de Saint Éloi; des tanneurs ou curatiers, sous Saint Blaise; des gantiers et parfumeurs; des bouchers, des lainiers et facturiers; des apothicaires, etc. — Deux syndics et deux maîtres veillaient à ce que les fleurs de la parfumerie fussent de bonne qualité, sous peine de confiscation et de cent livres d'amende. On n'était reçu maître qu'après six ans d'apprentissage. —

Digitized by Google

Lorsqu'on mit la taxe sur l'industrie en 1750, elles surent se réunir et en demander la réduction.

Le peuple de Grasse et les corporations furent encore dans une grande agitation, quand pour achever de liquider les dettes, la commune établit l'impôt d'un septième sur tous les objets de consommation. Pain, huile, vin, légumes, fruits, foin, feuille de mûrier, tout fut imposé (1740-1750).

Le conseil eut fort à faire pour pacifier les troubles... C'était à la même époque que ses constitutions municipales se trouvaient aussi modifiées (1). Le nouveau règlement du 25 octobre 1739 a cinquante-deux articles. — Soixante conseillers forment le conseil général. Restent les trois consuls, les quatre experts, les regardaires, auditeurs des comptes, six commissaires et le trésorier. Ne peuvent entrer au conseil les parents, les fils de famille et les mineurs. — Jean-François Durand de Sartoux, lieutenant-général de police, est premier consul; François Luce, second consul; Paul Latty, troisième consul. Parmi les conseillers, nous nommerons Claude Fanton de Thorenc et d'Andon, F. Aynésy, Louis de Bompar, Joseph Funès de Villars, Jean Mougins de Roquefort, Henri Bayon de Sartoux, Louis Theas de Gars, Claude de Villeneuve-Tourrettes, Pierre de Villeneuve-d'Esclapons. Les élections se faisaient à la St-André.

Où il y avait encore l'ordre à rétablir, n'était-ce pas dans les abbayes?.. Hélas! combien elles étaient dégénérées! Depuis que les ouvrages immoraux du règne de Louis XV avaient flétri les religieux, la plupart des monastères avaient moins de sujets. Les couvents étaient d'ailleurs en trop grand nombre, et beaucoup de ces établissements, par leur vie oisive, donnaient prise aux attaques des méchants.

Quand le ministre demande, en 1768, l'état du diocèse de Grasse, l'évêque répond que les *Dominicains*, au nombre de quatorze, passent leurs journées dans le jeu et l'oisiveté; les quatre *Cordeliers* se disputent les morts, et sur quatre ils en ont trois; les quelques *Augustins*, dont trois de chœur, dans un couvent qui

(1) Commune (série E) 360, archives de la Préfecture.

Digitized by Google

en contiendrait cinquante, vivent en fainéants; les *Oratoriens* travaillent à diviser la ville depuis soixante ans, et à répandre leur doctrine funeste; les *Capucins* de Cannes se promènent dans les rues; les *Observantins* d'Antibes ont des mœurs suspectes.--Aucun de ces ordres ne célèbre plus d'office conventuel. O spectacle désolant!

Et Lérins, Lérins! avec ses dix mille livres de revenus, ne possède plus que sept religieux, dont quatre de chœur; aussi l'office ne s'y fait plus. — Honoré Raimbert réside à Valbone, D. Roussolan à Vallauris, D. Alsiari et D. Geoffroy à St-Paul, et D. Maurand à S. Zacharie; et l'on déclare que la réforme est impossible.

Plus d'assemblée capitulaire, plus de travail! la bibliothèque est confiée à un gardien qui en secoue la poussière. Tel est Saint-Honorat en 1768. A côté, Sainte-Marguerite, prison d'état, avait reçu dans ses murs la Grange-Chancel, auteur des Philippiques, qui s'échappa on ne sait comment. — Le gouverneur M. de Dreux-Brézé y était mort en 1755. — Joseph J.-B. de Montgrand, en récompense de ses services, y commande en 1781, et réside dans le château de Cannes que lui cède l'évêque de Grasse, abbé commendataire de Lérins et seigneur de Cannes.

Ne croyons pas qu'il en fût de même de tous les ordres religieux et de tous les couvents. Les Capucins de Grasse étaient admirables de zèle et de ferveur. — Les Visitandines donnent partout les plus beaux exemples de piété et de vertu, non moins que les Bernardines d'Antibes.

Si à Saint Pons le P. Coppon avait formé une cabale contre l'évêque au sujet de l'élection du prieur, les religieux avaient pourtant conservé quelque chose de leur première institution. L'évêque de Nice y mit l'ordre en 1783.

Quel contraste offre l'évêché de Nice avec les pays de la rive droite du Var! Quelle ferveur dans ses nombreux couvents! — Nombre de religieuses de la Visitation, appartenant même à la noblesse, mouraient en odeur de sainteté. Les PP. de Cimiés et de St-Barthélemy opéraient beaucoup de bien par leurs missions.

La bourgeoisie de Nice suivait une marche diamétralement opposée à celle de la France. Quand tout se précipitait de l'autre côté,

Digitized by Google

que le poignard régicide, que la résistance du parlement contre l'Église ou contre l'État, que les querelles de la Sorbonne, que les écrits licencieux, les cris de la philosophie: « A bas l'infâme! » la proclamation des droits de l'homme, le souffle de la liberté ébranlaient l'ancien ordre social, les notables de Nice par les conseils des de Roubion, des de Lescarène, des Grimaldi-Lascaris, se rattachaient au trône, et faisant comprendre aux habitants qu'ils devaient se mettre sous l'égide royale, ils les engageaient à réformer leurs statuts municipaux. Le parti indépendant rappela les priviléges de 1388, et après avoir discuté, mis aux voix, le consul comte de Lescarène, Joseph-André Tondutti, l'emporta. Victor-Amédée, par lettres de Turin (4 novembre 1775), donna lui-même aux Niçois une nouvelle constitution. Les consuls continuèrent à porter la toge des Pisans. C'est tout ce qui leur resta à peu près des anciennes institutions. La charge d'orateur de la commune fut supprimée. La police fut composée de conseillers nobles; le premier consul, qui devait être noble, assumait la responsabilité des affaires. Le conseil fut formé de vingt-un membres pris dans les trois classes, etc... Le nouveau règlement fut promulgué le 5 juin 1776.

Charles-Emmanuel avait fait d'ailleurs des concessions au peuple, comme la suppression de la corvée, en 1769; il avait même recommandé au gouverneur et aux magistrats de Nice de traiter les négociants *more nobilium*, sans diminuer le respect ou affaiblir l'autorité. Il pouvait paisiblement améliorer, perfectionner et diriger son petit État. L'établissement des postes, à Nice, date de 1767. De nouveaux édits abrégent les procès et diminuent les frais de justice (1770). On s'occupe activement du bien-être du peuple. On veut avoir exactement, en 1755, la statistique des habitants, des bois, des récoltes, des bestiaux. On encourage le reboisement, le défrichement et l'assainissement du sol. Le roi achète, en 1760, les bois d'Utelle. Il encourage la fondation des hôpitaux, promet de venir poser à Nice la première pierre de l'hospice Sainte-Croix. L'hôpital d'Utelle est dû aux bienfaits de Crissini et Giraudi (1764). Comme en France, le gouvernement veut qu'on éloigne les cimetières des murs. Il est défendu d'enterrer dans les églises et dans l'intérieur des villes. — Tout contribuait au bonheur de la cité de

Digitized by Google

Nice. Ses gouverneurs étaient des hommes de mérite. Au marquis de St-Julien avait succédé, en 1770, J.-B. de Bellegarde, comte de Nangis; puis le marquis de Saint-Marsans (1778), homme d'un tact exquis. — Le sol n'est pas seulement fécond en fleurs et en fruits; les sciences et les arts y poussent de beaux rejetons. Villefranche nomme son savant artilleur et mathématicien Alexandre Papacini d'Antonin; près de lui se place son collaborateur Jean-Joseph-François Blanc, major-général d'artillerie; les mathématiques ont encore J.-B. Audiffred de l'Escarène et l'abbé Alberti François de Sospel.

Citons l'ingénieur Cristini, le général d'Auvarre, né à la Croix en 1732, habile à manier la plume aussi bien que l'épée.

Les diplomates Ludovic Raiberti, Joseph Lascaris, dont la fille épousera le marquis de Cavour, le comte Achiardi de Saint-Léger.

Le savant Audiffred de Saorge, dominicain, bibliothécaire de la Minerve à Rome; le P. Barelli de Peille, supérieur du collége des nobles à Turin; le pieux dominicain P. Caravadossy, évêque de Casal; le théologien Bottieri; les historiens *Alberti* de Sospel, qui écrit l'histoire de sa ville natale en 1728; le *savant Papon* du Puget, oratorien, puis bibliothécaire de Marseille, auteur de l'excellente *Histoire de Provence* (1777); le savant avocat *Scaliero* dont les manuscrits mériteraient l'impression aux frais de la commune; le botaniste J. Giudici; le poète Reinault de Nice et le violoniste Isoardi, mort à Nice, sa patrie, le 14 décembre 1753. — Les cassinistes continuaient à étonner le monde savant par leurs découvertes. Arasy écrit l'histoire d'Antibes et le P. Cresp celle de Grasse.

D'autres hommes remarquables commençaient à se montrer à l'horizon. — Le statuaire Bosio, né à Monaco en 1767; le naturaliste Risso de Nice (1777); le savant Joseph Lascaris; l'historien Durante (1781); l'ingénieur Gardon (1780); le vice-amiral Albini, de Villefranche (1780); le savant Blanqui qui naîtra à Nice en 1798; le violoniste Ranché, né à Nice en 1784; le dessinateur Aubry, né à Nice en 1797; le peintre Biscarra (1790); le général Bréa, de Menton (1790).

N'oublions pas deux noms dont s'honore la scène française, Pauline Alziary de Roquefort et Marie-Blanche, sa sœur, toutes

Digitized by Google

deux nées à Saint-Paul, et connues au théâtre sous le nom de Sainval. Le triomphe de l'aînée fut *Mérope*, et la cadette brilla à côté de Talma dans *Iphigénie en Tauride*. — Antibes, fertile en généraux, est la patrie du maréchal *Reille*, des trois Vial, des Gazan, de Guillabert, d'Edmond d'Esclevins, de Fleury et de Bouchoulx. Championnet y mourra en 1800. Le général Garnier est originaire du Broc.

Le goût était aux antiquités. Le baron de Schellersching interrogeait les vieilles ruines de Cimiés (1789). Noble Isnardi d'Eze trouvait dans ses terres trois cents pièces à l'effigie des empereurs romains. — On découvrait à la Turbie un magnifique sarcophage, tombe d'une impératrice romaine, avec draperies sculptées tout autour. Briga a donné le jour à l'antiquaire Barruelis, et Pigna à Ch. Fère.

De nouvelles églises se construisent : à Nice, Ste-Rosalie, Ste-Croix et St-Barthélemy. — Datent de cette époque les belles églises d'Eze, de Roquesteron, de la Turbie, œuvre de l'architecte Spinelli. L'évêque bénissait solennellement l'église du Saint-Sépulcre. — Grasse bâtissait celle des Pénitents blancs et de la Charité. Vence appelait le sculpteur Schaffini de Gênes pour son autel et son sanctuaire. — Les autres pays du comté de Nice cherchaient par leur industrie à se procurer quelque bien-être; Guillaume, le Thoët, Villars, St-Étienne, Roquebilière avaient des filatures de soie; Puget-Théniers, d'importantes tanneries et des fabriques de drap.

Disons à la gloire de la Maison de Savoie qu'elle eut une suite de grands princes dont Nice peut être justement fière. Victor-Amédée III, second fils de Victor-Amédée II, était monté sur le trône en 1773. — Louis XV, en France, descendait dans la tombe l'année suivante (10 mai), et l'infortuné Louis XVI inaugurait son déplorable règne. Chacun salua son avènement avec enthousiasme.

L'évêque de Grasse, en ordonnant le *Te Deum* et l'*Exaudiat* pour le 9 juillet 1775, à l'occasion du sacre de Louis XVI, s'exprimait en ces termes : « Le sacre et le couronnement du roi, qui a été annoncé par les acclamations répétées de ville en ville, depuis la métropole de Reims jusqu'aux extrémités de la Provence, vous a causé la joie la plus vive, que vous n'avez pu renfermer dans

Digitized by Google

vos cœurs. » — Il rappelle que les rois règnent par Dieu et que les sujets lui doivent amour, vénération et fidélité. Il se félicite de ce que ce bon prince a exempté ses sujets d'un droit que les rois n'exigent qu'une fois. « Vous avez admiré sa clémence, ajouta-t-il, dans ce moment de trouble et de confusion où des hommes emportés par la cupidité avaient dissipé les sources de l'abondance. Reconnaissez le digne rejeton de St Louis et bénissons l'union sainte qu'il a contractée avec la princesse la plus accomplie de l'univers. »

L'évêque de Vence, monseigneur de Bardonenche, disait: « La religion qui animait le cœur de Louis XV passe tout entière avec le sceptre dans l'âme de son auguste successeur. »

Toutes les guerres semblaient s'apaiser. La petite ville de Vence se remettait de ses longues luttes, elle réparait ses chemins, transportait son cimetière hors des murs. Humiliée et non vaincue, elle essayait de faire bonne contenance depuis 1768. Son Hôtel-de-Ville en ruines, ses moulins et ses fours délabrés, ses récoltes mauvaises, la valeur de ses terres de moitié diminuée, l'argent rare, toutes ces misères ne la décourageaient pas. Elle demandait le vieux château pour Hôtel-de-Ville à son seigneur qui ne voulait pas le lui vendre, et se consolait de ce refus en faisant prêter serment au roi dans la maison commune aux trois cents propriétaires du Malvans (1774). Enfin, en 1777, elle bâtit la porte d'Orient, à la brèche faite par le clergé, comme un monument de ses dernières querelles. Si ce n'eût été sa bataille avec les Tourretins au romérage de Notre-Dame (1778), elle vivait paisiblement. Elle eut assez d'argent en 1785 pour agrandir sa place et ses rues, et quoiqu'elle ne fût plus qu'une ombre d'elle-même, elle gardait dans son cœur l'espérance. Maître André, son maire, homme d'esprit, ne prenait plus que le côté plaisant des choses, et portait fièrement son épée comme maire-seigneur de Malvans. Le marquis de Vence, offusqué, fit rendre un arrêté par lequel le maire de Vence ne pourrait ceindre son épée que dans sa seigneurie. Or pour la ceindre, il fallait bien qu'on la portât. Que faisait-il? Le valet de ville, maître Espinelle, la tenait devant lui sur un coussin. Or, un jour qu'on allait en procession à Notre-Dame-des-Crottons,

Digitized by Google

lorsqu'on fut arrivé au pont du Malvans: « A mon tour, s'écria maître André, je suis maintenant sur mes terres. » Et il ceignit gravement son épée. — L'esprit frondeur était à l'ordre du jour. En 1782, on demanda l'état des biens des seigneurs. Voici le début des Vençois: « Le seigneur de Vence qui s'appelle aujourd'hui marquis, on ne sait comment, possède à Vence maisons seigneuriales, grand jardin, autre jardin à Saint-Michel, à la Lovette, au Cougnet.... Tous ces biens sont francs de taille. Les consuls n'ont point de juridiction, le greffe appartient aux seigneurs, la directe aux seigneurs... Tout est à eux et nous, nous payons tout. — Le dernier seigneur Pierre-Paul Ours Hélion était, en 1786, baron de Vence, marquis de la Garde-Adhémare, baron de Gréolières, etc.., maître-de-camp du régiment royal Pologne cavalerie. Sa femme se nommait Marie-Clémentine de Laage.

Le seigneur de Tourrettes-Vence, qui faisait trembler ses vassaux, s'appelait Joseph-Guichard-Romée de Villeneuve, marié avec Julie de Villeneuve-Vence; il était marquis de Tourrettes, baron de Saint-Jeannet, seigneur de Courmes, Thorenc, Canadel, etc.

Cagnes avait haut et puissant seigneur Laurent-Gaspard Grimaldi, marquis et baron. — Le marquis de Panisse-Passis vivait en son château de Villeneuve, intimement lié avec le seigneur de Cagnes. — Le seigneur Raymond d'Eoulx pouvait aller de château en château, toujours chez lui, depuis Grasse et Thorenc jusqu'à Paris. — Louis de Villeneuve-Saint-Césaire occupait toujours la charge de sénéchal de Grasse.— M. de Cugnac avait succédé dans le commandement d'Antibes au sieur de Montesquiou. — A Cannes, vivait M. de Montgrand, gouverneur des îles de Lérins.

Les siéges de Grasse, de Vence et de Glandèves étaient remplis par de pieux et savants évêques.

François-Étienne de Saint-Jean de Prunières, né à Gap en 1718, après avoir été sacré à Saint-Sulpice (17 juin 1753) par l'archevêque d'Embrun, était venu prendre possession du diocèse de Grasse, le 22 décembre. La ville l'avait fêté, et le plus heureux accord régnait entre lui et tous les habitants. — Son zèle, sa piété, sa douceur lui avaient conquis tous les cœurs. Ses mandements et ses discours sont tous empreints d'un esprit pacifique. — L'évêque

Digitized by Google

de Vence, Charles Pisani, marquis de la Gaude, Saint-Laurent, Puget, Besaudun, le Broc et coseigneur de Vence, était fils de César Pisani, conseiller du roi à Aix, et de Catherine de Reboul de Lambert. Il avait perdu sa mère en 1746 et son père en 1766; et ayant hérité de leurs biens, il avait cédé tous ses droits à Saint-Laurent-du-Var qui s'était donnée au roi. — Monseigneur Pisani avait d'abord été avocat à Aix; mais ayant perdu sa fiancée, la belle et spirituelle d'Entrecasteaux, il avait renoncé au monde et pris les ordres. Ce qu'ayant su, M. de Jarente, chargé de la liste des bénéfices, et qui estimait le jeune seigneur à cause d'un procès difficile qu'il lui avait gagné, lui fit donner l'évêché de Vence. Pisani en prit possession le 26 octobre 1783. C'était un saint et savant personnage. Il avait un talent admirable pour fondre l'Écriture-Sainte dans son style. Son mandement d'installation est remarquable de pensées et de diction, comme tout ce qu'il a écrit. Rien n'égalait sa douce piété et son talent administratif. Il s'entoura d'hommes éminents, parmi lesquels était l'abbé Latil, le futur cardinal, et l'abbé Méro, son secrétaire. — Comme il aimait les petits enfants! Sa lettre-pastorale en tête de son excellent catéchisme (1er septembre 1789), nous révèle sa belle âme. Il donna aussi un règlement pour les instituteurs. Simple et frugal, on montre encore à la campagne les endroits où il aimait à se retirer et à prendre sa collation. Voilà l'homme éminent à qui pourtant un de ces futurs terroristes de Vence disait, en revenant de la chasse, le fusil sur l'épaule: « Cette arme nous servira bientôt à combattre d'autres bêtes. »

Une haine secrète contre toute puissance dévorait la société jusque dans les plus petites communes.

La guerre d'Amérique éclate. — On a besoin d'argent. La dette publique est énorme. — On n'entend plus parler que de réforme, indépendance, liberté, patriotisme, émancipation. La jeunesse s'enrôle sous le drapeau de la Fayette, et à Nice un bataillon se forme.

Le roi de Sardaigne, pour refaire ses finances, imposait les religieux et les ecclésiastiques comme les bourgeois; il lançait en même temps des édits sévères contre les mauvais livres qui venaient d'au delà du Var (1784). Les évêques de Nice, de Vence et de Grasse

Digitized by Google

s'entendaient pour garantir les fidèles contre les mauvaises doctrines, recommandaient la sanctification du dimanche, adoucissaient les lois du carême pour se faire à l'esprit du temps. Monseigneur Valperga supprimait même quelques fêtes d'obligation.

Il y a, comme nous l'avons déjà observé, un rapport nécessaire entre l'ordre physique et l'ordre moral, de même qu'entre l'âme et le corps. L'un ne souffre pas sans l'autre. — C'est pourquoi nous suivons d'année en année nos désastres. — Disette en 1771, maladie des olives en 1779; inondations (1773, 1775, 1778, 1789); froids excessifs (1753, 1762, 1763, 1768, 1785, 1789, 1792). La banqueroute du 22 juin 1788, à Marseille, fut fatale au commerce de Nice et de la Provence. Ce qui dépassa tout, ce fut l'hiver de 1789. Dans la nuit du 5 au 6 janvier, orangers et oliviers furent gelés. Le peuple demandait du pain. Victor-Amédée III, comprenant que le vaisseau de la société sombrait, pour se tirer de ce mauvais pas, se mit comme en France à vendre les abbayes, à aliéner ses domaines, et entr'autres l'hôtel des Célestins qu'il possédait encore à Lyon; il créa le papier. monnaie.

Louis XVI, par édit de 1787, et avec le consentement du Saint-Siége, sécularisa l'abbaye de Lérins, et en réunit les biens à l'évêché de Grasse. Les sept religieux reçurent mille cinq cents livres de rente. — Monseigneur de Prunières distribua les reliques aux paroisses; les religieux se partagèrent le mobilier, et depuis, le silence de la mort plane sur cette antique demeure de la science et de la piété.

Le flot monte toujours. L'Église tend ses mains suppliantes vers le ciel. L'évêque de Vence, pressentant l'orage, établit la prière tous les soirs dans sa cathédrale, avec la bénédiction du Saint Ciboire.

Les partis se montrent maintenant en présence. Grasse avait déjà dans son sein le fougueux conventionel Isnard. — Le parti modéré était représenté par M. Mougins de Roquefort, maire de Grasse. — Dans la viguerie de Saint-Paul, nous avions le célèbre Barrière de Saint-Jeannet, et à Vence les Guérin, avocats, les Maurel, les Bérenger qui contenaient Courmette, Chabert et autres.

Nice était divisée entre la faction anglaise et la faction française.

Digitized by Google

Cette dernière était pleine d'idées révolutionnaires. — Elle avait dans ses rangs les modérés et les exaltés comme partout. C'étaient Blanqui, Bavastro, ami du jeune Masséna, Dabray et Massa.

Nous arrivons à la grande révolution. Aix ayant recouvré ses États, chaque commune se met en mouvement, et prenant maintenant le titre de *conseil municipal*, commence à prononcer aussi les mots d'égalité des droits ; elle demande d'abord l'abolition du tour de rôle.

Nice, avide de nouvelles, avec sa colonie d'illustres étrangers, recevait cette année dans ses murs monseigneur de Brienne, à qui le pape envoyait, par monseigneur Piccolomini, le chapeau de cardinal (2 février 1789). Cette fête et les plaisirs auxquels se livraient les étrangers contrastaient avec la souffrance générale. Le cardinal jeta dans Nice d'abondantes aumônes. Les moines de St-Pons distribuèrent des vivres et le roi de Sardaigne envoya des secours multipliés. — L'agitation était grande en Provence. L'assemblée de Grasse avait entendu, le 18 février, la parole éloquente de M. Mougins de Roquefort dans l'assemblée du Tiers-État. Chaque commune vota une adresse de félicitation au zèle et au talent patriotique de l'orateur, et le nomma son représentant aux états généraux.

Fait remarquable, c'est que dans cette révolution le Midi exécutera tous les mêmes mouvements que le Nord, et les plus petites villes seront au courant des moindres nouvelles de Paris.

Le clergé, la noblesse et le Tiers-État font leurs cahiers de doléance et émettent chacun leurs vœux.—Nons lisons dans ces pages, la plupart manuscrites, les aspirations de toute une nation vers un autre ordre de choses. — Les communes de Grasse, de Vence et d'Antibes adressent leurs félicitations aux villes de Rouen, de Quimper, de Carcassone, de Vesoul et de Marseille pour la manière dont elles défendent déjà les droits imprescriptibles du peuple. Elles louent le parlement de Grenoble.— La noblesse de Provence tenait encore ferme; mais certains seigneurs clairvoyants s'en détachaient, et parmi eux le seigneur d'Eoulx et le sénéchal de Grasse. Le marquis de Vence, par lettre du 17 mars, écrivit à sa commune qu'il renonçait à tout privilége pécuniaire, qu'il se sou-

Digitized by Google

mettait de grand cœur à supporter dans la plus parfaite égalité toutes les charges publiques. Cette lettre fut lue à Grasse, dans la réunion générale du 7 juin. M. de Mougins s'écria qu'elle donnait un nouveau lustre à la naissance et à la vertu du marquis de Vence, d'autant plus que le Tiers-État de ce pays avait été formé sous les auspices de M. Louis de Villeneuve, sénéchal d'épée, président de cette assemblée. « Le même sang qui coule dans ses veines lui a fait exprimer le même sentiment et lui a attiré les applaudissements de toute l'assemblée. »

Le 20 juin, le Tiers-État se constituait en assemblée nationale, prêtait le serment du jeu de paume, sous la voix tonnante de Mirabeau. Les troubles commencent; la Bastille croule le 14 juillet; l'émigration se dirige déjà vers la frontière. Nice la reçoit en partie dans son sein. — Le 5 août, M. de Mougins écrivit de Versailles aux Vençois: « Qu'après avoir veillé en séance jusqu'à deux heures de la nuit, il avait élaboré les vœux du pays; qu'une médaille patriotique allait être frappée et que Louis XVI serait proclamé le restaurateur de la liberté française. » — Il annonce que « l'assemblée a décrété l'abolition des priviléges, l'égalité des charges, l'abolition du droit de serf et de main-morte, le rachat des dîmes et de tout droit seigneurial, l'abrogation des maîtrises et des jurandes, la suppression des annates et de la pluralité des bénéfices. »

Chaque commune déclare que le titre de français étant le plus précieux, elle renonce à tout autre titre et privilége. — Bientôt les biens de l'Église sont déclarés nationaux; et, hélas! le schisme se consomme avec Rome. Depuis le 4 août, les émigrés affluaient à Nice. Une panique saisit la Provence du 4 au 5. — Le gouverneur de Nice, comte de St-Marsans, envoya en toute hâte trois cents hommes de troupes du côté du Puget.

En 1790, l'effervescence devenait générale. Les habitants de Monaco eux-mêmes demandèrent une constitution à leur prince Honoré III, qui accourut de Paris pour la leur accorder. Les esprits s'exaltaient de plus en plus; les fêtes de la Fédération donnèrent lieu à mille manifestations. Elles eurent lieu à Brignolles le 17 mai, puis pour Grasse, dans la plaine de Châteauneuf, le

Digitized by Google

14 juillet, et dans les communes quelques jours après, aux cris de: Vive la nation, vive la loi, vive le roi, vive la liberté!...

On parlait déjà d'une armée qui se formait en Piémont pour envahir la Provence, et l'on vociférait: A bas les aristocrates! Le marquis de Cagnes avait offert des armes et des munitions pour repousser l'invasion.

Chacun connaît les évènements de 1791, la mort de Mirabeau (2 avril); la déclaration de Mantoue (20 mai); l'arrestation du roi à Varennes; la déclaration de Pilnitz (27 août); l'acceptation de la constitution par le roi (30 septembre); la confiscation d'Avignon; l'ouverture de la législative (1er octobre) et les décrets contre les émigrés et les prêtres non assermentés.

Nice se remplit de fugitifs français. Monseigneur Casoni, vice-légat d'Avignon, y arrive le 13 août; les officiers de la garnison de Monaco s'y réfugient avec le colonel en tête. Le 25 août, les émigrés célèbrent solennellement la fête du roi, au grand mécontement des libéraux et même de St-Marsans, qui craignait de porter ombrage à la France. — Les pauvres évêques de Grasse et de Vence soutenaient la dernière lutte. De guerre lasse, monseigneur de Prunières arriva à Nice le 21 juin 1791, et celui de Vence au mois d'août.

La troupe couvrait déjà la frontière. C'est alors que Masséna, enfant de Nice, retiré depuis peu à Antibes, accepte la place de capitaine instructeur dans le troisième bataillon du Var, sous le commandement de M. Sanglier. — En 1792, la France déclare la guerre à l'Autriche et au Piémont. Le général Charton, qui commande l'armée du Var, dirige des troupes sur Entrevaux et sur Gattières. Anselme, sous les ordres de Montesquiou, remplace Charton. La patrie est déclarée en danger.

Le roi de Piémont qui vient de fermer l'abbaye de Saint-Pons (23 mai 1792), la fait occuper par la troupe. Trois cents soldats français s'avancent jusqu'au Puget (3 juin).

Le 7 juin, eut lieu à Nice la solennité de la Fête-Dieu. Il y avait sept évêques français: Toulon, Fréjus, Grasse, St-Claude, Senez, Nevers et Vence, trois cents prêtres émigrés, quatre chanoines de Saint-Victor; les monastères étaient remplis de religieux émigrés.

Digitized by Google

Nice avait pour commandant de place le marquis de Planarge avec le sieur d'Obreneau, major-général. Le 30 août, neuf bataillons et deux escadrons, sous les ordres du chevalier de Courten et du comte de Pinto, occupaient la rive gauche du Var. On fortifia St-Alban, Villefranche, le fort St-Laurent, le bastion Ste-Hélène. Le baron de Grimaldi, les sieurs de Orestis, Spinelli et Girard prennent le commandement des milices. Un neveu de Colbert forme un bataillon d'émigrés qu'il devait compléter à St-Dalmas de Tende.

Le 12 septembre, on crut à l'arrivée des Français. Déjà la foule effrayée se pressait sur les routes de Gênes et de Tende. Le 27 septembre, le général Anselme donna l'ordre de passer le Var; le 28, l'amiral Truguet allant en vue de Nice, se fit remettre le consul Lesueur, et dans la nuit du 28 au 29, apparurent au pont Magnan les armées révolutionnaires. — L'évêque de Nice se rendant au-devant du général avec les consuls, pensa que le caractère sacré dont il était revêtu imposerait aux chefs.... Mais le général de l'armée française, sacrifiant à la haine du moment, dit au Pontife d'un ton impertinent: « M. l'abbé, votre place n'est pas ici. Je vous déclare qu'il n'y fait pas bon pour vous. »

Cependant les troupes de Savoie, les émigrés, une foule d'habitants, prêtres, bourgeois, nobles, religieux, religieuses, femmes et enfants avaient fui pêle-mêle dans cette nuit lamentable. Le brave Michaud, avec trois cents volontaires, essaya de repousser les Marseillais, mais le nombre l'emporta.

Ici finit ma tâche. Je n'entreprendrai pas de raconter des faits que chacun peut apprendre par la bouche de ses pères.

Le temps, comme un fleuve, a passé sur les scènes désolantes de la révolution. — Antibes, Grasse et Vence ont eu leurs prêtres martyrs; Nice a eu aussi ses victimes, ses autels de la patrie et de la raison, ses terroristes, ses clubs de sans-culottes. Les guerres de la révolution française ont renouvelé dans nos montagnes les exploits héroïques des anciens Ligures. — Il y a eu des combats à outrance de part et d'autre. — Le combat de Saint-Laurent (1800) prépara la bataille de Marengo. — Nos parages ont vu tous les grands noms de nos fastes militaires: Napoléon, Masséna, Kellermann, Suchet, Serrurier... Ils ont vu aller et revenir l'infortuné

Digitized by Google

Pie VII; ils ont vu les alliés, le retour de l'île d'Elbe au golfe Juan, et l'on montre encore l'olivier sous lequel s'est assis Napoléon en débarquant. — La restauration fit rentrer l'empire dans ses anciennes limites. Talleyrand qui ne connaissait pas Nice, la céda au roi de Piémont. Monaco fut restituée aux Grimaldi.

C'est ainsi que la Providence a prouvé que les maux de ce monde ne sont pas irrémédiables. L'homme s'agite et Dieu le mène. Pour qui a vécu, que lui semble Nice envahie en 92, près de Nice acquise paisiblement en 1860?

— Que les temps sont changés!

Les aigles du premier empereur n'avaient pu se poser qu'en frémissant sur les Alpes-Maritimes. Aujourd'hui, avec le vainqueur de Solferino et de Magenta, elles s'y sont établies sans retour et pacifiquement. Si le premier Napoléon parut trois fois à Nice en chef conquérant (1792, 1794, 1796), son neveu s'y est montré ceint de l'olivier pacifique, près de l'impératrice couronnée de roses (1860). Enfin l'annexion est consentie par le Saint-Siége. Le 1er novembre 1862, l'archevêque d'Aix, Arles et Embrun a repris solennellement, comme métropolitain, son antique juridiction sur l'évêché de Nice. — On a vu ces deux illustres Pontifes, monseigneur Chalandon et monseigneur Sola, unir et confondre dans une même bénédiction la cité de Nice.

Ce pays ne nous donnait-il pas d'ailleurs, avant 1860, des gloires toutes françaises? Masséna, l'enfant chéri de la victoire, tenant à la fois de Nice et d'Antibes, représente le génie de la guerre sous le premier empire; les économistes Coste, Blanqui et Garnier, le génie de la paix sous le nouvel empire restauré avec ses limites naturelles des Alpes-Maritimes.

Digitized by Google

NOTES JUSTIFICATIVES

Digitized by Google

Papes	Abbés de Lérins	Evêques d'Antibes.
Étienne V.		
Formose (Sergius A. P.)		
Boniface VI, Étienne VI		
Romain.		
Théodose II, Jean IX.		
Benoît IV.		
Léon V, Christophe.		
Sergius III.		
Anastase III.		
Landon.		
Jean X.		
Léon VI.		
Étienne VII.		
Jean XI.		
Léon VII.		
Étienne VIII.		
Martin III.	Vuarnérius, 950.	Aimar, 930.
Agapet II.	S. Mayeul de Cluni, 979	Humbert, 966.
Jean XII.	S. Odilon de Cluni, 977	Bernard I, 987.
Léon V.		
Benoît V.		
Jean XIII.		
Benoît VI (VII A. P.).		
Domnus II.		
Benoît VII.		
Jean XIV.		
Boniface VIII.		
Jean XV et Jean XVI.		
Grégoire V (J. A. P.).		
Sylvestre II.		
Jean XVII-XVIII.		
Sergius IV.		
Benoît VIII.	Amalric, 1027.	Aldebert I, 1023.
Jean XIX.	Aldebert I, 1046.	
Benoît IX.		
Gregoire VI.		
Clément II.		

Digitized by Google

Évêq. de Glandèves	Évêques de Nice	Évêques de Vence	Évêq. de Vintimille
			Amator, 891.
Guy, 975.	Frodonius, 999.		Amate, 905. Mildo, 937. Aldegran, 940. Joyeuse, 962. Ponteius, 976.
Pons I, 1020.	Bernard, 1004. Durand, 1010. Pons II, 1018. Gaufredo, 1027. Pons III, 1028. André I, 1032.	Arnoul, 1000. Durand, 1025.	Barthélemy, 1006.

Digitized by Google

	Papes	Abbés de Lérins	Evêques d'Antibes
1048	Damase II.		
1049	S. Léon IX.		
1055	Victor II.		
1057	Étienne IX.		Gaufredi I, 1060.
1058	Nicolas II.	Aldebert II, 1066.	Aldebert II, 1089.
1061	Alexandre II.		
1073	S. Grégoire VII.		
1080	(ant. Clément.).		
1086	Victor III.		
1088	Urbain II.		
1099	Pascal II.		
		Pons Fortis, 1102.	
1118	Gélase II.	Pierre I, 1110.	
1119	Calixte II.	Fulco I, 1115.	
1124	Honoré II.	Pierre II, 1120.	
1130	Innocent II.	Garin, 1125.	Mainfroy, 1110.
1143	Célestin II.	Fulco II.	Gaufredi II, 1146.
1144	Luce II.	Hugo, 1144.	Raimond I, 1158.
1145	Eugène III.	Raimond I, 1146.	Bertrand I, 1166.
1153	Anastase IV.	Raimond II, 1150.	Fulco, 1177.
1154	Adrien IV.	Boso Grimaldi, 1151.	Guillaume I, 1186.
1159	Alexandre III.	Raimond III, 1162.	Raimond II, 1188.
1181	Luce III.	Gautfred, 1170.	Olivarius, 1199.
1185	Urbain III.	Augerius, 1171.	
1187	Gregre VIII, Clémt III.	Raimond IV, 1182.	
1191	Célestin III.	Audibert, Rostang,	
1198	Innocent III.	1183.	
1216	Honoré III.		
1227	Grégoire IX.		
1241	Calixte IV.		
1243	Innocent IV.	Rostang II, 1220.	Bertrand II, 1214.
1254	Alexandre IV.	Guillaume I, 1202.	Bertrand III, 1217
1261	Urbain IV.	Guillaume II, 1212.	*Translation à Grasse.*
1265	Clément IV.	Giraud, 1219.	1244.
1271	Grégoire X.	Raymond IV, 1231.	Raymond de V., 1247.
1276	Innocent V, Adrien V, Jean XXI.	Aldebert III, 1240. Bern. Aiglérius, 1256.	Pons, 1255. Guillaume III, 1258.
1277	Nicolas III.	Nicolas, 1263.	Pons II, 1281.

Digitized by Google

Évêq. de Glandèves	Évêques de Nice.	Évêques de Vence	Évêq. de Vintimille
	Pons II, 1018.		
	Gaufredo, 1027.		
	Pons III, 1028.		
Pons II, 1058.	André I, 1032.	Pierre I, 1093.	Thomas, 1066.
Pierre I, 1076.	Nitard I, 1037.		Martin, 1092.
	André II, 1050.		
	Raimond I, 1064.		
	Berno, 1075.		
	Archimbaud, 1078		
	St Anselme, 1100.		
	Isnard, 1108.		
Humbert, 1108.	Isoard, 1110.	St Lambert, 1114.	Alerius, 1120.
Isnard, 1039.	Pierre I, 1112.	Raimond I, 1155.	Cornelius, 1146.
Raimond, 1179.	Arnaud, 1150.	Guillaume I Giraud 1179.	Étienne, 1179.
Isnard II Grimaldi, 1190.	Raimond II, 1166.	Pierre Grimaldi, 1193.	Guido, Guillaume de Vint. **B**, 1198
	Étienne, 1168.		
	Pierre II, 1180.		
	Jean I, 1197.		
			Nicolò Lercaro, 1232.
	Henri I, 1210.	Raimond II, 1214.	Azone Visconti, 1244.
	Sanche, 1212.	Guillaume II Ribotti, 1222	Norgando, 1260.
	Henri II, 1215.	Pierre III, 1263.	Jean III, d'Alzate, 1264.
Pierre II, 1213.	Maifred, 1235.	Guillaume de Sisteron, 1270.	Obert Visconti, 1266.
Pons, 1238.	Pierre III, 1257.		
Bertrand, 1290.	Jean III, 1262.		

Digitized by Google

	Papes	Abbés de Lérins	Évêques de Grasse.
1281	Martin IV.		
1285	Honoré IV.	Pierre III, 1271.	Gantelme, 1287.
1288	Nicolas IV.	Ganselme 1295.	Guillaume IV, 1298.
1294	Celestin V, Boniface VIII.		
			Gauffredi III, 1300.
1303	S. Benoît IX.	Fulco III, 1309.	Pierre de Baretti, 1344
1305	Clément V.	Hugue Charles, 1312.	Jean de Peyrollières, 1349.
1316	Jean XXII.	Nicolas Auriol, 1312	Amédée de Digne, 1361
1334	Benoît XII.	Rostang III, 1314.	Aymar de la Voute, 1374.
1342	Clément VI.	Giraud de Suse, 1331.	Artaud de Michel, 1376
1352	Innocent VI.	Bertrand, 1347.	Thomas de Jarente, 1382.
1362	Urbain V.	Guillaume III, 1348.	Jacques Grailleri, 139[illegible]
1370	Grégoire XI.	Alziari d'Arles, 1361	Pierre Bonnet, 1392.
1378	Urbain VI, Clement VII	J. Tournefort, 1365.	
1380	Boniface IX.	Rostang V, 1399.	
1394	(Benoît XIII).		
1404	Innocent VII.		
1406	Grégoire XII.		
1409	Alexandre V.	Nicolas III, 1403.	
1410	Jean XXIII.	Pierre d'Espagne, 1419	
1417	Martin V.	Gaufred II, 1430.	
1424	(Clément).	Antoine, 1436.	Bernard de Paule, 140[illegible]
1431	Eugène IV.	Guillaume Vaysari, 1446	Ant. de Romolles, 142[illegible]
1439	Félix V.	André Fontena, 1452.	Guillaume de Glandeves, 1448
1447	Nicolas V.	Isnard de Grasse, 1264.	Ant. de Romolles, 1451
1455	Célestin III.	J. André de Grimaldi, 1409.	Isnard de Grasse, 1453
1458	Pie II.		Jean André Grimaldi, 1493.
1466	Paul II.		
1471	Sixte IV.		
1482	Innocent VIII.		
1492	Alexandre VI.		

Digitized by Google

Évêq. de Glandèves	Évêques de Nice	Évêques de Vence	Évêq. de Vintimille
	Hugon 1282.	Pierre Malciati, 1298.	Jacques Gorgonio, 1270.
	Bernard Chabaud, 1291.		Guillaume II.
			Jean IV, 1296.
	Morardo, 1300		
	Nitard II, 1301.	Foulques I, 1320.	Otton Lascaris, 1305.
	Raimond III, 1307	Pierre V, 1312.	Raimond, 1320.
	Guillaume I, 1317	Raymond II, 1319	Pierre Malocelle, 1328.
Anselme de Gl., 1316.	Rostang, 1323.	Pierre VI, 1319.	Boniface Villaque, 1345.
Hugo, 1345.	J. IV, Artaud, 1829	Foulques II, 1326.	Angelo de Reggio, 1348.
Bernard, 1353.	Guillaume II, 1334	Raymond III 1328	Ruffin, 1353,
Alsiari d'Arles, 1365.	Philippe Gastonius 1339.	Arnaud Barcillon, 1333.	Urbanistes. Jacques de Fiesque, 1380 Benoît Boccanegra. 1382. Clémentistes. Bertrand Joubert, 1380. Pierre Marinaque, 1390. Barthélemy de Vinto, 1409.
Bertrand Laugier, 1368.	Guillaume III Amesini, 1345.	Jean I, 1348.	
Jean I, 1372	PierreIV Sardine, 1348	Guillaume III, de Digne, 1358.	
Herminc de Vicarestede, 1391.	Laurent Victori, 1359.	Étienne de Digne, 1361.	
	Jean IV, 1362	Boniface du Puy, 1375.	
	Roquesaure, 1373	Jean Abrahardi, 1378.	
	Zovaglia, 1388		
	J. Tournefort, 1392		
	François, 1405.		Thomas Rivato, 1419.
Jean II, 1405.	Louis I, 1408.	Raphaël del Mouzo, 1404.	Ottobon de Bellonis, 1422.
Louis de Gl., 1420	Jean VI, 1410.	Jean III, 1409.	Jacques Fée, 1452.
J. Bonifaci, 1425.	Antoine de Blois, 1422.	Paul de Cario, 1415	Étienne de Robiis, 1467.
Pierre Marini, 1447	Aimond de Grenoble, 1422.	Louis de Glandev. 1420.	J.-B. de Judicis, 1471.
Marin, 1457.	Louis II Badat, 1428.	Antoine Salvanthi, 1441.	Ant. Paflavicini, 1484.
J. de Montanhem 1468.	Aimon Provana, 1446	Raphaël II, 1463.	Solcetto de Fresque, 1487.
Marien de Latuo, 1490.	Henri III, 1460.	Jean IV, de Wesc, 1491.	Alex. de Campofrégoso, 1487.
Christophe de Latuo, 1494.	Grassi, 1461.	Aymar de Wesc, 1497.	
	Barthélemy Chuëtti, 1462.		

Digitized by Google

	Papes	Abbés de Lérins	Évêques de Grasse
1503	Pie III, — Jules II.	Aug. de Grimaldi, 1505	
1513	Léon X.	C^{al} Bourbon, 1525.	
1522	Adrien VI.	Aug. de Grimaldi.	
1524	Clément VII.	C^{al} du Bellay, 1531.	René de Bellay, 1532.
1534	Paul III.	Gregoire Cortis, 1560.	Ben. Taillecorne, 1533.
1550	Jules III.	Guillaume VIII, 1563.	Jean Valerii, 1555.
1555	Marcel II, — Paul IV.	Guillaume VIII, 1563.	Jean Grenon, 1566.
1559	Pie IV.	Évêque de Montpellier.	Étienne Déodat, 1573.
1565	S. Pie V.	Ch. de Bourbon, 1568.	G. de Poissieux, 1588.
1572	Grégoire XIII.	Fr. de Bolliers, ev. de	Guillaume-le-Bl., 1592
1586	Sixte-Quint.	Fréjus, 1573.	
1590	Urbain VIII, Grég. XIV	J.-B. de Romans, 1593	
1591	Innocent IX.	Hil. Giraud (A), 1599.	
1592	Clément VIII.		
			Étienne-le-Maingre de
1605	Léon XI, — Paul V.		Boucicaut, 1602.
1621	Grégoire XV.		Jean de Grasse, 1625.
1624	Urbain VIII.	Le prince de Joinville,	Jean Guérin, 1630.
1644	Innocent X.	1611.	Sc. de Villeneuve, 1632
1655	Alexandré VII.	C^{al} de la Valette, 1638.	Antoine Godeau, 1636.
1667	Clément IX.	Arm. de Bourbon, 1644	Louis de Bernage, 1653
1670	Clément X.	C^{al} Mazarin, 1654.	Louis de Roquemar-
1676	Innocent X.	C^{al} L. de Vendôme, 1666	tine, 1675.
1689	Alexandre VIII.	Ph. de Vendôme, 1669	Antoine le Comte, 1680
1691	Innocent XII.		François Verjus, 1684.
			J.-B. de Viens, 1685.
			François Verjus, 1686.
1700	Clément XI.		
1721	Innocent XIII.	L'Évêque de Grasse,	Joseph, seigneur de
1724	Benoît XIII.	1736.	Mesgrigny, 1710.
1730	Clément XII.	L. Sextius de Jarente,	Charles L. Oct. d'An-
1740	Benoît XIV.	1752.	telmy, 1726.
1758	Clément XIII.	L'Évêque de Grasse,	Fr.-Étienne de St-Jean
1769	Clément XIV.	1758, Mgr de Prunières	de Prunières, 1752.
1775	Pie, VI.	(Sécularisé 1787).	
1800	Pie VII.		

Digitized by Google

Evêq. de Glandèves	Evêques de Nice	Evêques de Vence	Evêq. de Vintimille
Symphorien de Boullion, 1509.	J. VIII Oriol, 1501.	Al. Farnese, 1508.	D. Vacquier, 1502.
Philip. du Terrail, 1525.	Aug. Ferrero, 1511	J.-B. Bonjean, 1511	Alex. de Campofregose 1511.
Jacques du Terrail, 1532.	Jer. d'Arsage, 1511	Rob. Cenalis, 1523	Innoc. Cibo, 1518.
Imbert Iserand,	Nicolas, 1518.	Balth. de Jarente, 1531.	Phil. de Mari, 1519
Aymard de Maugiron, 1547.	Philippe II, 1519.	Nicolas de Jarente, 1541.	J. B. de Mari, 1554.
Martin Bachet, 1564.	Bon. Ferrero, 1521	J.-B. Raimbaud de Simiane, 1555.	Ch. Visconti, 1560.
Hugolin Martelli, 1572.	Jér. d'Arsagues, 1525.	L. Gr. de Beuil, 1660	Benoît Lomellino,
Cl. Isnard, 1593.	J.-B. Provana, 1539	Audinc Garidelli, 1576.	Ch. Grimaldi, 1565.
	Jérôme III, Tête-de-fer, 1548.	Guillaume-le-Blanc 1588.	Fr. Gabiati, 1573.
	Paul III, 1550.		J. César Ricordato, 1600.
	Fr. Lambert, 1552	Pierre du Vair, 1601	Et. Spinola, 1602.
	J.-L. Pallavicini, 1584.	Ant. Godeau, 1638.	Jérôme Curlo, 1614
Oct. Isnard, 1615.	Fr. III, Basini, 1601	Louis Thomassin,	Nic. Spinola, 1616.
René Le Clerc, 1627	Jer. Marengo, 1631	Théod. Allart, 1681	J. Fr. Gandolphe, 1623.
Fr. Faure, 1651.	Dés. Palletis, 1645.	Jean Balthazar de Viens, 1686.	Laur. Gavotti, 1633
Jean-Dom. Ithier, 1653.	Solaro, 1660.	Fr. de Bertons de Crillon, 1697.	Mauro Promontorio, 1654.
L. Bacone, 1672.	Diego della Chiesa, 1665.		Jér. Naselli, 1685.
Fr. Verjus, 1685.	Henri IV Provana, 1671.	Flodoard Moret de Bourcheneu, 1711	J. Ét. Pastori, 1695
Charles de Villeneuve. 1686.	(vacance) 1706.	J. B. Surian, 1227.	Amb. Spinola, 1701
Cesar de Sabran,	Ray. Recrose, 1727	Jac. de Grasse, 1754	Ch. Marie Mascardi 1710.
Dom. L. Bertrand de Crillon, 1721.	(vacance) 1732.	G. Fr. Moreau, 1758	Ant. M. Baccigaluppi, 1732.
André J. B. de Castellane, 1747.	Charles-Fr. Canton, 1741.	Michel Fr. Couet du Vivier de Lorri, 1763	Pierre M. Justiniani 1741.
J.-B. de Belloi, 1751.	(vacance) 1763.	Jean Cairol de Medaillon, 1769.	Nicolo Pascal de Franchi, 1765.
Gaspard de Tressemanes, 1785.	Jacq.-Th. Artésan, 1764.	Ant. René de Bardonenche, 1771.	Ang. L. Giovo, 1767
Henri Hachette de Portes, 1771.	(vacance), 1778.	Charles Pisani de la Gaude, 1783.	Dominique M. Clavarini, 1775.
	Ch.-Eug. Valperga, 1780.		Paul Jér. Orengo, 1804.
	J.-B. Colonna d'Istria, 1812.		

Digitized by Google

Noms anciens et nouveaux des différentes paroisses

DES CINQ DIOCÈSES DES ALPES-MARITIMES.

1° Bulle d'Alexandre IV en faveur de Lérins (1259).

Alexander episcopus servus servorum dei dilectis filiis abbati Monasterii Lerinensis ejusque fratribus tam præs. quam fut. regularem ritum professis etc... Quoties illud a nobis petitur quod religioni et honestati convenire dinoscitur animo nos decet libeuti concedere et petentium desideriis congruum suffragium impertiri; itaque propterea dilecti in Domino filii vestris justis postulationibus clementer annuimus et monast. Lerinense quod specialis B. Petri juris existit ad instar felicis recordationis Innocentii Pape tertii predecessoris nostri sub B. Petri et nostra protectione suscipimus et presentis scripti privilegio communimus. In primis equidem statuimus ut ordo monasticus qui secundum B. Benedicti regulam in eodem loco institutus esse dinoscitur perpetuis ibidem temporibus inviolabilitur observetur. Preterea quascumque possessiones quecumque bona idem monasterium in presentiarium juste et canonice possidet ant in futurum concessione Pontificum largitione Regum vel principum oblatione fidelium seu aliis justis modis prestante Domino poterit adipisci firma nobis vestrisque successoribus et illibata permaneant. In quibus hec propriis duximus exprimenda vocabulis.—Locum ipsum in quo prefectum monasterium situm est cum omnibus pertinentiis suis Lerinens et B. Margarite insulas cum capellis et ecclesiis inibi constructis cum omnibus pertinentiis earumdem in Dtoc. Grassensi, Castrum quod dicitur de *Valle Aurea* cum eccl. ejusdem castri cum omnibus pertin. suis castrum quod vulgariter nuncupatur *Canois* et ecclesiis ejusdem castri cum omnibus pertinentiis earumdem. — Castrum vulgariter nuncupatum *Arlucum* et ejusdem castri ecclesias cum omnibus pertin. earumdem;— castrum quod nuncupatur *Mogins* et *St Jacobi*, *Ste Marie*, et *St Martini* ecclesias cum omnibus pertin. earundem; de *Roqueta* et de *Pegomas* castra cum omnibus pertinentis earumdem; *St Nicolaï de Antipoli*, *St Honorati* et *Ste Margarite Grassens*, *Ste Marie* et *St Martini Vallis Auree*, *St Martini de Revesto*, *St Petri de Rochaforte*, *St Ambrosii de Gordono* et *St Florentii de Canalis* ecclesias cum terris vineis possessionibus et omnibus pertin. earumdem.

In diocesi Forojul Castrum de *Alonis* at ecclesiam ejusdem castri cum omnibus pertinentiis ejusdem, *Ste Marie* et S. *Petri* de *Avinioneto*, *Ste Marie*, S. *Honorati*, S. *Mauritii* et S. *Donati* de *Calicano*, S. *Michaelis* de *Canavosa*, S. *Pauli* de *Gallinograssa*, S. *Stephani* de *Barjamono*, S. *Michaelus de Favars*, *Ste Marie de Gratamonia*, *Ste Marie de Valle-Auriata* et S. *Bartholomei* de *Lunacio* ecclesias cum terris vineis possessionibus et omnibus pertinent earumdem.

Digitized by Google

In diocesi Aquensi S. *Stephanis* de *Cumiculo*; S. *Mauricii* prope *Verderiam* et S. *Petri* sitam in territorio *Castri de Lambesco* ecclesias cum terris vineis possessionibus et omnibus pertinent earundem.

In diocesi *Arelaten*. Ecclesiam de *Saniono* cum omnibus pertinentiis suis.

In diocesi *Arenionen*. Ecclesiam *S. Honorati* de *Castro-Rainardo* cum omn. pert. suis.

In diocesi *Barchinonen*. Ecclesiam *S. Petri de Maritima* cum omn. pert. suis.

In diocesi *Claramonten*. Ecclesiam de *Veteri Spissa* cum omn. pert suis.

In *dioc. Regensi* castrum de *Albioso* cum ejusdem castris etc. — *S. Marie et S. Michaelis de Mosteriis, S. Mariæ de Regis, S. Saturnini et S. Ciriaci* ecclesias cum omn. pert earumdem. *S. Petri, S. Martini et S. Marie de Romulis et S. Vincentii de Sparrone* ecclesias cum terris etc... Ecclesiam *S. Marie de Artinosch* cum eccl. dep. ab eadem et om. pertin. ea eundem. — de *Quinzeno* et de *Bracio* ecclesias cum terris, etc.

In *Dioc. Dignien*. castrum *S. Georgii* et Ecclesiam ejusdem castri cum om. pert. suus.

In *dioc. Senecen. S. Honorati de Clumanis et S. Julianeti* castra et eorumdem *castrorum Ecclesia* cum. omn. pert. suis; *S. Mariæ de Sarrèto, S. Marie de Angles, S. Marie et S. Ferreoli de Vergone et S. Joannis de la Fos*. Ecclesias cum terris, etc.

In diocesi Glandaten S. Maximi, S. *Marie*, *S. Martini de Puggeto, S. Honorati de Rippis*, S. *Marie*, *S. Petri et S. Saturnini de Brianzono, S. Martini et* S. *Saturnini de Rocheta*, S. *Joannis de Rocha*, *S. Joannis de Nuella*, *et* S. *Marie de Ferris*, ecclesias cum terris, etc., redditus quos habet in Castro quod vocatur *Poggetum*.

In *diocesi Niciens. S. Marie et S. Johannis de Villario, S. Martini de Bairols*, S. *Marie de Therio, et* S. *Marie de Thoeto*, ecclesias cum terris, etc.

In *diocesi Ventimilien. castrum de* Sepulcro (Sabourg) cum omn. pert. suis; S. *Michaelis Vintimilii*, S. *Mari[illegible] de Saurgio*, S. *Marie de Veux*, *et* S. *Martini de Carnolesio*, ecclesias cum terris, etc.

In *diocesi Albiganem*, ecclesiam S. *Martini de Petralata* cum omnibus pert. suis.

In *diocesi Januens*, ecclesiam S. *Antonii* cum omn. pert. suis.

In *diocesi Viterb*. S. *Marie de Silva et* S. *Silvestri de Civitate Vetula* cum terris, etc.

In *diocesi Aycen*., ecclesiam S. *Trinitatis de capite fidei, etc*.

Statuimus insuper ut monasterium vestrum nulli nisi romane ecclesie subjectum existat, neque ad cujuslibet nisi Rom. Pontificis ordinationem vel dispositionem pertineat. Decernimus ergo ut nulli omnino hominum liceat prefatum monasterium temere perturbare, etc.

Ego Alexander catholice sedis Episcopus.—Ego Odo Tusculanus Episcopus Ego Stephanus Prenestinus Episcopus; Ego Fr. Joannes tit. S. Laurentii in Lucina presbyt. cardin. — Ego F. Hugo tit. S. Sabine presb. card. Ego Ricardus, diac. card. Ego Octavianus S. Marie in via leta diac. card. — Ego Petrus S. Georgii ad velum aureum diac. card. — Ego Joannes de Nicolai in carcere diac. card. S. Angeli. — Ego Octavianus S. Adriani, diac. card.

Datum Anagnie per manum magistri Jordanis S. R. et notarii et vicecancellarii. — 7 dies maii indictione III Incarnat. D[ni] Anno MCCLVIII Pontificatus vero Domini Alexandri Pape IIII.

Digitized by Google

(2°) S. Pons. — Biens de l'abbaye de St-Pons en 1247.

Monasterium.
Eccl. S. Reparatæ.
— B. M. \ Cemenellensis (Cimiés).
— B. M. / Cemelensis, Cimelensis.
— Bartholomis.
— S. Silvestri.
— S. Michaëlis de Barbalata.
— S. M. de Falicono.
— S. M. de Villa-Vitula.
— S. M. de Bello-loco.
— S. Laurentii de Ysià.
— S. M de Aspromonte.
— S. Martini de Rupe.
— S. Marie di Leventio.
Eccl S. Martini de C. Monaco.
— S Blasii.
— S. Helenæ.
— S. Martini.
— S. Petri Scarenæ
— S. Valentini de Berra.
— S. M de Gordolono.
— S Nicolai de Sospello.
— S. M. de Gatteriis.
— S. Petri de Oliva de Broco.
— S Marie de Annoth.
— S. Armentarii-Forojuliensis.
— S. Jacobi, S. Marie de Salis
— S. Blasii de Vercelli, etc.

(*Bulle du pape Innocent IV à Lyon* 1247)

(3) Divisio bonorum Antipolitani seu grassensis Episcopatus, et capituli ejusdem ecclesiæ (1242).

Anno Domini millesimo ducentesimo quadragesimo secundo, prima die septembris fuit dies supradictus assignatus a predicto Domino Archiepiscopo Ebrod. apud Senesium... ad quam diem partes comparuerunt et post multas allegationes prefatus Dominus Episcopus de Consilio D D. R. Vaspinensis, P. Gladatensis, et Guillelmus Senecensis Ep. et aliorum plurimorum sapientium pronunciavit precepit et voluit quod divisio fieret supra dicta... Quo facto ablatum fuit D. Ep. Antip. quod ipse divideret... Sed cum ipse renuerit prefatus prior H. divisit in hunc modum. In nomine Domini, amen Hec est divisio Episcopatus Antip. facta per Henricum prioremi ex una parte ponit

Eccl. Antipolitani c pertinentiis suis; — Eccl. de Albarno (le Bar);
Eccl. de *Rouretto;* — Eccl. de *Magagnosco;* — Eccl. de *Claramonte;*
Eccl. Castri-novi; — Eccl. de Oppia; — Eccl. de Brusquo;
Eccl. de Sartolis; — Eccl. de Roccaforte; — Eccl. de Garda;
Eccl. de Lobetto; — Eccl. de Vallebona; — Eccl. de Bizoto. —
Eccl. de Grasse liberam et sine onere, exceptis domibus. —

Item civitatem Antipolitanam; item Cast. de Bizoto; Cas. de Gordono; item C. Vallis de Oppio; item census, servitia, pensiones in *villa Grasse* cum suburbio, et *rupem* cum pertinentiis molendini de *fonte* — Item de domibus Grasse, cameram prioris, cum refectorio novo, graneriis, stabulis et salla nova, et porticu a porta qua intratur usque ad turrim Domini comitis de podio cum domibus, capella nova et domibus quondam Isnardorum . .. Item Dominus Episc. Antipolis. — Ex altera parte.

Eccl. *Grasse;* — Eccl. de *Canaliis;* — Eccl. S. *Valerii;* — Eccl. de *Antineto* (le Tignet); — Eccl. de *Motta;* — Eccl. S. Cesarii; — Eccl. S. Hilarii, S. Jacobi, S. Petri *Hospitalis*, et S. *Honorati de Grassa;* — Eccl. de *Morsanis;* — Eccl. de *Auribello;* — Eccl. S. Petri de *Pegomis;* — Eccl. de *Roquetta;* — Eccl. de *Gordono;* — Eccl. de *Cipperiis;* — Eccl. de *Cossalis;* —

Digitized by Google

Item fidelitatem hominum de Grasse; — It Castrum de Motta — Item Bastidam de Episcopi; It. Castrum S. Valerii; — It Castr. de Morsanis; — Item Cast. de Auribello; — It. Cast de Avionetto; — Item de domibus Grasse Viridarium, cappellam et cameram capelle proximam cum *crotta* et *furnello* et turri a fundamentis supra cum camera superiori nova que non est adhuc cooperta cùm columnis marmoreis turri contigua .. in qua sunt depicti menses, cum coquina sibi contigua, et furnello in quo consuerit comedere D. Ep.....

Actum apud Senesium... Anno Dom. ut supra, tertio die septembris.

(Extrait tiré du 6me registre du Greffe des INSINUATIONS ECCL., Archives de la Préfecture).

Evêché de Grasse.

Grasse, villa Grassæ, vel civitas, C. Grimnicum — Grassa.
Antibes, C Antipolis, Antiboul, Antibo, Civ. Antipolitana, *Antibules*.
Loubet, C. de Lobeto, déserté.
La Garde, C. Guardia, Guardiæ, Garda, déserté.
Biot, C. de Bizoto, Bissotto, Buzoto, Busotio.
Roquefort, C. de Roccaforte, de Canlacho, Roccafort.
Rouret (vieux et nouveau), C. de Robureto, de Roreto.
Le Bar, C. de Albarno, de Albardis, Le Bart.
Châteauneuf, Castrum novum, Chasteauneuf.
Claremont. C. de Claromonte, Claromont, Clermont.
Sartoux, C de Sartolis.
Magagnosc, C. de Magagnosco.
Mougins. C. de Moginis
Vallauris, C de Valle-Aurea, Valaurie.
Cannes, C de Canois, vel Portus, C. Francum, C. Marcellinum, Canes.
Ile Ste-Marguerite, Léro.
Ile St-Honorat, Lerina Planasia, Lerins
Arluc, C. de Arluco, Ara luci, Siagna.
La Roquette, C. de Roquetta
Pegomas, C de Pegomacio, de Pegomis.
Auribeau, C. de Auribello, Auribelli. Ad Horrea, Auribel, S. M. de Valle Clusa.
Mouans, C. de Mohans, Mohanis, Moans.
St-Pancrace, C. de S. Pandroncio, Pandracio, Pandacio (déserté), Placassier.
Cabris, C de Cabriis, Cabrios.
Le Tignet, C. de Antiniaco, Anthinac.
S. Césaire C. S. Cesarii, Cæsarii.
La Motte, C. de Motta, Motâ.
Canaux, C. de Canalis, Canalibus, Canaulx.
Caussols C de Consolis, Cossalis, Calcols, Consouls.
Cipières, C. de Ciperiis, de Yperiis, Cipperiis.
Gourdon, C. de Gordono, Gordon.
Villebruc, C. de Villabruco, *Villabrusquâ*, Villebruque (Valbonne.)

Digitized by Google

(*) Diocèse de Glandèves.

Glandèves (détruit, C. Glanum, Glandate, Glandeva, Glandaca, Glandatensis, Glandevez, N.-Dame de Selds, Seez de sed. Bastida Ep.

Entrevaux, C. de Intervallibus.
Villevieille, C. de Villa-Veteri.
S. Cassien, C. S. Cassiani
Montblanc, C. de Monte-Albo, Monte-Bianco.
Ubraie, C. de Ubraya.
Admirat, C. de Admirato, Admirat.
Brianson, C. de Briansono, Brianson C. Brigantium et Colonia B.
Gars, C. de Gars.
Mas, C. Macii.
Aiglun, C. de Aigleduno, Ayglun.
Salagriffon, C. Salagrifoni, Salagrifon.
Sigale, C. de Sigalla, Cigalla, Cigala, Sigalle, Cigalle, Alasie.
La Roque, C. de Rocha, Roqua.
Cuébris, C. de Cobrio.
Roquesteron, C. de Rochesteroni, Rocasteron.
Garbiers, C. de Garberiis, Rochagarbiera, Roquegarbiers.
Les Consegudes, C. de Consecutis, Consegude.
Bonsons, C. Boyssoni, Baussson, Boussons, Bouzon, Bonsson.
Les Ferres, C. de Ferris.
Gilette, C. Gillete, Giletta.
Revesta, C. Revesti.
Tourrette, C. Turreta, Torreta
Pierrefeu, C. de Petrafoco, Peirafuce, Pietrafoco.
Chainan, C de Cainea, Cainée, Chanant.
Toudon, C. Todoni, Todon.
Ascros, C. de Crocis, Les Cros.
S. Antonin, C. S. Antonini, S. Antolin.
Collonge, C. de Cauda-longa.
Les Mujols, C. de Mugillis, Mujoulx, Mojols.
Chanon, C. de Roquetta, Rochetta de Chanon.
Puget-Figette, C. Pugeti de Figeta, Poget-Fighette.
La Penne, C. de Penna de Chanant.
S Savournin, C S. Saturnini, S. Sornin.
Chaudol, C. de Chaudol.
Malaussène, C de Malacena, Malaussena.
S. Marguerite, C. S. Margarita.
Puget-Théniers, C. Pugetti de Thenearüs, Pogetto T.
Puget-Rostang, C. Pugetti-Rostagni, Pogetto di Rostan.
Auvare, C. de Azoara, Auvayre.
La Croix, C. de Cruce
St-Léger, C. S. Laugerii, St-Laugier, Lotgier, Légier.
Daluis, C. de Adalosio, Addaluey, Adaluis.

Digitized by Google

Sausse, C. de Salsis, Sausses.
Le Castellet, C. de Casteletto.
St-Benoît, C. S. Benedicti, S. Bénet.
Annot, C. de Annoto.
Braux, C. de Petra-Aurâ.
Figeiret, C. de Fugereto, Figheiret.
Verrayon, C. Verraioni.
Miaille, C. de Mazella.
Peirase, C. de Peiresco, Peyrasc.
Col St-Michel, C. S. Michaelis de Peiresco.
Aurenc, C. de Aurenco, Aurenq.
La Sause, C de Salice
Villeneuve, C. Villanova (*Entraunes*).
Entraunes, C. de Antravenis, Antraunis.
St-Martin, C. S. Martineti, St-Martinet (*Entraunes*).
Les Roberts, C. de Robertis, de Dena.
Peonne, C. de Pedona, de Pigona.
Rigaud, C. de Rigaudo, Rigaut.
Beuil, C. de Bolœo, Bolio, Boleo, Bueil.

(5°) Noms anciens et nouveaux des paroisses du diocèse de Nice.

Nice, Nicæa, Nicia, Nicopolis, Nisse, Nizza.
Villefranche, Portus-Hercules, Portus-Olivæ, Mont-Olive, Olivula, St-Jean, St-Hospice.
Ese, Avisio, Castrum de Ysia, Ysiis, Œsa, Eza.
Turbie, Trophœa Augusti. Cast de Turbia (hameaux de Mérindole et de Laghet).
Monaco, Templum Herculis Monæci, Mourgués.
Peille, Cast. de Pilia, Peglia, Pelle
Peillon, C. de Piliono, Peglion.
Contes, C. de Computis, de Comitis, Comptes, Contès.
Drap, C. de Drapo, Drapo.
L'Escarène, C. de Scarena, Scarena.
Toët, C. de Thoetto, Toetto, Thoët de l'Escarène, Touët.
Berre, C. de Berrâ, Berra.
Saint-André, C. de Rocha, C. de Revella, Revel, Roch St-André. S. Andrea.
Falicon, C. de Falicone, Falicone.
Tourrettes, C. de Turretes, Torretes, Torettes.
Aspremont, C. de Aspromonte, Aspromonte.
Levens, C. de Leventio, de Levenzza, de Levenzo.
Châteauneuf, Castrum-Vetus, Castrum novum, Villa Castrinovi, Castelnuovo.
Coarase, C. de Caudarasa, Coaraza.
S. Blaise, C. S. Blasii, de Revesto, S. Biaggio
Luceram, C. de Luceramo, Luceramo, Lucerammus.
Bolène, C. de Abolena, Bolena.
Roquebilière, C. de Roccabeleria, Rocabigliera, Rochabigliera.

Digitized by Google

Gordolone, C. de Gordolono, Gordolone
Belveder, C. de Bellovidere, Belvedere.
S. Martin, C de S Martini, S Martino
Venançon, C. de Venatione, Venassone.
Lantosque, C. de Lantuscâ, Lantosca, Lantosca, Lantosq.
Utelle, C. de Utellis, Utelle
La Tour, C. de Turre, la Torre.
Clans, C. de Clansio, Clans.
S Dalmas, C. de S. Dalmatio, S. Dalmatio del Piano, S Dalmas du Plan.
Roquette. C de Roquetta, Rochia de Valle di Blora
Lud, C de Loda, Luda, Louda (déserté).
Raimplas, C de Rege placito.
Tournefort, C. de Tornaforte, Tornafort.
Massoins, C. de Massuinis, *supérieur* et (*inférieur détruit*).
Le Villars. C. de Villari, il Villaro del Varo.
Touet du Var, C de Thoetto, Toetto. Thoët du Var.
Tiéry, Thiéry, C de Therio.
Lieuche, C. de Leucià, vel *Lieuceia*, Lieuchia, Lieuce
Pierlas, C. de Petralassa, de Pirlis, Pierlès.
Illonze, C de Illontia, Illonza, C. de Ylontio.
Marie, C. de Maria, Maria.
Roquespavière, C de Roccaspaveria, Rochasparviera, déserté. *Duranus* le remplace.
La Roquette du Var, C. *de Ruperculâ*, vil S. *Martini*, Rocbetta del Varo.
Roubion, C. de Robiono, Robione; *les Roubions*.
Rore, C. de Rorâ, Roura, Rourâ.
S. Sauveur, C. de Salvatoris, S. Salvatore.
Lieusola, Isola } C. de Insula.
S. Étienne, C. S. Stephani Thenearum, S. Stefano del Monti
S. Dalmas le Sauvage, C. S. Dalmatii Sylvestris, S. Dalmatio il Selvaggio.
Bendejun, C. de Bendejuno, Bendegiuno.

Rôle des bénéficiaires et chapelains en 1690.

Prévôt de la cathédrale.
Prieur claustral.
Sacristain.
Archidiacre.
Préchantre.
Infirmier.
Commandeur des *Fenêtres* (de Fenestris)
Prieur de Châteauneuf.
— de S. Jacques (Jaume).
— de Levens (Leventii).
— de Beaulieu (de Pulchroloco)
Capiscol de Nice.
Moines de S. Pons.
Infirmier de S. Pons.
Camérier.
Prieur de Falicon.
— de Ste Réparate.
— d'Aspremont.
— de S. Blaise.
— de l'Escarène.
— de Gordolon.
— de Ste Dévote.

Digitized by Google

Prieur de Villefranche.
— de Portu-Monaci.
— de Pilliono.
— de Pillià.
— de Bravo (Braus).
— de B. M. de Therio.
— de Leuchia.
— de Pirlis
— de Genesii.
— de Thoeto.
— de Contes.
— de Turretis.
— de Candarasa
— de Roquespaverie
— de Roquete Vari.

Prieur de Berra.
— de Utellis.
— de Sorberia
— de Turri.
— de Tornafort
— de Massuinis.
— de Villari.
— de Ste Marie Clancii
— de Thoeto.
— de Therio.
— de Rebiono.
— de Rore.
— de Illonzia.
— de Bairolis.
Archipresbiter de Clansio.

Prieur de Maria.
— de Luceram.
— de Loda
— de Lantuscà.
— de Bollena
— de Bellovidere.
— de Roccabigliera.
— de Venanzoni.
— de S. Dalmatii de Plano.
— de Remplacio.
— de S. Salvatoris.
— de Leusolà.
— de S. Stephani.
— de S. Dalm. Silvestris

Bénéfices de l'ancienne cathédrale Ste-Marie du Château.

Chapelles S. Pierre, S Antoine et S. Nicolas.
— des onze mille Vierges.
— S. Laurent
— S. Philippe et S. Jacques.
— Ste Catherine
— Ste Marguerite.

Chapelles S. Jean-Baptiste.
— Ste-Anne.
— St-Martin.
— S. Pierre et S. Paul.
— Ste Marie.
— de la Vierge de Roqueplane.

---

(6) Diocèse de Vence.

Vence, Civitas Vincium, Vencium, Vintium Nerusiorum — Mars, Vincium, Vencia, Venza

S. Paul villa S Pauli, S. Paolo (et les hameaux de la Colle et du Canadel).

Cagne, C. de Cagna et Canea, Isclos Veneris, Onepia, Onep (et les hameaux de S. Jean et du Pont-du-Loup)

Villeneuve, C. de Villanovâ, Villeneufve, Deceatum, Villeneuve et Gaudelet.

Pugeton, C. de Pugetono, Poggeton (déserté).

S. Laurent, C Agrimontis, de Agri-monti, Grimont, Agrimond, Hôpital de St-Laurent-du-Var, Oppidum Barcilonetta, S. Lorenzo.

La Gaude, C. de Gauda, de Triganza, Alagauda, Alliganza, les Gaudes, Trigance.

Gattières, C. de Gatterüs, Gatières.

Olive, C. de Oliva (déserté), S. Pierre d'Olive.

S Jeannet, C. S. Joannis, C. de Balsama, de Balmo S. Joannis, S. Jannet, S. Janet, *Jhannet* et le *Castellet*.

Carros, C. de Carrocio.

Le Broc, C de Braoco, Broco.

Besaudun, C. de Bezauduno, Bezaudun

Coursegoules, C. de Corsegolis, Courcegoules (et hameau de S. Barnabé).

Malvans, C. de Malvanis, Malvinis, Mauvansà, Mauvanà, Vence (déserté).

Digitized by Google

La Bastide, C. S Laurentii, vel S. Martini de Bastida, à Vence (déserté).
Tourrettes, C de Turretis, Tourrettes-lès-Vence.
Valletto, C. de Valletis (déserté) à Tourrettes-lès-Vence.
Courmes et Courmettes, C. de Corma et Cornetis, Cormes.
Gréolières hautes et basses, C. de Graoleriis sup. et inf. Graulières et Verdhelaie.
Avion, C. de Aviono vel Apiono (déserté).
Thorenc, C. de Torenquo, Thorenco, Torenc, Torenq, *Toredena*.
Andon, C. de Andaone, Andaon.
Caille, C. de Caliis, Caylla.
Pennafort, C. de Pennaforte, Pegnafort (déserté) près d'Andon (ancienne commanderie).
Dosfrères, C. de Duobus fratribus, Dosfraires.
Bouyon, C. de Bozisone, Boyzono, Bosisone, Bisodono, Boion.

(7°) Evêché de Vintimille.

Vintimille, C. Albitimilium, Intemelium, Albintemelium, Ventimiglia.
Bordighiera — Borghetto — Vallebona — Hospitaletto.
Sasso — *Seborga*, C. Sepulcri, *Saborg*, *Sabourg* — Vallecrose.
S. Blaise, S. Biaggio — Soldano — Camporosso — Airole — Baiardo — Castelfranco — Bevera.
Menton, C. de Mentone, *Podium-Pinum*, Mentone (le cap Martin et Carnolèse.
Roquebrune, Rochabruna
Dolceacqua — Perinando, Perinaldo — Apricale — Isola-Bona.
Rochetta — Pigna — *Erbuso*.
Saorge, C. Saorgii, Saorgio.
Briga — Tende.
Breil, C. de Prœlio, Breglio.
Cospel, Sospelle, C. de Hospitello, Sospitello, Sospello.
Molinet, Moulinet, Molinetto.
Castillon, Castiglione.
Castellar, Castellaro — Ste Agnès — Gorbie, Gorbio.

(8) Abbaye de St-Victor de Marseille.

L'abbaye de St-Victor de Marseille possédait des biens :

1° *Diocèse de Vence.*

Tourrettes.
Gattières.
Gréolières
Le Mas
Crotton (Notre-Dame) au Malvans.
Vallée de Touranne.
Salette Saraman.
Cagnes.
Trigance (la Gaude).

2° *Diocèse de Glandèves.*

Amirat.
Bon-Villar.
Vallée de St-Pierre
La Penne.
Thorame.

3° *Diocèse d'Antibes.*

Mougins.
Clauzonne.

4° *Diocèse de Nice.* Lau, St-Martin et Orbazach

Digitized by Google

(9) Lettres-patentes du bon roi René pour l'habitation de Biot.

(Extrait).

10 *Mars* 1470.

Renatus dei gratia Ierusalem utriusque Siciliæ Aragonum Valentiæ Maiorcarum Sardeniæ et Corciæ rex, Andegariæ et Barri dux, comitatuumque provinciæ et forcalquerii barchioniæ et pedemontis comes illustri et carissimo comiti Vandemontis genero et magno senescallo nostro provinciæ atque excellenti comiti troiæ generali nostro dictæ patriæ locumtenenti in absentia dicti nostri senescalli neenon gentibus nostris Aquis residentibus..... gratiam ac bonam voluntatem. — Quia solent gloriari principes cum ex parvo rure possunt amplissimas edificare urbes atque pariter illorum decus et gloria est in denso populi cœtu qui loca et patrias ornatissimas reddit et decorat, merito dignum est reges solerti cura et singulari studio operam dare ut subditos suæ dictionis imperio nedum conservent verum etiam cumulent poputosque et incolas addant ubi potissimum agri ubertas postulat ritusque maris et terræ id demonstrat et comprobat experientia rei sepe ideo in animo revolventes hujus nostræ excellentissimæ patriæ provinciæ loca plurima penitus defecisse tam ob pestis pestiferam sævitiam quam discrimina rerum agros quoque suis colonis orbatos vilescere, et nihil proficere incultos, ea nobis præcipue infundat voluntas ut incremento gentium consulamus, et cum nostri defecerunt pro nostris alienigenæ veniant in incolas, sane cum superioribus diebus nonnulli dictæ vallis Oneliæ januensis ripariæ per suos procuratores Antonium Ardissone et Lucam Henrici humili prece nostræ majestati facta proposuerunt ut dignaremur eis in habitandum indulgere et tradere locum Bisoti Juxta. Antipolis Gardiæ et Lobeti confinia in presenti inhabitatum modo et forma sequentibus infra..... ...

Nos emin considerantes quod reædificatio dicti loci inhabitati illiusque populatio magnum nostræ maiestati ac toti reipublicæ hujus nostræ patriæ provinciæ afferet utilitatis commodum, signanter cum locus ipse propter ejus vetussissimam depopulationem effectus est *ut relatione veraci accepimus*, tanquam spelunca latronum, ibique varia homicidia et maleficia sepius perpetrantur et plerumque nostræ majestati multi piratæ nostrum maris districtum illius regionis invadunt agros greges et armenta predantes finitimos dicti loci damnificant et lædunt quibus habitatores premissi facile procurent et regionem tutissimam redderent, si locus prope gentibus habitaretur ad instar loc, de *Neapold* noviter habitati summe itaque anhelantes nedum castrum ipsum Bisoti verum etiam totam nostram patriam provinciæ muris populo raram quantum possumus igitur gentibus habitare et implere cum ubi populus ibi est virtus ae clipens et tuitio contra hostes.

Hisigitur motus rationibus.... dedimus et concessimus facultatum de supplicantibus. .. veniendi et inhabitandi ac reedificandi dictum locum Bisoti inhabitatum cum potestate percipiendi, habendi et tenendi perpetuo illius territorium,

Digitized by Google

juriumque et pertinentiarum ejusdem tam videlicet pascuorum, nemorum ac laboragiorum non occupatorum sed vacantium commoditatem eisque utendi et tenendi pro libito furnosquoque molendina, et alia edificia construendi facultatem ad fera quæcumque venandi, condominorum vero dicti loci juridictionem et reditus eludere non intendentes etc..... salvo jure judicem bajulum castellanum et notarium creandi et ordinandi, eligendi bajulum quem maluerunt ipsi domini singulis annis de duobus per concilium ipsorum hominum nominandum, nec ultra quam semel quinquennium dictum bajuli officium exercere possit. Intendimus atque decernimus quod homines prædicti.... teneantur præstare nobis.... fidelitatis juramentum.... facultatem sindices, conciliarios et camperios eligendi singulis annis, cum licentia sen presentia bajuli se congregandi..... expediendi plebicita, statuta et ordinationes statuendi in cujuslibet causis salvis in cæteris juribus nostris.....

Datum aquis in nostro regio palacio, die decimo mensis martis anno a nativ Dom. mill° quadringent. septuagesimo.

RENÉ.

Digitized by Google

(10) Extrait de l'acte d'habitation d'Auribeau

du 5 juin 1497.

Au nom de nostre Seigneur Jésus-Christ amen. L'an de la nativité mil quatre cent nonante sept induction quinsiesme et le cinquiesme jour du mois de juin et l'année cinquiesme du pontificat de nostre très Saint-Père en Jésus-Christ Allexandre Six par la Providence divine pape et regnant tres crestien prince notre seigneur Charles par la grace de Dieu roy de France comte de Provance Forcalquier etc. Soit notoire a tous présents et advenir quy verront ce publique instrument comme soit par le R[d] père en Dieu Monseigneur Jean Andre de Grimaldis par la grace de Dieu et du Saint-Siége apostolique Evèque de Grasse et commendataire perpetuel du venerable monastère de S. Honnoré de l'isle de Lerins et prevost en l'église dud Grasse et en qualite de prevost commendatur et segneur *in solidum* du lieu *inhabité* d'Auribeau cité au diosexe et viguerie de la ville de Grasse ayant desir et intention de far meilleure la condition de la dite proposture et la rendre de beaucoup plus utille et par ainsin augmanter les fruicts rantes et revenus dicelle et la multiplier comme de droit y est tenu le dit seigneur rev^me evesque a delivre la procure d'abiter aud lieu d'Auribeau principalement par des hommes adonnés en labourage et agriculture le tout à la louange et honneur de Dieu tout puissant et de la glorieuse Vierge Marie et de la royalle majesté et encore pour l'evidente utillité de la republique, le dit seigneur Evesque d'une part et discret hommes Nicollas More, J. Bensa, B. Mirute, Raimond Capon, P. Benoit Demoure, Blaise Telonis, L. Mirute, B. Bensa du diosexe d'Albenga, tant ou leur propre et privé nom que pour le et au nom de J. Laurent fils de Gabriel du lieu de Mauleon au diocèse de Vintimille et de Fr. More, Th. More, J. More, L. Bensa, N. Aure, H. More, A. More, B Negre, Berton Asquier, et mesme au nom du prestre qui doit servir sy apres a leglise dud lieu d'Auribel et Messire Christophe Maurel hab. dud. Grasse, d'autre part ayant pareillement intansion et le desir de rebatir led lieu d'Auribeau toutesfois soubs le bon plaisir du Roy et du sieur eveque et en icelluy habiter et y fare sa demeure continuelle et perpetuelle et y tenir leur domisille respective et a ses fins led sieur evesque d'une part comme dit est les susd particuliers aux noms susd. dautre part lesquels de leur gere et franches volontés scavoir led sieur R. Ev..... et les particuliers sy dessus nommés..... ont convenu.... les articles suivants..... en présence de nobles hommes Jacques Courmes, Nicolassin More et Messire Claude Leprieur.

En premier lieu a été de pache que au commencement et entrée delad habitation lesd particuliers, pour le moins 25 chefs de maison, seront tenus et leurs successeurs a perpetuité fare hommage et preter serment de fidelite en deube forme aud seigneur evesque non en qualite devesque, mais comme prevost de lad Eglise de Grasse et segneur *in solidum* dud Auribeau et aux successeurs dud segneur evesque en lad proposture. — *Iter* que lesd hommes et

Digitized by Google

successeurs seront tenus d'habiter et fare leur demeure dans lenclos dud Aribeau au mesme lieu ou enciennement estait habité et non ailleurs..... *Item* seront tenus de pourvoir à l'entretien de l'Eglise Nostre-Dame, de faire bâtir la maison clanstrale et d'assigner une partie du terroir dud lieu suffisante pour l'entretien du prestre qui y sera établi par led segneur. *Item* seront tenus de reparer le four.... lequel appartiendra aud segneur, avec cette condition que aucun n'en pourra bâtir d'autre ... et que chacun sera tenu d'y cuire son pain, sous peine de perdre leur pain qui aura été chuit ailleurs et de 25 livres couronnes.... — *Item* seront tenus d'aller moudre et moturer leur bled, etc.... au moulin dud segneur, à peine de perdre la farine et de 25 l. couronnes. — Aucun ne pourra bâtir aucun moulin à eau, à vent ou à sang, ni engien pour *l'huile*, *la menthe*, *le papier* ou *paroite*..... ou *tournaire* ou paradour sous peine de la perte ded engiens et de 100 l. tournois. .. — Les habitants sont obligés a perpétuité de charrier aud moulin les pierres *maulons* depuis le bord de la *mer de siague* ou de la *plègue* ou se trouveront avoir été déchargées.... à la charge que led s^{r} prevost fournira les aliments.

— ..... Les habitants seront tenus de moudre leurs olives au moulin dud s^{r} prevost..... et au même prix qu'en la ville de Grasse. — *Item* a été depache que chacun payera peur chacune maison..... au jour de Noël pour ennuel et perpétuel service un demi gros monnoie de Provence, pour chaque estable ou grange, pour le service annuel du s^{r} Pélas. — Pour chaque *hors* ou *jardin*, un patat; pour chaque vigne, un patat; pour chacun *canabier*, pour *chacun pré* deux patats. — *Item* seront tenus lesd habitants à perpétuité payer aud segneur la tasque du bled nomme seygle orge spente sivade, millet la 20^{me} partie; laquelle sera recueillie aud lieu et terroir d'Auribeau, et paieront led droit avant que d'enlever ceux de l'hors sous peine de 25 l. couronnes. — *Item* afin que lesd habitants puissent plus facilement remettre leur bled, son, avoyne, gros bled, millet en sorte quils puissent quand bon leur semblera les fouler, escouire, cauquer (calcare) avec leur bétail, seront tenus de payer le droit carton, et défense auxd habitants de faire entrer telle jument étrangère pour fouler leur bled sous peine de 100 livres tournois. — — Afin que led terroir soit plus commodément cultivé se trouve déjà divisé en 29 parties reserve au dit segneur en place dune maison et dune estable ou estait le chateau le grand pre de paroise, reserve au dit seigneur certain luciment proche Saint-Sauveur pour y faire plusieurs vignes ou filaques, reserve encore la place d'un hors soit jardin et une teoulière avec un autre relargier proche dicelle..... — Défense d'aliéner led biens et terres, maisons, etc.... Lesd habitants paieront pour le droit de pature et d'herbage 25 florins monnoye courante, le jour de la feste du Roy, et le 1er mai, avec reserve aud segneur d'introduire 15 chèvres dans le terroir. — Lesd habitants paieront la *disme* scavoir de l'annone, millet, légumes, *ris*, chanvre et autre graine, lin, le tresain de l'annone qui se prendra à l'hérie, le chanvre et le lien au lieu ou seront, les légumes en la maison, la récolte d'iceux étant faite et sans habus. — La disme des raisins sera perçue à raison de la douxième partie, sive le douzain *au ray de la tine*, le tout hors de fraude, et de plus chaque habitant devra une *journée* aud sieur prévost dans led territoire d'Auribeau. — *Item* lesd subits paieront la disme des *nadons* à la fête de

Digitized by Google

Saint Ge›rges, et non plustôt ; *item* pour une pourselagne, si tant est qu'un homme n'en aye, un gros pour la disme monnoye courante; — de deux pourselagnes une porquette qui soit en age de vivre sans mère, et si un particulier en a quatre en payera deux, et sy davantage payera aussi a proportion. — *Item* d'autant qu'il y a des hommes qui prennent à nouveau bail de terres frauduleuses, affin que se trouve possédée une partie du terroir puissent vandre icelles et puis après abandonner lhabitation a esté depache que lesd subits ne pouront vandre engager donner obliger ou aliéner à personne que lesd habitants nayent demeuré aud Auribeau l'espace de dix ans et en cas de contravention led seigneur pourra revoquer a soy lesd biens ainsin aliénés, comme si iceluy avait été délaissé ou deguerpi. — Si aucun habitant durant l'espace de trois ans ne payait pas le cense ou service, le segneur reprendra son bien, trois jours après l'interpellation judicière. — Tout nouvel acquérant payera les droits et de plus le trezin ou droit de lods. — Si l'on prend quelque *sanglier* male ou femelle ad *belsam* sive toxicum, le segneur aura la teste avec la peau, et sy on le prend ad *fugam*, on donnera un cartier du devant; — si c'est *un cerf* de quelque sexe quil soit, pris ad fugam, on donnera un cartier du derrière et ce sous peine de 50 l. — *Item* veut et se consente led prevost que lesd habitants s'assemblent tous les ans à la fête de S. Jean-Baptiste par devant le baille du dit seg. en tel lieu qu'ils choisiront pour se choisir 2 sindics, 2 arbitres, 1 clavaire, et 6 conseillers lesquels prêteront serment sur les Saintes Évangiles du bien et legallement fare leur charge à l'honneur de la majesté du Roy et dud s^r^ prevost, et au profit et avantage dud lieu. — Ils pourront s'assembler à la presence du bailly quand bon leur semblera être expedient pour les affaires de la chose publique dud Auribeau. — *Item* veut que les arbitres aient salaire convenable ayant égard au lieu auquel ils se transporteront pour estimer les dommages. — *Item* se consente led segneur que lesd hab. fassent un mascan sive boucherie, vendent du pain, establissent un tavernier sans raison pour ce de payer rien aud segneur, à la charge que led s^r^ prevost sera exempt et francs de taxes et à perpétuité.... Led segneur retient le droit de donner permission pour laisser passer les averages gros et menus allant et retournant dans le territoir. — Lesd subiets seront tenus de tenir certaines mesures pour le vin pour les grains de la mesure de Grasse, que telles mesures soient marquées du coin et armes dud segneur, et sera fait de meme des poids comme des mesures et cannes pour mesurer les draps. — Lesd habitants seront tenus de prêter main forte à la réquisition du bailly ou de son lieutenant pour appréhender, saisir et détenir les recalcitrants.... — Le conseil peut imposer des peines *municipalles* pour la conservation du terroir et des fruits et à cet effet establir des *campiers* sive bagnières et jurés, et telles peines appliqués la moitié aud segneur et l'autre à telle personne que par led conseil sera ordonné. — Aucun nouveau habitant ne sera admis sans la licence du dit segneur. — Led segneur se reserve la majeure directe domicie et seigneurie en toute juridiction haute et basse et mêlée impere, le droit de prélation, droit de louer, droit de retenir et rachepter dans l'an et jour bien que telle possession fut tenue franche et exente de service emphiteoticaire, se réserve toute justice tant civille que criminelle, et toute su-

Digitized by Google

périorité. ... — *Item* les dits habitants seront tenus de se faire autoriser par N. S. Père le Pape, et tous chacun et les articles, chapitres et conventions y contenus, le tout aux propres cours et frais desd habitants. — *Item* est consenti que lesd subiets pourront fere arroser les preds de quel heau que bon leur semblera, sans porter préjudice aud segneur.....

. . . . . Fait aud Auribeau proche le château du moulin et pres de l'église Notre-Dame a présent découverte et en partie abattue, en presence de noble homme Jacques Targery, bachelier, de M. Claude de Prieur, notaire, Jean Toussan, marchand, Alb. Ravel, teoulier, Guillaume de Chancy, sellier, Dominique Mero de Bagnol, temoins à ce requis et de moi Jacques Courmes.

(De Cormis, notaire).

Le même acte fut rédigé en latin pour la cour apostolique.

Archives de la Préfecture, lettre G, n° 243.

Digitized by Google

(11) Attaque de la commanderie de Biot (1286).

In nomine Domini nostri, anno a nativitate Domini et milesimo ducentesimo octagesimo sexto mensis maïi decimo coram nobis veris nobilibus ac discretis domino vicario Grasse et judice vel eorum locum vel loco tenentibus, frater Fulcho Berengarius miles Grase et Nicie et Bissoti commendatori domorum militie templi denuntiat quod inquiratur contra homines infra scriptos ex officio curiæ regie qui predicti homines de Antipoli saltu meditativo et de nocte die nona maii in hora vesprana cum armis portantibus in damno et prejudicio templi de Bissoto venerunt in castro de Bissoto cujus castri omne majus dominium est signario domus militie templi et homines infra scripti ante domum ipsius templi et in parvo podio dicte domus et in medio castri territorio et in dominio et sub dominio predicte domus militiæ templi carlaverunt et eversa fecerunt et devastaverunt et scinderunt arbores fructiferas et noguerios et ficulneas et roures et alias multas arbores asclaverunt et penitus destruxerunt. Item inquiratur contra eos qui malo animo et voluntate imjuriandi post predicta iverunt in nemore de Clausonna et carlaverunt boscum Clausonne cum multo malo quo potuerunt. Item inquiratur ex officio curie contra eos qui venerunt arma portantes ad oves domus templi in dicta Clausonna in Dominio et sub dominio predicti templi et domus, overem cassaverunt irato animo ne malitiose per dictum boscum et duas oves furtive arriperunt et eas versus Antipolum asportaverunt et ipsum overem transiverunt et atrociter tractaverunt seu minaverunt fratres militie templi, siquidem de corpore oneratum fratrem Guillelmum Apronium et fratrem Rostandum de Tarascone et reverendum Sarpelum Donatum templi et pastorem ovium predictarum per dictum boscum cassaverunt et similiter emigrantes et balistis paratis cum quadrelis desuper balistis portantes; nomina vero predictorum hominum qui predicta fecerunt et commiserunt sunt hec Hugonetus Basalus de Antipoli, Jausserandus Raynaudus, Guillelmus Rainaudus, Berengarius Hugo filius Petri Hugonus, Joannes Vincto, Gaufridus Hugolenus, Gaufridus Vastasius, B. Delafos, Micheletus et multi alii qui postea nominabuntur, testes vero qui predicta viderunt et audiverunt sunt ei, Gaufridus Raibaudus, Joannes Chamossius, Rostandus Niger, Hugo de Sancto Laurentio, Augerius Euserio, Bartholomeus de Sancto Martino, et post predicta dictis denunciantibus factis et oblatis datis in scriptis per dictum dominum commendatorem nobili vero domino Hugoni Chaussando judici Grasse pro tribunali sedenti, idem dominus judex precepit mihi Ambrosio notario curie Grasse ut ad inquisitionem faciendam contra predictos super dictis denunciationibus per eosdem et inquirat plenius veritatem unde ego dictus Ambrosius juxta mandatum dicti domini judicis mihi factum est supra ad inquisitionem faciendam de predictis processis ut infra.

Volens dicto domino judici parere et totaliter obedire littera missa apud Antipolum mandato dicti domini judicis per Petrum de Nicea nuntium curie, Hugo Chaussandus judex Grasse dilecto suo Hugoneto Bajuli de Antipoli salutem et dilectionem. Cum quedam inquisitiones denunciate fuerunt tam ante nos quam

Digitized by Google

contra quosdam homines antipolitanos per dominum Fulchonem Berengarium commendatorem domus militie Templi Nicee Grasse et Bissoti mandamus vobis et hominibus infra scriptis ut de luna proxima sub pena centum solidorum pro unoquoque coram nobis veniatis deposituri super dictis denunciationibus veritatem; reddi litteras latas. — Datum Grasse die undecima maïi hæc ita sunt. — Ideo Hugonetus Bajulus, Jausserandus Rainaudus, Guillelmi Rainaudus, Berengarius Hugo et reliqui non potuerunt et non possunt totaliter expedire ad presens, datum ut supra anno quo supra die duodecimo mensis maïi retulit mihi Ambrosio notario memorato predictus Petrus de Nicia nuntius predictus se presentasse Hugoneto Bajulo antipolitano ex parte dicti domini judicis litteras memoratas Anno quo supra die decima quarta mensis maii comparuit venerabilis pater, dominus P. Dei gratia Grassens-Episcopus coram nobili viro domino Hugoneto Chausserando judice Grasse et ad elidendas et annulandas inquisitiones predictas, produxit quoddam privilegium scriptum manu Guillelmi Bertrandi quondam publici notarii sigillatum sigillo bone memorie domini reverendi Berengarii pendenti et sigillo pendenti bone memorie domini B. Antipolitani Episcopi in quo quidem instrumento continetur clausula infra scripta. Item supra dictus dominus comes concedit et transfert dicto Domino Episcopo et ejus successoribus in perpetuum plenariam jurisdictionem et donationem super tota familia sua quandin secum moraretur — et item quoddam aliud instrumentum factum manu B. Martini quondam publici notarii in quo continetur talis clausula. — « Insuper voluerunt, resolverunt et cognoverunt ac pronuntiaverunt dicti arbitri quod inheremis, gastis, nemoribus et terris vanis pascheriis usaticis ferarum et cunctis que jure dominii ad aliquem pertinere noscuntur, dominus Episcopus et ejus successores in toto territorio de Bissoto tertiam partem habeat et percipiat liberam francam, quin etiam sicut dominus et perpetuo absolutam ab omni dominio Templariorum et omni functione alberga questa et quacumque alia exactione et omni alia honoris cujuscumque prestationis que ratione seu occasione majoris dominii peti possit vel quacumque alia ratione quibus predicti instrumentis visis per dictum dominum judicem supersedit ab inquirendo, timens incidere in sententiam excomunicationis et maxime tum per nobiles viros dominum Isnardum de Ponteves seu alium procuratorem et dominum reverendum Ruffum majorem judicem primo cognitum fuerit et pronunciatum quod juxta tenorem privilegiorum Ecclesiæ Grassensis ipsum Dominum Episcopum non debere turbari vel ipsi super jurisdictione concessa eidem juxta tenorem priviligiorum Ecclesie ante dicte quod instrumentum factum est manu B. Maraci publici notarii et precipue et cum in quodam littera sigillo pendenti sigillata illustrissimi domini Carali bone memorie regis secundi continetur quo dirigatur sententia primo et judici Grassensi, qui diligenter attento tenore dictorum priviligiorum et libertatum que quondam capitulum nomine Grassaense asseruerunt se habere, Grasseusem Ecclesiam ac homines predictos contra ipsorum privilegium tenorem et usuri nullatenus molestatis nec pronunciatis ab aliis molestatibus super predictis omnibus dictus Dominus Episcopus petiit sibi fieri publicum instrumentum et dictus dominus judex concessit actum Grasse in aula domus Domini prepositi. Testes ad hoc vocati et rogati D. G. propositus Grassensis, et Dominus Audibertus jurium-magister, Hugo Falfort notarius, et dom Drocho sacrista et dom Raimondus Verganelli cano-

Digitized by Google

nicus Grassensis dom. Otho officialis dicte dom Episcop et dom R. Chabaudus dom J. de Sagna sacerdotes.

Ego Ambrosius notarius Curie Grassens predicta omnia publicavi de mandato dicti domini judicis ad instantiam et requisitionem dicti domini Episcopi et in formam publicam dicto domino Episcopo tradidi, juxta mandatum dicti domini judicis memorati, rogatus scripsi et hoc signaculo meo signavi.

(Copié sur l'original — Archives de la Préfecture de Nice — N° 26 (série G) clergé séculier.

Digitized by Google

(12) Testament de Romée de Villeneuve (1250).

Anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo tertio die vicesima mensis augusti venerabilis in Christo Pater Dominus Petrus divinâ permissione Vinciensis episcopus, in presentiâ nobilis et discreti viri Domini Thomacii Jallacti de Salerno juriscivilis professoris et vice Curiæ comprocuratoris judicis appellationum Provinciæ et Forcalquerii constituti eidem Domino judici exhibuit et præsentavit quoddam instrumentum, q. idem dominus episcopus nomine suo et nomine dictæ Ecclesiæ Vinciensis autenticari et in formam publicam redigi petiit per me notarium infra scriptum; cujus Domini Episcopi prœfati postulatione admissa per Dominum judicem auditum ac repertum ration. præcipit mihi infra scripto notario præsenti quatenus instrumentum testamenti prefati quod non erat abolitum annullatum vel in aliquâ sui parte vituperatum se in prima sui figura existens ac omni vitio et suspicione carebat dicto domino Episcopo nomine suo et Vinciensis Ecclesiæ autenticari et in formam publicam redigere debeant de verbo ad verbum nihil diminuto addito vel unitato.

In nomine Domini amen. Anno incarnationis ejusdem millesimo ducentesimo quinquagesimo, indictione octavâ, mense decembris die decima quinta nolum sit omnibus tam præsentibus quam futuris quod ego *Romeus* de *Villanovâ* sanus mente et in bonâ memoriâ licet patiar ægritudinem corporalem hoc præsens testamentum de omnibus rebus meis tam mobilibus quam immobilibus et se moventibus facio sub hac formâ, videlicet filium meum *Pauletum* heredem mihi instituo in castro de Alagaudâ et ejus pertinentiis, scilicet dominium Sancti Joannis et Castelleti et medietatem de Triganza et hiis prœdictis tota hereditate mea volo ipsum esse contentum. Item *Petrum* meum quem volo indui, si deus voluerit ecclesiasticâ disciplinâ in domo fratrum prædicatorum de Nicià cum trecentis *librarum Turonentium* mihi heredem instituo et hiis totâ hereditate mea volo esse contentum et quod fratres eum nutriant et induant et libros emant sibi necessarios secundum quod fratribus videbitur expedire. — Item meam filiam Beatricem in centum *libris Turonentium* mihi heredem instituo; et ei eligat Domina Astruga monasterium et vitam religiosam et hiis tota hereditate mea sit contenta.

Omnia bona mea scilicet castrum de Villanova, castrum de Cagnâ cum omnibus pertinentiis suis; item quod habeo in castro vel Torenco, item castrum de Andaone, item castrum de Corsegolis, dimisso et remisso spontaneâ voluntate omni dominio quod habebant vel habent *præpositus* et Canonici Ecclesiæ Vinciensis in quibusdam hominibus qui fuerant prœdicti prœpositi in *Civitate Vinciensi* seu castro de Corsegolis cum omnibus rebus mobilibus et se moventibus prœdictorum castrorum vendi volo et jubeo nec non et quod habeo in castro de Ciperiis, de facto civitatis Vinciensis dimitto et absolvo omne dominium quod habeo vel visus sum habere in omnibus quæ prœpositus et canonici possident vel possidere debent excepto *majore dominio*

Digitized by Google

quod pertinebat ad dominum Comitem in alberguis et aliis. — Item dimitto et absolvo omne dominium quod habeo vel visus sum habere in eadem *Civitate* in hominibus Dominorum de Malvanis, excepto dominio quod pertinebat ad dominum Comitem scilicet in alberguis et aliis.

Item confiteor et recognosco me habuisse ab uxore meâ *Dulciâ* occasione dotis meæ quindecim millia solidorum. — Item et ei relinquo eidem de meo proprio quinque solidorum *Januensium* (Gênes). Item confiteor me habuisse a nura mea Eicardâ, uxore Pauleti, nomine dotis suæ duo millia librarum Raymonentium. — Item volo et precipio quod Andreæ de Lorcio civi *Januensi* solvantur omnia quæ sibi debeo quæ per instrumenta poterit probare et si exigerit ultra credatur usque ad centum libros *Januensium* per jusjurandum suum. — Item Guillelmo Allegro civi Januensi solvantur omnia debita quæ sibi debeo quæ per instrumenta poterit probare, vel quæ sacramento. — Item meteriis Mosiris de Magdalenâ, Cularodo et Pagarino et aliis duobus satisfieri volo quantum dixerunt sacramento et do eisdem pro sponsis decem libras *Januenses*. — Item confiteor me debere Gasconi de Aquæ sex viginti quinque libras Turonentium, quod satisfieri volo in octavis Sancti Hilarii. — Item confiteor me debere Sicardo de *Areis* centum libras Raimonentium et plus si plus continentur in cartâ facta manu *Mercaderii Notarii* sigillata sigillo meo pendenti. — Item confideor me debere Bertrando de Garda *militi meo* de equis quos ab eo habui tria millia solidorum Raymonentium. — Item confiteor me habuisse injuste A. Quibonnis de Favars et quodum alio tria millia solidorum Raymonentium quos volo restitui eisdem. — Item quibusdam hominibus de Rocaforti vel de Juglanis qui vocantur Brochiæ volo restitui cuilibet viginti libras Turonentium quos ab eis habui injuste. Item relinquo quadraginta libras Turonentium Ecclesiæ Sancti Dalmaci de Bloja eo quod de prædicta Ecclesia extracta fuerunt de mandato meo bona valentia quantum dixi fere et volo quod illa dividantur per homines predicti loci secundum quod diviserit *prior* et fecerit Raymundus ordinis prædicatorum de Niciâ.

Item relinquo ducentas libras Turonentium ad reficiendam Ecclesiam de Meyronis et restitutionem quarumdam rerum Clericorum quæ fuerunt ablatæ. Inde et hoc fiat secundum consilium Domini Ebrodunensis Archiepiscopi. Item relinquo operi fratrum prædicatorum de Niciâ trecentos solidos Turonentium. — Item pro vestimentis eorumdum fratrum decem libras Turonentium. — Item eligo mihi sepulturam in domo fratrum prædicatorum de Niciæ. It centum solidos Turonentium pro uno calice. — Item pro vestibus eisdem centum solidos Turonentium. — Item Beatæ Mariæ de *Toroneto* centum solidos Turonentium pro uno calice. — Item uni sacerdoti qui celebret missas pro animâ meâ centum solidos Turonentium. — Item Ecclesiæ Piniacensi, lego pro uno calice centum solidos Turonentium. — Item relinquo Beatæ Mariæ de Forojulio pro duobus calicibus ducentos solidos Turonentium et unum cohorpertorium de sirico et jonam auream cum lapidibus pretiosis. — Item debeo Sicardo de Areis ex aliâ parte qua supradictum sit triginta libras Raymonentium de quibus credatur ipsi Sicardo vel filio. — Item debeo in Castro de Draguignano Peyratono quod ostenderit instrumento vel sacramento affirmaverit. — Item Petro Ademario debere confiteor sex viginti et duas libras Raymonentium. — Item Raimondo Andreæ quadraginta libras Raymonentium. — Item Guillelmo Grassæ centum solidos Raymonentium.

Digitized by Google

— Item debeo magistro Paris sexagenta solidos Raymonentium quos solvet pro me *Marchioni de Monteferrato*. — Item uxori Borgundioni quondam confiteor debere pro canabaciis quinquaginta libras Raymonentium. — Item Hugoni Gaufreda pro emptione affari de Trans viginti quinque libras Raymonentium et redditus cartæ quæ fuit facta de venditione. — Item debeo Bonifacio de Figanerià octingentos solidos Raymonentium pro equo quem ab eo habui. — Item Petro Guillelmo quinquaginta quatuor solidos bonorum Raymonentium. — Item Raymondo Rufo notario debeo triginta duas libras et quatordecim solidos Januenses quos jubeo sibi solvi. — Item Pontio Rufo de Draguignano quatuor solidos bonorum Raymonentium. — Item Raymundo Guillelmo militi debeo pro loco in quo fuit turris Domini comitis edificata quatuor centum solidos Raymonentium. — Item Loveto debeo pro eodem loco quadraginta libras Raymonentium minus quadraginta solidos Raymonentium. — Item liberis B. Mernegli pro eodem loco secundum quod per cartam ostenderit vel per testes probaverit. — Item filio Borgundioni pro eadem causa quantum per cartam ostenderit vel per testes probaverit. — Item heredibus Raymundi Alberti pro loco ubi est turris ædificata Draguignani viginti duas libras Raymonentium. — Item filiis Joannis tenerarii decem libras Raymonentium pro pretio equi et cujusdan Roncini. — Item debeo Jacobo Mortari de Arcis decem libras Raymonentium de pretio cujusdam equi quem legavit Eimericus de Maligno Ecclesiæ de Maligno. — Item in *Civitate Grassa* debeo *Isnardò Calvino* centum libras Raymonentium quas habui ab eo ex causa mutui. Quare ei signo eidem sibi gagiam de Tornon et mando sibi tradi dictam gagiam quam habeat et teneat quousque sibi fuerit satisfactum. — Item *Viviano* de *Grassa* mille solidos Raymonentium ex pretio cujusdam equi quem ab eo habui, quos jubeo sibi solvi. — Item debeo Tibaudo de Areis triginta libras Januentium quas volo et jubeo sibi solvi cum eas injuste habuerim. — Item confiteor me debere uxori *Raibaudi de Grassâ* quondam usque ad trecentum libras Raymonentium quas volo et jubeo sibi solvi. — Item debeo Sicardo de Barjamono centum libras Raymonentium ex causà mutui quas volo sibi solvi. — Item confiteor me debere Jacinaro Scutifero meo viginti libras Turonentium de quibus credatur ei sacramento vel testibus. — Item confiteor me debere Galfredæ Filiæ Petri Brunii viginti octo solidos Raymonentium. — Item debeo Guillelmo Elziario pro manulevata Clavariæ (masse d'armes) mihi facta viginti quinque libras Raymonentium. — Item relinquo Raymundo de Cagnà fideli meo, quinquaginta libras Turonentiis et arcubalistam duorum pedum de cornu. — Item Raymundo de Sancto Albano relinquo quinquaginta libras Provincialium. — Item Magistro filioli mei quingintos solidos Turonensium qui fuerunt fratris Joannis de Alesio de ordine predicatorum; frater Berengarius Gaufredus Damaviæ, Magister Raymundus Canonicus Regensis, et Raymundus de Santo Albano prædictus qui ad hoc fuerunt vocati et rogati. — Item relinquo Gaufredo Damaviæ et Jacometæ Cumbi sitam in territorio Villanovæ post vineam ipsorum usque ad terram quam laborat Hugo Raybaudus et hanc dimitto eïs liberam. — Item in civitate Niciæ debeo et debere confiteor Pitorcato juniori quantum ostenderit instrumento vel sacramento affirmaverit etiam dicto et Rostagno Astemo et Raymono de Massilia et Miloni Jubaudo et ejus fratri et Guillelmo Romando et Dimigo Sardino et Cayscii et Guigoni de Raybaudo Jeronimo, Paulo Pipere et Bertrando Eicardo et Rostagno medico. — Item confiteor me debere domine Astrugæ ducentum libras Januenses vel al-

Digitized by Google

terius monetæ si instrumentis continentur, et de hac monetâ habet domina A... pignore duas cupas argenteas et jonam argenteam prædicta autem debita solvantur ad cognitionem dominæ A... et Fratris Raymundi et fratris Joannis de Alesio de ordine predicatorum. — Item debeo Isnardo de Castro novo promanu leviis mihi factis in rivitate Niciæ usque ad viginti quinque libras Turonentium. — Item debeo Laugerio de Cario decem libras Januenses pro civitâ quam habui ab eo hoc anno. — Item debeo Dionigo Sardino pro equis quos habui abeo centum libras Januenses quas volo sibi solvi. — Item debeo Rostagno de Ysià quantum dixerit sacramento apud Ventiam, debeo Cucurbite et ejus fratri quatordecim libras Raymonentium. — Item eisdem debeo et alia parte quinquaginta libras Raymonentium. — Item debeo Guillelmo Cavalerio Avenionis quatuordecim libras Raymonentium. — Item apud Antipolim debeo P. Sufrendo decem vel duodecim libras Turonentium et plus si plus dixerit. — Item apud Forojulium debeo Teregarræ de Avazia viginti octo libras Raymonentium quas volo sibi solvi. — Item credo teneri Rolando de Forojulio et Petro Vivaldo usque ad triginta libras Turonentium, vel plus si plus dixerit sacramento, quas volo sibi solvi. — Item debeo Bernardo Agecerio quantum per contractum ostenderit. — Item pro recompensatione affaris de Bezaudino volo quod restituantur A. de Villanovâ nepoti meo centum libras Turonentium — Item debeo Magistro P. de Alpibus pro restitutione equi fratris sui quantum ipse dixerit. — Item debeo Renulpho mille ducentum solidos Raymonentium et mille solidos Turonentium et viginti libras Januenses. — Item debeo P. Rufino de Graulerüs decem solidos Raymonentium et quindecim sexturia annonæ. — Item confiteor me debere Cordegello de Romolis pro quodam equo quem ab eo habui centum libras Raymonentium. — Item debeo Reimundo vicario de Grassà viginti quinque libras Raymonentium. — Item debeo cuidam qui moratur cum Hugone de Forcalquerio qui habet uxorem in Purgo de Aquis centum solidos Turonentium. — Item debeo cuidam mercatori de Sancto Egidio quem cognoscit Jacobus Auzeram de Tarascone viginti quatuor libras Januenses pro rebus quæ fuerunt captæ abeo apud Antipolim. — Item debeo Langerio de Fayentià mille solidos Raymonentium. — Item F. Bono quondam tria millia solidorum Raymonentium. — Item volo et jubeo quod Hugoni Raymundo nepoti meo restituantur cartæ dotium sororum suarum scilicet uxoris Hugolis designa et uxoris G. de Vidalbano. — Item relinquo Beatæ Mariæ de platea Niciæ centum solidos Turonentium. — Item lego operi Ecclesiæ Venciensi centum solidos Turonentium. — Item domino Episcopo ejusdem loci ducentos solidos Turonentium. — Item cuilibet canonicorum ejusdem Ecclesiæ decem solidos Turonentium. — Item operi Ecclesiæ de Villanovà decem libras Turonentiam. — Item volo et ordino quod de tota terra meà dentur decima de fructibus seu voluerint prælatis ex vicarià de vino. — Item volo et jubeo quod omnes oves et boves et alia armenta quæ recuperari poterunt quæ fuerunt mihi ablata secundum quod continetur in cartâ domini nostri Caroli comitis Provinciæ gadiatores faciant vendi et de eorum prætio incontinenti fiat solutio priusquam aliena alia persona A. de Lorco et Guillelmo Allegri civibus Januensibus. — Item volo et jubeo quod omnes boves ararios de Villanovà nullo excepto vendantur. — Item volo quod omnes arcubalistæ de Villanovà, exceptis duabus de eburno et tribus de duobos pedibus vendantur. — Item volo quod omnes Sarrasini et Sarrasinæ de Villanovâ vendantur. — Item G. Joannem manumitto et puram libértatem eidem do et concedo. — Item cons-

Digitized by Google

tituo et ordino Gadiatores meos ad omnia legata et debita solvenda et fore facta emendanda quæ in hoc testamento sunt posita vel imponantur et etiam conservanda et vendenda, dominum Raymundum Grassessum Episcopum et P. de Cameraco canonicum forojuliensem de quorum *continentiis* plenius confido quæ sunt fideles actores zelatores animæ meæ Hugonem Raymundum et A. de Villanovâ, milites, nepotes meos et illis committo custodiam et manutantionem totius terræ meæ et jurent omnes se fideliter agere inutilitatem miseriæ animæ meæ. - Item volo et ordino quod isti gadiatores incontinenti post mortem meam vendant terram secundum quod superius est ordinatum. — Item rogo Magistrum Philippum, capellanum domini nostri Comitis Provinciæ ut pietatis intuitu sine more dispendii det operam efficacem venditionis terræ meæ pro expeditione fore factorum et debitorum et salute animæ meæ cum preditis gadiatoribus quod volo et jubeo quod omnes cartæ de Villanovâ ponantur sub duobus scribis in terra de Villanovâ quarum claves serventur in domo fratrum prædicatorum Niciæ et nulli tradantur nisi gadiatoribus quibus liceat accipere cum terram vendent cartas pertinentes ad terram sen castra venditionis. —Item præcipio et volo et dico in presentia fratris Raymondi prioris ordinis prædicatorum Niciensis; Hugonis Raymondi nepotis mei prædicti Magistri Raymondi de Fayencià phisici canonici Regensis, Reymondi de Sancto Albano Scutiferi mei, Gaufredi Dam Aviam et Gaufredy Perralonguæ, Laurentius de Cuni, B. de Bezaudino testium rogatorum a me ipso Romeo quod omnia singula quæ scripta reperientur per manum Hugonis Mercatoris notarii fidelis mei in hoc meo testamento vel codicello sen ultimâ voluntate et signata signaculo ipsius Mercatoris notarii et sigillata reperientur per novem sigilla pendentia videlicet mei Romei testatoris, domini Regensis Episcopi, P. de Cameraco canonici forojuliensis, Hugonis Raymondi, A. de Villanovà nepotum meorum fratris Raymondi prioris ordinis prædicatorum Niciensis et prioris de Verna et de F. Ponteves et domini B. Grassensis Episcopi robur habeant perpetuæ firmitatis si me contigerit de hac egritudine mori; si vero aliqua alia quæ non sunt scripta in hoc testamento meo vel codicello vel ultra voluntatem invenirentur quæ probari possunt ad cognitionem gadiatorum meorum volo et jubeo quod omnia emendantur ac si scripta essent, hœc autem omnia ore proprio dico et singula et volo et jubeo quod hœc sit mea ultima voluntas quam volo et jubeo valere penitus jure testamenti et si non valet valere jure testamenti valeat saltem jure codicillorum, vel alterius cujuscumque ultimæ voluntatis et si quod testamentum vel ultimam voluntatem autea fecimus illud senillum casso et infringo et nullius valoris esse volo. Actum *in castro de Arcubus in camerâ domini A. de Villanovâ* juxta turrim anno ut supra, et ego Hugo Mercaderii notarius constitutus a domino meo Raymondo Berengarii comite provinciæ quondam bonæ memoriæ hanc cartam rogatus scripsi et hoc meo signaculo confirmavi. Actum aquis in domo fratrum prædicatorum; testes fuerunt Raymundus Durandus, Bertrandus de Lauduno D. Michellus notarius, Mathieus Rocamigellus de Salerno; ego siquidem Reymundus Stephani notarius publicus illustrissimi domini Caroli Regis quondam Jerusalem et Siciliæ in comitatibus et provincia Forcalquerii volens et cupiens ut convenit præceptis præfecti domini judicis totis viribus præfatum instrumentum sen ultimam voluntatem dicto Domino Episcopo nomine suo et Ecclesiæ Venciensis prædictæ autenticavi et informam publicam redegi pront mihi supra præceptum fuit per dominum judicem memoratum et signo meo consueto signavi, etc.....

Digitized by Google

(16) Donation du quart de sa juridiction par Pierre Romée de Villeneuve à l'Évêque de Vence.

(19 *novembre* 1300).

Anno incarnationis Domini millesimo trecentesimo mensis novembris die decima quarta, constat quidem hoc publico instrumento quòd nobilis vir dominus Petrus Romeus de Villanova miles, filius nobilis viri domini Romei de Villanova condomini Vinciæ non coactus, nec deceptus nec circonventus in aliquo vel alio malo ingenio inductus sed sua mera et spontanea voluntate dedit annuit et concessit propter Deum et animam suam et predecessorum suorum et propter emendationem multorum damnorum et injuriarum factorum et factarum Ecclesiæ Vinciensi et episcopo Ecclesiæ supra dictæ quæ damna et injurias data et datas per se et suos predecessores et rectores terræ suæ dictus dominus Petrus excerta scientia confitetur et recognoscit et propter multa servitia sibi compensa a predictis suis episcopis quondam Vinciæ et specialiter a Domino patre Dei gratia episcopo Vintiensi tanquam bene merito dedit pura et simplici et irrevocabili donatione inter vivos ac titulo perfectæ et irrevocabilis traditionis tradidit seu quasi predicto domino Episcopo Vinciensi presenti et recipienti nomine suo et ecclesiæ Vinciensis quartam partem omnium bonorum jurium et actionum quæ ipse dominus Petrus habet vel visus est habere vel habere debet et habebit et habiturus est in bonis quæ nunc tenet vel in posterum tenebit quocumque jure vel casu, ratione vel causa dicti domini Petri Patris sui Bertrandi de Ayguino filii sui, sive sint in civitate Vinciæ, vel ejus territorio, vel castro de Corsegolis, vel in castris dc Cormis, vel in castro de Thoranco et Bastitæ, vel in aliis et eorum territoriis quæcumque sint illa bona vel jura mobilia vel immobilia in qualiacumque, vel ubicumque fuere in castris superius nominatis, vel non nominatis vel alibi rerum quæ juri debeantur sibi nunc vel in futura debeantur ratione aviæ suæ Domine et Astrugæ condominæ suæ domini Romei Patris sui quondam, sive successionis legitimorum suorum vel alia successione qualibet præterita vel futura seu quacumque alia ratione vel causa sibi competentia vel competitura, vel ratione uxoris suæ quondam dominæ abaviæ vel alio quolibet per sibi competenti vel competituro dans et concedens dicto domino episcopo recipienti nomine suo et nomine Ecclesiæ suæ quod ipse possit apprehendere quacumque et ubicumque corporalem possessionem omnium bonorum et jurium et cum per pollicem et melius posuit investivit et quousque dictus dominus episcopus intraverit corporalem possessionen omnium predictorum confessus fuit predictus dominus pater in nomine dicti domini episcopi et ecclesiæ Vinciensis predicta omnia precario nomine possidere res superius datas, renuncians ex certa scientià omni exceptioni et fieri auxilio canonico vel civili sibi competenti et pèr pactum competituro et specialiter legi dicenti donationem ex causa ingratitudinis posse revocari

Digitized by Google

et specialiter legi dicenti donationes ultra quingentos annos sine insinuatione fieri non posse et si propter hanc donationem factam in aliquo contingeret predicta bona et jura omnia et singula remaneant pleno jure et prœdicta omnia et singula observare et attendere et non contravenire per se vel per alium vel modo aliquo juravit Sacris Sanctis Evangeliis ab ipso corporaliter tactis, prædictam autem donationem prædicto modo factam promisit et juravit semper firmam tenere et res ipsas et jura data et datas in judicio et extra salvare et deffendere ab omni persona et personis et non aliquo tempore contravenire de jure vel de facto per se nec per interpositam personam sub hypotheca et obligatione omnium bonorum suorum presentium et futurorum renunciando omni jure per quod contravenire possit et fuit actum quod præsens instrumentum extractum vel non extractum, productum vel non productum in judicio vel extra semper possit semel et plurjes ad utilitatem dicti domini Episcopi Ecclesiæ Venciensi consilio cujuslibet sapientis vel sapientium meliorari et dictari. — Actum Vinciæ in domo Episcopali in præsentia nobilium domicellerum, in presentia Giraudi Cucurbiæ et Guillelmi de Sautri et P. Dalmassii, testium voct. et rog. et ego R. Acardi not ....

Digitized by Google

(17) Lettres-Patentes de Charles I d'Anjou en faveur de l'Évêque de Grasse.

(3 *mai* 1270).

Carolus Dei gratia Rex Sicilie ducatus Apulie et principatus Capue Andegarie Provincie et Forcalquerii comes notum facimus universis tam presentibus quam futuris quod Ven. Pater Graciensis Episcopus nobis exponere constitutus in presentia nostra curavit quod terra Graciensis Ecclesie ad requisitionem notarii in acquisitione regni Sicilie omne quod potuit et per mare et per terram tam in militibus quam aliis rebus nobis impendit subsidium quanquam ad hec nullatenus teneretur, cum ab omni tallia seu exactione esse dicatur exemptus pront in privilegiis comitum provincie predecessorum nostrorum plenius, ut asserit, continetur et quia idem episcopus dubitabat ne hujusmodi pretextu subsidii in consuetudinem reducatur quod rationabiliter non debet, nobis humiliter supplicavit ne sibi super hec providere benignius dignaremur. Nos igitur volentes ne predicta ecclesia terraque sua inde jacturam subsumat unde primum meruit reportare quidquid, propterea aliquod eis prejudicium in posterum generetur aut eorum valeat libertatibus ac immunitatibus in aliquid derogare, tenore presentium inhibemus ne predicta Ecclesia terraque sua nullo unquam tempore ad hujusmodi prestandum subsidium contra predictorum priviligiorum tenorem aliquatenus compellantur. In hujus rei testimonium presentes litteras fieri et sigillo Majestatis nostre jussimus constituere.

Datum Viterbis per manum Oberti de Baro regni Sicilie pronotarii III maii et indictione regni nostri anno sexto.

Digitized by Google

(18) Lettres Patentes pour les Antibois au sujet des fortifications.

(*Antibes*, 29 *mai* 1391).

Maria Dei gratia Regina Ierosolyme, Sicilie, ducatus Apulie, ducessa Andegarie comitatuum Prov. et Forc. Cenomanie Pedemontis ac Ronciam, comitessa Bajula, tutrix, administratrix illustris carissimi nati nostri Ludovici eadem gratia regnorum ducatuum regis ducis et comitatuum comitis predictorum officialibus curie regie civitatis Grasse et ceteris in dictis comitatibus Provin. et Forcalquerii costitutis presenti et futuris aut locatenentibus eorumdem gratiam et bonam voluntatem cum sicut habuit expositio noviter facte nobis propter universitatem hominum loci de Antipoli fidelium nostrorum nuper tu vicarius et capitaneus Regius dicte civitatis Grasse precepisti hominibus dicti loci de Antipoli sub magnis et formidabilibus penis ut infra mensem augustam proxime futurum haberent fortifficare et Elionus reparare locum et menia ipsius et deinde post mensis spatium magnificus vir de Villanova miles capitaneus ad guerram in vicaria Grasse ordinatus per nos ad locum ipsum et vigenti septem fl. applicavit et hominibus eisdem similiter indixit sub certis penis quod infra proxime futurum festum Beati Johannis Baptiste haberent dictum locum infallibiliter repparatum ob quod prefatus capitaneus pro expensis eorum ab exponentibus ipsis florenos auri vigenti septem realiter habuerit, quum p. locus ipse satis defensibilis et fortifficatus existat nos igitur attendentes predictum locum Antipolis *propter guerram stropitus et dampna omnimodo sibi occurantia* fore valde paupertate oppressum supplicationibus in hac parte hominum premissorum considerationibus q. eorum fidelitatis, intuitu gratioso deflexe quod universitas et homo ipsi ad hujusmodi fortificationes fiendas de biennio ab hodie utantea mandando cogerentur constringi non possint in personis vel bonis per curiam regiam aut alios commissaries quospiam tenore presentium de certa nostra sciencia et nostri consilii deliberatione post habita inhibemus, et nichilominus omnes penas et inobedientias quas prefati homines non faciendo fortifficationes ipsas aut aliorum premissorum occasione forsitan incurrerunt eis remittimus et de speciali gracia nostra relaxamus, mandantes vobis quout forma presentium litterarum nostrorum per vos diligenter attenta et per vos et virum quemlibet in singulis suis partibus observata contrafieri vel venire nullatenus presumatis aut paciamini ab aliis quoquomodo nec dominum judicem aut personas particulares illius contra mentem presentium tam personaliter quam realiter aliqualiter agravet aut permittatis ab aliis agravari; quinimo inquisitiones et processus pervos forte factos contra eos pretextu pene et inhobedientiarum ac omnia alia per vos facta de cartulariis dicte curie penitus annuletis. In quorum testimonium presentes litteras fieri fecimus et nostri sigilli secreti in absentia magni appensione munivimus. Datum Avenione per virum nobilem et egregium Raymundum Flamechi militem legum doctorem magne curie regie magistrum rationalem majorum et secundarum appellationum judicem judicem majorem et regium consiliarem et fidelem dilectum nostrum anno mill. ccc^a^ nong^a^ primo die vicesima nona mensis maii quarta indictionis. Regni vero dicti filii mei Regis.

Anno septimo.

Digitized by Google

(19). Ratification des priviléges d'Antibes.

Lettres-Patentes du Bon roi René.

(3 *février* 1437).

Renatus Dei gracia Ierosolyme et Sicilie rex andegarie Barri et Lothoringie dux comittatuumq. Prov. et Forc. Cenomani ac Pedemontis comes universis et sing. pr. litteras inspecturis tam pr. q. futuris... Concessis graciis regium robur adiicimus, et ne circa executionem illarum minoritatis subeant sed perpetua stabilitate subsistant illis confirmationis nostre suffragium, liberaliter impertimur. Sane in acie nostre mentis delectabili meditatione contemplatione q. fervidum devotionis et fidei zelum animique rectitudinem cum integerrime fidelitatis constantia ac inconcusse affectionis ardore quibus universitatis hominum loci de Antipoli ac homines universitatis ipsius fideles nostri dilecti hinc retro erga dominos principes antecessores nostros laudabiliter claruerunt apud nostros successores progressibus non minore claritate commendabili perseveratione fulgentes ut fideles ipsi in eorum collectentur spebus et pariter jocundentur notis nichilominus supplicationibus pro parte universitatis et hominum predictorum factis superinde nostre noviter majestati eisdem universitati et hominibus dicti loci de Antipoli in consideratione potissime deductas quod benefficia principem decet esse mansura omnes et singulas donationes concessas et concessa ipsis universitati et hominibus ejusdem loci de Antipoli per clare memorie serenissimos principes dominos Karolum primum, Karolum secundum, Robertum Ludovicum et Johanuem necuon dominam Mariam aviam dominosque reges Ludovicum secundum et Ludovicum tertium genitorem et fratrem nostrum rever, et etiam per dom. Raymundum Berengarium ac ceteros retroprincipes dict. nost. Prov. et Forc. comitatuum comitis predecessores nostros eorumq. vicarios seu locatenentes legitima potestate suffultos dicta tamen nostra priviligia et gracie que per dicti dominum aviam nostram concesse fuerunt a prefata domino nostro genitore confirmata, de quibus legitime constat et constare potest ac si et qualibet in eorum et earum possessione paciffica seu quasi possessione consistant tenore presentium de certa nostra scientia cum nostris nobis assistentibus consilii deliberatione matura approbamus ratifficamus laudamus emologamus ac etiam confirmamus et nostre confirmationis munimine roboramur volentes ac decernentes expresse quod hujusmodi nostra approbatio ratifficatio et confirmatio eisdem universitatis et hominibus et singularibus personis dicti loci de Antipoli efficaces perpetuo et immutabiles sint et reales salva semper in omnibus justicia et citra tamen eis concessarum graciarum abusum, seneschallis nostris, Gubernatoribus quoque ac cet. off. dict. comitatuum quacumque notatione distinctis.... forma et mente presentium per eos diligenter attenta ac in singulis partibus suis efficaciter observata non in contrarium facere vel attemptare presumant. Quinymo eosdem universitatem et homines hiis nostris

Digitized by Google

litteris et contentis in eis uti et gaudere sine aliquali contradictione permittant quoniam habent graciam nostram caram, audentes fortasse in contrarium aliquid adtemptare viriliter et protinus viribus compescendo.—In quorum omnium fidem et testimonium presentes litteras fieri et nostre majestatis sigillo pendente jussimus communiri. Datum in civitate nostra Massilie per magnificum militem juris utriusque eximium professorem Iordanum Bricy dominum Vellaucii et Castronovi rubei magne nostre curie magistrum rationalem consiliarium et fidelem nostrum dilectum mojorum et secundarum appellationum judicem anted. comitt. Prov. et Forcal. — Die tertia mensis feb. prima indict. anno Incarn. Dom. mill. quadrag. tricesimo septimo regni veri nostri anno quarto.

Digitized by Google

Table Générale.

A

Actium (bat.) I, 28.
Adan (mont.) I, 13.
Addon (moine) I, 107.
Adhémar I 110, 143, II, 225.
Administration I, 50.
Agapite I, 76.
Agay I, 106.
Agout I, 248.
Agrimond I, 203.
Agrœce I, 92.
Aix, I, 24.
Alasie (Sigales) I, 13.
Albarnum, voir le Bar.
Albenga I, 132.
Alberoï I, 120.
Albert I, 129.
Alberti I, 256.
Albigeois (voir Vaudois).
Albini II, 256.
Alboïn I, 93.
Alconis I, 17
Aldebert I, 129, 150, 151.
Aliénations I, 240.
Allagauda I, 158.
Allemagne II, 74, 76, 87.
Alliganza (voir la Gaude).
Alphonse I, 170, 180.
Alpins I, 15.
Alziari II, 246, 256.
Amance I, 68.
Amate I, 93.
Amédée VI, I, 249.
— VII, I, 254, 264.
— VIII, I, 264, 274.
— IX, I, 292.
Amict I, 131.
Amon I, 93,
Ampories I, 17.
Andinus I, 68.
Andobie I, 217.
Andon I, 122.
André I, 126.
André (d') II, 228
Anglais II, 222.
Annibal I, 20.
Anot I, 128.
Anselme II, 264.
Antelmy II, 214, 249, 250, 251.
Anthémius I, 68.
Antibes I, 19, 21, 23, 25, 26, 29, 32, 33, 55, 67, 82, 97, 108, 121, 150, 179, 197, 205, 213, 244, 250, 251, 253, 262, 271, 275, 277, 278, 284, 288, 308. II, 23, 29, 37, 42, 49, 77. 92, 95, 101, 109, 111, 165, 188, 228, 248.
Antiquités romaines I, 34
Apros (le Loup) I, 22.
Arasy II, 256,
Arcadius I, 76.
Archimbaud I, 127.
Archives I, 315.
Aribert I, 112.
Aristaque I, 16.
Arluc I, 25, 98, 104.
Arnaud I, 158.
Arnaud I, 242.
Artésan II, 235.
Arts I, 312, II, 168, 256.
Aspremont I, 128, 239.
Astroméla I, 17.
Athénopolis I, 17.
Augsbourg II, 180.
Auguste I, 27.
Aurelien I, 96.
Auribeau I, 27, 152, 307. II. 200.
Austrade I, 95.
Autel I 127.
Auvarre I, 209, 211, 212. II, 224, 256.
Auxane I, 87.
Avignonet I, 136, 152.
Avisio (Ese) I. 13.
Avitus I, 87.
Aymonet I, 122.
Azoar (Auvare),

B

Badat I, 146, 161, 181, 280, 293. II, 31, 41, 137, 179.
Baïrols I, 136.
Balb I, 209.
Le Bar I, 123, 23, 55, 105, 174. 191, 195, 210, 214, 244, 255, 286; 297, 303. II, 23, 55, 105, 174, 240, 245, 248, 251.
Barberousse II, 43.
Barbalate I, 128.
Barbares I, 74, 75, 76.
Barcilonette II, 204, 224,
Barcelonette I, 306.
Barcillon I, 233. II, 156, 151.
Bardonenche II, 244, 249, 260, 175, 206, 246..
Barjemont I, 134.
Basile I, 92.
Bauduen I, 155, 158 II.
Baumettes I. 133.
Baux I, 159.
Beaumont tI, 235.
Beatrix de Savoie II, 24, 25.
Beaulieu I, 126.
Bellanda I, 111. II, 38.
Belle-Isle II, 230.
Bendejun I, 126.
Benoît XIII, I, 296, 270.

Digitized by Google

Bérenger I, 144.
Beretins I, 13, 15.
Bermond I, 146.
Bernage II, 164.
Bernard I, 125, 128.
Berni I, 127.
Berre I, 128.
Bertrand I, 172.
Bervick II, 194.
Bezaudun II, 193.
Beuil I, 226, 237, 253, 255, 266, 282, 284. II, 7, 13, 39, 43, 52, 71. 106, 128, 130, 132.
Benvenutti II, 235.
Binkg II, 226.
Biot I, 152, 154, 173, 224, 306. II, 198, 201, 251.
Bituit I, 24.
Blacas I, 122, 265. II, 245.
Blanche de Savoie II, 20.
Blanqui II.
Bollène II, 217.
Boniface du Puy I, 260.
Bons-hommes I, 140.
Boron I, 115.
Boson I, 13.
Bosio II 256
Boucicaut I 268. II 119, 120.
Bourcheneu II, 211.
Bourbon II, 37, 33.
Bouyon II, 193.
Brague (là) I, 55
Brandis I, 262, 304 II, 20.
Braüs I, 12.
Brouwn II, 225, 227.
Bravum (voir Braüs).
Bréa I, 311.
Breil I, 55. II, 231.
Briançon I, 136, 152 II, 231.
Briga I, 309. II, 179.
Le Broc I, 154, 170, 216, 260, 242, 270. II, 160.

C

Cabris I, 307.
Cagnes I, 22, 25, 126, 134, 184. II, 48, 105, 109, 192, 198, 108, 202, 246, 259
Cainan I, 13.
Caïs I, 146, 160, 209
Caissotti II, 256.
Callian I 118, 121, 137.
Caloin I, 172.
Canadel I, 134.
Canaux I, 136.
Canavesy I, 305, 311.
Canlache I, 172.
Cannes I, 129, 297. II, 112, 141, 166, 213, 227, 250.
Cannet (le) I, 172. II, 199, 251.
Canton II, 235.
Caracalla I, 58.
Caramande I, 17
Caravadossy II, 61, 256.
Carcès, II, 19, 68.
Carcistes II, 75, 83.
Carignan II, 226.
Carnolèse I, 132.
Carrail II, 193.
Carros I, 115, 192, 270 II, 192, 198, 245.
Carsici I, 17.
Cascaveous II, 127.
Cassien I, 76, 80.
Cassini II, 219.
Castellane II, 238.
Castellar I, 115.
Catherine II, 147.
Catinat II, 183.
Cavalcades I, 140, 193.
Caucades I.
Caussols I, 173. II, 175, 176.
Ceirache I, 17.
Céménos I, 13.
Cénalis II, 20, 23.
César I, 27,
Cèves I, 278, 303. II, 124.
Chabaud I, 222. II. 32, 61.
Chably,
Chailan I, 267, 268.
Chaïnan I, 13.
Chant I, 312. II, 169.
Charlemagne I, 108.
Charles Martel I, 106
Charles I d'Anjou, I, 205, 212.
Charles II, I, 216, 227.
Charles VII, I, 288.
Charles VIII, I, 303, II, 8, 9.
Charles de Savoie II, 7.
Charles-le-Bon II, 13, 50.
Charles-Quint, II, 22, 40.
Charles IX, II, 68.
Charles-Emmanuel I, II, 85, 180
— — III, II, 221, 223, 255.
Charton II, 264.
Chasteuil II, 141.
Châteauneuf-lès-Nice, I, 252.
Châteauneuf d'Opio I, 205. II, 263.
Chierasque I, 217.
Chiutti I, 293
Chorges I, 33.
Christine II, 147.
Cigales (voir Sigales).
Cimbil I, 23.
Cimbres I, 25.
Cimiez I, 13, 27, 32, 33. 54, 90, 95, 106, 110, 125, 235.
Cintal I, 289. II, 54, 55.
Cipières (voir René de Tende).
Cithariste I, 17.
Clans I, 11, 15, 127, 255.
Clermont I, 172.
Claude Ev. I, 92.
Claude de Tende II, 25, 49.
Clausonne I, 131. II, 246.
Clavarini II, 237.
Clement VII, II, 35.
Clementistes I, 245, 251.
Clovis I, 91.
Cluse I, 126.
Colle (la) I, 134.
Collége I, 51.
Collégiale II, 161.
Colomas I, 178.
Colonia II, 23.
Colorédo II, 226.
Comanus I, 16.
Comati I, 10.

Digitized by Google

Commendites II, 16.
Communes I, 194. II, 127, II, 253, 255
Comtes I, 128, 131, 217.
Confréries I, 173, 174, 232. II, 252.
Coni I, 207, 217, 244.
Constantin I, 67.
Constantin de Nice I, 134. II, 64, 131, 226, 245.
Consouaves I, 134.
Contès I 108.
Conti II, 224.
Cormis I, 210, 294. II, 246.
Corporations I, 231. II, 252.
Cotignac I, 183, 191.
Cottius I, 32.
Courmes I, 210.
Coursegoules I, 15. II, 193.
Coutumes I 194, 195.
Cresp II, 256.
Crespy II. 48.
Crillons II, 206.
Cristini II, 256.
Croisades I, 143, 174, 205, 210.
Croisette II, 141.
Croix (la) I, 154.
Cugnac II, 259.

D

Datta I, 294.
Dèce I, 61.
Décéates I, 15, 31.
Decurion I, 51.
Défenseurs I, 51.
Delille II, 249.
Delos I, 17.
Devote I, 214.
Deuthère I, 88, 92, 94.
Dianium I. 23.
Dieux I, 25.
Dioclétien I, 65.
Divisions I, 49.
Dodo dim. d'Edouard I, 173.
Dominicains I, 183, 203.
Donations I, 138.
Dorade I, 110, 113, 134.
Doria I, 146, 228, 260. II, 25, 49, 78, 138.
Drago I, 304.
Draguignan I, 15, 82, 195, 212, 245.
Drap I, 127, 128, 195.
Druides I, 11, 15.
Duras I. 238, 249.
Durand I, 277
Durante II, 256.
Duumvirs I, 51.

E

Ebbon I, 106.
Ectines I, 15.
Egitna I, 22.
Eguitures I, 15
Elie I, 113.
Eleuthère I, 106.
Embrun II, 263.
Emigres
Emmanuel II, 49, 78
Ennodius I, 90.
Entraunes I, 154. II, 194.
Entrevènes I, 113, 117.
Epernon II, 87, 150.
Epulie I, 153.
Escarène I, 128.
Escragnoles II, 127.
Espagnols II, 223.
Ese I, 115, 128. II, 267.
Esubiens I, 15.
Etudes I, 225.
Eubriens I, 15.
Eugène II, 182, 195.
Euric I, 87.
Eusèbe I, 92.
Euthères I, 92.
Euthymèmes I, 17.
Euxène I, 15.

F

Fabro I, 127.
Factions I, 144, 146.
Falcarias I, 127.
Falicon I, 128.
Famine I, 240. II, 20.
Farandole I, 110. II, 242.
Fare (la) II, 189.
Farnèse II, 20.
Faucher II, 56.
Féodalité I, 139, 220
Ferréro II, 218.
Ferres (les) I, 136.
Feuillade (la) II, 194.
Fighière II, 51, 161.
Flagellants I (Pénitents blancs).
Flaminius I, 21.
Flora I, 16.
Florus I, 18.
Foix II, 55.
Font-Chaude I, 125.
Forcalquier I, 145, 147.
Fouque I, 173.
Fragonard II, 219.
François I, 16, 49.
François II, 67.
Fraxinet I, 114.
Frédéric I, 168, 181.
Frégose I, 281, 290. II, 9.
Fréjus I, 27, 28, 32, 113.
Frodonius I, 125.
Froid (voir hiver).
Fronyme I, 196.
Fulco I, 152
Fulvius I, 23.

G

Galéan II, 7, 8.
Gallites I, 15.
Galls I, 9.
Garde (la) I, 175.
Garidelly II, 79, 80.
Garin I, 152.
Garnier II, 265.
Garrel II, 239.
Gattières I, 33. II, 50.
Gaud II, 103, 142.
Gaude (la) 27, 131 II, 197, 249.
Gaulois I, 9.
Gazan
Gênes I 97, 111, 113, 119, 146, 165, 180, 208, 281. II, 225.
Germano, II, 181.

Digitized by Google

Ghési
Gibelins I, 146, 176, 184, 211, 228, 241, 244, 287
Gillette I, 15.
Gioffredo I, 126.
Giraudi I, 289.
Glandèves I, 118, 137, 215, 235, 247, 275, 279, 294. II, 22, 61, 118, 164, 238.
Glanum (voir Glandèves).
Glocester II, 234.
Godeau I, 152, 162.
Goffredi I, 126. II, 166, 185.
Gomer I, 9.
Gorbie II, 225.
Gordolon I, 128.
Gourdon I, 115, 136, 215.
Grase I, 27, 33, 129, 122, 132, 170, 176, 178, 184, 186, 197, 213, 214, 225, 229, 246, 274, 277, 299, 302. II, 22, 37, 59, 60, 80, 92, 96, 108, 112, 114, 176, 202, 208, 210, 229, 250, 252, 253, 259, 262, 263.
Grenon II, 59, 60.
Gréolières I, 114, 126, 155.
Grimaldi I, 108, 111, 113, 119, 120, 121, 146, 151, 159, 165, 167, 170, 172, 174, 209, 210, 214, 218, 226, 230, 246, 252, 253, 266, 275, 278, 280, 282, 287, 282, 290, 292. II, 8, 9, 11, 12, 22, 25, 30, 34, 43, 52, 74, 86, 117, 130, 149, 151, 165, 174, 183, 190, 202, 232, 246, 259, 263.
Griminium I, 82
Guelfes (voir Gibelins).
Guerra I, 111.
Guevarre II, 211.
Gui Ev. I, 137.
Guillaume de Pr. I, 121.
Guillaume Ev. I, 173, 214, 216. II, 115, 116, 119, 228.
Guillaume de Cotignac I, 183
Guillaume (ville) I, 123, 170, 246, 263, 265. II, 194.
Guisards ou Guiscards II, 79.
Guise II, 113, 119, 138.
Gyptis I, 13.

H

Harcourt II, 113.
Henri Ev. I, 180, 199.
Henri II R., II, 49.
— III » II, 75.
— IV » II, 95, 131.
Herc (Sospel) I, 12.
Hercule I, 12.
Herculea I, 17.
Hildebon I, 112.
Hiver II, 203, 261.
Hondis I, 289. II, 246.
Hongrois I, 117.
Honoré de Tende (v. Tende).
Hopital (v. Saint-Laurent-du-Var).
Horreum I, 27.
Hospice I, 96.
Hospitalum (v. Sospel).
Hospitaliers I, 153, 170, 291. II, 32.
Hugues I, 117, 119.

I

Ibère I, 110.
Idolatrie I, 92.
Imbert I, 152.
Incaries I, 117.
Innocent, diacre, I, 76.
Innocent, Pape, I, 179, 203.
Inscriptions I, 37.
Insubriens I, 10.
Intimiliens I, 15.
Invasions I. II, 28.
Isarn I, 130.
Isclos Veneris I, 135.
Isnard I, 130, 145, 148. II, 111, 211, 219, 25.
Ioard I (v. Isnard).
Isola I, 127, 136.
Ivrée I, 118.

J

Jansenistes II, 160, 213, 214.
Jarente I, 35.
Jean Ev. I, 96, 102, 119
Jeanne R., I, 237, 248.
Jésuites II, 124, 160, 216, 236.
Jovines I, 92. II, 208.
Juifs I, 282.
Justiniani II, 237.
Juvenius I, 76.

L

Ladislas
Laget I, 127.
Laghet I, 127. II, 161, 225.
Lambert, avocat, II, 176.
Lantosque I, 11, 15. II, 16.
Larche II, 226.
Latil II, 218.
Latte II, 237.
Lattes I, 110.
Lascaris I, 133, 210, 228, 240, 266, 280, 285, 289, 291, 303. II, 33, 50, 61, 88, 129, 178, 179, 195, 256.
Laugier I, 126, 165.
Lazaret I, 96.
Leini II, 72, 97.
Lentinus I, 26.
Leonce I, 91.
Lepante II, 74.
Lérins I, 32, 70, 77, 50, 99, 112, 113, 122, 128, 129, 136, 174, 175, 204, 215, 234, 269, 275, 293, 299. II, 22, 31, 56, 110, 111, 116, 182, 199, 215, 227, 249, 254, 261.
Lesdiguières II, 89, 101, 106.
Levens I, 128. II, 13,
Leyde I, 110.
Lieutaud I, 110.
Ligaunes I, 15.
Ligue I, 172. II, 86, 97, 180.
Ligur I, 10.
Ligures I, 10, 11, 19.
Limites I, 39. II, 238.

Digitized by Google

Limon I, 169
Limone I, 55.
Limpia II, 233.
Littérature I, 314. II, 169, 256.
Lods I, 140.
Lombard (famille) II, 120, 245, 246.
Lombards I, 93.
Ligue lombarde I, 172.
Lorry II, 244.
Loubet I, 214.
Loup I, 33.
Louis d'Anjou I, 248, 273.
Louis XI roi, I, 301.
» XII » I, 301.
» XIII » II, 127, 150.
» XIV » II, 152, 209.
» XV » II, 210.
» XVI » II, 257.
» de Savoie I, 289, 290.
Louise de Savoie II, 31.
Luceram I, 128.
Lucius Bæbius I, 20.
Luitprand I, 119.
Lumone I, 55.
Lusignan I, 183, 287, 291.

M

Macra I, 17.
Magagnose I, 307.
Magnan I, 52.
Magnus I, 92.
Maillebois II, 225.
Mainfroy I, 151. 195.
Maire I, 17.
Maire II, 205
Malaville I, 133.
Malvans I, 122, 130. II, 63, 73, 243.
Mandelieu I, 77, 131.
Manius I, 21.
Marguerite II, 51.
Marie I, 127.
Marie I, 251, 262.
Marius Cl. I, 61.
Marius M., I, 55.
Maro I 213.
Marquis II, 173.
Marseille I, 16, 17 II, 96, 101.
Martin I, 152.
Martinengue II, 75, 101.
Martyrs II, 104.
Mas I, 129.
Masséna II, 264.
Masin II, 105.
Masque-de-Fer II, 182.
Matignon II, 247.
Matos I, 128.
Maure (la) I, 116.
Maures I, 102, 122, 150.
Maurice II, 117.
Mauronte I, 107.
Mauvans (v. Malvans).
Mayenne II, 95.
Mazarin II, 140.
Mazin II, 70, 92.
Medaillan II, 244.
Médicis II, 35, 150.
Mendicité.
Menthone I, 283.
Menton I, 55, 207, 212, 246, 252. II, 225, 231, 232, 237.
Merigon.
Merindol I, 129. II, 54, 55.
Mesgrigny II, 208, 212.
Michaud II, 264.
Milan I, 281.
Minas (las) II, 222.
Mines I, 17.
Miquelets II, 223.
Mirabeau II, 70, 112.
Mirepoix II, 223
Miro I, 111, 124.
Mison I, 152.
Missions II, 216.
Molinet I, 121.
Monaco I, 12, 115, 120, 128, 151, 175, 184, 208, 218, 219, 229, 266, 283, 289, 290, 292. II, 12, 25, 33, 35, 74, 86, 130, 138, 231, 232, 234, 246, 263, 264.
Monastères I, 124.
Monæcus I, 12.
Monnaies I, 57.
Mont-Alban II, 51, 224.
Montaud II, 91.
Montesquiou II, 248, 264.
Montferrat II, 131.
Montgrand II, 175, 248, 254, 259.
Mons.
More I, 304.
Moreau II, 241.
Motte (la) I, 153.
Mouans I, 136, 165, 307 II, 50, 111, 149, 151.
Mougins I, 129, 131. II, 50, 261, 262, 263.
Mougins (de) II, 246, 253.
Moustiers I, 129, 152.
Municipe I, 29, 51.

N

Naples I, 210.
Napoule (la) I, 27, 131, 306. II, 48, 95, 248.
Narbonne I, 24.
Nazareth I, 220.
Nementures I, 15.
Nemours II, 180, 181.
Nice I, 17, 21, 22, 25, 26, 29, 32, 33, 97, 108, 145, 147, 148, 160, 165, 170, 181, 185, 189, 207, 213, 216, 217, 218, 223, 229, 231, 235, 238, 240, 243, 244, 247, 255, 256, 257, 267, 270, 272, 273, 274, 277, 281, 285, 290, 293. II, 1, 2, 8, 13, 15, 16, 24, 39, 40, 43, 44, 51, 61, 71, 78, 84, 85, 94, 109, 111, 113, 129, 138, 147, 166, 178, 179, 184, 193, 195, 216, 221, 225, 231, 234, 254, 255, 257, 264, 266.
Nicolas V, I, 229.
Nitard I, 126, 228.
Notes justificatives II, 266.

Digitized by Google

Notre-Dame I, 110, 112, 130, 137.
Nostradamus II, 52.
Novaty II, 226.

O

Odil I, 108.
Odille I, 124.
Odoacre I, 89.
Odon I, 111.
Oire I, 128.
Olivari I, 179, 210.
Olive I, 170.
Olivula I, 93, 115, 126.
Oneille II, 189.
Onep (Cagnes) I, 22.
Opimius I, 22.
Opio I, 149, 214.
Optatus I, 95.
Orange I, 124, 134.
Oratelles I, 15.
Oratoriens II, 2, 12.
Orbasach I, 131.
Ordres religieux I, 51, 138. II, 250, 253.
Ormée II, 225.
Osempo II, 226.
Othon I, 55, 120.
Oxybiens I, 15, 22.

P

Paglion I, 63.
Pallettis II, 162.
Pandours II, 256.
Panisse (de) II, 247, 248.
Paoli I, 285.
Papacini II. 256.
Papauté I, 142.
Papon II, 256.
Paul III, II, 39.
Paupérisme II, 211.
Pédaste I, 127.
Pegomas I, 152. II, 200.
Peille I, 147, 170.
Peintres I, 311.
Peira I. 11.
Peire II, 189, 197.
Pélagianisme I, 79, 89.
Pénitents blancs I, 173, 265, 275, 379. II, 42, 251.
Pénitents noirs II, 80, 251.
Pennafort I, 153.
Penthièvre II, 234,
Péone I, 263.
Pépin I, 108, 115.
Peronne II, 149.
Pertinax I, 57.
Peste I, 96, 239, 265, 292. II, 9, 10, 29, 34, 49, 83, 124, 139, 220.
Peymenade II, 208.
Phaéton I, 10.
Philippe (D.) II, 222.
Phocéens I, 16, 17.
Pierre I, 149, 152, 155.
Pierrefeu I, 129.
Pierres milliaires I, 36.
Pignans II, 88.
Pisani II, 192, 206, 260.
Pise I, 146, 165.
Plana (la Plaine) II, 14.
Planasia I, 32.
Podestat I, 142.
Polybe I, 20.
Pons I, 126, 134, 150, 197, 204, 214.
Pont-du-Loup I, 110.
Port II, 57, 246.
Port franc II, 52.
Port Hercule I, 18, 20, 57, 115.
Port Olive I, 128.
Préla I, 213.
Preyssac.
Prieur (G[d]) II, 79, 87.
Promotus I, 95.
Promptinus I, 26.
Prosper I, 89.
Protestants (v. réforme).
Protis I, 15.
Provana II, 216.
Prunières II, 259.
Puget I, 15, 136, 217, 273. II, 239, 257.
Puget (famille) I, 118, 127.
Puypin I, 207.
Pythéas I, 18.

Q

Quadriates I, 15.

R

Rabuys.
Raimbaud I, 126.
Raimond I, 126, 147, 162, 165, 181, 200.
Raimplas I, 127.
Raphaël I, 272.
Raybaud I, 104.
Raymond (v. Raimond).
Razats II, 75, 83.
Recrose II, 217.
Réforme II, 20, 118.
Régales II, 241.
Reille II, 257.
Religieux (v. ordres relig.).
Renaissance I, 305.
René I, 286, 301,
» le Jeune I, 302.
» de Savoie II, 2, 31.
» de Cipières II, 49, 73.
Retz II, 75.
Revest I, 135, 137.
Rhodanus I, 91.
Ribotti I, 190.
Richelieu II, 138, 150.
Richieu II, 63.
Rigodon II, 163.
Rigomer I, 100.
Riquier I, 209, 265.
Risso II. 256.
Rivalité II, 23.
Robert 219, 236
Rodoard I, 121, 129
Rogations I, 87.
Romée I, 182.
Ronquillorio II, 17.
Roquebrune de Fréjus I, 169
Roquefort I, 136, 152, 154. 172, 197.
Roquesteron I, 258.

Digitized by Google

Roquette I, 129, 136.
Rotumbiens I, 15.
Roubion II, 190, 255.
Roure I, 127, 237.
Rouret I, 170,
Roya I, 136.
Roux (cap) I, 82.

S

Ste Agnès I, 115.
St Agricole I, 100.
St Aigulfe I, 99.
St Amand I, 100.
St Andinus.
St André I, 25.
Ste Angarisme I, 100.
St Anselme I, 84.
St Anselme I, 45.
St Antoine I, 69.
St Antoine de L. I, 90.
St Apollinaire I, 91.
St Armentaire I, 81.
St Arnoul I, 97.
St Auban I, 170.
St Ayoul (v. Aigulphe),
St Barnabé I, 53.
St Barthélemy I, 280.
St Bassus I, 59, 61.
Ste-Baume I, 69.
Ste Baume II, 15.
St Blaise I, 128.
St Bonose I, 97.
St Calmès I, 100.
St Capraise I, 69.
St Celse I, 53.
St Césaire I, 91.
St Conon I, 97.
Ste Consorce I, 77,
St Cyprien I, 91.
St Dalmas I, 58.
St-Dalmas I, 127.
Ste Delphine I, 230.
Ste Dévote I, 66
St Deuthère I, 88.
St Eligius I, 94.
St Elzear I, 230.
St Eone I, 91.
St Épiphane I, 89.
St Étienne I, 97.
St-Étienne I, 127.
St Eucher I, 77, 80, 84
St Eusèbe I, 68.
St-Eusèbe d'Apt I, 134.
St Fauste I, 81, 89.
St Ferréol I, 70, 77.
St Gastolins I, 314.
St Hélène II, 217.
St Hermentaire I, 81.
St Hilaire I, 78, 83.
St-Hospice I, 93.
St Hospice I. 115. II, 51.
St Honorat I, 69.
St-Honorat (v. Lérins).
St Isarne I, 130.
St Jean de L. I, 91, 97.
St Jean Gastolius I, 314.
St Jean I, 126.
St Jean de Matha I, 173.
St-Jeannet II, 192, 197.
St Juste I, 91.
St Lambert I, 155. II, 126.
St-Lambert (port), I, 158
St Laurent d'Oulx I, 116.
St-Laurent-du-Var I, 184, 203, 220, 233, 249, 297, 306. II, 1, 2, 191, 197.
St Léonce I, 69.
St Loup I, 78.
Ste Madeleine I, 52.
Ste Marguerite I, 72.
Ste-Marguerite I, 128.
Ste Marie I, 110.
St-Martin I, 128, 170.
St J. de Matha I, 173.
St Maurice I, 65.
St Maxime I, 78, 84.
Ste Maxime I, 98.
St Maximin I, 98, 219.
St Mayeul I, 117, 120.
St Nazaire I, 53, 98.
St Odilon I, 129.
St Oronce I, 65.
St Pancrace I, 175.
St-Paul I, 190, 197, 215, 251, 262, 265, 278. II, 48, 198, 246.
St Pons I, 59, 61.
St-Pons I, 110, 124, 149, 177, 234, 276. II, 21, 254.
St Porcaire I, 90, 104.
St Prosper I, 75.
St Quentin II, 51.
Ste Réparate I, 60.
Ste-Réparate I, 28.
Ste Rossoline I, 230.
St Saloine I, 77.
St Salvien I, 74.
St Siagre I, 110.
St Sidoine I, 89.
St Sion I, 91.
St Suaire II, 38.
St Syffroy I, 91.
St Sylvain I, 100.
St Théodore I, 81.
St Trophime I, 53.
Ste Tulle I, 77.
St Valère I, 82.
St Valérien I, 82.
St-Vallier I, 170, 307. II, 251.
St Véran I, 77, 83.
St-Véran I, 110, 134.
St Victor I, 65.
St-Victor I, 130.
St Vincent I, 65.
St Vincent L. I, 80.
St Vincent F. I, 271.
St Virgile I, 95.

S

Sabourg I, 120, 136.
Sabran I, 230. II, 207.
Saggitarius I, 93.
Sainval II, 256, 257.
Sales I, 128.
Salettes I, 136.
Saliner II, 107.
Salines I, 51.
Salonine I, 65.
Salonius I, 93.
Saluces II, 128.

Digitized by Google

Salyens I, 14, 15.
Sambracie I, 121.
Saorge I, 15, 136, 168, 207, 212, 217.
Sarrazins I, 102. II, 39.
Sartoux II, 212.
Sassa-Francaria I, 126.
Sault II, 90, 98.
Saussure II, 235.
Savants II, 62.
Scaliero II, 256.
Segoregiens I, 15.
Segurana II, 46, 47.
Seranus I, 16.
Seren (P) II, 235.
Sidoine I, 57.
Sigales I, 11, 258.
Simiane II, 58, 212.
Sincaire II, 47.
Sisteron I, 126.
Smolett II, 234.
Soanen II, 214.
Sospel I, 112, 113, 128, 184, 207, 217, 245, 301. II, 66, 138, 179, 193, 231, 237.
Sourdis II, 142.
Statuts II, 60, 167, 244.
Sulzer II, 235.
Surian II, 219, 226, 239.
Suse II, 139.

T

Tancrède I, 130.
Templiers I, 153, 227.
Tende I, 64, 113, 122, 146, 169, 245, 280, 275. II, 65, 187.
Teutomale I, 24.
Teutons I, 26.
Thaon II, 224.
Théas II, 208, 219.
Théâtre de Nice II, 234.
Theodoric I, 91.
Théodose I, 73.
Théoule I, 77.
Thibaud I, 108.
Thiéry I, 127.
Thoard I, 215.
Thomas II, 147, 176.
Thomassin II, 163.
Thorenc II 13.
Tiers-État II, 262.
Tinée (comté) I, 127.
Tondutti I, 282. II, 129, 256.
Toulon II 201, 223, 226.
Tour (la) I, 151.
Tournely II, 80.
Tourrettes-Nice I, 128.
Tourrettes-Revest II, 137
Tourrettes-Vence I, 220, 248, 253, 297. II, 196, 260.
Toscans I, 15.
Trans II, 83.
Trève de Nice II, 39.
Trézains I, 140.
Trigance I, 131.
Trinitaires I, 174.
Trissemanes II, 238.
Triullates I, 25.
Trognon I, 288.
Turbie I, 30, 57. II, 195, 225, 247, 557.
Turenne (R) I, 260, 268

U

Umbert I, 120.
Ungram II, 128.
Union II, 82.
Usson II, 195, 196.
Utelle I, 11, 240. II, 190, 255, 265, 275.
Utrecht II, 203.

V

Vacquier II, 217, 226.
Vair II, 122.
Valbonne II, 164.
Valdeblore I, 127.
Valdine I, 112.
Valette II, 89, 104.
Vallauris I, 129, 133, 152, 347. II, 92, 198.
Valperga I, 284. II, 237.
Valtelme II, 137.
Vanloo II, 219
Var I, 20, 21. II, 48.
Vauban II, 183, 190, 209.
Vaudois I, 173, 180, 183, 271. II, 53.
Vediantiens I, 15.
Velaunes I, 15.
Venançon I, 127.
Vence I, 15, 21, 26, 31, 33, 35, 58, 126, 190, 213, 221, 232, 246, 261, 264, 270, 275, 279, 294, 307. II, 14, 58, 68, 71, 78, 80, 93, 112, 122, 127, 170, 193, 200, 204, 206, 226, 241, 248. 259, 260.
Vento I, 146, 207, 212, 215.
Verelle I, 128.
Verjus II, 207
Vermigna I, 120.
West II, 16.
Vial II, 257.
Vibères I, 15.
Vicedominus I, 205, 214.
Victor-Amedée II, 139, 204.
— — III, II, 257.
Vidauban II, 201.
Villarey II, 235.
Villars I, 128.
Villefranche I, 218, 243, 281. II, 32, 40, 51, 52.
Villeneuve I, 143.
Villeneuve-Loubet I, 115, 190, 270. II, 15, 30, 37, 44, 176. 198, 248.
Villeneuve (famille) I, 179, 182. 190, 196, 201, 222, 247, 289. 294, 303. II, 9, 17, 36, 57. 105, 127, 170, 205, 212, 241. 245, 249, 259.
Villevieille I, 126.
Vinon II, 103.
Vins I, 74, 96.
Vintimille I, 111, 207, 230, 235. 266, 273, 275, 304. II, 21. 67, 126, 137, 170, 189, 216. 237.
Vintimille (famille) I, 118, 120.

Digitized by Google

Visconti I, 287.
Vitfride I, 112.
Vistry II, 140.
Voies romaines I, 36.

Y

Yolande I, 268, 303.
Yorck II, 234.

Z

Zaban I, 93.
Zizim I, 304.

Digitized by Google

Table du second volume.

Chapitre 1er	Guerres d'Italie et de la Rivalité	*page* 5
» 2e	La Réforme (1re partie).	» 53
» 3e	La Ligue	» 185
» 4e	Rivalité de l'Autriche-Espagne et de la France	» 118
» 5e	Louis XIV, 1re période (1663-1675)	» 151
» 6e	Louis XIV, 2me période	» 181
» 7e	Louis XV, 1re période (1715-1748)	» 212
» 8e	Louis XV et Louis XVI.	» 233
Notes justificatives		» 267
Table générale		» 309

Digitized by Google

ERRATA ET ADDITIONS.

PREMIER VOLUME:

Page 1re, *lisez* monographie.
— 15, ajoutez ligne 12, les Nérusiens de Vence.
— 19, *lisez* 234 et non 1234.
— 22, 56, 71, *lisez* Alliez.
— 60, *lisez* Sainte Réparate en Syrie et non en Sicile.
— 70, *lisez* sensuelles et non sensuels.
— 99, 100, *lisez* Clovis II.
— 136, Mont-Cassin. — 268, Boucicaut.
— 310, on peut citer encore les belles stalles de la collégiale d'Utelle.
— 315, *lisez* Guillaume et non Saint-Guillaume.

DEUXIÈME VOLUME:

Page 16, ligne 24, *lisez* l'évêque de Grasse 1491.
— 181. — Les gouverneurs de Provence de 1643 à 1715 sont:
Louis-Emmanuel de Valois, comte d'Alais (1637-1653).
Louis Vendôme, duc de Mercœur (1653-1658).
Louis-Joseph, son fils (1658-1714).
Louis-Héctor de Villars, vicomte de Melun.
— 190, ligne 15, *lisez* 1700. — 196, Austro-Piémontais.
— 256. — J. Lascaris, répété deux fois à tort.
— 312, *lisez* Grasse.

Digitized by Google

NOTA.

L'auteur recevra avec plaisir tous les renseignements qui pourront lui être communiqués sur cette publication ainsi que toutes les remarques critiques. Il les mettra à profit dans un chapitre additionnel d'un volume supplémentaire, où il se propose, s'il réunit un assez grand nombre de souscripteurs, de traiter de l'histoire contemporaine et des archives communales.

La souscription est ouverte, rue de la place d'Armes, 41.— (Lettres affranchies). — Prix: six fr. le volume supplémentaire.

IV
86
69 251 AA A 30
Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02191 5684

DO NOT REMOVE
OR
[redacted]TE CARD

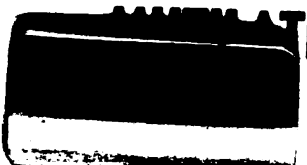

Digitized by Google